

La Bible traduite en français contemporain

Étude des équivalents du participe grec
dans sept traductions du récit de la Passion
dans les quatre Évangiles : forme, signification et sens



Elisabeth Bladh



**Institutionen för franska och italienska
Département de français et d'italien**

Thèse pour le doctorat
Département de français et d'italien
Université de Stockholm
S-106 91 Stockholm

Doctoral dissertation
Department of French and Italian
Stockholm University
S-106 91 Stockholm

Abstract

This dissertation analyses seven modern Bible translations in French with respect to their renderings of Koine Greek participles. The sample consists of the Passion Story from the four Gospels (Matt 26-28, Mark 14-16, Luke 22-24 and John 18-21), and is comprised of 603 Hellenistic participles in all. The participle forms are studied in six categories according to their syntactic function. The comparison focuses on differences in translation strategy, i.e. formal equivalence, omission and different kinds of transpositions, with special attention given to the choice of verb form. There is a discussion of the adequacy of contemporary, explicative theories of systemic differences between the *passé simple/passé composé* and the *imparfait*. A large number of examples are analysed in detail.

The results of the survey show that the most prominent differences in translation strategies concern the predicative participle. Furthermore, this was the category that occurred most frequently in the sample. The Catholic scientific and literary translation *La Bible de Jérusalem* (1998) is the most literal of the seven versions. A high level of formal equivalence is also registered in the other scientific translation, *La Traduction Œcuménique de la Bible* (1988), even though application of this strategy outweighs the use of finite verbs, that is to say, the most common transposition. *La Bible en français courant* (1996) is the least literal: generally, it transposes the participle of the source text with a finite verb. This transposition is also very frequent in the literary *La Bible de la Pléiade* (1971). Most of the omissions are recorded in the recent literary *La Bible, Nouvelle traduction* (2001), which is shown to be the most divergent translation. Omissions are also frequent in the pastoral *La Bible des moines de Maredsous* (1968) and the liturgical *La Traduction liturgique de la Bible* (1977).

When translated in conjunction with an element comprising a verb in one of the non-indicative moods (infinitive, imperative, participle and subjunctive), both the present and the aorist predicative participles are, to a large extent, rendered by a simple form, expressing non-accomplishment. However, the *Bible de Jérusalem* stands out with its greater use of compound present participles than any other version. When the predicative participle of the source text is transposed with a verb in the indicative mood, the *passé simple* is generally used to render the aorist; for the present participle, the *imparfait* is more frequent than the *passé simple*. Nevertheless, here too the *passé simple* accounts for a significant portion of the equivalents, especially in the two translations where transpositions formed by finite verbs are particularly important. There exist a few cases where some translators chose to use the *passé simple/passé composé*, while others chose the *imparfait*.

The various details, tables and linguistic analyses in this dissertation provide a solid basis for accurately characterizing the various modern attempts made at reproduce this ancient text – a text so often translated, paraphrased, interpreted and deeply integrated in our cultural heritage.

Keywords: Bible translation, Koine Greek, French, verbal aspect, aspectual, textual, anaphoric approach, Passion story, New Testament, participle, translation equivalence

© 2003 Elisabeth Bladh
Printed by Akademitryck, Edsbruk 2003
Front page illustration : Anna-Karin Bladh.

ISBN 91-85059-01-3
ISSN 1400-7010

A ma sœur bien-aimée

Cette thèse a été financée par

La Fondation Tricentenaire de la Banque de Suède

Table des matières

DIAGRAMMES	V
FIGURES.....	VI
TABLEAUX.....	VI
ABREVIATIONS	VII
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION	1
1 INTRODUCTION.....	1
1.1 Préliminaires	1
1.2 But de l'étude	2
1.3 Délimitation de l'étude.....	3
1.4 Disposition de l'étude	11
2 HISTORIQUE – BREF SURVOL DE LA TRADITION DE LA BIBLE TRADUITE EN LANGUE FRANÇAISE.....	12
3 LE CORPUS	18
3.1 Présentation des traductions françaises étudiées	18
3.1.1 <i>La Bible, Nouvelle traduction</i> (BB) 2001	18
3.1.2 <i>La Bible en français courant</i> (BFC) 1971, 1996	19
3.1.3 <i>La Bible de Jérusalem</i> (BJ) 1956, 1973, 1998.....	20
3.1.4 <i>La Traduction par les moines de Maredsous</i> (BM) 1950, 1968.....	21
3.1.5 <i>La Bible de la Bibliothèque de la Pléiade</i> (BP) 1971	22
3.1.6 <i>La Traduction liturgique de la Bible</i> (TLB) 1977	22
3.1.7 <i>La Traduction Œcuménique de la Bible</i> (TOB) 1977, 1988	23
3.2 Remarques sur le texte de départ	24
3.2.1 Précisions méthodologiques.....	24
3.2.2 Quelques caractéristiques de l'échantillon étudié.....	26
3.3 Les outils de recherche sur support informatique utilisés.....	27
3.4 L'organisation de la base de données	28
3.5 L'évaluation des résultats quantitatifs	28
DEUXIEME PARTIE : CADRE THEORIQUE	31
4 TRADUCTOLOGIE.....	31
4.1 Concepts théoriques et terminologie.....	31
4.1.1 L'équivalence	32
4.1.2 Les normes	33
4.1.3 Le <i>skopos</i>	35
4.1.4 La visée, le mode et les stratégies de traduction.....	35
4.1.5 La pertinence	36

4.1.6	Bilan et conclusion	38
4.2	La retraduction	40
4.3	Traduire la Bible/le Nouveau Testament	41
4.4	Bilan général	44
5	LES SYSTEMES VERBAUX DU GREC DE LA KOINE ET DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN	47
5.1	Préliminaires généraux concernant l'aspect et le temps	47
5.2	Le système verbal du grec de la koinè	50
5.2.1	L'approche tempo-aspectuelle	50
5.2.2	L'approche textuelle.....	52
5.3	Le système verbal du français contemporain.....	54
5.3.1	L'approche aspectuelle.....	54
5.3.2	L'approche textuelle.....	60
5.3.3	L'approche anaphorique temporelle	62
5.3.4	L'approche anaphorique méronomique	66
5.4	Bilan	69
6	LE PARTICIPE DANS LE GREC DE LA KOINE ET LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN	74
6.1	Le participe dans le grec de la koinè.....	74
6.1.1	Le participe substantivé.....	76
6.1.2	Le participe épithète	80
6.1.3	Le participe attribut	81
6.1.4	Le participe apposé	83
6.1.5	Le génitif absolu.....	88
6.2	Le participe en français contemporain	89
6.2.1	Le participe substantivé/le substantif participial.....	90
6.2.2	Le participe épithète	91
6.2.3	Le participe attribut	91
6.2.4	Le participe (passé) dans les temps composés	91
6.2.5	Le participe apposé/la construction détachée.....	92
6.2.6	La proposition subordonnée participiale/la construction absolue	92
6.3	Bilan	92
TROISIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ETUDE EMPIRIQUE		96
7	LES EQUIVALENTS FRANÇAIS DU PARTICIPE DU GREC DE LA KOINE REPERTORIES DANS LE CORPUS	96
7.1	L'omission.....	96
7.2	L'équivalence formelle : l'usage du participe français.....	97
7.3	Les transpositions.....	99
7.3.1	Le verbe fléchi en proposition principale (VFPP)	99
7.3.2	La proposition subordonnée relative (prop. sub. rel.).....	100

7.3.3	Le syntagme prépositionnel (SP)	102
7.3.4	La proposition subordonnée circonstancielle (prop. sub. circ.)	103
7.3.5	Le gérondif	103
7.3.6	Les propositions subordonnées complétives introduites par la conjonction <i>que</i> (prop. sub. comp.).....	103
7.3.7	Les constructions infinitives	103
7.3.8	Le substantif	104
7.3.9	L'adverbe	104
7.3.10	L'adjectif	104
7.3.11	Quelques cas spécifiques.....	104
7.4	Les formes verbales.....	105
7.4.1	Les formes verbales de l'indicatif.....	105
7.4.2	Les autres formes verbales	107
7.5	Les semi-auxiliaires et les périphrases verbales aspectuels et modaux	108
8	LE PARTICIPE SUBSTANTIVE	109
8.1	Observations générales	109
8.1.1	La forme sémiotique	109
8.1.2	L'aspect	110
8.2	Exemplification.....	112
8.2.1	Lc 22:26-27 ἡγούμενος (fr. <i>gouvernant</i>), διακονῶν (fr. <i>servant</i>) et ἀνακείμενος (fr. <i>attablé</i>)	112
8.2.2	Mt 27:54 τηροῦντες (fr. <i>gardant</i>) et γενόμενα (fr. <i>ayant été</i> <i>arrivés</i>)	115
8.2.3	Lc 23:47-48 γενόμενον (fr. <i>ayant été arrivé</i>) et γενόμενα (fr. <i>ayant été arrivés</i>).....	120
8.2.4	Jn 20:29 ἰδόντες (fr. <i>ayant vu</i>) et πιστεύσαντες (fr. <i>ayant cru</i>)	123
8.2.5	Lc 24:44 γεγραμμένα (fr. <i>écrits</i>)	126
8.2.6	Mc 16:15-17 πιστεύσας (fr. <i>ayant cru</i>), βαπτισθείς (fr. <i>ayant</i> <i>été baptisé</i>), ἀπιστήσας (fr. <i>ayant été incrédule</i>) et πιστεύσασιν (fr. <i>ayant cru</i>)	127
9	LE PARTICIPE EPITHETE	132
9.1	Observations générales	132
9.1.1	La forme sémiotique	132
9.1.2	L'aspect	133
9.2	Exemplification.....	134
9.2.1	Mt 26:28 ἐκχυννόμενον (fr. <i>étant répandu</i>).....	134
9.2.2	Lc 22:52 παραγενομένου (fr. <i>étant venu auprès de</i>).....	137
9.2.3	Jn 18:2 παραδιδούς (fr. <i>livrant</i>).....	140
9.2.4	Lc 23:49 συνακολουθοῦσαι (fr. <i>accompagnant</i>).....	142
9.2.5	Jn 19:32 συσταυρωθέντος (fr. <i>ayant été crucifié avec</i>).....	144

10	LE PARTICIPE ATTRIBUT DU COMPLEMENT D'OBJET DIRECT DES VERBES DE PERCEPTION.....	148
10.1	Observations générales	148
10.1.1	La forme sémiotique	148
10.1.2	L'aspect	148
10.2	Exemplifications.....	150
10.2.1	Mt 26:40, 43 et Mc 14:37, 40 καθεύδοντας (fr. <i>dormant</i>)	150
10.2.2	Mt 26:64 et Mc 14:62 ἐρχόμενον (fr. <i>venant</i>) et καθήμενον (fr. <i>siégeant</i>)	154
10.2.3	Lc 23:2 διαστρέφοντα (fr. <i>pervertissant</i>), κωλύοντα (fr. <i>empêchant</i>) et λέγοντα (fr. <i>disant</i>)	157
11	LE PARTICIPE EN CONSTRUCTION PERIPHRASTIQUE	160
11.1	Observations générales	160
11.1.1	La forme sémiotique	160
11.1.2	L'aspect	161
11.2	Exemplification	162
11.2.1	Mc 14:4 ἀγανακτούντες (fr. <i>s'indignant</i>).....	162
11.2.2	Mc 14:49 διδάσκων (fr. <i>enseignant</i>).....	168
11.2.3	Mc 14:54 συγκαθήμενος (fr. <i>étant assis ensemble</i>) et θερμαινόμενος (fr. <i>se chauffant</i>).....	171
11.2.4	Mc 15:46 λελατομημένον (fr. <i>taillé</i>).....	178
11.2.5	Lc 24:32 καιομένη (fr. <i>brûlant</i>).....	179
12	LE PARTICIPE APPOSE	187
12.1	Observations générales	187
12.1.1	La forme sémiotique	187
12.1.2	L'aspect	190
12.2	Exemplification	194
12.2.1	Lc 22:55 περιαιψάντων (fr. <i>ayant allumé au milieu de</i>) et συγκαθισάντων (fr. <i>s'étant assis ensemble</i>).....	194
12.2.2	Mt 27:28-30 ἐκδύσαντες (fr. <i>ayant dévêtu</i>), πλέξαντες (fr. <i>ayant tressé</i>), γονυπετήσαντες (fr. <i>s'étant agenouillés</i>), λέγοντες (fr. <i>disant</i>) et ἐμπτύσαντες (fr. <i>ayant craché</i>).....	198
12.2.3	Mc 15:15 βουλόμενος (fr. <i>voulant</i>) et φραγελλώσας (fr. <i>ayant fait flageller</i>).....	205
12.2.4	Lc 23:36-37 προσερχόμενοι (fr. <i>s'approchant</i>), προσφέροντες (fr. <i>offrant</i>) et λέγοντες (fr. <i>disant</i>).....	209
12.2.5	Mt 27:48 δραμών (fr. <i>ayant couru</i>), λαβών (fr. <i>ayant pris</i>), πλήσας (fr. <i>ayant rempli</i>) et περιθείς (fr. <i>ayant mis autour</i>)...	214
12.2.6	Lc 24:12 ἀναστάς (fr. <i>s'étant levé</i>), παρακύψας (fr. <i>s'étant penché</i>) et θαυμάζων (fr. <i>s'étonnant</i>).....	218
12.2.7	Mt 28:19-20 πορευθέντες (fr. <i>étant allés</i>), βαπτίζοντες (fr. <i>baptisant</i>) et διδάσκοντες (fr. <i>enseignant</i>).....	222

13	LE GENITIF ABSOLU	227
13.1	Observations générales	227
13.1.1	La forme sémiotique	227
13.1.2	L'aspect	228
13.2	Exemplification	229
13.2.1	Mt 26:20, Mc 15:42 et Jn 21:4 γενομένης (fr. <i>étant venu</i>)	229
13.2.2	Mt 26:21, 26 et Mc 14:18, 22 ἐσθιόντων (fr. <i>mangeant</i>)	238
13.2.3	Lc 23:45 ἐκλιπόντος (fr. <i>s'étant éclipsé</i>)	242
QUATRIEME PARTIE : BILAN		246
14	SYNTHESE	246
15	PROFIL DES TRADUCTIONS	255
BIBLIOGRAPHIE		261
	Sources primaires	261
	Sources secondaires	261
	Sources sur support informatique	273
	Sources Internet	273
ANNEXES		274
	Annexe A : Quelques résultats de l'enquête empirique	274
	Annexe B : Illustration de l'alternance entre le passé composé et le présent dans la BB	275
	Annexe C : Le contexte des exemples (154) et (160)	277
INDEX DES AUTEURS		281
INDEX DES VERSETS BIBLIQUES		283

Diagrammes

Diagramme 1 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 81 participes substantivés du texte de départ	109
Diagramme 2 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 46 participes épithètes	132
Diagramme 3 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 33 participes du texte de départ qui prennent la fonction d'attribut du complément d'objet direct d'un verbe de perception	148
Diagramme 4 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 40 participes du texte de départ en construction périphrastique	160
Diagramme 5 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 359 participes apposés du texte de départ	187
Diagramme 6 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents des 126 participes présents apposés du texte de départ	189
Diagramme 7 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents des 221 participes aoristes apposés du texte de départ	189

Diagramme 8 Répartition des verbes fléchis à l'indicatif dans les équivalents français des participes présents apposés.....	190
Diagramme 9 Répartition des formes verbales dans les équivalents français à des modes autres que l'indicatif utilisés pour rendre les participes présents apposés du texte de départ.....	191
Diagramme 10 Répartition des verbes fléchis à l'indicatif dans les équivalents français des participes aoristes apposés du texte de départ.....	192
Diagramme 11 Répartition des formes verbales dans les équivalents français à des modes autres que l'indicatif utilisés pour rendre les participes aoristes apposés du texte de départ.....	193
Diagramme 12 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 44 participes du texte de départ au « génitif absolu »	227

Figures

Figure 1 La relation des temps grecs dans une perspective textuelle (Porter 1989, p. 93)	54
Figure 2 L'opposition duratif/non duratif selon Klum (1961, p. 119).....	55
Figure 3 L'opposition accompli/inaccompli selon Klum (1961, p. 122).....	55
Figure 4 Le système verbal du français parlé à l'indicatif selon Vet (1980, p. 35)	56
Figure 5 L'opposition entre les formes simples et les formes composées des modes autres que l'indicatif selon Leeman-Bouix (1994, pp. 59-60).....	57
Figure 6 Les valeurs des temps composés de l'indicatif selon Leeman-Bouix (1994, p. 65) ..	58
Figure 7 Schématisation de (169) selon Scheuermann (1996, p. 245).....	224

Tableaux

Tableau 1 Organisation de la base de données : catégories et valeurs liées au texte de départ	29
Tableau 2 Organisation de la base de données : exemplification des valeurs liées au texte de départ.....	29
Tableau 3 Organisation de la base de données : catégories et valeurs liées aux textes d'arrivée	30
Tableau 4 Organisation de la base de données : exemplification des valeurs liées aux textes d'arrivée	30
Tableau 5 Distributions des temps verbaux français dans les TA dans (141).....	124
Tableau 6 Schématisation du passage Mc 14:3-6 selon une approche textuelle.....	167
Tableau 7 Organisation de la péricope où Jésus comparaît devant le Grand Prêtre selon l'Évangile de Marc (Mc 14:53-15).....	172
Tableau 8 Regroupement des traductions françaises du verset Mc 14:54 (160) selon une perspective textuelle.....	174
Tableau 9 Répartition des constituants français traduisant les éléments verbaux du texte de départ en Mt 27:28-30	201
Tableau 10 Répartition des constituants français traduisant les éléments verbaux du texte de départ en Mt 27:28-30	202
Tableau 11 Schématisation des verbes dans le TD et les TA de Lc 23:35-43	213

Les informations mises entre crochets dans les citations sont nos propres ajouts ou modifications faits au texte original.

Abréviations

Les traductions bibliques étudiées

BB	<i>La Bible, Nouvelle traduction</i>
BFC	<i>La Bible en français courant</i>
BJ	<i>La Bible de Jérusalem</i>
BM	<i>La Bible des moines de Maredsous</i>
BP	<i>La Bible de la Pléiade</i>
TLB	<i>La Traduction liturgique de la Bible</i>
TOB	<i>La Traduction Œcuménique de la Bible</i>

Les livres bibliques

Ex	L'Exode
Es	Ésaïe
Jr	Jérémie
Mt	L'Évangile selon Matthieu
Mc	L'Évangile selon Marc
Lc	L'Évangile selon Luc
Jn	L'Évangile selon Jean
Act	Les Actes des Apôtres
1 Cor	Première Épître aux Corinthiens
2 Cor	Seconde Épître aux Corinthiens
2 Pi	Seconde Épître de Pierre
Jac	L'Épître de Jacques

Les termes grammaticaux

acc.	accusatif
c.o.d.	complément d'objet direct
c.o.i.	complément d'objet indirect
dét.	déterminant
N	nom/substantif
nom.	nominatif
part.	participe
prop. sub. circ.	proposition subordonnée circonstancielle
prop. sub. comp.	proposition subordonnée complétive
prop. sub. rel.	proposition subordonnée relative
SN	syntagme nominal
SP	syntagme prépositionnel
VFPP	verbe fléchi en proposition principale

Autres

AT	L'Ancien Testament
NT	Le Nouveau Testament
LXX	La Septante. Traduction grecque de l'Ancien Testament faite au III ^e siècle av. J.-C.
NA25	La vingt-cinquième édition de Nestle-Aland (1963)
NA27	La vingt-septième édition de Nestle-Aland (1995, première édition 1984)
TD	texte de départ
TA	texte d'arrivée.

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION

1 Introduction

1.1 Préliminaires

La Bible constitue, avec les écrits des anciens Grecs, le fondement littéraire du monde occidental, et n'a jamais cessé de fasciner les Hommes. En effet, il est possible d'en faire plusieurs lectures : on peut s'en approcher en la lisant en tant que document culturel et historique d'un passé important où plongent un grand nombre de nos racines ; ou en tant que chef-d'œuvre littéraire ; ou afin de retrouver le message judéo-chrétien.

Avec une vente annuelle de 19,37 millions d'exemplaires (1996), selon l'Alliance biblique universelle, la Bible est, sans doute, le livre le plus vendu au monde, et aussi le plus traduit. En effet, la Bible entière existe aujourd'hui en traduction en 405 langues différentes, et 1034 langues possèdent une traduction du Nouveau Testament (NT) ; pour encore 864 langues, on compte une traduction d'au moins une partie des Écritures¹. D'un côté, il y a donc les milieux linguistiques où vient de paraître la première traduction de la Bible dans la langue vernaculaire – c'est le cas, par exemple, de plusieurs langues africaines. D'un autre côté, il y a des langues où la Bible existe en traduction depuis des siècles, par exemple le français.

Pour des raisons historiques, aucune traduction française de la Bible n'a jamais réussi à obtenir le statut de version officielle, comme c'était le cas dans certains pays protestants comme par exemple en Allemagne (la Bible de Martin Luther, 1521), en Suède (la Bible de Gustave I^{er} Vasa, 1526 pour le Nouveau Testament et 1541 pour la Bible complète) ou en Angleterre (la Bible du roi Jacques, 1611). En revanche, la version biblique qui a joui d'un statut officiel a été la traduction latine dite de la Vulgate datant du IV^e siècle, adoptée par le concile de Trente en 1546. Encore que la France soit aussi un pays catholique, l'attitude des autorités ecclésiastiques françaises s'est cependant distinguée de celle qui a régné en Italie et en Espagne, où l'Inquisition a condamné tout essai de traduction en langue vernaculaire, car en France la traduction n'a jamais été condamnée en tant que telle.

La fascination pour les Saintes Écritures, ainsi que la volonté de les posséder dans des versions françaises adaptées selon les besoins des lecteurs visés n'est donc pas un phénomène nouveau². Cette tendance ne donne pas non plus

¹ Suivant les chiffres présentés sur le site Internet www.biblesociety.org/index2.htm (2002).

² Précisons cependant que ce n'est en réalité qu'à partir de 1943, grâce à l'Encyclique *Divino Afflante Spiritu* du pape Pie XII, que les catholiques sont encouragés à lire la Bible. Certes, ce regain d'intérêt des catholiques pour la lecture de la Bible a aussi été stimulé par les encycliques *Providentissimus Deus* de Léon XIII (1893) et *Spiritus Paraclitus* de Benoît XV

l'impression de changer. Même de nos jours, en dépit d'une société de plus en plus sécularisée et du nombre élevé des versions déjà accessibles au public français, la Bible continue à recevoir des nouvelles traductions en langue française – la plus récente étant celle de la maison d'édition Bayard en 2001 sous la direction de Frédéric Boyer, Jean-Pierre Prévost et Marc Sevin – ou des révisions des versions déjà existantes – nous pensons avant tout à la *Bible de Jérusalem* (BJ), à la *Traduction Œcuménique de la Bible* (TOB) ou à la *Bible de Segond* qui sont continuellement mises à jour – ou des réimpressions de certaines anciennes traductions spécialement appréciées, par exemple la Bible de Lemaître de Sacy ou le Nouveau Testament d'Hugues Oltramare dont les premières éditions datent de 1696 et de 1872.

Auparavant, les traductions françaises étaient considérées selon la confession à laquelle elles étaient liées, confession protestante ou catholique. Aujourd'hui par contre, surtout grâce aux grands projets de la mission qui ont pris leurs débuts au XIX^e siècle, les traducteurs prennent également en considération d'autres caractéristiques du public visé, dont notamment le niveau linguistique des lecteurs présumés. Un autre facteur important est l'usage de la traduction, le fait qu'elle soit destinée à la mission, à la lecture personnelle, à l'étude scientifique, à la liturgie, etc.

Cependant, elles ont toutes dû défier les difficultés spécifiques qui entourent aujourd'hui la traduction du Nouveau Testament. D'une part, comme c'est le cas dans la traduction de toute œuvre rédigée dans une « langue morte », les traducteurs du Nouveau Testament n'ont pu recourir à un locuteur natif pour se rassurer sur la réussite d'une tournure. D'autre part, il n'y a pas d'accord dans la communauté scientifique concernant le statut de la langue dans laquelle sont composés les livres du Nouveau Testament. Deux sujets de discordance sont le niveau stylistique, ainsi que la compétence linguistique des rédacteurs, d'aucuns affirmant qu'ils n'ont pas travaillé dans leur langue maternelle, introduisant ainsi des suspicions d'interférence des langues sémitiques, notamment de l'araméen, mais aussi de l'hébreu³.

1.2 But de l'étude

Étant donné la situation particulière dont jouit la Bible en France, même aujourd'hui, en tant qu'œuvre traduite, le but de cette thèse est de démontrer, à

(1920). Toutefois, l'apport de *Divino Afflante Spiritu* est plus important étant donné qu'elle a incité à un véritable « mouvement biblique ». (Bogaert 1991, pp. 213-214)

³ Pour une étude traitant des mots araméens dans le NT, voir par exemple l'ouvrage du Frère Bernard-Marie O.F.S. (1999). En ce qui concerne la « syntaxe sémitique » dans le Nouveau Testament, on peut consulter les monographies de Klaus Beyer (1962) et de Alain Verboom (1992) pour différentes illustrations. Cf. aussi la thèse de Georg Walser (2001), qui soutient l'hypothèse selon laquelle il existait une variété particulière de grec utilisé pour certains objectifs par des auteurs juifs et chrétiens dans le contexte de la synagogue.

travers un corpus de sept traductions françaises contemporaines, en quoi les équivalents français du participe hellénistique dans le récit de la Passion des quatre Évangiles permettent de caractériser une traduction, vu que la stratégie de traduction – comme l'équivalence formelle, l'omission, différentes sortes de transpositions et le chassé-croisé⁴ – est fonction directe du groupe cible, et qu'à chaque groupe cible peuvent être associés un ou plusieurs modes privilégiés de traduction.

1.3 Délimitation de l'étude

La recherche sur la traduction de la Bible, ainsi que sur la Bible en général, s'est longtemps intéressée avant tout au lexique (Porter 1989, p. 2). Mentionnons par exemple l'ouvrage de l'Écossais James Barr (1971, première édition en anglais 1961), ainsi que l'œuvre de l'Américain Eugene A. Nida, précurseur dans le domaine de la traduction biblique, autant par ses travaux théoriques (1964, 1969 en collaboration avec Charles R. Taber, 1975a, b), que par ses expériences personnelles pour ce qui est de la traduction de la Bible dans plusieurs langues qui auparavant n'ont pas connu de version biblique. La prédilection pour les études lexicales semble cependant avoir diminué aujourd'hui ; ainsi trouve-t-on un grand nombre d'ouvrages dont l'intérêt principal porte sur la morphologie, la syntaxe et l'organisation textuelle, surtout dans les domaines de l'aspect verbal⁵ et de la grammaire textuelle (*Discourse Analysis*)⁶.

Alors qu'un nombre important d'études rédigées en langue anglaise ont été consacrées aux problématiques propres à la traduction biblique, par exemple deux thèses soutenues aux universités d'Uppsala et d'Umeå en Suède et traitant des traductions chinoises (Thor Strandenaes 1987) ou anglaises (Pearl Sjölander 1979) de la Bible, la recherche francophone en la matière en est encore à ses débuts. Certes, le public français a désormais accès à plusieurs travaux dans lesquels on lui propose une présentation et une description de la majorité des versions bibliques traduites en langue française : celles de Pierre-Maurice Bogaert (1991), de Frédéric Delforge (1991) et de Jean-Marie Auwers et

⁴ Par *équivalence formelle* nous entendons l'usage d'une tournure grammaticalement correcte et idiomatique qui maintient la forme du texte de départ dans le texte d'arrivée ; *transposition* correspond à la traduction par une autre forme/classe de mots que dans l'original ; *omission* désigne les cas où un élément du texte de départ est supprimé dans le texte d'arrivée et *chassé-croisé* est le nom du procédé de traduction par lequel deux signifiés permutent entre eux et changent de catégorie grammaticale. Pour une exemplification de ces termes, que nous avons empruntés, en grande partie, à Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet (1977, première édition 1958), voir pp. 35-36.

⁵ Un grand débat sur l'aspect verbal se produisit au début des années 1990, à la suite de la parution de deux œuvres rigoureuses par les Américains Stanley E. Porter (1989), et Buist M. Fanning (1990). Certaines contributions au débat se trouvent regroupées dans Porter et Donald A. Carson (éds) (1993).

⁶ Voir par exemple Porter et Carson (éds) (1995) et Porter et Jeffrey T. Reed (éds) (1999).

collaborateurs (1999). Cependant, mis à part la contribution de Jean-Claude Margot (1990), ainsi que l'ouvrage de Jean-Marc Babut (1997), il est difficile de trouver des études détaillées sur les différences entre les nombreuses traductions françaises actuellement accessibles sur le marché. Mentionnons toutefois les travaux menés au Centre Informatique et Bible à l'Abbaye de Maredsous sous la direction de R.-Ferdinand Poswick (1988), ainsi que l'article d'Étienne Brunet (2002), où trois traductions françaises sont comparées en ce qui concerne leur lexique et certaines unités grammaticales, par les moyens du programme informatique *Hyperbase*⁷.

Vu le nombre élevé des traductions contemporaines de la Bible en français, d'une part, et le vaste ensemble des livres qui constituent les Saintes Écritures, d'autre part, il est évident qu'un projet de thèse ne pourrait prétendre à l'exhaustivité. Par conséquent, trois délimitations ont été nécessaires.

Premièrement, quant au nombre des traductions françaises, nous nous sommes restreinte à inclure les sept versions suivantes, toujours en utilisant la traduction ou la révision la plus récente.

BB⁸ *La Bible, Nouvelle Traduction* (2001⁹)
Non confessionnelle¹⁰, littéraire, idiomatique

BFC *La Bible en français courant* (1971, 1996¹¹)
Œcuménique, idiomatique, pour la mission, destinée aux personnes pour qui le français n'est pas nécessairement la langue maternelle

BJ *La Bible de Jérusalem* (1956, 1973, 1998)
Catholique, littérale, scientifique, littéraire

⁷ Nous tenons à remercier Brunet de nous avoir aidée à évaluer les différences que présentent les traductions de notre corpus. Cependant, comme la répartition des éléments grammaticaux ne prend pas en considération la forme des éléments dans le texte de départ auxquels ils correspondent, nous allons exploiter ces résultats dans un travail ultérieur.

⁸ La BB est l'abréviation pour « la Bible Bayard », qui est la dénomination courante de cette version en France. Signalons cependant que la maison d'édition Bayard partage l'édition de cette version de la Bible avec la maison d'édition montréalaise Médiapaul.

⁹ L'année entre parenthèses correspond à l'année de la traduction, et non pas à celle de l'édition. Dans le cas où plusieurs années sont indiquées, la plus ancienne désigne la première traduction et les autres les révisions ou les retraductions ultérieures.

¹⁰ Le point important pour les traducteurs de la BB a été de laisser parler le texte biblique à travers l'expression de la littérature française contemporaine. A notre avis, il convient donc mieux de la caractériser comme non confessionnelle, plutôt qu'œcuménique (les traducteurs exégètes sont de différentes confessions) ou catholique (Bayard et Médiapaul sont des maisons d'édition catholiques).

¹¹ Les années concernent la traduction du Nouveau Testament. *La Bible en français courant* comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament date de 1982 et la révision de 1997.

- BM *La Traduction par les moines de Maredsous* (1950, 1968)
Catholique, pastorale, idiomatique
- BP *La Bible de la Pléiade* (1971)
Non confessionnelle, surtout appréciée par les spécialistes, littéraire, idiomatique
- TLB *La Traduction liturgique de la Bible* (1977¹²)
Catholique, liturgique, adaptée pour une lecture à haute voix, idiomatique
- TOB *La Traduction Œcuménique de la Bible* (1977, 1988)
Œcuménique, scientifique, littéraire

Certes, la liste présentée ci-dessus avec les sept traductions constituant notre corpus omet certaines versions auxquelles on s'attendrait peut-être dans une étude telle que la nôtre. On pense par exemple à la Bible du Chanoine Émile Osty, à la traduction protestante de Louis Segond ou à la Bible d'André Chouraqui¹³. Nous croyons toutefois, en ayant choisi ces sept versions, avoir construit un corpus reflétant un extrait représentatif des traductions bibliques que l'on peut trouver dans les librairies françaises aujourd'hui. Nous avons inclus quelques traductions dont les visées se ressemblent, par exemple la BJ et la TOB, qui toutes les deux ont une vocation scientifique, mais, également, un certain nombre de versions qui sont destinées à des publics différents. Grâce à une telle composition, à la fois hétéroclite et homogène, il a été possible de

¹² La version complète du Nouveau Testament date de 1994. Cependant, comme le précise Auwers (communication personnelle, 12 janvier 2003) « à l'exception de quelques versets qui ne sont pas lus dans la liturgie, le Nouveau Testament a été traduit entre 1970 et 1977. »

¹³ La version d'Osty (1973 pour la Bible complète) est le résultat de trente ans de traduction par un des collaborateurs de la Bible de Jérusalem. Par sa précision et sa cohérence, elle se présente comme un excellent instrument de travail. La version de Segond (1880 pour la première édition) dont la révision la plus récente date de 2001, est la traduction préférée des protestants francophones. Elle se caractérise par la rigueur de l'analyse textuelle et exégétique, le respect optimal de la forme et de la structure du texte, ainsi que par une actualisation du vocabulaire (Auwers et coll. 1999, pp. 63-64). Étant donné que la traduction originelle de la Bible Segond date de la fin du XIX^e siècle, cette révision n'a cependant pas été retenue dans le corpus, même si cela implique que l'une des deux confessions chrétiennes les plus importantes ne sera pas représentée dans ce travail. D'autre part, l'influence protestante se fait remarquer de manière significative dans les traductions œcuméniques (la BFC et la TOB). Finalement, la traduction de Chouraqui (1985, première édition 1974-79) présente un intérêt par son originalité en ce que « les textes du Nouveau Testament sont traduits à partir du substrat sémitique supposé » (Auwers et coll. 1999, p. 105). Toutefois, c'est justement en raison de son insistance sur l'enracinement sémitique de la rédaction néotestamentaire qu'elle a été écartée de notre corpus, présentant par là une différence trop importante par rapport aux autres traductions examinées. De même, si des connaissances de l'hébreu et de l'araméen sont bien évidemment souhaitables dans une étude telle que la nôtre, elles nous semblent indispensables pour évaluer un projet comme celui de Chouraqui.

mettre en corrélation les manières de traduire avec les facteurs dont les différentes visées sont construites.

En second lieu, en ce qui concerne le *tertium comparationis*¹⁴, à savoir le moyen par lequel les sept traductions choisies sont comparées, la présente étude diffère de la plupart des autres travaux par le fait d'examiner une seule forme grammaticale du texte de départ, en l'occurrence le participe, et les équivalents différents qu'elle connaît dans les textes d'arrivée, au lieu de rendre compte de l'ensemble des divergences dans un certain extrait.

En effet, le participe du grec de la koinè se révèle comme un objet d'étude idéal pour un travail tel que le nôtre, dont l'intérêt principal, rappelons-le, concerne l'examen du rapport entre le groupe cible et la stratégie de traduction. Car, dans la mesure où la distribution du participe français est plus restreinte et différente par rapport à celle de son homologue grec, les traducteurs ne peuvent pas automatiquement se servir d'un participe dans le texte d'arrivée comme équivalent du participe du texte de départ, bien que cette forme verbale existe également dans la langue française. En revanche, les traducteurs sont souvent obligés de recourir à d'autres locutions de la langue d'arrivée. A titre d'exemple, examinons les solutions que proposent les traductions étudiées pour rendre le participe aoriste apposé ἀναβλέψασαι (fr. *ayant levé les yeux*) en Mc 16:4 (1).¹⁵

¹⁴ Précisons que notre emploi du terme *tertium comparationis* ne suit pas la définition que l'on trouve dans les encyclopédies, à savoir la qualité que partagent deux choses qui sont mises en comparaison (http://www.wikipedia.org/wiki/Tertium_comparationis). Dans notre travail, nous accordons à ce terme un sens plus opérationnel : le moyen à travers lequel s'effectue la comparaison des sept traductions étudiées.

¹⁵ La première ligne présente le texte grec selon la version Nestle-Aland (1995), la deuxième donne la traduction mot à mot inspirée de la version interlinéaire de Maurice Carrez (1993) et la troisième, quatrième, cinquième, etc. fournit une des traductions françaises étudiées. La traduction mot à mot est destinée aux lecteurs peu familiarisés avec le grec et sert avant tout comme moyen d'indiquer les formes verbales. Pour en faciliter la lecture, nous avons préféré éviter une notation technique, voire l'insertion des indications d'ordre morphologique. Ainsi, le participe présent composé (*ayant aimé*) est utilisé pour signaler les cas de participes aoristes dans le texte de départ, même si c'est un peu trompeur : en effet, selon l'hypothèse la plus dominante (Porter 1989), on ne considère pas que le participe aoriste exprime l'accompli, comme le fait le participe présent composé en français. Les participes parfaits à la voix passive sont indiqués par des participes passés (*aimé*) et les participes parfaits à la voix active par des participes passés surcomposés (*ayant eu aimé*) ; les parfaits de l'indicatif sont signalés par des passés composés (*il a aimé*). Par contre, la traduction ne signale pas le cas, le genre ou le nombre du participe, sauf dans certains cas où la glose comprend un participe passé, par exemple γονυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*) et γεγραμμένα (fr. *écrits*). Lorsque la phrase ne comporte pas de sujet explicite, les verbes fléchis à la troisième personne sont glosés avec le pronom personnel qui correspond au genre du sujet implicite ; ainsi, θεωροῦσιν dans (1) est traduit par *elles voient*.

Dans le cas où l'apparat critique de Nestle-Aland (1995) signale des variantes, celles-ci sont indiquées en note en bas de page. Le participe du texte de départ, ainsi que ses équivalents français dans les textes d'arrivée, est signalé par le soulignement. Étant donné que

- (1) Mc 16:4 καὶ ἀναβλέψασαι θεωροῦσιν ὅτι ἀποκεκύλισται ὁ λίθος,
Mot à mot Et ayant levé les yeux elles voient que a été roulée la pierre,
 BB En approchant, **elles virent** qu'elle avait été roulée.
 BFC Mais quand elles regardèrent, **elles virent** que la pierre, [...] avait déjà été roulée de côté.
 BJ Et ayant levé les yeux, **elles virent** que la pierre avait été roulée de côté
 BM Levant les yeux, **elles s'aperçoivent** que la pierre se trouvait déjà roulée ;
 BP Elles regardent et **remarquent** que la pierre a été roulée.
 TLB Au premier regard, **elles s'aperçoivent** qu'on a roulé la pierre,
 TOB Et, levant les yeux, **elles voient** que la pierre est roulée ;

Trois traductions – la BJ, la BM et la TOB – utilisent un participe français « pur », c'est-à-dire un équivalent qui correspond formellement à l'original, conjugué soit dans sa forme composée (BJ), soit dans sa forme simple (BM et TOB)¹⁶. Quatre versions emploient, par contre, un équivalent d'une autre forme sémiotique : un gérondif (BB), une proposition subordonnée circonstancielle (BFC), un syntagme prépositionnel (TLB) et une proposition principale (BP).

Bien évidemment, le choix d'équivalent des textes d'arrivée dépend surtout des facteurs linguistiques et textuels du texte de départ, tels que le contexte, le cotexte, la valeur aspectuelle et la structure argumentale du participe, sa position dans la phrase par rapport au verbe fléchi, le sémantisme lexical du verbe fléchi et du participe, etc. Cependant, il faut aussi inclure la visée de la traduction comme un facteur important pour le choix d'équivalent. Par exemple, dans (1) nous pouvons constater, d'une part, que la BFC, qui est destinée aux personnes pour qui le français n'est pas nécessairement la langue maternelle, est la seule version à se servir d'une proposition subordonnée circonstancielle et, d'autre part, que les deux versions scientifiques (BJ et TOB) utilisent des participes français, à savoir la même forme sémiotique que dans le texte de départ.

Si la répartition des formes sémiotiques des équivalents utilisés pour traduire le participe du texte de départ dans les versions françaises étudiées diffère de façon significative, les traductions ne se ressemblent pas non plus dans le transfert de la valeur aspectuelle exprimée par le participe grec. En partie, cette

le verbe fléchi du texte de départ influence en grande partie la traduction des participes apposés, celui-ci, ainsi que ses équivalents français dans les textes d'arrivée, est signalé par la mise en gras lors de la discussion des exemples de cette catégorie participiale. Les citations des traductions françaises sont reproduites telles qu'elles se présentent dans les éditions étudiées. Cependant, nous ne reproduisons pas les italiques, les différences d'accentuation concernant les majuscules (À, É, È, etc.) ou les fautes de frappe.

¹⁶ Nous suivons ici la terminologie de Danielle Leeman-Bouix (1994), qui désigne la forme *aimant* comme étant un participe présent simple et *ayant aimé* un participe présent composé.

hétérogénéité verbale dans les sept textes d'arrivée est sans doute le reflète du non consensus concernant la signification en langue des formes verbales parmi les chercheurs hellénistes. D'une part, en suivant l'hypothèse dominante de la non temporalité relative du participe grec, soutenue notamment par Porter (1989), il n'est pas possible d'établir une correspondance exacte entre les systèmes verbaux dans les deux langues concernées. Si le participe présent grec, exprimant l'aspect imperfectif, peut être corrélé aux formes françaises simples, exprimant l'aspect inaccompli, on ne peut mettre en corrélation de façon semblable le participe aoriste et les formes françaises composées : contrairement à ces dernières, l'aoriste n'exprime pas l'antériorité en langue. D'autre part, une telle corrélation entre le participe aoriste et les formes composées françaises est en rigueur pour Fanning (1990), considérant le participe comme exprimant l'antériorité.

Toujours à propos de (1), on note des différences aspectuo-temporelles aussi bien parmi les versions qui transposent le participe aoriste par un temps de l'indicatif que parmi celles qui recourent à l'équivalence formelle, le rendant par un participe « pur » (BJ, BM et TOB). D'abord, la BFC utilise le passé simple, à savoir le seul temps français exprimant l'aspect perfectif qui soit neutre à l'opposition aspectuelle inaccompli/accompli (Klum 1961, p. 123, note)¹⁷. La BP emploie, par contre, le présent de l'indicatif, un temps exprimant l'aspect imperfectif et l'aspect inaccompli. Ensuite, la BM et la TOB se servent de la forme participiale simple (*levant les yeux*), présentant le procès comme inaccompli, alors que la BJ le montre comme accompli, à travers l'usage du participe présent composé (*ayant levé les yeux*).

Ainsi, la traduction scientifique et catholique (BJ) se distingue ici des autres versions en ce que le procès dénoté par le participe aoriste du texte de départ (*lever les yeux*) y est présentée comme achevée et donc complètement antérieure par rapport au procès désigné par le verbe fléchi (*voir que la pierre ...*). Dans la BM et la TOB, on assiste, en revanche, à un certain recouvrement, où la durée du procès *lever les yeux* coïncide avec celle du procès *voir que la pierre...*

Dans (1), si la différence entre les formes participiales simple et composée n'est peut-être pas très importante, elle n'est pas uniquement stylistique. Autrement dit, que ni la forme sémiotique ni la valeur sémantique (la signification) dans les équivalents de la BJ, de la BM et de la TOB ne soient identiques se répercute sur le sens (l'interprétation pragmatique) des énoncés, qui n'est pas le même non plus.

Une telle différence entre forme simple et forme composée ne concerne bien évidemment pas uniquement les cas d'équivalence formelle, ce dont témoigne

¹⁷ Toutefois, cette neutralité du passé simple ne concerne que les cas où il s'oppose directement au présent ou à l'imparfait : en opposition avec le passé antérieur, le passé simple exprime l'aspect inaccompli.

(2), où, encore une fois, la traduction scientifique et catholique (BJ) constitue un cas à part, cette fois-ci en recourant au plus-que-parfait *il s'était retiré*.

- (2) Mt 26:71 ἐξελθόντα δὲ εἰς τὸν πυλῶντα εἶδεν αὐτὸν ἄλλη καὶ λέγει τοῖς ἐκεῖ,
Mot à mot Étant sorti or vers le portail vit lui une autre et dit à eux là,
 BB Et il chercha refuge dans le portique. L'ayant aperçu, une autre servante se tourna vers ceux qui étaient présents :
 BFC Puis il s'en alla vers la porte de la cour. Une autre servante le vit et dit à ceux qui étaient là :
 BJ Comme il s'était retiré vers le porche, une autre le vit et dit à ceux qui étaient là :
 BM Il se dirigeait vers le porche pour sortir quand une autre servante l'aperçut ; elle dit aux assistants :
 BP Comme il sortait vers le porche, une autre le vit et dit à ceux qui étaient là :
 TLB Comme il se retirait vers le portail, une autre le vit et dit aux gens qui étaient là :
 TOB Comme il s'en allait vers le portail, une autre le vit et dit à ceux qui étaient là :

Comparée avec les trois autres versions (BP, TLB et TOB) qui rendent le participe aoriste ἐξελθόντα (fr. *étant sorti*) par une proposition subordonnée circonstancielle, la BJ présente un scénario où cette autre servante ne voit Pierre qu'au moment même où il est arrivé au portail (*comme il s'était retiré vers le porche*). Par contre, dans la BP, la TLB et la TOB, la servante l'aperçoit pendant qu'il se dirige vers le portail.

Alors que les variations entre forme simple et forme composée touchent l'antériorité, les variations entre les deux temps simples du passé, à savoir le passé simple (BB et BFC) et l'imparfait (BM), sont d'une autre nature. Pour déterminer si ces variations sont significatives ou uniquement stylistiques, nous avons, dans le chapitre 5, développé en détail quatre théories à ambition explicative traitant des temps grammaticaux : l'approche aspectuelle (Arne Klum 1961 ; Co Vet 1980 et Leeman-Bouix 1994), l'approche textuelle (Émile Benveniste 1966 et Harald Weinrich 1989), ainsi que deux approches anaphoriques, à savoir la variante temporelle de Oswald Ducrot (1971) et la variante méronomique de Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber (1993). Selon l'approche aspectuelle, le passé simple se distingue de l'imparfait par le fait qu'il exprime l'aspect perfectif, présentant le procès comme un ensemble, tandis que l'imparfait, exprimant l'aspect imperfectif, le montre en cours. Suivant l'approche textuelle, la différence entre le passé simple et l'imparfait est liée à la mise en relief : le passé simple place le procès au premier plan, alors que l'imparfait le situe à l'arrière-plan. Pour les deux approches anaphoriques, l'enjeu principal des temps grammaticaux est un rôle de cohérence textuelle et

pas tellement de localisation aspectuo-temporelle : au lieu d'expliquer l'usage du passé simple ou l'imparfait comme dû à une différence de conception (perfectif ou imperfectif) ou de mise en relief (premier plan ou arrière-plan) du procès, les anaphoristes considèrent que l'imparfait se distingue par le fait qu'il nécessite un antécédent. D'autre part, cet antécédent n'est pas toujours le même pour les deux variantes (temporelle et méronomique) ni la relation anaphorique qu'il est censé entretenir avec le procès dénoté par l'imparfait.

Souvent, il y a un rapport étroit entre la forme sémiotique et la valeur aspectuelle des équivalents français qui rendent le participe – surtout apposé – et le verbe fléchi du texte de départ. Par exemple, les traductions qui dans (1) emploient un équivalent composé d'un verbe fléchi en proposition principale pour traduire le participe aoriste conjuguent ce verbe au même temps que le verbe fléchi dont elles se servent pour rendre le verbe fléchi du texte de départ : le passé simple dans la BFC et le présent dans la BP. De même, parmi les trois versions (BJ, BM et TOB) qui dans (1) recourent à l'équivalence formelle, les deux traductions (BM et TOB) utilisant le participe présent simple (*levant les yeux*) conjuguent l'équivalent du verbe fléchi présent $\theta\epsilon\omega\rho\omicron\upsilon\sigma\iota\nu$ (fr. *elles voient*) au présent, tandis que la BJ, qui se sert du participe présent composé (*ayant levé les yeux*) traduit le verbe fléchi du texte de départ par un passé simple.

Enfin, les divergences lexicales entre les traductions étudiées ne sont pas rares. Dans (1), c'est la version littéraire la plus récente (BB) qui s'écarte le plus vis-à-vis du texte de départ, puisqu'elle emploie un vocable, *s'approcher*, appartenant à un domaine sémantique complètement différent par rapport à $\acute{\alpha}\nu\alpha\beta\lambda\acute{\epsilon}\psi\alpha\sigma\alpha\iota$ (fr. *ayant levé les yeux*). Ainsi, en utilisant un mot de mouvement, la BB diffère de façon importante des six autres traductions, qui se servent, par contre, toutes, de lexèmes liés à la vue, soit *regarder* (BFC, BP et TLB), soit *lever les yeux* (BJ, BM et TOB). Dans (2), on note une certaine correspondance liée à la confession des textes d'arrivée : les deux versions œcuméniques (BFC et TOB) emploient *s'en aller* et les deux traductions catholiques qui sont des travaux collectifs (BJ et TLB) utilisent *se retirer*.

Parfois, même souvent, il est possible de mettre en corrélation le vocabulaire et la forme sémiotique et/ou la valeur aspectuelle de l'équivalent français. Dans (1), on constate que les trois traductions (BJ, BM et TOB) qui rendent le participe du texte de départ par un participe français sont aussi les plus littérales quant au sens lexical.

Toutefois, dans la mesure où les variations lexicales ne se laissent que très difficilement quantifier, elles seront commentées seulement dans la discussion des exemples particuliers. En revanche, la répartition des formes sémiotiques et des valeurs aspectuelles des équivalents du participe grec dans les traductions françaises a été soumise à un traitement quantitatif. De même, lors de l'examen du transfert de la valeur aspectuelle du participe du texte de départ, nous avons

tenu compte de la valeur aspectuelle exprimée par le verbe fléchi dans le texte de départ, dans la mesure où ils semblent intimement liés.

En troisième et dernier lieu, pour ce qui est de l'extrait du texte de départ¹⁸, l'échantillon utilisé couvre le récit de la Passion et celui de la Résurrection dans les quatre évangiles (Mt 26-28, Mc 14-16, Lc 22-24 et Jn 18-21), soit environ 11 000 mots dans le texte de départ, dont 603 participes¹⁹ ; ce qui correspond à environ 13 000 mots en moyenne dans les sept versions françaises.

1.4 Disposition de l'étude

La présente étude comporte trois grandes parties. Dans un premier temps (2), nous proposons une présentation historique de la tradition de la Bible traduite en langue française, surtout inspirée par Bogaert (1991) et Delforge (1991). Suit une description plus détaillée des sept traductions françaises étudiées (3.1). Nous consacrons également quelques remarques au texte de départ (3.2), à notre base de données (3.3)²⁰ et à quelques outils qui nous ont facilité la tâche (3.4).

Puis, nous enchaînons par une partie plutôt théorique (4-6), dans laquelle nous parcourons certaines notions ayant trait, d'abord, à la théorie de la traduction (4), et, ensuite, à l'aspect, au temps et au mode d'action (5). Nous exposons alors aussi les quatre théories tempo-verbales, notamment pour présenter leurs façons de rendre compte de la différence entre le passé composé/simple et l'imparfait (5.2.1-4). Ensuite, nous proposons une description et une classification des participes du grec de la koinè (6.1), ainsi que quelques remarques sur leurs correspondants en français contemporain (6.2).

Après (7), sont présentés les équivalents français du participe grec répertoriés dans le corpus. Finalement, nous discutons les résultats de l'étude quantitative et qualitative (8-13). Ils seront regroupés en six catégories suivant la classification des participes du grec de la koinè présentée dans le chapitre 6.1. Les tendances générales y seront répertoriées, d'une part, et un certain nombre d'exemples pertinents seront discutés, d'autre part.

¹⁸ Comme nous n'avons pas eu les moyens de déterminer le texte de départ exact pour chaque traduction, nous avons utilisé la dernière édition de Nestle-Aland (1995), qui fait autorité. De même, étant donné que toutes les traductions étudiées rendent uniquement la version longue du chapitre seize de l'Évangile selon Marc, nous n'avons pas retenu le participe parfait substantivé τὰ παρηγγελμένα (fr. *les choses annoncées*) qui figure en Mc 16:8 dans la version courte.

¹⁹ Le nombre total des occurrences participiales dans les quatre évangiles n'est pas identique : 176 occurrences dans l'Évangile selon Matthieu, 141 occurrences dans l'Évangile selon Marc, 190 occurrences dans l'Évangile selon Luc et 97 occurrences dans l'Évangile selon Jean. Ce fait est dû, d'une part, à la longueur du texte qui varie entre 2832 (Luc), 2805 (Jean), 2653 (Matthieu) et 2226 (Marc) mots ; d'autre part, au style particulier de chaque évangéliste, notamment dans le cas de Jean.

²⁰ La base de données est accessible sur Internet sous l'adresse www.fraitia.su.se/ebladh/.

2 Historique – bref survol de la tradition de la Bible traduite en langue française

La présente partie propose un bref parcours historique de la traduction biblique en France. Elle se base avant tout sur les excellents ouvrages de Bogaert (1991) et Delforge (1991), auxquels nous avons déjà fait référence dans l'Introduction.

Les premiers témoins d'une activité traductrice en langue française sont les glossaires, dont le plus ancien est le *Glossaire de Reichenau*, daté environ de l'an 900 et provenant du Nord de la France. Destiné aux clercs ou aux moines, celui-ci comporte avant tout des gloses explicatives latin-latin, et ne réserve qu'une place relativement mince aux gloses latin-roman. Deux siècles après, les commentaires sur la Bible du rabbin Schelomo Ishaqi, comportant environ 1300 gloses françaises transcrites en caractères hébreux, dont 900 différentes, rend compte d'une situation semblable régnant dans la communauté juive en France au tournant des XI^e – XII^e siècles, c'est-à-dire que les textes étudiés – en l'occurrence la Bible hébraïque – posaient des problèmes de compréhension dus au fait que la langue dans laquelle ils étaient rédigés ne correspondait plus à la langue maternelle des usagers.

Les premiers textes transcrits en langue d'oïl datent du XII^e siècle et proviennent du royaume des successeurs de Guillaume I^{er}, en Angleterre, où la langue vernaculaire s'est fort éloignée du latin traditionnel. Pour des raisons spirituelles et liturgiques, le premier objectif des traducteurs concerne la traduction des psaumes. Cependant, se développe bientôt un genre très typique du Moyen âge, à savoir l'*Histoire Sainte*, que l'on peut caractériser comme l'adaptation, d'abord en vers mais ensuite de plus en plus fréquemment en prose, de passages plus ou moins importants de l'Écriture. *Li Romanz de Dieu et de la Mère* par Herman de Valenciennes, composé en vers entre 1188 et 1195, en est un exemple qui a connu un grand succès à l'époque. Véritable œuvre d'art, le génie de ce Herman consistait entre autres en sa façon de choisir et d'adapter les parties bibliques susceptibles d'attirer l'attention de son public.

Un siècle plus tard, en 1295, paraît une Histoire Sainte en prose : la *Bible historiale* du prêtre Guyart des Moulins, qui est une traduction-adaptation libre, en picard, de l'*Historia scholastica* de Pierre Comestor (1180). Comme c'était également le cas lors de la parution de la version originale en latin, l'accueil fut très chaleureux. Un peu plus tôt, sous le règne de Saint Louis au milieu du XIII^e siècle, s'élabore la première traduction complète de la Bible en langue française, c'est-à-dire français de l'Ile-de-France, à partir de la version latine dite « de la Vulgate », d'où son appellation de « Bible du XIII^e siècle ».

Avec la nouvelle invention de Gutenberg au milieu du XV^e siècle, la diffusion de la Bible se facilite. Les idées humanistes qui se répandent en Europe au XVI^e siècle déclenchent cependant une crise religieuse en provoquant une discussion sur les meilleures manières de transmettre le message

évangélique, par la prédication ou par la lecture personnelle. Un grand nombre d'intellectuels, clercs ou laïcs, commence également à remettre en question le statut officiel de la Vulgate, jusque-là toujours utilisée comme texte de départ pour les traductions en langue vernaculaire. Quel intérêt, se demandent-ils, y a-t-il à se servir de cette version latine, qui d'ailleurs comporte plusieurs fautes, alors que l'on pourrait partir des textes sources hébreu, araméen et grec. Les autorités catholiques craignent cette évolution, car pour eux le rejet de la Vulgate impliquerait de rendre caduques tous les travaux des Pères de l'Église, étant donné que ceux-ci se basent justement sur la version de la Vulgate. Par conséquent, plusieurs mesures furent prises pour empêcher le travail des traducteurs en France, qui se voient parfois obligés de s'enfuir et de s'installer dans une ville protestante. Ce fut par exemple le cas du catholique Lefèvre d'Étaples, à qui nous devons la première traduction française portant sur toute la Bible et elle seule, imprimée à Anvers en 1530. Le texte de départ est toujours celui de la Vulgate latine, mais un certain nombre de modifications ont été effectuées d'après le grec. Cinq ans après, en 1535, paraît à Neuchâtel la traduction protestante de la Bible d'Olivétan, qui utilise les manuscrits originaux hébreux et grecs comme textes de départ. Désormais, aussi bien les catholiques que les protestants peuvent donc pratiquer la lecture personnelle, mais elle sera répandue seulement parmi ces derniers, puisque les prêtres catholiques la considèrent toujours comme nuisible. De même, le fait que la traduction d'Olivétan parte des langues anciennes, hébreu et grec, manifeste la rupture, née de la Réforme, entre les deux orientations chrétiennes. Par la suite, les traducteurs protestants utiliseront les textes originaux comme base pour leurs traductions, alors que leurs collègues catholiques en restent à la Vulgate latine, selon les directives promulguées au concile de Trente (1545-1563). Il existe donc bien une scission entre catholiques et protestants autour de l'usage de la Bible en français. Cependant, cette scission n'est pas totale, car d'une part l'emploi des langues sources par les traducteurs protestants se fait souvent à travers les traductions latines,²¹ et d'autre part, certains catholiques, tel que René Benoist, futur confesseur de Henri IV, ne sont pas étrangers aux traductions en langue vernaculaire²². De même, les deux orientations chrétiennes rejettent la traduction française de Sébastien Castellion (1555), trop innovatrice même pour les réformés. Si Castellion fonde sa traduction sur les manuscrits originaux, il

²¹ La traduction bilingue gréco-latine d'Érasme et, pour l'hébreu, les traductions latines de Pagnini ou de Vatable (Bogaert 1991, p. 103).

²² La traduction par René Benoist, première édition parisienne d'une Bible catholique romaine, paraît en 1566. Achevée au bout de moins d'un an, il ne s'agit pas d'une véritable traduction, mais plutôt d'une adaptation de plusieurs traductions antérieures, y compris la version protestante de la Bible de Genève. Le but est d'armer les catholiques romains contre les objections et les erreurs des hérétiques, en leur fournissant une traduction simple et accessible au plus grand nombre. Cependant, la Sorbonne condamne sa Bible en raison de son évidente parenté avec la version de Genève, et quelques années plus tard, en 1569, les autorités ecclésiastiques le forceront à signer l'acte de suppression.

complète aussi le texte hébreu par les traditions grecque ou latine, et en le signalant en marge. Afin d'atteindre un large public, la langue adoptée est celle des « idiots » ; de même, pour de multiples données concrètes, Castellion se sert des analogies et des approximations évoquant la vie quotidienne du XV^e siècle.

L'édit de Nantes (1598) limite l'impression et la diffusion des livres concernant la « religion prétenduë réformée », situation qui s'aggraverait encore avec la révocation de l'édit de Nantes (1685)²³. Ainsi, le XVII^e siècle se caractérise par une stagnation de l'édition biblique dans le camp protestant où la Bible de Genève (1588) tient lieu de référence. La situation est semblable chez les catholiques durant la première moitié du XVII^e siècle : les autorités catholiques regardent d'un mauvais œil les quelques tentatives de recourir aux textes sources, suivant une tendance qui se répand à la suite de la critique textuelle profane. La Bible de Louvain (1578) demeure la version française que consultent les catholiques pour la lecture et l'étude de l'Écriture, mais le besoin d'une nouvelle traduction commence à se faire sentir de plus en plus. Et en effet, la deuxième moitié du XVII^e siècle verra certains projets de nouvelles traductions, dont celui du Maître de Sacy à Port-Royal est sans doute à considérer comme le plus réussi. Contrairement à la majorité des autorités catholiques, les Messieurs de Port-Royal considèrent « la lecture, la connaissance, la méditation des Écritures comme des éléments fondamentaux de la vie chrétienne » (Delforge 1991, p. 133) ; ainsi, il n'est pas surprenant qu'ils se servent également des textes originaux en grec et en hébreu, même si le texte de départ est toujours celui de la Vulgate. Les premiers travaux sont consacrés à la traduction du Nouveau Testament, qui, lors de sa parution, connaîtra certaines difficultés : le privilège royal lui est refusé et l'impression doit se faire à l'étranger, aux Pays-Bas. Pourtant, la première édition de 1667, dite *Nouveau Testament de Mons* à cause du nom de l'éditeur fictif, un certain Gaspard Migeot, de Mons, aura un succès exceptionnel, en dépit des réactions du roi Louis XIV, qui l'interdit, et des autorités religieuses en France, qui en défendent la lecture et la diffusion, et à Rome, où Clément IX en condamne l'usage sous peine d'excommunication. S'ensuivent alors des efforts pour traduire également l'Ancien Testament, dont les livres paraissent au fur et à mesure pendant une période de vingt ans (1672-1693). Lemaître de Sacy meurt en 1684, donc avant la fin de la rédaction de l'AT, qui sera mené à bout par Pierre Thomas du Fossé. En 1696 paraît à Lyon et à Amsterdam la traduction entière de *La Sainte Bible, contenant l'Ancien et le Nouveau Testament*, qui pour un grand nombre passe pour la plus belle traduction en langue française. Cela explique pourquoi cette

²³ La révocation de l'édit de Nantes implique que tout exercice public et privé du culte de la « religion prétenduë réformée » est supprimé : les temples sont démolis et les pasteurs sont bannis. Selon les lieux et les circonstances, les protestants sont désormais contraints à se convertir au catholicisme ou à s'enfuir à l'étranger.

version fera autorité pendant le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle dans le catholicisme romain français.

A la suite de la traduction de Port-Royal, de nombreuses rééditions et traductions, ainsi que de nouveaux commentaires de la Bible paraissent de 1670 à 1715 dans le camp catholique en France, alors que les protestants français doivent se tourner vers la Suisse, les Provinces-Unies, l'Angleterre et l'Allemagne pour avoir recours à des traductions protestantes en français. Cette situation de « disette biblique » durera pour ces derniers tout au long du XVIII^e siècle ; ils sont ainsi parfois obligés de consulter des bibles catholiques, dont justement la version de Lemaître de Sacy qui fut spécialement appréciée. Cependant, la Bible de Genève demeure durant le siècle des Lumières la plus usuelle dans le protestantisme français, et la Bible d'Ostervald, qui servira ensuite de « version reçue », ne se répand vraiment en France que sous la Restauration, grâce à la diffusion des sociétés bibliques. Le succès de la version du pasteur suisse Jean-Frédéric Ostervald, dont la première édition date de 1744²⁴, s'explique sans doute par deux raisons. D'une part, par l'intégration de ses commentaires *Argumens et reflexions sur l'Écriture sainte* dans la révision du texte biblique, permettant ainsi une lecture aisée de la Bible, personnellement ou en groupe. D'autre part, sa révision suit bien la tradition « révisionniste » des protestants ; autrement dit, il s'agit d'une version qui corrige en partie le texte de David Martin de 1707, qui est à son tour une révision des Bibles en usage au XVI^e siècle. Le public désirant une version qui reprenne le langage biblique familier est donc satisfait ; en revanche la critique contre son style peu original est parfois très sévère.²⁵ Le prochain projet de traduction protestante sera celui de Louis Segond, dont l'initiative vient des Pasteurs de Genève. Imprimée à Oxford en 1880, cette bible connaît un succès énorme et reste même aujourd'hui la version préférée des protestants francophones.

Déjà à la fin du XVIII^e siècle apparaissent les premières sociétés bibliques, avec la fondation de la Société Biblique Française à Londres en 1792, mais c'est surtout au cours du XIX^e siècle que se répand cette nouvelle tendance, désormais facilitée grâce aux progrès techniques dans l'industrie de l'imprimerie, à fournir à tous l'accès direct aux Saintes Écritures. En général, les catholiques optent pour une attitude hostile envers ce développement²⁶, dans la mesure où la lecture personnelle des Écritures est toujours qualifiée de

²⁴ La Bible d'Ostervald est éditée plus de 40 fois entre 1744 et 1899 (Delforge 1991, p. 185).

²⁵ En l'occurrence, on pourrait citer Delforge, qui en donne le jugement suivant : « En lisant Ostervald, qui peut oublier qu'au milieu de XVIII^e siècle des hommes comme Voltaire, Diderot, Vauvenargues, Montesquieu, Rousseau, donnent au français une couleur et une vivacité qui n'ont rien à voir avec la fade paraphrase d'Ostervald. » (Delforge 1991, p. 186).

²⁶ Citons par exemple Bogaert (1991, p. 190) : « Joseph de Maistre n'hésitait pas à écrire : 'la société biblique, entreprise protestante, est la plus anti-chrétienne qui ait jamais été imaginée', en raison de son péché majeur 'à savoir la communication de l'Écriture Sainte en langue vulgaire, sans distinction de personne.' »

dangereuse ; ainsi, les quelques tentatives entreprises pour la création de sociétés bibliques catholiques ne sont guère encouragées et se voient même vite interdites. De même, il faut attendre la fin du XIX^e siècle et le document pontifical *Providentissimus Deus* de Léon XIII, avant que ne soient modifiées les règles et les directives pour les études bibliques, de manière à permettre aux exégètes catholiques romains d'utiliser les méthodes de la science critique moderne. Peu après, en 1894, paraît également la traduction d'Augustin Crampon, qui est la première traduction catholique de la Bible en français qui utilise comme texte de départ les langues sources hébreu, araméen et grec.

Cependant, ce n'est qu'en 1943, date où est promulguée l'Encyclique *Divino Afflante Spiritu* par Pie XII, qu'est donné l'aval définitif aux catholiques désireux de traduire la Bible à partir des textes originaux ; ce qui incite à un véritable « mouvement biblique ». D'autres facteurs encore, tel que le caractère de plus en plus sécularisé et alphabétisé de notre société, ainsi que de nouvelles techniques d'édition et de diffusion contribueront à identifier le XX^e siècle comme l'époque de projets de traduction de toute sorte. L'intérêt pour la Bible ne se limite plus à son statut de texte sacré chrétien, il touche également à sa valeur en tant qu'œuvre littéraire et historique, ce dont témoigne l'entreprise d'une traduction laïque de la part de la Bibliothèque de la Pléiade, achevée en 1971, ainsi que, plus récente, la nouvelle traduction de la maison d'édition Bayard (2001). La préoccupation des missionnaires a donné naissance à la *Bible en français fondamental* et à la *Bible en français courant*, dont la dernière version date de 1996. Cette dernière est également le résultat d'un travail œcuménique, à l'instar de la traduction plus scientifique qu'est la *Traduction Œcuménique de la Bible* (1977, 1988).

La période postérieure à la seconde guerre mondiale se présente en effet comme très propice aux projets de traduction biblique. Auwers et collaborateurs (1999) en exposent quatorze dans leur guide des traductions françaises courantes ; plusieurs d'entre elles ont également connu au moins une révision, par exemple la *Bible de Jérusalem* (1956, 1973 et 1998), la *Traduction des moines de Maredsous* (1950 et 1968), la *Bible en français courant* (1971 et 1996) et la *Traduction Œcuménique de la Bible* (1977 et 1988). Encore cet ouvrage ne regroupe-t-il que les versions comportant la traduction de la Bible entière : les essais portant sur des livres ou groupes de livres isolés, comme la traduction des *Cinq Rouleaux* par Henri Meschonnic (1986) ou celle des Évangiles par Sœur Jeanne d'Arc (1992) n'ont donc pas été retenus. Ainsi, il nous semble possible d'estimer à au moins une vingtaine le nombre des versions françaises de la Bible entière ou en partie aujourd'hui accessibles au public français.

Quelques dates importantes de la Bible en milieu francophone

I ^{er} -V ^e siècles	Les habitants de la Gaule sont latinisés par les Romains.
V ^e -XII ^e siècles	La Bible existe en traduction latine, dans une version dite de la « Vulgate ». L'usage en est réservé au clergé, et le peuple l'entend de même en latin.
XII ^e siècle	Apparition des premiers textes bibliques en français (langue d'oïl).
XIII ^e -XVI ^e siècles	Adaptations de l'histoire de la révélation biblique ; quelques traductions des Psaumes, des Évangiles et des Épîtres.
XVI ^e siècle	La Bible entière traduite pour la première fois en français :
1530	<i>La Bible de Lefèvre d'Étaples</i> (Anvers). Traduction à partir du latin.
1535	<i>La Bible d'Olivétan</i> (Neuchâtel). Traduction à partir de l'hébreu et du grec. Ces deux traductions sont en français de l'époque.
1555	<i>La Bible de Castellion</i> (Bâle).
1566	<i>La Bible de René Benoist</i> (Paris).
1578	<i>La Bible de Louvain</i> : le prototype des Bibles catholiques romaines.
1588	<i>La Bible de Genève</i> : le prototype des Bibles francophones protestantes.
1667	<i>Le Nouveau Testament de Mons</i> .
1672-93	<i>La Bible de Lemaître de Sacy/Port-Royal</i> (réédition 1990).
1678	Avec la révocation de l'édit de Nantes, les protestants perdent le droit d'imprimer leurs textes religieux, chose qui implique également l'interruption de toute publication des traductions françaises de la Bible. Les réformés sont donc forcés de trouver leurs écrits à l'étranger :
1707	<i>La Bible de David Martin</i> (Amsterdam).
1744	<i>La Bible de Jean-Frédéric Ostervald</i> (Neuchâtel).
1799-1804	Sous le Consulat, les protestants peuvent reprendre l'impression biblique.
XIX ^e siècle	Le siècle des sociétés bibliques.
1880	<i>La Bible de Louis Segond</i> (Oxford).
1894-1904	<i>La Sainte Bible d'Augustin Crampon</i> (Paris) est la première Bible catholique à être traduite à partir des textes originaux hébreu et grec.
1899-1905	<i>La Bible du Rabinat</i> (révisée en 1973).
XX ^e siècle	Se manifeste un développement qualitatif et quantitatif, qui fait naître des versions interconfessionnelles, laïques, missionnaires, telles que :
1950	<i>La Bible des moines de Maredsous</i> (révisée en 1968).
1956	<i>La Bible de Jérusalem</i> (révisée en 1973 et 1998).
1956-1959	<i>L'Ancien Testament de la Bibliothèque de la Pléiade</i> .
1969-1974	<i>La Bible traduite par Pierre de Beaumont</i> (révisée en 1981).
1971	<i>Le Nouveau Testament de la Bibliothèque de la Pléiade</i> .
1971	<i>Le Nouveau Testament en français courant</i> (révisée en 1996).
1972	<i>Le Nouveau Testament de la Traduction Œcuménique de la Bible</i> (1988).
1973	<i>La Bible d'Émile Osty</i> .
1975	<i>L'Ancien Testament de la Traduction Œcuménique de la Bible</i> (1988).
1977	<i>La Traduction liturgique</i> (avec le Nouveau Testament entier en 1993).
1978	<i>La Bible à la Colombe</i> , version révisée de la <i>Bible de Segond</i> .
1982	<i>La Bible en français courant</i> (révisée en 1997).
1985	<i>La Bible d'André Chouraqui</i> .
1986-	<i>La Bible d'Alexandrie</i> . Traduction en cours de la Septante en français.
1994	<i>La Bible des communautés chrétiennes</i> (1998 pour la <i>Bible des peuples</i>).
2001	<i>La Bible, Nouvelle traduction</i> . Bayard et Médiaspaul.
2002	Une nouvelle révision de la <i>Bible Segond</i> .

3 Le corpus

3.1 Présentation des traductions françaises étudiées

Dans cette partie, nous proposons une présentation plus détaillée des sept traductions françaises étudiées par rapport à celle qui a été offerte dans l'introduction de ce travail. Nous entendons ainsi développer ici quelques caractéristiques déjà abordées, tout en fournissant un certain nombre de renseignements supplémentaires concernant les circonstances dans lesquelles ont été conçus les différents projets de traduction.

Les versions examinées sont présentées suivant l'ordre alphabétique des abréviations, la plus récente datant de 2001, à savoir la *Bible, Nouvelle Traduction* (BB), et la plus ancienne de 1968, à savoir la *Traduction par les moines de Maredsous* (BM). La plupart de ces versions, c'est-à-dire la *Bible de Jérusalem* (BJ), la *Bible en français courant* (BFC), la *Traduction Œcuménique de la Bible* (TOB) et la *Traduction par les moines de Maredsous*, ont été l'objet d'au moins une révision ou d'une nouvelle traduction ; en ce cas, la version la plus récente a toujours été retenue dans notre étude.

Les articles sont à lire selon le schéma suivant : tout d'abord le titre, suivi entre parenthèses de l'abréviation avec laquelle la traduction est désignée par la suite dans ce travail ; les années indiquent finalement l'année de parution de la traduction ; celle-ci ne correspond pas toujours à l'année d'édition qui figure dans la bibliographie. Dans le cas où plusieurs dates sont présentes, la plus ancienne indique l'année de la première traduction, alors que les autres précisent les années où sont parues les retraductions/révisions.

3.1.1 *La Bible, Nouvelle traduction* (BB) 2001

Issu d'une idée de Frédéric Boyer et Marc Sevin, ce travail collectif regroupe une équipe d'exégètes et d'écrivains de différentes nationalités francophones, dont le désir principal est de « répondre à [la] nécessité [de] confronter les littératures de la Bible aux littératures françaises contemporaines » (BB 2001, p. 23, préface par Boyer). Surnommée « La Bible des poètes », cette traduction diffère donc des autres versions françaises par l'importance accordée à l'effort du traducteur écrivain par rapport à celui du traducteur exégète dans chaque paire de traducteurs lors du transfert des livres bibliques vers le français. Ce souci à l'égard du texte d'arrivée se fait remarquer sur plusieurs niveaux linguistiques, par exemple dans le vocabulaire et l'organisation phrastique, dans la mesure où « [c]ette traduction veut dépasser la tentation littéraliste, le calque archaïsant ou la seule traduction étymologique pour tenter chaque fois une solution personnelle contemporaine, qui retourne à la source du texte en même temps qu'elle propose une façon d'« habiter » le texte, de le faire entendre » (BB 2001, p. 24, préface par Boyer).

Grâce à une mise en page simple et à un paratexte réduit, à savoir l'indication dans la marge des chapitres et des versets, d'une part, et l'absence de sous-titres et le rejet des notes à la fin du volume, d'autre part, la version de la BB oriente l'attention du lecteur davantage vers le texte propre. La lecture est encouragée par la commission doctrinale des Évêques de France, bien qu'elle précise que la BB ne peut faire l'objet d'une utilisation liturgique. De même, si le résultat du projet est généralement apprécié, certains inconvénients sont toutefois signalés :

Écrite dans une langue résolument contemporaine, elle rend des couleurs aux mots de la Bible et cherche à honorer les différents styles qui y sont représentés. On regrette cependant que les droits de l'intertextualité biblique y soient souvent méconnus et que la traduction des synoptiques soit si disparate. (Auwers 2001, p. 536)

La BB existe actuellement dans une seule édition, qui, outre la traduction de la Bible, comporte un petit avertissement, suivi d'une longue introduction dans laquelle Boyer retrace les origines de la traduction biblique en France et développe les principes suivis lors de l'élaboration de cette nouvelle version. Les auteurs des traductions qui nous concernent dans la présente étude sont les suivants : Marie-Andrée Lamontagne et André Myre (L'Évangile de Matthieu), Emmanuel Carrère et Hugues Cousin (L'Évangile de Marc), Pascal Monnier et Pierre Létourneau (L'Évangile de Luc), ainsi que Florence Delay et Alain Marchadour (L'Évangile de Jean).

3.1.2 *La Bible en français courant (BFC) 1971, 1996*

Née d'une initiative protestante, la BFC se développe ensuite en un projet interconfessionnel sous la direction de Margot. En suivant les idées du traductologue américain Nida (1964, 1969), connu notamment pour ses apports dans le domaine de la traduction missionnaire, le texte de départ est rendu « au moyen de termes et de tournures qui sont d'un emploi courant aujourd'hui » (BFC 1996, p. 2). Afin de faciliter encore la compréhension du texte, un certain nombre de principes et de règles rédactionnelles ont été adoptés. Par exemple, l'usage de phrases courtes, comprenant au plus une seule proposition subordonnée, la redistribution de l'information selon un ordre logique, à savoir le plus souvent chronologique, et l'explicitation de plusieurs choses qui ont été évidentes pour les premiers lecteurs, telles que certaines précisions géographiques, historiques, etc. L'ambition des traducteurs de la BFC est donc d'« aider le lecteur à découvrir *ce qui est dit* dans le texte biblique... tandis que les autres versions... sont plutôt formulées de manière à montrer *comment cela est dit*. » (Bogaert 1991, p. 244). En adoptant un niveau de langage « courant », la BFC tend également à « suivre l'exemple des auteurs eux-mêmes, puisqu'ils ont employé la langue courante de leur époque. »²⁷ (BFC 1996, p. 2), d'autant

²⁷ La communauté scientifique n'est cependant pas unanime à cet égard. Voir par exemple l'article de Lars Rydbeck (1998), dans lequel l'helléniste suédois développe ses idées, selon

plus qu'elle encourage à la lecture biblique un public dont la langue maternelle n'est pas forcément le français.

La première édition du Nouveau Testament date de 1971, suivie en 1982 par la version complète de la Bible, ainsi qu'une révision en 1996. Elle comporte des introductions rédigées par François Tricard et Hugues Cousin et quelques annexes ; les notes sont cependant absentes, ainsi que l'indication des noms des traducteurs. Elle existe sous forme informatisée, en poche illustrée et constitue avec la TOB l'une des traductions françaises de référence dans la version interlinéaire grec-français du Nouveau Testament élaborée par Carrez (1993).

3.1.3 *La Bible de Jérusalem (BJ) 1956, 1973, 1998*

Dans la conviction que « les catholiques français avaient besoin d'une Bible et qu'avec elle ils pourraient revenir à une lecture plus régulière de l'Écriture sainte » (Auwers et coll. 1999, p. 31), le Père Thomas-Georges Chiffлот, un dominicain, prit en 1945 contact avec l'École biblique de Jérusalem, centre de recherche fondé en 1890 et spécialisé dans les études scientifiques sur la Bible. Ce fut le premier pas d'un projet qui, regroupant 33 exégètes français et belges, ainsi qu'un certain nombre d'écrivains de renom, résulta en une première édition complète de la Bible en 1956, sous le titre *La Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'École de Jérusalem*. La composition de l'équipe de travail reflète les principes suivis lors de l'élaboration de la traduction, c'est-à-dire, d'un côté la fidélité au texte de départ et, de l'autre côté, « 'la préoccupation de rendre en français la beauté et la variété des livres bibliques' » (Auwers et coll. 1999, p. 32). Une certaine diversité s'y manifeste pourtant quant à quelques termes et expressions qui reviennent à plusieurs reprises dans l'original. L'une des tâches du comité de direction lors des révisions ultérieures, d'abord en 1973 et ensuite en 1998, fut d'uniformiser la traduction. Avec les révisions s'annonce également un retour à la littéralité, signalé par ailleurs dans l'avertissement de la dernière édition : « on a préféré la fidélité au texte à une qualité littéraire qui ne serait pas celle de l'original. » (BJ 1998, p. 13)

Selon la maison d'édition Le Cerf, la BJ présente une vente annuelle de 60 000 exemplaires par an en France. La traduction existe dans plusieurs éditions différentes. D'une part, on compte les versions qui comportent des introductions rigoureuses précédant chaque livre ou groupe de livres bibliques, et dans lesquels le texte traduit se voit accompagné de notes détaillées. D'autre part, le public a accès à des versions de poche, ainsi qu'à une version sur support informatique. Le comité de direction originel se compose de R. De Vaux, P. Benoit, Mgr L. Cerfeux, Chanoine E. Osty, A. Robert, J. Huby, P. Auvrey, E. Gilson, H.-I. Marrou, G. Marcel, A. Béguin et M. Carrouges. L'auteur exact de

lesquelles le langage du Nouveau Testament ne serait pas nécessairement à considérer comme populaire. Voir p. 42.

la traduction d'un livre biblique spécifique n'est pas toujours signalé ; pour les livres qui nous concernent dans la présente étude, sont indiqués les traducteurs de l'Évangile selon Marc (J. Huby) et l'Évangile selon Jean (D. Mollat) pour la première édition (1956).

3.1.4 La Traduction par les moines de Maredsous (BM) 1950, 1968

Avec la parution entre 1949-50 de la *Bible de Maredsous*, le Père Georges Passelecq, moine bénédictin de l'Abbaye de Maredsous en Belgique, qui est le maître d'œuvre de la traduction originale, désire inciter les catholiques à la lecture personnelle des textes bibliques. Cette première traduction, qui jouit par ailleurs d'un grand succès, connaît ensuite une révision et correction en 1968 par une équipe de moines de Maredsous avec l'assistance de moines français de Hautecombe. Toutefois, les modifications touchent surtout l'Ancien Testament, qui est mis à jour pour prendre en compte les acquis des recherches bibliques et des découvertes archéologiques. Par contre, la différence la plus importante entre la traduction originelle du Nouveau Testament et sa révision concerne les adresses à Dieu, qui, tout comme dans l'AT, passent du « vous » au « tu ».

Le niveau de langage adopté est celui de la simplicité et de l'élégance. Cela correspond au souci principal de la BM, qui est d'offrir un texte facilement accessible à un grand public, sans pour autant tomber dans la paraphrase. Cette élégance s'exprime également à travers le vocabulaire, riche et varié : les traducteurs préfèrent en effet satisfaire à « l'exigence » de la tradition littéraire française, selon laquelle il faut éviter la répétition, au détriment de la concordance (Bladh 2000). Un certain effort a également été fait pour l'adapter à la lecture à haute voix, afin qu'elle convienne à la liturgie.

Afin d'encourager encore la diffusion, on lance en 1977 une édition de poche « promotion ». Et récemment, enrichie de nombreuses notes, explications et introductions aux livres bibliques, une nouvelle édition paraît en 1997, la *Bible pastorale*. La traduction est la même que pour la version de 1968, mais elle présente certaines différences quant à la mise en page. En ce qui concerne l'édition qui contient seulement le Nouveau Testament, le nombre de sous-titres est assez restreint ; les péripécies importantes sont en revanche signalées par la mise en gras de certains mots du texte. De même, les versets sont indiqués en marge, alors que les notes sont placées en fin de volume, dans un chapitre à part. L'introduction présente le contenu du Nouveau Testament, mais ne consacre aucune remarque aux principes de la traduction, ni aux traducteurs. La BM est également accessible sur support informatique, notamment grâce aux importantes recherches maredsoliennes dans ce domaine ; voir par exemple leur site Internet <http://www.cibmaredsous.be> .

3.1.5 *La Bible de la Bibliothèque de la Pléiade (BP) 1971*

Avec l'entrée de la Bible dans la prestigieuse collection de la Bibliothèque de la Pléiade, en 1956 et 1961 pour les deux volumes de l'Ancien Testament et en 1971 pour le Nouveau²⁸, les écrits fondamentaux du christianisme sont présentés au public français dans une version qui se veut délibérément non confessionnelle. La traduction de l'Ancien Testament fut confiée au grand bibliste Édouard Dhorme, futur professeur au Collège de France, membre de l'Institut et futur professeur d'hébreu à la Sorbonne. Par contre, la traduction du Nouveau Testament est l'œuvre d'un poète, Jean Grosjean, épaulé dans son travail par Michel Leturmy et Paul Gros. La BP tente d'atteindre une grande homogénéité de vocabulaire ; d'une part, par l'usage d'un même mot français pour rendre un même mot grec, et d'autre part, par l'emploi de mots de la même famille en français pour traduire les mots de la même famille en grec. Les traducteurs désirent également faire ressortir les différences stylistiques des auteurs néotestamentaires : « Il importait beaucoup de garder ce ton des originaux dont les significations sont souvent plus capitales que celles mêmes des idées. » (BP 1994, p. 16, introduction par Grosjean). Finalement, ils font un effort pour éviter les mots français considérés comme par trop ecclésiastiques, pour rendre certains mots grecs qui, selon eux, à l'époque « n'avaient de sens religieux que pour la première fois » (*ibid.*).

Afin d'encourager une lecture continue, la BP a préféré une mise en page sobre, comportant seulement l'indication des chapitres (par des chiffres romains) et des versets (par un passage à la ligne). D'autre part, chaque livre biblique est doté d'une brève introduction, ainsi que d'une notation abondante d'ordre philologique, littéraire, historique et géographique : d'où l'intérêt scientifique de cette version qui est d'ailleurs particulièrement appréciée par les spécialistes.

3.1.6 *La Traduction liturgique de la Bible (TLB) 1977*

Véritable « Vulgate française » selon Henri Delhougne de l'Abbaye de Clervaux au Luxembourg (TLB 1997, p. 5, avant-propos), la *Traduction liturgique de la Bible* est la seule traduction française à être approuvée par l'autorité de l'Église catholique, et, par conséquent, la seule version française à pouvoir servir à la fois à la lecture personnelle, à l'étude théologique et à la liturgie des pratiquants catholiques francophones. La TLB est le fruit d'un travail collectif, en ce sens que la traduction de chaque texte a été assurée par une équipe de spécialistes possédant des compétences diverses : exégètes, hommes et femmes de lettres, hommes de terrain engagés dans la pastorale. La composition de l'équipe reflète parfaitement l'ambition tripartite de la TLB, qui est de satisfaire aux exigences de la fidélité aux textes originaux hébreux et grecs, l'adoption d'un registre de

²⁸ Outre la traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Bibliothèque de la Pléiade propose également une version française des *Écrits apocryphes chrétiens*, élaborée par François Bovon et Pierre Geoltrain (1997).

langage digne de la liturgie de la messe et la compréhension à l'audition dans une assemblée liturgique (Auwers et coll. 1999, p. 94).

Les premiers textes à être traduits sont ceux qui figurent dans les lectionnaires, soit un cinquième de l'Ancien Testament et trois quarts du Nouveau, ainsi que le Psautier entier. Ils paraissent rassemblés dans une « Bible de la liturgie » en 1977. Cette version est ensuite complétée par la traduction intégrale du Nouveau Testament en 1993, élaborée par le Père Claude Wiéner et quelques collaborateurs. La traduction des 21 000 versets qui manquent pour l'Ancien Testament est actuellement en cours. Quatre versions de la TLB sont disponibles aujourd'hui, comportant, selon l'édition, outre la traduction, des introductions et des notes (préparées par l'Abbaye de Clervaux), un lexique (réalisé par le Centre Informatique et Bible de l'Abbaye de Maredsous), un historique de la sainteté chrétienne et des tables liturgiques et historiques. A part les dirigeants de cette traduction, à savoir le dominicain Jean-Marie Hum et Claude Wiéner de la Mission de France, les noms des nombreux traducteurs et réviseurs ne sont pas signalés.

3.1.7 La Traduction Œcuménique de la Bible (TOB) 1977, 1988

Grâce notamment au développement des sciences bibliques, aux progrès du mouvement œcuménique et à la nécessité d'une Église chrétienne unie face à la mission et à l'évangélisation, l'élaboration d'une première traduction inter-confessionnelle²⁹ de la Bible a pu commencer à partir de 1963, année où les Éditions du Cerf, du côté catholique, et les Sociétés bibliques, du côté protestant, ont donné leur accord pour en assurer la publication. Œuvre œcuménique, la TOB réunit les trois plus grandes confessions chrétiennes, malgré une contribution limitée de la part des orthodoxes. Car, faute d'un nombre suffisant d'exégètes, ces derniers ont dû refuser le travail directement lié à la traduction et à l'annotation, réduisant ainsi leurs apports à faire des remarques sur les textes traduits. Deux exigences principales ont été tenues en compte, concernant d'une part la rigueur scientifique du projet, et d'autre part, « la nécessité d'un travail véritablement commun pour chacun des livres bibliques » (TOB 2000, p. 8, la présentation). La première est assurée par le recours aux meilleures éditions critiques actuelles des textes originaux. La seconde par la composition œcuménique de l'équipe des traducteurs, aidés dans leur travail par quatre coordinateurs, protestants et catholiques. Compte tenu de toutes les personnes auxquelles la première traduction a été soumise – des lecteurs, théologiens spécialistes ou non, d'Europe ou d'outre-mer, des réviseurs littéraires et

²⁹ Deux autres tentatives de traduction œcuménique ont précédé celle de la TOB, d'abord au XVII^e siècle celle du théologien catholique Richard Simon de la Congrégation de l'Oratoire, et ensuite, au XIX^e siècle, celle du Société nationale pour une traduction nouvelle des Livres saints en langue française : « Cependant, les conditions n'étaient pas encore réunies pour le succès de telles entreprises. » (TOB 1998, p. 7, présentation).

liturgiques, les membres des Comités de coordination du Nouveau Testament et de l'Ancien, ainsi que les responsables de l'Alliance Biblique Universelle et du Secrétariat français pour l'Unité des chrétiens – les traducteurs ont bénéficié d'au moins une centaine d'avis. Cette traduction scientifique, littérale et traditionnelle, qui aspire à la concordance, a connu un grand succès, en dépit d'une certaine inégalité sur le plan de la qualité littéraire, signalée entre autres par Auwers et collaborateurs (1999, p. 49).

Après la publication du Nouveau Testament en 1972, ensuite de l'Ancien Testament en 1978, la TOB existe depuis 1987 en un seul volume, révisée en 1988. Plusieurs éditions sont accessibles, avec annotation complète, réduite ou inexistante. Il existe également une version sur support informatique, ainsi qu'une concordance (réalisée par le Centre Informatique et Bible de l'Abbaye de Maredsous). Absente dans les éditions de poche, la liste énumérant l'ensemble des membres du comité fondateur, du comité d'édition, des conseillers et des collaborateurs, regroupe 138 noms.

3.2 Remarques sur le texte de départ

3.2.1 Précisions méthodologiques

Nous l'avons déjà indiqué en note dans l'introduction : la version du texte de départ sur laquelle se basent les traductions étudiées n'est que rarement signalée dans la préface (BFC). Ainsi, il n'est souvent pas possible d'établir le texte de départ exact pour chaque traduction. Cependant, il nous semble que la plupart des traductions se servent aujourd'hui de la dernière édition, en l'occurrence la vingt-septième³⁰, de la version de Erwin Nestle et Kurt Aland, étant donné

³⁰ Le texte de la 26^e (1979) et de la 27^e édition (1984) est le même, mais l'apparat critique a été profondément révisé. En revanche, un nombre important de changements dans le texte même ont été faits depuis la 25^e édition (1963). En ce qui concerne les participes grecs du corpus étudié, huit cas ont été répertoriés où l'apparat critique de la 27^e édition (1984) signale une différence par rapport à la 25^e édition (1963). Trois fois, en Mt 27:3, 54 et Jn 21:4, les deux versions diffèrent quant à la forme aspectuelle du participe (la variante de la 27^e édition (1984) citée en premier, suivie par la variante de la 25^e édition (1963)) : παραδιδούς (fr. *livrant*) (NA27) – παραδούς (fr. *ayant livré*) (NA25) en Mt 27:3 ; γενόμενα (fr. *étant arrivés*) (NA27) – γινόμενα (fr. *arrivant*) (NA25) en Mt 27:54 ; γενομένης (fr. *étant arrivé*) (NA27) – γινομένης (fr. *arrivant*) (NA25) en Jn 21:4. Une fois, en Mc 15:1, il est question d'une différence lexicale : ποιήσαντες (fr. *ayant fait*) (NA27) – ετοιμάσαντες (fr. *ayant préparé*) (NA25). Une autre fois, en Mc 15:22, il s'agit d'une variation de cas : μεθερμηνευόμενον (fr. *traduit par acc.*) (NA27) – μεθερμηνευόμενος (fr. *traduit par nom.*) (NA25). Finalement, on compte trois occurrences, en Lc 23:39, Lc 24:52 et Jn 19:24, où la 27^e édition (1984) met le participe dans le texte, alors que la 25^e édition (1963) l'omet : λέγων (fr. *disant*) en Lc 23:39 ; προσκυνήσαντες αὐτόν (fr. *s'étant prosternés devant lui*) en Lc 24:52 et λέγουσα (fr. *disant*) en Jn 19:24. Néanmoins, étant donné le nombre relativement peu élevé de ces discordances, l'étude quantitative ne rend pas compte des éventuelles variations qu'elles ont pu susciter. Par contre, elles ne sont bien évidemment pas négligées

qu'elle constitue la critique textuelle qui fait autorité³¹. Cette version comporte une reconstitution du texte grec néotestamentaire selon les manuscrits les plus sûrs avec indication en notes des leçons déviantes les plus importantes³².

La version interlinéaire grec/français de Carrez (1993), qui se base sur la troisième édition du Nouveau Testament (GNT) d'Aland, Matthew Black, Carlo Martini, Bruce M. Metzger et Allen Wikgren³³, constitue un outil de travail quasiment indispensable pour tout travail portant sur la traduction biblique en langue française. C'est pourquoi elle figure dans les exemples du présent ouvrage : en présentant au lecteur une traduction morphématique, nous espérons ainsi que nos raisonnements gagneront en clarté.³⁴ Dans la mesure où la traduction de Carrez « n'est ni une stylistique, ni une grammaire » (Carrez 1993, préface), les correspondants français ne sont pas toujours unanimes pour un même mot ou une même forme grammaticale du texte de départ. C'est la raison pour laquelle sa traduction subit parfois des modifications dans nos exemples. Par exemple, les participes grecs sont toujours désignés par des participes français, alors que la version de Carrez les traduit parfois par des gérondifs.

dans les discussions des exemples particuliers. Signalons tout de même que la BM (1950, 1968) et la TLB (1970-77), ainsi que les premières traductions de la BJ (1956) et la BFC (1971), ont en effet été traduites/révisées bien avant la parution de la 26^e édition (1979) de Nestle-Aland.

³¹ C'est notamment l'avis de Dominique Barrios-Delgado, directrice littéraire aux éditions du Cerf, qui, dans une lettre datée le 9 novembre 1999, nous a informée que, à sa connaissance, « toutes les traductions françaises et en tout cas la *T.O.B.* et *La Bible de Jérusalem* utilisent le texte grec édité par Kurt Aland et alii et l'American Bible Society. »

³² Il arrive parfois que certaines variations entre les traductions françaises étudiées dépendent de l'usage de différentes leçons en tant que texte de départ. Cf. note 30.

³³ Le *Greek New Testament* ne présente aucune différence par rapport à la version Nestle-Aland quant au texte grec. Par contre, la mise en page et la rédaction de l'apparat critique diffèrent selon la visée des deux éditions. Destiné aux traducteurs, le GNT restreint son appareil critique pour ne traiter que de certains passages choisis ; cependant, l'information sur la tradition textuelle de ces passages est aussi complète que possible. Le *Novum Testamentum Graece* (la version Nestle-Aland), en revanche, cherche à fournir au lecteur la critique de l'ensemble de la tradition textuelle. Par conséquent, son appareil critique est plus extensif, en particulier pour ce qui est de la transmission du texte dans la période ancienne, mais pas aussi exhaustif dans les détails.

³⁴ En ce qui concerne les participes du corpus étudié, il s'avère cependant que, une fois, le texte grec de Carrez (1993) diffère de celui de Nestle-Aland (1984). Au verset Lc 22:44, Nestle-Aland met le participe pluriel du nominatif καταβαίνοντες (fr. *tombant*), tandis que Carrez met le participe singulier du génitif καταβαίνοντος (fr. *tombant*).

3.2.2 Quelques caractéristiques de l'échantillon étudié³⁵

Le statut du récit de la Passion est particulier, notamment en raison de la place importante et, en un sens, disproportionnée, que tient ce passage dans chacun des quatre Évangiles (Vanhoye 1981), ainsi que dans la vie des chrétiens :

Dire que les festivités pascales sont le centre de l'année ecclésiastique, cela n'est pas assez ; elles sont et le foyer où tout converge, et la source de laquelle tout découle. (Louis Bouyer 1957, p. 9)

Comme l'affirme, entre autres, Vanhoye, il est notoire qu'une place tellement importante soit vouée à une thématique si douloureuse, au lieu de focaliser davantage sur les aspects « positifs » de l'existence de Jésus : dans sa vie publique, notamment « son succès auprès des foules, son enseignement lumineux et rempli d'autorité, la façon dont il avait organisé ses disciples et, d'autre part, les apparitions du ressuscité et les pouvoirs confiés à l'Église » (Vanhoye 1981, p. 13). Cependant, c'est justement grâce à cette insistance sur les aspects meurtrissants de la vie de Jésus – contradiction et souffrance – dans la lumière de la Résurrection, qu'il est montré que « la Passion, en réalité, n'était pas une défaite, mais un combat victorieux, accomplissement réel du dessein de Dieu » (Vanhoye 1981, p. 13).

De plus, la rédaction du récit de la Passion jouit d'une homogénéité exceptionnelle dans les quatre évangiles : même Jean, qui en général diffère de façon considérable par rapport aux synoptiques, choisit les mêmes épisodes et la même ordonnance générale de la narration que les trois autres évangélistes ; notons toutefois que la Cène est absente dans le quatrième évangile.

Néanmoins, chacun des évangélistes apporte ses particularités à sa version de la Passion. Ainsi, la version de Matthieu peut être caractérisée comme un « récit destiné à une assemblée de croyants » (Vanhoye 1981, p. 18, en citant Xavier Léon-Dufour (1960, p. 1475)) ; le récit de la Passion selon Marc comme « la proclamation des faits » (Vanhoye 1981, p. 17) ; la rédaction lucanienne comme « l'attachement du disciple » (Vanhoye 1981, p. 18), vu l'insistance attribuée à l'innocence de Jésus et à l'omission de certains détails offensants ou cruels, en dépit de sa préoccupation de correctement rendre compte des faits et de composer un récit bien mené. Enfin, Jean met en relief la portée symbolique du passage et sa profonde signification théologique (La Potterie 1981, pp. 65s).

³⁵ Cette partie se base avant tout sur l'ouvrage de Albert Vanhoye, Ignace de La Potterie, Christian Duquoc et Étienne Charpentier (1981). Pour des études portant sur la narrativité du passage, consulter Claude Chabrol et Louis Marin (1974), ainsi que les contributions de Paul Ricœur, Paul Beauchamp, Paul Corset, Jean Delorme, Jean Calloud, François Genuyt, Jean-Noël Aletti, Cécile Turiot, Antoine Delzant et Edgar Haulotte dans deux numéros de la revue *Recherches de science religieuse* (1985 (73/1-2)) consacrés à la « Narrativité et théologie dans les récits de la Passion ». Pour une analyse littéraire et critique historique du récit de la Passion des quatre Évangiles, voir, par exemple, l'ouvrage de Wolfgang Reinbold (1994).

Finalement, si le récit de la Passion présente un intérêt en raison de son importance exégétique et théologique, le choix d'en faire l'échantillon étudié ici s'explique aussi par la présence d'un nombre important de participes, sans doute dû à son caractère narratologique homogène (récit, peu de discours). De même, on peut supposer qu'il soit l'objet d'une attention particulière de la part des traducteurs dans la mesure où il est lu à haute voix dans la liturgie pendant la semaine sainte.

3.3 Les outils de recherche sur support informatique utilisés

Il existe aujourd'hui un grand nombre d'outils de recherche sur support informatique spécialisés dans les travaux portant sur le texte biblique, aussi bien pour ce qui est de sa forme dans la langue originale, qu'en traduction. Suit ci-dessous un bref parcours des logiciels utilisés dans cette étude ; ils nous ont tous considérablement facilité la tâche.

En ce qui concerne le développement des programmes voués au texte grec, les États-Unis répondent des progrès principaux. Le logiciel le plus connu est sans doute GRAMCORD, qui permet des recherches avancées jusqu'au niveau de la phrase³⁶. Pour un chercheur qui s'intéresse en revanche au niveau supérieur, c'est-à-dire le texte, il n'y a pas encore de programme convenable commercialisé, au moins à notre connaissance. Étant donné que l'analyse du discours est un domaine de recherche en forte progression, Porter a lancé le projet *Open Text*. Avec ce logiciel, qui ultérieurement sera proposé au libre accès sur Internet, il est possible d'avoir un aperçu global, grâce à un système de « plotting »³⁷.

En dépit de la grande dominance américaine dans ce secteur, le public francophone n'est toutefois pas négligé, surtout grâce aux travaux du Centre Informatique et Bible de l'Abbaye de Maredsous en Belgique. Sous la direction du frère Poswick, le CIB a développé un certain nombre d'outils de recherche, par exemple des concordances pour la *Bible des moines de Maredsous* et pour la *Traduction Œcuménique de la Bible*.

Finalement, nous nous sommes servie de la version française du support informatique *The On-line Bible*, à savoir *la Bible On-line*. Le grand avantage de ce Cd-rom, qui contient trois traductions françaises (BFC, BJ (la révision de 1973) et TOB), est qu'il permet d'aligner les textes deux par deux.

³⁶ Deux sites Internet, writing.berkeley.edu/chorus/bible/ et gramcord.org/mac/endorese.html, proposent une présentation plus détaillée et fournissent également des évaluations de la majorité des logiciels actuellement accessibles sur le marché américain.

³⁷ Le projet est présenté plus en détail sur le site Internet www.opentext.org. Nous tenons à remercier professeur Porter ainsi que son collaborateur Matthew Brook O'Donnell de nous avoir offert l'accès à cet outil de recherche.

3.4 L'organisation de la base de données

Grâce au logiciel *Microsoft Access*, les valeurs des 603 entrées, à savoir l'ensemble des occurrences des participes du grec de la koinè dans l'échantillon étudié (Mt 26-28, Mc 14-16, Lc 22-24 et Jn 18-21), ont pu être organisées dans une base de données maniable, qui peut être consultée sur Internet <http://www.fraitas.se/ebladh/>. Une illustration de l'organisation de cette base de données est proposée dans les Tableaux 1-4³⁸.

3.5 L'évaluation des résultats quantitatifs

Dans la mesure où cette étude offre une place importante aux données numériques, un diagramme présentant la répartition des équivalents dans les sept traductions étudiées figure en début de chaque chapitre (8-13) dans la quatrième partie où sont présentés les résultats de l'examen empirique.

Pour ne pas rester « au stade de l'impression et de l'approximation » (Jean-Marc Cohen 1949, p. 83, cité dans Klum 1961, p. 42), nous avons voulu vérifier si les résultats obtenus dans notre enquête sont statistiquement significatifs. Toutefois, vu que nos compétences en la matière sont limitées³⁹, nous nous sommes servie de l'une des méthodes les plus simples, à savoir le test χ^2 ; pour une description de ce test, voir par exemple Charles Muller (1973) ou Svante Körner et Lars Wahlgren (1998)⁴⁰.

³⁸ Dans le chapitre 7, l'ensemble des formes sémiotiques des équivalents français répertoriés, ainsi que les valeurs liées au mode et au temps, sont présentées de manière exhaustive.

³⁹ A ce sujet, nous nous joignons à Klum (1961) qui, dans un chapitre introducteur dans sa thèse *Verbe et adverbe*, avertit son lecteur qu'il ne s'attende pas « à voir traiter ici les données linguistiques selon les exigences rigoureuses des statisticiens ou des statisticiens-linguistes comme Giraud, Herdan ou Whatmough ; nous n'avons ni la compétence ni les matériaux pour le faire » (Klum 1961, p. 42).

⁴⁰ Le test χ^2 sert à analyser des fréquences absolues, à travers une comparaison entre les fréquences répertoriées et les fréquences attendues suivant l'hypothèse zéro. L'hypothèse zéro implique qu'il n'y a pas de différence entre les fréquences répertoriées, c'est-à-dire, dans notre cas, que la répartition des équivalences dans les traductions étudiées est la même. Pour vérifier ou falsifier l'hypothèse zéro, en l'occurrence déterminer si les traductions se ressemblent ou se distinguent les unes des autres, la valeur calculée (χ^2) est comparée à une valeur critique de différentes probabilités (5, 1 ou 0,1%). Si cette valeur calculée excède la valeur critique, l'hypothèse zéro doit être rejetée, puisque cela veut dire qu'il y a une différence significative entre les populations examinées.

Dans ce travail, nous nous sommes servie de deux degrés de libertés, puisque seulement deux catégories (les omissions, les participes, les verbes fléchis en proposition principale, etc.) de deux traductions sont comparées à la fois. Cela dépend du fait que cette méthode évaluative ne permet de déterminer que s'il y a une différence en général et non dans quelle catégorie particulière se présente la différence. Ainsi, pour avoir une probabilité de 5%, la valeur critique utilisée a été 3,84.

Tableau 1 Organisation de la base de données : catégories et valeurs liées au texte de départ

Catégorie	Valeur	Catégorie	Valeur
Verset	Mt 27:50, Mc 14:44, etc.	Aspect	Présent, aoriste, parfait ou futur.
Participe grec	κράξας, παραδιδούς, etc.	Voix	Actif, passif ou moyen.
Lemme (La forme verbale à l'infinitif)	κράζειν, παραδιδόναι, etc.	Fonction	Substantivé, épithète, attribut du c.o.d. des verbes de perception, périphrastique, apposé, génitif absolu
Cas	Nominatif, accusatif, vocatif, génitif ou datif.	Temps du verbe fléchi	Présent, imparfait, aoriste, parfait, plus-que-parfait ou futur.
Genre	Masculin, féminin ou neutre.	Position du participe par rapport au verbe fléchi	Antéposé, postposé ou intercalé.
Nombre	Singulier ou pluriel.	Nombre de participes dans la phrase	1, 2, 3, 4, 5, etc.

Tableau 2 Organisation de la base de données : exemplification des valeurs liées au texte de départ

Verset	Participe grec	Lemme	Cas	Genre	Nombre	Aspect	Voix	Fonction	Temps du verbe fléchi	Position par rapport au verbe fléchi	Nombre de participe
Mt 27:50	κράξας	κράζειν	Nominatif	Masculin	Singulier	Aoriste	Actif	Apposé	Aoriste	Antéposé	1
Mc 14:44	παραδιδούς	παραδιδόναι	Nominatif	Masculin	Singulier	Présent	Actif	Substantivé	Pqpf	Postposé	2
Mc 14:44	λέγων	λέγειν	Nominatif	Masculin	Singulier	Présent	Actif	Apposé	Pqpf	Postposé	2

(i) Mt 27:50 ὁ δὲ Ἰησοῦς πάλιν κράξας φωνῆ μεγάλης ἀφήκεν τὸ πνεῦμα.

Mot à mot Le or Jésus de nouveau ayant crié voix forte rendit l' esprit.

(ii) Mc 14:44 δεδώκει δὲ ὁ παραδιδούς αὐτὸν σύσσημον αὐτοῖς λέγων· ὃν ἂν φιλήσω αὐτός ἐστιν

Mot à mot Avait donné or le livrant lui signe convenu à eux disant : Celui que – j'embrasserai, lui il est

Tableau 3 Organisation de la base de données : catégories et valeurs liées aux textes d'arrivée

Catégorie	Valeur	Catégorie	Valeur
BM	<i>poussa de nouveau un grand cri</i>	TOB	<i>criant de nouveau d'une voix forte</i>
FormeBM	Participe, gérondif, verbe fléchi (VFPP), proposition subordonnée circonstancielle, proposition subordonnée relative, etc.	FormeTOB	Participe, gérondif, verbe fléchi (VFPP), proposition subordonnée circonstancielle, proposition subordonnée relative, etc.
ModeBM	Indicatif, subjonctif, partici-pe, gérondif, impératif, infinitif.	ModeTOB	Indicatif, subjonctif, partici-pe, gérondif, impératif, infinitif.
TempsBM	Présent, imparfait, passé simple, etc.	TempsTOB	Présent, imparfait, passé simple, etc.
AspectBM	Accompli, inaccompli	AspectTOB	Accompli, inaccompli

Tableau 4 Organisation de la base de données : exemplification des valeurs liées aux textes d'arrivée

BM	FormeBM	ModeBM	TempsBM	AspectBM	TOB	FormeTOB	ModeTOB	TempsTOB	AspectTOB
<i>poussa de nouveau un grand cri</i>	VFPP	Indicatif	Passé simple	Accompli	<i>criant de nouveau d'une voix forte</i>	Participe	Participe	Présent simple	Inaccompli
<i>Le traître</i>	Substantif	-	-	-	<i>Celui qui le livrait</i>	Proposition relative	Indicatif	Imparfait	Inaccompli
<i>Ce</i>	Autres	-	-	-	<i>avait-il dit</i>	VFPP	Indicatif	Pqpf	Accompli

- (i) Mt 27:50 ὁ δὲ Ἰησοῦς πάλιν κράξας φωνῇ μεγάλη ἀφῆκεν τὸ πνεῦμα
 BM Cependant, Jésus poussa de nouveau un grand cri, et rendit l'âme.
 TOB Mais Jésus, criant de nouveau d'une voix forte, rendit l'esprit.

- (ii) Mc 14:44 δεδῶκει δὲ ὁ παραδιδούς αὐτὸν σύσσημον αὐτοῖς λέγων· ὃν ἂν φιλήσω αὐτός ἐστιν
 BM Le traître était convenu avec eux de ce signe : « Celui que j'embrasserai, c'est lui ;
 TOB Celui qui le livrait avait convenu avec eux d'un signal : « Celui à qui je donnerai un baiser, avait-il dit, c'est lui !

DEUXIEME PARTIE : CADRE THEORIQUE

4 Traductologie

Dans la présente partie, nous allons parcourir un certain nombre de théories et de notions ayant trait à la traduction, aussi bien en général que dans le domaine spécifique de la traduction biblique qui, grâce en partie aux travaux précurseurs de Nida (1964 et 1969 en collaboration avec Charles R. Taber), occupe un statut particulier en traductologie.

En premier lieu, nous discuterons quelques concepts problématiques dans la matière, à savoir *l'équivalence, la norme, le skopos, la visée, le mode et la stratégie de traduction*. De même, la terminologie et les outils utilisés dans le travail comparatif seront présentés plus en détail. Nous consacrerons également un certain temps à dégager les idées qu'a apportées la théorie de la pertinence comme elle a été appliquée par Ernst-August Gutt (1991).

Dans un deuxième temps, comme la Sainte Écriture connaît une longue histoire et une longue tradition en langue française (voir chapitre 2), quelques remarques seront également faites sur la retraduction⁴¹, qui constitue le sujet d'étude dans les ouvrages d'Antoine Berman (1995 et 1999) et dans la thèse récente de Geneviève Roux-Faucard (2001).

En guise de conclusion, nous entamerons la discussion de certains aspects du travail que représente la traduction de la Bible, discussion qui portera notamment sur la langue du texte de départ, c'est-à-dire le grec de la koinè néotestamentaire, ainsi que la problématique concernant le maintien du style de l'original dans la traduction.

4.1 Concepts théoriques et terminologie

En consultant les ouvrages sur les études traductologiques, il nous semble, en dépit des récents efforts des chercheurs dans ce domaine, que *grosso modo* la vieille dichotomie entre, d'une part, la traduction dite « littérale » et, d'autre part, la traduction dite « libre » persiste toujours⁴². Autrement dit, on continue de

⁴¹ Nous utilisons le terme *retraduction* uniquement dans le sens de nouvelle traduction dans une communauté linguistique où l'œuvre en question connaît déjà une première traduction.

⁴² Cette division correspond par ailleurs aux constatations de Babut (1997), qui indique que « [d]ès les premiers temps [...] deux écoles se sont affrontées, avec deux idées radicalement opposées de la fidélité d'une traduction au texte biblique. L'une affirmait qu'il n'y a pas de fidélité au texte original si l'on ne reproduit pas aussi la forme de celui-ci. C'est la conviction d'Attila et de ses précurseurs. [Attila élaborait une version grecque très littérale de l'AT au II^e siècle ap. J.-C.]. L'autre estimait que la fidélité concernait d'abord le sens, et que celle-ci n'est possible que si le traducteur rend pleinement justice aux exigences de la langue d'arrivée. C'est l'opinion de Symmaque. [Symmaque traduit l'AT vers la fin du II^e siècle ap. J.-C. dans un grec vernaculaire] » (Babut 1997, p. 67).

caractériser une traduction selon le degré de ressemblance formelle qu'elle présente avec le texte de départ : « littérale » si la traduction reste proche de la forme de l'original, et « libre » ou « idiomatique » dans le cas inverse, c'est-à-dire quand la traduction rend le message du texte de départ en utilisant un autre mode d'expression que celui employé dans ce texte de départ. Ce regroupement reflète bien l'incertitude concernant le concept d'équivalence en traduction, dont les douze préceptes de Theodore Savory (1968, p. 54) sont peut-être le témoignage le plus connu :

1. A translation must give the words of the original.
2. A translation must give the ideas of the original.
3. A translation should read like an original work.
4. A translation should read like a translation.
5. A translation should reflect the style of the original.
6. A translation should possess the style of the translation.
7. A translation should read as a contemporary of the original.
8. A translation should read as a contemporary of the translation.
9. A translation may add or omit from the original.
10. A translation may never add or omit from the original.
11. A translation of verse should be in prose.
12. A translation of verse should be in verse.

A en croire cette exposition, le travail du traducteur serait une procédure impossible ; pourtant les traductions existent.

Nous verrons par la suite que les traductologues tendent à orienter leurs réflexions vers une mise en relief plus prononcée du lecteur de la traduction. L'exemple par excellence en est sans doute Gutt (1991), qui s'inspire des idées de la théorie de la pertinence de Dan Sperber et Deirdre Wilson (1986 ; 1989 en traduction française).

Suit maintenant un parcours de quelques concepts importants en traductologie, à savoir l'équivalence, les normes, le skopos, la visée, le mode, la stratégie de traduction et la pertinence. Nous proposerons une présentation et une discussion dans laquelle nous essayerons avant tout de dégager la valeur opérationnelle et explicative de ces quelques termes pour notre étude empirique.

4.1.1 L'équivalence

Entre le texte de départ et le texte d'arrivée on postule normalement l'existence d'une relation d'équivalence ; autrement dit, on considère à priori qu'il s'agit de « two equivalent messages in two different codes » (Jacobson 1966, p. 233, cité dans Barbara Z. Kielar 1999, p. 16). Bien que fondamental, ce concept clé en

traductologie n'en est pas pour autant moins controversé, car il est lié au comportement éthique du traducteur par rapport à l'original et délimite, en conséquence, les bornes entre les traductions et les non traductions (adaptation, re-écriture, etc.).

Ayant constaté cette relation primordiale d'équivalence entre le texte de départ et le texte d'arrivée, plusieurs traductologues ont tenté d'en discerner différents types. Nida (1964, 1969) oppose *l'équivalence formelle* à *l'équivalence dynamique*, c'est-à-dire, d'une part, les traductions qui gardent la forme du texte de départ et, d'autre part, les traductions qui transmettent le message du texte de départ en adoptant la manière d'expression de la langue d'arrivée. Puisant dans sa grande expérience de traducteur biblique dans des communautés linguistiques qui n'ont pas connu auparavant de première traduction biblique en langue vernaculaire, il dégage plusieurs types d'équivalence dynamique à quatre niveaux textuels (le discours, la phrase, le mot et le son), toujours sur le principe que le message du texte de départ doit être transmis de manière à ce que le public visé par la traduction ne soit pas inutilement heurté par des tournures syntaxiques ou lexèmes qui lui soient inconnus. Ses propos s'affrontent ainsi à l'opinion antérieurement régnante dans certains milieux de la traduction biblique, qui par contre conseillaient au traducteur de se tenir très près du texte de départ.

Dans l'avant-propos de l'ouvrage de Margot (1979) voué entièrement à l'application des théories de la traduction sur les Écrits Saints, Georges Mounin, tout en reconnaissant la contribution importante de Nida, lui reproche cependant de négliger toute littérature autre que celle qui a été rédigée en anglais (Margot 1979, pp. 10-11, introduction par Mounin). Mounin regrette entre autres le manque de commentaire sur l'essai classique *Die Aufgabe des Übersetzens* de Walter Benjamin (1923)⁴³. Celui-ci, sans aucun doute sous une influence très forte des courants romantiques en Allemagne du XIX^e siècle, remet en question l'existence même du sens ou du message adressé à un public visé dans les œuvres littéraires. Vu que les idées benjaminienes s'opposent radicalement aux points de vue de Nida, pour qui le lecteur constitue donc le point essentiel, un commentaire de sa part aurait été apprécié.

4.1.2 Les normes

Le concept *normes* jouit désormais d'une place prépondérante dans le domaine de la traductologie, grâce à la contribution de l'Israélien Gideon Toury (1980, 1995). Non seulement, Toury affirme que « it is norms that determine the (type and extent of) equivalence manifested by actual translations » (Toury 1995,

⁴³ Il est d'ailleurs intéressant de remarquer dans quelle mesure Benjamin est cité dans les ouvrages récents traitant de la traductologie littéraire rédigés en français, voir par exemple Berman (1985), Inès Oseki-Dépré (1999) et Roux-Faucard (2001).

p. 204) : il considère aussi que ce sont les normes qui décident de ce qui est à qualifier comme une traduction de ce qui ne l'est pas.

Tout d'abord, Toury distingue une norme initiale selon laquelle une traduction peut être soit *adéquate*, c'est-à-dire qu'elle suit les normes de la communauté du texte de départ, soit *acceptable*, c'est-à-dire qu'elle suit les normes de la société traduisante. Il discerne ensuite encore deux catégories de normes ayant chacune sa propre sous-catégorisation. D'une part, les normes « préliminaires » concernent la *translation policy*, par exemple les facteurs qui gouvernent le choix du type de texte à traduire, et la question de savoir s'il est permis de traduire à partir d'une langue autre que celle qui constitue la langue originelle⁴⁴. D'autre part, les normes « opérationnelles » dirigent les choix qui se produisent lors du procès de la traduction. Parmi ces normes, les normes « textolinguistiques » sont spécialement importantes, puisqu'elles gouvernent la sélection des matériaux qu'utilise le traducteur pour formuler le texte d'arrivée. A l'instar des deux outils de Nida (l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique), il est possible de répertorier la norme initiale de Toury sur deux niveaux : elle peut être valable pour la traduction entière (macro) ou pour le choix particulier (micro). Ainsi, une traduction qui peut paraître hétéroclite dans son ensemble peut être décrite dans les détails quant à son acceptabilité ou adéquation. Et vice-versa, une traduction ne doit pas obligatoirement concorder avec une norme à chaque occurrence pour qu'il soit permis de la qualifier d'adéquate ou d'acceptable d'une manière générale.

A première vue, les approches de Toury (1995) et de Nida (1964, 1969) semblent se chevaucher, en ce que l'équivalence formelle de Nida correspond à la traduction adéquate de Toury et l'équivalence dynamique à la traduction acceptable, la seule différence étant la valeur explicative que présentent les normes pour Toury et le destinataire chez Nida. D'autre part, il ne faut probablement pas trop rapprocher les notions d'équivalence formelle et d'adéquation, étant donné qu'*a priori* il n'y a pas d'inconvénient à traduire un texte selon les principes de l'équivalence formelle et arriver à une traduction acceptable. Par exemple, dans notre cas il arrive souvent qu'un participe grec du texte de départ soit rendu par un participe français. Dans ce cas, l'enjeu concerne la définition des normes dans les langues de départ et d'arrivée, chose qui ne connaît pas encore de description suffisamment rigoureuse.

La théorie tourienne présente également un autre désavantage, comme le précise bien Berman (1995) : elle tend à sous-estimer la prestation du traducteur

⁴⁴ Dans le domaine de la traduction biblique, on compte plusieurs exemples où le texte de la Bible n'est pas directement traduit des textes sources hébreux et grecs, par exemple la version française de la Bible des Témoins de Jéhovah (1974) intitulée *Les Saintes Écritures. Traduction du monde nouveau* : « traduites d'après le texte révisé de l'édition anglaise de 1971, mais en tenant régulièrement compte de l'hébreu, de l'araméen et du grec » (précision sur la première page).

par le fait de ne pas suffisamment mettre en valeur son apport personnel et sa liberté en tant que sujet créateur. En conséquence, traduire un texte, quel que soit son genre, se réduit au simple travail de suivre un système de normes, et la seule liberté dont jouirait le traducteur résiderait dans le choix entre suivre les normes de la communauté traduisante (« target-oriented translation ») ou suivre celles de la société du texte de départ (« source-oriented translation »).

4.1.3 Le *skopos*

Initialement conçue par Katharina Reiss et Hans J. Vermeer (1984) et ensuite développée par Vermeer (1989) seul, la théorie du *skopos* insiste sur le fait que chaque acte de traduction soit régi par le but de la traduction (le *skopos*) tel qu'il a été défini par le donneur d'ouvrage et adapté/ajusté par le traducteur. Pas plus que les normes ou les différents types d'équivalence, le *skopos* n'est inhérent au texte de départ, ni au texte d'arrivée, mais il est élaboré en fonction de l'emploi envisagé de la traduction. Le point important est qu'un texte de départ donné n'a pas de traduction correcte ou unique. La théorie du *skopos* affirme en effet que le procès de traduction peut se faire selon n'importe quel principe pourvu qu'on respecte le texte de départ. Le traducteur suit ensuite ces principes, qui ressemblent par ailleurs aux normes préliminaires de Toury, pour adapter la traduction à un certain groupe cible (par exemple les catholiques), à un certain usage (par exemple la mission), à un certain mode (par exemple la volonté de rester proche de la structure linguistique du texte de départ), etc.

4.1.4 La visée, le mode et les stratégies de traduction

Berman (1995) emploie les termes *visée* et *mode* en les définissant de la façon suivante :

La *visée* est l'objectif global de la traduction : par exemple s'approprier Plutarque, le franciser, l'intégrer au patrimoine français. Le *mode* est l'ensemble des stratégies de traduction déployées pour obtenir ce résultat. (Berman 1995, p. 91)

Quant à son usage de *visée*, on retrouve les idées sur le *skopos* de Reiss et Vermeer (1984, 1989) et les propos de Toury (1980, 1995) sur les normes préliminaires. En revanche, le *mode* est plus vaguement défini, dans la mesure où Berman ne nous fournit pas de définition du terme *stratégies de traduction*, même s'il est probable que ces dernières désignent les procédés réalisés au niveau micro-structurel dans le texte et correspondent ainsi aux manipulations textuelles d'Andrew Chesterman (1997, p. 89). Il nous semble cependant que la borne entre le mode et les stratégies de traductions est assez souple, car si une certaine stratégie de traduction est plus fréquente qu'une autre, on aurait tendance à la considérer comme le mode de la traduction.

Deux personnes se sont consacrées à dégager un grand nombre de stratégies de traductions : les chercheurs canadiens Vinay et Darbelnet (1977 ; première

édition en 1958). Nous allons leur emprunter les termes *traduction littérale* (l'usage d'une tournure à la fois grammaticalement correcte et idiomatique qui maintient la forme du texte de départ dans le texte d'arrivée (3 : TOB)), *transposition* (la traduction par une autre forme/classe de mots que dans l'original (3 : BJ et BM)), *ellipse* (un élément du texte de départ est supprimé dans le texte d'arrivée (4)), mais sous l'appellation *omission*, et enfin *chassé-croisé* (procédé de traduction par lequel deux signifiés permutent entre eux et changent de catégorie grammaticale (5)).

(3) Lc 22:41 καὶ θεῖς τὰ γόνατα προσήχετο λέγων· πάτερ,

Mot à mot et ayant fléchi les genoux il priait disant Père

TOB s'étant mis à genoux, il priait, disant : « Père,

BJ et, fléchissant les genoux, il priait en disant : « Père

BM il se mit à genoux et fit cette prière : « Père

(4) Lc 22:51 ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Ἰησοῦς εἶπεν· ἔατε ἕως τούτου·

Mot à mot Ayant répondu or le Jésus dit : Laissez jusqu'à ceci ;

BFC Mais Jésus dit : « Laissez, cela suffit. »

(5) Jn 18:40 ἐκραύγασαν οὖν πάλιν λέγοντες· μὴ τοῦτον ἀλλὰ τὸν Βαραββᾶν.

Mot à mot Ils hurlèrent donc à nouveau disant : non pas celui-ci mais le Barabbas.

BFC Ils lui répondirent en criant : « Non, pas lui ! C'est Barabbas que nous voulons ! »

Nous utiliserons également le terme *équivalent*, mais dans un usage qui diffère légèrement de celui que Vinay et Darbelnet ont adopté pour *l'équivalence*. Ils l'emploient pour désigner « un procédé de traduction qui rend compte de la même situation que dans l'original, en ayant recours à une rédaction entièrement différente. Ex. : 'the story so far : résumé des chapitres précédents' » (Vinay et Darbelnet 1977, pp. 8-9). De notre côté, nous l'employons dans un sens plus large : tout élément dans le texte d'arrivée qui correspond à un élément spécifique dans le texte de départ, en l'occurrence un participe du grec de la koinè, est considéré comme un équivalent. Dans le cas où il diffère formellement, comme par exemple quand une traduction utilise un syntagme prépositionnel alors qu'une autre emploie un participe français pour rendre un participe grec, nous parlerons de différents types d'équivalents.

4.1.5 La pertinence

Dernièrement, la notion de *pertinence* (en anglais *relevance*), originaire des travaux pragmatiques de l'anthropologue français Sperber et de la linguiste britannique Wilson (1986, 1989, 1995), est entrée en traductologie par l'intermédiaire du traducteur biblique Gutt (1991). Selon cette approche, qui

s'enracine dans la psychologie de la communication, toute action d'échange linguistique est régie par le principe général que l'intérêt principal pour l'être humain est d'atteindre le plus grand effet avec le moindre effort possible. Ainsi, une information pertinente est une information dont les coûts d'énergie pour son traitement sont inférieurs à l'apport de ses conséquences. Une notion essentielle pour la définition de la pertinence est l'effet contextuel : selon Sperber et Wilson (1989, p. 182) « pour qu'une information soit pertinente, il faut qu'elle ait des effets contextuels », c'est-à-dire que l'information fournie ajoute des données pertinentes au savoir actuel de l'interlocuteur. Une information qui ne résulte pas en un tel gain d'effets contextuels n'est pas pertinente ; par exemple lorsqu'il n'y a aucun lien entre une information nouvelle et les informations déjà connues dans le contexte, ce qui est le cas notamment dans les blagues dites « surréalistes » (– Combien de blondes faut-il pour mettre une ampoule ? – gummibât !)⁴⁵. Cependant, il n'est pas toujours nécessaire de fournir une information pertinente pour être pertinent, ce dont témoigne en effet la blague surréaliste, où le but même est justement d'étourdir l'interlocuteur. Mais dans le cas où il s'agit d'un acte de communication ostensive, c'est-à-dire d'un stimulus qui sert à attirer l'attention des destinataires et à diriger cette attention sur les intentions du communicateur, la présomption de sa propre pertinence optimale est toujours communiquée. Par présomption de pertinence optimale, Sperber et Wilson entendent le fait que l'ensemble des informations que le communicateur veut rendre manifeste au destinataire est suffisamment pertinent pour que les stimulus ostensifs méritent d'être traités par le destinataire, d'une part, et, d'autre part, que le stimulus ostensif est le plus pertinent de tous ceux que le communicateur pouvait utiliser pour communiquer cet ensemble d'information (Sperber et Wilson 1989, p. 237).

Quant au contexte, la théorie de la pertinence propose de le considérer comme une variable ; il doit être accessible à l'individu au moment du traitement de l'information nouvelle afin de pouvoir contribuer à l'accroissement d'effets contextuels, et, pour maximiser la pertinence, il faut choisir le meilleur contexte de traitement possible.

Selon Gutt (1991), les propos de la théorie de la pertinence peuvent contribuer à améliorer la compréhension en traductologie du rapport entre le texte de départ et le texte d'arrivée :

If we ask in what respects the intended interpretation of the translation should resemble the original, the answer is: in respects that make it adequately relevant to the audience, that is, that offer adequate contextual effects; if we ask how the translation should be

⁴⁵ Deux autres cas où l'information nouvelle n'aboutit pas à une augmentation d'effet contextuel sont (1) quand cette information nouvelle n'est pas informative puisqu'elle ne fait que répéter une chose déjà connue dans le contexte ou (2) quand cette information nouvelle entre en contradiction avec le contexte et, en même temps, n'est pas suffisamment forte pour le modifier.

expressed, the answer is: it should be expressed in such a manner that it yields the intended interpretation without putting the audience to unnecessary processing effort. (Gutt 1991, pp. 101-102, cité dans Jeremy Munday 2001, p. 36)

Il distingue deux types de traductions : la traduction interprétative d'un côté, lorsqu'il y a une relation entre le texte de départ et le texte d'arrivée, et de l'autre côté, la traduction descriptive, dans le cas où la traduction est censée fonctionner comme un texte propre sans que le destinataire soit conscient de l'existence même d'un original. Cependant, suivant la théorie de la pertinence, une traduction ne peut être pertinente en tant que texte en soi, elle l'est seulement ou avant tout dans sa fonction de remplaçant d'un original. C'est pourquoi Gutt, dans la pratique, exclut la traduction descriptive de la traduction propre. Dans la mesure où le concept d'usage interprétatif appliqué en traduction est trop vaste et hétérogène pour pouvoir être opératoire, Gutt évoque la différence entre la traduction directe – le traducteur doit se tenir proche du contenu explicite du texte de départ – et la traduction indirecte – le traducteur peut se permettre de résumer ou élaborer l'original.

Aurions-nous tort d'entrevoir une certaine ressemblance avec la dichotomie traditionnelle que l'on retrouve chez Nida (1964, l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique) et Toury (1980, la traduction adéquate et la traduction acceptable)? Grâce à l'ancrage dans une théorie plus générale sur la psychologie de la communication humaine, il nous semble tout de même que l'approche de Gutt a une valeur explicative plus importante que les deux autres, dans la mesure où la pertinence constitue la force motrice derrière le procès de décision du traducteur. Kielar résume :

What the author intended to convey, and what the receptor is likely to benefit by – both these aspects must be assessed and reflected by the translator acting as a cultural and linguistic intermediary. Such an approach might be a good solution to the conceptual dilemma in translation theory and practice. (Kielar 1999, p. 19)

La théorie de la pertinence repose donc sur l'envisagement du procès traductif comme un acte de communication où l'enjeu dans la traduction consiste à chercher à maximiser la pertinence du texte de départ pour le public visé dans la langue traduisante.

4.1.6 Bilan et conclusion

Les notions présentées et brièvement discutées dans cette partie nous seront toutes utiles dans notre étude en ce qu'elles offrent une explication des choix effectués par le traducteur.

Les chercheurs examinés maintiennent une terminologie dichotomique : l'équivalence formelle ou dynamique chez Nida, la traduction acceptable ou adéquate chez Toury et la traduction directe ou indirecte chez Gutt, selon que la traduction présente une structure linguistique proche du texte de départ ou de la

langue d'arrivée. Certes, une telle approche nous offre la possibilité de donner une impression générale de la traduction. C'est pourquoi deux termes seront par la suite utilisés pour distinguer les deux types de traductions. D'un côté, *traduction littérale* désigne une traduction qui maintient généralement la structure linguistique du texte de départ. De l'autre côté, seront appelées *traductions idiomatiques* les versions qui optent pour un comportement opposé, à savoir utiliser des tournures et modes d'expression de la langue d'arrivée, même s'ils ne correspondent pas formellement au texte de départ. Nous avouons que le terme de *traduction idiomatique* n'est pas tout à fait satisfaisant, étant donné qu'une traduction littérale peut également être idiomatique. Cependant, nous l'avons retenu, ne considérant pas les alternatives telles que *libre* ou *oblique* (Vinay et Darbelnet) comme tout à fait satisfaisantes non plus.

Cependant, dans une étude telle que la nôtre dont le but est de comparer plusieurs textes d'arrivée ayant le même texte de départ, il s'avère vite que deux catégories ne sont pas suffisantes pour rendre compte des différences entre les traductions qui en font partie. Par exemple, nous allons voir qu'il est possible de rapprocher certaines traductions suivant leur usage de l'équivalence formelle, c'est-à-dire du participe, mais qu'elles diffèrent quant à la répartition des transpositions, à savoir les équivalents « idiomatiques ».

Il nous semble par conséquent impossible de ne pas présenter tout l'éventail des équivalents différents lors de la corrélation entre le mode (la gamme des stratégies de traduction utilisées) et la visée des traductions examinées.

De même, nous adoptons l'avis généralement admis, selon lequel le mode de la traduction dépend des facteurs constituant la visée de la traduction, également appelée *skopos* dans la théorie de Reiss et Vermeer (1984, 1989). Autrement dit, l'usage d'une certaine forme linguistique dans le texte d'arrivée doit correspondre aux principes établis par le donneur d'ouvrage, parfois élaborés en coopération avec le ou les traducteurs. C'est le cas notamment de la *Bible en français courant*, dont les cinq règles suivies au cours du travail sont présentées par l'un des collaborateurs dans le périodique *Cahiers de traduction biblique* (Babut 1983)⁴⁶. Également Nida (1964, 1969) et Gutt (1991) utilisent le public visé comme mesure pour expliquer les différences entre le texte de départ et le texte d'arrivée, Gutt en déclarant qu'une traduction doit toujours être pertinente pour mériter la lecture d'un potentiel sujet.

Par la place prépondérante vouée aux normes, Toury choisit une perspective légèrement différente par rapport aux autres traductologues. Selon ce point de vue, le procès traduisant ne peut se faire hors de portée des normes, ce qui concerne au plus haut degré la traduction de la Bible.

⁴⁶ Il s'agit de (1) utiliser des phrases courtes, (2) suivre un déroulement linéaire, (3) expliciter, (4) employer des verbes pour les actions et des adjectifs pour les qualités et (5) ne pas utiliser des mots difficiles si le sens de la phrase entière dépend de ce mot.

En conclusion, il nous semble préférable d'opter en faveur d'un modèle « ouvert », c'est-à-dire composé de plusieurs facteurs explicatifs, tels que les normes, les groupes cibles et l'usage spécifique de la traduction. Ensuite, les résultats quantitatifs et/ou qualitatifs indiqueront une éventuelle hiérarchie ou préférence quant à ces facteurs.

4.2 La retraduction

Au moins dans la filière de la traductologie littéraire, il faut attirer l'attention sur le phénomène de la retraduction, dans la mesure où de nombreuses œuvres – l'exemple par excellence étant sans doute celui de la Bible – connaissent plusieurs traductions dans une même langue. Berman (1995, p. 84) affirme que l'horizon d'une retraduction française est triple, puisqu'elle doit prendre en considération, d'abord, les traductions antérieures en français, ensuite, les autres traductions françaises contemporaines et, enfin, les traductions étrangères.

Michel Ballard (1992, p. 266) cite Paul Bensimon qui résume la retraduction de la façon suivante.

La première traduction ayant *déjà* introduit l'œuvre étrangère, le traducteur ne cherche plus à atténuer la distance entre les deux cultures ; il ne refuse pas le dépaysement culturel : mieux, il s'efforce de le créer. Après le laps de temps plus ou moins grand qui s'est écoulé depuis la traduction initiale, le lecteur se trouve à même de recevoir, de percevoir l'œuvre dans son irréductible étrangeté, son 'exotisme'. La retraduction est généralement plus attentive que la traduction-introduction, que la traduction-acclimatation, à la lettre du texte-source, à son relief linguistique, à son individualité. (Bensimon, séminaire des 9 et 10 octobre 1977)⁴⁷

On comprend alors que la toute première traduction d'une œuvre littéraire se distingue des traductions ultérieures, dans la mesure où le texte de départ n'a pas encore d'histoire en tant que texte d'arrivée dans la communauté traduisante. Il y a même ceux qui, suivant le philosophe français déconstructiviste Jacques Derrida, considèrent que toute première traduction est imparfaite et même impure *a priori* :

[I]mparfaite, parce que la défektivité traductive et l'impact des 'normes' s'y manifestent massivement, impure parce qu'elle est à la fois introduction et traduction. (Berman 1995, p. 84)

De même, la traduction devient elle-même critique lorsqu'elle est retraduction, dans la mesure où elle est, de manière implicite ou non, « critique » des traductions précédentes, et cela, en deux sens selon Berman :

⁴⁷ Ballard nous informe que le texte de Bensimon a également été publié sous une forme légèrement modifiée dans la « présentation » du n° 4 de *Palimpsestes*, pp. IX-XIII, entièrement consacré au thème de la retraduction.

Elle les ‘révèle’, au sens photographique, comme ce qu’elles sont (les traductions d’une certaine époque, d’un certain état de la littérature, de la langue, de la culture, etc.), mais son existence peut aussi attester que ces traductions étaient soit déficientes, soit caduques : on a, de nouveau, la dualité d’un acte critique. (Berman 1995, p. 40)

Certes, un traducteur qui retraduit une œuvre peut se permettre une traduction plus « autre » et plus proche des normes de la langue de départ que le traducteur qui a introduit l’œuvre. Cela est notamment le cas de certaines révisions des bibles françaises déjà existantes, par exemple la *Bible de Jérusalem* : « Lorsqu’il le fallait, on a préféré la fidélité au texte à une qualité littéraire qui ne serait pas celle de l’original » (BJ 1998, p. 13). Cependant, la retraduction peut également aller dans l’autre sens, à savoir permettre au traducteur de se servir encore davantage des normes de la langue d’arrivée. Nous en avons un exemple récent dans la *Bible, Nouvelle traduction* où les traducteurs ont adapté le texte biblique selon les normes de la littérature contemporaine française.

Bref, la retraduction ouvre des solutions nouvelles qui n’étaient pas envisageables auparavant, aussi bien dans la direction du texte de départ que dans celle de la langue d’arrivée.

4.3 Traduire la Bible/le Nouveau Testament⁴⁸

La traduction biblique, ainsi que la traduction de toute autre œuvre où il y a une grande discordance de temps, de culture ou de distance géographique entre le milieu du texte de départ et celui du texte d’arrivée, doit manier le transfert d’une façon différente par rapport aux cas où ces variables sont plus réduites. Par exemple, vu que le grec de la koinè est une « langue morte », il n’y a pas de locuteurs natifs que le traducteur puisse consulter pour s’assurer de la plus ou moins réussite d’une tournure dans le texte d’arrivée.

Cependant, à l’encontre de ce qui est le cas pour d’autres littératures anciennes, la communauté scientifique n’est pas d’accord sur le statut de la langue de départ, c’est-à-dire la variété du grec dans lequel sont composés les livres du Nouveau Testament. D’une part, les avis se partagent concernant le niveau stylistique du grec néotestamentaire : d’aucuns, tel Alfred Deissmann

⁴⁸ En ce qui concerne la question délicate de la traduction et du style, cette partie se base sur les résultats de deux enquêtes officielles de l’État de Suède (SOU 1968:65 et SOU 1972:10) dans lesquelles sont présentés et discutés les principes de traduction qu’ont suivis les traducteurs lors de l’élaboration de la dernière traduction officielle de la Bible en suédois, dont le Nouveau Testament a paru en 1981 et l’Ancien Testament en 2000. A notre connaissance, aucune œuvre en langue française ne discute de façon aussi exhaustive des problèmes liés au niveau stylistique de l’original dans une perspective traductologique. Cf. par exemple les articles publiés dans le périodique *Cahiers de traduction biblique*, où sont présentés les principes suivis par les traducteurs ou réviseurs de *La Bible en français courant* (Babut 1983, 1989 et René Péter-Contesse 1996), *La Bible de Jérusalem* (Barrios-Auscher 1999) et *La Nouvelle Bible Segond* (Didier Fougeras 2000).

(1911, première édition 1910), affirment qu'il s'agit de la « langue du peuple », alors que pour d'autres, comme Rydbeck (1998), il est question d'un idiome appartenant à un niveau littéraire plus élevé :

[T]he language to which we are accustomed in the New Testament is on the whole just the kind of Greek that simple, unlearned folk of the Roman Imperial period were in the habit of using. (Deissmann 1911, p. 54)

[T]he Greek of the papyri is not that of folk colloquial language, but mostly that of factual prose in the written language. New Testament, therefore, can basically be classified together with factual prose, even if there is some spoken Greek that occasionally appears in Mark. (Rydbeck 1998, p. 365)

D'autre part, on se dispute pour ce qui est de la compétence linguistique des personnes qui ont rédigé le Nouveau Testament, en ce que certains chercheurs affirment qu'elles n'ont pas travaillé dans leur langue maternelle, induisant ainsi des suspicions d'interférence des langues sémitiques, notamment de l'araméen, mais aussi de l'hébreu. A titre d'exemple, cette influence se fait remarquer à travers l'usage des formes périphrastiques comme ἦν διδάσκων (fr. *il enseignait/ il était enseignant*), d'une part (voir en particulier Verboomen 1992), et les tournures pléonastiques tel que ἀποκριθεὶς εἶπεν (fr. *ayant répondu, il dit*), d'autre part (voir par exemple Friedrich Blass et Albert Debrunner 1961, §420 pp. 216-217).

Ainsi, une traduction du Nouveau Testament n'est pas seulement le résultat du choix en faveur d'une certaine stratégie de traduction, littérale ou idiomatique. En fait, le caractère de la traduction dépend aussi de l'interprétation du/des traducteur(s) de la langue de départ, ainsi que de leur avis concernant la maîtrise par les auteurs néotestamentaires de cette variété linguistique.

Dans un rapport sur la nouvelle traduction suédoise du Nouveau Testament, le comité biblique suédois consacre une partie de son travail à cette problématique ; surtout, on insiste sur l'importance de laisser percer autant que possible l'auteur des différents livres néotestamentaires. Cependant, les membres du comité admettent qu'il n'est pas aussi facile de déterminer ce qu'on entend par le terme « fidèle au style ». Ils proposent comme point de départ le principe d'« effet équivalent », c'est-à-dire qu'en principe la traduction doit transmettre au public d'aujourd'hui, au niveau du style, une impression équivalente à celle perçue par le public visé du texte original. Mais comment savoir quelle influence ce texte original a eu sur son public contemporain ? La procédure proposée comporte deux étapes : tout d'abord, il faut caractériser la particularité linguistique du texte néotestamentaire par rapport aux textes contemporains, et, ensuite, considérer si les récepteurs de ce texte ont saisi cette particularité – sinon, il serait, dans la perspective d'une équivalence d'effet, inutile d'essayer de rendre cette particularité linguistique.

Le cas de la langue du Nouveau Testament – le grec de la koinè – est en effet un cas spécifique. Selon le comité biblique suédois, ce recueil de textes se distingue de façon remarquable de la littérature contemporaine, notamment par sa langue « vulgaire » et non érudite, accompagnée de nombreux sémitismes. La meilleure façon de rendre le Nouveau Testament semblerait donc d'utiliser un suédois populaire, ayant des caractéristiques de cette variété « inférieure » à la langue standard. Cependant, le comité biblique se demande si les destinataires du Nouveau Testament étaient conscients de cette « anomalie » par rapport à la littérature contemporaine. Ils sont arrivés à la conclusion qu'aussi bien les gens qui ont composé le Nouveau Testament que leurs destinataires appartiennent à une couche sociale inférieure, n'ayant pas de culture générale. Les premiers lecteurs du Nouveau Testament n'auraient donc pas fait attention aux nombreuses occurrences de « vulgarismes », et ils n'en ont pas été choqués. Dans le cas où le lecteur était une personne cultivée, étant donné la grande importance qui a été portée à la touche formelle, celui-ci a sans doute trouvé le style du Nouveau Testament difficile à endurer, pourvu que le contenu n'attire toute attention⁴⁹.

Cependant, le comité biblique ne se soucie pas seulement du style néotestamentaire comme d'un phénomène qui le distingue de la littérature contemporaine, mais tient également compte des variantes stylistiques différentes à l'intérieur du corps du Nouveau Testament, et, selon ce même comité, il faut pourvoir à une variation stylistique qui corresponde en quelque sorte à celle de l'original.

Des objections ont tout de même été formulées à ce maintien stylistique, notamment par le professeur défunt Sten Malmström, qui juge un peu exagérée l'ambition d'imposer la fidélité stylistique comme une norme de traduction (SOU 1972:10, p. 63), puisque, selon lui, l'aspect stylistique a été de moindre importance pour l'auteur de l'original. Il présente en revanche trois principes à suivre, qui placent le style à l'arrière-plan : 1) La forme linguistique de la traduction ne doit pas empêcher le lecteur de saisir le message du texte, et elle ne doit pas non plus déplacer l'attention du lecteur du contenu vers le mode d'expression. 2) Le lecteur arrive mieux à saisir la fonction du texte si la forme textuelle correspond au contenu, au genre, au motif, etc. d'une manière bien familière à un lecteur contemporain. 3) Il est important, lors du choix du style

⁴⁹ Nyberg (SOU 1972:10, p. 67) affirme cependant que le style du Nouveau Testament est à la fois plus élevé et plus homogène que n'ont considéré les spécialistes : ainsi, les écrits néotestamentaires comporteraient plusieurs ressemblances avec les textes hellénistiques contemporains sur papyrus (prose standard, communication officielle et privée) et le « style biblique » serait plutôt dû à la version grecque de l'Ancien Testament (la Septante, LXX). Selon Nyberg, le traducteur est bien dans son droit de faire un effort pour rendre le style de chaque auteur, ou même de différentes parties dans l'ensemble de l'œuvre d'un même auteur.

d'une traduction, de prêter attention aux situations dans lesquelles le texte est censé fonctionner.

Les principes, discutés au préalable, de la traduction suédoise officielle la plus récente de l'Ancien Testament sont légèrement différents⁵⁰ de ceux du Nouveau Testament, ce qui s'explique entre autres par le manque de littérature profane contemporaine des livres constituant l'Ancien Testament. Mais les points de vue vis-à-vis de la langue d'arrivée, en l'occurrence le suédois, se ressemblent, dans la mesure où ils ont également préféré traduire les textes de départ dans un suédois idiomatique et actuel. Ainsi, les deux raisons majeures pour lesquelles on était désireux de garder un langage un peu archaïque n'ont pas réussi à l'emporter : à savoir, d'une part, le désir de conserver le patrimoine d'expressions suédoises tant écrites que parlées et d'autre part, le désir de ne pas déconcerter les fidèles pratiquants et familiarisés avec l'ancienne traduction en leur présentant à la place un culte célébré à partir d'un texte plus moderne.

En fin de compte, il semble donc que les traducteurs considèrent le style comme moins important par rapport au contenu, et pensent qu'il faut être prêt à le sacrifier là où son maintien gênerait la compréhension du message.

4.4 Bilan général

Le présent chapitre a traité de quelques notions liées à la traductologie, à commencer par certains concepts clés en la matière, tels que l'équivalence (Nida 1964, 1969), les normes (Toury 1980, 1995), le *skopos* (Reiss et Vermeer 1984, 1989) et la pertinence (Gutt 1991). Nida, Toury et Gutt maintiennent une perspective dichotomique sur le caractère d'une traduction : d'une part, proche du texte de départ (équivalence formelle, traduction acceptable ou directe), et, d'autre part, proche du texte d'arrivée (équivalence dynamique, traduction adéquate ou indirecte). Cependant, une telle approche ne convient pas à un travail comme le nôtre, étant donné que le degré de littéralité ou d'idiomaticité en soi se montre intéressant seulement en combinaison avec une présentation de la répartition de l'ensemble des différents équivalents. Autrement dit, il ne nous suffit pas de déterminer dans quelle mesure les traductions présentent un usage important ou faible de participes français.

⁵⁰ En ce qui concerne le transfert du style vétérotestamentaire, le comité biblique suédois consacre un chapitre entier à la discussion, avant tout, de la traduction de certains termes désignant les choses et les actions caractéristiques du milieu culturel des écrits de l'Ancien Testament. De plus, on traite d'un certain nombre d'hébraïsmes : premièrement, on constate la fréquence importante de la coordination de deux syntagmes verbaux, qui, en suédois contemporain, sont plutôt réunis en un seul syntagme verbal ; deuxièmement, le texte hébreu a des mots pour les parties du corps (« âme », « esprit ») là où en suédois l'on aurait tendance à parler de la personne entière ou des actions de la personne ; troisièmement, la traduction littérale de certains mots (« chair ») s'avère problématique, vu que l'étendue sémantique de ces mots n'est pas la même en hébreu et en suédois ; quatrièmement, on note que le discours direct est plus courant en hébreu biblique qu'en suédois contemporain.

Les explications que proposent les différentes théories pour rendre compte des raisons derrière les choix effectués par les traducteurs présentent un intérêt avant tout lorsqu'elles sont combinées les unes avec les autres. C'est pourquoi nous avons donc choisi d'établir un modèle « ouvert », qui regroupe plusieurs facteurs, à savoir les normes, les groupes cibles et l'usage spécifique de la traduction pour expliquer le mode, c'est-à-dire la constitution des différentes stratégies de traduction employées, repérée dans les sept traductions étudiées.

Ont également été discernés les outils utilisés pour décrire ce mode, qui se constitue donc de plusieurs types de stratégies de traduction, à savoir l'équivalence formelle, la transposition et l'omission. Le nombre des stratégies de traductions a été restreint pour nous permettre de développer davantage les analyses portant sur la structure linguistique et la valeur tempo-aspectuelle des équivalents français.

Dans un second temps, nous nous sommes arrêtée sur la notion de retraduction, étant donné que la Bible doit être l'œuvre la plus retraduite au monde. Selon Berman (1995), l'existence de traductions préalables dans une communauté linguistique présente un grand avantage pour le traducteur, dans la mesure où les destinataires sont déjà familiarisés avec le texte à traduire. Par conséquent, le traducteur peut se permettre de rapprocher sa traduction soit de la langue de départ, comme les réviseurs de la *Bible de Jérusalem* (BJ), soit de la langue d'arrivée, à l'instar des traducteurs de la *Bible, Nouvelle traduction* (BB).

Fort probablement, les traducteurs s'inspirent – consciemment ou non – des versions françaises déjà existantes⁵¹, surtout lors d'une révision. Cependant, les traductions n'indiquent que très rarement une telle influence de manière explicite. En ce qui concerne notre corpus, seule la *Bible en français courant* avoue bénéficier de la traduction de la TOB, toutes les deux étant des projets financés entièrement ou en partie par l'Alliance Biblique Universelle.

Ainsi, il nous semble qu'il faut être conscient d'une potentielle influence mutuelle entre les traductions, et qu'il faut peut-être l'inclure parmi les facteurs évoqués ci-dessus pour expliquer les différences et ressemblances répertoriées. Mais nous ne considérons pas qu'elle présente un problème pour l'intérêt de notre étude, étant donné que, même si un traducteur consulte d'autres traductions, les choix finaux doivent toujours rester pertinents.

Finalement, une dernière partie a été vouée à quelques difficultés propres à la traduction de la Bible, surtout liées à la langue dans laquelle les écrits

⁵¹ Vu que la version latine de la *Vulgate* a pendant des siècles joué le rôle de Bible officielle en France, on peut supposer qu'au moins les traductions catholiques en ont subi une certaine influence. Ainsi, il serait intéressant de mettre en corrélation les équivalents employés dans la *Vulgate* avec les équivalents utilisés dans les sept traductions françaises étudiées. Malheureusement, en raison du cadre restreint de la thèse, il ne nous a pas été possible d'aller jusqu'au bout de cette piste de recherche.

néotestamentaires ont été rédigés, c'est-à-dire le grec de la koinè. En effet, éloigné de la communauté francophone traduisante sur le plan socioculturel, géographique, temporel et linguistique, il n'est peut-être pas si surprenant que les descriptions du grec du Nouveau Testament divergent parmi les spécialistes de la recherche biblique. Par exemple, d'aucuns, comme Deissmann (1910), considèrent cette variété linguistique comme proche du parler populaire de l'époque, tandis que d'autres, dont Rydberg (1998), veulent la placer sur un niveau littéraire plus élevé.

Comme il s'agit d'une « langue morte », les traducteurs n'ont pas la possibilité de consulter un locuteur natif pour s'assurer de la plus ou moins bonne réussite d'une tournure. De plus, de nombreux chercheurs admettent que les auteurs néotestamentaires n'ont pas travaillé dans leur langue maternelle. Ainsi, il est nécessaire de prendre en compte, comme facteur pouvant induire des stratégies de traduction différentes, au même titre que la considération du groupe cible, les hypothèses faites par le traducteur sur la langue qu'il traduit et sur la maîtrise de cette langue qu'il suppose détenue par les auteurs qu'il traduit.

D'autre part, les traducteurs peuvent difficilement négliger le statut sacré de la Bible et le fait que la religion chrétienne soit si intimement liée à l'histoire, surtout celle des pays occidentaux. Texte religieux, la Bible a traditionnellement reçu un style solennel en traduction, notamment pour convenir aux célébrations liturgiques. C'est pourquoi un public de pratiquants pourrait se montrer méfiant envers une nouvelle traduction qui dévierait considérablement de la version antérieure, bien qu'elle prétende être plus proche du style de l'original. De même, on reproche souvent de ne pas respecter le style du texte de départ aux versions qui visent un public dont la langue maternelle ne correspond pas forcément à la langue dans laquelle la traduction est rédigée, par exemple les Bibles en français courant ou en français fondamental.

5 Les systèmes verbaux du grec de la koinè et du français contemporain

Afin de bien saisir la complexité caractérisant la traduction du participe du grec de la koinè en français, il faut se rendre compte des différences que présentent les systèmes verbaux dans les deux langues en question, notamment en ce qui concerne le temps et l'aspect. Ainsi, ce chapitre propose dans un premier temps un compte rendu des notions du temps, de l'aspect et du mode d'action (5.1). Dans un second volet, nous étudions l'expression de ces catégories, ainsi que certaines approches explicatives de status différents, approches visant à décrire les systèmes verbaux des deux langues qui nous concernent ici, tout d'abord le grec de la koinè (5.2) et ensuite le français contemporain (5.3).

5.1 Préliminaires généraux concernant l'aspect et le temps

S'il existe généralement un consensus sur la conception du *temps externe*, à savoir ce qui est lié au placement du moment où a lieu une action sur une ligne chronologique (passé-présent-futur), il en est tout autrement de la notion d'aspect, qui concerne le *temps interne* du verbe :

Il n'y a guère en linguistique de question plus difficile [que celle de l'aspect] parce qu'il n'y en a pas de plus controversée et sur laquelle les opinions divergent davantage. On n'est d'accord ni sur la définition même de l'aspect, ni sur les rapports de l'aspect et du temps, ni sur la façon dont l'aspect s'exprime, ni sur la place qu'il convient de reconnaître à l'aspect dans le système verbal des différentes langues. (Joseph Vendryès 1945, p. 84, cité d'après Marc Wilmet 1998, p. 312)

La citation date d'un demi-siècle ; pourtant elle reflète bien l'état actuel où est la recherche sur la notion d'aspect. Par exemple, en consultant la littérature rédigée en langue française à ce sujet, on apprend que le romaniste scandinave Klum (1961), en suivant notamment l'école allemande, distingue dans le temps interne du verbe l'*aspect* et le *mode d'action*. Par mode d'action, Klum comprend « la propriété que possèdent les verbes d'indiquer des procès à terme fixe (perfectifs) et des procès sans terme fixe (imperfectifs) » (Klum 1961, p. 107) (6) et (7).

(6) Samuel trouve une pelle. (perfectif)

(7) Elvire cherche une pelle. (imperfectif)

L'aspect est ensuite défini comme « le choix conscient ou inconscient d'une perspective donnée que fait le locuteur devant le procès à exprimer » (Klum 1961, p. 118) ; l'opposition aspectuelle fondamentale concerne la distinction entre l'aspect duratif/non duratif (8) et (9)⁵².

⁵² Klum présente une seconde opposition entre l'aspect accompli/inaccompli suivant que la forme verbale est composée (*j'ai fait, j'avais fait, etc.*) ou simple (*je fais, je faisais, etc.*).

- (8) Samuel chercha une pelle. (non duratif)
 (9) Samuel cherchait une pelle. (duratif)

Cette définition « restreinte » de l'aspect correspond d'ailleurs à celle que proposent les deux chercheurs américains Porter (1989) et Fanning (1990), que nous avons consultés pour la présentation de l'aspect verbal dans le grec de la koinè :

Greek verbal aspect is a synthetic semantic category (realized in the forms of verbs) used of meaningful oppositions in a network of tense systems to grammaticalize the author's reasoned subjective choice of conception of a process. (Porter 1989, p. 88)⁵³

En revanche, un grand nombre de linguistes français contemporains, tels que Vet (1980), Leeman-Bouix (1994), Martin Riegel *et al.* (1994) et Wilmet (1998), utilisent le terme « aspect » dans un sens plus large, dans la mesure où il inclut également les notions que Klum désigne comme mode d'action :

Par aspect, nous entendons toute information contenue dans une phrase qui se rapporte non pas à la place, mais à la structure interne de l'intervalle I [le temps qui est enfermé dans une situation] (Vet 1980, p. 45)

Cependant, à part Riegel *et al.* (1994), ils font tous un premier partage qui correspond *grosso modo* à la distinction entre l'aspect et le mode d'action de Klum, bien que la terminologie diffère largement entre les chercheurs⁵⁴.

⁵³ La définition de Porter (1989) est représentative également pour Fanning (1990).

⁵⁴ Vet (1980) distingue les aspects déictiques et non déictiques, Leeman-Bouix (1994) l'aspect grammatical et l'aspect lexical, et Wilmet (1998) utilise les appellations d'aspect formel et aspect sémantique. Riegel *et al.* (1994) énumère, par contre, six paires aspectuelles sous la rubrique *les oppositions aspectuelles du français*, en précisant qu'ils « ont des rendements différents selon les moyens linguistiques utilisés » (Riegel *et al.* 1994, p. 292). Ensuite, il existe des conceptions différentes selon qu'on attribue la valeur aspectuelle au verbe lui-même ou à la phrase. Wilmet (1998), ainsi que Riegel *et al.* (1994) et Leeman-Bouix (1994), considère que le mode d'action fait partie du lexique et qu'il est inhérent au verbe. Cependant, le contexte linguistique peut changer la valeur actionnelle de l'énoncé, comme dans (i) *Il se tut longtemps* (valeur non ponctuelle) vs. (ii) *Il se tut soudain* (valeur ponctuelle). Selon la présence d'un adverbe de durée (*longtemps*) ou d'un adverbe ponctuel (*soudain*), le procès est atélique ou télique et il faut donc accepter que la valeur actionnelle d'un verbe ne soit pas tout à fait stable. Carl Bache (1997) propose de voir les choses de façon similaire. Selon lui, le verbe n'aurait pas une valeur actionnelle absolue, mais seulement potentielle, car « the choice of lexical verb is important to our conception of actional value [but] there is no one-to-one relationship between lexical verb and actional value. Despite the fact that many verbs seem more intimately related to some actional values than to others, such propensity is difficult, if not impossible to define in isolation, at a purely lexical level, and is easily overridden by morphological, syntactic and/or contextual factors in actual discourse. » (Bache 1997, p. 221). Voir également le travail de James Pustejovsky (1995) pour une explication dans le cadre du lexique génératif des verbes de valeur actionnelle instable.

Chose peu surprenante, la situation troublée évoquée ci-dessus dans la citation de Vendryès (1945) concerne également la terminologie comme le constate entre autres Bernard Comrie (1998, première édition 1976).

On the one hand, different labels are often used to refer to the same phenomenon, while on the other hand, and even more confusingly, the same label is often applied by different linguists to radically different concepts. (Comrie 1998, p. 12)

L'exemple par excellence est sans doute la paire *perfectif/imperfectif*. Dans la littérature anglophone que nous avons consultée⁵⁵, on l'utilise pour rendre compte d'une distinction *aspectuelle*, c'est-à-dire une différence concernant normalement la morphologie verbale. C'est pourquoi, sous l'influence des premiers travaux portant sur la notion d'aspect faits par les linguistes slaves du début du siècle dernier, on désigne une forme verbale comme perfective lorsqu'elle représente l'action comme un tout dans une perspective résumante. Une forme verbale imperfective présente, par contre, l'action en cours, comme en train de se dérouler (John Pedersen *et al.* 1989, §154.1 p. 154).

Klum (1961), représentant de l'école romaniste scandinave, utilise la même paire, mais entend par là une différence de mode d'action⁵⁶, à savoir une différence qui concerne la racine sémantique du verbe. Pour référer à la distinction aspectuelle, Klum utilise par contre les paires *duratif/non duratif* et *accompli/inaccompli*, dont la dernière opposition revient également dans l'ouvrage de Leeman-Bouix (1994).

Finalement, Togeby (1965, §495 p. 444, §716 p. 634) utilise les termes imperfectif et perfectif dans sa grammaire, pour discuter aussi bien des désinences (aspect) que des racines (mode d'action) verbales.

Nous aurons l'occasion de revenir aux questions de terminologie dans le bilan (5.3), notamment pour préciser l'emploi des termes employés dans le présent travail. Mais maintenant il est temps de passer à la présentation des modes d'expression de l'aspect, c'est-à-dire le point de vue par lequel un locuteur/narrateur choisit de présenter un procès, dans les deux langues concernées de cette étude, dans un premier temps, le grec de la koinè (la langue de départ) et, ensuite, le français contemporain (la langue d'arrivée).

⁵⁵ Comrie (1998), Östen Dahl (1985) et Bache (1997) pour l'aspect en général et Porter (1989) et Fanning (1990) dans le cas du grec de la koinè.

⁵⁶ Comme il a été indiqué lors de l'illustration dans (6) et (7), les verbes perfectifs indiquent un procès à terme fixe (*ouvrir, mourir*), tandis que les verbes imperfectifs expriment un procès illimité (*surveiller, vivre*). Outre Klum (1961, p. 107), voir aussi Knud Togeby (1965, §716 p. 634) ou Pedersen *et al.* (1989, §142.2 p. 142).

5.2 Le système verbal du grec de la koinè

En dépit du grand nombre d'études consacrées au verbe grec hellénistique, ce sujet continue à fasciner aussi bien les théologiens que les linguistes. Récemment, le débat s'est surtout concentré sur les notions que grammaticalise le verbe du grec de la koinè, et plus précisément sur l'aspect verbal, objet d'étude de deux monographies rigoureuses, *Verbal Aspect in the Greek of the New Testament, with Reference to Tense and Mood* par Porter (1989) et *Verbal Aspect in New Testament Greek* de Fanning (1990), ainsi que de plusieurs réactions et commentaires suscités par ces chercheurs⁵⁷. C'est pourquoi il nous semble naturel de discuter en détail de l'expression du temps et de l'aspect (5.2.1), pour ensuite brièvement effleurer les propos du marquage linguistique dans une perspective textuelle (5.2.2).

5.2.1 L'approche tempo-aspectuelle

Selon les analyses traditionnelles, seuls les verbes conjugués à l'indicatif en grec hellénistique comportent un trait distinctif de temps (l'augment ε– pour indiquer le passé et l'infixe –σ– pour marquer le futur), alors que les autres modes (le subjonctif, l'optatif, l'infinitif, l'impératif et le participe) grammaticalisent uniquement l'aspect (Porter 1993, p. 37). Les deux Américains ne sont pas d'accord sur cette question, ni entre eux, ni vis-à-vis des traditionalistes.

Fanning considère qu'à l'indicatif et au participe, le verbe de la koinè comporte un trait distinctif pour le temps aussi bien que pour l'aspect. Conjugué au participe, le verbe grec aurait un « *primary* or essential element of meaning » (Fanning 1990, p. 407), c'est-à-dire celui que dénote l'aspect, mais aussi « a *secondary* function of showing relative time-values, due to the common and logical association of present aspect with simultaneous occurrence » (Fanning 1990, p. 407). Cependant, il souligne que

[t]his relative time-value ('secondary tense') as a function of the aspect is distinct from the temporal meaning of the indicative forms (i.e. so-called 'primary tense': past, present, and future). (Fanning 1990, p. 407)

Porter, de son côté, affirme qu'une telle analyse du verbe grec n'arrive pas à décrire correctement toutes les occurrences des verbes grecs hellénistiques, car il est attesté dans le Nouveau Testament qu'une même forme aspectuelle peut figurer dans des contextes temporels différents. Ce phénomène mène Porter à

⁵⁷ Voir par exemple James M. Voelz (« Present and Aorist Verbal Aspect: A New Proposal ») (1993) dans *Neotestamentica* 27.1 (1993), ainsi que les articles de Carson (« An Introduction to the Porter/Fanning Debate »), Porter (« In Defence of Verbal Aspect »), Fanning (« Approaches to Verbal Aspect in New Testament Greek: Issues in Definition and Method »), Daryl D. Schmidt (« Verbal Aspect in Greek: Two Approaches ») et Moisés Silva (« A Response to Fanning and Porter on Verbal Aspect ») réunis dans *Biblical Greek Language and Linguistics, Open Questions in Current Research* (Porter et Carson 1993).

constater que le verbe dans le grec de la koinè, indépendamment du mode, ne grammaticalise pas le temps, mais seulement l'aspect (1989, p. 78). Ainsi, pour ce dernier, le participe hellénistique serait donc atemporel, et seul le contexte permettrait de déterminer la référence temporelle du verbe, c'est-à-dire si l'action désignée est à considérer comme antérieure, simultanée ou postérieure à celle exprimée par le verbe fléchi de la phrase.

Le second désaccord concerne le nombre et la nature des aspects en grec hellénistique. Si d'une part, on accepte la catégorisation traditionnelle des formes verbales, qui se base sur la morphologie, et si, d'autre part, on postule que l'aspect doit être « physiquement » visible dans la morphologie verbale, il est théoriquement possible de répertorier quatre aspects dans le grec hellénistique, qui tous sont attestés dans la forme participiale : le présent (10), l'aoriste (11), le parfait (12) et le futur (13)⁵⁸.

- (10) Mc 14:13 καὶ ἀπαντήσῃ ὑμῖν ἄνθρωπος κεράμιον ὕδατος βαστάζων.
Mot à mot Et viendra à la rencontre de vous humain cruche d'eau portant
 TOB un homme viendra à votre rencontre, portant une cruche d'eau.
- (11) Jn 18:1 Ταῦτα εἰπὼν Ἰησοῦς ἐξῆλθεν σὺν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ
Mot à mot Cela ayant dit, Jésus sortit avec les disciples de lui
 TOB Ayant ainsi parlé, Jésus s'en alla, avec ses disciples,
- (12) Lc 22:12 κάκεινος ὑμῖν δείξει ἀνάγαιον μέγα ἐστρωμένον.
Mot à mot Et lui à vous indiquera une chambre haute grande garnie
 TOB Et cet homme vous montrera la pièce du haut, vaste et garnie ;
- (13) Mt 27:49 Ἄφες ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἠλίας σώσων αὐτόν.
Mot à mot Laisse que nous voyons si vient Élie allant sauver lui.
 TOB « Attends ! Voyons si Élie va venir le sauver. »

En premier lieu, aussi bien Fanning que Porter considèrent que le futur du grec de la koinè ne grammaticalise pas l'aspect. Or, lorsqu'il faut rendre compte des traits sémantiques du futur, leurs avis se séparent de nouveau. Fanning considère que « the future must be taken as a non-aspectual tense-category, indicating occurrence subsequent to some reference point » (Fanning 1990, p. 123), alors que Porter, pour qui la catégorie du temps n'existe pas dans le système verbal en grec hellénistique, affirme que le futur « is best understood as grammaticalizing a unique semantic feature [+expectation] » (Porter 1989, p. 438).

⁵⁸ Pour faciliter au lecteur la distinction des quatre formes participiales différentes du texte de départ, chacune d'entre elles est indiquée par sa propre forme participiale française dans la traduction morphématique.

Deuxièmement, malgré des terminologies différentes, les deux chercheurs partagent la manière de définir les aspects que grammaticalisent le présent (« aspect imperfectif » chez Porter) et l'aoriste (« aspect perfectif » chez Porter) :

[T]he present reflects an internal viewpoint which focuses on the development or progress of the occurrence and sees it in regard for its internal make-up, without beginning or end in view. On the other hand, the aorist presents an external viewpoint, seeing the occurrence in summary without regard for the internal details, but viewed as a whole, including its endpoints. (Fanning 1990, p. 124)

The perfective aspect is used to characterize the process in its entirety and as a whole, with no specific reference to its internal consistency and with no regard to its internal movement. [...] the present is thought to be still evolving, in progress ... (Porter 1989, p. 106)

Dans un troisième temps, leurs conceptions diffèrent quant à la nature du parfait. Traditionnellement, ce temps est censé exprimer ou bien l'accomplissement dans le présent d'une action qui a commencé dans le passé, ou bien la contemplation d'une action ayant eu lieu dans le passé (Nigel Turner 1963).

Fanning (1990, p. 124) affirme de son côté que le parfait occupe un statut secondaire vis-à-vis du présent et de l'aoriste. Selon cet auteur, le parfait prend une valeur aspectuelle semblable à celle de l'aoriste, mais dans son sens de base (*basic sense*) figurent aussi deux éléments de sens sans valeur aspectuelle, c'est-à-dire le trait actionnel de situation stative et le trait temporel de l'antériorité :

[The perfect] combines three elements within its invariant meaning: the Aktionsart-feature of stative situation, the tense-feature of anteriority, and the aspect of summary viewpoint concerning the occurrence. (Fanning 1990, pp. 119-120)

Par contre, Porter déclare que le parfait est aussi une forme aspectuelle à part entière, et qu'il grammaticalise l'état ou la condition du sujet grammatical tel qu'il est conçu par le locuteur :

[T]he Perfect grammaticalizes the state or condition of the grammatical subject as conceived by the speaker. Whether a previous event is alluded to or exists at all is a matter of lexis in context and not part of aspectual semantics. (Porter 1989, p. 259)

De plus, Porter (1989, p. 79) insiste sur le fait que le parfait, tout comme les deux autres aspects, ne comporte pas de trait grammaticalisant une référence temporelle absolue, étant donné qu'il est attesté que le parfait peut figurer dans les trois contextes temporels du présent (Mt 21:27), du passé (Act 10:45) et du futur (Jac 5:2-3).

5.2.2 L'approche textuelle

Bien qu'il ancre tout à fait sa conception du système verbal du grec de la koinè dans un modèle aspectuel, Porter (1989, pp. 92-93) consacre quelques remar-

ques à une approche que l'on pourrait qualifier de textuelle. Cette approche, qui est présentée dans un chapitre intitulé « Niveaux de discours », prend comme point de départ les propos de Paul J. Hopper (1979) et Stephen Wallace (1982), selon qui tout discours narratif est organisé sur deux niveaux :

It is evidently a universal of narrative discourse that in any extended text an overt distinction is made between the language of the actual story line and the language of supportive material which does not itself narrate the main events. (Hopper 1979, p.213)

Cependant, en appliquant cette hypothèse au grec de la koinè suivant les critères caractérisant les temps de l'arrière-plan (*background tense*) et du premier plan (*foreground tense*) établis par Hopper (1979, p. 216), Porter met en corrélation les aspects (l'aoriste et l'imparfait) avec les deux niveaux de discours d'une manière différente de celle de Wallace⁵⁹. En effet, Porter conclue que dans le grec de la koinè, l'aoriste s'emploie dans la narration en tant que temps de l'arrière-plan, tandis que le présent et l'imparfait s'utilisent comme temps du premier plan. L'argument qu'il présente pour étayer cette hypothèse se base sur quelques observations signalant que (1) la narration de base est souvent rédigée dans la troisième personne du singulier de l'aoriste – à trait caractéristique du temps de l'arrière-plan – alors que (2) l'imparfait et le présent introduisent « significant characters or makes appropriate climactic references to concrete situations » (Porter 1989, p. 92), c'est-à-dire des comportements types du temps du premier plan. En revanche, Wallace, en référant à Eduard Schwyzer (1950)⁶⁰, soutient l'avis opposé, qui se fonde sur la constatation générale suivante :

If a language has a contrast between a perfective (completive, non-durative, punctual) aspect and other aspects, the part of the meaning of the perfective aspect, at least in narration, is to specify major, sequential, foregrounded events, while part of the meaning of the contrasting non-perfective aspects, particularly an imperfective, is to give supportive background information. (Wallace 1982, p. 209)

⁵⁹ Hopper n'inclut ni le grec ancien ni le grec de la koinè parmi les langues citées, à savoir le français, le malay, le swahili, le russe et le tagalog. D'autre part, les deux listes, où sont présentés les traits caractéristiques des temps du premier plan et de l'arrière-plan, portent les titres *perfective* (perfectif) et *imperfective* (imperfectif), respectivement. Ainsi, comme l'aoriste dénote l'aspect perfectif, il nous semble très probable que Hopper considèrerait ce temps comme le temps du premier plan et l'imparfait comme le temps de l'arrière-plan.

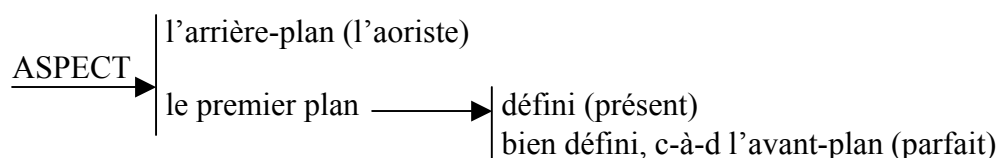
⁶⁰ Schwyzer (1950, p. 252) considère l'imparfait comme principalement *infektiv* et l'aoriste de l'indicatif comme *confectiv*. Cette division correspond à notre opposition entre l'aspect imperfectif et l'aspect perfectif. Par contre, il affirme que les deux temps peuvent raconter : « Sowohl Imperfekt als Indikativ des Aorists [...] können [...] erzählen ; doch bleibt dabei der Aspektunterschied bestehen, kann allerdings zu einem stilistischen werden. » (Schwyzer 1950, p. 275). « Aussi bien l'imparfait que l'aoriste de l'indicatif peuvent raconter ; cependant, la différence d'aspect persiste, même se elle peut devenir une différence stylistique » (notre traduction).

Ainsi, les idées de Wallace nous semble rappeler la conception traditionnelle, selon laquelle l'aoriste est considéré comme *tempus narrativum* et l'imparfait comme *tempus descriptivum* ; on la retrouve par exemple chez les grammairiens Raphael Kühner et Bernhard Gerth (1966, première édition 1904, p. 157).

En ce qui concerne le parfait, Porter suit le modèle bipartite de Wallace, selon lequel il y a d'abord, une distinction entre premier et arrière-plan, et ensuite une opposition entre plusieurs degrés de l'un de ces niveaux de discours. Cependant, à l'encontre de Wallace, Porter établit un troisième plan d'exposition, qu'il dénomme l'« avant »-plan (*foreground*), en parallèle avec le temps du premier plan, puisqu'il trouve que le parfait présente des informations encore plus définies que l'imparfait et le présent.

Ainsi, selon Porter, les trois formes aspectuelles du grec de la koinè peuvent être représentées selon le schéma que nous avons reproduit dans la Figure 1.

Figure 1 La relation des temps grecs dans une perspective textuelle (Porter 1989, p. 93)



5.3 Le système verbal du français contemporain

Le système verbal du français contemporain jouit d'un nombre important d'études qui s'enracinent dans plusieurs approches différentes⁶¹. Bien évidemment, il ne nous est pas possible de les présenter toutes de manière exhaustive dans le cadre de ce travail ; ainsi, le parcours qui suit ne prendra en considération que les approches qui nous semblent pertinentes pour notre propre étude, à savoir l'approche aspectuelle (5.3.1), l'approche textuelle (5.3.2), l'approche anaphorique (5.3.3) et l'approche anaphorique méronomique (5.3.4).

5.3.1 L'approche aspectuelle

En français, il est depuis longtemps admis que les formes verbales grammaticalisent et le temps et l'aspect (voir par exemple Gustave Guillaume (1929)), encore que la distribution des flexions verbales à l'indicatif soit davantage régie par des contraintes liées au temps externe. Klum (1961), qui inclut seulement les conjugaisons de l'indicatif dans son exposé, organise les temps en deux paradigmes, distinguant ainsi entre l'aspect *duratif/non duratif* et l'aspect

⁶¹ Le lecteur intéressé aura intérêt de consulter l'ouvrage de Jacques Moeschler *et al.* (1998) qui propose des aperçus sur les approches référentielles, psychologiques et textuelles, ainsi que des analyses dont la pragmatique de la référence temporelle constitue le fondement théorique.

accompli/inaccompli. La première opposition, illustrée dans la Figure 2, distingue le présent et l'imparfait (duratifs) des autres temps (non duratifs). La seconde opposition, présentée dans la Figure 3, distingue les formes simples (inaccomplies) des formes composées (accomplies).

Figure 2 L'opposition duratif/non duratif selon Klum (1961, p. 119)

	<i>Duratif</i>	<i>Non duratif</i>
Époque présente	Présent	Passé composé
Époque passée	Imparfait	Plus-que-parfait, passé antérieur et passé simple
Époque future	0	Futur antérieur, futur
Époque rétro-future	0	Conditionnel antérieur, conditionnel

Figure 3 L'opposition accompli/inaccompli selon Klum (1961, p. 122)

	<i>Inaccompli</i>	<i>Accompli</i>
Époque présente	<i>j'aime</i>	<i>j'ai aimé</i>
Époque passée	<i>j'aimais</i> <i>j'aimai</i>	<i>j'avais aimé</i> <i>j'eu aimé</i>
Époque future	<i>j'aimerai</i>	<i>j'aurai aimé</i>
Époque rétro-future	<i>j'aimerais</i>	<i>j'aurais aimé</i>

Cependant, alors que la première distinction aspectuelle (duratif/non duratif) n'est pas liée au temps, que ce soit de façon absolue ou relative, cela n'est pas le cas de la seconde opposition. En effet, puisque l'accomplissement d'un procès implique que le déroulement en est passé, les formes composées expriment aussi une relation d'antériorité⁶².

De même, Klum précise que les formes catégorisées comme inaccomplies « n'ont cette valeur qu'en opposition directe avec les formes composées correspondantes » (Klum 1961, p. 123). En effet, s'il est possible de dresser une corrélation entre les deux catégories aspectuelles pour le présent et l'imparfait (inaccomplis parce que duratifs), le passé simple ne reste pas moins non-duratif si on l'oppose à ces deux temps : « [d]ans une telle situation oppositionnelle, qui d'ailleurs de loin est la plus fréquente, le passé simple est neutre, indifférent devant l'opposition accompli/inaccompli » (Klum 1961, p. 123, note 1).

En consultant la littérature post-klumienne, il s'avère que la première opposition aspectuelle, celle qui distingue le présent et l'imparfait (duratifs) des autres conjugaisons (non duratives), revient chez Vet (1980) sous l'appellation

⁶² Toutefois, comme nous l'indique Klum, pour attester cette hypothèse il faut faire abstraction des conditions un peu particulières qui caractérisent le syntagme *est + participe « passé »*. Par exemple dans l'opposition *Phèdre aime vs. Hippolyte est aimé par Phèdre*, la valeur d'accompli n'est communiquée par aucune des deux phrases.

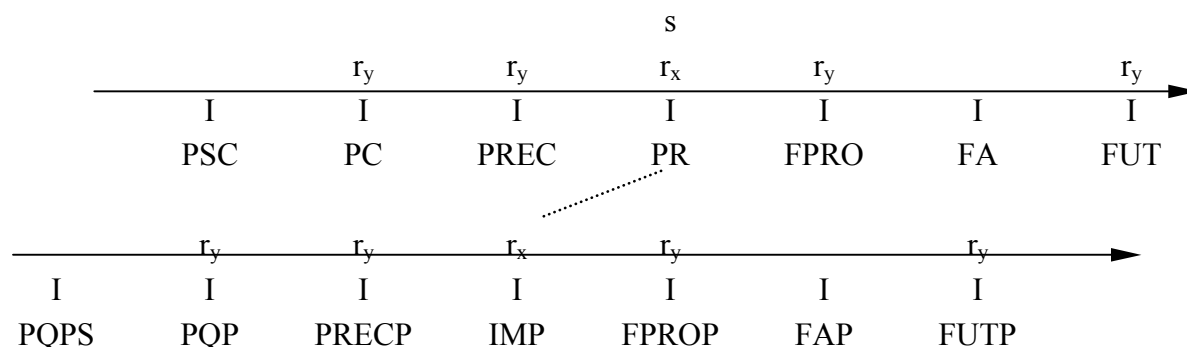
imperfectif/perfectif et, d'une certaine manière, chez Wilmet (1998), qui s'inspire avant tout de l'école guillaumienne, sous la forme *sécant/global*⁶³.

La seconde opposition, qui distingue les formes simples des formes composées, rappelle la classification dichotomique des modes non indicatifs de Leeman-Bouix (1994), dans la mesure où celle-ci affirme que

la forme simple montre le procès en cours et la forme composée le montre achevé. [...] Dans le premier cas, on parle d'aspect **non accompli**, dans le deuxième d'aspect **accompli**. (Leeman-Bouix 1994, pp. 48-49)

Pour expliquer le statut spécifique du présent et de l'imparfait par rapport aux autres temps de l'indicatif, Klum (1961) suit les idées de Hans Reichenbach (1947) et William E. Bull (1960). Ainsi, le système verbal français de ce mode est réparti sur deux niveaux, chacun organisé selon le schéma passé-présent-futur, dont le nœud est constitué respectivement par le présent et l'imparfait, autour duquel les autres temps sont distribués. Une version ultérieure, développée par Vet (1980) en s'appuyant aussi sur les recherches de Robert Martin (1971) dans le cadre de la sémantique formelle, est illustrée dans la Figure 4⁶⁴.

Figure 4 Le système verbal du français parlé à l'indicatif selon Vet (1980, p. 35)



Clé des abréviations : s : le moment de la parole ; r_y : point de repère qui permet d'exprimer l'antériorité ou la simultanéité ; r_x : point de repère autour duquel toute action exprimée est ancrée ; I : intervalle pendant laquelle dure l'action ; PR : le présent (*je lis*) ; IMP : l'imparfait (*je lisais*) ; FUT : le futur (*je lirai*) ; FUTP : le futur du passé (*je lirais*) ; PC : le passé composé (*j'ai lu*) ; PQP : le plus-que-parfait (*j'avais lu*) ; FA : le futur antérieur (*j'aurai lu*) ; FAP : le futur antérieur du passé (*j'aurais lu*) ; PSC : le passé surcomposé (*j'ai eu lu*) ; PQPS : le plus-que-parfait surcomposé (*j'avais eu lu*) ; FPRO : le futur proche (*je*

⁶³ Toutefois, dans le groupe aspectuel qui inclut le présent et l'imparfait, Wilmet range également les trois formes du participe présent (simple *aimant*, composé *ayant aimé* et surcomposé *ayant eu aimé*), ainsi que le passé composé et le passé surcomposé, appelés « présent antérieur » et « présent bisantérieur », et le plus-que-parfait et le « sur-plus-que-parfait » (*j'avais eu marché*), appelés « passé antérieur » et « passé bisantérieur ».

⁶⁴ Vet traite seulement des temps de l'indicatif du français parlé ; ainsi, le passé simple et le passé antérieur ne figurent pas dans le système présenté dans la Figure 4. Cependant, dans un bref commentaire, Vet décrit le passé simple comme la variante perfective de l'imparfait.

vais lire) ; **FPROP** : le futur proche de passé (*j'allais lire*) ; **PREC** : le passé récent (*je viens de lire*) ; **PRECP** : le passé récent du passé (*je venais de lire*).

En suivant Vet, la différence entre le présent/l'imparfait et les autres temps réside dans

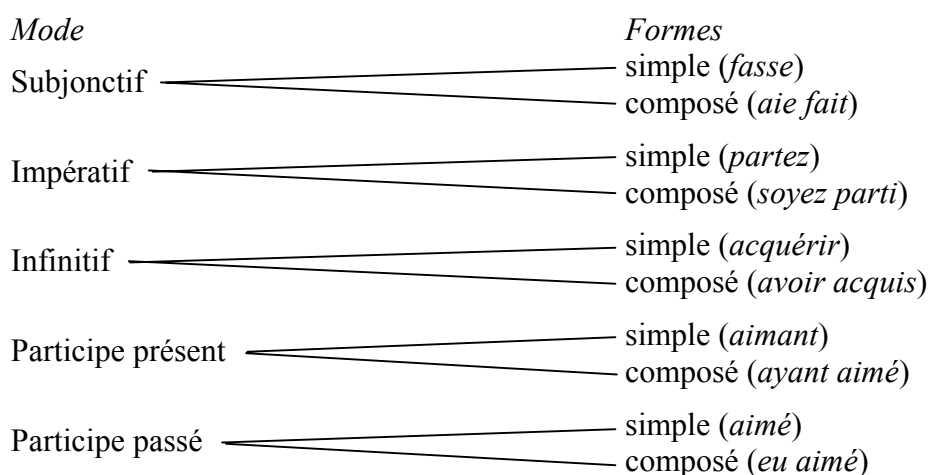
le fait qu'on peut difficilement considérer la totalité de l'intervalle d'une situation, si celle-ci est encore en train de se dérouler dans le temps au moment r_x ⁶⁵. (Vet 1980, p. 79)

Car, quand le locuteur emploie un imparfait ou un présent, il n'affirme que la vérité d'une partie de la situation, alors qu'il affirme la vérité de la situation entière lors de l'usage d'un autre temps indicatif⁶⁶.

En revanche, Leeman-Bouix (1994) applique aux formes verbales de l'indicatif seulement la seconde opposition aspectuelle klumienne, à savoir celle qui distingue l'aspect accompli/inaccompli selon que la forme verbale est composée ou simple. Cette distinction s'est montrée très productive lors de l'examen des modes non indicatifs, vu que la forme composée exprime l'aspect accompli et, en conséquence, l'antériorité par rapport à la forme simple.

Reproduisons d'abord la schématisation où elle présente l'opposition forme simple/composée dans les modes non indicatifs (Figure 5), avant de passer à son examen des temps de l'indicatif.

Figure 5 L'opposition entre les formes simples et les formes composées des modes autres que l'indicatif selon Leeman-Bouix (1994, pp. 59-60)



⁶⁵ Le point r_x est le point de repère auquel toute action exprimée est ancrée dans une relation d'antériorité, de simultanéité ou de postériorité ; dans le premier système, il correspond au moment de la parole (s), tandis qu'il y est antérieur dans le second système. Cf. Figure 4.

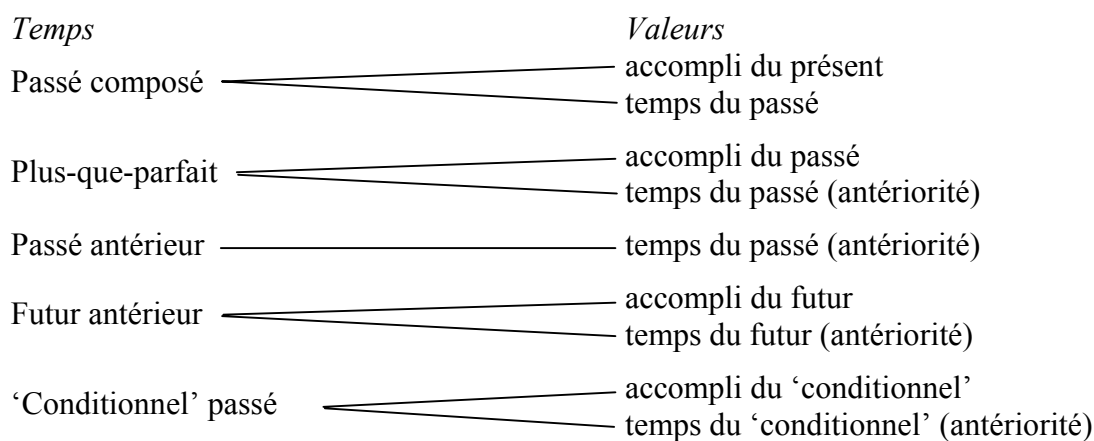
⁶⁶ En fait, cette formulation rappelle les propos sur l'imparfait de Ducrot (1979) (voir pp. 62-63).

Cependant, à l'encontre des quatre premiers modes du paradigme présenté dans la Figure 5, les formes simples et composées du participe passé n'ont pas la même distribution, la forme surcomposée ne figurant jamais à l'état libre (Wilmet 1998, p. 337). Ainsi, l'opposition entre le participe passé simple et composé ne se montre que dans les temps composés de l'indicatif (14) :

(14) Quand j'ai eu fini la vaisselle, Max m'a proposé d'aller au cinéma. (Leeman-Bouix 1993, p. 60)

De même, si formellement – nous l'avons vu tout à l'heure avec Klum – les temps de l'indicatif se laissent aussi organiser dans un tel paradigme, l'opposition entre formes simples et composées ne s'avère pas si harmonieuse d'un point de vue sémantique, au moins à en croire le schéma où Leeman-Bouix résume les valeurs exprimées par les temps composés de l'indicatif, reproduit dans la Figure 6.

Figure 6 Les valeurs des temps composés de l'indicatif selon Leeman-Bouix (1994, p. 65)



D'une part, on note que le passé composé est la seule forme composée qui ne soit pas considérée comme marquant l'antériorité par rapport à la forme simple correspondante⁶⁷. Cette valeur serait plutôt le résultat d'une dérivation, puisque

lorsqu'un événement est présenté comme accompli, on en déduit que son déroulement est antérieur au moment auquel on le montre achevé, donc passé par rapport à ce repère. (Leeman-Bouix 1994, p. 61)

D'autre part, le passé antérieur est le seul temps composé qui ne soit pas classé comme accompli par rapport au temps simple correspondant. Leeman-Bouix (1994, pp. 62-63) fonde ce raisonnement sur la comparaison des formes simples et composées par rapport à l'imparfait et au plus-que-parfait (15-18) :

⁶⁷ En ceci, on note la mise en corrélation du passé composé à valeur de temps du passé avec le passé simple, tous les deux étant caractérisés comme des temps du passé qui n'expriment pas l'antériorité.

- (15) A 8 heures 15, la bombe explosait.
- (16) A 8 heures 15, la bombe avait explosé.
- (17) A 8 heures 15, la bombe explosa.
- (18) ?? A 8 heures 15, la bombe eut explosé.

Si l'imparfait (15) a bien un correspondant accompli dans le plus-que-parfait (16), cela ne serait donc pas le cas du paradigme du passé simple/passé antérieur, à cause de l'inacceptabilité du passé antérieur dans la principale (18). Par contre, en insérant le passé antérieur dans une proposition subordonnée (19), la phrase devient acceptable, mais alors, Leeman-Bouix considère que le passé antérieur n'exprime que l'antériorité⁶⁸.

- (19) Quand la bombe eut explosé à Hiroshima, les Japonais ne décidèrent pas pour autant de renoncer à leurs prétentions.

Pour Leeman-Bouix, le fait que le passé antérieur ne marque pas l'accompli s'explique par le caractère aspectuel du passé simple, à savoir que celui-ci est la forme simple correspondante du passé antérieur :

C'est que le passé simple lui-même montre le procès comme ayant atteint son terme : il suppose une saisie globale de l'événement en cours d'accomplissement, intégrant son début et sa fin. (Leeman-Bouix 1994, p. 63)

Or, à nos yeux, cette description du passé simple concerne plutôt son opposition à l'imparfait (duratif/non duratif chez Klum), et non la différence que ce temps présente par rapport à son correspondant composé. En effet, en comparant deux phrases, comportant l'une un passé antérieur et l'autre un passé simple, il nous semble adéquat de considérer, à l'instar de Klum (1961, p. 205) pour qui la valeur d'accompli est inséparable du passé antérieur, que la variante du passé simple est inaccomplie par rapport à la variante (accomplie) du passé antérieur. A titre d'exemple, étudions les traductions de la BJ (20) et de la BP (21) pour le verset Jn 18:6.⁶⁹

- (20) Quand Jésus leur eut dit : « C'est moi », ils reculèrent et tombèrent à terre. (BJ)
- (21) Quand Jésus leur dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre. (BP)

Dans la mesure où il y a une relation de cause à effet qui s'instaure entre les deux procès *Jésus dire* et *soldats reculer et tomber à terre*, le procès de la

⁶⁸ Cela est aussi l'avis de Riegel *et al.* (1994, p. 312). Toutefois, là où le passé antérieur figure en proposition principale, comme dans l'exemple de La Fontaine *Le drôle eut lapé le tout en un moment*, Leeman-Bouix (1994, p. 64) considère qu'il « peut (a pu) » exprimer la valeur d'accompli. Cf. aussi Riegel *et al.* (1994, p. 311) et Holger Sten (1952, p. 216).

⁶⁹ Ne correspondant pas à un participe dans le texte de départ, les exemples (20) et (21) ne sont pas traités dans l'étude empirique.

subordonnée dans les deux phrases (20-21) est compris comme antérieur par rapport au procès de la principale. De même, en comparant deux phrases (22-23), qui, outre l'opposition passé antérieur/passé simple, diffèrent aussi quant à la composition syntaxique générale – subordination/coordination – on note la même chose. Les exemples proviennent des traductions de la TOB (22) et de la BFC (23) pour le verset Mt 27:35.

(22) Quand ils l'eurent crucifié, ils partagèrent ses vêtements en tirant au sort. (TOB)

(23) Ils le clouèrent sur la croix et se partagèrent ses vêtements en tirant au sort. (BFC)

Ainsi, pour citer un autre romaniste scandinave, « la succession peut s'exprimer aussi par la suite passé simple – passé simple [...] [alors que] [a]vec le passé antérieur on insiste sur le fait que l'une des actions est complètement terminée avant que l'autre commence. » (Sten 1952, p. 214).

La successivité peut donc être un produit d'inférence pragmatique – basée sur les connaissances du monde – ou signifiée linguistiquement/sémiotiquement à l'aide du signe du passé antérieur.

5.3.2 L'approche textuelle

Ne considérant pas comme suffisantes les descriptions du système verbal français que propose une approche exclusivement aspectuelle⁷⁰, Benveniste (1966) lance l'esquisse d'une méthode textuelle. Selon lui, il est possible d'établir une première distinction⁷¹ entre les temps qui appartiennent au *discours* (tous les temps sauf le passé simple et le passé antérieur) et ceux qui appartiennent à l'*histoire* (le passé simple, le passé antérieur, l'imparfait, le plus-que-parfait et le conditionnel). Comme le précise cependant Jean-Marc Luscher (1998) dans sa critique de l'approche benvenistienne, cela implique un certain recouvrement, puisque plusieurs temps, dont par exemple l'imparfait, sont admis sur les deux plans d'énonciation. Il lui reproche également le manque d'homogénéité textuelle qui peut résulter d'une analyse de certains récits ; l'on notera cependant que cela ne semble pas poser de problèmes pour Benveniste⁷².

⁷⁰ « On peut certes transférer la distinction des formes simples et composées au compte de l'« aspect », mais on n'y gagnera rien de clair, car l'aspect ne fournit pas non plus un principe univoque de corrélation d'un type de formes à l'autre, et ce fait demeure que, malgré tout, certaines des formes composées sont bien à considérer comme temporelles, certaines seulement. » (Benveniste 1966, pp. 237-238).

⁷¹ Dans un second temps, Benveniste discute de la relation entre les temps simples et les temps composés, qu'il considère comme étant de nature à exprimer l'accomplissement et l'antériorité.

⁷² « Chaque fois qu'au sein d'un récit historique apparaît un discours, quand l'historien par exemple reproduit les paroles d'un personnage ou qu'il intervient lui-même pour juger les événements rapportés, on passe à un autre système temporel, celui du discours. Le propre du langage est de permettre ces transferts instantanés. » (Benveniste 1966, p. 242).

Tandis que Benveniste ne maintient qu'une seule opposition au niveau textuel, Weinrich (1982 ; 1989 pour la traduction en français) organise son exposé sur trois plans, à savoir la perspective de locution, l'attitude de locution et la mise en relief. La première dimension concerne la distinction entre deux moments, c'est-à-dire celui où l'événement a eu/aura lieu et celui où il est rapporté. Ainsi, elle reprend l'opposition établie par Vet (1980) entre deux systèmes, suivant la perspective selon laquelle l'auteur choisit de présenter les événements. Le présent, l'imparfait ou le passé simple sont les formes verbales de la perspective neutre (*degré zéro*). Par l'usage du passé composé, du plus-que-parfait ou du passé antérieur, l'auteur adopte une perspective rétrospective. En employant le futur ou le conditionnel, il oriente le récit vers l'avenir, dans une perspective prospective. La seconde dimension rappelle la division de Benveniste (1966) entre les temps du discours (le présent, le passé composé et le futur) et les temps du récit (l'imparfait/le passé simple, le plus-que-parfait/le passé antérieur et le conditionnel). A travers le choix du registre temporel, le locuteur indique à l'interlocuteur « l'attitude de réception qui lui semble convenir » (Weinrich 1989, p. 124)⁷³, c'est-à-dire s'il faut attribuer le texte au monde raconté ou au monde commenté. La troisième dimension finalement permet à l'auteur de caractériser une information selon qu'elle appartient au premier plan ou à l'arrière-plan du récit (*Vorgrund* ou *Hintergrund*). Ainsi, un auteur utilise l'imparfait et le plus-que-parfait pour placer un événement à l'arrière-plan ; par conséquent, l'emploi de ces formes indique un temps « lento » du récit. D'autre part, le passé simple et le passé antérieur font avancer l'action de l'histoire en ce qu'ils fournissent au récit un temps « presto ».

Si « [l]es traits pertinents du relief temporel n'interviennent de manière systématique que dans le registre temporel du récit » (Weinrich 1989, p. 129), cela ne veut pas dire que les temps du commentaire soient dépourvus de valeur informationnelle du point de vue de la mise en relief. Ainsi, dans un récit oral le premier plan est désigné par le présent et le passé composé, « mais sous certaines conditions textuelles seulement » (Weinrich 1989, p. 134). Par exemple, en raison de son trait sémantique de rétrospective, le passé composé ne peut produire par lui-même aucune véritable continuité narrative ; ce sont alors des connecteurs tels que *puis, et puis alors* qui assurent le flux narratif de l'histoire.⁷⁴

Finalement, constatons que les reproches adressés à l'approche textuelle ont parfois été très sévères. Ainsi, Luscher (1998) critique la théorie de Weinrich, notamment pour ne pas avoir su contourner le piège de la circularité (les temps verbaux appartiennent à un certain registre à cause du caractère du récit dans lequel ils figurent, qui à son tour est défini suivant ses composantes dont, en

⁷³ « welche Rezeptionshaltung er für angemessen hält » (Weinrich 1982, p. 160).

⁷⁴ Weinrich (1989, p. 138) indique que dans le roman *l'Étranger* de Albert Camus, où le passé simple fait défaut, le nombre de connecteurs est largement supérieur à la moyenne.

particulier, les temps verbaux...). Cependant, il nous semble plus alarmant que Weinrich bloque les temps verbaux à un niveau narratif (récit/description) sans tenir compte de la structure informationnelle (thème/rhème) ou syntaxique (principale/subordonnée) de l'énoncé⁷⁵.

5.3.3 L'approche anaphorique temporelle

Au lieu d'analyser l'imparfait comme le temps de l'accompli ou de l'arrière-plan, les adeptes de l'approche anaphorique caractérisent ce temps suivant l'idée que l'imparfait manque d'autonomie référentielle. Ainsi, ils considèrent que l'imparfait se distingue du passé simple/composé par le fait qu'il réfère à un moment qu'il n'identifie pas lui-même et, par voie de conséquence, qu'il doit obligatoirement renvoyer à une entité temporelle du passé, soit déjà introduite dans le contexte, soit accessible dans la situation.

Comme l'indiquent Berthonneau et Kleiber (1993), il est possible de voir un précurseur de l'approche anaphorique dans Ducrot (1979), encore que les termes d'anaphore et d'antécédent restent absents chez ce chercheur. Celui-ci propose une description de l'imparfait et de ses emplois qui le distingue du passé simple/composé, en se servant principalement de deux instruments de travail : la distinction entre thème et propos⁷⁶, d'une part, et la notion de propriété, voire la possibilité de transformer un procès en propriété, d'autre part :

Lorsqu'un énoncé est à l'imparfait, son thème est nécessairement temporel : c'est, soit une période du passé, soit, plus fréquemment, un objet ou événement considéré à

⁷⁵ En appliquant la perspective fonctionnelle de Michael A. K. Halliday (1985), les deux énoncés (i) *Quand elle soutint sa thèse, elle avait 28 ans* et (ii) *Elle avait 28 ans, quand elle soutint sa thèse* reflètent deux argumentations différentes, puisque dans les deux cas le thème (« ce dont on dit quelque chose ») de l'énoncé correspond à la première unité, à savoir la subordonnée (i) ou la principale (ii), respectivement. Cependant, en suivant l'approche textuelle de Weinrich, il est impossible de rendre compte de cette différence quant à la structure informationnelle : étant donné que l'information dénotée par le passé simple est obligatoirement placée au premier plan, l'information focalisée sera dans les deux énoncés, (i) et (ii), celle de la subordonnée, à savoir la soutenance de la thèse. Notons toutefois que les résultats obtenus par Lars Olsson (1971) dans son étude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par *quand* et *lorsque* et dans les propositions qui les complètent en français contemporain vont dans le sens des propos de Weinrich. En effet, l'enquête de Olsson (1971, p. 80) montre que, dans les cas où la proposition subordonnée circonstancielle introduite par *quand/lorsque* comporte un passé simple et la principale un imparfait, les occurrences de postposition de la subordonnée temporelle par rapport à la principale sont plus fréquentes que les cas d'antéposition. Cela veut donc dire que les faits empiriques parlent en faveur de l'établissement d'un lien entre le passé simple et le caractère informationnel du premier plan/rhème.

⁷⁶ Par thème, Ducrot entend « ce dont parle le locuteur », qui correspond à ce qu'on désigne généralement par *topic* dans la littérature anglo-américaine. Le propos, qui ailleurs connaît également les appellations *rhème* ou *comment*, concerne l'information que le locuteur, dans une assertion, apporte ou rappelle relativement au thème.

l'intérieur d'une certaine période du passé (les indications temporelles relatives au thème peuvent d'ailleurs être seulement implicites, et fournies par la situation d'énonciation). (Ducrot 1979, p. 6)

Lorsqu'un énoncé est à l'imparfait, l'état ou l'événement constituant son propos sont présentés comme des propriétés, comme des caractéristiques du thème, et qualifient celui-ci dans sa totalité. (Ducrot 1979, p. 6)

Parmi les constituants phrastiques par lesquels les énoncés à l'imparfait sont explicitement ancrés dans le passé, Berthonneau et Kleiber énumèrent les trois éléments suivants : un événement relaté au passé dans une phrase antérieure, comme E1 dans (24), une proposition subordonnée temporelle (25), ou un adverbe temporel en position frontale (26)

(24) Paul entra (E1). Marie faisait la vaisselle (E2).

(25) Quand Paul entra (E1), Marie faisait la vaisselle (E2).

(26) L'année dernière à Marienbad, il faisait très chaud.

Dans le cas où l'imparfait est dépourvu d'antécédent temporel explicite, on présuppose l'existence d'un antécédent temporel implicite. Récupérable par inférence, l'antécédent temporel implicite est fourni par des éléments figurant dans le texte ou la situation. Par exemple, le thème peut être constitué par un nom propre, à condition que le porteur de ce nom soit un personnage du passé, comme *Napoléon*⁷⁷.

Enfin, s'il n'est pas possible de récupérer ni dans le texte ni dans la situation d'antécédent temporel du passé, l'imparfait est considéré comme « déviant, parce qu'ininterprétable » (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 59)⁷⁸.

Passons maintenant au second trait fondamental de l'imparfait, c'est-à-dire sa faculté de qualifier l'antécédent temporel « dans sa totalité », selon Ducrot, ou, selon Berthonneau et Kleiber, sa propriété d'entretenir une relation de simultanéité globale avec son antécédent. Suivant Berthonneau et Kleiber, cela veut dire « (i) que la situation dénotée par l'imparfait n'est ni postérieure ni antérieure à celle de l'antécédent, et (ii) qu'elle vaut pour toute la durée de celle de l'antécédent. » (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 60).

⁷⁷ Selon Ducrot (1979), cela explique pourquoi on peut très bien dire *Napoléon était un intellectuel de gauche*, alors que la même phrase, où l'on a remplacé *Napoléon* par *Chirac* – qui, par contre, est un être actuellement vivant – soit *Chirac était un intellectuel de gauche*, n'est pas acceptable à moins qu'il s'agisse d'une période passée de la vie du président français.

⁷⁸ Par exemple, Ducrot juge l'énoncé *La France s'appelait la Gaule* comme une impossibilité linguistique dans le cas où le contexte ne rend pas évident que le locuteur parle d'une certaine période, passée, de l'Hexagone.

Pour montrer les implications de cette affirmation sur la différence entre l'imparfait et le passé simple/composé, nous reproduisons un exemple de Ducrot (1979, p. 7), auquel correspondent les deux énoncés (27) et (28) ci-dessous.

(27) Elvire a-t-elle vécu à Marienbad l'année dernière ?

(28) Elvire vivait-elle à Marienbad l'année dernière ?

Bien que les deux questions demandent des renseignements concernant la même période, à savoir *l'année dernière*, il s'agit de deux renseignements différents, auxquels correspondent deux réponses différentes. En (27), le locuteur veut savoir si, pendant cette année, considérée comme un ensemble de périodes, il y a eu une période où Elvire vivait à Marienbad. D'où l'acceptation d'une réponse telle que *Oui, en mai*. Par contre, cet énoncé ne conviendrait pas comme réponse à la question (28), puisque celle-ci demande un renseignement concernant la totalité de l'année – justement parce que l'imparfait ne permet pas de concevoir l'antécédent temporel *l'année dernière* autrement que comme un bloc inanalysable. De même, cela explique pourquoi la réponse *Non, seulement en mai* ne peut être acceptable pour (27), en dépit du fait qu'elle satisfait à (28).

Lorsque le procès à l'imparfait n'a pu occuper qu'une petite partie de la période de l'antécédent, Ducrot considère que la fonction qualificatrice de l'imparfait produit un effet stylistique de mise en contraste.

(29) L'année dernière, j'achetais un appareil de photo. (Ducrot 1979, p. 9)

(30) L'année dernière, j'ai acheté un appareil de photo.

Si l'énoncé au passé composé (30) ne pose aucun problème, Ducrot admet que l'énoncé à l'imparfait (29) devient bizarre, en raison du peu de probabilité que l'achat d'un appareil de photo puisse servir à caractériser une année entière. Néanmoins, il considère qu'il est possible de le « sauver », à condition de l'insérer dans un contexte de mise en contraste (31) qui justifierait l'application global au thème temporel.

(31) Idiot que je suis ! L'année dernière j'achetais un appareil de photo dont je n'avais nul besoin, et, cette année, je n'ai même pas de quoi me payer le cinéma. (Ducrot 1979, p. 9)

Ensuite, Ducrot explique d'une manière analogue l'effet « pittoresque » ou « pictural » que l'imparfait peut produire dans des textes narratifs, en donnant l'impression que les événements exprimés à l'imparfait sont plutôt « décrits » que « racontés », même lorsqu'ils font partie d'une série d'événements successifs. A titre d'illustration, Ducrot se sert d'un extrait de *Candide* de Voltaire, reproduit dans (32) ci-dessous.

- (32) Travaillait qui pouvait, personne ne s'entendait, personne ne commandait. L'anabaptiste aidait un peu à la manœuvre, il était sur le tillac. Un matelot furieux le frappe [...] ; mais du coup qu'il lui donna, il eut lui-même une si violente secousse [sic !] qu'il tomba hors du vaisseau, la tête la première. Il restait suspendu et accroché à une partie de mat rompue. Le bon Jacques court à son secours, l'aide à remonter, et de l'effort qu'il fait, il est précipité dans la mer à la vue du matelot, qui le laissa périr sans daigner seulement le regarder. (Voltaire, début du chapitre 5 de *Candide*, cité dans Ducrot 1979, p. 10)

Dans (32), d'une part, les cinq premiers procès qui sont rapportés à l'imparfait donnent l'impression qu'ils ont lieu en même temps ; d'autre part, le procès exprimé à l'imparfait *il restait suspendu*, qui suit le présent historique et les trois passés simples, doit nécessairement lui être postérieur. Toutefois, cette dernière phrase à l'imparfait ne participe pas non plus à la narration propre, mais « paraît simplement représenter un état, à partir duquel le récit va reprendre [...] » (Ducrot 1979, p. 10). Selon Ducrot, ceci est dû à la propriété qualificatrice de l'imparfait grâce à laquelle le thème temporel n'est pas présenté comme une succession d'instantanés mais comme un bloc inanalysable. D'où le sentiment que « [l]orsqu'un événement est rapporté à l'imparfait, il semble [...] qu'on ne le voit pas apparaître, se produire : on le voit, pour ainsi dire, déjà là. » (Ducrot 1979, p. 10).⁷⁹

Cette caractéristique non narrative de l'imparfait, c'est-à-dire la propriété de ne pas contribuer à la progression du récit, expliquerait également le phénomène de « l'imparfait de rupture », c'est-à-dire un imparfait qui exprime un événement isolé situé après une suite d'événements précédents exprimés au passé simple. A titre d'exemple, reprenons l'extrait discuté par Ducrot (33), c'est-à-dire les premières pages du journal de Roquentin dans *La Nausée* de Jean-Paul Sartre :

- (33) Je me secouai, outré de colère contre lui, je répondis sèchement : » Je vous remercie, mais je crois que j'ai assez voyagé : il faut maintenant que je rentre en France «. Le surlendemain, je prenais le bateau pour Marseille. (Sartre, *La Nausée*, cité dans Ducrot 1979, p. 12).

Imposant une vue totale de son thème (*le surlendemain*), le procès dénoté par l'imparfait *prenais le bateau* est alors présenté comme statique : puisqu'il caractérise la journée en question dans sa totalité, et non comme une série de moments comme le ferait le passé simple, l'imparfait provoque l'impression d'une clôture de ce qui est raconté auparavant.

⁷⁹ Cependant, nous nous demandons à quel élément dans (32) pourrait bien correspondre le thème/l'antécédent du procès *il restait suspendu*. Il nous semble que celui-ci ne peut être constitué par le passé simple précédant l'imparfait justement parce que l'imparfait ne peut pas l'englober dans sa totalité. Faut-il alors supposer un antécédent implicite ? Ducrot ne nous informe pas sur ce point.

En suivant le même principe, partant de la valeur qualificatrice fondamentale de l'imparfait, Ducrot explique les effets de contemporanéité (simultanéité), d'habitude ou de répétition que peut produire l'imparfait.

5.3.4 L'approche anaphorique méronomique

En s'inspirant des travaux de Ducrot, Berthonneau et Kleiber (1993) adoptent le point de vue selon lequel l'imparfait serait

un temps anaphorique, en ce qu'il nécessite la récupération d'un moment du passé, soit directement donné par une expression antérieure, soit accessible par une mention d'une autre nature ou par des éléments situationnels. (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 60)

Cependant, ils diffèrent de Ducrot, ainsi que de certains autres théoriciens qu'ils regroupent sous la dénomination de « l'approche anaphorique »⁸⁰, par le fait de mettre en cause le postulat de simultanéité globale ou de coréférence temporelle entre une situation exprimée à l'imparfait et son antécédent :

La relation anaphorique entre la situation antécédent [*sic* !] du passé et la situation présentée à l'imparfait est une relation de type partie (imparfait) – tout (antécédent). (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 68)

Ainsi, pour Berthonneau et Kleiber :

L'imparfait [est] considéré comme un temps anaphorique méronomique, c'est-à-dire un temps qui introduit un nouvel événement ou état en le présentant comme une partie ou un ingrédient d'une situation passée déjà saillante ou donnée comme déjà disponible. (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 56)

Si l'approche anaphorique méronomique proposée par Berthonneau et Kleiber diffère de l'approche anaphorique « traditionnelle » pour ce qui est de la relation anaphorique, il s'avère aussi que l'antécédent, que nécessite une situation exprimée à l'imparfait selon ces deux approches, n'est pas toujours le même. Contrairement à Ducrot et ses successeurs, Berthonneau et Kleiber ne comptent pas comme antécédents les adverbiaux temporels figurant dans la même phrase qu'un imparfait, par exemple *l'année dernière* dans la phrase *L'année dernière Elvire habitait à Marienbad*. Ce point de vue s'explique par la bizarrerie dans laquelle résulte un tel énoncé à l'imparfait pris *out of the blue*, à savoir le cas où l'on n'a à sa disposition que les informations fournies par la phrase comportant l'imparfait, même si la durée de la situation à l'imparfait occupe tout ou presque tout l'intervalle délimité par l'adverbe de temps. En conséquence, Berthonneau

⁸⁰ Hans Kamp et Christian Rohrer (1983), Liliane Tasmowski-De Ryck (1985a et b), Frans Houweling (1986), Vet et Arie Molendijk (1986), Marie Labelle (1987), Molendijk (1990), Moeschler (1992) et Jean-Claude Anscombe (1992).

et Kleiber soutiennent l'hypothèse que c'est la situation antécédente seulement qui constitue l'ancrage de l'imparfait⁸¹.

Grâce à ces modifications et précisions, Berthonneau et Kleiber considèrent qu'ils améliorent l'analyse de quelques exemples qui ont posé des difficultés pour les approches aspectuelle et/ou anaphorique temporelle. Pour commencer, en abandonnant le critère de coréférence temporelle, ils affirment fournir une analyse intuitivement plus satisfaisante de (34), en même temps qu'ils expliquent l'incongruité de (35).

- (34) Elvire se mit en route dans sa nouvelle Jaguar (E1). Elle attrapa une contravention (E2). Elle roulait trop vite (E3). (exemple emprunté à Berthonneau et Kleiber (1993), qui l'ont repris de Molendijk 1993)
- (35) Elvire se mit en route dans sa nouvelle Jaguar (E1). Elle attrapa une contravention (E2). ? Elle roulait avec plaisir (E3). (exemple emprunté à Berthonneau et Kleiber 1993)

Suivant une analyse anaphorique temporelle, l'antécédent de l'imparfait *roulait trop vite* dans (34) est implicite, puisque ce ne sont pas les procès exprimés par les passés simples dans E1 ou E2, précédant l'imparfait dans E3, qui en fournissent directement l'antécédent : ce n'est pas au moment où Elvire démarre dans sa Jaguar ni au moment où elle s'est fait verbaliser qu'elle roule trop vite. En revanche, le lien anaphorique est établi à travers l'implication *Elvire se déplacer en voiture* qui ressort de E1. Or, cette analyse est contestée par Berthonneau et Kleiber, en raison de l'incongruité d'un exemple semblable (36), repris ci-dessous :

- (36) Paul tomba de la falaise (E1). On le ramassa/ *ramassait avec les deux jambes fracturées (E2). (exemple emprunté à Berthonneau et Kleiber 1993)

Dans (36), on dispose d'une implication, à savoir *Paul être par terre*, issue de E1 de la même façon que dans (34), à laquelle l'imparfait peut s'appliquer. Ainsi, Berthonneau et Kleiber considèrent que si l'approche anaphorique était correcte, la version (36) à l'imparfait devrait être acceptable. Or, cette variante de l'énoncé (36) est inappropriée.

De plus, ils caractérisent l'analyse anaphorique temporelle de (34) comme contre-intuitive : au lieu de poser un lien entre l'implication de E1 et l'énoncé à l'imparfait (E3), c'est-à-dire *Elvire se déplacer en voiture* et *Elvire rouler trop vite*, ils considèrent plus intuitivement satisfaisant d'établir une relation entre E2 et E3, à savoir *Elvire attraper une contravention* et *Elvire rouler trop vite*. Et

⁸¹ Kleiber précise que la tâche référentielle des temps grammaticaux n'est qu'ancillaire : « ils servent à identifier ou localiser temporellement un objet, appelé *procès*, *état* / *événement* ou encore *situation temporelle*, qui exige une telle localisation. Le véritable référent est cette situation temporelle, et c'est elle qui est postérieure, simultanée ou antérieure. » (Berthonneau et Kleiber 1993, pp. 66-67).

c'est exactement cela que permet l'application d'une approche méronomique, justement parce que le rapport entre la situation à l'imparfait (E3) et la situation antécédente (E2) ne doit pas forcément être de nature temporelle. Ainsi, l'approche méronomique est acceptable dans (34) parce que « E3 apparaît comme étant une partie de E2, à savoir la cause de E2, donc l'infraction commise au moment de la verbalisation » (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 69).

De même, en comparaison avec l'approche aspectuelle, Berthonneau et Kleiber trouvent l'approche méronomique plus opératoire, dans la mesure où elle accepte (34), mais bloque (35), « parce qu'on ne voit pas en quoi *rouler avec plaisir* peut être considéré comme une partie anaphorique de *attraper une contravention*. » (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 69). Certes, ils admettent que l'approche aspectuelle permet de rendre compte de (34) d'une manière satisfaisante : l'imparfait est analysé comme imperfectif (en cours) et le passé simple comme perfectif (en bloc), ce qui est conforme à l'intuition selon laquelle *Elvire était en train de rouler trop vite lorsqu'elle a attrapé une contravention*. Par contre, en ce qui concerne (35), les deux chercheurs français considèrent que l'approche aspectuelle présente un inconvénient par rapport à l'approche méronomique en ce que seule cette dernière permet d'expliquer pourquoi (35) paraît déviant : « rien n'interdit en effet de concevoir qu'au moment où [elle] a été verbalisé[e], [Elvire] « était en train de rouler avec plaisir ». » (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 69).

Ensuite, en ne comptant pas les adverbes temporels comme antécédents, il leur est possible d'expliquer la bizarrerie d'une phrase à l'imparfait prise hors contexte, par exemple *Hier deux banques américaines étaient saccagées*, alors que le même énoncé, mais inséré dans un contexte (37), paraît tout à fait adéquat :

(37) Les Iraniens se prennent maintenant aux intérêts américains (E1). Hier deux banques américaines étaient saccagées (E2). (exemple emprunté à Berthonneau et Kleiber 1993, qui à leur tour l'ont repris de Ducrot 1979)

A l'encontre de Ducrot (1979, p. 9), qui dans (37) explique l'usage de l'imparfait (E2) comme une mise en contraste par laquelle le speaker de la télévision veut montrer que la révolution iranienne est maintenant devenue anti-américaine – ainsi « la journée précédente est caractérisée, à l'imparfait, par rapport à une époque antérieure où les intérêts américains étaient mieux respectés » (Ducrot 1979, p. 9) – Berthonneau et Kleiber considèrent comme plus intuitif de rechercher une analyse qui permette d'établir un lien entre E1 et E2. Ainsi, en ne comptant pas *hier* comme antécédent de l'imparfait (E2) dans (37), Berthonneau et Kleiber évitent le problème posé par l'approche anaphorique, problème dû au fait que le procès à l'imparfait (*saccager*) satisfait mal la contrainte de qualifier son thème dans sa totalité. En revanche, en examinant le caractère de E1, ils notent qu'il est possible d'établir une relation

causale entre E1 et E2, dans la mesure où « [l']imparfait, en tant qu'anaphorique méronome, présente E2 comme étant précisément une de ces actions de la situation rendue saillante par la phrase antérieure » (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 69).

En dernier lieu, Berthonneau et Kleiber traitent d'un exemple « canonique » (24), repris ci-dessous dans (38), pour encore souligner en quoi réside la pertinence de l'approche méronomique.

(38) Paul entra (E1). Marie faisait la vaisselle (E2).

Si (38) est qualifié de « canonique » par Berthonneau et Kleiber, c'est parce que cet exemple se laisse confortablement analyser par l'ensemble des trois approches (aspectuelle, textuelle et anaphorique) auxquelles ils comparent leur approche méronomique.

Premièrement, l'analyse proposée par l'approche aspectuelle, où le passé simple est considéré comme perfectif (en bloc) et l'imparfait comme imperfectif (en cours), correspond bien à l'intuition que l'on peut rendre avec la paraphrase « au moment où Paul entra, Marie était en train de faire la vaisselle ».

Deuxièmement, l'approche textuelle, qui distribue les procès d'un discours sur deux niveaux de relief, fournit aussi une analyse qui convient aux attentes, puisque l'événement E1 est placé au premier plan, grâce à l'emploi du passé simple, tandis que le procès exprimé à l'imparfait (E2) est mis à l'arrière-plan.

Troisièmement, il est possible d'appliquer l'approche anaphorique, vu que l'on peut très bien envisager un scénario où E2 englobe E1 dans sa totalité.

Finalement, lors de l'application de l'approche méronomique à (38), Berthonneau et Kleiber admettent qu'il n'est pas évident de repérer le tout antécédent dont la situation décrite par l'imparfait est censée être une partie. Par exemple, comme aucun rapport ne permet de lier *Paul entrer* (E1) et *Marie faire la vaisselle* (E2), l'antécédent ne peut être l'événement précédent au passé simple (E1). Or, en précisant que « on ne peut nier pour autant le rôle que joue E1 dans la détermination temporelle de la situation à l'imparfait » (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 70), ils surmontent la difficulté en ce qu'ils présentent le fonctionnement méronomique de l'imparfait dans (38) « comme étant un ingrédient du cadre spatio-temporel tel qu'il est au moment où s'y produit l'entrée de Paul. » (*ibid.*).

5.4 Bilan

Dans ce chapitre, nous avons examiné quelques caractéristiques des systèmes verbaux des deux langues étudiées dans ce travail, à savoir le grec de la koinè (la langue de départ) et le français contemporain (la langue d'arrivée). Étant donné le consensus qui règne parmi les chercheurs hellénistes, selon lequel la morphologie des participes grecs, c'est-à-dire le *tertium comparationis* de la

présente étude, marque l'aspect, une grande partie de ce chapitre a été vouée à la description de la manière dont s'exprime cette notion sémantique dans les deux langues concernées. D'autre part, pour nuancer et enrichir la discussion sur les temps verbaux, les approches textuelles de Porter (1989)⁸², Benveniste (1966) et Weinrich (1989), ainsi que l'approche anaphorique de Ducrot (1979) et l'approche méronomique de Berthonneau et Kleiber (1993) ont également été étudiées.

Les ouvrages consultés diffèrent légèrement en ce qui concerne la définition même de l'aspect ainsi que la terminologie. Étant donné que le texte de départ de ce travail comparatif est rédigé dans le grec de la koinè, la définition suivie sera celle que propose entre autres l'helléniste Porter (1989, p. 88), chez qui l'aspect est défini comme la conception d'un procès selon le choix subjectif et conscient de l'auteur. Ce point de vue correspond également à la définition que propose le romaniste Klum (1961, p. 118).

De même, on note une différence dans l'emploi des termes *perfectif* et *imperfectif* : Porter et Vet (1980) les utilisent pour faire référence à une opposition aspectuelle, tandis que chez Klum et Leeman-Bouix (1994) ils désignent une différence concernant le mode d'action. Afin d'éviter des malentendus, un seul emploi sera retenu dans le corps de cette étude et ce sera celui qui renoue avec la tradition anglosaxonne, dominant la littérature sur l'aspect verbal hellénistique. Ainsi, la paire *perfectif/imperfectif* sera utilisée pour désigner l'opposition *aspectuelle* entre des procès conçus dans leur totalité, comme un tout, sans distinguer les différentes phases dont ils sont composés (perfectif), et des procès conçus comme sans bornes, toujours en cours de développement, où l'on fait plus attention à la structure interne (imperfectif) ; il s'agit donc de l'opposition non duratif/duratif chez Klum. Par contre, pour désigner la différence de mode d'action, nous nous servirons dans la suite de la paire *télique/atélique*, que l'on retrouve par exemple chez Bache (1997), Eva Havu (2002) et Hans Petter Helland (2002), pour distinguer les procès à terme fixe (télique) des procès sans termes fixe (atélique).

En ce qui concerne les différences d'aspect entre les systèmes verbaux des deux langues examinées, on note que Porter n'utilise qu'un seul paradigme – imperfectif, perfectif, statif, attente (*expectation*) – pour rendre compte de l'aspect en grec. Par contre, Klum distingue deux oppositions aspectuelles pour l'indicatif du français (duratif/non duratif (par la suite appelé imperfectif/perfectif) et accompli/inaccompli), la première fondamentale et l'autre secondaire, même si elle est considérée comme la valeur fondamentale d'où découle la relation d'antériorité. Dans deux autres ouvrages que nous avons étudiés plus

⁸² Certes, Porter (1989) est un adepte de l'approche aspectuelle ; cependant, cela ne l'empêche pas de consacrer une moindre partie à l'application au grec de la koinè des idées sur la mise en relief (*Figure and Ground*) de Hopper (1979) et Wallace (1982).

en détail, seulement l'une des oppositions klumiennes est utilisée, la première chez Vet et la seconde chez Leeman-Bouix.

Dans la langue de départ, les formes verbales peuvent formellement être regroupées dans quatre catégories (aoriste, présent, parfait et futur), qui correspondent à quatre aspects (perfectif, imperfectif, statif et « attente »). L'aoriste exprime l'aspect perfectif et le présent l'aspect imperfectif : la forme aspectuelle utilisée dépend de la manière dont l'auteur a choisi de concevoir le procès, vu comme un tout (aoriste) ou comme en cours (présent). Le parfait, par contre, présente davantage de difficultés. Traditionnellement, cette forme est caractérisée comme exprimant à la fois l'accompli d'un procès dans le passé et son résultat dans le présent. Cependant, nous avons choisi d'adopter le point de vue de Porter, selon lequel le parfait aussi est considéré comme un aspect – statique – marquant l'état ; ainsi, une éventuelle allusion à un procès précédent est vue comme un effet de lexique en contexte. Le futur, n'étant entré dans le système verbal grec qu'à une date tardive, occupe une place aléatoire par rapport aux trois autres aspects et exprime l'attente (*expectation*).

En ce qui concerne la langue d'arrivée, nous avons vu que Klum et Vet utilisent une opposition qui correspond à celle qui existe entre l'aoriste et le présent dans le grec : le présent et l'imparfait (imperfectifs) sont opposés aux autres temps de l'indicatif (perfectifs). Cependant, à l'encontre du grec, le français présente une opposition supplémentaire – « opposition transcendant les autres oppositions du système » (Guillaume 1929, p. 107) – à savoir la distinction entre formes simples et formes composées, correspondant à une opposition d'aspect inaccompli/accompli.

Pour le traducteur, cette non-correspondance aspectuelle des formes verbales dans les deux langues peut devenir problématique. Certes, il est généralement possible de mettre en corrélation le participe présent grec avec les formes simples en français. Par contre, pour les participes aoristes du texte de départ, il n'y a pas vraiment d'équivalent correspondant dans la langue d'arrivée, étant donné que les formes composées françaises, à l'encontre du participe aoriste selon le point de vue dominant (Porter), expriment toujours l'antériorité⁸³. Ainsi, à moins que le traducteur n'ait adopté l'hypothèse proposée par Fanning selon laquelle les participes grecs marquent le temps relatif, en traduisant un participe aoriste, le traducteur est libre de rendre les participes aoristes par une forme française simple ou composée suivant qu'il préfère présenter le procès comme accompli (antérieur) ou inaccompli.

⁸³ Par exemple, lors de la description des participes passés (présents composés et passés suivant notre terminologie), Christian Touratier indique que le morfème d'accompli « ajoute, comme on s'y attend, une valeur temporelle d'antériorité ou de passé » (Touratier 1996, p. 189).

Ainsi, d'un point de vue strictement aspectuel, il n'y a que le passé simple en français qui corresponde vraiment à l'aoriste grec, mais seulement en opposition directe avec le présent ou l'imparfait, vu que le passé simple dans ce cas est neutre sur le plan de l'opposition entre l'inaccompli et l'accompli (Klum 1961, p. 123, note 1).

En revanche, vu dans une approche textuelle, l'aoriste grec ne correspond pas au passé simple français. En effet, en comparant les approches textuelles, esquissée par Porter pour le grec de la koinè et développée de façon plus systématique par Weinrich pour le français contemporain, on constate que les deux chercheurs adoptent des perspectives différentes concernant les temps par lesquels le récit avance dans les deux langues, à savoir l'aoriste et le passé simple. Dans le grec de la koinè, l'aoriste, considéré comme la forme non marquée, est qualifié de temps de l'arrière-plan (*back-ground tense*). En français, par contre, ce trait est attribué à l'imparfait : le passé simple y est conçu comme le temps du premier plan.⁸⁴

Quant au participe parfait, en supposant que le traducteur ait adopté l'hypothèse de Porter, selon laquelle le parfait exprime l'aspect statique, il est fort probable qu'il se sert des formes inaccomplies, notamment du présent et de l'imparfait. En revanche, si le traducteur suit l'hypothèse traditionnelle, selon laquelle on considère que le parfait marque et le procès accompli dans le passé et l'état qui en résulte dans le présent, ou s'il considère que le lexème du verbe peut aussi permettre une interprétation focalisant sur l'accomplissement d'un procès dans le passé, ce traducteur se voit obligé de choisir entre une forme composée et une forme simple.

Dans la mesure où l'opposition entre les formes simples et composées est vraiment caractéristique de la langue française, nous avons préféré catégoriser dans notre base de données les équivalents dans les textes d'arrivée qui comportent un élément verbal suivant la distinction *inaccompli/accompli*. Or, étant donné que l'opposition entre les valeurs inaccomplies et accomplies de l'indicatif français ne s'appliquent qu'aux cas où la forme simple s'oppose directement à la forme composée correspondante, la catégorisation du passé simple devient problématique. Les occurrences d'une telle opposition, c'est-à-dire là où au moins une traduction se sert du passé simple, tandis qu'une autre recourt au passé antérieur, étant très rares⁸⁵, nous n'avons pas trouvé pertinent d'affubler le passé simple de la valeur d'inaccompli. D'autre part, qualifier le passé simple de neutre aurait détruit la symétrie des deux séries de paradigmes. Ainsi, nous avons opté pour le compromis : influencée par l'analogie entre le passé composé prenant la valeur du temps de passé et le passé simple, le passé

⁸⁴ De même, Weinrich indique que textuellement la forme participiale française la moins marquée est le participe présent simple (*aimant*).

⁸⁵ Il s'agit des versets Mt 27:35 (22-23), 54 ; Lc 24:3 et Jn 21:7.

simple a été regroupé parmi les formes composées. De même, en rangeant le passé simple avec les formes composées, nous formons un groupe homogène, comportant les formes verbales qu'un traducteur suivant l'hypothèse de la temporalité du participe (Fanning) considérerait comme correspondant au participe aoriste. Un autre argument pour ranger le passé simple dans cette catégorie nous est fourni par Leeman-Bouix, considérant que le passé simple « montre le procès comme ayant atteint son terme » (Leeman-Bouix 1994, p. 63), même si cette description correspond sans doute davantage à la qualification du passé simple comme non duratif/perfectif.

De même, comme la catégorie du participe passé dans notre base de données n'inclut que les participes passés à l'état libre, il n'est pas possible d'opposer une forme simple à une forme composée. Ainsi, suivant par exemple Riegel *et al.* (1994) et Touratier (1996), les participes passés sont classés comme désignant des procès accomplis.

En guise de conclusion, nous pouvons constater que, selon une perspective purement aspectuelle, les formes participiales du texte de départ ne connaissent pas toutes des formes types dans la langue d'arrivée. Surtout, dans l'évaluation des résultats de notre étude empirique, il sera intéressant de comparer les sept traductions examinées suivant le nombre de formes simples et composées dont elles se servent pour traduire le participe aoriste. Toutefois, dans la discussion des exemples particuliers, nous allons nous occuper des participes aussi bien présents qu'aoristes ; par contre, les parfaits, moins nombreux, seront moins représentés dans cette partie et les futurs en seront exclus, vu leur extrême rareté. De même, nous allons nous attarder uniquement sur quelques-uns des nombreux cas où l'ensemble des traductions n'opte pas toutes pour le même équivalent. L'enjeu sera ainsi de déterminer si ces différences sont significatives ou s'il s'agit de variations stylistiques, éventuellement dues à la langue de départ (le grec de la koinè) ou à l'interférence d'une langue substrate comme l'araméen ou l'hébreu. De plus, nous proposons de cerner les autres facteurs, outre la valeur aspectuelle du participe du texte de départ, qui contribuent au choix des formes verbales de l'équivalent utilisé dans les textes d'arrivée pour rendre le participe grec en question.

En ce qui concerne les cas où les traductions présentent des différences dans l'emploi du passé simple/composé et de l'imparfait, c'est-à-dire de l'opposition aspectuelle où seules les valeurs de perfectivité et d'imperfectivité sont en jeu, nous partons de l'hypothèse qu'il s'agit d'une différence significative, c'est-à-dire que les deux versions n'ont pas le même sens. C'est pourquoi nous allons recourir aux quatre approches examinées en détail dans ce chapitre, à savoir les approches aspectuelle, textuelle, anaphorique et méronomique, en espérant que leur apport nous permettra de mieux décrire et expliquer ces différences répertoriées dans les sept textes d'arrivée.

6 Le participe dans le grec de la koinè et le français contemporain

Dans cette partie, nous allons décrire le *tertium comparationis* de notre étude, à savoir le participe du grec de la koinè dans le Nouveau Testament. Après quelques mots introducteurs portant entre autres sur sa morphologie, nous allons présenter la typologie pour laquelle nous avons opté, qui servira ensuite de base à l'étude comparative.

Afin de mieux saisir les difficultés pour rendre le participe du texte de départ en traduction française, une seconde partie sera consacrée au participe français.

La description du participe du grec de la koinè se base avant tout sur un certain nombre de travaux sur la langue du Nouveau Testament, comme les grammaires de Blass et Debrunner (1961), Archibald T. Robertson (1919), Turner (1963) et Carrez (1985, première édition 1966), ou les thèses de Paul S. Karleen (1980), qui traite de la syntaxe du participe dans le Nouveau Testament selon une approche générativiste, et de Richard A. Hoyle (2001) dont le sujet est la traduction du Nouveau Testament dans une langue afghane. Une grande partie de ce dernier ouvrage est consacrée au participe du grec de la koinè dans la perspective de la théorie des scénarios (*scenario theory*). Vu que le grec de la koinè, au moins pour ce qui est de l'usage du participe⁸⁶, ressemble au grec ancien, nous ferons parfois référence à des travaux traitant de la période classique de la langue grecque, par exemple Joëlle Bertrand (2000). Les ouvrages auxquels nous nous référons traitent généralement du Nouveau Testament en entier ; ainsi les exemples seront parfois pris d'un passage en dehors de notre échantillon (Mt 26-28, Mc 14-16, Lc 22-24 et Jn 18-21).

Pour ce qui est de la langue française, les grammaires de Riegel *et al.* (1994) et Wilmet (1997) serviront de base. La thèse de Odile Halmøy (1982) traitant des gérondifs a également un grand intérêt, dans la mesure où l'auteur y discute des différences entre le participe apposé et le gérondif. De même, ce sujet a constitué l'objet de quelques articles de Harald Gettrup (1977 a et b).

6.1 Le participe dans le grec de la koinè

Le participe du grec de la koinè est un type d'adjectif verbal, qui prend les caractéristiques du verbe et de l'adjectif⁸⁷. Du côté verbal, le participe est

⁸⁶ Joseph Viteau (1893, §347 pp. 210-211) constate que « [l]a syntaxe du participe, dans le N. T., suit les règles ordinaires, les plus simples, de la syntaxe classique », tout en affirmant qu'« [e]lle présente un grand nombre de particularités importantes » (Viteau 1893, §347 p. 210). Ces particularités sont classées en trois groupes : particularités de la langue familière du NT, particularités dues à l'influence de l'hébreu et particularités de la langue littéraire.

⁸⁷ Porter (1989, p. 366) préfère cependant décrire le participe comme un élément appartenant en même temps à la classe des verbes et à celle des substantifs : « The Participle is an element both in the class of verbal group, i.e. it grammaticalizes choice of verbal aspect (filling

morphologiquement marqué pour la voix (active, (médio-) passive ou moyenne) et l'aspect (aoriste, présent, et parfait ; le futur, entré plus tardivement dans le système verbal grec, est considéré comme un temps/marqueur d'attente (*expectation*)) ; il est construit sur certaines racines verbales temporelles spécifiques ; il est modifié par des adverbes et il peut prendre des compléments de la même manière que son correspondant fléchi. En tant qu'adjectif, le participe est décliné pour le cas (nominatif, vocatif, accusatif, génitif ou datif) et pour la personne : le genre (masculin, féminin ou neutre) et le nombre (singulier ou pluriel) ; il peut être précédé d'un déterminant ; il s'accorde avec les formes nominales et on peut le trouver seul, « substantivé », sous la forme nominale.

Cette double nature du participe de la koinè se reflète souvent dans les descriptions de ses usages dans la littérature secondaire, comme chez Robertson (1919, pp. 1101s) et James L. Boyer (1984), qui en font une première classification entre l'usage adjectival et adverbial. D'autres grammairiens, tels que Blass et Debrunner (1961) préfèrent, en revanche, une division tripartite entre participe attributif, circonstanciel et supplémentaire. Comme l'indique Porter (1989, pp. 366-367), le seul point significatif de désaccord concerne la différence terminologique entre participe circonstanciel et participe adverbial, le premier indiquant une relation à l'événement et le second à la syntaxe.

La catégorisation pour laquelle nous avons opté repose avant tout sur des critères d'ordre syntaxique et regroupe les participes hellénistiques figurant dans notre échantillon en cinq classes, à savoir le participe substantivé, le participe épithète⁸⁸, le participe attribut⁸⁹, le participe apposé et le participe au génitif

predicate structure); and in the class of noun group, i.e. it grammaticalizes Case, Gender and Number, and at the rank of the clause acts as an element in subjects, complements and adjuncts. » (Porter 1989, p. 366). Cette conception du participe repose sur une tradition qui remonte au II^e siècle av. J.-C., où le grammairien grec Denys le Thrace dénomme le participe μετοχή (fr. *participation*) justement parce qu'il « participe » et du nom et du verbe, l'adjectif étant, lui, considéré comme une subdivision du nom. Grâce à Jean Lallot, le public français dispose d'une traduction commentée récente de la grammaire de Denys le Thrace (1989).

⁸⁸ Précisons toutefois que certains participes épithètes « fill the slot of a headterm » (Porter 1989, p. 366) au même titre que les participes substantivés : par exemple, le complexe τοῖς μαθηταῖς τοῖς ἐσθιοῦσιν (fr. *aux disciples qui mangent*) s'analyse formellement comme la juxtaposition de deux formes substantives – *aux disciples*, à *ceux qui mangent*, – « l'extension du référent résultant de cette juxtaposition étant coextensive à l'intersection de l'ensemble des disciples, qui ne mangent pas forcément tous, et de l'ensemble de ceux qui mangent, qui ne sont pas forcément tous des disciples » (Verboomen, communication personnelle, 24 avril 2003). De même, dans le syntagme nominal Ἰούδας ὁ παραδιδούς αὐτόν (fr. *Judas celui qui le livre*), le participe παραδιδούς (fr. *livrant*) est à considérer comme le noyau d'un syntagme nominal remplissant la fonction d'épithète au nom propre *Judas*. Par contre, les participes déterminés figurant en dislocation, comme en Jn 1:12 ἔδωκεν αὐτοῖς ἐξουσίαν τέκνα θεοῦ γενέσθαι, τοῖς πιστεύουσιν εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ (fr. *il leur donna le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom*), sont pour nous des participes substantivés à part entière, bien que traditionnellement (Turner 1963, p. 153) ils

absolu.⁹⁰ Cependant, les critères syntaxiques ne sont pas toujours suffisants pour classer les participes indéterminés de manière satisfaisante. C'est pourquoi il nous a parfois été nécessaire de recourir aux critères sémantiques pour placer un participe spécifique dans une des cinq classes discernées.⁹¹

6.1.1 Le participe substantivé

La catégorie du participe substantivé contient les participes constituant le noyau d'un syntagme nominal qui n'est pas juxtaposé à un autre syntagme nominal au même cas (le cas échéant, le participe est classé parmi les participes épithètes). Le participe substantivé peut prendre les fonctions de sujet (39), de complément d'objet direct (40), de complément d'objet indirect (41), d'épithète⁹² (42) ou d'attribut (43).

(39) Mt 26:48 ὁ δὲ παραδιδούς αὐτὸν ἔδωκεν αὐτοῖς σημεῖον λέγων·

Mot à mot Le or livrant lui a donné à eux un signe disant

TOB Celui qui le livrait leur avait donné un signe :

(40) Jn 18:21 ἐρώτησον τοὺς ἀκηκοότας τί ἐλάλησα αὐτοῖς·

Mot à mot Interroge les ayant entendu ce que j'ai dit à eux

TOB Ce que j'ai dit, demande-le à ceux qui m'ont écouté :

(41) Mc 14:69 ἡ παιδίσκη ἰδοῦσα αὐτὸν ἤρξατο πάλιν λέγειν τοῖς παρεστώσιν

Mot à mot la servante ayant vu lui commença de nouveau à dire à ceux étant présents

TOB La servante le vit et se mit à redire à ceux qui étaient là :

(42) Mt 27:9 καὶ ἔλαβον τὰ τριάκοντα ἀργύρια, τὴν τιμὴν τοῦ τετιμημένου

Mot à mot et ils prirent les trente d'argent, le prix de l' ayant été estimé

TOB Et ils prirent les trente pièces d'argent : c'est le prix de celui qui fut évalué,

aient été analysés comme des participes épithètes (puisque « dépendant d'un pronom personnel »).

⁸⁹ Dans l'étude quantitative, la présentation des résultats du participe attributif du texte de départ est divisée en deux chapitres traitant, l'un du participe attribut du complément d'objet direct des verbes de perception, et l'autre du participe en construction périphrastique.

⁹⁰ La répartition numéraire dans l'échantillon étudié est présentée dans l'Annexe A.

⁹¹ Nicole Zeegers-Vander Vorst (1992) affirme que lorsqu'un participe peut prêter à une double analyse, l'une des fonctions possibles est toujours celle de participe apposé (ou épithète détachée selon sa terminologie). Car « complément de la phrase, le participe qui remplit cette fonction est indépendante des termes qui composent la phrase : verbe, nom, adjectif. » (Zeegers-Vander Vorst 1992, p.168). Elle constate également que les contraintes syntaxiques et sémantiques ne suffisent pas toujours pour lever l'ambiguïté autour des cas de double analyse, mais qu'il faut aussi recourir à d'autres critères tels que l'habitude stylistique propre à chaque auteur ainsi que le facteur diachronique.

⁹² Il s'agit des cas qui selon la tradition française sont appelés « compléments du nom ».

- (43) Lc 22:28 Ὑμεῖς δὲ ἐστε οἱ διαμεμνηκότες μετ' ἐμοῦ ἐν τοῖς πειρασμοῖς μου.
Mot à mot vous or vous êtes les étant restés avec moi dans les épreuves de moi ;
 TOB « Vous êtes, vous, ceux qui avez tenu bon avec moi dans mes épreuves. »

Le participe substantivé peut figurer sans article, comme au verset Mt 2:6 ἡγούμενος (fr. *dirigeant*), mais normalement il est précédé d'un déterminant. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un article (39-43), plus rarement d'un adjectif numéral, comme en Mt 8:28 δύο δαιμονιζόμενοι (fr. *deux possédés d'un démon*), ou de l'adjectif indéfini πᾶς (fr. *tout*), comme en Lc 6:30 παντὶ αἰτοῦντι (fr. *à quiconque demandant*), qui peut aussi précéder l'article (44).

- (44) Jn 18 :37 πᾶς ὁ ὢν ἐκ τῆς ἀληθείας ἀκούει μου τῆς φωνῆς.
Mot à mot Quiconque l' étant de la vérité écoute de moi la voix.
 TOB Quiconque est de la vérité écoute ma voix.

Dans l'échantillon étudié, toutes les occurrences du participe substantivé sont précédées par un déterminant, soit directement comme dans les exemples (39-44), soit de manière « indirecte », lorsqu'un participe substantivé est coordonné par la conjonction καί (fr. *et*) avec un participe substantivé déterminé (45). Dans ce cas, le déterminant actualise également les autres participes constituants du syntagme nominal (Blass et Debrunner 1961, §276.1 pp. 144-145).

- (45) Mc 15:29 οὐὰ ὁ καταλύων τὸν ναὸν καὶ οἰκοδομῶν ἐν τρισὶν ἡμέραις, σῶσον
Mot à mot hé le détruisant le sanctuaire et construisant en trois jours, sauve-toi
 TOB « Hé ! Toi qui détruis le Sanctuaire et le rebâties en trois jours, sauve-toi

Lorsque le participe désigne une personne, le genre du participe et du déterminant correspondent au sexe du personnage en question ; par exemple, en Mc 14:44 ὁ παραδιδοὺς αὐτόν (fr. *celui qui le livre*) désigne un homme et en Lc 1:45 ἡ πιστεύσασα (fr. *celle qui crut*) réfère à une femme. Le participe neutre, souvent précédé d'un déterminant et décliné au pluriel, connaît dans la koinè un emploi moins fréquent que dans le grec classique (Blass et Debrunner 1961, §413.3 p. 213) et réfère à un nom abstrait ou concret, par exemple Lc 24:18 τὰ γενόμενα (fr. *les (choses) étant arrivées, voire ce qui est arrivé, voire les événements*).

Le participe substantivé peut référer à une classe générique (46) ou à un élément spécifique (47) (Hoyle 2001, p. 95). Cette interprétation générique peut être induite par l'adjectif indéfini πᾶς (fr. *tout*), comme dans (44) ; voir aussi et Debrunner (1961, §275.1 p. 143).

- (46) Lc 22:36 εἶπεν δὲ αὐτοῖς· ἀλλὰ νῦν ὁ ἔχων βαλλάντιον ἀράτω,
Mot à mot Il dit alors à eux : Mais maintenant l' ayant une bourse qu'il prenne
 TOB Il leur dit : « Maintenant, par contre, celui qui a une bourse, qu'il la prenne ;

- (47) Mt 26:57 Οἱ δὲ κρατήσαντες τὸν Ἰησοῦν ἀπήγαγον πρὸς Καϊάφαι
Mot à mot Les or ayant saisi le Jésus l'emmenèrent chez Caïphe
 TOB Ceux qui avaient arrêté Jésus l'emmenèrent chez Caïphe

Étant donné que le déterminant grec était d'abord un pronom démonstratif (Blass et Debrunner 1961, §249 p. 131) et que la formule *ὁ δέ* (fr. *mais lui*) au nominatif s'utilise fréquemment dans les ouvrages historiques pour marquer la continuation dans un récit (Blass et Debrunner 1961, §251 p. 131), certains cas de la construction « déterminant + la particule adversative *δέ* + participe » sont traditionnellement analysés comme participes apposés, puisqu'invitant à une interprétation circonstancielle^{93,94}. Ainsi, dans le cas où un participe substantivé réfère à un élément spécifique, il serait possible de faire une distinction supplémentaire, selon que le référent du participe désigne le référent du complément direct ou indirect de la phrase précédente (48) ou qu'il reprend, ou insère, un (nouveau) référent (49). Dans les exemples ci-dessous (48 et 49), l'élément précédent, qui dénote le même référent que le participe substantivé suivant, est souligné par une ligne pointillée, tandis que le participe est indiqué par une ligne continue.

- (48) Mt 26:22 ἤρξαντο λέγειν αὐτῷ εἰς ἕκαστος· [...] ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν·
Mot à mot ils commencèrent à dire à lui un chacun [...]. Le or ayant répondu dit :
 TOB ils se mirent chacun à lui dire [...]. En réponse, il dit :

⁹³ C'est notamment le point de vue de Roselyne Dupont-Roc, professeur de grec biblique à l'Institut Catholique de Paris, qui lors d'un entretien (le 5 février 2001) a proposé l'hypothèse selon laquelle ce type de construction invite à une interprétation circonstancielle lorsque le participe réfère au complément d'objet direct ou indirect de la phrase précédente. Si ce n'est pas le cas, elle le considère comme un participe substantivé. Cf. également la définition du participe apposé (« predicative participle ») dans la thèse de Walser (2001), dans laquelle trois éléments, dont les participes apposés, sont utilisés pour établir l'existence d'une variété particulière de grec utilisé pour atteindre certains objectifs par des auteurs juifs et chrétiens dans le contexte de la synagogue. Walser considère que le participe apposé n'est jamais précédé d'un déterminant ; toutefois, cet helléniste suédois affirme néanmoins que « when the article (or its homonym) is used by itself as an anaphoric pronoun, that word may precede the predicative participle » (Walser 2001, p. 19).

⁹⁴ C'est également le cas de certaines occurrences des adjectifs numéraux. Par exemple, en Jn 18:22, dans la phrase εἰς παρεστηκῶς τῶν ὑπηρετῶν ἔδωκεν ῥάπισμα (fr. *un des gardes qui se trouvait là donna une gifle*), on considérerait traditionnellement le participe παρεστηκῶς (fr. *étant présent*) comme un participe apposé au syntagme nominal εἰς τῶν ὑπηρετῶν (fr. *un des gardes*), dans lequel l'adjectif numéral εἰς (fr. *un*) est analysé comme prenant la fonction du noyau. Cela explique pourquoi ce participe est inclus parmi les participes substantivés dans notre étude, vu qu'il est possible de considérer l'adjectif numéral εἰς (fr. *un*) comme un déterminant et le participe παρεστηκῶς (fr. *étant présent*) comme un noyau. Notons toutefois que, selon une recherche de GRAMCORD, la combinaison « εἰς/μία/ἓν (fr. *un, une*) + substantif + déterminant au génitif pluriel + substantif au génitif pluriel » n'est pas attestée dans le Nouveau Testament.

(49) Mt 26:47 Καὶ ἔτι αὐτοῦ λαλοῦντος ἰδοὺ Ἰούδας εἰς τῶν δώδεκα ἦλθεν [...]

Mot à mot Et encore lui parlant voici Judas un des douze arriva [...]

Mt 26:48 ὁ δὲ παραδιδούς αὐτὸν ἔδωκεν αὐτοῖς σημεῖον λέγων·

Mot à mot Le or livrant lui a donné à eux un signe disant

TOB Il parlait encore quand arriva Judas, l'un des Douze, [...]. Celui qui le livrait leur avait donné un signe :

Or, vu que les structures sémiotiques sont exactement les mêmes dans les deux exemples (48-49), à savoir « déterminant + la particule adversative δέ + participe », cette distinction n'est en réalité pas nécessaire : dans les deux cas, il s'agit de participes substantivés, qui sont catégorisés comme tels dans notre étude empirique. En effet, l'analyse traditionnelle reflète, malheureusement, une confusion regrettable où l'on ne distingue pas le niveau sémiotique du niveau interprétatif (cognitif) : dans les deux cas (48-49), il s'agit d'une reprise.

La valeur aspectuelle du participe substantivé peut parfois surprendre : à plusieurs occasions un présent est employé alors qu'on s'attendrait à avoir un aoriste, par exemple en Mc 5:15, 16 avec ὁ δαιμονιζόμενος (fr. *celui qui a un démon*) même après la guérison (Turner 1963, p. 150). Selon Turner (1963, p. 151), ce phénomène peut être lié à une influence hébraïque : le participe hébreu ne marque pas le temps non plus et peut s'appliquer aussi bien au passé, au présent et au futur.⁹⁵

⁹⁵ Il est probablement possible de mettre en corrélation cette tendance avec la sous-catégorisation de Karleen (1980, pp. 100-102) de certains participes en « frozen substantives ». Suivant ce chercheur américain, « [i]t would be expected that participles which were used often as simple nouns, i.e., as arguments in primitive sentences, would come to be viewed more as substantives than participles. » (Karleen 1980, p. 100). Par exemple, il note que certains participes, comme ἄρχων (fr. *chef, prince*) et οὐσία (fr. *essence, substance, fortune*), sont classés par les lexicographes comme substantifs dans les dictionnaires. Cependant, ce n'est pas le cas de la plupart des participes cités comme « frozen substantives » par Karleen : dans le *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament* de Carrez (1985, première édition 1971), ni βαπτίζων (fr. *baptisant*) ni ἐρχόμενος (fr. *venant*) ni ῥηθέν (fr. *ayant été dit*) ni ὢν (fr. *étant*) ne figurent comme entrées au même titre que ἄρχων (fr. *chef, prince*) et οὐσία (fr. *avoir, fortune*) ; en effet, seule la forme déterminée ὁ ἐρχόμενος (fr. *le venant*) peut y être repérée, avec la définition « celui qui vient », mais placée dans l'entrée du verbe ἐρχεσθαι (fr. *venir*).

De même, les participes masculins illustrés en contexte par Karleen, à savoir βαπτίζων (fr. *baptisant*), ἐρχόμενος (fr. *venant*) et ὢν (fr. *étant*), réfèrent toujours à des personnes précises (*Jean-Baptiste* et *le Messie*), tandis que ἄρχων (fr. *chef, prince*) et οὐσία (fr. *essence, substance, fortune*), peuvent désigner des référents différents. Ainsi, nous trouvons surprenant que Karleen ne compte pas comme « frozen substantive » le participe παραδιδούς (fr. *livrant*), dans la mesure où celui-ci figure à plusieurs reprises dans l'expression ὁ παραδιδούς αὐτόν (fr. *celui qui le livre*), qui, selon certains (dont Roselyn Dupont-Roc), est une expression figée désignant Judas Iscariot, et qui, dans les traductions catholiques étudiées (BJ, BM et TLB), est parfois traduit par le substantif *traître* (voir la discussion du

6.1.2 Le participe épithète

Le participe épithète modifie le noyau d'un syntagme nominal et correspond à une proposition relative (Blass et Debrunner 1961, §412 p. 212). A l'instar des adjectifs, il existe quatre variantes du participe épithète selon que le participe est précédé de l'article ou non : dét. + N + dét. + part. (50), dét. + part. + N (51), N + part. (52) et N + dét. + part. (53).

(50) Mt 16:16 σὺ εἶ ὁ χριστὸς ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ τοῦ ζῶντος.

Mot à mot tu es le Christ le Fils du Dieu le vivant.

TOB « Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant. »

(51) Mc 16:20 καὶ τὸν λόγον βεβαιούντος διὰ τῶν ἐπακολουθούντων σημείων.

Mot à mot et la parole confirmant par les accompagnant signes

TOB et confirmait la Parole par les signes qui l'accompagnaient.

(52) Jn 4:10 καὶ ἔδωκεν ἄν σοι ὕδωρ ζῶν.

Mot à mot Et il donna – à toi eau vivante

TOB et il t'aurait donné de l'eau vive. »

(53) Act 7:35 σὺν χειρὶ ἀγγέλου τοῦ ὀφθέντος αὐτῷ ἐν τῇ βάτῳ.

Mot à mot avec main d'ange l' étant apparu à lui dans le buisson.

TOB par l'entremise de l'ange qui lui était apparu dans le buisson.

Dans le cas où un participe modifiant le noyau d'un syntagme nominal n'est pas précédé par un déterminant (52)⁹⁶, il n'est pas possible de distinguer formellement un participe épithète d'un participe apposé. Le cas échéant, un participe exprimant une information qui permet de restreindre le référent est classé comme un participe épithète (52 et 54). Dans le cas inverse, le participe est catégorisé comme un participe apposé (55).

(54) Mt 26:36 Τότε ἔρχεται μετ' αὐτῶν ὁ Ἰησοῦς εἰς χωρίον λεγόμενον Γεθσημανί

Mot à mot Alors vient avec eux le Jésus vers un domaine nommé Gethsémani,

TOB Alors Jésus arrive avec eux à un domaine appelé Gethsémani

(55) Mt 27:16 εἶχον δὲ τότε δέσμιον ἐπίσημον λεγόμενον [Ἰησοῦν] Βαραββάν.

Mot à mot Ils avaient or alors un prisonnier fameux étant appelé [Jésus] Barabbas.

TOB On avait alors un prisonnier fameux, qui s'appelait Jésus Barabbas.

verset Jn 18:2 (146)). En revanche, selon l'inventaire des « frozen participles » de Karleen, seuls les participes neutres peuvent prendre des compléments, comme au verset Mt 27:9 τὸ ῥηθὲν διὰ Ἰερεμίου τοῦ προφήτου λέγοντος (fr. *ce qui a été dit par le prophète Jérémie disant*).

⁹⁶ Dans notre échantillon, il s'agit de 9 occurrences, soit 20% des participes épithètes.

Le noyau modifié par le participe épithète peut être un nom commun (50-55) ou un nom propre, comme dans la très fréquente construction « nom propre ὁ λεγόμενος, (ἐπι)καλούμενος (fr. *qu'on appelle*) + nom propre »⁹⁷, où le nom propre antéposé peut être soit indéterminé, comme en Mt 1:16 Ἰησοῦς ὁ λεγόμενος χριστός (fr. *Jésus qu'on appelle Christ*), soit déterminé, comme en Act 15:37 τὸν Ἰωάννην τὸν καλούμενον Μάρκον (fr. *Jean qu'on appelle Marc*).

Lorsque d'autres mots, notamment des syntagmes prépositionnels, sont ajoutés pour déterminer le prédicat, il est fréquent que le participe présent ὢν (fr. *étant*) accompagne le prédicat : Jn 12:17 ἐμαρτύρει οὖν ὁ ὄχλος ὁ ὢν μετ' αὐτοῦ ὅτε ... (fr. *la foule qui avait été avec lui quand ... témoignait donc*).

6.1.3 Le participe attribut

La classe des participes attributs est composée de trois sous-catégories, à savoir les temps périphrastiques, les participes supplémentaires et les participes attributs du complément d'objet direct des verbes de perception.

Premièrement, parmi les participes qui constituent une partie des temps périphrastiques, notre étude inclut seulement les participes indéterminés qui prennent la fonction d'attribut du verbe εἶναι (fr. *être*)^{98, 99, 100} (56), car les

⁹⁷ Dans notre échantillon, nous en avons répertorié 18 cas, soit 39% des participes épithètes.

⁹⁸ Selon la statistique de Boyer (1984 p. 171, la répartition des formes aspectuelles des participes qui se construisent avec le verbe εἶναι (fr. *être*) dans le Nouveau Testament est la suivante : 153 occurrences du participe présent et 115 occurrences du participe parfait, ainsi que deux cas incertains avec le participe aoriste (Lc 23:19 et 2 Cor 5:19). Blass et Debrunner (1961, §§352-356 pp. 179-181) indiquent que les trois aspects participiaux (le présent, l'aoriste et le parfait) existent en construction périphrastique dans la langue classique. Cependant, comme le grec hellénistique ne présente qu'un usage limité des constructions périphrastiques composées avec le participe présent et que la fréquence la plus élevée dans le Nouveau Testament en est attestée dans Luc, ils concluent que l'emploi du participe présent périphrastique dans la koinè dépend en premier lieu d'une influence de la part des langues sémitiques.

⁹⁹ Comme notre étude empirique montre que la répartition des types d'équivalents français ne diffère que légèrement selon que le participe périphrastique du texte de départ est un parfait (16 occurrences) ou un présent (24 occurrences), les résultats concernant aussi bien le participe présent que le participe parfait sont traités dans le même chapitre lors de la présentation des résultats de nos recherches.

¹⁰⁰ Ainsi, la catégorie de participes périphrastiques utilisée dans cette étude inclut un certain nombre de cas que Gudmund Björck (1940) considère comme pseudo-périphrastiques. Pour commencer, l'helléniste suédois traite seulement des périphrases construites avec le verbe εἶναι (fr. *être*), alors que nous suivons la description de Blass et Debrunner (1961, §§352-356 pp. 179-181) qui inclut aussi certaines combinaisons d'un participe avec le verbe γίνεσθαι (fr. *devenir*) ; pourtant, de tels cas ne sont pas attestés dans notre corpus. Ensuite, Björck exclut les occurrences où εἶναι (fr. *être*) veut dire *se trouver*. Un tel sens « plein » est très courant lorsque la phrase contient un circonstant spatio-temporel qui peut s'interpréter comme un argument du verbe εἶναι (fr. *être*), au lieu de la phrase entière. Par exemple, selon Björck, le participe en Mc 15:40 est périphrastique : Ἦσαν δὲ καὶ γυναῖκες ἀπὸ μακρόθεν θεωροῦσαι (fr. *alors aussi des femmes contemplaient de loin*). En revanche, dans le passage

participes indéterminés en combinaison avec le verbe γίνεσθαι (fr. *devenir*), considérés dans certains cas comme périphrastiques par Blass et Debrunner (1961, §354 p. 180), ne sont pas attestés dans notre échantillon.

- (56) Mt 24:9 καὶ ἔσεσθε μισούμενοι ὑπὸ πάντων τῶν ἐθνῶν
Mot à mot et vous serez haïs par toutes les nations
 TOB vous serez haïs de tous les païens

Ensuite, parmi les verbes de perception avec lesquels le participe peut prendre la fonction d'attribut du complément d'objet direct, la présente étude inclut ἀκούειν (fr. *écouter*), βλέπειν (fr. *voir*) εἰδέναι (fr. *voir, connaître*), εὕρισκειν (fr. *trouver*) et θεωρεῖν (fr. *contempler*) et ὠρᾶν (fr. *voir*) (57).

- (57) Mt 24:30 καὶ ὄψονται τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου ἐρχόμενοι
Mot à mot et elles verront le fils de l' homme venant
 TOB et elles verront le fils de l'homme venir

Finalement, les participes « supplémentaires » présentent une syntaxe souvent identique à celle des participes apposés, mais différent de ces derniers par le fait qu'ils sont « involved directly with the main verb and in effect with it forms a verb-chain » (Boyer 1984, p. 171). Les verbes qui permettent de telles constructions appartiennent aux champs sémantiques de l'émotion, par exemple χαίρειν (fr. *se réjouir*), ou de l'existence, tel que προϋπάρχειν (fr. *exister déjà*), illustré dans (58-59).

- (58) Jn 20:20 ἐχάρησαν οὖν οἱ μαθηταὶ ἰδόντες τὸν κύριον.
Mot à mot se réjouirent donc les disciples ayant vu le Seigneur.
 BP Et les disciples se réjouirent de voir le Seigneur.

parallèle en Mt 27:55, il trouve qu'il s'agit d'un participe apposé : Ἦσαν δὲ ἐκεῖ γυναῖκες πολλαὶ ἀπὸ μακρόθεν θεωροῦσαι (fr. *alors beaucoup de femmes se trouvaient là, contemplant de loin*). Par conséquent, la majorité des combinaisons entre εἶναι (fr. *être*) et un participe dans le Nouveau Testament ne sont pas périphrastiques – précisons cependant que l'étude de Björck ne concerne que les participes présents. De même, sont exclus les participes adjectivaux et les cas où εἶναι (fr. *être*) peut vouloir dire *il y a* et où le participe qui lui est apposé s'interprète comme une proposition subordonnée relative, par exemple, en Mc 14:4 ἦσαν δὲ τινες ἀγανακτοῦντες πρὸς ἑαυτοὺς (fr. *il y en avait quelques-uns qui s'indignaient*) que Björck (1940, p. 50), pourtant, préfère analyser comme une vraie périphrase : *quelques-uns s'indignaient*. Donc, étant donné la nature ambiguë des constructions εἶναι (fr. *être*) + un participe, l'ensemble des occurrences où un participe est combiné à εἶναι (fr. *être*) a été regroupé sous l'appellation « périphrastique ». Selon Verboomen (1992), l'usage de l'imparfait périphrastique, au moins chez Luc, correspond à une volonté d'imitation stylistique du grec de la Septante. Par conséquent, Verboomen affirme qu'il n'y a pas d'opposition significative entre ἦν διδάσκων (fr. *il était enseignant*) et ἐδίδασκε (fr. *il enseignait*).

- (59) Lc 23:12 προῦπῆρχον γὰρ ἐν ἔχθρᾳ ὄντες πρὸς αὐτοῦς.
Mot à mot ils étaient auparavant en effet en inimitié étant entre eux.
 TOB eux qui auparavant étaient ennemis.

En combinaison avec ces verbes, les participes sont censés compléter le sens du verbe fléchi au lieu d'inciter à une interprétation circonstancielle, à l'instar du participe apposé. Cependant, il n'est pas toujours facile de trancher entre les deux sens, par exemple en ce qui concerne ἰδόντες (fr. *ayant vu*), Blass et Debrunner (1961, §415 p. 214) constatent que l'interprétation circonstancielle (temporelle) est aussi possible¹⁰¹.

Ainsi, comme les participes dans (58) et (59) sont les seuls exemples dans notre échantillon de cette catégorie participiale, ils sont rangés parmi les participes apposés dans notre étude empiriques.

6.1.4 Le participe apposé

Le participe apposé n'est jamais précédé par l'article (Boyer 1984, p. 168) et, bien qu'il soit décliné au même cas, nombre et genre que le substantif qu'il « modifie », il ne s'agit pas vraiment, selon Boyer, d'un « modifieur » mais plutôt d'un « connecting point for some element in some subordinating relation to the verb of the sentence » (*ibid.*). Porter (1989, p. 368) critique cependant ce point de vue selon lequel le participe apposé serait l'équivalent d'un syntagme dépendant (*dependent clause*) ou relaté au prédicat d'une manière ou d'une autre, justement parce que le participe grec est toujours accordé à un élément explicite ou implicite du sujet (ou du c.o.d./c.o.i.) de la proposition principale.

On traduit en général le participe apposé en français par un adverbial, par exemple un syntagme prépositionnel, une proposition subordonnée circonstancielle, un participe ou un gérondif, mais aussi souvent par un verbe fléchi en proposition principale dans une construction parataxique.

Le participe apposé sert à exprimer le temps (60), la manière (61), la cause (62), le but (63), la condition (64) et la concession (65).

- (60) Mt 26:30 Καὶ ὑμνήσαντες ἐξῆλθον εἰς τὸ ὄρος τῶν ἐλαιῶν.
Mot à mot Et ayant chanté des hymnes, ils sortirent vers le mont des oliviers.
 TOB Après avoir chanté les psaumes, ils sortirent pour aller au mont des Oliviers.
- (61) Mt 27:4 ἥμαρτον παραδοῦς αἷμα ἀθῶν.
Mot à mot je péchais ayant livré un sang innocent.
 TLB « J'ai péché en livrant à la mort un innocent. »

¹⁰¹ Cf. la traduction de la TOB : *En voyant le Seigneur, les disciples furent tout à la joie.*

- (62) Jn 21:12 οὐδείς δὲ ἐτόλμα τῶν μαθητῶν ἐξετάσαι αὐτόν· [...] εἰδότες ὅτι
Mot à mot Personne n' osait des disciples questionner lui [...] Sachant que
 BFC Aucun des disciples n'osait lui demander : « Qui es-tu ? », car ils savaient
- (63) Lc 22:30 καὶ καθήσεσθε ἐπὶ θρόνων τὰς δώδεκα φυλὰς κρίνοντες τοῦ Ἰσραήλ.
Mot à mot et vous siégerez sur des trônes les douze tribus jugeant d' Israël.
 TOB et vous siégerez sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël.
- (64) Lc 9:25 τί γὰρ ὠφελείται ἄνθρωπος κερδήσας τὸν κόσμον ὅλον
Mot à mot En quoi en effet profite un humain ayant gagné le monde entier
 ἐαυτὸν δὲ ἀπολέσας ἢ ζημιωθείς;
 lui-même cependant ayant perdu ou étant dépouillé ?
 BFC A quoi sert-il à un homme de gagner le monde entier, s'il se perd lui-même
 ou va à sa ruine ?
- (65) Mt 7:11 εἰ οὖν ὑμεῖς πονηροὶ ὄντες οἴδατε δόματα ἀγαθὰ διδόναι τοῖς
Mot à mot Si donc vous méchants étant vous savez des dons bons donner aux
 τέκνοις ὑμῶν,
 enfants de vous,
 BFC Tout mauvais que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos
 enfants.

Étant donné que les participes aoristes incitant à une interprétation temporelle d'antériorité sont souvent traduits en anglais (ainsi qu'en français) par un verbe fléchi dans une construction de coordination avec le verbe fléchi traduisant le verbe fléchi du texte de départ (66), Don Wilkins (2000)¹⁰², ne traitant cependant que des participes aoristes postposés, a choisi de les ranger dans une catégorie propre et les appeler participes « parataxiques ».

- (66) Mc 15:17 καὶ ἐνδιδύσκουσιν αὐτὸν πορφύραν καὶ περιτιθέασιν αὐτῷ πλέξαντες
Mot à mot et ils revêtent lui de pourpre et ils mettent sur lui ayant tressé
 ἀκάνθινον στέφανον·
 d'épines une couronne
 BFC Ils le revêtirent d'un manteau rouge, tressèrent une couronne avec des
 branches épineuses et la posèrent sur sa tête.

Toutefois, les critères de cette catégorie, à savoir que « the participle assumes the mood of its governing verb, and, if the participle is aorist, it precedes its governing verb in time » (Wilkins 2000, p. 16), nous semblent un peu douteux.

¹⁰² Nous référons à l'article « The Greek Aorist Participle » (2000), d'un site Internet qui n'existe plus ; pour le consulter, veuillez nous contacter à l'adresse indiquée en fin de volume.

Car également les participes qui sont classés dans la catégorie temporelle, regroupant des participes « whose main purpose is to set the time of the action of the governing verb » (Wilkins 2000, p. 19), peuvent être traduits par un verbe fléchi en construction parataxique. En effet, si aucune des traductions françaises examinées dans cette étude ne se sert d'une construction parataxique pour rendre une phrase comportant un participe temporel selon la classification de Wilkins, comme ἐχάρησαν οὖν οἱ μαθηταὶ ἰδόντες τὸν κύριον (fr. *Alors les disciples furent remplis de joie, ayant vu le Seigneur*) en Jn 20:20, il n'est pourtant pas agrammatical de la traduire ainsi (*Les disciples virent le Seigneur et furent remplis de joie*). De même, seule la BFC utilise dans (66) une telle construction pour rendre le participe πλέξαντες (fr. *ayant tressé*), bien que Wilkins le considère comme un « bon exemple » de participe « parataxique », « because it is too important an item of information to be used merely as a temporal participle » (Wilkins 2000, p. 18). En effet, la plupart (BB, BM, BP, TLB et TOB) emploient une proposition subordonnée relative, par exemple *Ils le revêtirent de pourpre, le ceignirent d'une couronne d'épines qu'ils avaient tressée* (BB), et la BJ se sert d'un participe apposé antéposé : *Ils le revêtent de pourpre, puis, ayant tressé une couronne d'épines, ils la lui mettent*.

Dans la grammaire de Turner, les deux premières catégories de l'énumération précédente, à savoir celles des participes exprimant le temps (60) et la manière (61), correspondent à sa catégorie de « modal-temporal adverbial participial phrase ». C'est également dans cette catégorie qu'il place les participes dits pléonastiques, à cause de leur nature idiomatique, probablement due à une influence sémitique (Turner 1963, p. 156). Il s'agit notamment des participes des verbes de parole comme λέγων (fr. *disant*) (67), εἰπών (fr. *ayant dit*) et ἀποκριθείς (fr. *ayant répondu*), qui sont pléonastiques lorsqu'ils sont apposés à un verbe du même champ sémantique, par exemple ἀποκρίνεσθαι (fr. *répondre*), λαλεῖν (fr. *parler*), κράζειν (fr. *crier*) ou καλεῖν (fr. *appeler*).

(67) Jn 7:37 εἰστήκει ὁ Ἰησοῦς καὶ ἔκραξεν λέγων· εἴ τις διψᾷ
Mot à mot s'était tenu debout le Jésus et il cria disant si quelqu'un a soif,
 TOB Jésus, debout, se mit à proclamer : « Si quelqu'un a soif,

Étant donné que l'appellation « pléonastique » implique la notion de redondance, toute occurrence du participe λέγων (fr. *disant*) n'appartient pas nécessairement à cette catégorie. Car, à l'encontre du participe ἀποκριθείς (fr. *ayant répondu*), que l'on retrouve uniquement en combinaison avec un autre verbe de parole – le plus souvent dans l'expression ἀποκριθείς εἶπεν (fr. *ayant répondu il dit*) – λέγων (fr. *disant*) figure aussi en combinaison avec d'autres verbes (68).

- (68) Mt 26:65 τὸτε ὁ ἀρχιερεὺς διέρρηξεν τὰ ἱμάτια αὐτοῦ λέγων· ἐβλασφήμησεν·
Mot à mot Alors le grand-prêtre déchira les vêtements de lui disant : Il blasphéma ;
 TOB Alors le Grand Prêtre déchira ses vêtements et dit : « Il a blasphémé.

Le groupe de participes pléonastiques comporte également quelques participes dont la signification correspond souvent à la préposition *avec*, comme par exemple λαβών (fr. *ayant pris*), ἀρξάμενος (fr. *ayant commencé*), ἔχων (fr. *ayant*), φέρων (fr. *portant*). De même, il y a selon Turner (1963, p. 154) certains participes dits de « départ » qu'il convient de ranger dans cette classe : ἀναστάς (fr. *s'étant levé*), ἐγερθεῖς (fr. *s'étant réveillé*), ἀπελθών (fr. *étant parti*), πορευθεῖς (fr. *s'étant promené*) et ἐρχόμενος (fr. *arrivant*). Enfin, il faut inclure la construction, calquée sur l'hébreu dans la LXX, où le participe d'un même verbe est ajouté après le verbe principal dans le but de renforcer l'idée verbale. Cette construction est très peu représentée dans le Nouveau Testament ; en effet on la trouve seulement dans les citations de la LXX, comme par exemple au verset Mt 13:14 βλέποντες βλέψετε (fr. *voyant vous verrez*).

Or, comme le précise par exemple Turner (1963, p. 153), à l'exception du cas spécifique du participe futur, les relations sémantico-pragmatiques ne sont pas exprimées par le participe lui-même, mais inférées par le contexte ou par une particule telle que καίπερ (fr. *quoique*), ἅμα (fr. *en même temps que*), εὐθύς (fr. *aussitôt*), ποτέ (fr. *un jour, une fois*), νῦν (fr. *maintenant*), etc.

Selon Richard E. Hoyle (2001), il existe un rapport étroit entre le type d'interprétation circonstancielle à laquelle incite un participe apposé et sa position vis-à-vis du verbe fléchi auquel il est apposé¹⁰³. En utilisant le logiciel GRAMCORD, ce chercheur anglais présente les résultats suivants concernant la distribution des participes apposés au cas nominatif dans le Nouveau Testament : 994 occurrences du participe aoriste antéposé, 190 occurrences du participe aoriste postposé, 486 occurrences du participe présent antéposé et 720 occurrences du participe présent postposé. Suivant Hoyle, cette distribution reflète l'interprétation habituelle à laquelle incitent les participes hellénistiques. D'une part, les participes antéposés entrent dans une relation temporelle par rapport au verbe fléchi, l'aoriste indiquant un événement antérieurement accompli et le présent exprimant un procès simultané. D'autre part, les participes postposés indiquant un rapport circonstanciel autre que temporel, par exemple la cause, la manière, etc. Toutefois, il semble que l'interprétation circonstancielle à laquelle incite la combinaison d'un participe apposé et un verbe fléchi ne dépende pas toujours du placement du participe, puisque celui-ci

¹⁰³ Hoyle affirme pouvoir attester un tel rapport, entre la position et le type d'interprétation circonstancielle, aussi pour les participes au génitif absolu.

peut être déterminé par la structure informationnelle¹⁰⁴ de la phrase ou par le « poids » des arguments¹⁰⁵.

Lorsque plusieurs participes apposés figurent dans la même phrase, leurs valeurs sémantico-pragmatiques sont fonction de la syntaxe selon laquelle ces participes sont coordonnés. Ainsi, Bertrand (2000, §369 p. 365) affirme que, quand ils sont coordonnés par une conjonction telle que *καί* (fr. *et*), *τε ... καί* (fr. *et ... et*), *μὲν ... δέ* (fr. *d'une part ... d'autre part*), *ἀλλά* (fr. *mais*), etc., les participes sont tous interprétés comme dénotant des procès qui sont sémantiquement subordonnés au procès dénoté par le verbe fléchi ; pour prendre un exemple du Nouveau Testament, on peut citer Mc 4:8 *καὶ ἐδίδου καρπὸν ἀναβαίνοντα καὶ αὐξανόμενα* (fr. *et ils donnaient du fruit en montant et en croissant*). Par contre, dans le cas où ils sont syntaxiquement coordonnés

¹⁰⁴ Malheureusement, la notion de structure informationnelle est loin d'être univoque. Il existe plusieurs théories linguistiques qui proposent d'analyser la phrase selon sa structure informationnelle. Si les adeptes s'intéressent tous à la fonction « communicative » du langage, leurs approches présentent quelques divergences, notamment en ce qui concerne le concept de *thème* et/ou de *topique*. Dans un ouvrage qui traite de la postposition du sujet en français aux XV^e et XVI^e siècles, Sofie Prévost (2001) inclut les quatre approches suivantes dans son aperçu général de ce courant linguistique très complexe. Premièrement, selon l'École de Prague, la phrase compte deux unités informationnelles, le thème, c'est-à-dire le point de départ psychologique qui assure la liaison avec l'objet de la pensée du locuteur et du destinataire, et le rhème, à savoir le reste. Deuxièmement, le topique peut être conçu comme « ce dont il est question », soit selon un point de vue pragmatique, comme chez Knud Lambrecht (1994) et Simon C. Dik (1978, 1997), soit selon un point de vue syntaxique où un lien explicite est établi entre sujet et topique. Troisièmement, le thème/topique peut être considéré comme élément « connu ». Suivant cette approche, une phrase se compose de certains éléments d'informations que le locuteur présuppose connus du destinataire. Quatrièmement, le thème peut être envisagé comme base du Dynamisme Communicatif. Développée notamment par Jan Firbas (1972, 1992), cette approche refuse la dichotomie connu/nouveau, recourant, par contre, à un continuum informatif, formulé en termes de degrés de dynamisme communicatif.

¹⁰⁵ Cela semble être le cas, d'une part, du participe aoriste *φραγελλώσας* (fr. *ayant fait flageller*) qui désigne une action temporellement antérieure à l'action exprimée par le verbe principal, aussi bien quand le participe précède le verbe fléchi, comme en Mt 27:26 (85) *τότε ἀπέλυσεν αὐτοῖς τὸν Βαραββάν, τὸν δὲ Ἰησοῦν φραγελλώσας παρέδωκεν ἵνα σταυρωθῆ* (fr. *Alors il leur libéra Barabbas ; quant à Jésus, il le fit flageller et le livra pour être crucifié*), que lorsqu'il lui est postposé, comme en Mc 15:15 (165) *ἀπέλυσεν αὐτοῖς τὸν Βαραββάν, καὶ παρέδωκεν τὸν Ἰησοῦν φραγελλώσας ἵνα σταυρωθῆ* (fr. *il leur libéra Barabbas et il livra Jésus, l'ayant fait flageller, pour être crucifié*). D'autre part, le participe présent *βουλόμενος* (fr. *voulant*), dont on compte huit occurrences dans le Nouveau Testament, incite à une interprétation causale, qu'il soit antéposé (Mc 15:15 (165)), ou qu'il soit postposé au verbe principal. En effet, la postposition au verset 2 Pi 3:9 est sans doute due à la structure argumentale importante du participe : *ἀλλὰ μακροθυμεῖ εἰς ὑμᾶς, μὴ βουλόμενός τις ἀπολέσθαι ἀλλὰ πάντας εἰς μετένοιαν χωρῆσαι* (fr. *mais il prend patience envers vous ne voulant pas que quelques-uns périssent mais que tous parviennent à la conversion*). Voir également la discussion de Mc 15:15 (165).

sans conjonction, c'est-à-dire juxtaposés¹⁰⁶, les participes n'ont pas la même valeur sémantico-pragmatique dans la phrase. En effet, deux participes juxtaposés entrent dans une relation de dépendance, le second étant argumentativement subordonné au premier : ὤχετο φεύγων, τοὺς πολεμίους δείσας (fr. *il partit en fuyant, parce qu'il avait peur des ennemis* ; exemple emprunté à Bertrand *ibid.*).¹⁰⁷

6.1.5 Le génitif absolu

Une construction au génitif absolu, à savoir un syntagme adverbial dont les deux composants majeurs – le participe et son « sujet » – sont déclinés au cas génitif, indique une circonstance, en général temporelle (69) ou causale (70). En français, elle correspond à une proposition subordonnée circonstancielle ou, mais moins fréquemment, à une proposition subordonnée participiale¹⁰⁸.

(69) Mt 26:21 καὶ ἐσθιόντων αὐτῶν εἶπεν· ἀμὴν λέγω ὑμῖν ὅτι εἷς ἐξ ὑμῶν

Mot à mot Et mangeant eux il dit : amen je dis à vous qu' un de vous

TOB Pendant qu'ils mangeaient, il dit : « En vérité, je vous le déclare, l'un de

La fonction du participe dans une construction au génitif absolu est donc de constituer un élément du prédicat au niveau du syntagme (Porter 1989, p. 370). Ainsi, comme l'indique Boyer (1984, p. 170), tous les participes adverbiaux au génitif ne sont pas absolus¹⁰⁹, car il se peut qu'ils entretiennent une relation génitive normale avec la phrase (70).

(70) Mt 26:6 Τοῦ δὲ Ἰησοῦ γενομένου ἐν Βηθανία ἐν οἰκίᾳ Σίμωνος τοῦ

Mot à mot Le or Jésus étant venu à Béthanie dans la maison de Simon le

Mt 26:7 λεπροῦ, προσῆλθεν αὐτῷ γυνὴ ἔχουσα ἀλάβαστρον μύρου

Mot à mot lépreux, s'approcha de lui une femme ayant un vase d'albâtre de parfum

¹⁰⁶ En effet, à l'encontre de ce que laisse comprendre Bertrand par sa disposition – sous la rubrique précédant la remarque sur les participes juxtaposés, la grammairienne écrit « des participes qui ne sont pas coordonnées se situent sur des plans différents » (Bertrand 2000, §369 p. 365) – les participes juxtaposés sont bien coordonnés syntaxiquement (voir à ce sujet Forsgren 1996).

¹⁰⁷ Sans doute, Blass et Debrunner (1961, §421 p. 217) veulent dire la même chose que Bertrand, même si leur argumentation concerne plutôt la valeur sémantico-pragmatique offerte par le participe que le caractère de la construction syntaxique : « [t]he participles are asyndetic if they do not have equal value in the sentence » (Blass et Debrunner 1961, §421 p. 217).

¹⁰⁸ Le terme est de Riegel *et al.* (1994, p. 340). Cf. Suzanne Hanon (1989) et Combettes (1998) qui utilisent *construction absolue*.

¹⁰⁹ Notons cependant que certains manuels et grammaires scolaires, par exemple Carrez (1985) et John W. Wenham (1986), incluent, selon nous à tort, ces participes dans la catégorie des génitif absolus.

Mt 26:7 βαρυτίμου καὶ κατέχευεν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ ἀνακειμένου.

Mot à mot de grand prix et elle versa sur la tête de lui étant attablé.

TOB Comme Jésus se trouvait à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, une femme s’approcha de lui, avec un flacon d’albâtre contenant un parfum de grand prix ; elle le versa sur la tête de Jésus pendant qu’il était à table.

La phrase exemplifiée dans (70) comporte deux participes déclinés au génitif, dont seul le premier γενομένου (fr. *étant venu*) est un génitif absolu, puisque son « sujet » Τοῦ Ἰησοῦ (fr. *Jésus*) ne fait pas partie de la proposition principale. Ce n’est par contre pas le cas du second participe ἀνακειμένου (fr. *étant attablé*), puisque son « sujet » αὐτοῦ (fr. *de lui*) prend la fonction d’apposé dans la proposition principale. En conséquence, le participe ἀνακειμένου (fr. *étant attablé*) est classé dans la catégorie des participes apposés.

6.2 Le participe en français contemporain

A l’instar du participe grec, le participe français constitue avec l’infinitif l’un des modes impersonnels du système verbal. Il partage certaines caractéristiques avec les verbes et d’autres avec les adjectifs. Dans la grammaire traditionnelle (Maurice Grevisse 1988, §890 p. 1346 ; Riegel *et al.* 1994, p. 399), on distingue le participe présent (*aimant*) et le participe passé (*aimé, ayant aimé*). Cependant, comme nous l’avons vu dans le chapitre portant sur l’aspect verbal, Leeman-Bouix (1994) trouve plus correct d’analyser la forme *ayant aimé* comme la variante composée du participe présent, et par conséquent de l’appeler participe présent composé, suivant le *Larousse de la conjugaison* (1987). De même, étant donné que le gérondif présente plusieurs ressemblances avec le participe, aussi bien du côté formel que sémantique, les grammaires l’incluent normalement dans la famille participiale¹¹⁰.

Après quelques mots introducteurs sur la morphologie et la sémantique des formes participiales françaises, nous proposons un bref inventaire des fonctions syntaxiques qu’elles peuvent prendre.

En premier lieu, concernant la déclinaison, seul le participe passé est variable en genre et en nombre ; les règles régissant son accord avec le nom sont particulièrement complexes quand il est employé avec l’auxiliaire *avoir*. Par contre, le participe présent simple et le gérondif se terminent toujours par *-ant*.

En second lieu, pour ce qui est du sens, le participe passé exprime l’aspect accompli ; toutefois, le sens contextuel change légèrement selon que le

¹¹⁰ Riegel *et al.* (1994, p. 339) signale cependant que certains grammairiens, dont Henri Bonnard (*Grand Larousse de la langue française*), n’admettent pas que l’on traite le gérondif comme une simple variante combinatoire du participe présent : simple phénomène d’homonymie, le gérondif est par lui à considérer comme une forme totalement indépendante du participe présent simple.

sémantisme du verbe est passif ou actif. Quand il équivaut à un temps composé actif (*Les invités arrivés = qui sont arrivés*), le participe exprime l'achèvement du procès et marque l'antériorité par rapport au verbe principal. Lorsqu'il a la valeur d'un passif (*Des tournesols plantés*), il marque l'aspect accompli et l'état résultant de cet accomplissement, et entretient une relation temporelle d'antériorité avec le verbe principal. S'il appartient à un verbe pronominal (*La cantatrice évanouie = qui s'est évanouie*), il sert aussi à exprimer l'état résultant de l'achèvement du procès.

En revanche, le participe présent simple et le gérondif présentent le procès en cours, coïncidant dans le temps avec le procès désigné par le verbe fléchi. Quand le participe est apposé au sujet, il est souvent difficile de déterminer la différence interprétative entre les deux, puisqu'alors « [le participe présent simple] jouit d'une relative mobilité et prend des valeurs circonstancielles semblables à celles du gérondif (temps¹¹¹ et cause notamment) » (Riegel *et al.* 1994, p. 342). De même, les locuteurs natifs interrogés répondent souvent qu'il n'y en a pas¹¹², si ce n'est que le participe présent a une connotation très littéraire ou formelle (variation stylistique). Halmøy (1982, p. 392) relate la distribution des deux formes au mode d'action du verbe fléchi : statique, celui-ci est modifié par un participe présent, expansion du sujet, alors que le gérondif, expansion du verbe, s'appose plutôt aux verbes dynamiques.

6.2.1 Le participe substantivé/le substantif participial¹¹³

En français, les participes précédés par un déterminant (*la vue, un voyant*) sont considérés comme des substantifs à part entière et catégorisés comme tels dans les dictionnaires ordinaires (par exemple *Le Petit Robert, Le Grand Robert de la langue française, Trésor de la langue française*) ; toutefois, dans les dictionnaires étymologiques, comme Albert Dauzat *et al.* (1964) et Jacqueline Picoche (1979), ainsi que dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (1998), ils sont souvent rangés sous l'entrée verbale (*voir pour vue et voyant*).

¹¹¹ Pourtant, Gettrup (1977a, p. 211) ne partage pas l'avis selon lequel le participe présent pourrait avoir un sens temporel. Cf. cependant l'étude contrastive de Olof Eriksson (1997), suivant laquelle il s'est avéré que les propositions subordonnées circonstancielles dans les originaux suédois auxquelles correspondait un participe apposé en traduction française étaient presque toujours temporelles et pas très nombreuses (p. 307).

¹¹² Expérience personnelle ; cf. Gettrup (1977) pour une constatation semblable.

¹¹³ Le terme est la traduction française du « participial nouns », utilisé par Emanuel S. Georges (1970) dans son étude traitant des substantifs dérivés (*extracted from*) des participes passés dans les langues romanes.

6.2.2 Le participe épithète

Le participe passé et le participe présent peuvent prendre la fonction d'épithète (*Le prince examina la chaussure oubliée ; Un ovni circulant le soir se remarque plus facilement*).

Cet usage du participe est très fréquent dans le français contemporain. Par exemple, dans une étude contrastive traitant de la structure syntaxique du français et du suédois¹¹⁴, Eriksson (1997) constate que les propositions subordonnées relatives des originaux suédois sont remarquablement souvent traduites par les deux formes participiales françaises.

6.2.3 Le participe attribut

Le participe passé peut prendre la valeur adjectivale d'attribut (*La vaisselle est/ a été/était/sera faite*) ; cependant, comme le note entre autres Hans Petter Helland (2002), il n'est pas toujours évident de trancher entre les deux valeurs que peuvent prendre les participes passés lorsqu'ils figurent dans une construction avec le verbe *être*. Pour arriver à la bonne interprétation, il faut souvent recourir au contexte, par exemple à la présence des adverbiaux. Ainsi, une phrase telle que *La vaisselle est faite* peut recevoir soit une interprétation dynamique (*La vaisselle est faite en ce moment par Samuel* dont la correspondance active serait *Samuel fait la vaisselle en ce moment*), soit une interprétation statique (*La vaisselle est* (dans l'état d'être) *faite* qui correspondrait par exemple à *Samuel a fait la vaisselle ce matin.*). Dans le premier cas, on accorde une valeur verbale au participe *faite* et dans le second cas une valeur adjectivale.

En revanche, le participe présent ne peut prendre la fonction d'attribut du sujet, cette valeur étant réservée au seul adjectif verbal (*Ma nièce est partante*).

6.2.4 Le participe (passé) dans les temps composés

Le participe passé sert seul à former, avec les auxiliaires *avoir* ou *être*, les temps composés des verbes fléchis (*Les saltimbanques ont grimé sur l'échafaudage. Le cambrioleur est sorti de l'immeuble. L'homme d'araignée s'est renseigné dans l'annuaire.*). Adjoint au verbe *être* il constitue également une partie de la forme passive des verbes transitifs (*Cette outre a été remplie avec de l'eau de source.*)¹¹⁵.

¹¹⁴ L'étude se base sur des extraits (1000 propositions (suéd. *satser*)) de vingt textes suédois en prose, pour la plupart des romans, et leur traduction en français.

¹¹⁵ Pour le problème de trancher entre la valeur verbale (passif) et adjectivale (attribut), voir le paragraphe précédent.

6.2.5 Le participe apposé/la construction détachée

Le participe passé et le participe présent peuvent prendre la fonction d'apposition (*Trop arrosée, la plante n'a pas survécu* ; *Le pérореur se tait soudain, craignant une nouvelle attaque de la fièvre perniciose*).

Suivant la catégorisation de Bernard Combettes (1998), il est possible de regrouper les participes en construction détachée en deux classes principales : d'une part, ceux qui sont uniquement descriptifs, correspondant surtout à une proposition relative (*Ma sœur, d'ailleurs partie en vacances, habite dans le coin => qui d'ailleurs est partie...*), et, d'autre part, ceux qui ont une (ou plusieurs) valeur(s) circonstancielle(s) (*Affamés, nous avons attaqué la tarte dès sa sortie du four => comme nous étions affamés...*). Cependant, comme le note Havu (2002) dans une étude traitant de la traduction en finnois des constructions détachées françaises, pour un Français, déterminer la valeur exacte d'une construction détachée n'est souvent pas nécessaire à l'interprétation de la phrase¹¹⁶.

6.2.6 La proposition subordonnée participiale/la construction absolue

Le participe passé et le participe présent peuvent prendre la fonction de prédicat dans la proposition subordonnée participiale (Riegel *et al.*)/construction absolue (Hanon 1989 et Combettes 1998) (*La souris partie, les éléphants dansent* ; *La nuit tombant, les vaches mugirent de nouveau dans le pré*).

6.3 Bilan

Dans ce chapitre nous avons proposé une description et une catégorisation du *tertium comparationis* de cette étude, à savoir le participe du grec de la koinè. Afin de mieux saisir les difficultés pour rendre le participe du texte de départ en traduction française, une seconde partie a été consacrée au participe français.

Pour établir cette catégorisation, certes assez traditionnelle, nous avons suivi les grammaires de références en la matière, notamment Blass et Debrunner (1961), Robertson (1919) et Turner (1963). Cependant, parfois il nous a semblé nécessaire d'améliorer les descriptions classiques, là où elles nous ont semblé erronées ou lacunaires en analyse structurale.

Les cinq catégories distinguées, dans lesquelles les 603 participes grecs de notre échantillon ont été regroupés, sont le participe substantivé, le participe épithète, le participe attribut du complément d'objet, le participe en construction périphrastique, le participe apposé et le génitif absolu.

Notre terme « participe substantivé » n'est pas entièrement adéquate, parce que n'incluant pas le type Ἰούδας ὁ παραδιδούς αὐτόν (fr. *Judas celui qui le*

¹¹⁶ Havu constate que plusieurs de ses informateurs francophones ont trouvé peu naturelle la tâche de paraphraser ces constructions détachées et « qu'ils n'auraient jamais eu l'idée de les interpréter explicitement, si l'on ne leur avait pas demandé de le faire » (Havu 2002, p. 399).

trahissait), où nous avons classé l'occurrence participiale parmi les épithètes, malgré le fait que, tout comme en français d'ailleurs, la structure en question est la suivante : SN_{nom propre} + SN_{épithète} : [[Ἰούδας] [ὁ παραδιδούς αὐτόν]]¹¹⁷.

De même, nous avons vu que, tout en précisant que le participe apposé ne prend jamais d'article, les grammaires traditionnelles considèrent certains participes déterminés, par exemple ἀποκριθείς (fr. *ayant répondu*) dans la phrase ὁ δὲ ἀποκριθείς εἶπεν (fr. *or l'ayant répondu, il dit*), comme des participes apposés, analysant alors le déterminant ὁ (fr. *le*) comme un pronom démonstratif (Blass et Debrunner 1961, §251 p. 131). Or, vu que la structure grammaticale de ce participe ne se distingue nullement de celle des autres participes substantivés, nous avons catégorisé l'ensemble des treize occurrences de la construction « déterminant + la particule adversative δέ + participe » avec les participes substantivés.

Sous la rubrique du participe attribut, nous avons distingué trois catégories, à savoir les temps périphrastiques, les participes supplémentaires et les participes attributs du complément d'objet direct des verbes de perception. Toutefois, vu le faible nombre des participes supplémentaires dans notre échantillon, les deux occurrences sont regroupées dans la catégorie des participes apposés, auxquels ils ressemblent le plus d'un point de vue syntaxique.

Dans le groupe des participes périphrastiques, nous avons inclus tous les participes indéterminés en combinaison avec le verbe εἶναι (fr. *être*), étant donné que la différence par rapport aux constructions avec les participes présents considérés par Björck comme « pseudo-périphrastiques »¹¹⁸ est très fine. De plus, il n'y a pas de consensus sur le sens du participe présent périphrastique, on ne sait s'il s'agit d'une variante stylistique pour marquer l'inspiration vétérotestamentaire (Verboomen 1992, p. 22-23), ou s'il est question d'une interférence linguistique avec l'hébreu que l'on supposerait avoir été parlé au premier siècle de notre ère et avoir été la langue maternelle des évangélistes¹¹⁹. On voit d'emblée l'enjeu pour le traducteur : en suivant la première hypothèse, à savoir considérer la variante périphrastique comme un doublet stylistique, il est hors question de traduire par un imparfait ; en suivant la seconde hypothèse, la traduire par un imparfait serait, en revanche, la seule solution pour ne pas trahir l'intention de l'auteur du texte de départ, qui

¹¹⁷ Cf. la structure de la correspondance française *Judas le traître* : [[Judas] [le traître]].

¹¹⁸ Voir note (100).

¹¹⁹ Précisons toutefois que cette thèse est marginalisée dans le contexte académique : « on considère en général que l'hébreu, au I^{er} siècle de notre ère, était certes une langue lue et pratiquée dans le cadre de la religion et de l'étude, mais non plus parlée couramment » (Verboomen, communication personnelle, 10 octobre 2003). La langue maternelle de la majorité de la population de cette région, là même où a été écrit le Nouveau Testament, était l'araméen (Geoffrey Horrocks 1997, p. 92) ; pour une approche araméenne aux Évangiles et Actes, voir par exemple Matthew Black (1946).

l'utilisait comme un moyen de décrire la scène à l'avant-plan de laquelle se déroule l'action.

Les participes apposés sont rangés dans un seul groupe, sans sous-catégories ; ainsi, à l'encontre de Walser (2002), nous ne distinguons pas dans notre étude quantitative les participes apposés dont l'usage est différent, à savoir très univoque, dans les textes bibliques (La Septante et le Nouveau Testament) par rapport à l'emploi dans les autres textes grecs¹²⁰. Cela pour des raisons de conformité avec nos autres catégories, dont la classification repose sur des critères purement syntaxiques.

Encore convient-il de préciser que, s'il y a une différence de sens entre les participes apposés qui sont coordonnés par une conjonction et les participes juxtaposés, ce n'est qu'au niveau interprétatif (cognitif) : syntaxiquement, les deux variantes sont identiques (coordonnées), même si, argumentativement, elles n'ont pas la même valeur dans l'énoncé.

Finalement, à l'encontre de certains manuels et grammaires scolaires, nous avons classé comme génitifs absolus seulement les participes dont le « sujet » ne prend pas de fonction dans la phrase principale. Dans les autres cas, il s'agit, bien évidemment, de participes apposés.

Dans la langue d'arrivée, le participe présente quelques différences par rapport à son homologue grec. D'abord, les participes déterminés sont considérés comme des substantifs, i. e. des participes têtes d'un syntagme nominal ; ainsi, à moins qu'un verbe n'ait une correspondance nominale lexicalisée (*vue, passant*), il n'est pas possible de rendre un participe substantivé du texte de départ par un élément analogue dans la traduction française.

De plus, dans la mesure où le participe présent est invariable quant au nombre et au genre, il ne peut prendre la fonction d'attribut ; ainsi, cet usage est réservé au participe passé (et à l'adjectif verbal : *Ma nièce est partante*).

De même, seul le participe passé peut s'employer comme un constituant dans les temps composés et les constructions passives. Avec Helland (2002), nous avons toutefois vu qu'il n'est pas toujours évident de trancher entre les valeurs verbale (passive) et adjectivale. Par contre, le français n'a pas de temps périphrastique se construisant avec un participe (cf. l'espagnol *estaba enseñando* et l'italien *stava insegnando* (fr. *il enseignait/était en train d'enseigner*))¹²¹.

¹²⁰ Précisé par Walser (communication personnelle, 4 mars 2003), pour nous expliquer pourquoi, outre l'ensemble des participes aoristes apposés, seuls les participes présents des verbes λέγειν (fr. *dire*) et λαλεῖν (fr. *parler*), ainsi que les participes dans les *figurae etymologicae*, par exemple βλέποντες βλέπετε (fr. *voyant vous verrez*), sont discutés dans son étude.

¹²¹ Dans sa présentation de l'hypothèse selon laquelle il y aurait une différence significative entre la variante simple ἐδίδασκε (fr. *il enseignait*) et la variante périphrastique ἦν διδάσκων (fr. *il était enseignant*) en grec (hypothèse pourtant rejetée par l'auteur), Verboomien indique qu'il est possible de corréliser la distinction grecque avec la distinction qui existe en espagnol,

En conclusion, nous pouvons constater qu'il y a une certaine correspondance entre les fonctions que peut prendre le participe dans les deux langues examinées. Les résultats de l'enquête empirique nous apprendront à quel degré cette correspondance en langue reflète la correspondance en discours, ce qui nous permettra aussi de caractériser les sept traductions étudiées.

signalée d'abord par Eugenio Coseriu (1975, version en espagnol en 1968), et ensuite reprise par son disciple Wolf Dietrich (1973). Par contre, comme le souligne Verboomen en référant à Joshua Whatmough (1941), on ne peut pas faire d'analogie avec l'anglais (*he was teaching*) : étant donné que le grec dispose déjà d'un temps pour exprimer l'aspect duratif – ἐδίδασκε (fr. *il enseignait*) vs. ἐδίδαξε (fr. *il enseigna*) – une forme telle que ἦν διδάσκων (fr. *il enseignait*) ne peut être que marginale. En ce sens, il est plus légitime de corréliser les temps ἦν διδάσκων du grec biblique avec l'espagnol *estaba enseñando*, « ni l'une ni l'autre forme ne faisant partie du *Grundsystem* » (Verboomen 1992, p. 5). Soulignons toutefois qu'il n'est pas possible d'établir une telle comparaison avec l'espagnol si l'on adopte l'hypothèse soutenue par Verboomen, selon laquelle la forme simple et la forme périphrastique du grec ne présente aucune différence significative. En effet, en espagnol, la forme simple et la forme périphrastique ne sont pas complètement interchangeables, la forme périphrastique servant à marquer une insistance sur la progressivité du procès dénoté, exprimée en français par la périphrase verbale aspectuelle *être en train de*.

TROISIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ETUDE EMPIRIQUE

7 Les équivalents français du participe du grec de la koinè répertoriés dans le corpus

Dans cette partie nous allons exposer les différents types d'équivalents français des participes du texte de départ que nous avons pu répertorier dans les sept traductions françaises au cours de notre étude empirique.

La présentation est organisée en quatre grandes parties. Elle commence par une exemplification de l'omission, pour ensuite passer aux exemples de l'équivalence formelle, à savoir les endroits où les traducteurs utilisent un participe français pour rendre le participe du texte de départ. Puis, on arrive aux transpositions dont les différents types d'équivalents sont exemplifiés suivant l'ordre de leur fréquence totale¹²². Finalement, seront présentées les formes verbales ainsi que les semi-auxiliaires et les périphrases verbales aspectuels et modaux répertoriés parmi les équivalents qui comportent un élément verbal.

La classification n'a pas toujours été évidente ; c'est pourquoi, en plus d'un exemple, certaines catégories sont également accompagnées d'une discussion où nous expliquons plus en détail les raisonnements qui nous ont amenée à préférer un choix plutôt qu'un autre.

7.1 L'omission

Nous comptons comme *omissions* les cas où l'information apportée par le participe dans le texte de départ n'est pas exprimée explicitement dans le texte d'arrivée.

- (71) Lc 24:12 Ὁ δὲ Πέτρος ἀναστὰς ἔδραμεν ἐπὶ τὸ μνημεῖον
Mot à mot Le or Pierre s'étant levé courut au tombeau
BM Pourtant, Pierre courut au tombeau ;

Par conséquent, dans le cas où le sémantisme du participe est très proche de celui du verbe fléchi dans le texte de départ – ce qui est notamment le cas des participes apposés pléonastiques, tels que ἀποκριθείς (fr. *ayant répondu*) ou λέγων (fr. *disant*) – nous avons qualifié d'*omission* les occurrences où le sémantisme du verbe fléchi dans le texte d'arrivée correspond davantage au verbe fléchi du texte de départ (72), tandis que les cas où le verbe fléchi du texte d'arrivée rappelle plutôt le sémantisme du participe du texte de départ (73) sont catégorisés comme des transpositions « verbes fléchis en proposition principal ».

¹²² Pour la répartition des chiffres exacts des équivalents dans les traductions étudiées, voir l'Annexe A.

- (72) Mt 27:46 περι δὲ τὴν ἐνάτην ὥραν ἀνεβόησεν ὁ Ἰησοῦς φωνῇ μεγάλῃ λέγων·
 Mot à mot Vers or la neuvième heure clama le Jésus cri grand disant :
 TLB Vers trois heures, Jésus **cria** d'une voix forte :
- (73) Mt 27:25 καὶ ἀποκριθεὶς πᾶς ὁ λαὸς εἶπεν· τὸ αἷμα αὐτοῦ
 Mot à mot Et ayant répondu tout le peuple dit : Le sang de lui
 BFC Toute la foule répondit : « Que les conséquences de sa mort

7.2 L'équivalence formelle : l'usage du participe français

Cette catégorie regroupe tout emploi d'un participe français pour traduire un participe grec. Il s'agit en général des participes épithètes (74) ou apposés (75).

- (74) Jn 19:13 καὶ ἐκάθισεν ἐπὶ βήματος εἰς τόπον λεγόμενον Λιθόστρωτον,
 Mot à mot et fit asseoir sur l'estrade au lieu appelé Pavé de pierre,
 BFC il s'assit sur le siège du juge à l'endroit appelé "Place pavée"
- (75) Mt 26:75 καὶ ἐξελθὼν ἔξω ἔκλαυσεν πικρῶς.
 Mot à mot et étant sorti dehors il pleura amèrement.
 BJ Et, sortant dehors, il pleura amèrement.

Quand le participe grec figure en combinaison avec une forme du verbe εἶναι (fr. *être*), notre classification des équivalents français prend en considération la manière de rendre l'expression entière. Ainsi, dans le cas où une traduction utilise un participe français pour rendre le participe périphrastique du texte de départ, la catégorie dans laquelle nous le rangeons dans notre classification diffère selon que ce participe figure seul (76 : BM) ou en combinaison avec un auxiliaire dans le texte d'arrivée (76 : TOB).

- (76) Mc 15:46 καὶ ἔθηκεν αὐτὸν ἐν μνημείῳ ὃ ἦν λελατομημένον ἐκ πέτρας
 Mot à mot et déposa lui dans un tombeau qui était taillé dans la pierre
 BM le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc
 TOB Il le déposa dans une tombe qui était creusée dans le rocher

Certes, dans (76), les deux manières de traduire le participe parfait λελατομημένον (fr. *taillé*) illustrées par la BM et la TOB sont à considérer comme des cas d' « équivalence formelle », étant donné que le participe périphrastique dans le texte de départ est rendu par des participes français dans les deux textes d'arrivée. Cependant, en catégorisant le type d'équivalents utilisé par la BM comme « participe » et celui qui est employé par la TOB comme « verbe fléchi en proposition subordonnée relative », il est possible de distinguer les cas où une traduction omet l'auxiliaire εἶναι (fr. *être*) du texte de départ et

garde seulement le participe dans le texte d'arrivée (76 : BM), des cas où une version française rend l'expression entière de manière explicite (76 : TOB).

En revanche, comme les équivalents français dans notre base de données ne sont pas annotés pour la voix¹²³, il ne nous est pas possible de distinguer quantitativement les cas du type (77 : BFC) et (77 : BM), c'est-à-dire ceux où une traduction conjugue la phrase à la voix passive et l'autre à la voix active.

- (77) Lc 24:38 καὶ εἶπεν αὐτοῖς· τί τεταραγαμένοι ἐστέ
Mot à mot Et il dit à eux : Pourquoi troublés êtes-vous
BFC Mais Jésus leur dit : « Pourquoi êtes-vous troublés ?
BM Mais il leur dit : « Pourquoi vous troublez-vous ?

Vu que le nombre de participes qu'utilise une traduction indique son degré de littéralité, à savoir dans quelle mesure elle choisit de reprendre la structure sémiotique de l'original, nous incluons dans cette catégorie les participes substantivés (78), bien qu'ils soient classés comme substantifs dans les dictionnaires, ainsi que les cas où le participe dans le texte de départ correspond à un substantif modifié par un participe (79) dans le texte d'arrivée¹²⁴.

- (78) Mt 27:47 τινὲς δὲ τῶν ἐκεῖ ἐστηκότων ἀκούσαντες ἔλεγον ὅτι
Mot à mot Quelques-uns or des là étant écoutant dirent que
BM A ces mots, quelques assistants dirent :

- (79) Lc 23:48 καὶ πάντες οἱ συμπαραγενομένοι ὄχλοι ἐπὶ τὴν θεωρίαν ταύτην,
Mot à mot Et toutes les étant accourues ensemble foules pour le spectacle celui-ci,
BM Tous les gens venus en foule à ce spectacle,

De même, nous incluons les éléments qui, dans les grammaires, sont classés comme adjectifs verbaux (80), étant donné leur ressemblance formelle avec les participes présents simples.

- (80) Mt 27:52 καὶ πολλὰ σώματα τῶν κεκοιμημένων ἁγίων ἠγέρθησαν
Mot à mot et de nombreux corps des endormis saints se réveillèrent
BP et beaucoup de corps de saints dormants se relevèrent ;

¹²³ Pour des raisons de simplicité, nous adoptons la définition du passif de David Gaatone (1998, p. 27), c'est-à-dire « Est dit passif tout participe passé dont le support n'est pas le premier argument de son lexème verbal, et est raccordable à ce support par *être*, indépendamment du temps-aspect. ». Ainsi, notre étude quantitative ne prend pas en compte la distinction entre le passif verbal et le passif adjectival. Pour une étude plus exhaustive de ces notions ainsi qu'une critique de Gaatone, voir Helland (2002).

¹²⁴ Ce type est très rare dans notre corpus ; outre l'exemple de la BM (79), on n'en compte qu'une occurrence dans la BFC qui rend βλασφημοῦντες en Lc 22:65 par *paroles insultantes*.

7.3 Les transpositions

7.3.1 Le verbe fléchi en proposition principale (VFPP)

Le moyen le plus fréquemment employé pour rendre les participes apposés du texte de départ est d'utiliser une construction « parataxique », c'est-à-dire deux verbes fléchis, au lieu de reprendre la construction « hypotaxique » de l'original, à savoir un participe et un verbe fléchi. Les deux verbes fléchis dans le texte d'arrivée, l'un traduisant donc le participe et l'autre le verbe fléchi du texte de départ, peuvent ensuite être organisés dans une relation de coordination par une conjonction (81) ou par la juxtaposition (82). Le verbe fléchi traduisant le participe grec peut aussi faire partie d'une proposition principale indépendante (83).

(81) Mt 26:75 καὶ ἐξελθὼν ἔξω ἔκλαυσεν πικρῶς.

Mot à mot et étant sorti dehors il pleura amèrement.

TOB Il sortit et **pleura** amèrement.

(82) Mt 27:29 γοιυπετήσαντες ἔμπροσθεν αὐτοῦ ἐνέπαιξαν αὐτῷ λέγοντες· χαίρε,

Mot à mot s'étant agenouillés devant lui, ils bafouèrent lui disant Salut

BB On se jetait à ses pieds, **on se moquait** de lui : Salut à toi,

(83) Mt 27:30 καὶ ἐμπτύσαντες εἰς αὐτὸν ἔλαβον τὸν κάλαμον καὶ ἔτυπτον

Mot à mot et ayant craché sur lui ils prirent le roseau et ils frappaient

BB On lui cracha au visage. Avec le roseau, **on le frappa**

Comme le laisse comprendre (83), où la préposition *avec* dans le texte d'arrivée correspond au verbe fléchi ἔλαβον (fr. *ils prirent*) dans le texte de départ, ce n'est pas toujours le cas que le verbe fléchi du texte de départ soit traduit par un verbe fléchi, encore que le traducteur utilise ce type d'équivalents pour rendre le participe du texte de départ. Toutefois, si cela est le cas, le verbe fléchi du texte d'arrivée qui traduit le participe du texte de départ est toujours conjugué au même mode que le verbe fléchi du texte de départ, ou, plus précisément, au même mode que le verbe fléchi du texte d'arrivée qui rend le verbe fléchi du texte de départ. Dans la majorité des cas, il est question de l'indicatif (81-83), mais quelques occurrences de l'impératif (84) ont également été répertoriées.

(84) Mc 15:30 σῶσον σεαυτὸν καταβὰς ἀπὸ τοῦ σταυροῦ.

Mot à mot sauve-toi toi-même étant descendu de la croix

BFC **sauve-toi** toi-même, descends de la croix ! »

Sont également catégorisés comme verbes fléchis en proposition principale les cas où le participe grec se traduit par un syntagme verbal qui est composé d'un semi-auxiliaire – *être en train de, faire, pouvoir* ou *vouloir* – et d'un infinitif (85). Bien que le contenu lexical du participe du texte de départ corresponde

surtout à l’infinitif dans le texte d’arrivée, les deux composants verbaux forment un concept, où le semi-auxiliaire sert « à exprimer diverses nuances de temps, d’aspect ou de mode » (Grevisse 1988, §789 p. 1230).

- (85) Mt 27:26 τὸν δὲ Ἰησοῦν φραγελλώσας παρέδωκεν ἵνα σταυρωθῆ.
Mot à mot le or Jésus ayant flagellé, il livra pour qu’ il soit crucifié.
 BP quant à Jésus il le fit flageller et le **livra** pour le crucifiement.

Dans la mesure où les participes du texte de départ ne figurent que très rarement en proposition subordonnée relative, les quelques cas où ils sont traduits par un verbe fléchi (86) sont mis avec les « verbes fléchis en proposition principale ».

- (86) Jn 19:41 ἦν δὲ ἐν τῷ τόπῳ ὅπου ἐσταυρώθη κήπος, καὶ ἐν τῷ κήπῳ
Mot à mot Etait or dans le lieu là où il fut crucifié un jardin et dans le jardin
 μνημεῖον καινὸν ἐν ᾧ οὐδέπω οὐδεὶς ἦν τεθειμένος.
 tombeau neuf dans lequel pas encore personne n’était déposé
 TLB Près du lieu où Jésus avait été crucifié, il y avait un jardin, et dans ce jardin, un tombeau neuf dans lequel on n’avait encore mis personne.

7.3.2 La proposition subordonnée relative (prop. sub. rel.)

L’usage des propositions subordonnées relatives présente à peu près la même fréquence que l’emploi des participes et une fréquence deux fois moindre que celui des verbes fléchis en proposition principale. Les propositions subordonnées relatives répertoriées diffèrent quant au terme relatif qui les introduit ; dans la plupart des cas, il s’agit d’un pronom relatif comme *qui* (87) ou *que* (88), plus rarement *dont* (89) ou des constructions où le pronom relatif est précédé par une préposition (90).

- (87) Jn 18:10 Σίμων οὖν Πέτρος ἔχων μάχαιραν εἴλκυσε αὐτήν
Mot à mot Simon donc Pierre ayant une épée tira elle
 BP Alors Simon Pierre qui avait un sabre le tira,
 (88) Lc 22:1 Ἦγγιζεν δὲ ἡ ἑορτὴ τῶν ἀζύμων ἢ λεγομένη πάσχα.
Mot à mot Approchait or la fête des azymes la étant appelée Pâque.
 TLB La fête des pains sans levain, qu’on appelle la Pâque, était proche ;
 (89) Mt 27:60 ἔθηκεν αὐτὸ ἐν τῷ καινῷ αὐτοῦ μνημείῳ ὃ ἐλατόμησεν ἐν τῇ πέτρᾳ
Mot à mot il plaça le dans le neuf de lui tombeau celui qu’il a taillé dans le roc,
 καὶ προσκυλίσας λίθον μέγαν τῇ θύρᾳ τοῦ μνημείου ἀπήλθεν.
 et ayant roulé une pierre grande à la porte du tombeau il s’éloigna.
 BB Il le déposa dans un tombeau qu’on venait de creuser dans le rocher et dont il bloqua l’accès par une lourde pierre. Il s’éloigna.

- (90) Lc 22:55 περιψάντων δὲ πῦρ ἐν μέσῳ τῆς αὐλῆς καὶ συγκαθισάντων
Mot à mot Ayant allumé or un feu au milieu de la cour et s'étant assis ensemble
ἐκάθητο ὁ Πέτρος μέσος αὐτῶν.
s'asseyait le Pierre au milieu d'eux.
BB Un feu est allumé au milieu de la cour, autour duquel ils sont assis. Pierre est assis parmi eux.

Les relatives françaises correspondant aux participes substantivés du texte de départ s'introduisent le plus souvent par un des pronoms relatifs *qui* ou *que*, tandis que le déterminant du texte de départ connaît une variation importante d'équivalents français, à savoir des pronoms démonstratifs (91), des pronoms personnels (92), des substantifs (93), des pronoms indéterminés (94-95) ou des pronoms relatifs indéfinis (96).

- (91) Mt 27:47 τινὲς δὲ τῶν ἐκεῖ ἐστηκότων ἀκούσαντες ἔλεγον ὅτι
Mot à mot Certains or des là ayant eu été écoutant dirent que
BFC Quelques-uns de ceux qui se tenaient là l'entendirent et s'écrièrent :
- (92) Jn 19:39 ἦλθεν δὲ καὶ Νικόδημος, ὁ ἐλθὼν πρὸς αὐτὸν νυκτὸς τὸ πρῶτον,
Mot à mot Alla or aussi Nicodème, l' étant allé vers lui de nuit la première fois,
TOB Nicodème vint aussi, lui qui naguère était allé trouver Jésus au cours de la nuit.
- (93) Mt 27:54 Ὁ δὲ ἑκατόνταρχος καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ τηροῦντες τὸν Ἰησοῦν
Mot à mot Le or centurion et les avec lui gardant le Jésus
BJ Quant au centurion et aux hommes qui avec lui gardaient Jésus,
- (94) Mc 15:7 ἦν δὲ ὁ λεγόμενος Βαραββᾶς μετὰ τῶν στασιαστῶν δεδεμένος
Mot à mot Il était or le nommé Barabbas avec les émeutiers délié
BP Or il y en avait un qu'on appelait Barabbas, il était en prison avec les insurgés
- (95) Jn 19:35 καὶ ὁ ἑωρακὼς μεμαρτύρηκεν, καὶ ἀληθινὴ αὐτοῦ ἐστὶν ἡ μαρτυρία,
Mot à mot Et le ayant vu a témoigné, et véridique de lui est le témoignage,
BB Témoignage de quelqu'un qui a vu, témoignage authentique – il dit vrai,
- (96) Jn 18:37 πᾶς ὁ ὢν ἐκ τῆς ἀληθείας ἀκούει μου τῆς φωνῆς.
Mot à mot Quiconque l' étant de la vérité écoute de moi la voix.
BP Quiconque est de la vérité entend ma voix.

De même qu'un équivalent constitué par un verbe fléchi en proposition principale est en général conjugué au même mode que le verbe fléchi auquel le participe est apposé dans le texte de départ, le pronom personnel du texte

d'arrivée auquel correspond le déterminant dans le texte de départ est décliné suivant la personne à laquelle réfère le participe du texte de départ (97).

- (97) Mc 15:29 οὐὰ καταλύων τὸν ναὸν καὶ οἰκοδομῶν ἐν τρισὶν ἡμέραις,
Mot à mot Hé le détruisant le sanctuaire et construisant en trois jours,
BFC « Hé ! toi qui voulais détruire le temple et en bâtir un autre en trois jours,

Finalement, lorsque deux participes sont coordonnés dans le texte de départ (97), il arrive souvent que les traducteurs réunissent dans la même proposition subordonnée les deux unités du texte d'arrivée équivalant aux participes du texte de départ. C'est par exemple le cas dans (97), où la traduction BFC utilise une seule proposition subordonnée relative (*toi qui voulais détruire le temple et en bâtir un autre en trois jours*) dans laquelle figurent les infinitifs *détruire* et *bâtir* qui correspondent au contenu lexical des deux participes substantivés *καταλύων* (fr. *détruisant*) et *οἰκοδομῶν* (fr. *construisant*) du texte de départ. Dans ce cas, les équivalents des deux participes du texte de départ sont catégorisés comme « proposition subordonnée relative » dans notre classification, puisque les deux éléments lexicaux sont régis par le pronom relatif *qui*, bien que celui-ci ne précède de manière explicite que le premier. Cela implique que l'étude quantitative ne nous permet pas de rendre compte des quelques cas rares où une traduction répète le pronom relatif (98 : BB), tandis qu'une autre ne le fait pas (98 : BFC).

- (98) Mc 16:16 ὁ πιστεύσας καὶ βαπτισθεὶς σωθήσεται,
Mot à mot L' ayant cru et ayant été baptisé sera sauvé,
BB Celui qui aura cru et qui aura été baptisé sera sauvé.
BFC Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ;

7.3.3 Le syntagme prépositionnel (SP)

La majorité des syntagmes prépositionnels répertoriés dans le corpus sont des adverbiaux (99) ; mais cette classe regroupe aussi quelques cas d'épithète (100).

- (99) Mc 15:45 γνοὺς ἀπὸ τοῦ κεντυρίωνος ἔδωρήσατο τὸ πτώμα τῷ Ἰωσήφ.
Mot à mot ayant été renseigné par le centurion, il accorda le corps à Joseph.
TLB Sur le rapport du centurion, il permit à Joseph de prendre le corps.
- (100) Jn 20:20 ἐχάρησαν οὖν οἱ μαθηταὶ ιδόντες τὸν κύριον.
Mot à mot Furent remplis de joie donc les disciples ayant vu le Seigneur.
BB La joie de voir le Seigneur inonde les disciples.

7.3.4 La proposition subordonnée circonstancielle (prop. sub. circ.)

(101) Mt 28:17 καὶ ἰδόντες αὐτὸν προσεκύνησαν, οἱ δὲ ἐδίστασαν.

Mot à mot et ayant vu lui, ils se prosternèrent, ceux-ci or doutèrent

BM Quand ils le virent, ils se prosternèrent ; cependant quelques-uns hésitaient encore.

7.3.5 Le gérondif

Bien que de nombreuses grammaires regroupent le gérondif parmi les formes participiales, l'usage de ce type d'équivalents (102) est considéré comme une transposition dans cette étude, étant donné que le gérondif se distingue formellement du participe par l'emploi obligatoire de la préposition *en*.

(102) Jn 21:21 τοῦτον οὖν ἰδὼν ὁ Πέτρος λέγει τῷ Ἰησοῦ· κύριε,

Mot à mot Celui-ci (acc.) donc ayant vu le Pierre dit au Jésus : Seigneur,

BM En le voyant, Pierre dit donc à Jésus : « Seigneur,

De plus, quand deux participes sont coordonnés dans le texte de départ, et que seulement la première des deux formes participiales qui les traduisent dans le texte d'arrivée est précédée par la préposition *en* (103), les deux équivalents sont classés comme des gérondifs, puisque nous considérons que, dans une telle structure de coordination, également la seconde forme participiale est régie par la force de la préposition *en*.

(103) Mc 15:29 ἐβλασφήμουν αὐτὸν κινῶντες τὰς κεφαλὰς αὐτῶν καὶ λέγοντες

Mot à mot injuriaient lui hochant les têtes d'eux et disant

BJ l'injuriaient en hochant la tête et disant.

7.3.6 Les propositions subordonnées complétives introduites par la conjonction *que* (prop. sub. comp.)

(104) Lc 24:2 εὔρον δὲ τὸν λίθον ἀποκεκλισμένον ἀπὸ τοῦ μνημείου,

Mot à mot elles trouvèrent or la pierre roulée loin du tombeau

BP Elles trouvèrent que la pierre avait été roulée de devant le tombeau ;

7.3.7 Les constructions infinitives

Parmi les constructions infinitives, nous incluons les cas où un syntagme dont la tête est un infinitif prend la fonction du complément de verbe. Suivant la manière dont se construit le verbe qui régit cette construction, l'infinitif peut figurer seul (105), peut être précédé par les prépositions *à* ou *de* (106) ou bien par la locution aspectuelle *en train de* (107).

(105) Mt 27:49 ἄφες ἴδωμεν εἰ ἔρχεται Ἠλίας σώσων αὐτον.

Mot à mot Laisse que nous voyions si vient Eli allant sauver lui.

BP Laisse, qu'on voie si Élie vient le sauver.

(106) Mc 14:11 οἱ δὲ ἀκούσαντες ἐχάρησαν

Mot à mot Les or ayant écouté se réjouirent

BFC Ils furent très contents de l'entendre

(107) Mc 14:37 καὶ ἔρχεται καὶ εὐρίσκει αὐτοὺς καθεύδοντας, καὶ λέγει τῷ Πέτρῳ·

Mot à mot Et il vient et il trouve eux dormant, et il dit au Pierre :

BJ Il vient et il les trouve en train de dormir ; et il dit à Pierre :

7.3.8 Le substantif

(108) Mt 28:4 ἀπὸ δὲ τοῦ φόβου αὐτοῦ ἐσείσθησαν οἱ τηροῦντες καὶ ἐγενήθησαν

Mot à mot De or la crainte de lui tremblèrent les gardant, et devinrent

TOB Dans la crainte qu'ils eurent, les gardes furent bouleversés et devinrent

7.3.9 L'adverbe

(109) Jn 21:19 καὶ τοῦτο εἰπὼν λέγει αὐτῷ· ἀκολούθει μοι.

Mot à mot Et ceci ayant dit il dit à lui : Suis moi.

TLB Puis il lui dit encore : « Suis-moi. »

7.3.10 L'adjectif

(110) Mc 14:40 ἦσαν γὰρ αὐτῶν οἱ ὀφθαλμοὶ καταβαρυνόμενοι,

Mot à mot étaient en effet d'eux les yeux étant alourdis,

BB Leurs yeux étaient lourds.

7.3.11 Quelques cas spécifiques

Dans deux versets, les traducteurs recourent à des solutions qui n'entrent dans aucune des catégories de la classification. Il s'agit, d'un côté, du verset Mc 14:44 (111) où le participe λέγων (fr. *disant*) semble, à première vue, être omis, mais où l'on découvre, après une analyse plus détaillée, qu'une partie de l'information exprimée par ce participe est reprise dans le déterminant.

(111) Mc 14:44 δεδώκει δὲ ὁ παραδιδούς αὐτὸν σύσημον αὐτοῖς λέγων·

Mot à mot Avait donné or le livrant lui un signe convenu à eux disant :

BFC Judas, celui qui leur livrait Jésus, avait indiqué à cette foule le signe qu'il utiliserait :

BJ Or, le traître leur avait donné ce signe convenu :

Par ailleurs, la BFC traduit le participe épithète λεγόμενος (fr. *étant appelé*) au verset Mc 15:7 par un adjectif indéfini (112).

(112) Mc 15:7 ἦν δὲ ὁ λεγόμενος Βαραββᾶς μετὰ τῶν στασιαστῶν δεδεμένος
Mot à mot Il était or le nommé Barabbas avec les émeutiers délié
BFC Or, un certain Barabbas était en prison avec des rebelles

7.4 Les formes verbales

7.4.1 Les formes verbales de l'indicatif

Le conditionnel proche

(113) Mt 26:25 ἀποκριθεὶς δὲ Ἰούδας ὁ παραδιδούς αὐτὸν εἶπεν·
Mot à mot Ayant répondu or Judas le livrant lui il dit :
BJ À son tour, Judas, celui qui allait le livrer, lui demanda :

Le conditionnel simple

(114) Jn 21:25 ἄτινα ἐὰν γράφηται καθ' ἓν, οὐδ' αὐτὸν
Mot à mot celles-ci si elles étaient écrites une par une ne pas même lui-même
οἶμαι τὸν κόσμον χωρῆσαι τὰ γραφόμενα βιβλία.
je pense le monde contenir les étant écrits livres.
TOB si on les écrivait une à une, le monde entier ne pourrait, je pense, contenir les livres qu'on écrivait.

Le futur proche

(115) Jn 21:20 καὶ εἶπεν· κύριε, τίς ἐστίν ὁ παραδιδούς σε;
Mot à mot et il dit Seigneur qui est le livrant toi ?
BM et lui avait dit : « Seigneur, qui est-ce qui va te trahir ?

Le futur simple

(116) Lc 22:30 καὶ καθήσεσθε ἐπὶ θρόνων τὰς δώδεκα φυλὰς κρίνοντες τοῦ Ἰσραήλ.
Mot à mot et, vous siégerez sur des trônes les douze tribus jugeant d'Israël.
BB et vous trônerez et régnerez sur les douze tribus d'Israël.

Le futur antérieur

(117) Mc 16:17 σημεῖα δὲ τοῖς πιστεύουσιν ταῦτα παρακολουθήσει·
Mot à mot Signes or aux ayant cru ceux-ci accompagneront :
BB Les signes que voici accompagneront ceux qui auront cru :

L'imparfait

- (118) Mt 27:54 Ὁ δὲ ἑκατόνταρχος καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ τηροῦντες τὸν Ἰησοῦν
Mot à mot Le or centurion et les avec lui gardant le Jésus
BJ Quant au centurion et aux hommes qui avec lui gardaient Jésus,

Le passé antérieur

- (119) Lc 22:40 γενόμενος δὲ ἐπὶ τοῦ τόπου εἶπεν αὐτοῖς·
Mot à mot Étant arrivé or sur le lieu il dit à eux :
BFC Quand il fut arrivé à cet endroit, il leur dit :

Le passé composé

- (120) Mc 16:6 Ἰησοῦν ζητεῖτε τὸν Ναζαρηνὸν τὸν ἐσταυρωμένον·
Mot à mot Jésus vous cherchez le Nazarénien le crucifié ;
BFC vous cherchez Jésus de Nazareth, celui qu'on a cloué sur la croix ;

Le passé récent

- (121) Mt 26:23 ὁ ἐμβάψας μετ' ἐμοῦ τὴν χεῖρα ἐν τῷ τρυβλίῳ
Mot à mot L' ayant plongé avec moi la main dans le plat,
TLB « Celui qui vient de se servir en même temps que moi,

Le passé simple

- (122) Mt 28:9 αἱ δὲ προσελθοῦσαι ἐκράτησαν αὐτοῦ τοὺς πόδας
Mot à mot Les or s'étant approchées saisirent de lui les pieds
TOB Elles s'approchèrent de lui et lui saisirent les pieds

Le plus-que-parfait

- (123) Mt 26:57 Οἱ δὲ κρατήσαντες τὸν Ἰησοῦν ἀπήγαγον πρὸς Καϊάφαν
Mot à mot Les or ayant saisi le Jésus l'emmenèrent chez Caïphe
TOB Ceux qui avaient arrêté Jésus l'emmenèrent chez Caïphe,

Le présent

- (124) Jn 20:16 στραφεῖσα ἐκείνη λέγει αὐτῷ Ἑβραϊστί· ραββουνι
Mot à mot S'étant tournée celle-là dit à lui en hébreu : Rabbouni
TLB Elle se tourne vers lui et lui dit : « Rabbouni ! »

7.4.2 Les autres formes verbales

Le subjonctif simple

- (125) Mc 14:12 ποῦ θέλεις ἀπελθόντες ἐτοιμάσωμεν ἵνα φάγῃς τὸ πάσχα;
Mot à mot où veux-tu étant allés, nous préparions pour que tu manges la Pâque ?
BJ « Où veux-tu que nous allions faire les préparatifs pour que tu manges la Pâque ? »

Le subjonctif composé

- (126) Mt 26:60 οὐχ εὗρον πολλῶν προσελθόντων ψευδομαρτύρων.
Mot à mot ne pas ils trouvèrent parmi les nombreux s'étant approchés faux témoins.
BJ et ils n'en trouvèrent pas, bien que des faux témoins se fussent présentés en grand nombre.

L'infinifit simple

- (127) Jn 20:29 μακάριοι οἱ μὴ ιδόντες καὶ πιστεύσαντες.
Mot à mot Heureux les ne pas ayant vu et ayant cru.
BP Magnifiques ceux qui ont foi sans voir.

L'infinifit composé

- (128) Jn 20:29 μακάριοι οἱ μὴ ιδόντες καὶ πιστεύσαντες.
Mot à mot Heureux les ne pas ayant vu et ayant cru.
BM Heureux ceux qui croient sans avoir vu !

L'impératif simple

- (129) Mc 15:30 σῶσον σεαυτὸν καταβάς ἀπὸ τοῦ σταυροῦ.
Mot à mot sauve-toi toi-même étant descendu de la croix.
BFC sauve-toi toi-même, descends de la croix !

Le gérondif

- (130) Jn 21:21 τοῦτον οὖν ιδὼν ὁ Πέτρος λέγει τῷ Ἰησοῦ· κύριε,
Mot à mot celui-ci (acc.) donc ayant vu le Pierre dit au Jésus : Seigneur,
BM En le voyant, Pierre dit donc à Jésus : « Seigneur,

Le participe présent simple

- (131) Mt 26:75 καὶ ἐξελθὼν ἔξω ἔκλαυσεν πικρῶς.
Mot à mot et étant sorti dehors il pleura amèrement.
BJ Et, sortant dehors, il pleura amèrement.

Le participe présent composé

(132) Mt 27:17 συναγγμένων οὖν αὐτῶν εἶπεν αὐτοῖς ὁ Πιλάτος·

Mot à mot S'étant rassemblés donc eux, dit à eux le Pilate :

TLB La foule s'étant donc rassemblée, Pilate leur dit :

Le participe passé

(133) Lc 23:48 καὶ πάντες οἱ συμπαραγενόμενοι ὄχλοι ἐπὶ τὴν θεωρίαν ταύτην,

Mot à mot Et toutes les étant accourues ensemble foules pour le spectacle celui-ci,

BM Tous les gens venus en foule à ce spectacle,

7.5 Les semi-auxiliaires et les périphrases verbales aspectuels et modaux

Au cours de l'enquête, nous avons observé que les traducteurs se servent occasionnellement d'un semi-auxiliaire ou d'une périphrase verbale (Grevisse 1988, §§789-791 pp. 1230-1238), suivis d'un infinitif auquel correspond le lexème du participe du texte de départ. Cependant, comme la présente étude ne traite que des formes verbales, les résultats quantitatifs ne concerneront pas ce phénomène, qui d'ailleurs ne présente pas une fréquence très importante.

En train de

(134) Lc 23:2 τοῦτον εὔραμεν διαστρέφοντα τὸ ἔθνος ἡμῶν

Mot à mot celui-ci nous avons trouvé pervertissant la nation de nous

BP Nous l'avons trouvé en train de pervertir notre nation

Faire

(135) Mt 27:60 καὶ προσκυλίσας λίθον μέγαν τῇ θύρᾳ τοῦ μνημείου ἀπῆλθεν.

Mot à mot et ayant roulé une pierre grande à la porte du tombeau il s'éloigna.

BM Puis il fit rouler une grosse pierre à l'entrée du sépulcre et s'en alla.

Pouvoir

(136) Mt 27:40 ὁ καταλύων τὸν ναὸν καὶ ἐν τρισὶν ἡμέραις οἰκοδομῶν,

Mot à mot le détruisant le temple et en trois jours construisant,

BB Tu dis que tu peux détruire le Sanctuaire et le rebâtir en trois jours ?

BM Toi qui peux détruire le temple et le rebâtir en trois jours,

Vouloir

(137) Mt 27:40 ὁ καταλύων τὸν ναὸν καὶ ἐν τρισὶν ἡμέραις οἰκοδομῶν,

Mot à mot le détruisant le temple et en trois jours construisant,

BFC « Toi qui voulais détruire le temple et en bâtir un autre en trois jours,

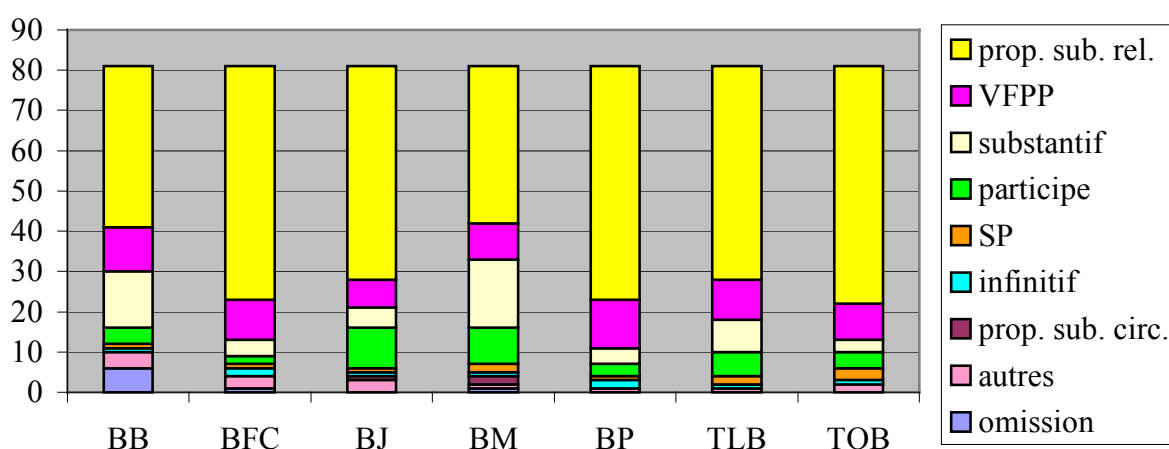
8 Le participe substantivé

8.1 Observations générales

8.1.1 La forme sémiotique

Les traductions françaises examinées présentent une grande homogénéité dans leur choix de formes sémiotiques pour rendre les 81 participes « substantivés » du texte de départ. La répartition exacte est illustrée dans le Diagramme 1.

Diagramme 1 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 81 participes substantivés du texte de départ



Dans la majorité des cas, les traductions rendent le participe substantivé par une proposition subordonnée relative dont l'antécédent le plus fréquent est un pronom démonstratif, par exemple *celui qui sert*. En comparant l'usage des deux autres transpositions qui présentent un nombre assez élevé d'occurrences, c'est-à-dire les verbes fléchis en proposition principale et les substantifs, ainsi que l'emploi de l'équivalence formelle (le participe français), on note que les verbes fléchis en proposition principale présentent la répartition la plus homogène¹²⁵. Étant donné que le participe français se montre moins flexible à la nominalisation que son homologue grec, il n'est pas surprenant que le taux de l'équivalence formelle, c'est-à-dire l'emploi du participe français, soit très faible. Pour la plupart, les participes français repérés prennent la fonction de tête

¹²⁵ De plus, il est possible de voir des tendances – malheureusement les exemples sont trop peu nombreux pour nous permettre de parler de différences statistiquement significatives – suivant que la particule adversative $\delta\acute{\epsilon}$ figure ou non entre le déterminant et le participe substantivé. Peu surprenant, les verbes fléchis en proposition principale sont dans toutes les traductions plus fréquemment utilisés que les propositions subordonnées relatives pour rendre les constructions « déterminant + $\delta\acute{\epsilon}$ + participe ». Voir pp. 78-79.

dans un syntagme nominal¹²⁶, mais on compte aussi quelques occurrences de participes apposés. Deux versions catholiques, à savoir la BJ et la BM, présentent le taux le plus élevé de l'usage des participes français : dix (BJ) et neuf (BM) occurrences. Toutefois, à l'exception d'une comparaison avec la BFC (deux occurrences), les chiffres sont trop faibles pour nous permettre de parler de différences statistiquement significatives, les autres versions françaises en présentant trois (BP), quatre (BB et TOB) ou six exemples (TLB). Compte tenu du nombre total des occurrences, le substantif n'est que légèrement plus utilisé que le participe ; cependant, on en note un taux important dans la BB (14 occurrences) et la BM (17 occurrences), et, également, mais dans une moindre mesure, dans la TLB (8 occurrences). Dans les quatre autres traductions, cette transposition traduit seulement cinq (BJ), quatre (BFC et BP) ou trois (TOB) participes substantivés du texte de départ.

Ainsi, la BM est la traduction qui présente la variation la plus grande : elle est la seule à alterner d'une façon importante entre les propositions relatives, les participes et les substantifs. De plus, il est possible de discerner une légère différence entre les deux versions scientifiques (BJ et TOB), en ce que la BJ se sert aussi bien du participe français que de la proposition subordonnée relative, alors que la TOB utilise presque seulement cette dernière.

Enfin, il y a un certain rapport entre la valeur aspectuelle exprimée par le participe du texte de départ et la forme sémiotique de l'équivalent français. En comparaison avec les participes aoristes, les participes présents sont rendus un peu plus fréquemment par un participe français et connaissent moins souvent la traduction par une proposition subordonnée relative. En revanche, la répartition des équivalents des participes parfaits ne diffère pas de manière significative de celle des présents ni de celle des aoristes.

8.1.2 L'aspect

Les traductions françaises étudiées présentent une homogénéité importante dans leur façon de rendre les valeurs aspectuelles des 81 participes substantivés du texte de départ.

¹²⁶ Ce sont les trois participes français substantivés suivants : d'abord, *les passants* traduit παραπορευόμενοι (fr. *ceux qui passent*) dans l'ensemble des versions françaises aux versets Mt 27:39 et Mc 15:29, ensuite *le vivant* rend τὸν ζῶντα (fr. *celui qui voit*) dans la BB, la BJ, la BM, la TLB et la TOB au verset Lc 24:5. Finalement, *assistants* traduit, d'une part, τῶν ἐκεῖ ἐστηκότων (fr. *de ceux qui se tiennent là*) dans la BM au verset Mt 27:47 et, d'autre part, quatre (BJ) ou deux (BM) participes parfaits du verbe παριστάναι (fr. *être présent*) aux versets Mc 14:47, 69, 70 et Mc 15:35. Il s'agit donc seulement de participes présents simples dans le texte d'arrivée, et ils ne rendent que des participes présents ou parfaits du texte de départ, à savoir les formes exprimant l'aspect imperfectif (le présent) ou l'aspect statique (le parfait).

Les 31 participes **présents** substantivés sont rendus, presque tous, par un équivalent français qui exprime l'aspect inaccompli. Seul λέγοντος (fr. *étant appelé*) en Mc 15:7, traduit par le participe passé *dit* dans trois versions catholiques (BJ, BM et TLB), fait exception à cette tendance.

Pour rendre les 31 participes **aoristes** substantivés, la BB se distingue des autres versions françaises en ce qu'elle emploie, à deux exceptions près, seulement des formes verbales françaises exprimant l'aspect accompli. Les six autres traductions présentent, par contre, une répartition moins uniforme entre les équivalents qui comportent des formes verbales inaccomplies et ceux comportant des formes accomplies, même si ces dernières sont largement en majorité. Cela s'explique par le fait que la BB utilise seulement des formes composées (le futur antérieur) pour traduire les quatre participes aoristes substantivés dépendant, dans le texte de départ, d'un verbe fléchi au futur. Par contre, dans les six autres versions françaises, la forme verbale utilisée dans les équivalents qui correspondent à ces cas est pour la plupart une forme simple : le futur simple (BFC, BJ, BM et TOB) ou le présent (BP et TLB)¹²⁷. Lorsque le point de repère est placé dans le maintenant du récit, les traductions présentent plus de consensus ; alors les procès dénotés par les participes aoristes substantivés sont généralement présentés comme antérieurs par rapport au point de repère dans le récit. Tandis que le nombre total des passés composés, plus-que-parfaits et passés simples ne diffère pas vraiment, on note une différence importante concernant les types de transpositions dans lesquels ces temps figurent. D'abord, le passé simple apparaît seulement comme verbe fléchi en proposition principale, et toujours pour rendre les participes substantivés qui sont précédés de la particule adversative δέ. Puis, le passé composé s'emploie généralement dans les propositions subordonnées relatives, même si des cas de passé composé dans les principales sont aussi attestés. Enfin, le plus-que-parfait figure uniquement dans les syntagmes phrastiques. Par contre, l'usage de l'imparfait comme équivalent d'un participe aoriste substantivé est complètement lié au lexique, puisque seuls les participes du verbe γίνεσθαι (fr. *devenir*) sont traduits ainsi (voir la discussion des exemples 139-140).

Les 18 participes **parfaits** substantivés sont rendus par à peu près autant d'équivalents français accomplis qu'inaccomplis dans l'ensemble des sept versions françaises. De même, à une exception près¹²⁸, les imparfaits utilisés rendent deux participes parfaits qui, dans la typologie de William W. Goodwin

¹²⁷ Voir la discussion des versets Mc 16:16-17 (143).

¹²⁸ Le participe parfait substantivé en question est le passif οἱ συνεσταυρωμένοι σὺν αὐτῷ (fr. *ceux qui avaient été/étaient crucifiés avec lui*) au verset Mc 15:32 qui dans six versions françaises est traduit par *ceux qui étaient crucifiés avec lui* (BB, BJ, BM, BP, TLB et TOB). Seule la BFC emploie une tournure construite sur un plus-que-parfait : *ceux qui avaient été mis en croix à côté de Jésus*.

(1892), sont catégorisés comme des verbes parfaits présents d'effet continu¹²⁹, à savoir ἰστάναι (fr. *être debout*) et παριστάναι (fr. *se tenir là*). Lors de l'usage d'une forme française exprimant l'accompli, le passé composé et le plus-que-parfait sont en majorité. Notons toutefois que trois occurrences sont attestées, où un participe parfait substantivé est traduit par un équivalent français nominal construit avec un passé simple¹³⁰. Très souvent, les sept traductions françaises utilisent à l'unanimité des équivalents qui expriment la même valeur aspectuelle. Seulement deux cas sont attestés, où les textes d'arrivée traduisent un participe parfait substantivé par des équivalents dotés de valeurs aspectuelles différentes, à savoir Mc 15:32¹³¹ et Lc 24:44 (142).

Enfin, la seule occurrence d'un participe **futur** substantivé, ἐσόμενον (fr. *allant être*) en Lc 22:49, est traduit à l'unanimité par un futur proche.

8.2 Exemplification

8.2.1 Lc 22:26-27 ἡγούμενος (fr. *gouvernant*), διακονῶν (fr. *servant*) et ἀνακείμενος (fr. *attablé*)

(138) Lc 22:26 ὑμεῖς δὲ οὐχ οὕτως, ἀλλ' ὁ μείζων ἐν ὑμῖν γινέσθω ὡς
Mot à mot Vous or ne pas ainsi mais le plus grand parmi vous qu'il soit comme
 Lc 22:27 ὁ νεώτερος¹³², καὶ ὁ ἡγούμενος ὡς ὁ διακονῶν¹³³. τίς γὰρ
Mot à mot le plus jeune et le dirigeant comme le servant Qui en effet
 μείζων, ὁ ἀνακείμενος ἢ ὁ διακονῶν; οὐχὶ ὁ ἀνακείμενος;
 plus grand l' étant attablé ou le servant ? N'est-ce pas l' étant attablé ?
 ἐγὼ δὲ ἐν μέσῳ ὑμῶν εἰμι ὡς ὁ διακονῶν.
 Moi en effet au milieu de vous je suis comme le servant

¹²⁹ « [P]resent Perfects verbs with continuing effect » (Porter 1989, p. 254).

¹³⁰ Au verset Mt 27:9, il s'agit d'une citation de la Septante, où la TLB et la TOB rendent τοῦ τετιμημένου (fr. *celui qui a été évalué*) par *celui qui fut mis à prix* et *celui qui fut évalué*, tandis que les autres versions le traduisent par *celui qu'ils ont évalué* (BB) ou *celui qui a été mis à prix* (BP). En Lc 22:22, il est question d'une allusion à l'Ancien Testament, τὸ ὠρισμένον (fr. *ce qui a été arrêté*), que la BB traduit par *ce qui fut arrêté*, alors que les autres utilisent *ce qui a été arrêté* (BJ), *ce qui a été établi* (BP) et *ce qui a été fixé* (TLB et TOB).

¹³¹ Au verset Mc 15:32, il s'agit sans doute d'un phénomène lexical, puisque le participe parfait passif οἱ συνεσταυρωμένοι σὺν αὐτῷ (fr. *ceux qui ont été crucifiés avec lui*) du texte de départ se traduit dans la BFC par *ceux qui avaient été mis en croix à côté de Jésus*, tandis que les autres versions emploient un imparfait *ceux qui étaient crucifiés avec lui*. Dans l'autre cas, au verset Lc 24:44 (142), il est par contre question d'une paire minimale dans la mesure où la différence concerne uniquement l'alternance présent (BFC, BJ, BM et BP)/passé composé (BB, TLB et TOB) dans le texte d'arrivée pour rendre le participe parfait τὰ γεγραμμένα (fr. *les choses écrites*).

¹³² Certains témoins omettent le déterminant. Un témoin lit μικρότερος (fr. *le plus petit*).

¹³³ Un témoin ajoute μᾶλλον ἢ (fr. *plutôt que*).

- BB Mais pour vous c'est différent : que le plus vénérable parmi vous devienne comme un jeune homme et que le chef devienne comme le serviteur. Car qui est le plus important, le convive ou le serviteur ? C'est bien le convive, n'est-ce pas ? Moi je suis comme un serviteur parmi vous.
- BFC Mais il n'en va pas ainsi pour vous. Au contraire, le plus important parmi vous doit être comme le plus jeune, et celui qui commande doit être comme celui qui sert. Car qui est le plus important, celui qui est à table ou celui qui sert? Celui qui est à table, n'est-ce pas? Eh bien, moi je suis parmi vous comme celui qui sert !
- BJ Mais pour vous, il n'en va pas ainsi. Au contraire, que le plus grand parmi vous se comporte comme le plus jeune, et celui qui gouverne comme celui qui sert. Quel est en effet le plus grand, celui qui est à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert !
- BM Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, mais que le supérieur parmi vous soit comme l'inférieur, et le gouverneur comme le serviteur. Quel gouverneur ? Le convive ou le serviteur ? N'est-ce pas le convive ? Me voici pourtant au milieu de vous comme un serviteur.
- BP Ne faites pas pareil. Au contraire, que le plus grand parmi vous devienne comme le plus jeune ; et le chef comme celui qui sert. Car, quel est le plus grand ? celui qui est à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert !
- TLB Pour vous, rien de tel! Au contraire, le plus grand d'entre vous doit prendre la place du plus jeune, et celui qui commande, la place de celui qui sert. Quel est en effet le plus grand : celui qui est à table, ou celui qui sert? N'est-ce pas celui qui est à table? Eh bien moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert.
- TOB Pour vous, rien de tel. Mais que le plus grand parmi vous prenne la place du plus jeune, et celui qui commande la place de celui qui sert. Lequel est en effet le plus grand, celui qui est à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table? Or, moi, je suis au milieu de vous à la place de celui qui sert.

Le passage illustré dans (138) constitue une partie de la Cène ; plus précisément, il s'agit de la parole de repas de Jésus sur le thème de « Qui est le plus grand ? ».

Dans le texte de départ, on compte six occurrences de trois participes présents substantivés, à savoir ἡγούμενος (fr. *gouvernant*), ἀνακείμενος (fr. *étant attablé*) et διακονῶν (fr. *servant*). Le premier figure une fois, alors que les deux autres enregistrent deux et trois occurrences, respectivement. Aucun des participes ne prend d'arguments.

Deux versions (BB et BM) ne se servent que de substantifs pour rendre les six participes substantivés du texte de départ. Plus nombreuses sont les traductions (BFC, BJ, TLB et TOB) qui optent, en revanche, toujours en faveur d'un syntagme phrastique. Seule la BP choisit d'alterner l'usage du substantif, en l'occurrence *le chef* qui traduit ἡγούμενος (fr. *gouvernant*), et l'emploi du syntagme phrastique, qui rend les cinq autres participes substantivés grecs.

Étant donné le caractère « atemporel », fait de vérités générales, de cette parole de repas, il est possible de traduire les six participes du texte de départ par des syntagmes phrastiques bien que les deux verbes transitifs, c'est-à-dire ἡγεῖσθαι, (fr. *conduire, mener, gouverner*) et διακονεῖν (fr. *servir*), ne prennent pas de compléments¹³⁴. L'énoncé n'est plus inscrit dans le temps, et par conséquent, le sujet des actes de *gouverner* ou de *servir* n'a pas de référents spécifiques. D'où, par ailleurs, l'usage du présent dans l'ensemble des traductions (BFC, BJ, BP, TLB et TOB) qui utilisent un syntagme phrastique pour transmettre les participes présents du texte de départ.

En traduisant par une construction comportant un élément verbal, telle que *celui qui sert* (BFC, BJ, BP, TLB et TOB), au lieu d'un nom, comme *serviteur* (BB et BM), le traducteur met peut-être davantage en relief la qualité contingente de la personne désignée par le participe dans le texte de départ. D'autre part, l'usage des substantifs *chef* (BB et BP) et *gouverneur* (BM) pour rendre le participe présent substantivé ὁ ἡγούμενος (fr. *le gouvernant*) au verset Lc 22:26 (138) pourrait éventuellement être compris comme un phénomène de lexicalisation, cf. note 95.

De même, les équivalents français présentent une différence de définitude selon que la forme sémiotique utilisée pour rendre le dernier participe substantivé du texte de départ dans (138), c'est-à-dire la troisième occurrence de διακονῶν (fr. *servant*), est un substantif (BB et BM) ou un syntagme phrastique (BFC, BJ, BP, TLB et TOB). D'une part, dans la BB et la BM, le substantif *serviteur* est précédé par le déterminateur indéfini *un*. D'autre part, le noyau de l'équivalent français de ce participe dans les quatre autres traductions se compose du pronom démonstratif *celui*. Dans la mesure où les cinq autres participes substantivés du texte de départ dans (138) sont traduits à l'unanimité par des éléments déterminés, cela implique que le dénouement du discours de Jésus, c'est-à-dire la comparaison que Jésus fait entre sa propre personne et le sujet servant, se trouve quelque peu mise à l'écart du reste de la parole de repas dans la BB et la BM, où la référence générique est établie par le syntagme nominal indéfini *un serviteur*.

Finalement, si l'usage d'un substantif permet d'éviter de tomber dans la paraphrase, étant donné que cette forme sémiotique est généralement plus condensée qu'une proposition subordonnée relative, l'emploi d'un syntagme phrastique dans (138) peut toutefois présenter un avantage sur le plan rhétorique. Car grâce à la répétition du complexe *celui qui* (BFC, BJ, BP, TLB et TOB), le

¹³⁴ Cf. par exemple les traductions du participe substantivé τηροῦντες (fr. *gardant*) en Mt 28:4 (cité dans la discussion de (139)). Dans la mesure où ce participe dénote un actant du récit, c'est-à-dire un référent spécifique, au lieu d'un personnage hypothétique, comme en Lc 22:26-27, aucune des sept traductions étudiées ne traduit le syntagme nominal par un syntagme phrastique, tel que *ceux qui gardaient*. Toutes, elles utilisent le substantif *gardes*.

syntagme phrastique introduit dans le texte d'arrivée un certain rythme et une insistance sur les personnages concernés.

Du côté lexical, les sept versions présentent une homogénéité importante. En effet, il n'y a que le participe ἡγούμενος (fr. *gouvernant*) qui enregistre des différences, puisqu'aussi bien ἀνακείμενος (fr. *étant attablé*) que διακονῶν (fr. *servant*) sont à l'unanimité traduits par *le convive* (BB et BM) ou *celui qui est à table* (BFC, BJ, BP, TLB et TOB) et *le serveur* (BB et BM) ou *celui qui sert* (BFC, BJ, BP, TLB et TOB), respectivement. Les différences lexicales se présentent aussi bien dans les versions rendant ἡγούμενος (fr. *gouvernant*) par un substantif – *chef* (BB et BP) et *gouverneur* (BM) – que dans les traductions qui le rendent par un syntagme phrastique : *celui qui commande* (BFC, TLB et TOB) et *celui qui gouverne* (BJ). Bref, la majorité (BB, BFC, BP, TLB et TOB) des traductions étudiées optent pour un vocable qui ne comporte pas de connotation politique, excepté les deux traductions catholiques (BJ et BM).

8.2.2 Mt 27:54 τηροῦντες (fr. *gardant*) et γενόμενα (fr. *ayant été arrivés*)

(139) Mt 27:54 Ὁ δὲ ἑκατόνταρχος καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ τηροῦντες τὸν Ἰησοῦν ἰδόντες

Mot à mot Le or centurion et les avec lui gardant le Jésus voyant τὸν σεισμόν καὶ τὰ _____ γενόμενα¹³⁵ ἐφοβήθησαν σφόδρα, le séisme et les choses ayant été arrivées craignirent fortement, λέγοντες· ἀληθῶς θεοῦ υἱὸς ἦν¹³⁶ οὗτος. disant : Véritablement de Dieu Fils était celui-ci.

- BB Le capitaine et ses gardes avaient vu la terre trembler, et ils avaient été témoins des autres cataclysmes. Remplis d'effroi, ils se dirent : Cet homme était vraiment le fils de Dieu.
- BFC Le capitaine romain et les soldats qui gardaient Jésus avec lui virent le tremblement de terre et tout ce qui arrivait ; ils eurent alors très peur et dirent : « Il était vraiment le fils de Dieu ! »
- BJ Quant au centurion et aux hommes qui avec lui gardaient Jésus, à la vue du séisme et de ce qui se passait, ils furent saisis d'une grande frayeur et dirent : « Vraiment celui-ci était fils de Dieu ! »
- BM Le centurion et ses hommes, qui montaient la garde de Jésus, devant ce tremblement de terre et tout ce qui passait, sous l'effet d'une extrême épouvante, dirent : « Cet homme était véritablement Fils de Dieu ! »

¹³⁵ A partir de la 26^{ème} édition, l'aoriste γενόμενα (fr. *ayant été arrivés*) remplace le présent γινόμενα (fr. *étant arrivés*) dans le texte de Nestle-Aland.

¹³⁶ Certains témoins présentent un autre ordre des mots que θεοῦ υἱὸς ἦν (fr. *de Dieu fils il était*) ; l'apparat critique de Nestle-Aland (1995) indique les variantes υἱὸς θεοῦ ἦν (fr. *fils de Dieu il était*) et υἱὸς ἦν τοῦ θεοῦ (fr. *fils il était du Dieu*).

- BP Or à la vue de la secousse et de ce qui arrivait, le centurion et ceux qui gardaient Jésus avec lui furent fort effrayés et dirent : Celui-ci était vraiment fils de Dieu.
- TLB A la vue du tremblement de terre et de tous ces événements, le centurion et ceux qui, avec lui, gardaient Jésus, furent saisis d'une grande crainte et dirent : « Vraiment, celui-ci était le Fils de Dieu ! »
- TOB A la vue du tremblement de terre et de ce qui arrivait, le centurion et ceux qui avec lui gardaient Jésus furent saisis d'une grande crainte et dirent : « Vraiment, celui-ci était fils de Dieu. »

Le passage développé dans (139) est situé directement après la mort de Jésus. Il est doté d'un apport théologique important, puisqu'on y assiste à la première reconnaissance de Jésus en tant que fils de Dieu.¹³⁷

Le texte de départ comporte deux participes substantivés, à savoir τηροῦντες (fr. *gardant*) et γινόμενα (fr. *ayant été arrivées*), qui, outre des différences sur le plan lexical, diffèrent quant à la fonction syntaxique, la structure argumentale et l'aspect. Le premier prend la fonction de sujet, prend un c.o.d. et un adverbial, et exprime l'aspect imperfectif. Le second prend la fonction de c.o.d., n'est modifié par aucun complément et exprime l'aspect perfectif¹³⁸.

La majorité des traductions utilisent des propositions subordonnées relatives pour rendre les deux participes substantivés du texte de départ. Toutefois, on compte deux traductions (BB et TLB) qui emploient un substantif – *catachysmes* (BB) ou *événements* (TLB) – pour traduire le participe neutre pluriel τὰ γινόμενα (fr. *les choses qui se passèrent*), mais seule la traduction littéraire (BB) utilise un équivalent de cette forme sémiotique (*gardes*) pour rendre le syntagme nominal οἱ μετ' αὐτοῦ τηροῦντες τὸν Ἰησοῦν (fr. *ceux qui avec lui gardent Jésus*).¹³⁹

En revanche, dans les traductions qui rendent l'un des deux (TLB) ou les deux (BFC, BJ, BM, BP et TOB) participes substantivés du texte de départ par un syntagme phrastique, l'élément en constituant le noyau n'est pas toujours le

¹³⁷ Selon Benedict T. Viviano, O.P. (1997), la structure narratologique du verset Mt 27:54 (139) reflète la conception tripartite de la foi que présente la source vétérotestamentaire en Ex 14:30-31. La démarche comporte trois étapes, d'abord la vue d'une action salvatrice de Dieu, ensuite la crainte du pouvoir de Dieu et, finalement, la croyance, c'est-à-dire la révélation de la foi. Cet écho aux Écritures de la part de Matthieu s'expliquerait par la commémoration du passage dans la liturgie de la semaine de la Pâque des Juifs.

¹³⁸ Soulignons encore ce qui a déjà été indiqué dans la note 135 : jusqu'à la 25^e édition (inclusive), le texte de Nestle-Aland a reproduit les témoins qui se lisent γινόμενα (fr. *étant arrivés*), c'est-à-dire la forme participiale imperfective du verbe γίνεσθαι (fr. *venir, arriver*).

¹³⁹ En revanche, lorsque le même participe revient en Mt 28:4, mais dans la forme intransitive οἱ τηροῦντες (fr. *ceux qui gardent*), l'ensemble des sept traductions françaises le rendent par le substantif *gardes*. Dans ce cas précis, il existe donc un rapport étroit entre la structure argumentale du participe du texte de départ et la forme sémiotique de l'équivalent employé dans les textes d'arrivée.

même : on trouve *soldats* (BFC), *hommes* (BJ et BM) ou *ceux* (BP, TLB et TOB) d'un côté, et *ce* ou *tout ce* de l'autre côté.

De même, les cinq traductions qui rendent explicitement les deux arguments du participe τηροῦντες (fr. *gardant*) ne les organisent pas dans le même ordre. D'une part, deux versions (BFC et BP) placent le syntagme prépositionnel à la fin du syntagme, c'est-à-dire derrière le c.o.d. : *les soldats qui gardaient Jésus avec lui* (BFC) et *ceux qui gardaient Jésus avec lui* (BP). D'autre part, trois versions (BJ, TLB et TOB) maintiennent l'ordre argumental du texte de départ, c'est-à-dire l'antéposition du syntagme prépositionnel par rapport au c.o.d. : *les hommes qui avec lui gardaient Jésus* (BJ), *ceux qui, avec lui, gardaient Jésus* (TLB) et *ceux qui avec lui gardaient Jésus* (TOB). Cependant, les trois dernières versions ne sont pas complètement homogènes : la BJ et la TOB présentent par rapport à la TLB une légère différence concernant la ponctuation.

Les deux traductions (BB et BM) qui ne maintiennent pas la structure argumentale du participe τηροῦντες (fr. *gardant*) rendent toutes les deux le syntagme prépositionnel μετ' αὐτοῦ (fr. *avec lui*) par le pronom possessif *ses*. De cette façon, elles allègent le texte d'arrivée en même temps qu'elles le rendent plus idiomatique. Par contre, elles diffèrent par le fait que la BB omet le c.o.d. τὸν Ἰησοῦν (fr. *Jésus*), alors que la BM le traduit de façon explicite, à l'instar des cinq autres versions françaises. Bien évidemment, cette différence est étroitement liée aux formes sémiotiques utilisées dans les deux traductions pour rendre le participe τηροῦντες (fr. *gardant*), c'est-à-dire le substantif *gardes* (BB) et la proposition subordonnée relative *qui gardaient* (BM), respectivement. D'une part, la traduction *ses gardes de Jésus* est impossible, et même si elle était possible, elle ne serait pas acceptable dans ce contexte, puisqu'elle impliquerait que Pilate ait à sa disposition des gardes dont la seule fonction serait de surveiller Jésus¹⁴⁰. Or le participe τηροῦντες (fr. *gardant*) réfère aux soldats romains ordinaires, des στρατιῶται (fr. *soldats*), introduits en Mt 27:27 et sujet grammatical implicite jusqu'au verset Mt 27:37, où il est indiqué qu'ils s'asseoient au pied de la croix pour le (Jésus) garder. D'autre part, il est peu probable que l'omission du c.o.d. *Jésus* cause de la confusion concernant la portée du discours direct ἀληθῶς θεοῦ υἱὸς ἦν οὗτος (fr. *Véritablement, celui-ci était fils de Dieu*), c'est-à-dire que le lecteur n'arriverait pas à correctement identifier avec Jésus le référent du pronom démonstratif οὗτος (fr. *celui-ci*). En effet, vu que le passage raconte la mort de Jésus, le contexte ne permet guère d'établir une autre relation référentielle. De plus, la BB est destinée à des personnes qui sont déjà familiarisées avec les traditions chrétiennes et, par

¹⁴⁰ En revanche, l'expression *les gardiens de Jésus*, utilisée dans le sens où Jésus remplit le rôle thématique de patient (« les gardiens qui gardaient Jésus »), est attestée dans le corpus, en Lc 22:63 dans la BB, où elle correspond au syntagme nominal οἱ ἄνδρες οἱ συνέχοντες αὐτόν (fr. *les hommes qui le gardaient*) du texte de départ.

conséquent, ont une certaine connaissance préalable du scénario sous discussion.¹⁴¹

La traduction majoritaire (BFC, BJ, BM, BP et TOB) du second participe substantivé du verset illustré dans (139), le neutre pluriel τὰ γενόμενα (fr. *les choses qui se passèrent*), est celle d'une proposition subordonnée relative¹⁴², par exemple *ce qui arrivait* (BP). On note cependant deux usages du substantif, dans la BB et la TLB, mais de vocables différents : *cataclysmes* (BB) et *événements* (TLB). En utilisant un mot du domaine sémantique des phénomènes naturels, la BB restreint la portée de son équivalent de τὰ γενόμενα (fr. *les choses qui se passèrent*), dans la mesure où il ne réfère qu'aux événements évoqués au verset Mt 27:51b par les phrases καὶ ἡ γῆ ἐσεισθη, καὶ αἱ πέτραι ἐσχίσθησαν (fr. *et la terre trembla, et les pierres se fendirent*). Par contre, étant un substantif moins spécifique, l'équivalent de TLB peut également référer aux événements narrés aux versets Mt 27:52-53, c'est-à-dire la résurrection des saints. De même, étant donné que le correspondant nominal français *les événements* est plus formel que la construction *ce qui s'est passé*, il n'est pas surprenant qu'on retrouve ce premier dans la version liturgique (TLB).

Les traductions (BFC, BJ, BM, BP et TOB) qui rendent le second participe substantivé dans (139) par une proposition subordonnée relative – *ce qui arrivait* (BFC, BP et TOB) ou *ce qui se passait* (BJ et BM) – emploient à l'unanimité un imparfait. Grâce à l'emploi de l'imparfait plutôt que du plus-que-parfait, que l'on retrouve toutefois dans plusieurs équivalents des participes aoristes substantivés du même verbe en Lc 23:47-48 (140), il nous semble que la BFC, la BJ, la BM, la BP et la TOB accentuent davantage le drame du passage. Vu que l'imparfait exprime l'aspect inaccompli, ces cinq traductions présentent les événements provoqués par la mort de Jésus comme toujours en train de se produire au moment où le centurion et les soldats romains reconnaissent Jésus en tant que fils de Dieu.¹⁴³

¹⁴¹ Cependant, il nous semble que la présence du complément d'objet direct *Jésus* dans le texte d'arrivée permet de saisir davantage le renversement des rôles qui est sous-entendu dans ce passage, c'est-à-dire la reconnaissance de la part des sujets gardant (le centurion et les soldats qui surveillent Jésus avec lui) de la supériorité du sujet gardé (Jésus).

¹⁴² Dans l'échantillon étudié, le syntagme phrastique est la forme sémiotique la plus utilisée parmi les sept traductions françaises examinées pour rendre les cinq participes neutres du verbe γίνεσθαι (fr. *venir, arriver*), attestés quatre fois au pluriel (Mt 27:54, Mt 28:11, Lc 23:48 et Lc 24:18) et une fois au singulier (Lc 23:47). En effet, le substantif *événement(s)* rend τὰ γενόμενα (fr. *les choses qui se passèrent*) une fois dans la BB (Lc 23:48), et deux fois dans la BM (Mt 28:11 et Lc 24:18) et la TLB (Mt 27:54 et Lc 24:18), respectivement. La BB le traduit également par *d'autres cataclysmes* en Mt 27:54 (139).

¹⁴³ Signalons toutefois que la coïncidence entre les phénomènes naturels et le discours dépend également de la rédaction générale du verset Mt 27:54 dans les versions françaises étudiées, notamment du choix des temps verbaux. Ainsi, il s'avère que la BB diffère par rapport aux autres traductions. En effet, en adoptant le plus-que-parfait dans la première phrase pour

Par contre, en utilisant un substantif tel que *cataclysmes* (BB) ou *événements* (TLB), les traducteurs évitent de s'engager plus en détail dans la critique textuelle de l'original.

En effet, jusqu'à la 25^e édition incluse (1963), le texte de Nestle-Aland comportait la variante avec le participe présent γινόμενα (fr. *étant arrivés*) au lieu de l'aoriste γεγόμενα (fr. *ayant été arrivés*). En examinant les sept versions françaises suivant l'année de la première traduction, il s'avère que la majorité (BFC, BJ, BM, BP, TLB et TOB) ont été publiées avant 1979, à savoir l'année où paraît la 26^e édition de Nestle-Aland. Dans la mesure où ni la BM ni la BP n'ont connu de révision ou de mise à jour depuis, leur usage de l'imparfait n'est pas surprenant. En revanche, aussi bien la BFC, la BJ que la TOB ont été mises à jour après 1979 : la dernière révision date de 1998 pour la version catholique (BJ) et de 1996 (BFC) et de 1988 (TOB) pour les versions œcuméniques. Pourtant, le résultat de la révision du texte de Nestle-Aland n'a pas provoqué de changement dans les révisions de ces trois versions françaises. Par conséquent, à moins que les réviseurs français n'aient négligé la différence entre les deux éditions du texte de départ, il est possible que l'usage de l'imparfait soit dû au fait que les traducteurs n'interprètent pas le participe aoriste substantivé comme introduisant une relation d'antériorité.

Mais alors comment se fait-il que les traducteurs aient recouru à l'imparfait au lieu du passé simple, étant donné que sur le plan aspectuel le passé simple correspond mieux à l'aoriste grec?

En consultant nos quatre théories de temps grammaticaux, nous avons les deux réponses suivantes, qui nous semblent toutes aussi correctes.

Soit, selon les approches aspectuelle, anaphorique et méronomique, le procès est présenté à l'imparfait pour indiquer qu'il est simultanément au procès dénoté par le verbe fléchi. En fonction de la théorie suivie, cet effet de contemporanéité s'explique de différentes manières (imperfectivité, qualification de l'antécédent dans sa totalité ou considération du procès à l'imparfait comme un ingrédient du cadre spatio-temporel de l'antécédent).

Soit, suivant l'approche textuelle, le procès est présenté à l'imparfait parce que l'information apportée par le participe appartient à l'arrière-plan¹⁴⁴.

ensuite rédiger la suite au passé simple, la traduction la plus récente du corpus indique l'antériorité de la vue du séisme et du cataclysme par rapport à la foi des soldats romains. En revanche, dans les cinq autres versions françaises où les verbes principaux sont conjugués au passé simple, on a l'impression que les événements évoqués coïncident.

¹⁴⁴ Rappelons que, appliquant le modèle textuel de Hopper et Wallace au grec de la koinè, Porter qualifie l'aoriste comme le temps de l'arrière-plan. (cf. page 54).

8.2.3 Lc 23:47-48 γενόμενον (fr. *ayant été arrivé*) et γενόμενα (fr. *ayant été arrivés*)

(140) Lc 23:47 Ἰδὼν δὲ ὁ ἑκατοντάρχης τὸ γενόμενον¹⁴⁵ ἐδόξαζεν¹⁴⁶ τὸν θεὸν
Mot à mot Ayant vu or le centurion l'ayant été arrivé glorifiait le Dieu

Lc 23:48 λέγων· ὄντως ὁ ἄνθρωπος οὗτος δίκαιος ἦν. καὶ πάντες οἱ
Mot à mot disant : Réellement l'humain celui-ci juste était. Et toutes les
συμπαραγενόμενοι ὄχλοι ἐπὶ τὴν θεωρίαν ταύτην, θεωρήσαντες
accourues ensemble foules pour le spectacle celui-ci, ayant vu
τὰ γενόμενα, τύπτοντες τὰ στήθη¹⁴⁷ ὑπέστρεφον.
les ayant été arrivées, se frappant les poitrines s'en retournaient.

BB Le centurion, qui a vu ce qui est arrivé, célèbre la splendeur de Dieu. Il dit :
C'est certain, cet homme était un juste. Tous les gens qui ont assisté à la
scène et vu les événements partent en se frappant la poitrine.

BFC Le capitaine romain vit ce qui était arrivé ; il loua Dieu et dit :
« Certainement cet homme était innocent ! » Tous ceux qui étaient venus, en
foule, assister à ce spectacle virent ce qui était arrivé. Alors il s'en
retournèrent en se frappant la poitrine de tristesse.

BJ Voyant ce qui était arrivé, le centurion glorifiait Dieu, en disant :
« Sûrement, cet homme était un juste ! » Et toutes les foules qui s'étaient
rassemblées pour ce spectacle, voyant ce qui était arrivé, s'en retournaient
en se frappant la poitrine

BM A la vue de ce qui se passait, le centurion rendit gloire à Dieu : « Vraiment,
dit-il, cet homme était juste. » Tous les gens venus en foule à ce spectacle,
voyant ce qui était arrivé, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

BP Et le centurion, voyant ce qui arrivait, glorifia Dieu et dit : Vraiment, cet
homme était juste ! Et toutes les foules qui, accourues à ce spectacle,
observaient ce qui arrivait, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

TLB A la vue de ce qui s'était passé, le centurion rendait gloire à Dieu :
« Sûrement, cet homme, c'était un juste. » Et tous les gens qui s'étaient
rassemblés pour ce spectacle, voyant ce qui était arrivé, s'en retournaient en
se frappant la poitrine.

TOB Voyant ce qui s'était passé, le centurion rendait gloire à Dieu en disant :
« Sûrement, cet homme était juste. » Et tous les gens qui s'étaient
rassemblés pour ce spectacle, à la vue de ce qui s'était passé, s'en
retournaient en se frappant la poitrine.

¹⁴⁵ Un témoin lit καὶ ὁ ἑκατοντάρχης φωνέσας (fr. *et le centurion ayant crié*) au lieu de Ἰδὼν δὲ ὁ ἑκατοντάρχης τὸ γενόμενον.

¹⁴⁶ L'appareil critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἐδόξασεν (fr. *il glorifia*).

¹⁴⁷ L'appareil critique de Nestle-Aland (1995) note la variante τὰ στήθη καὶ τὰ μέτωπα (fr. *les poitrines et les fronts*).

Détail de la scène suivant immédiatement la mort de Jésus sur la croix, le verset Lc 23:47-48 (140) constitue un parallèle à l'exemple illustré dans (139). La version du troisième évangile diffère pourtant de celle de Matthieu par sa répétition de deux participes aoristes neutres substantivés du verbe γίνεσθαι (fr. *venir, arriver*). De plus, selon l'apparat critique de Nestle-Aland, les témoins ne présentent pas de variantes concernant la valeur aspectuelle ni du participe singulier τὸ γενόμενον (fr. *ce qui se passa*) ni du participe pluriel τὰ γενόμενα (fr. *les choses qui se passèrent*). Cependant, les deux évangiles se ressemblent en ce que le participe aoriste neutre au pluriel, τὰ γενόμενα (fr. *les choses qui se passèrent*), prend la fonction de complément d'objet direct du participe aoriste du verbe ὤρᾶν (fr. *voir*).

La majorité des versions étudiées rendent les deux participes substantivés du texte de départ par des syntagmes phrastiques. Seule la BB opte en faveur d'une certaine variation. Dans cette traduction, le premier participe, τὸ γενόμενον (fr. *ce qui se passa*), est transposé par un syntagme phrastique, *ce qui est arrivé*, tandis que le second, τὰ γενόμενα (fr. *les choses qui se passèrent*), est traduit par un substantif, *les événements*.

Les sept traductions présentent plus d'hétérogénéité dans le choix du temps par lequel elles rendent les deux participes aoristes dans (140). Certes la majorité des versions dont l'équivalent est composé d'un élément verbal utilisent un temps qui exprime l'aspect accompli : le passé composé (BB) ou le plus-que-parfait (BFC, BJ, BM, TLB et TOB). Cependant, on enregistre également trois occurrences de l'imparfait. La BM se sert de cette forme inaccomplie lorsqu'elle rend le premier participe τὸ γενόμενον (fr. *ce qui se passa*) et la BP l'utilise pour traduire les deux participes substantivés.

En conséquence, les événements auxquels réfèrent les participes substantivés dans (140), c'est-à-dire l'éclipse et la déchirure du rideau du Temple¹⁴⁸, sont présentés dans la majorité (BB, BFC, (BM), TLB et TOB) des traductions étudiées comme antérieurs par rapport à l'action de grâces du centurion et au départ de la foule, respectivement. Seulement deux versions françaises (BM et BP) choisissent, en revanche, une formulation qui instaure une relation de simultanéité entre, soit l'un (BM), soit les deux (BP) des événements exprimés par les participes substantivés du texte de départ et la glorification de Dieu et/ou le retour des gens assistant au spectacle. Étant donné que le participe substantivé du verbe γίνεσθαι (fr. *venir, arriver*) dans le passage parallèle de l'Évangile de Matthieu (139) est traduit par un imparfait dans l'ensemble des versions françaises qui utilisent un syntagme phrastique, l'usage de cette forme verbale dans (140) résulte en une homogénéisation des deux récits évangéliques.

¹⁴⁸ Pour une illustration des versets Lc 23:44-45 (175), où ces phénomènes, l'un naturel et l'autre religieux, sont racontés, voir page 242.

De même, comme nous l'avons vu pour les équivalents français de *γεγόμενα* (fr. *ayant été arrivés*) en Mt 27:54 (139), l'usage du passé simple ne serait pas pertinent, soit parce qu'il ne présente le procès ni comme simultané ni comme antérieur, soit parce que l'information apportée par le participe du texte de départ appartient à la description.

Il n'est pas possible de mettre en corrélation l'écriture du verset Lc 23:47-48 (140) en général avec le choix en faveur d'un équivalent exprimant l'aspect accompli, soit le passé composé (BB), soit le plus-que-parfait (BFC, BJ, BM, TLB et TOB), ou d'un équivalent qui exprime l'aspect inaccompli, à savoir l'imparfait (BM et BP).

Puisque la BB se sert seulement du présent et du passé composé dans (140), il est difficile de la comparer aux six autres versions. Ainsi, il est possible que la remarque précédente ne soit pas valable pour cette traduction littéraire, si la concordance des temps exige l'usage du passé composé (*ce qui s'est passé*) pour rendre τὸ γεγόμενον (fr. *ce qui se passa*).

L'imparfait (BM et BP) et le plus-que-parfait (BFC, BJ, BM, TLB ou TOB) ne figurent donc pas en distribution complémentaire. En premier lieu, il n'y a pas de rapport entre le choix imparfait/plus-que-parfait pour rendre un participe substantivé et l'usage du passé simple (BFC, BM et BP) ou de l'imparfait (BJ, TLB et TOB) pour rendre le verbe fléchi en Lc 23:47, ἐδόξαζεν (fr. *il glorifiait*) ou ἐδόξασεν (fr. *il glorifia*) selon les témoins utilisés. Certes, les traductions (BJ, TLB et TOB) rendant le verbe fléchi du texte de départ par un passé simple utilisent toutes des plus-que-parfaits pour traduire les deux participes aoristes substantivés. Par contre, parmi les versions (BFC, BM et BP) qui se servent de l'imparfait pour rendre le verbe fléchi du texte de départ, la BFC diffère de la BM et de la BP en ce que cette version œcuménique traduit le participe substantivé τὸ γεγόμενον (fr. *ce qui se passa*) par *ce qui était arrivé* au lieu d'employer *ce qui se passait* ou *ce qui arrivait*.

En second lieu, la forme sémiotique utilisée pour traduire le participe aoriste apposé ἰδών (fr. *ayant vu*) n'influence pas non plus le choix du temps des équivalents français des participes substantivés. Par exemple, le participe présent simple *voyant* peut se combiner avec un syntagme phrastique composé aussi bien d'un plus-que-parfait (BJ et TOB) que d'un imparfait (BP). C'est également le cas du syntagme prépositionnel *à la vue de [...]* : la BM utilise un imparfait et la TLB un plus-que-parfait.

Pour conclure, il convient de signaler le désaccord concernant les vocables utilisés dans les sept traductions examinées. En effet, on compte neuf occurrences du verbe *arriver* (BB, BFC, BJ, BM, BP et TLB) et quatre occurrences du verbe *se passer* (BM, TLB et TOB). La majorité (BFC, BJ, BP et TOB) des traductions qui se servent du syntagme phrastique pour rendre les deux participes substantivés du texte de départ n'utilisent qu'un seul lexème, le

plus souvent *arriver* (BFC, BJ et BP). Si l'alternance lexicale pratiquée par la BM et la TLB se justifie avant tout comme un moyen d'éviter la répétition, elle leur permet également de signaler la distinction légère que présente le texte de départ concernant le nombre assigné aux deux participes substantivés : τὸ γενόμενον (fr. *ce qui se passa*) étant au singulier, tandis que τὰ γενόμενα (fr. *les choses qui se passèrent*) est au pluriel.

8.2.4 Jn 20:29 ἰδόντες (fr. *ayant vu*) et πιστεύσαντες (fr. *ayant cru*)

(141) Jn 20:29 Ὅτι ἐώρακάς με πεπίστευκας; μακάριοι οἱ μὴ ἰδόντες¹⁴⁹

Mot à mot Parce que tu as vu moi tu as cru ? Heureux les ne pas ayant vu
καὶ πιστεύσαντες.
et ayant cru.

BB Tu crois parce que tu vois. Heureux ceux qui ont cru sans voir.

BFC « C'est parce que tu m'as vu que tu as cru ? Heureux ceux qui croient sans m'avoir vu ! »

BJ « Parce que tu me vois, tu crois. Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. »

BM « Parce que tu m'as vu, tu crois. Heureux ceux qui croient sans avoir vu ! »

BP Tu as foi parce que tu me vois. Magnifiques ceux qui ont foi sans voir.

TLB « Parce que tu m'as vu, tu crois. Heureux ceux qui croient sans avoir vu. »

TOB « Parce que tu m'as vu, tu as cru ; bienheureux ceux qui, sans avoir vu, ont cru. »

L'énoncé illustré dans (141) est un extrait du verset Jn 20:29 : Jésus apparaît à ses disciples pour la seconde fois après la résurrection et reproche à Thomas son incrédulité. Ce reproche est organisé en deux temps. D'abord, Jésus évoque le comportement de Thomas, en employant deux verbes fléchis au parfait de l'indicatif, ἐώρακάς (fr. *tu as vu*) et πεπίστευκας (fr. *tu a cru*). Ensuite, il ajoute une parole de portée générique, comportant un syntagme nominal construit avec un déterminant, οἱ (fr. *les*), la négation μή (fr. *ne pas*), et deux participes aoristes, ἰδόντες (fr. *ayant vu*) et πιστεύσαντες (fr. *ayant cru*), coordonnés par la conjonction καί (fr. *et*).

Dans tous les textes d'arrivée, un syntagme phrastique traduit le syntagme nominal οἱ μὴ ἰδόντες καὶ πιστεύσαντες (fr. *ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru*) du texte de départ. La grande majorité (BB, BFC, BM, BP, TLB et TOB) des traductions rendent les deux participes par des équivalents de deux formes sémiotiques différentes. Des propositions subordonnées relatives rendent πιστεύσαντες (fr. *ayant cru*), tandis que des infinitifs traduisent ἰδόντες (fr. *ayant vu*). Seule la version scientifique et catholique (BJ) emploie des

¹⁴⁹ Quelques témoins ajoutent le pronom personnel με (fr. *moi*).

propositions subordonnées relatives pour traduire les deux participes substantivés dans (141).

S'avérant la plus concordante dans (141), la BJ maintient également l'ordre des mots de l'original grec, selon lequel l'action de *ne pas avoir vu* précède textuellement celle d'*avoir cru*. On retrouve le même respect vis-à-vis de l'ordre des mots du texte de départ dans l'autre traduction scientifique (TOB) : le syntagme prépositionnel *sans avoir vu* qui rend $\mu\eta\ \acute{\iota}\delta\acute{\omicron}\nu\tau\epsilon\varsigma$ (fr. *n'ayant pas vu*) est inséré dans la proposition subordonnée relative *qui [...] ont cru* qui traduit $\pi\iota\sigma\tau\acute{\epsilon}\upsilon\sigma\alpha\nu\tau\epsilon\varsigma$ (fr. *ayant cru*).

D'autre part, en plaçant le syntagme prépositionnel qui rend $\mu\eta\ \acute{\iota}\delta\acute{\omicron}\nu\tau\epsilon\varsigma$ (fr. *n'ayant pas vu*) en fin de phrase, les cinq traductions (BB, BFC, BM, BP et TLB) renforcent la mise en relief de la notion clé d'*avoir cru*.

Il est évident que le choix de la forme verbale française pour rendre les deux participes aoristes substantivés dépend de la présence des deux parfaits grecs dans la phrase précédente. Toutefois, comme il s'ensuit du Tableau 5, il n'est pas possible de mettre en corrélation les temps français utilisés pour rendre les verbes fléchis au parfait, $\acute{\epsilon}\omega\rho\alpha\kappa\alpha\varsigma$ (fr. *tu as vu*) et $\pi\epsilon\pi\acute{\iota}\sigma\tau\epsilon\upsilon\kappa\alpha\varsigma$ (fr. *tu a cru*), avec les temps employés pour traduire les participes aoristes substantivés $\acute{\iota}\delta\acute{\omicron}\nu\tau\epsilon\varsigma$ (fr. *ayant vu*) et $\pi\iota\sigma\tau\acute{\epsilon}\upsilon\sigma\alpha\nu\tau\epsilon\varsigma$ (fr. *ayant cru*).

Tableau 5 Distributions des temps verbaux français dans les TA dans (141)

VA	Verbe grec du TD	BB	BFC	BJ	BM	BP	TLB	TOB
Pf	$\acute{\epsilon}\omega\rho\alpha\kappa\alpha\varsigma$ (fr. <i>tu as vu</i>)	Pr	PC	Pr	PC	Pr	PC	PC
Pf	$\pi\epsilon\pi\acute{\iota}\sigma\tau\epsilon\upsilon\kappa\alpha\varsigma$ (fr. <i>tu a cru</i>)	Pr	PC	Pr	Pr	Pr	Pr	PC
Ao	$\acute{\iota}\delta\acute{\omicron}\nu\tau\epsilon\varsigma$ (fr. <i>ayant vu</i>)	Inf.si	Inf.com	PC	Inf.com	Inf.si	Inf.com	Inf.com
Ao	$\pi\iota\sigma\tau\acute{\epsilon}\upsilon\sigma\alpha\nu\tau\epsilon\varsigma$ (fr. <i>ayant cru</i>)	PC	Pr	PC	Pr	Pr	Pr	PC

Clé des abréviations : VA : valeur aspectuelle du verbe grec, Pf : parfait, Ao : aoriste ; Pr : présent, PC : passé composé, Inf.si : infinitif simple, Inf.com : infinitif composé. Les cases qui comportent une forme verbale française composée sont grises.

Seule la version scientifique et catholique (BJ) reproduit le récit en deux temps de l'original : deux présents y traduisent les verbes fléchis au parfait et deux passés composés y rendent les participes aoristes. En conséquence, la BJ diffère des deux autres traductions catholiques (BM et TLB), qui sont, par ailleurs, les seules versions qui dans (141) présentent une distribution identique des temps verbaux et, de plus, des valeurs aspectuelles. En effet, celles-ci organisent la structure dichotomique du discours d'après des critères lexicaux : les verbes de perceptions, $\acute{\epsilon}\omega\rho\alpha\kappa\alpha\varsigma$ (fr. *tu as vu*) et $\acute{\iota}\delta\acute{\omicron}\nu\tau\epsilon\varsigma$ (fr. *ayant vu*), sont rendus par deux formes verbales exprimant l'aspect accompli, tandis que les verbes de croyance, $\pi\epsilon\pi\acute{\iota}\sigma\tau\epsilon\upsilon\kappa\alpha\varsigma$ (fr. *tu a cru*) et $\pi\iota\sigma\tau\acute{\epsilon}\upsilon\sigma\alpha\nu\tau\epsilon\varsigma$ (fr. *ayant cru*), sont traduits par deux présents de l'indicatif, exprimant la valeur aspectuelle

d'inaccompli. En établissant un tel contraste, elles accentuent sans doute l'importance de la foi en ne l'inscrivant pas dans le temps.

Les traductions œcuméniques (BFC et TOB) présentent elles aussi des différences. Si elles rendent les trois premiers verbes du texte de départ de la même façon, c'est-à-dire par des passés composés et par un infinitif composé, le participe πιστεύσαντες (fr. *ayant cru*) est traduit par un présent dans la BFC, mais par un passé composé dans la TOB. Ainsi, la TOB présente tous les procès de (141) comme accomplis par rapport au moment de l'énonciation, qui en constitue le point de repère puisqu'il s'agit d'un discours direct. Par contre, la BFC choisit, à l'instar de notamment les deux versions catholiques idiomatiques (BM et TLB), de traduire le dernier participe du texte de départ par un présent. Par rapport à la TOB, la BFC insiste donc un peu plus sur l'atemporalité de la croyance.

Finalement, il convient d'ajouter quelques remarques plutôt stylistiques. Dans le texte de départ, l'organisation parallèle de l'énoncé repose sur la reprise lexicale des deux verbes ὁρᾶν (fr. *voir*) et πιστεύειν (fr. *croire*). Cela est le cas aussi dans les traductions françaises, se servant des vocables *voir* et *croire* (BB, BFC, BJ, BM, TLB et TOB)/*avoir foi* (BP). Mais de plus, comme les deux verbes *voir* et *croire* présentent des ressemblances phonétiques dans les conjugaisons du présent de l'indicatif (*vois/crois*) et du participe passé (*vu/cru*), le traducteur a la possibilité de construire une rime basée sur l'assonance des voyelles *oi* et *u*, respectivement. Notons à ce titre que le nom de la locution *avoir foi* dans la BP comporte aussi une voyelle *oi*.

Bien évidemment, il est tout aussi possible que les organisations phrastiques des sept textes de départ soient dues à un pur hasard, plutôt qu'à un choix conscient du traducteur. En effet, par leur nature, les terminaisons des verbes sont souvent aptes à former une rime.

Néanmoins, suivant la distribution des formes verbales simples et composés dans les sept traductions examinées, on peut répertorier trois modes de combinaisons différents (Michelle Aquien et Georges Molinié 1996, p. 653-655), à savoir les rimes plate (BJ et TOB), embrassée, formant chiasme, (BM et TLB) et redoublée (BB, BFC et BP ; toutefois, la BB et la BFC se distinguent de la BP en ce qu'elles comportent aussi une rime/assonance orpheline).

a – a b – a : *vu – cru ; croient – vu* (BFC) et *vois – crois ; vu – croire* (BB)

a – a a – a : *vu – cru ; vu – cru* (BJ et TOB)

a – b b – a : *vu – crois ; croient – vu* (BM et TLB)

a – a a – a : *foi – crois ; foi – croire* (BP)

8.2.5 Lc 24:44 γεγραμμένα (fr. *écrits*)

- (142) Lc 24:44 Οὗτοι οἱ λόγοι μου οὓς ἐλάλησα πρὸς ὑμᾶς ἔτι ὢν¹⁵⁰ σὺν
Mot à mot Celles-ci les paroles de moi que j'ai dites à vous encore étant avec
ὑμῖν, ὅτι δεῖ πληρωθῆναι πάντα τὰ γεγραμμένα ἐν τῷ νόμῳ
vous, qu' il faut être accomplies toutes les choses écrites dans la Loi
Μωϋσέως καὶ τοῖς¹⁵¹ προφήταις καὶ ψαλμοῖς περὶ ἐμοῦ.
de Moïse, et dans les prophètes, et psaumes au sujet de moi.
- BB Je vous ai dit quand j'étais encore avec vous qu'il était nécessaire que se
réalise l'ensemble de ce qui a été écrit à mon sujet dans la Loi de Moïse,
les Prophètes et les Psaumes.
- BFC « Quand j'étais encore avec vous, voici ce que je vous ai déclaré : ce qui est
écrit à mon sujet dans la loi de Moïse, dans les livres des Prophètes et dans
les Psaumes, tout cela devait se réaliser. »
- BJ « Telles sont bien les paroles que je vous ai dites quand j'étais encore avec
vous : il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la Loi de
Moïse, les Prophètes et les Psaumes. »
- BM « Voilà bien ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, affirmant
que devait s'accomplir tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, les
prophètes et les psaumes. »
- BP C'est bien ce que je vous disais quand j'étais encore avec vous : il faut que
s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la Loi de Moïse, les
Prophètes et les Psaumes.
- TLB «Rappelez-vous les paroles que je vous ai dites quand j'étais encore avec
vous : Il fallait que s'accomplisse tout ce qui a été écrit de moi dans la loi
de Moïse, les Prophètes et les Psaumes.»
- TOB « Voici les paroles que je vous ai adressées quand j'étais encore avec vous :
il faut que s'accomplisse tout ce qui a été écrit de moi dans la Loi de Moïse,
les Prophètes et les Psaumes. »

Le discours direct reproduit dans (142) figure dans la version lucanienne de l'apparition de Jésus ressuscité à ses disciples. Il leur rappelle la raison de la Croix, nécessaire afin d'accomplir les Écritures, ou plus précisément, tout ce qui est écrit à son sujet, indiqué par le syntagme nominal πάντα τὰ γεγραμμένα ἐν τῷ νόμῳ Μωϋσέως καὶ τοῖς προφήταις καὶ ψαλμοῖς περὶ ἐμοῦ (fr. *toutes les choses écrites dans la Loi de Moïse et dans les prophètes et les psaumes au sujet de moi*).

¹⁵⁰ L'apparat critique de Nestle-Aland note la variante ἐν ᾧ ἤμην (fr. *dans lequel j'étais*) pour ἔτι ὢν (fr. *encore étant*).

¹⁵¹ L'apparat critique de Nestle-Aland note la variante ἐν τοῖς (fr. *dans les*), ainsi que l'omission du déterminant τοῖς (fr. *les*).

Les sept traductions françaises étudiées sont complètement homogènes dans leur manière de rendre la forme du participe substantivé γεγραμμένα (fr. *écrits*) du texte de départ. Toutes, elles le traduisent par un syntagme phrastique, soit *ce qui a été écrit* (BB, TLB et TOB), soit *ce qui est écrit* (BFC, BJ, BM et BP). De même, elles déplacent à l'unanimité leurs équivalents du complément περι ἑμοῦ (fr. *à mon sujet*), qui dans le texte de départ est placé en fin de phrase. Ainsi, que les traductions rendent le syntagme prépositionnel grec par *à mon sujet* (BB et BFC) ou par *de moi* (BJ, BM, BP, TLB et TOB), il est nécessaire d'en placer l'équivalent directement après le verbe qui le régit, c'est-à-dire *écrire*, étant donné le poids de l'équivalent du complément de lieu (*dans la Loi...*).

Certes, l'ordre des mots n'est pas complètement homogène dans les traductions et les temps utilisés pour rendre les autres verbes du texte de départ dans (142) n'y sont pas toujours les mêmes. Il nous semble toutefois que le choix des temps – le passé composé (BB, TLB et TOB) ou le présent (BFC, BJ, BM et BP) – pour traduire le participe parfait substantivé τὰ γεγραμμένα (fr. *les choses écrites*), dépend uniquement de la manière dont les traducteurs ont conçu la nature aspectuelle du participe parfait.

Suivant l'hypothèse strictement aspectuelle de Porter, un procès au parfait est présenté comme un état. Ainsi, des deux variantes *a été écrit* (BB, TLB et TOB) et *est écrit* (BFC, BJ, BM et BP), celle au présent doit sans doute être considérée comme l'équivalent le plus pertinent pour traduire le participe substantivé γεγραμμένα (fr. *étant/ayant été écrites*). Cependant, dans le contexte particulier de (142), surtout grâce au lexème *écrire*, le participe parfait permet aussi de faire allusion à l'accomplissement du procès *écrire* dans le passé, qui est à l'origine de l'état *être écrit/avoir été écrit* au moment de l'énonciation de Jésus. De même, d'un point de vue traditionnel, ce sens n'est pas moins inhérent au parfait que celui de l'état. Ainsi, le choix entre le passé composé et le présent dans les textes d'arrivée dépend probablement de la prédilection des traducteurs, selon qu'ils préfèrent orienter le lecteur vers l'enracinement historique ou insister sur la pertinence actuelle du message.

8.2.6 Mc 16:15-17 πιστεύσας (fr. *ayant cru*), βαπτισθείς (fr. *ayant été baptisé*), ἀπιστήσας (fr. *ayant été incrédule*) et πιστεύσασιν (fr. *ayant cru*)

(143) Mc 16:15 καὶ εἶπεν αὐτοῖς.¹⁵² πορευθέντες εἰς τὸν κόσμον ἅπαντα κηρῦξατε
Mot à mot et il dit à eux étant allés vers le monde entier ayez proclamez
 Mc 16:16 τὸ εὐαγγέλιον πασῇ τῇ κτίσει. ὁ¹⁵³ πιστεύσας καὶ βαπτισθείς
Mot à mot l' Évangile à toute la création. L' ayant cru et ayant été baptisé

¹⁵² Dans un témoin, la conjonction ἀλλά (fr. *mais*) précède le discours direct au lieu de la phrase καὶ εἶπεν αὐτοῖς (fr. *et il leur dit*).

¹⁵³ En début de phrase de certains témoins figure le pronom relatif ὅτι (fr. *que*).

- σωθήσεται, ὁ δὲ ἀπιστήσας κατακριθήσεται.¹⁵⁴ σημεῖα δὲ τοῖς
sera sauvé, le or ayant été incrédule sera condamné. Signes or aux
- Mc 16:17 πιστεύσασιν ταῦτα παρακολουθήσει· ἐν τῷ ὀνόματί μου δαιμόνια
Mot à mot ayant cru ceux-ci accompagnera : au nom de moi les démons
ἐκβαλοῦσιν,
ils jetteront dehors,
- BB Et il leur dit : – En route ! Allez vers le monde entier proclamer la bonne nouvelle à tous les hommes. Celui qui aura cru et qui aura été baptisé sera sauvé. Celui qui n’aura pas cru sera condamné. Les signes que voici accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront des démons,
- BFC Puis il leur dit: « Allez dans le monde entier annoncer la Bonne Nouvelle à tous les êtres humains. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné. Et voici à quels signes on pourra reconnaître ceux qui auront cru : ils chasseront des esprits mauvais en mon nom ;
- BJ Et il leur dit : « Allez dans le monde entier, proclamez l’Évangile à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné. Et voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom ils chasseront les démons,
- BM Puis il leur dit : « Allez par tout le monde, prêchez l’Évangile à toute la création. Celui qui croira et se fera baptiser sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom,
- BP Il leur dit : Allez dans le monde entier proclamer l’évangile à toute la création ; celui qui a foi et est immergé sera sauvé, et celui qui se méfie sera condamné. Et voici les signes qui accompagneront ceux qui auront foi : ils chasseront des démons en mon nom,
- TLB Puis il leur dit : « Allez dans le monde entier. Proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui refusera de croire sera condamné. Voici les signes qui accompagneront ceux qui deviendront croyants : en mon nom, ils chasseront les esprits mauvais ;
- TOB Et il leur dit : « Allez par le monde entier, proclamez l’Evangile à toutes les créatures. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné. Et voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons,

L’extrait des versets en Mc 16:15-17 (143) constitue une partie du dernier discours de Jésus aux onze apôtres. D’abord, le ressuscité exhorte ses disciples à partir dans le monde entier annoncer la Bonne Nouvelle. Ensuite, il leur raconte ce qui va se passer avec les personnes auxquelles les apôtres vont proclamer

¹⁵⁴ L’apparat critique de Nestle-Aland (1995) indique qu’un témoin se lit κατακριθείς οὐ σωθήσεται (fr. *ayant été condamné, il ne sera pas sauvé*).

l'Évangile, selon qu'elles choisissent de croire et se faire baptiser ou de rester incrédule. Dans la mesure où il ne s'agit pas de personnes spécifiques du récit, les quatre participes aoristes substantivés du texte de départ, πιστεύσας (fr. *ayant cru*), βαπτισθείς (fr. *ayant été baptisé*), ἀπιστήσας (fr. *ayant été incrédule*) et πιστεύσασιν (fr. *ayant cru*), ont tous un sens générique.

Dans l'ensemble des sept traductions étudiées, les quatre participes aoristes substantivés dans (143) sont traduits par des syntagmes phrastiques. Pourtant, la BB présente un léger écart pour ce qui est du transfert du premier syntagme nominal du texte de départ, c'est-à-dire ὁ πιστεύσας καὶ βαπτισθείς (fr. *celui qui crut et qui fut baptisé*). Car la BB répète le pronom relatif *qui* : *Celui qui aura cru et qui aura été baptisé*, tandis qu'on n'en compte qu'une occurrence dans les six autres versions, par exemple dans *Celui qui croira et sera baptisé* (BFC). A nos yeux, le redoublement du pronom relatif *qui* dans la BB est sans doute lié au nombre plus élevé d'auxiliaires avec lesquels est construit le verbe *baptiser* dans cette traduction. En effet, à l'encontre des six autres traductions, la BB utilise deux auxiliaires, *aura* et *été*, au lieu d'un seul, *sera* (BFC, BJ, BM, TLB et TOB) ou *est* (BP).

La majorité (BFC, BJ, BM, BP et TOB) des versions étudiées utilisent un temps pour traduire les trois premiers participes aoristes substantivés de (143) : le futur simple (BFC, BJ, BM et TOB) ou le présent (BP), différant du temps qui rend le dernier participe aoriste grec, et qui est le futur antérieur (BFC, BJ, BM et TOB) ou le futur simple (BP). Seules la BB et la TLB emploient le même temps, le futur antérieur (BB) et le futur simple (TLB), respectivement, pour traduire les quatre participes aoristes substantivés.

Compte tenu du contexte, les procès dénotés par les équivalents des participes aoristes substantivés sont tous interprétés comme situés dans le futur et par rapport au moment de la parole de Jésus et par rapport à l'enseignement qu'il exhorte ses disciples à mettre en œuvre : il s'agit des réactions – *croire* et *être baptisé* ou *ne pas croire* – des personnes à qui les disciples vont apprendre la Bonne Nouvelle au cours de leur mission.

Ensuite, aux versets Mc 16:16-17 (143), c'est-à-dire dans les phrases comportant les quatre participes aoristes substantivés, figurent dans le texte de départ trois verbes fléchis au futur de l'indicatif¹⁵⁵, à savoir σωθήσεται (fr. *sera*

¹⁵⁵ Le futur de l'indicatif en combinaison avec un participe substantivé n'est pas très fréquent dans l'échantillon étudié. On ne le retrouve qu'à deux autres reprises, en Mt 26:23 et en Mt 26:52 ; comme en Mc 16:16-17 (143), les participes substantivés sont des aoristes. Cependant, Mt 26:23 diffère par rapport à Mt 26:52 et Mc 16:16-17 (143), puisque le procès dénoté par le participe ἐμβάψας (fr. *ayant trempé*) est situé dans le passé par rapport au moment de la parole, et non par rapport à un moment dans le futur. Quant au participe λαβόντες (fr. *ayant pris*) en Mt 26:52, la BM est la seule traduction qui utilise un futur pour traduire le syntagme nominal πάντες [...] οἱ λαβόντες μάχαιραν (fr. *tous ceux qui prirent le glaive*). Ainsi, la BM utilise le syntagme phrastique *tous ceux qui useront de l'épée*,

sauvé), κατακριθήσεται (fr. *sera condamné*) et παρακολουθήσει (fr. *accompagnera*), qui sont rendus à l'unanimité par des futurs simples dans les versions françaises.

Ainsi, selon l'usage d'un équivalent dont le temps est construit par une forme simple ou composée, les procès sont présentés comme concomitants ou antérieurs dans le futur par rapport aux procès exprimés par les verbes fléchis.

Dans la majorité (BFC, BJ, BM et TOB) des versions françaises étudiées, seul le dernier participe, τοῖς πιστεύσασιν (fr. *ceux qui ont cru*), est analysé comme marquant l'antériorité. Cela implique que la plupart des traductions ne sont pas complètement concordantes dans leur façon de rendre les participes aoristes du verbe πιστεύειν (fr. *croire*), qui figure à deux reprises dans (143). En effet, seule la BB traduit aussi bien πιστεύσας (fr. *ayant cru*) que πιστεύσασιν (fr. *ayant cru*) par le même équivalent, à savoir une proposition subordonnée relative dont le verbe *croire* est conjugué au futur antérieur. Si la TLB emploie aussi le même temps dans les deux relatives, c'est-à-dire le futur simple, les deux verbes fléchis ne sont pas du même lexème : πιστεύσας (fr. *ayant cru*) est rendu par le verbe *croire*, alors que, pour traduire πιστεύσασιν (fr. *ayant cru*), c'est l'expression *devenir croyant* qui est utilisée.

Normalement, lorsque des participes substantivés grecs du même lexème sont traduits par différents temps dans les textes d'arrivée, cette variation correspond à une différence aspectuelle dans le texte de départ. C'est par exemple le cas des deux participes substantivés du verbe παραδίδοναι (fr. *livrer, trahir*), à savoir le présent ὁ παραδιδούς (fr. *celui qui livre*), qui figure quatre fois dans l'échantillon étudié (Mt 26:46, Mc 14:42, Lc 22:21 et Jn 21:20) et l'aoriste ὁ παραδούς (fr. *celui qui a livré*), dont on compte une occurrence au verset Jn 19:11¹⁵⁶. En employant un syntagme phrastique, le traducteur peut signaler le changement d'aspect du texte de départ et en même temps laisser ressortir la racine lexicale commune entre les deux participes substantivés dans le texte d'arrivée. A titre d'exemple, la BJ traduit le participe présent substantivé ὁ παραδιδούς (fr. *celui qui livre*) en Mt 27:39 par *celui qui me livre*, mais utilise *celui qui m'a livré* en Jn 19,11 pour rendre le participe aoriste substantivé ὁ παραδούς (fr. *celui qui a livré*).

D'autre part, les participes substantivés de ce verbe peuvent, à l'instar de πιστεύειν (fr. *croire*) du (143), connaître des traductions différentes en fonction des circonstances contextuelles plutôt que pour des raisons morphologiques. Par exemple, au verset Lc 22:21 la BB traduit le participe présent substantivé

alors que les autres traductions emploient le présent, comme *tous ceux qui prennent l'épée* (TOB), à l'exception de la BB qui utilise un nom modifié par un syntagme prépositionnel sans verbe : *L'homme au poignard*.

¹⁵⁶ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) signale toutefois que le participe présent παραδιδούς (fr. *livrant*) figure dans certains témoins.

ὁ παραδιδούς (fr. *celui qui livre*) par une relative dont le verbe fléchi est conjugué au futur simple – *celui qui me livrera* – bien que le verbe fléchi du texte de départ ne le soit pas. L'échantillon étudié comporte un autre exemple en Jn 21:20 où la BFC, la BM, la TLB et la TOB traduisent le participe présent substantivé παραδιδούς (fr. *livrant*) par *qui va te livrer*, sans doute pour indiquer que l'accomplissement de la trahison n'avait pas encore eu lieu au moment où « le disciple que Jésus aimait » lui a posé la question τίς ἐστὶν ὁ παραδιδούς σε ; (fr. *qui est-ce qui te trahit ?*).

En Mc 16:16-17 (143), la variation entre le futur simple et le futur antérieur dans la plupart des traductions ne correspond donc pas à une différence aspectuelle dans le texte de départ : les deux participes substantivés du verbe ΠΙΣΤΕΥΕΙΝ (fr. *croire*) sont des aoristes, qui, selon Simon Légasse (1997, p. 1022, n. 57), ont la portée de futurs antérieurs. Cependant, Joseph Hug (1978) n'interprète pas les deux participes aoristes de la même façon. En Mc 16:16, il considère que « [l]e participe aoriste (ὁ πιστεύσας, ἀπιστήσας) vise l'action d'accueillir, en soi comme un tout, sans inclure une note de durée. » (Hug 1978, p. 101), précisant en note en bas de page qu'il s'agit plutôt d'un « aoriste marquant une constatation : F. Blass-A. Debrunner, §318,1 : 'konstatierender oder komplexiver Aorist' ; et non pas aoriste à nuance ponctuelle qui souligne le *début* d'une action » (Hug 1978, p. 101, n. 2). En Mc 16:17, Hug affirme, en revanche, que le participe aoriste sert à marquer « l'antériorité relative de l'acte de croire » (Hug 1978, p. 104).

En effet, le statut des deux versets Mc 16:16-17 n'est pas exactement le même. En Mc 16:16, il est indiqué que la prise de position vis-à-vis du message détermine le sort lors du jugement dernier : celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, tandis que celui qui ne croira pas sera condamné. En Mc 16:17, l'auteur passe ensuite du plan individuel à la description des signes qui vont accompagner les personnes appartenant à la première catégorie, en employant le participe aoriste pluriel ΠΙΣΤΕΥΣΑΣΙΝ (fr. *ayant cru*). Ainsi, il est peut-être possible de comprendre l'emploi du futur antérieur dans la BFC, la BJ, la BM et la TOB comme une manière de plus clairement indiquer la structure dichotomique du passage (l'alternatif et les signes).

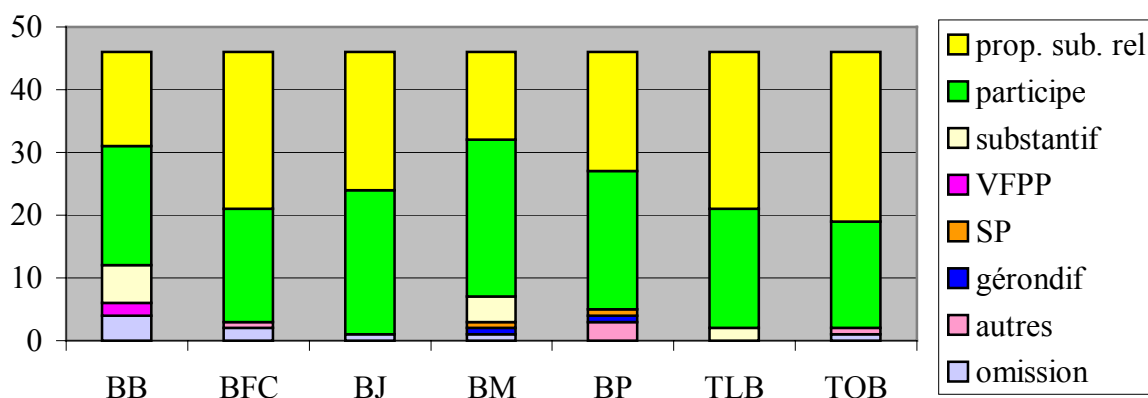
9 Le participe épithète

9.1 Observations générales

9.1.1 La forme sémiotique

Les traductions françaises étudiées présentent une grande homogénéité dans leurs manières de rendre les 46 participes épithètes de notre échantillon. Comme l'indique le Diagramme 2, les formes sémiotiques les plus fréquentes sont dans l'ensemble des versions examinées les propositions subordonnées relatives et les participes. Pourtant, ces derniers rendent presque exclusivement les participes épithètes du texte de départ qui sont à la voix passive¹⁵⁷.

Diagramme 2 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 46 participes épithètes



Dans la BB, la BFC, la BJ, la BP et la TLB, le taux des propositions subordonnées relatives ne diffère que légèrement du nombre des participes. Il n'y a que dans la BM et la TOB que l'écart entre les deux variantes est statistiquement significatif. Cependant, les deux traductions en question présentent des répartitions opposées : la BM emploie, dans la plupart des cas, un participe français pour rendre le participe épithète du texte de départ. En revanche, la TOB utilise, en majorité, des propositions subordonnées relatives.

Outre la proposition subordonnée relative et le participe, il n'y a que le substantif qui rend le participe épithète du texte de départ plus de cinq fois dans une même traduction. De plus, il est très rare que les versions étudiées recourent

¹⁵⁷ Les deux exceptions sont les participes actifs dans les deux syntagmes nominaux suivants : τοῦ θεοῦ τοῦ ζῶντος (fr. *le Dieu vivant*) au verset Mt 26:63 et ἐσθῆτι ἀστραπούση (fr. *vêtement brillant*) au verset Lc 24:4. Ils sont traduits par les adjectifs verbaux *vivant* (avec majuscule dans la BJ), d'un côté, et *éblouissant* (BB (au pluriel), BJ, BP, TLB et TOB), *brillant* (BFC) et *resplendissant* (BM), de l'autre côté.

à l'omission. Lorsque c'est le cas, le radical du participe épithète du texte de départ est toujours le verbe de discours λέγειν (fr. *dire*).

9.1.2 L'aspect

Les traductions présentent une homogénéité importante dans leur transfert des valeurs aspectuelles exprimées par les 46 participes épithètes du texte de départ.

Pour les 32 participes **présents**, la répartition entre les équivalents français qui expriment l'aspect accompli et ceux qui expriment l'aspect inaccompli est à peu près la même. Il n'y a que dans la TLB et la TOB que la différence entre les deux groupes d'équivalents français est statistiquement significative : dans les deux traductions, le taux d'équivalents inaccomplis est plus élevé. Très souvent, il est possible de mettre en corrélation la valeur aspectuelle et la forme sémiotique des équivalents français. En effet, lorsqu'une traduction utilise un participe français pour rendre le participe présent épithète du texte de départ, il s'agit, en général, d'un participe passé. Par contre, quand une version française emploie une proposition subordonnée relative, le verbe fléchi est en général conjugué à un temps exprimant l'aspect inaccompli, tels que le présent ou l'imparfait.

Les huit participes **aoristes** épithètes sont, à une exception près (BM), traduits par une forme verbale française qui exprime l'aspect accompli, à savoir le participe passé, le plus-que-parfait et le passé composé. Seul le participe aoriste épithète συσταυρωθέντος (fr. *ayant été crucifié avec*) en Jn 19:32 (148) n'est pas traduit à l'unanimité par un élément français qui exprime l'aspect accompli : la BM le rend par la proposition subordonnée relative comportant un imparfait à la voix passive *qui était crucifié*.

Pour la plupart, les six participes **parfaits** du texte de départ sont dotés d'équivalents français exprimant l'aspect accompli. Cependant, pour traduire le participe parfait épithète παρεστηκώς (fr. *étant là*) en Mc 15:39, toutes les versions françaises dont l'équivalent comporte un élément verbal utilisent un temps exprimant l'aspect inaccompli, en l'occurrence l'imparfait *se tenait* (BB, BFC, BJ et TOB) ou *était* (BP et TLB). De même, la BFC, la BP et la TLB rendent le participe parfait épithète κεκοιμημένων (fr. *endormis*) en Mt 27:52 par des équivalents qui expriment l'aspect inaccompli, soit par la proposition subordonnée relative comportant un imparfait *qui étaient morts* (BFC et TLB), soit par le participe présent simple d'où est issu l'adjectif verbal *dormants* (BP). En Mc 15:39, l'usage d'un équivalent inaccompli s'explique bien évidemment par le caractère du verbe παριστάναι (fr. *se tenir là*), vu que ce lexème entre dans la catégorie des verbes parfaits présents à effet continu de Goodwin (1892). Par contre, en Mt 27:52 (80) la valeur aspectuelle de l'équivalent français est davantage liée au lexique utilisé dans les textes d'arrivée. Car les versions (BJ et BM) qui rendent le participe parfait κεκοιμημένων (fr. *endormis*) par un équivalent qui exprime l'aspect accompli emploient un autre vocable que la BFC, la BP et la TLB, à savoir *trépassés* (BJ et BM).

9.2 Exemplification

9.2.1 Mt 26:28 ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*)

- (144) Mt 26:27 Πίετε ἐξ αὐτοῦ πάντες, τοῦτο γάρ ἐστιν τὸ αἷμά μου¹⁵⁸ τῆς¹⁵⁹
- Mot à mot* Buvez de celle-ci tous, ceci en effet est le sang de moi de l'
- Mt 26:28 διαθήκης τὸ περὶ πολλῶν ἐκχυννόμενον εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν.
- Mot à mot* alliance le pour multitude étant répandu en vue de pardon des péchés.
- BB Que tous boivent, car ce vin est mon sang, le sang de l'Alliance, qui est versé pour beaucoup, en vue du pardon de leurs égarements.
- BFC « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang qui garantit l'alliance de Dieu et qui est versé pour une multitude de gens, pour le pardon des péchés.
- BJ « Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés.
- BM « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, répandu pour beaucoup d'hommes en rémission des péchés.
- BP Buvez-en tous, car c'est mon sang, celui de l'alliance, répandu pour beaucoup en rémission des péchés.
- TLB « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'Alliance, répandu pour la multitude en rémission des péchés.
- TOB « Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'Alliance, versé pour la multitude, pour le pardon des péchés.

Le passage cité dans (144) appartient au récit de l'institution de l'eucharistie¹⁶⁰. Plus précisément, c'est un extrait du discours prononcé par Jésus à ses disciples lors du dernier repas, renvoyant à l'Ancien Testament (Ex 24:4-8 et Jr 31:31-34). Sur un plan exégétique, ce texte constitue la mise à terme de l'ancienne Alliance, l'annonce de l'accomplissement de la nouvelle Alliance, ainsi que l'affirmation de l'universalité du sacrifice de Jésus¹⁶¹.

¹⁵⁸ Quelques témoins insèrent ici le déterminant τό (fr. *le*).

¹⁵⁹ Quelques témoins ajoutent καινῆς (fr. *nouvelle*). On retrouve cette variante dans la BM, qui traduit par *nouvelle alliance* au lieu d'*alliance* tout court.

¹⁶⁰ Le Nouveau Testament compte quatre récits d'institution, à savoir Mt 26:26-29, Mc 14:22-25, Lc 22:20 et 1 Cor 11:23-25. Si de nombreux chercheurs attestent de l'usage liturgique de ces passages déjà à une époque très proche de la mort de Jésus, Joachim Jeremias considère toutefois que la tradition la plus ancienne est de nature narrative : « *au début, il n'y avait pas la liturgie, mais le récit historique* » (Jeremias 1972, p. 228).

¹⁶¹ Les traducteurs de la TOB indiquent en note en bas de page qu'« [e]n versant son sang sur la croix, Jésus mène à son terme l'Alliance qui jadis avait été scellée au Sinaï par le sang des victimes (Ex 24,4-8) ; il annonce implicitement que s'accomplit aussi l'Alliance nouvelle prédite par les prophètes (Jr 31,31-34) et il proclame la valeur universelle de son sacrifice *pour la multitude*, c'est-à-dire, selon le sens sémitique de la formule, pour l'ensemble des hommes (cf. Es 53,12). »

Le participe présent passif ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*) fait allusion à l'effusion du sang du Christ lors de la crucifixion. Ainsi, « the pouring out of the blood of Jesus is to be taken not literally but metaphorically, referring to his death » (Hagner 1995, p. 773). Cependant, comme le précise Lynne C. Boughton (1997), on ne peut savoir si les auteurs synoptiques ont utilisé le participe ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*) pour dénoter l'action concomitante de boire la coupe ou pour anticiper sur l'exécution sanglante de Jésus qui aura lieu. Autrement dit, faut-il assigner au participe une interprétation temporelle de présent ou de futur¹⁶² ?

Boughton argumente en faveur d'une interprétation temporelle dans le sens d'un futur (*qui va être répandu*) et présente plusieurs arguments pour soutenir cette hypothèse. D'abord, elle précise que le sens lexical du verbe ἐκχεῖν (fr. *répandre*) dénote l'effusion, l'épanchement, etc. d'une liquide (notamment du sang) d'une manière prodigue, abondante, gaspilleuse et excessive. Ainsi, elle conclue que le verbe subordonné dans les citations est mal choisi pour dénoter l'action de servir ou de faire une libation au cours d'un repas, même si la boisson est identifiée comme du sang.

Puis, elle affirme qu'également la syntaxe, le contexte et l'usage militent contre une interprétation selon laquelle le participe ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*) dénoterait un acte accompagnant les mots cités. Suivant l'hypothèse, bien établie, selon laquelle le participe du grec de la koinè n'exprime pas le temps, mais uniquement l'aspect, seul le contexte détermine la valeur temporelle qu'il faut appliquer au participe présent ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*). Boughton cite Fanning (1990, pp. 410-413), selon qui le participe en question dénote une effusion dans l'avenir : la simultanéité est exclue puisque les disciples sont invités à boire à la même coupe, et non chacun à sa propre coupe. Par conséquent, l'effusion ne concerne pas la consommation du contenu de la coupe mais un événement futur.

Ensuite, Boughton signale que, outre les trois passages déjà cités (Mt 26:28, Mc 14:24 et Lc 22:20), ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*) n'est attesté qu'en Mt 23:35 et Lc 11:49. Dans les deux derniers versets, Boughton fait remarquer que le participe présent ne dénote pas une action concomitante à l'énoncé de

¹⁶² Boughton (1997) note que l'établissement de la valeur temporelle du participe peut avoir un intérêt aussi pour les chercheurs dans les domaines de la critique des sources et de la critique historique qui veulent déterminer l'origine des citations de la coupe. D'une part, si le participe dénote une effusion au cours du repas, cela soutiendrait l'hypothèse selon laquelle la citation de la coupe est originaire de l'ère apostolique pour expliquer comment une libation au cours d'un repas, fréquente dans les ménages de la Diaspora, a pu être utilisée pour rappeler l'exécution de Jésus. D'autre part, si le participe dénote une effusion qui n'a pas encore eu lieu, cela suggérerait que les évangiles synoptiques maintiennent un sens temporel en accord avec une Cène historique à laquelle Jésus liait son expérience de la mort à un sacrifice imminent de la Pâque des Juifs.

Jésus, puisque l'effet de l'effusion sanguine y est une urgence future (*a futur contingency*).

Signalons pour conclure que Boughton présente un dernier argument en s'appuyant sur le texte de Matthieu de Shem-Tov, qui date du quatorzième siècle. Ce document, dérivé soit d'un Évangile hébreu de Matthieu de l'ère apostolique, soit d'une traduction hébraïque très ancienne d'un Évangile grec de Matthieu, comporte effectivement un verbe hébreu qui place l'effusion du sang dans l'avenir. La Vulgate procède de la même façon en employant des passifs futurs : *effundetur* (Mt/Mc) et *fundetur* (Lc).

Néanmoins, en dépit du grand support établi par la chercheur américaine pour démontrer que le participe présent ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*) dénote une action qui ne coïncide pas avec le processus de la libation, (*that does not coincide with the drinking of a cup-offering*), Boughton constate que la plupart des traductions vernaculaires modernes rendent ce participe par un équivalent au présent. En examinant (144), ainsi que les passages parallèles en Mc et en Lc, il s'avère que cette constatation vaut également pour les versions françaises étudiées dans ce travail. En effet, seule la version catholique, scientifique et littéraire (BJ) exprime de manière explicite qu'il faut attribuer une interprétation temporelle de futur au procès désigné par le participe présent ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*), grâce à son emploi d'une proposition subordonnée relative dont le verbe fléchi est conjugué au futur proche : *qui va être répandu*. Cependant, on retrouve une telle explicitation seulement dans les deux premiers évangiles, puisqu'en Lc 22:20 la BJ traduit par le participe passé *versé*^{163, 164}. Étant donné que le participe passé « n'a pas, par [lui]-même, de valeur temporelle » (Robert L. Wagner et Jacqueline Pinchon 1991, p. 339), l'usage d'un tel type d'équivalents maintient l'ambiguïté du texte de départ, à savoir l'imprécision de la chronologie du procès désigné par le participe épithète ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*). En conséquence, les quatre traductions qui

¹⁶³ On note un tel manque de concordance également dans la BB, la BM et la BP. La BB emploie une proposition subordonnée (*qui est versé*) en Mt 26:28 (144), mais des participes passés en Mc 14:24 (*versé*) et en Lc 22:20 (*répandu*). La BM et la BP, par contre, utilisent des participes passés (*répandu*) dans le premier et le second évangile, mais des propositions subordonnées relatives (*qui est répandu*) en Lc.

¹⁶⁴ Certes il peut y avoir une influence de la Vulgate latine pour ce qui est des deux futurs proches (*qui va être répandu*) utilisés dans la BJ pour rendre les occurrences du participe présent ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*) dans les Évangiles de Matthieu et de Marc. Boughton (1997) indique par ailleurs que les versions catholiques sont souvent les seules à proposer une interprétation explicite de futur pour ce participe présent grec. Pourtant, la traduction latine de Saint Jérôme comporte des passifs futurs dans les trois évangiles – *effundetur* (fr. *il sera répandu*) en Mt et Mc et *fundetur* (fr. *il sera répandu*) en Lc. A moins qu'il ne s'agisse d'une préférence stylistique des traducteurs du troisième évangile, il est possible que leur choix du participe passé *versé* soit lié au fait que Lc se sert du syntagme prépositionnel déictique ὑπὲρ ὑμῶν (fr. *pour vous*) au lieu de περὶ/ὑπὲρ πολλῶν (fr. *pour beaucoup*) que l'on trouve en Mt et Mc.

dans (144) emploient un participe passé (BM, BP, TLB et TOB), à l'instar donc des traducteurs de l'Évangile de Luc dans la BJ, présentent un texte plus ambigu dans la mesure où il est possible d'interpréter le procès dénoté par l'équivalent du participe présent grec comme chronologiquement antérieur (*il a été versé*), simultané (*il est versé*) et postérieur (*il va être versé*).

Or, une traduction vague accentue peut-être davantage la valeur liturgique de ce passage (cf. note 160) : en ne précisant pas l'époque exacte à laquelle il faut attribuer l'action exprimée par l'équivalent du participe présent ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*), le verset jouit d'une certaine atemporalité qui convient bien à la liturgie. En entendant le passage ainsi rédigé, les pratiquants d'aujourd'hui peuvent méditer à la fois sur l'annonce et sur la consommation du sacrifice de Jésus.

En revanche, alors que Boughton a observé que la plupart des traductions vernaculaires d'aujourd'hui utilisent une tournure au présent pour traduire le participe présent ἐκχυννόμενον (fr. *étant répandu*), seulement deux versions (BB et BFC) de notre corpus rendent ainsi cet élément du texte de départ, en l'occurrence par la proposition subordonnée relative *qui est versé*. A l'inverse de la BJ, les deux traductions idiomatiques présentent donc l'action exprimée par le participe épithète du texte de départ, c'est-à-dire l'effusion du sang, comme ayant lieu à l'endroit où Jésus et ses disciples mangent le repas de la Pâque. Cependant, comme le présent peut être interprété comme un futur (Riegel *et al.* 1994, p. 298), le lecteur a la possibilité d'interpréter les traductions proposées par la BB et la BFC comme référant à un moment postérieur à la situation énonciative, voire à la crucifixion. En gardant ainsi l'ambiguïté du texte de départ, elles s'alignent sur les quatre traductions (BM, BP, TLB et TOB) qui se servent d'un participe passé.

9.2.2 Lc 22:52 παραγενομένους (fr. *étant venu auprès de*)

(145) Lc 22:52 εἶπεν δὲ Ἰησοῦς¹⁶⁵ πρὸς τοὺς παραγενομένους ἐπ'¹⁶⁶ αὐτὸν

Mot à mot Dit or Jésus à l'adresse des étant venus auprès de contre lui
ἀρχιερεῖς καὶ στρατηγοὺς τοῦ ἱεροῦ¹⁶⁷ καὶ πρεσβυτέρους,
grands-prêtres et stratèges du temple et anciens :

BB Jésus s'adresse aux grands-prêtres, aux officiers des gardes du Temple et aux anciens qui se sont portés contre lui :

¹⁶⁵ Certains témoins omettent Ἰησοῦς (fr. *Jésus*). Cela explique peut-être l'absence du nom propre *Jésus* dans la BM. Dans d'autres témoins, le nom propre Ἰησοῦς (fr. *Jésus*) est précédé par le déterminant ὁ (fr. *le*)

¹⁶⁶ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante πρὸς (fr. *vers*).

¹⁶⁷ Certains témoins omettent τοῦ ἱεροῦ. L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note aussi la variante τοῦ λαοῦ (fr. *du peuple*) pour τοῦ ἱεροῦ.

BFC	Puis Jésus dit aux chefs des prêtres, aux chefs des gardes du temple et aux anciens <u>qui étaient venus le prendre</u> :
BJ	Puis Jésus dit à <u>ceux qui s'étaient portés contre lui</u> , grands prêtres, chefs des gardes du Temple et anciens :
BM	Se tournant alors vers les grands prêtres, les officiers du temple et les anciens <u>qui étaient venus contre lui</u> : [...] dit-il [...]
BP	Et Jésus dit à <u>ceux qui étaient venus contre lui</u> , grands prêtres, officiers du temple et anciens :
TLB	Jésus dit alors à <u>ceux qui étaient venus l'arrêter</u> , chefs des prêtres, officiers de la garde du Temple et anciens :
TOB	Jésus dit alors à <u>ceux qui s'étaient portés contre lui</u> , grands prêtres, chefs des gardes du temple et anciens :

Le verset illustré dans (145) fait partie de la scène de l'arrestation de Jésus. Une foule arrive avec Judas en tête. Pour protéger Jésus, un de ceux qui était à ses côtés prend le glaive et coupe l'oreille du serviteur du Grand Prêtre. Pourtant, Jésus guérit la blessure pour ensuite s'adresser à ceux qui sont venus l'arrêter.

Le syntagme adjectival τούς παραγενομένους ἐπ' αὐτόν (fr. *ceux qui sont venus contre lui*), dans lequel figure le participe aoriste παραγενομένους (fr. *étant venu auprès de*)¹⁶⁸, est antéposé aux trois substantifs qu'il modifie, c'est-à-dire ἀρχιερείς (fr. *grands-prêtres*), στρατηγούς τοῦ ἱεροῦ (fr. *stratèges du temple*) et πρεσβυτέρους (fr. *anciens*).

Ainsi, dans le texte de départ, l'organisation phrastique du verset Lc 22:52 (145) suit l'ordre thème-rhème (information donnée – information nouvelle). En effet, au verset Lc 22:47, l'auteur indique la venue d'une foule conduite par Judas, c'est-à-dire qu'il donne l'information qui est reprise dans (145) sous la forme du participe épithète παραγενομένους (fr. *étant venus*). L'identité exacte des personnes qui font partie de cette foule n'est par contre pas donnée auparavant. Grâce à une telle structure informationnelle, l'auteur du troisième évangile crée donc un certain effet de surprise, en ne révélant qu'en fin de phrase la vraie nature des interlocuteurs de Jésus, c'est-à-dire leur appartenance à l'ecclésiastie juive.¹⁶⁹

Étant donné qu'en français une proposition subordonnée relative ne peut normalement précéder son antécédent, l'usage d'un tel équivalent dans les textes d'arrivée pour rendre le syntagme adjectival τούς παραγενομένους ἐπ' αὐτόν

¹⁶⁸ Selon Légasse (1995, p. 332) l'usage du verbe παραγίνεσθαι (fr. *venir auprès de/ apparaître*) est une particularité du style lucanien puisqu'on en compte 8 occurrences dans Lc (dont deux altérations de Mc) et 20 occurrences dans Actes, pour 1 fois dans Marc, 3 dans Matthieu et 4 dans le reste du Nouveau Testament.

¹⁶⁹ Cf. Raymond E. Brown (1994). Si Brown ne parle pas d'« effet de surprise », il fait cependant remarquer qu'il n'y a qu'au verset Lc 22:52 que le troisième évangéliste spécifie qui sont les adversaires de Jésus.

(fr. *ceux qui sont venus contre lui*) implique une réorganisation de la structure informationnelle de la phrase.

Ainsi, la BB, la BFC et la BM gardent la structure épithétique de l'original, mais au détriment du maintien de la structure informationnelle du texte de départ. En revanche, dans la BJ, la BP, la TLB et la TOB, l'épithète de l'original est changée en tête syntaxique, cette tête étant ensuite explicitée par une apposition précisante. Cependant, en employant un syntagme phrastique, tel que *ceux qui s'étaient portés contre lui* (BJ), il peut y avoir le risque que le lecteur interprète ce syntagme nominal au même titre que les trois syntagmes nominaux indéterminés qui le suivent, c'est-à-dire comme un quatrième composant des interlocuteurs de Jésus au lieu d'une qualité qui les décrit. Il nous semble d'ailleurs plausible que la BFC opte pour une proposition subordonnée relative postposée aux trois antécédents (*les chefs des prêtres, les officiers de la garde du Temple et les anciens*), justement pour éviter une telle confusion.

En revanche, les traductions françaises étudiées s'avèrent très homogènes dans leur manière de rendre la valeur aspectuelle du participe aoriste παραγενομένουσ (fr. *étant venus auprès de*). Elles emploient toutes une forme verbale qui exprime l'aspect accompli, en majorité (BFC, BJ, BM, BP, TLB et TOB) un plus-que-parfait, soit *étaient venus*, soit *s'étaient portés*. En effet, il n'y a que la BB qui présente un écart par son emploi du passé composé (*qui se sont portés contre lui*)¹⁷⁰.

De même, toutes, elles se servent d'une forme verbale différente de celle qu'elles utilisent pour rendre le verbe fléchi aoriste εἶπεν (fr. *il dit*) du texte de départ, à savoir le présent (BB) ou le passé simple (BFC, BJ, BM, BP, TLB et TOB). Ainsi, elles indiquent toutes que la venue des ennemis de Jésus précède la prise de parole de Jésus. Par conséquent, les traductions françaises ne transmettent pas l'ambiguïté de l'original, causée par le participe aoriste παραγενομένουσ (fr. *étant venus auprès de*). Selon Brown (1994, p. 282), on ne peut savoir s'il faut comprendre que les gens dénotés par le participe aoriste dans le texte de départ *étaient arrivés* en tant que partie de la foule précédemment mentionnée en Lc 22:47, ou qu'ils *arrivèrent* ou *venaient d'arriver* au moment même, constituant ainsi un nouveau groupe¹⁷¹.

Finalement, les deux lexèmes verbaux – *se porter* et *venir* – des équivalents répertoriés dans les sept traductions étudiées relèvent tous les deux du champ sémantique du mouvement. Cependant, le verbe *se porter*, utilisé dans la BB, la BJ et la TOB, est plus littéraire. Notons également que deux versions (BFC et

¹⁷⁰ Pour une discussion plus approfondie du choix particulier des temps verbaux par les traducteurs de l'Évangile de Luc dans la BB, voir Lc 22:55 (163), pp. 194-197.

¹⁷¹ « Luke uses an aorist participle; and it is not clear whether he would have us think that these 'had arrived' as part of the crowd previously mentioned, or 'arrived' just now as a new group » (Brown 1994, p. 282).

TLB) qui emploient *venir* se servent d'un complément infinitif pour traduire le syntagme adjectival du texte de départ : *qui étaient venus le prendre* (BFC)/*ceux qui étaient venus l'arrêter* (TLB). En évitant ainsi le calque *contre lui* pour rendre le syntagme prépositionnel du texte de départ ἐπ' αὐτόν (fr. *contre lui*), elles arrivent à un texte plus idiomatique.

9.2.3 Jn 18:2 παραδιδούς (fr. *livrant*)

(146) Jn 18:2	Ἦιδει δὲ καὶ Ἰούδας ὁ παραδιδούς αὐτὸν τὸν τόπον,
<i>Mot à mot</i>	Connaissait or aussi Judas le livrant lui le lieu,
BB	Le <u>traître</u> Judas connaissait bien ce lieu
BFC	Judas, <u>celui qui le trahissait</u> , connaissait aussi l'endroit,
BJ	Or Judas, <u>qui le livrait</u> , connaissait aussi ce lieu,
BM	Or Judas, <u>le traître</u> , connaissait l'endroit,
BP	Judas <u>qui le livrait</u> connaissait aussi ce lieu
TLB	Judas, <u>qui le livrait</u> , connaissait l'endroit, lui aussi,
TOB	Or Judas, <u>qui le livrait</u> , connaissait l'endroit,

A l'instar du verset Lc 22:52 illustré dans (145), l'extrait de Jn 18:2 (146) constitue une partie de l'arrestation de Jésus. Celui-ci se trouve avec onze de ses disciples dans le jardin de Gethsémanie, lieu familier aussi à Judas.

Dans les traductions françaises examinées, trois formes sémiotiques différentes sont utilisées pour rendre le syntagme adjectival ὁ παραδιδούς αὐτόν (fr. *celui qui le livre*). D'abord, la BB et la BM se servent du substantif *traître*. Ensuite, la BFC emploie le syntagme phrastique *celui qui le trahissait*. Finalement, la BJ, la BP, la TLB et la TOB utilisent la proposition subordonnée relative *qui le livrait*.

En tant que syntagme adjectival¹⁷² – ou syntagme nominal¹⁷³, lorsque le nom propre ne figure pas de façon explicite dans le texte – ὁ παραδιδούς αὐτόν

¹⁷² Dans la fonction d'épithète, le participe présent παραδιδούς (fr. *livrant*) figure trois fois dans l'échantillon étudié, à savoir aux versets Mt 26:25, Mt 27:3 et Jn 18:2, 5. Cependant, avant la 26^e édition du texte de Nestle-Aland, le participe aoriste παραδούς (fr. *l'ayant livré*) figurait dans le texte en Mt 27:3. D'où l'homogénéité totale que présentent les cinq traductions (BB, BFC, BJ, BP et TOB) dans lesquelles le participe épithète du texte de départ est traduit par une proposition subordonnée relative. En effet, toutes, elles se servent du plus-que-parfait *qui l'avait trahi* (BFC)/*livré* (BB, BJ, BP et TOB). De même, une telle traduction satisfait mieux à la logique du texte, vu que la trahison a déjà été consommée.

¹⁷³ Le participe présent παραδιδούς (fr. *livrant*) compte aussi quatre occurrences de participe substantivé : Mt 26:46, 48 et Mc 14:42, 44.

(fr. *celui qui le livre*) peut être qualifié comme une expression toute faite pour désigner Judas¹⁷⁴. D'où, sûrement, l'emploi du nom *traître* dans la BB et la BM.

Toutefois, contrairement à ce qui se passe en Mc 14:42, où la Vulgate rend le syntagme nominal ὁ παραδιδούς αὐτόν (fr. *celui qui le livre*) par *traditor* (fr. *traître*) et où les versions catholiques (BJ, BM et TLB) traduisent par *traître*¹⁷⁵, l'usage substantival dans la BB et la BM dans (146) ne peut s'expliquer comme une influence de la version latine, puisque celle-ci comporte alors la proposition subordonnée relative *qui tradebat eum* (fr. *qui le trahissait*).

Cependant, dans (146), la BB présente une différence importante par rapport à la version catholique BM : les traducteurs de l'évangile de Jean dans la version littéraire antéposent le substantif *traître* au nom propre *Judas* : *Le traître Judas*. En effet, la structure des deux variantes n'est pas la même. D'une part, dans la version de la BB (*Le traître Judas*), c'est le substantif *traître* qui constitue le noyau d'un syntagme nominal dans lequel le nom propre *Judas* remplit la fonction d'épithète (cf. Mats Forsgren 2000) : [[Le [traître Judas]]. D'autre part, dans la formulation de la BM (*Judas, le traître*), le nom propre remplit la fonction de noyau d'un syntagme nominal auquel l'autre syntagme nominal *le traître* est apposé : [[Judas], [le traître]]. Ainsi, il se pourrait que la solution de la BB implique un renforcement de l'identité de traître de Judas.

Dans l'ensemble des versions (BFC, BJ, BP, TLB et TOB) qui traduisent le participe présent παραδιδούς (fr. *livrant*) par une proposition subordonnée, le verbe fléchi est conjugué à l'imparfait. Ainsi, la valeur aspectuelle d'imperfectivité qu'exprime l'épithète dans le texte de départ est maintenue par les versions françaises dans (146). De plus, l'imparfait convient bien justement parce que ce temps permet de présenter la trahison comme un long procès comprenant la planification, la réception des trente pièces d'argent, etc., au lieu de focaliser seulement sur la consommation¹⁷⁶.

¹⁷⁴ Ainsi, les évangélistes peuvent utiliser le participe présent παραδιδούς (fr. *livrant*), même dans un passage chronologiquement antérieur au moment de la trahison, comme Mt 27:3.

¹⁷⁵ Les traductions catholiques emploient le substantif *traître* pour rendre le syntagme nominal ὁ παραδιδούς αὐτόν (fr. *celui qui le livre*) également dans le passage parallèle en Mt 26:48, même si la Vulgate traduit cette occurrence par la proposition subordonnée relative *qui tradidit eum* (fr. *qui le trahit*). Ainsi, à l'encontre de la version latine, la BJ, la BM et la TLB signalent la rédaction commune des deux évangiles, bien que cela implique qu'elles ne soient pas complètement concordantes dans leur traduction du participe présent παραδιδούς (fr. *livrant*). En effet, même si toutes les occurrences de la locution ὁ παραδιδούς αὐτόν (fr. *celui qui le livre*) sont traduites par *traître* dans la BM, la version belge utilise toutefois une proposition subordonnée relative pour rendre les cas où le participe prend un pronom personnel de la première ou de la seconde personne comme complément d'objet direct.

¹⁷⁶ Cf. à ce titre l'usage du conditionnel simple dans la BJ en Mt 26:25 (*celui qui allait le livrer*). Si et Mt 26:25 et Jn 18:2 anticipent chronologiquement sur l'accomplissement de la trahison, l'usage d'un temps prospectif est sans doute plus compréhensible dans le premier

Finalement, les traductions françaises se divisent en deux groupes selon qu'elles mettent l'emphase sur la trahison ou le fait de livrer Jésus. La BB, la BFC et la BM emploient un vocable qui exprime le sens figuré de παραδίδόναι (fr. *livrer*, *trahir*), alors que la BJ, la BP, la TLB et la TOB choisissent un lexème exprimant le sens littéral.¹⁷⁷

9.2.4 Lc 23:49 συνακολουθοῦσαι (fr. *accompagnant*)

(147) Lc 23:49	Εἰστήκεισαν δὲ πάντες οἱ γνωστοὶ αὐτῷ ¹⁷⁸ ἀπὸ ¹⁷⁹ μακρόθεν, καὶ ¹⁸⁰ <i>Mot à mot</i> S'étaient tenus or tous les familiers à lui à distance et γυναῖκες αἱ ¹⁸¹ συνακολουθοῦσαι αὐτῷ ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας ὁρῶσαι ταῦτα. les femmes les accompagnant lui depuis la Galilée voyant ceci.
BB	Ses proches se tiennent à distance, ainsi que des femmes <u>qui l'ont suivi en groupe</u> depuis la Galilée et qui ont assisté à tout cela.
BFC	Tous les amis de Jésus, ainsi que les femmes <u>qui l'avaient accompagné</u> depuis la Galilée, se tenaient à distance pour regarder ce qui se passait.
BJ	Tous ses amis se tenaient à distance, ainsi que les femmes <u>qui l'accompagnaient</u> depuis la Galilée, et qui regardaient cela.
BM	Quant aux amis de Jésus, ils se tenaient à l'écart, ainsi que les femmes <u>qui l'avaient suivi</u> depuis la Galilée, et ils regardaient.
BP	Quant à ses connaissances et aux femmes <u>qui l'avaient suivi</u> depuis la Galilée, elles se tenaient toutes au loin, pour voir.
TLB	Tous ses amis se tenaient à distance, ainsi que les femmes <u>qui le suivaient</u> depuis la Galilée, et qui regardaient.
TOB	Tous ses familiers se tenaient à distance, ainsi que les femmes <u>qui le suivaient</u> depuis la Galilée et qui regardaient.

évangile. Car dans le contexte précédant Mt 26:25, en Mt 26:21, Jésus dit à ses disciples que l'un d'entre eux va le trahir : εἷς ἐξ ὑμῶν παραδώσει με (fr. *l'un d'entre vous me trahira*).

¹⁷⁷ Selon un point de vue lexical, en considérant toutes les occurrences du participe présent παραδιδούς (fr. *livrant*) dans l'échantillon étudié, c'est-à-dire cinq cas de « substantivé » et quatre cas d'épithète, il s'avère que la BB et la BM sont les versions les moins concordantes, puisque, outre l'usage du substantif *traître*, elles se servent et de *livrer* et de *trahir* lorsqu'elles rendent ce participe par une proposition subordonnée relative. Également la BFC fait alterner les deux vocables, mais en utilisant la forme sémiotique de la proposition subordonnée relative seulement. Par contre, les versions catholiques BJ et TLB varient entre les deux formes sémiotiques – substantif et proposition subordonnée relative – mais, contrairement à la BB, la BFC et la BM, elles n'emploient que le verbe *livrer*. Ainsi, comme la BP et la TOB rendent l'ensemble des occurrences par des propositions subordonnées relatives comportant le verbe *livrer*, elles sont les traductions les plus concordantes dans le corpus étudié.

¹⁷⁸ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante αὐτοῦ (fr. *de lui*).

¹⁷⁹ Certains témoins omettent la préposition ἀπό (fr. *de*, *à partir de*).

¹⁸⁰ Dans quelques témoins, γυναῖκες (fr. *femmes*) est précédé par le déterminant αἱ (fr. *les*).

¹⁸¹ Dans certains témoins, le déterminant αἱ (fr. *les*) est omis.

Le passage exemplifié dans (147) décrit les circonstances suivant la mort de Jésus. Deux groupes de personnes de nature différente sont présents à une certaine distance de la croix, πάντες οἱ γνωστοὶ αὐτῷ (fr. *tous ses familiers*), d'une part, et γυναῖκες αἱ συνακολουθοῦσαι αὐτῷ ἀπὸ τῆς Γαλιλαίας (fr. *des femmes qui l'accompagnaient depuis la Galilée*), d'autre part. Selon Mark Coleridge (1997), la mention des femmes sert à préparer leur rôle important, en tant que premiers témoins de Jésus ressuscité, qu'elles vont jouer en Lc 24. De même, Coleridge considère que l'épithète par lequel le substantif γυναῖκες (fr. *femmes*) est modifié témoigne d'une certaine ironie de la part de l'auteur :

The mention that they had followed Jesus from Galilee, with its use of discipleship language, implies that they have stayed closer to Jesus and for longer time than any other of οἱ γνωστοὶ αὐτῷ [fr. *ses familiers*]. It is again ironic that this is said of the women rather than of the disciples or the apostles who had certainly been with Jesus from Galilee but who had not always 'followed' Jesus, as the betrayals of Judas and Peter in their different ways have shown. (Coleridge 1997, p. 5)

Dans les sept versions françaises, le participe présent épithète συνακολουθοῦσαι (fr. *accompagnant*) du texte de départ est rendu à l'unanimité par des propositions subordonnées relatives. Cependant, le temps du verbe fléchi de ces équivalents n'est pas toujours le même. D'une part, quatre versions utilisent une forme composée, soit un passé composé (BB), soit un plus-que-parfait (BFC, BM et BP), et présentent par conséquent le procès exprimé par le participe présent συνακολουθοῦσαι (fr. *accompagnant*) comme accompli, voire antérieur, au « maintenant » du récit qui est situé dans le passé. Ce choix, qui ne respecte donc pas la valeur aspectuelle du participe présent du texte de départ, s'explique par des raisons contextuelles : comme le passage exemplifié dans (147) suit la crucifixion de Jésus, le procès de suivre Jésus effectué par les femmes doit être achevé.

D'autre part, les deux versions scientifiques (BJ et TOB), ainsi que la traduction liturgique (TLB) emploient des imparfaits, *accompagnaient* (BJ) ou *suivaient* (TLB et TOB). Ainsi, en utilisant une forme verbale qui exprime, d'une part l'aspect inaccompli, et d'autre part l'aspect imperfectif, à l'instar du participe présent συνακολουθοῦσαι (fr. *accompagnant*) du texte de départ, ces trois versions présentent les femmes comme étant toujours en train d'accompagner Jésus.

Il est par ailleurs possible dans (147) de mettre en corrélation le choix de la forme aspectuelle de l'équivalent du participe présent épithète συνακολουθοῦσαι (fr. *accompagnant*) et la portée référentielle de l'équivalent utilisé pour rendre le participe présent apposé ὀρῶσαι ταῦτα (fr. *voyant ceci*). En effet, comme les contraintes grammaticales fonctionnent autrement dans le grec de la koinè qu'en français contemporain, il est tout à fait possible que le participe présent apposé ὀρῶσαι ταῦτα (fr. *voyant ceci*) porte sur les deux actants de la phrase, à savoir et

les amis et les femmes, et pas seulement sur les femmes, bien qu'il soit décliné au féminin.

Cependant, il n'y a que trois traductions (BFC, BM et BP) qui organisent la phrase de façon à ce que le procès dénoté par le participe apposé dans le texte de départ renvoie aux deux groupes. Parmi elles figurent deux (BFC et BP) des trois versions (BB, BFC et BP) qui modifient la valeur aspectuelle du participe épithète. En revanche, la majorité des versions (BJ, TLB et TOB) qui rendent le participe épithète du texte de départ par un imparfait traduisent le participe apposé de l'original par une proposition subordonnée relative qui porte seulement sur les femmes.

Finalement, le lexème le plus proche de l'original, c'est-à-dire *accompagner*, figure dans deux traductions (BFC et BJ) dont les visées se distinguent de façon importante. Ainsi, elles transmettent une certaine notion de complicité (« marcher avec ») qui fait défaut dans les autres versions (BB, BM, BP, TLB et TOB) qui se servent du vocable *suivre* (« marcher après »). La BB propose une autre interprétation du préfixe *συν-* (fr. *avec*) du texte de départ, puisqu'elle complète le verbe *suivre* par le syntagme prépositionnel *en groupe*.

9.2.5 Jn 19:32 συσταυρωθέντος (fr. *ayant été crucifié avec*)

(148) Jn 19:32 ἦλθον οὖν οἱ στρατιῶται, καὶ τοῦ μὲν πρώτου κατέαξαν

Mot à mot Allèrent donc les soldats, et du d'une part premier ils brisèrent
τὰ σκέλη καὶ τοῦ ἄλλου τοῦ συσταυρωθέντος αὐτῷ·
les jambes, et de l'autre le ayant été crucifié avec lui ;

BB Des soldats vinrent donc briser les jambes de l'un puis de l'autre des crucifiés.

BFC Alors les soldats vinrent briser les jambes du premier condamné mis en croix en même temps que Jésus, puis du second.

BJ Les soldats vinrent donc et brisèrent les jambes du premier, puis de l'autre qui avait été crucifié avec lui.

BM Des soldats vinrent, et rompirent les jambes au premier, puis à l'autre qui était crucifié avec lui.

BP Les soldats vinrent rompre les jambes du premier puis de l'autre qu'on avait crucifié avec lui.

TLB Des soldats allèrent donc briser les jambes du premier, puis du deuxième des condamnés que l'on avait crucifiés avec Jésus.

TOB Les soldats vinrent donc, ils brisèrent les jambes du premier, puis du second de ceux qui avaient été crucifiés avec lui.

Le verset Jn 19:32 (148) constitue une partie de la scène où les soldats romains viennent briser les jambes des crucifiés pour accélérer leur mort, les Juifs voulant éviter que les corps demeurent sur la croix pendant le sabbat. Mais

arrivés à Jésus (Jn 19:33), au lieu de lui briser les jambes – il est déjà mort – un des soldats lui perce le côté et aussitôt il en ressort du sang et de l'eau (Jn 19:34).

Dans le grec de la koinè, une épithète déclinée au singulier peut modifier plusieurs syntagmes nominaux coordonnés. Par conséquent, le syntagme adjectival dans (148), dont le participe aoriste συσταυρωθέντος (fr. *ayant été crucifié avec*) constitue le noyau, qualifie le premier épithète prépositionnel τοῦ πρώτου (fr. *le premier*) aussi bien que le second épithète prépositionnel τοῦ ἄλλου (fr. *l'autre*) auquel il est postposé.

Dans les versions françaises étudiées, l'élément épithétique dans (148) garde, à une exception près (BFC), la place qu'il occupe dans l'original, c'est-à-dire qu'il est postposé au second épithète prépositionnel en fin de phrase. D'autre part, en postposant le syntagme adjectival au premier adjectif numéral, la version œcuménique BFC permet à ses lecteurs d'en identifier le référent plus vite.

Outre la position, les sept traductions françaises présentent un certain nombre de différences concernant la forme sémiotique de l'équivalent du syntagme adjectival τοῦ συσταυρωθέντος αὐτῷ (fr. *qui a été crucifié avec lui*) du texte de départ. On note également quelques variations dans leur choix de forme verbale, portant aussi bien sur le nombre que sur l'aspect et la voix.

Chose peu surprenante, les versions (BJ, BM et BP), dans lesquelles la proposition subordonnée relative traduisant le syntagme adjectival du texte de départ modifie l'adjectif numéral, emploient toutes une forme verbale de la troisième personne du singulier. En revanche, à l'exception de la BFC (*condamné mis en croix*), les traductions (BB, TLB et TOB) rendant l'épithète de l'original par un syntagme nominal, comportent une forme verbale du pluriel : *crucifiés* (BB), *condamnés que l'on avait crucifiés* (TLB) et *ceux qui avaient été crucifiés avec lui* (TOB). Sans aucun doute, cette modification s'explique par la volonté des traducteurs d'indiquer plus clairement que l'information exprimée par le participe du texte de départ s'applique aux deux compléments d'objet direct.

Il est également intéressant de noter que seulement l'une (BB) des versions françaises (BB et BFC) qui se servent d'un participe – *crucifiés* et *mis en croix* – pour traduire le syntagme adjectival du texte de départ, rend l'expression entière par un participe passé seulement, en l'occurrence *crucifiés*. Or, vu l'inacceptabilité d'un syntagme nominal tel que *des crucifiés avec lui*, la condensation dans la BB exige l'omission du complément d'objet direct αὐτῷ (fr. *lui*). Cela explique pourquoi la BFC ajoute le participe passé *condamné*, qu'elle modifie ensuite par le syntagme adjectival *mis en croix en même temps que Jésus* dont le noyau est constitué par un autre participe passé.

D'ailleurs, on compte également un ajout du même participe passé dans la traduction liturgique (TLB)¹⁸². Cependant, dans cette version, l'ajout se justifie probablement par des raisons esthétiques, le substantivé *condamnés* passant pour plus agréable à l'oreille que le pronom *ceux*, que l'on retrouve toutefois dans la TOB.

La majorité des traductions (BJ, BP, TLB et TOB) qui comportent un verbe fléchi le conjuguent au plus-que-parfait. Seule la traduction belge (BM) utilise un imparfait (*était crucifié*).¹⁸³ La différence entre les deux variantes n'est pas très importante ; les premières insistent peut-être un peu plus sur l'achèvement dans le passé de l'action de *crucifier*, tandis que la BM en évoque davantage l'état résultant¹⁸⁴. D'autre part, la tournure à l'imparfait permet à la BM de comprimer le texte tout en utilisant une construction passive « personnelle », construite avec un seul auxiliaire. De cette façon, elle diffère de la BP et de la TLB qui condensent leurs traductions grâce à l'emploi de la tournure passive « impersonnelle ».

Dans les deux versions (BB et BFC) qui rendent le syntagme adjectival du texte de départ par un participe passé, la valeur actionnelle est déterminée par la structure argumentale de ce participe, vu que le participe passé « n'a pas, par [lui]-même, de valeur temporelle » (Wagner et Pinchon 1991, p. 339). Ainsi, comme le participe passé *crucifiés* (BB) ne prend aucun complément, il dénote l'état résultat. Au contraire, grâce au syntagme prépositionnel *en même temps que Jésus* qui devient le complément du participe passé *mis en croix* (BFC) dans la BFC, la version œcuménique, à l'instar de l'original, désigne l'achèvement du

¹⁸² L'usage du participe substantif *condamné* dans la BFC et la TLB ne se fonde pas sur une variante dans le texte de départ (cf. l'apparat critique de NA27). Probablement, les traducteurs de la BFC et la TLB emploient *condamné* pour maintenir la rédaction indépendante de l'Évangile de Jean en face des synoptiques. En effet, en examinant les passages qui coïncident avec et suivent la crucifixion, aussi bien dans le texte de départ que dans les traductions concernées, on constate que les deux êtres en question ne sont désignés par le verbe *condamner* ni dans les passages parallèles dans les évangiles synoptiques ni dans une autre partie dans l'Évangile de Jean, la référence aux deux hommes se faisant soit par un adjectif numéral (Jn 19:18), soit par un participe substantivé désignant leur état de crucifiés (Mt 27:44, Mc 15:32, Lc 23:39), soit par un terme qui évoque *la raison* de leur condamnation, à savoir ληστής (fr. *brigand*) en Mt 27:38, 44 et en Mc 15:27 et κακοῦργος (fr. *malfaiteur*) en Lc 23:32, 33, 39. Par contre, il est plus difficile de savoir si dans la BFC, dont la première traduction date de 1971, l'ajout de *condamnés* a été fait indépendamment ou s'il s'explique comme dû à une influence de la TLB, traduite en 1970-77.

¹⁸³ Il s'agit en effet de la seule occurrence de l'échantillon étudié où un participe aoriste qui prend la fonction d'épithète soit rendu en version française par un équivalent dont la forme verbale exprime l'aspect imperfectif et/ou l'accompli.

¹⁸⁴ Ici la construction « être + participe passé » a donc un sens adjectival (cf. Helland 2002). Cela explique pourquoi il ne serait pas adéquat d'utiliser le passé simple, bien que, aspectuellement, ce temps corresponde plus à l'aoriste que le plus-que-parfait et l'imparfait. Car le passé simple aurait présenté le procès *être crucifié* comme si les condamnés étaient crucifiés au moment même où les soldats sont venus vérifier s'ils sont morts.

procès. Cela explique pourquoi la combinaison du préfixe συν- (fr. *avec*) avec le complément d'objet indirect αὐτῷ (fr. *lui*) du texte de départ n'est pas rendue littéralement dans la BFC, à l'encontre de cinq autres versions françaises étudiées (BJ, BM, BP, TLB et TOB). Autrement, c'est-à-dire au cas où la BFC eût utilisé la version calquée *mis en croix avec lui*, le lecteur aurait été davantage amené à interpréter l'équivalent du participe aoriste συσταυρωθέντος (fr. *ayant été crucifié avec*) comme dénotant un état, vu l'ambiguïté de la préposition *avec* (usage spatial et temporel)¹⁸⁵.

Enfin, la BFC présente un léger écart lexical par son usage de l'expression *mettre en croix*, qui présente une moindre connotation chrétienne en comparaison du vocable *crucifier*, employé dans les six autres traductions.

¹⁸⁵ Dans les versions françaises étudiées (BJ, BP, TLB et TOB) qui traduisent le participe aoriste συσταυρωθέντος (fr. *ayant été crucifié avec*) par un plus-que-parfait, par exemple, *qui avait été crucifié* (BJ), le syntagme prépositionnel *avec lui* reste vague. En revanche, dans la BM, qui utilise la construction passive *qui était crucifié avec lui* – théoriquement ambiguë certes (voir par exemple Helland 2002), même si le contexte actuel ne permet que l'interprétation statique – le syntagme prépositionnel *avec lui* peut seulement référer à la circonstance spatiale, c'est-à-dire au fait que les deux malfaiteurs se trouvent dans l'état de crucifiés au même endroit que Jésus.

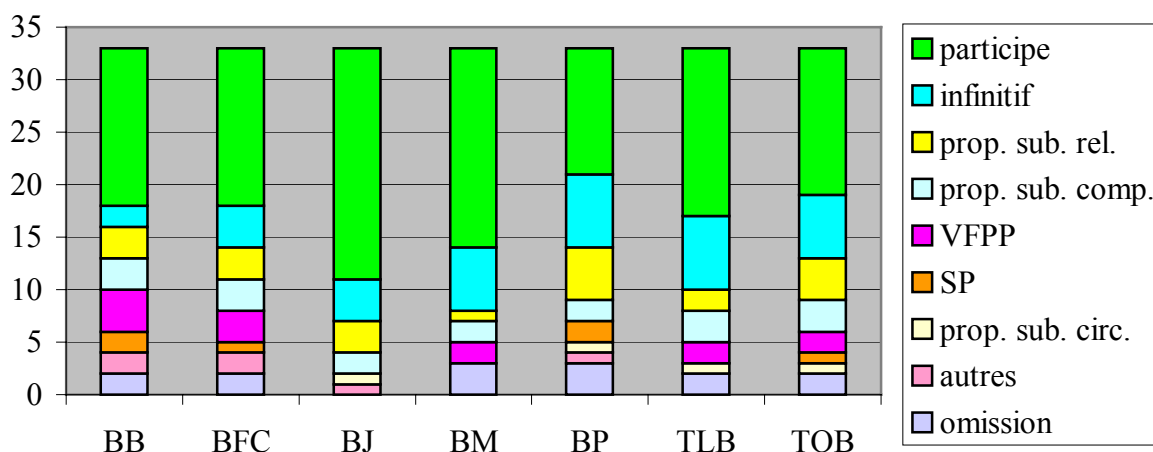
10 Le participe attribut du complément d'objet direct des verbes de perception

10.1 Observations générales

10.1.1 La forme sémiotique

Les formes sémiotiques les plus fréquemment utilisées dans les équivalents français qui rendent les 33 participes attributs du complément d'objet direct des verbes de perception du texte de départ sont le participe, l'infinitif et la proposition subordonnée relative ou complétive. Comme il ressort du Diagramme 3, on retrouve le taux le plus élevé de l'équivalence formelle dans deux versions catholiques (BJ et BM).

Diagramme 3 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 33 participes du texte de départ qui prennent la fonction d'attribut du complément d'objet direct d'un verbe de perception



Cependant, la seule différence qui soit statistiquement significative est celle que présente la BJ par rapport à la BP et la TOB concernant l'équivalence formelle, à savoir l'usage du participe français.

10.1.2 L'aspect

Le transfert de la valeur aspectuelle des participes attributs du c.o.d. des verbes de perception du texte de départ se fait de façon assez homogène dans les versions françaises étudiées. En ce qui concerne les 24 participes **présents**, seules les traductions scientifiques (BJ et TOB) présentent un écart qui est statistiquement significatif par rapport aux autres versions. A l'encontre de la majorité (BB, BFC, BM, BP et TLB) des traductions, qui se servent d'autant d'équivalents inaccomplis qu'accomplis, la BJ et la TOB utilisent plus de temps

verbaux qui expriment l'aspect inaccompli. Toutefois, les raisons de cet écart sont différentes dans les deux versions scientifiques. La BJ présente un usage plus élevé de participes présents simples (10 occurrences), tandis que les autres traductions ne recourent à cette forme qu'une (TLB), deux (BB, BFC et BM) ou cinq (TOB) fois, préférant en revanche le participe passé, aussi lorsque le participe du texte de départ est un présent. Par contre, dans la TOB l'usage élevé des temps verbaux exprimant l'aspect inaccompli est lié au fait qu'elle se sert d'un éventail plus varié de formes sémiotiques par rapport à la BJ, en même temps qu'elle utilise plus de participes présents simples que ne le font la BB, la BFC, la BM, la BP et la TLB.

L'échantillon étudié ne comporte qu'une seule occurrence d'un participe **auriste** qui prend la fonction d'attribut du c.o.d. d'un verbe de perception : ἐξεληθόντα (fr. *étant sorti dehors*) en Mt 26:71 (2). Les trois textes d'arrivée (BB, BFC et BJ) qui le rendent par un équivalent accompli utilisent soit le passé simple (BB et BFC) soit le plus-que-parfait (BJ). Les quatre versions françaises (BM, BP, TLB et TOB) qui se servent d'un équivalent inaccompli emploient à l'unanimité l'imparfait. Il n'est pas possible de mettre en corrélation la forme sémiotique et le temps des équivalents français. Certes, le plus-que-parfait (BJ) ainsi que la plupart des imparfaits (BP, TLB et TOB) figurent dans des propositions subordonnées circonstancielles. Cependant, dans les propositions principales on retrouve, outre les deux passés simples *il chercha refuge* (BB) et *puis il s'en alla* (BFC), aussi l'imparfait *il se dirigeait* (BM).

Les huit participes **parfaits** sont traduits, pour la plupart, par une forme verbale française qui exprime l'aspect inaccompli. Dans les cas où un participe parfait est rendu par un participe français, les traductions françaises utilisent généralement un participe passé. Lorsqu'un participe parfait est, par contre, traduit par une proposition subordonnée relative, le plus-que-parfait est la forme verbale la plus employée. Le participe parfait ἐστῶτα (fr. *se tenant debout*), c'est-à-dire un cas des participes parfaits à effet continu selon la catégorisation de Goodwin (1892), constitue la seule exception, puisqu'il est traduit à l'unanimité par un imparfait, par exemple *qui se tenait là* (TOB).

10.2 Exemplification

10.2.1 Mt 26:40, 43 et Mc 14:37, 40 καθεύδοντας (fr. *dormant*)

(149) Mt 26:40 καὶ ἔρχεται πρὸς τοὺς μαθητὰς¹⁸⁶ καὶ εὕρισκει αὐτοὺς καθεύδοντας,

Mot à mot Et il vient vers les disciples et il trouve eux dormant,

Mt 26:43 καὶ ἐλθὼν πάλιν εὗρεν αὐτοὺς¹⁸⁷ καθεύδοντας, ἦσαν

Mot à mot Et étant venu de nouveau il trouva eux dormant, étaient

γὰρ αὐτῶν οἱ ὀφθαλμοὶ βεβαρημένοι.

en effet d'eux les yeux alourdis.

BB Il revint vers ses disciples et les trouva endormis. [...]

Il revint vers ses disciples. De nouveau, ils s'étaient endormis, les paupières lourdes.

BFC Il revint ensuite vers les trois disciples et les trouva endormis. [...]

Il revint encore auprès de ses disciples et les trouva endormis ; ils ne pouvaient pas garder les yeux ouverts.

BJ Il vient vers les disciples et les trouve en train de dormir. [...]

Puis il vint et les trouva à nouveau en train de dormir ; car leurs yeux étaient appesantis.

BM Il revint alors auprès de ses disciples et les trouva endormis. [...]

Il revint, et les trouva encore endormis ; leurs yeux s'étaient alourdis.

BP Puis il vient vers les disciples et les trouve endormis ; [...]

Puis il revint et les trouva qui dormaient, car leurs yeux étaient alourdis.

TLB Puis il revient vers ses disciples et trouve les disciples endormis ; [...]

Revenu près des disciples, il les trouva endormis, car leurs yeux étaient lourds de sommeil.

TOB Il vient vers les disciples et les trouve en train de dormir ; [...]

Puis, de nouveau, il vint et les trouva en train de dormir, car leurs yeux étaient appesantis.

Les passages exemplifiés dans (149) et (150) constituent dans les évangiles de Matthieu et de Marc la partie finale de l'agonie et de la prière de Jésus avant son arrestation. A deux reprises, le protagoniste s'écarte de ses trois disciples, qu'il a invités à venir veiller avec lui, pour prier. Par deux fois, il les trouve endormis à son retour, ce qui est exprimé dans le texte de départ par la répétition du

¹⁸⁶ Dans un témoin, on lit αὐτοὺς (fr. *eux*) au lieu de τοὺς μαθητὰς. L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note aussi la variante τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ (fr. *ses disciples*).

¹⁸⁷ Certains témoins diffèrent quant à l'ordre des mots πάλιν εὗρεν αὐτοὺς (fr. *de nouveau il trouva eux*), car ils rédigent εὗρεν αὐτοὺς πάλιν (fr. *il trouva eux de nouveau*) D'autres témoins lisent εὕρισκει αὐτοὺς πάλιν (fr. *il les trouve de nouveau*).

- (150) Mc 14:37 καὶ ἔρχεται καὶ εὕρισκει αὐτοὺς καθεύδοντας, [...]
Mot à mot Et il vient et il trouve eux dormant, [...]
- Mc 14:40 καὶ πάλιν ἐλθὼν εὔρεν αὐτοὺς¹⁸⁸ καθεύδοντας, ἦσαν
Mot à mot Et de nouveau étant venu il trouva eux dormant, étaient
 γὰρ αὐτῶν οἱ ὀφθαλμοὶ καταβαρυνόμενοι¹⁸⁹.
 en effet d'eux les yeux étant alourdis.
- BB Il revint vers les trois et les trouva endormis. [...]
 [Il repartit prier] et, quand il revint, les trouva endormis de nouveau. Leurs yeux étaient lourds.
- BFC Il revint ensuite vers les trois disciples et les trouva endormis. [...]
 Puis il revint auprès de ses disciples et les trouva endormis ; ils ne pouvaient pas garder les yeux ouverts.
- BJ Il vient et les trouve en train de dormir ; [...]
 De nouveau il vint et il les trouva endormis, car leurs yeux étaient alourdis ;
- BM Puis il revient et trouve ses disciples endormis. [...]
 Il revint et les trouva endormis ; leurs yeux étaient appesantis,
- BP Il revient et les trouve endormis. [...]
 Puis il revint et les trouva qui dormaient, car leurs yeux étaient alourdis.
- TLB Puis il revient et trouve les disciples endormis. [...]
 Quand il revint près des disciples, il les trouva endormis, car leurs yeux étaient alourdis.
- TOB Il vient et les trouve en train de dormir ; [...]
 Puis, de nouveau, il vint et les trouva en train de dormir, car leurs yeux étaient appesantis.

participe présent καθεύδοντας (fr. *dormant*), qui prend la fonction d'attribut du verbe εὕρισκειν (fr. *trouver*).

En examinant globalement les extraits illustrés dans (149) et (150), on constate, à travers l'omission du verbe fléchi εὔρεν (fr. *il trouva*) en Mt 26:43 (149), que ce sont les traducteurs du premier évangile de la BB qui adoptent le comportement le plus libre vis-à-vis du texte de départ. Étant donné qu'il est question de la reprise d'un scénario ayant eu lieu quelques versets auparavant, en Mt 26:40, d'une part, et que le contexte qui suit immédiatement le verset Mt 26:44 (*Une troisième fois, il les quitta.*) indique une suite logique du verset

¹⁸⁸ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ὑποστρέψας εὔρεν αὐτοὺς πάλιν (fr. *étant retourné, il les trouva de nouveau*).

¹⁸⁹ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note les variantes καταβαρούμενοι (fr. *étant accablés sous le poids*), βεβαρημένοι et καταβεβαρημένοι (fr. *accablés sous le poids*).

Mt 26:43 (*Il revint vers ses disciples. De nouveau, ils s'étaient endormis, les paupières lourdes*), d'autre part, l'information apportée par le verbe fléchi εὑρεν (fr. *il trouva*) est déjà donnée et peut, en conséquence, être omise. De plus, pour traduire la proposition suivante, ἦσαν γὰρ αὐτῶν οἱ ὀφθαλμοὶ βεβαρημένοι (fr. *car leurs yeux étaient alourdis*), la BB utilise une expression plus poétique par rapport à l'original : *les paupières lourdes*. Probablement, le recours à cette construction absolue des traducteurs du premier évangile de la BB est lié à la transformation en sujet syntaxique (*ils s'étaient endormis*) du complément d'objet direct αὐτούς (fr. *eux, c'est-à-dire les disciples*) de la phrase précédente. Toutefois, la BB aurait, bien évidemment, pu employer une proposition principale introduite par *car*, à l'instar des six autres traductions.

Pour traduire les quatre participes présents qui prennent la fonction d'attribut du c.o.d. dans le texte de départ, l'équivalence formelle est la stratégie de traduction la plus fréquente. Dans la BFC, la BM et la TLB, le participe est même utilisé pour rendre l'ensemble des quatre occurrences de καθεύδοντας (fr. *dormant*). En effet, il n'y a que la TOB qui ne recourt jamais à ce constituant ; cette version œcuménique utilise la périphrase verbale *en train de + indicatif*, que l'on retrouve aussi dans l'autre traduction scientifique (BJ). Outre l'équivalence formelle, la BB et la BP se servent aussi d'un verbe fléchi en proposition principale (BB) et de propositions subordonnées relatives (BP).

De plus, on note un certain lien entre le lexème et la forme sémiotique des équivalents. En français, le vocable correspondant au verbe grec καθεύδειν (fr. *dormir*) est le verbe atélique *dormir*. Cependant, étant donné l'agrammaticalité de l'expression *il les trouva dormant(s)*¹⁹⁰, il n'est pas possible d'employer le verbe *dormir* et en même temps garder la forme sémiotique du texte de départ. Ainsi, lorsque les traductions optent pour l'équivalence formelle (BB, BJ, BM, BP, et TLB), elles sont obligées d'utiliser un autre lexème, en l'occurrence le verbe télique *s'endormir*. De même, afin de pouvoir utiliser le verbe *dormir*, les traducteurs doivent choisir un équivalent permettant la construction avec une forme active, par exemple une transposition comportant un infinitif ou un verbe fléchi.

A ce titre, il est intéressant de noter que la BB utilise un verbe fléchi en proposition principale construit sur *s'endormir*. De cette manière, même si la BB ne

¹⁹⁰ Le 3 juin 1679, l'Académie française décide de ne plus décliner le participe présent simple (Jean-Louis Tritten 1999, p 110). Il y a probablement un lien entre ce décret et le déclin de l'usage du participe présent comme attribut du c.o.d. Ainsi, dans la Bible de Castellion (1555), on retrouve le participe présent *dormans* dans les quatre versets examinés dans (149-150), i. e. Mt 26:40, 43 et Mc 14:37, 40, par exemple *Puis vint a ses disciples e les trouua dormans* (Mt 26:40). Par contre, dans la Bible de Lemaître de Sacy (1696), le participe présent n'est utilisé qu'en Mt 26:40 et, cette fois-ci, il n'est pas décliné : *Il vint ensuite vers ses disciples, et les ayant trouvés dormant, il dit* ; dans les trois autres versets, le traducteur a employé le participe passé *endormis*.

reprend pas la forme sémiotique du texte de départ aux deux versets de l'Évangile de Matthieu illustrés dans (149), elle signale l'homogénéité de l'original à travers le vocabulaire. En effet, la différence entre les deux variantes, c'est-à-dire les formes verbales réfléchies et passives sur *endormis*, et les formes verbales actives de *dormir*, est extrêmement fine. Peut-être pourrait-on dire que le participe passé *endormi* évoque un état, et que la phrase *ils s'étaient endormis* évoque l'entrée dans un état, alors que la périphrase verbale *en train de dormir* et le verbe fléchi *ils dormaient* dans la proposition subordonnée relative dénotent plutôt un procès en cours.

Développons maintenant plus en profondeur l'examen du taux de concordance dans les traductions étudiées, de façon à établir à quel degré les participes attribués du c.o.d. du texte de départ sont rendus par le même équivalent dans le texte d'arrivée. On constate alors que la BFC, la BM, la TLB et la TOB utilisent chacune un seul équivalent pour rendre les quatre occurrences du participe $\kappa\alpha\theta\epsilon\acute{\upsilon}\delta\omicron\nu\tau\alpha\varsigma$ (fr. *dormant*). Par contre, dans la BB, la BJ et la BP, on note une légère variation.

Parmi ces trois versions (BB, BJ et BP), seule la traduction qui est l'œuvre d'une personne (BP) présente la même variation dans les deux évangiles. C'est-à-dire que, dans (149) aussi bien que dans (150), la BP traduit la première occurrence du $\kappa\alpha\theta\epsilon\acute{\upsilon}\delta\omicron\nu\tau\alpha\varsigma$ (fr. *dormant*) par un participe passé (*endormis*) et la seconde par une proposition subordonnée relative (*qui dormaient*). En revanche, dans la BB et la BJ, issue chacune d'un travail collectif, une telle variation n'est repérée que dans l'un des évangiles, soit Mt (BB), soit Mc (BJ).

Dans la BB, ce sont donc les traducteurs du premier évangile qui emploient des équivalents de forme sémiotique différente : dans (149), la première occurrence du $\kappa\alpha\theta\epsilon\acute{\upsilon}\delta\omicron\nu\tau\alpha\varsigma$ (fr. *dormant*) est rendue par le participe passé *endormis*, tandis que la seconde est traduite par un verbe fléchi en proposition principale (*ils s'étaient endormis*). Les traducteurs de l'Évangile de Marc (150) utilisent, en revanche, des participes passés (*endormis*) pour rendre les deux occurrences du participe attribut du c.o.d. du texte de départ. Dans la traduction catholique, scientifique et littéraire (BJ), c'est le cas inverse, puisque ce sont les traducteurs du second évangile (150) qui alternent entre une construction infinitive (*en train de dormir*) et un participe passé (*endormis*), alors que les traducteurs de l'Évangile de Matthieu (149) emploient deux fois la construction infinitive (*en train de dormir*).

Ainsi, selon un point de vue lexical, la BB est aussi complètement concordante : tous les équivalents des participes attribués du c.o.d. du texte de départ y sont construits sur le participe passé *endormis*. Comme nous l'avons dit toute à l'heure, cela explique sans doute en partie l'emploi de la formulation *ils s'étaient endormis* dans la BB, bien que l'équivalent utilisé permette l'emploi du verbe *dormir*, qui correspond plus au vocable $\kappa\alpha\theta\epsilon\acute{\upsilon}\delta\epsilon\iota\nu$ (fr. *dormir*).

Étant donné que l'organisation phrastique des deux versets dans le texte de départ est quasiment identique dans les deux évangiles, il nous semble que les différences répertoriées dans la BB, la BJ et la BP s'expliquent par la volonté des traducteurs de varier le texte d'arrivée. Que cette variation ait lieu seulement dans l'un des évangiles (BB et BJ) ou dans les deux (BP) dépend donc uniquement des préférences personnelles des traducteurs. En effet, dans les deux passages, le scénario dans lequel s'insère la seconde occurrence du participe attribut du c.o.d. καθεύδοντας (fr. *dormant*) (Mt 26:43 et Mc 14:40) est une reprise presque exacte de celui auquel est intégrée la première occurrence du participe attribut du c.o.d. καθεύδοντας (fr. *dormant*) (Mt 26:40, respectivement Mc 14:37), c'est-à-dire que Jésus, au retour de sa prière, constate que ses disciples sont en train de dormir au lieu de veiller.

10.2.2 Mt 26:64 et Mc 14:62 ἐρχόμενον (fr. *venant*) et καθήμενον (fr. *siégeant*)

(151) Mt 26:64 ἀπ' ἄρτι ὄψεσθε τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου καθήμενον ἐκ δεξιῶν

Mot à mot Désormais vous verrez le fils de l' homme siégeant aux droites
τῆς δυνάμεως καὶ ἐρχόμενον ἐπὶ τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ.
de la puissance et venant sur les nuées du ciel.

BB Désormais, vous verrez « le Fils de l'homme assis à la droite du Puissant et venant sur une nuée céleste ».

BFC dès maintenant vous verrez le fils de l'homme siégeant à la droite du Dieu puissant ; vous le verrez aussi venir sur les nuages du ciel.

BJ dorénavant, vous verrez le Fils de l'homme siégeant à droite de la Puissance et venant sur les nuées du ciel.

BM vous verrez désormais le Fils de l'Homme siéger à la droite du Tout-Puissant et revenir sur les nuées du ciel.

BP vous verrez désormais le fils de l'homme assis à la droite de la Puissance venir sur les nuées du ciel.

TLB désormais vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite du Tout-Puissant et venir sur les nuées du ciel.

TOB désormais vous verrez le fils de l'homme siégeant à la droite du Tout-Puissant et venant sur les nuées du ciel.

Les deux passages parallèles exemplifiés dans (151) et (152) constituent la réplique finale que Jésus adresse aux membres du Sanhédrin lors de leur interrogation. L'interrogé répond d'abord de façon affirmative à la question de savoir s'il est le Christ ou non. Ensuite, il leur raconte comment son origine divine va se manifester, ce qui est exprimé dans le texte de départ par les deux participes présents καθήμενον (fr. *siégeant*) et ἐρχόμενον (fr. *venant*), qui prennent la fonction d'attribut du c.o.d. du verbe fléchi ὄψεσθε (fr. *vous verrez*).

- (152) Mc 14:62 καὶ ὄψεσθε τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου ἐκ δεξιῶν καθήμενον
Mot à mot et vous verrez le fils de l' homme aux droites siégeant
 τῆς δυνάμεως καὶ ἐρχόμενον¹⁹¹ μετὰ τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ.
 de la puissance et venant avec les nuées du ciel
- BB Et vous verrez le Fils de l'homme, assis à la droite de la Puissance et venant avec les nuées du ciel.
- BFC et vous verrez tous le fils de l'homme siégeant à la droite du Dieu puissant ; vous le verrez aussi venir parmi les nuages du ciel.
- BJ et vous verrez le Fils de l'homme siégeant à droite de la Puissance et venant avec les nuées du ciel.
- BM et vous verrez le Fils de l'Homme siéger à la droite de la Puissance et revenir sur les nuées du ciel.
- BP et vous allez voir le fils de l'homme assis à droite de la Puissance venir avec les nuées du ciel.
- TLB et vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite du Tout-Puissant, et venir parmi les nuées du ciel.
- TOB et vous verrez le fils de l'homme siégeant à la droite du Tout-Puissant et venant avec les nuées du ciel.

Premièrement, chacune des sept traductions françaises étudiées rend les deux participes du texte de départ dans l'Évangile de Matthieu (151) par exactement les mêmes équivalents qu'elle utilise pour traduire les deux participes du texte de départ dans l'Évangile de Marc (152).

Deuxièmement, la majorité (BB, BFC, BJ, BP et TOB) des versions françaises rendent au moins l'un des deux participes du texte de départ par un participe français. Par contre, deux traductions catholiques (BM et TLB) utilisent seulement des infinitifs. Dans les deux versions (BFC et BP) qui emploient des équivalents de forme sémiotique différente pour traduire les participes *καθήμενον* (fr. *siégeant*) et *ἐρχόμενον* (fr. *venant*), ce premier participe est rendu par un participe, tandis qu'un infinitif traduit le second.

En comparant les traductions (BFC et BP) qui alternent entre l'usage du participe et celui de l'infinitif pour rendre les deux participes attributs du texte de départ aux versions françaises qui les traduisent uniquement par des participes (BB, BJ et TOB) ou des infinitifs (BM et TLB), on note une différence concernant l'organisation syntaxique des versets.

En effet, dans la BB (l'Évangile de Matthieu seulement), la BJ, la BM, la TLB et la TOB, les équivalents des deux participes attributs au c.o.d. du texte de départ sont coordonnés au niveau du syntagme dans, par exemple, *vous verrez le Fils de l'Homme siéger à la droite de la Puissance et revenir sur les nuées du*

¹⁹¹ Dans un témoin, καὶ ἐρχόμενον est omis.

ciel (BM). En revanche, dans la BFC, les attributs du c.o.d. *fiis de l'homme*, exprimés par le participe *siégeant* et l'infinitif *venir*, sont coordonnés à l'aide de deux propositions principales (*vous verrez tous le fiis de l'homme siégeant [...] et vous le verrez aussi venir [...]*), même si « la conjonction de constituants ne connaît d'autres contraintes que l'identité de la fonction syntaxique des termes conjoints et l'homogénéité de leurs rôles sémantiques » (Riegel *et al.* 1994, p. 524).

Dans le second évangile de la BB (152), les deux participes attributs du c.o.d. sont transposés, à travers la ponctuation, en apposés du c.o.d. : *Et vous verrez le Fiis de l'homme, assis à la droite de la Puissance et venant avec les nuées du ciel*. Par contre, la version non confessionnelle et littéraire (BP) recourt à la subordination (*vous allez voir le fiis de l'homme assis à droite de la Puissance venir [...]*) : les qualités de *siéger* et *venir* ne sont pas dans la BP situées sur le même plan syntaxique, bien qu'elles soient exprimées par deux participes coordonnés dans le texte de départ.

Troisièmement, le transfert de la valeur aspectuelle du participe présent, voire le choix de la forme verbale dans les traductions françaises, est ici complètement lié au vocabulaire. Ainsi, les équivalents construits sur les verbes *siéger* et *venir* se composent d'une forme simple, tandis que les équivalents construits sur le verbe *asseoir* se composent de la forme du participe passé *assis* : *asseyant* n'existant tout simplement pas. Le procès dénoté par le premier participe attribut du c.o.d. dans (151-152), à savoir καθήμενον (fr. *siégeant*), est donc présenté comme un état dans l'ensemble des versions françaises.¹⁹²

Pour finir, il est intéressant de noter que seules les deux versions non confessionnelles (BB et BP) utilisent le participe passé *assis*. D'une part, ce choix reflète l'ambition concordante du traducteur Jean Grosjean, car dans la BP l'ensemble des participes du verbe καθῆσθαι (fr. *s'asseoir*) est rendu par des équivalents comportant un élément verbal du vocable *asseoir*. D'autre part, il n'est pas possible de expliquer ainsi l'usage qu'en fait la BB, car en Mt 27:19, ainsi qu'en Lc 22:69, le verbe *siéger* est employé.

Sans doute, l'usage des équivalents de καθήμενον (fr. *siégeant*) construits seulement sur le verbe *siéger* dans les traductions catholiques (BJ, BM et TLB) et œcuméniques (BFC et TOB) s'explique par les connotations chrétiennes, politiques et laudatives de ce vocable. Par exemple, le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey 1998) en propose, entre autres, les sens suivants :

¹⁹² De même, on peut se demander s'il y a un lien entre le vocabulaire et la forme sémiotique des équivalents utilisés. Par exemple, l'usage de l'infinitif *venir* dans la BFC, serait-il dû au fait que pour prendre la fonction d'attribut du c.o.d. ce verbe convienne mieux à l'infinitif qu'au participe présent simple ? Si c'est le cas, il n'est pas impossible que, par analogie, la BM et la TLB utilisent l'infinitif aussi pour traduire καθήμενον (fr. *siégeant*), pour signaler l'organisation formellement homogène des deux attributs du c.o.d. *le fiis de l'homme* dans le texte de départ.

occuper le siège pontifical ou épiscopale ou être assis sur un siège que l'on considère comme un symbole de pouvoir ou lié à une fonction honorifique.

10.2.3 Lc 23:2 διαστρέφοντα (fr. *pervertissant*), κωλύοντα (fr. *empêchant*) et λέγοντα (fr. *disant*)

- (153) Lc 23:2 ἤρξαντο δὲ κατηγορεῖν αὐτοῦ λέγοντες, Τοῦτον εὐραμεν
Mot à mot Ils commencèrent or à accuser lui disant : Celui-ci nous avons trouvé
διαστρέφοντα τὸ ἔθνος ἡμῶν¹⁹³ καὶ¹⁹⁴ κωλύοντα φόρους Καίσαρι
pervertissant la nation de nous, et empêchant les tributs à César
διδόναι¹⁹⁵ καὶ¹⁹⁶ λέγοντα ἑαυτὸν Χριστὸν βασιλέα εἶναι.
de donner et disant lui-même Messie roi être.
- BB Ils l'ont accusé : Nous avons trouvé cet homme qui agite notre peuple, qui empêche que l'on paie les tributs à César, qui se proclame lui-même roi-messie.
- BFC Là, ils se mirent à l'accuser en disant : « Nous avons trouvé cet homme en train d'égarer notre peuple : il leur dit de ne pas payer les impôts à l'empereur et prétend qu'il est lui-même le Messie, un roi. »
- BJ Ils se mirent alors à l'accuser, en disant : « Nous avons trouvé cet homme mettant le trouble dans notre nation, empêchant de payer les impôts à César et se disant Christ Roi. »
- BM et ils se mirent à l'accuser : « Notre enquête établit que cet homme excite le peuple à la révolte, interdisant de payer le tribut à l'empereur et se disant lui-même Messie et roi. »
- BP Et ils commencèrent à l'accuser, ils disaient : Nous l'avons trouvé en train de pervertir notre nation, d'empêcher qu'on paie les impôts à César et de se faire passer pour un christ roi.
- TLB Ils se mirent alors à l'accuser : « Nous avons trouvé cet homme en train de semer le désordre dans notre nation : il empêche de payer l'impôt à l'empereur, et se dit le Roi Messie. »
- TOB Ils se mirent alors à l'accuser en ces termes : « Nous avons trouvé cet homme mettant le trouble dans notre nation : il empêche de payer le tribut à César et se dit Messie, roi. »

¹⁹³ Selon l'apparat critique de Nestle-Aland (1995), ἡμῶν est omis dans certains témoins.

¹⁹⁴ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) indique l'ajout καὶ καταλύοντα τὸν νόμον καὶ τοὺς προφήτας (fr. *et détruisant la loi et les prophètes*) dans certains témoins.

¹⁹⁵ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note quelques variations portant sur l'ordre des mots φόρους Καίσαρι διδόναι (fr. *les tributs à César donner*). Certains témoins lisent φόρους διδόναι Καίσαρι (fr. *les tributs donner à César*) et d'autres Καίσαρι φόρους διδόναι (fr. *à César les tributs donner*).

¹⁹⁶ Selon l'apparat critique de Nestle-Aland (1995), un témoin ajoute καὶ ἀποστρέφοντα τὰς γυναῖκας καὶ τὰ τέκνα (fr. *et pervertissant les femmes et les enfants*).

Le verset Lc 23:2 (153) décrit le comportement de l'assemblée juive après qu'elle a conduit Jésus devant Pilate, le procureur romain de la Judée. Là, les sanhédrins accusent Jésus de pervertir leurs concitoyens, puisqu'il empêche de payer l'impôt à l'empereur et se dit Roi-Messie. Les accusations sont formulées dans trois attributs du c.o.d. du verbe εὑραμεν (fr. *nous avons trouvé*), à savoir les participes présents διαστρέφοντα (fr. *pervertissant*), κωλύοντα (fr. *empêchant*) et λέγοντα (fr. *disant*).

Les trois participes sont liés par la conjonction καί (fr. *et*), mais dans (153) cette conjonction ne sert pas à organiser les trois éléments sur le même niveau sémantico-pragmatique. En revanche, il est question d'un usage epexégétique (Blass et Debrunner 1961, §442.9 p. 228) où καί (fr. *et*) a le sens explicatif de *c'est-à-dire*. Ainsi, il convient d'interpréter les actions exprimées par les deux participes attributs κωλύοντα (fr. *empêchant*) et λέγοντα (fr. *disant*) comme les manières dans lesquelles se manifeste le procès précédent exprimé par le premier participe attribut, à savoir διαστρέφοντα (fr. *pervertissant*).

Trois (BB, BJ et BP) des sept traductions se ressemblent par le fait que chacune rend les trois participes attributs du c.o.d. par des équivalents de la même forme sémiotique : la proposition subordonnée relative (BB), le participe (BJ) et l'infinitif (BP).

Par contre, quatre versions françaises (BFC, BM, TLB et TOB) utilisent un équivalent pour rendre le premier participe attribut du c.o.d. du texte de départ dont la forme sémiotique diffère de la forme sémiotique des équivalents utilisés pour traduire les deux derniers participes attributs du c.o.d. D'une part, le premier participe, διαστρέφοντα (fr. *pervertissant*), est traduit par une locution infinitive (BFC et TLB), une proposition subordonnée complétive (BM) et un participe (TOB). D'autre part, les deux participes κωλύοντα (fr. *empêchant*) et λέγοντα (fr. *disant*) qui suivent la conjonction epexégétique καί (fr. *et*) sont rendus par des verbes fléchis en proposition principale (BFC, TLB et TOB) et des participes (BM).

Comme la BB, la BJ et la BP transmettent littéralement l'organisation phrastique analogique de l'original, grâce à l'homogénéité dans leur choix de la forme sémiotique des attributs, elles placent les trois qualités attribuées au complément d'objet τούτου (fr. *celui*) sur le même plan syntaxique. Notons toutefois que la BB se distingue légèrement de la BJ et de la BP : à l'encontre des celles-ci, elle juxtapose les deux derniers attributs du c.o.d. au lieu de les coordonner par la conjonction *et*. De même, la BB constitue un cas à part par le fait que les trois participes du texte de départ qui prennent la fonction d'attribut du c.o.d. sont traduits par des propositions subordonnées relatives, qui prennent en revanche la fonction d'épithète : *Nous avons trouvé cet homme qui agite notre peuple, qui empêche que l'on paie les tributs à César, qui se proclame [...].*

En conséquence, la BB, la BJ et la BP ne signalent pas explicitement, comme le font la BFC, la BM, la TLB et la TOB, la subordination sémantique que présentent, dans le texte de départ, les deux participes κωλύοντα (fr. *empêchant*) et λέγοντα (fr. *disant*) par rapport au participe διαστρέφοντα (fr. *pervertissant*). Certes, leurs rédactions incitent aussi à une telle interprétation, mais elle ressort plus clairement dans les traductions (BFC, BM, TLB et TOB) où le discours des adversaires de Jésus est divisé en deux parties, qu'il soit indiqué par les deux points « : », suivis par deux verbes fléchis en proposition principale (BFC, TLB et TOB), ou par le changement de forme sémiotique seulement (BM).

Finalement, les sept traductions rendent à l'unanimité les trois participes présents du texte de départ par des équivalents exprimant l'aspect inaccompli.

Par contre, la BFC présente une différence lexicale qui mérite un commentaire. En traduisant κωλύοντα (fr. *empêchant*) par *il leur dit de ne pas*, c'est-à-dire par un *verbum dicendi*, la BFC indique la manière la plus vraisemblable dont s'est manifestée l'interdiction attribuée à Jésus de payer les impôts à l'empereur romain, à savoir par une exhortation orale.

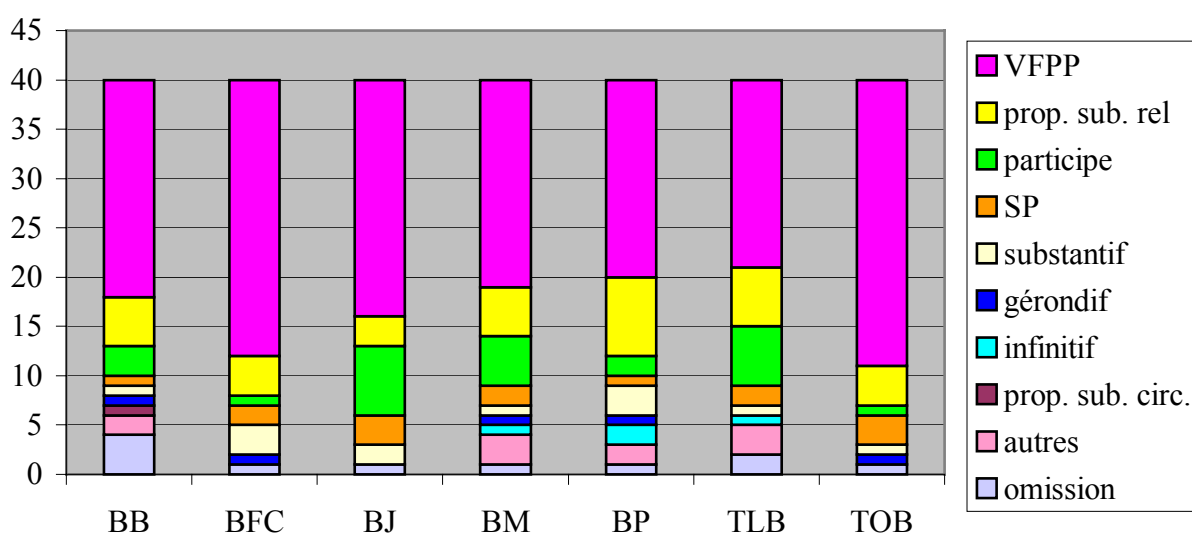
11 Le participe en construction périphrastique

11.1 Observations générales

11.1.1 La forme sémiotique

Les participes périphrastiques, c'est-à-dire les cas où un participe figure en combinaison avec une forme du verbe εἶναι (fr. *être*), sont traduits, pour la plupart, par un verbe fléchi dans le texte d'arrivée (Diagramme 4).

Diagramme 4 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 40 participes du texte de départ en construction périphrastique



Les deux versions œcuméniques (BFC et TOB) se ressemblent en ce qu'elles emploient toutes les deux un nombre élevé de verbes fléchis (29 occurrences). Cependant, seul l'écart vis-à-vis de la TLB est statistiquement significatif. De même, à l'instar de l'une des traductions non confessionnelles (BP), la BFC et la TOB enregistrent un taux faible de participes français.

En regardant la répartition des participes français utilisés pour traduire les participes grecs en construction périphrastique, on peut être tenté de voir un écart entre les traductions catholiques (BJ, BM et TLB), en comportant sept (BJ) et six (BM et TLB) occurrences, et les versions œcuméniques (BFC et TOB) et non confessionnelles (BB et BP), qui ne recourent à l'équivalence formelle qu'à trois (BB), deux (BP) ou une (BFC et TOB) reprises. Cependant, le nombre de ce constituant n'est pas suffisamment élevé pour nous permettre de parler de différence statistiquement significative.

11.1.2 L'aspect

Les 23 participes **présents** sont à seize reprises traduits dans l'ensemble des traductions par un constituant construit sur une forme verbale simple exprimant l'aspect inaccompli. Seulement trois cas sont attestés où tous les équivalents sont composés d'une forme verbale qui exprime l'aspect accompli. Il s'agit des participes καθήμενοι (fr. *étant assises*) en Mt 27:61, κείμενος (fr. *étant couché*) en Lc 23:53 et κακὸν ποιῶν (fr. *mal faisant*) en Jn 18:30¹⁹⁷. Cinq cas sont répertoriés (Mt 27:33, Mc 14:4, 54, Lc 24:32 et Jn 20:7) où les équivalents français n'expriment pas tous la même valeur aspectuelle : le plus souvent, il est question d'une différence entre deux temps verbaux fléchis (Mc 14:4 (154), 54 (160), Lc 24:32 (162) et Jn 20:7)¹⁹⁸. Mais on note également un cas (Mt 27:33) où la variation aspectuelle est due à l'emploi d'un participe dans certaines traductions et d'un verbe fléchi dans d'autres. Cela est aussi le cas dans Mc 14:54 (160) et Lc 24:32 (162).

La seule occurrence d'un participe **aoriste** périphrastique, en Lc 23:19, est rendue par un plus-que-parfait.

Sept des seize participes **parfaits** périphrastiques sont traduits à l'unanimité par un constituant français exprimant l'aspect inaccompli. Seulement trois cas sont toujours rendus par un élément verbal qui exprime l'aspect accompli. Aux six versets (Mt 26:43 (149), Mc 15:7, 46 (161), Lc 23:55 Jn 19:11 et Jn 20:7) où les versions françaises enregistrent différentes valeurs aspectuelles, la forme sémiotique des équivalents n'est souvent pas non plus la même (Mc 15:7, 46 (161), Lc 23:55 et Jn 20:7). Mais presque autant de fois, la variation aspectuelle ne correspond pas à l'usage d'un participe passé dans certaines versions et d'un verbe fléchi dans d'autres. En effet, aux versets Mt 26:43 (149), Mc 15:46 (161), Lc 23:55 et Jn 19:11, les versions employant des verbes fléchis ne présentent pas non plus toujours des valeurs aspectuelles identiques¹⁹⁹.

¹⁹⁷ En Mt 27:61, la BB utilise un passé simple et les autres versions un participe passé. En Lc 23:53, toutes les traductions emploient le plus-que-parfait. En Jn 18:4, la BB et la TOB se servent du plus-que-parfait, tandis que la BFC, la BJ, la BM, la BP et la TLB utilisent le substantif *malfaiteur*.

¹⁹⁸ En Mc 14:4 (154), la BB, la BFC, la BJ et la BM emploient le passé simple, alors que la BP, la TLB et la TOB utilisent l'imparfait. En Mc 14:54 (160), la BB et la BFC emploient le passé simple, tandis que la BM, la BP et la TOB se servent de l'imparfait. En Lc 24:32, la BB utilise le passé simple, à l'encontre des traductions œcuméniques (BFC et TOB) qui emploient l'imparfait. En Jn 20:7, la BFC diffère par rapport à la TOB en ce qu'elle utilise un imparfait au lieu d'un plus-que-parfait.

¹⁹⁹ En Mt 26:43 (149), la BFC, la BJ, la BP, la TLB et la TOB utilisent l'imparfait, tandis que la BM se sert du plus-que-parfait. En Mc 15:46 (161), on compte un plus-que-parfait dans la BB, la BJ et la BFC, alors que la BP, la TLB et la TOB utilisent l'imparfait. En Lc 23:55, la majorité (BB, BJ, BP et TOB) des versions françaises emploient un plus-que-parfait et seule la TLB choisit un imparfait. En Jn 19:11, finalement, le passé composé figure dans la BB et la

11.2 Exemplification

11.2.1 Mc 14:4 ἀγανακτοῦντες (fr. *s'indignant*)

(154) Mc 14:4	ἦσαν δέ τινες ἀγανακτοῦντες πρὸς ἑαυτοῦς ²⁰⁰ . εἰς τί ἡ ἀπώλεια
<i>Mot à mot</i>	Étaient or certains s'indignant entre eux-mêmes : Pourquoi la perte
BB	Certains <u>s'en indignèrent</u> : – Quelle idée de gaspiller cet onguent !
BFC	Certains <u>de ceux qui étaient là furent indignés et se dirent</u> entre eux : « A quoi bon avoir [...]
BJ	Or <u>il y en eut qui s'indignèrent</u> entre eux : « A quoi bon ce gaspillage [...]
BM	Quelques-uns <u>se dirent avec indignation</u> : « Pourquoi gaspiller ainsi [...]
BP	<u>Il y en avait qui s'indignaient</u> entre eux : A quoi bon perdre ce parfum ?
TLB	Or, quelques-uns <u>s'indignaient</u> : « A quoi bon gaspiller ce parfum ?
TOB	Quelques-uns <u>se disaient entre eux avec indignation</u> : « A quoi bon [...]

Le verset Mc 14:4 (154) constitue une partie de la péricope « l'onction à Béthanie », qui s'étend sur les versets Mc 14:3-9²⁰¹. La macro-structure de ce passage est construite par une mise en contexte fournie par deux génitifs absolus comportant des participes présents – ὄντος αὐτοῦ ἐν Βηθανίᾳ [...] (fr. *Il [Jésus] était à Béthanie*) et κατακειμένου αὐτοῦ (fr. *pendant qu'il était à table*) – suivant laquelle prend place l'action principale exprimée par trois formes aoristes dont deux verbes fléchis, ἦλθεν (fr. *elle vint*) et κατέχεεν (fr. *elle versa*)²⁰², et un participe apposé συντρίψασα (fr. *ayant brisé*) (Mc 14:3). Cela provoque une certaine indignation parmi les disciples, indiquée d'abord par la construction périphrastique ἦσαν δέ τινες ἀγανακτοῦντες (fr. *or certains s'indignaient*) suivie d'un discours direct dans lequel ils reprochent à la femme son comportement (Mc 14:4-5) et, en second lieu, par l'imparfait ἐνεβριμῶντο

BFC et le plus-que-parfait dans la BJ, la BM, la TLB et la TOB) ; ainsi, la BP est la seule traduction à utiliser un imparfait.

²⁰⁰ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note les variantes ἦσαν δέ τινες (τῶν μαθητῶν) ἀγανακτοῦντες πρὸς ἑαυτοῦς καὶ λέγοντες (fr. *mais certains (des disciples) étaient indignés entre eux et disant*) et οἱ δὲ μαθηταὶ αὐτοῦ διεπόνουντο καὶ ἔλεγον (fr. *mais ses disciples étaient agacés et disaient*).

²⁰¹ Dans l'Annexe C, Mc 14:3-6 (7-9 ne constituant qu'un discours direct de Jésus) est reproduit en entier, aussi bien le texte de départ grec que les sept traductions françaises.

²⁰² Certes, il est également possible d'analyser cette forme comme un imparfait, puisque à la troisième personne du singulier, le verbe καταχεῖν (fr. *verser*) présente une conjugaison identique pour l'aoriste et l'imparfait. Mais comme l'autre verbe fléchi de la phrase au verset Mc 14:3, à savoir ἦλθεν (fr. *elle vint*), est un aoriste, ainsi que le participe συντρίψασα (fr. *ayant brisé*) qui est antéposé à la forme ambiguë κατέχεεν (fr. *elle versa*), il nous semble préférable de l'analyser comme un aoriste. Signalons toutefois l'hésitation chez Carrez (1993, p. 224), qui dans la traduction interlinéaire glose κατέχεεν (fr. *elle versa*) par *elle versa sur*, même s'il l'analyse comme un imparfait en note en bas de page.

(fr. *ils étaient courroucés contre*) (Mc 14:5). Le passage est clos ensuite par la prise de parole du protagoniste, marquée par l'aoriste εἶπεν (fr. *il dit*) (Mc 14:6), qui ouvre sur un discours direct où Jésus fournit l'explication de l'incident (Mc 14:6-9).

Selon Björck (1940), ἀγανακτοῦντες (fr. *s'indignant*) en Mc 14:4 (154) est à considérer comme un vrai participe périphrastique, puisque la présence du référent du sujet τινες (fr. *certains*), à savoir quelques personnes non précisées qui se trouvent avec Jésus chez Simon le Lépreux, peut être déduite du contexte. Ici Björck (1940) n'analyse donc pas ἦσαν (fr. *étaient*) comme une marque explicite de l'introduction de nouvelles personnes, comparable à « il y a »²⁰³.

La majorité (BB, BFC, BM, TLB et TOB) des sept versions françaises examinées présentent des traductions de (154) qui reflètent l'analyse proposée par Björck (1940) : elles utilisent des verbes conjugués à une forme personnelle, en l'occurrence la troisième personne du pluriel. Pourtant, la BFC diffère légèrement des autres, car dans cette version œcuménique il n'y a pas seulement le verbe fléchi de la proposition principale qui correspond à la construction périphrastique du texte de départ. En effet, à travers l'usage du complément de nom *ceux qui étaient là* de la BFC, l'auxiliaire ἦσαν (fr. *étaient*) du texte de départ peut dans cette version aussi être repéré dans le sujet de la phrase.

En revanche, la BJ et la BP analysent la phrase dans (154) autrement que Björck (1940) : au lieu d'un verbe fléchi en proposition principale, elles utilisent la tournure présentative « *il y en + avoir + proposition subordonnée relative* ». En employant une telle structure impersonnelle²⁰⁴, elles indiquent le changement du sujet d'une manière très explicite.

Outre les variations concernant la forme sémiotique, les équivalents français du participe périphrastique ἀγανακτοῦντες (fr. *s'indignant*) diffèrent dans leur choix de temps. Quatre traductions (BB, BFC, BJ et BM) se servent du passé simple et trois versions (BP, TLB et TOB) utilisent l'imparfait.

²⁰³ Selon Björck, « [f]erner hat εἶναι [fr. *être*] vollen Inhalt ('es findet sich') bei der Einführung von neuen Personen [...]. So idiomatisch nun aber diese Ausdrucksweise ist [...], so würde sie doch nicht an solchen Stellen am Platze sein, wo auf die neu eingeführten Personen wenig ankommt, oder ihre Anwesenheit nach der Art der Szene schon von vornherein zu erwarten war » (Björck 1940, p. 50). « De même, εἶναι [fr. *être*] prend la valeur pleine ('il se trouve/il y a') lors de l'introduction de nouvelles personnes [...]. Toutefois, encore que cette expression soit très idiomatique, il ne convient pas de l'utiliser lorsqu'elle ne dépend que très peu des nouvelles personnes introduites ou que leur présence était à attendre suivant le type de scène » (notre traduction).

²⁰⁴ La tournure impersonnelle « *il y a + verbe fléchi* » figure dans six des sept traductions étudiées comme équivalent d'un participe périphrastique du texte de départ, seule la BFC ne s'en sert jamais. Il s'agit des versets Mt 27:55 (BJ, BM, TLB et TOB), Mc 15:40 (BJ, BM, BP, TLB et TOB) et Lc 23:8 (BP).

Cette variation temporelle ne correspond pas à une différence actionnelle. En effet, l'ensemble des versions françaises présente le procès dénoté par l'imparfait périphrastique du texte de départ comme atélisque : *s'indigner* (BB, BJ, BP et TLB), *être indignés et se dire* (BFC), *se dire avec indignation* (BM et TOB).

Certes, le plus naturel est de concevoir le procès *s'indigner* comme un événement au même titre que les trois procès dans le verset précédent (*venir – briser – verser*), puisque l'expression périphrastique ἦσαν ἀγανακτοῦντες (fr. *ils s'indignaient*) constitue une réaction à l'action du verset précédent, en ce qu'il fonctionne comme *verbum dicendi*²⁰⁵ pour introduire le reproche des disciples. Par ailleurs, plusieurs traductions (BFC, BM et TOB) utilisent même une périphrase construite sur le verbe *se dire*²⁰⁶, c'est-à-dire avec le *verbum dicendi* par excellence.²⁰⁷ Dans une telle perspective, on s'attendrait à ce que les traductions utilisent le passé simple, comme le font effectivement la BB, la BFC, la BJ et la BM.

D'autre part, il n'est peut-être pas impossible de comprendre l'indignation comme un état, continuant dans le temps après avoir eu comme résultat l'énonciation de la réplique. Si une telle conception est acceptable, les imparfaits de la BP, la TLB et la TOB ne devraient pas être considérés comme inappropriés.

Pour éclaircir un peu plus le choix temporel des traductions, appliquons maintenant les quatre théories que nous avons présentées plus en détail dans le chapitre 5, à savoir les approches aspectuelle, textuelle, anaphorique et méronomique.

Suivant une approche aspectuelle (voir ch. 5.3.1), les traductions (BB, BFC, BJ et BM) qui rendent le participe présent périphrastique du texte de départ par un passé simple présenteraient une différence concernant la valeur aspectuelle en comparaison avec les versions (BP, TLB et TOB) qui le traduisent par un imparfait. Par le passé simple, exprimant l'aspect perfectif, le procès est présenté

²⁰⁵ Normalement, le verbe ἀγανακτεῖν (fr. *s'indigner*) n'est pas un *verbum dicendi*. Par exemple, dans le dictionnaire de Louw et Nida (1989), il est rangé dans la catégorie de *Qualités morales et éthiques et comportements relatés* (88) sous le numéro 187, avec la définition *être indigné contre ce qui est jugé faux* (notre traduction de l'anglais *to be indignant against what is judged to be wrong*).

²⁰⁶ Rappelons que l'apparat critique de Nestle-Aland (1995) indique une variante comportant le *verbum dicendi* ἔλεγον (fr. *disaient*) ; ainsi, selon un point de vue de la critique textuelle, il y aurait une justification à une telle formulation dans le texte d'arrivée. Cf. note 200.

²⁰⁷ Notons que sur la liste des verbes qui figurent le plus fréquemment au premier plan, à savoir les verbes conjugués au passé simple, Weinrich (1989, p. 133) inclut *dire*. Les autres verbes inclus dans cette catégories, « sugg[éra]nt [aussi] un placement dans le premier plan textuel » (Weinrich 1989, p. 133), sont (dans l'ordre de leur fréquence moyenne, *dire* figurant en tête de la liste) *prendre, mettre, revenir, recevoir, entendre, partir, entrer, répondre, reprendre, ouvrir, reconnaître, arrêter, poser, ajouter* et *obtenir*.

en bloc, et par l'imparfait, exprimant l'aspect imperfectif, le procès est présenté comme en cours.

Selon une approche aspectuelle, les imparfaits dans la BP, la TLB et la TOB ne présentent donc aucune incongruité.

Une application du modèle textuel de Weinrich (1989, voir ch. 5.3.2) à l'extrait du verset Mc 14:4 dans (154) amènerait à voir une différence de relief. En employant le passé simple, la BB, la BFC, la BJ et la BM placeraient l'événement au premier plan, c'est-à-dire au niveau textuel où sont normalement placés les événements d'un récit. En revanche, les trois autres versions (BP, TLB et TOB) diminueraient la mise en relief du verset Mc 14:4 (154), puisque par l'emploi de l'imparfait elles relèguent l'équivalent du participe présent du texte de départ à l'arrière-plan, à savoir au niveau textuel attribué en général à la description.

Or, étant donné l'importance accordée au thème de l'incompréhension des disciples dans l'Évangile de Marc, notamment dans le récit de la Passion²⁰⁸, on ne voit pas pourquoi il faudrait ici considérer que les versions utilisant l'imparfait (BP, TLB et TOB) placent le verset Mc 14:4 à l'arrière-plan, d'autant plus que le procès *s'indigner* constitue une réaction aux événements racontés au verset précédent et que, par conséquent, il doit appartenir au récit principal.

Suivant une approche anaphorique temporelle (Ducrot 1979, voir ch. 5.3.3), les versions françaises (BP, TLB et TOB), qui utilisent un équivalent construit avec un imparfait pour traduire le participe présent périphrastique du texte de départ, différeraient des traductions (BB, BFC, BJ et BM), dont l'équivalent comporte un passé simple, par le fait que l'imparfait qualifie l'antécédent dans sa totalité. Cependant, l'orientation du rapport causal liant les événements désignés par les temps de (154) nous semble rendre difficile une description en termes anaphoriques.

Pour plus clairement rendre compte de notre constatation, l'une des versions qui traduisent le participe présent périphrastique par un imparfait, en l'occurrence la TLB (155), sera comparée à l'exemple d'aspect « type » (24), emprunté à Berthonneau et Kleiber (1993) et reproduit ci-dessous dans (156).

(155) Brisant le flacon, elle le lui versa sur la tête (E1). Or, quelques-uns s'indignaient : « A quoi bon gaspiller ce parfum ? (E2) (TLB, Mc 14:3-4)

(156) Paul entra (E1). Marie faisait la vaisselle (E2). (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 57)

Dans (156), il est tout à fait possible d'analyser l'énoncé à l'imparfait (E2) comme qualifiant l'antécédent au passé simple (E1) dans sa totalité, puisque

²⁰⁸ Cf. Jack D. Kingsbury (1989) qui constate que « [e]xamples abound of the various ways in which the disciples' incomprehension finds expression in the passion account. » (Kingsbury 1989, p. 111).

(156) peut sans difficulté représenter une situation où E2 recouvre E1 complètement, c'est-à-dire où Marie reste plongée dans la vaisselle au moment de l'entrée de Paul, peut-être même avant et après. Autrement dit : « E2 est globalement simultané à E1 » (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 70).

En revanche, dans le cas de (155), on voit plus difficilement comment E2 pourrait qualifier l'antécédent E1 dans sa totalité : étant donné que E1 constitue la cause de E2, E1 doit logiquement être antérieur à E2 et, par conséquent, E2 ne peut recouvrir E1 dans sa totalité.

Selon une analyse anaphorique méronomique (Berthonneau et Kleiber 1993, voir ch. 5.3.4), le procès dénoté par l'imparfait dans la BP, la TLB et la TOB constituerait une partie de l'antécédent, en l'occurrence la phrase précédente au passé simple *elle versa*. Cependant, il nous semble que le rapport causal liant les deux événements rend caduque une telle analyse, comme le montre une comparaison entre l'une des traductions (BP, TLB et TOB) qui rend le participe présent périphrastique du texte de départ de (154) par un imparfait (157) à l'exemple (34) de Berthonneau et Kleiber (1993), reproduit ci-dessous en (158).

(157) Brisant le flacon, elle le lui versa sur la tête (E1). Or, quelques-uns s'indignaient : « A quoi bon gaspiller ce parfum ? (E2) (TLB, Mc 14:3-4)

(158) Elvire se mit en route dans sa nouvelle Jaguar. (E1) Elle attrapa une contravention. (E2) Elle roulait trop vite. (E3) (exemple emprunté à Berthonneau et Kleiber 1993)

Dans (158), il est possible d'analyser E3 comme un constituant de E2, étant donné que l'action *ayant attrapé une contravention* (E2) présuppose *avoir commis une infraction au code de la route*, en l'occurrence *rouler trop vite* (E3). En revanche, dans (157) E2 se laisse difficilement analyser comme une partie de E1, dans la mesure où le versement du nard sur la tête de Jésus de la part de la femme (E1) ne présuppose pas l'indignation des disciples (E2). De même, il n'est pas possible d'analyser E2 comme un ingrédient du cadre spatio-temporel de E1 : comme E1 entraîne E2, E1 doit logiquement être antérieur.

En conclusion, seule l'approche aspectuelle nous permet de rendre compte des variantes temporelles répertoriées en Mc 14:4 (154). Par contre, si l'on veut sauver les trois autres théories des temps grammaticaux, il faudrait affirmer qu'ici la présence de l'imparfait s'explique par une influence de la langue de départ, témoignant de l'ambition littérale de la BP, la TLB et la TOB.

Certes, aspectuellement, l'imparfait français correspond à l'imparfait grec : tous les deux comportent un trait marquant l'imperfectivité. Mais si l'imparfait périphrastique grec est bien à sa place en Mc 14:4 (154), c'est parce que, sur le plan textuel, il sert à donner de l'emphase (*front ground*) à l'information apportée (Porter 1989). Ainsi, puisque l'imparfait français est classé comme un temps de l'arrière-plan (Weinrich 1989), on comprend effectivement la gêne ressentie par certains lecteurs des versions employant l'imparfait.

Cependant, en reproduisant ainsi plus littéralement la formulation originale, la BP, la TLB et la TOB peuvent maintenir la corrélation que présente le texte de départ entre les actants et les aspects, illustrée dans le Tableau 6.

Tableau 6 Schématisation du passage Mc 14:3-6 selon une approche textuelle²⁰⁹

Verset	Procès	Actant	Le texte de départ grec	BB, BFC, BJ et BM	BP, TLB et TOB
14:3	<i>être à Béthanie</i>	<i>Jésus</i>	<i>front-ground</i>	arrière-plan	arrière-plan
14:3	<i>s'allonger à table</i>	<i>Jésus</i>	<i>front-ground</i>	arrière-plan	arrière-plan
14:3	<i>venir</i>	<i>une femme</i>	<i>back-ground</i>	premier plan	premier plan
14:3	<i>briser</i>	<i>une femme</i>	<i>back-ground</i>	premier plan	premier plan
14:3	<i>verser</i>	<i>une femme</i>	<i>back-ground</i>	premier plan	premier plan
14:4	<i>s'indigner</i>	<i>certains</i>	<i>front-ground</i>	premier plan	arrière-plan
14:5	<i>critiquer</i>	<i>certains</i>	<i>front-ground</i>	arrière-plan	arrière-plan
14:6	<i>dire</i>	<i>Jésus</i>	<i>back-ground</i>	premier plan	premier plan

En effet, hormis cette alternance entre le passé simple et l'imparfait répertoriée en Mc 14:4 (154), les formes verbales appartenant au niveau du récit de cette péricope sont rendues de manière très uniforme dans les sept versions étudiées. Premièrement, les participes présents des deux génitifs absolus marquant le début du passage en question sont traduits par des imparfaits. Pour rendre les verbes fléchis aoristes du même verset ἦλθεν (fr. *elle vint*) et κατέχεεν (fr. *elle versa*), les traducteurs utilisent tous des passés simples, alors que le participe aoriste συντρίψασα (fr. *ayant brisé*), qui est antéposé à κατέχεεν (fr. *elle versa*), est traduit tantôt par un passé simple (BB, BFC, BM, BP et TOB), tantôt par un participe présent simple (BJ et TLB). Dans un troisième temps, l'imparfait ἐνεβριμῶντο (fr. *ils étaient courroucés contre*) en Mc 14:5, qui précède le changement du sujet, est traduit à l'unanimité par un imparfait dans les textes d'arrivée. Finalement, le dernier verbe fléchi qui appartient au niveau du récit, à savoir εἶπεν (fr. *il dit*), jouit du même consensus : l'ensemble des versions françaises le rend par un passé simple.

Ainsi, à l'instar de l'original, la BP, la TLB et la TOB accentuent la dichotomie entre, d'un côté, l'incident de la femme (Mc 14:3) et, de l'autre côté, l'indignation des disciples (Mc 14:4-5), encore renforcée par l'usage de l'aoriste et du passé simple en Mc 14:6 pour conjuguer le verbe par lequel l'auteur introduit le discours explicatif de Jésus.

²⁰⁹ La schématisation est établie selon l'approche textuelle pour des raisons de simplification. Étant donné que la distinction premier plan/arrière-plan ne prend en considération que les temps du récit, il est possible d'ignorer la variation que présentent deux traductions catholiques (BJ et TLB) par leur usage du participe présent simple *brisant* au lieu du passé simple *brisa*.

11.2.2 Mc 14:49 διδάσκων (fr. *enseignant*)

(159) Mc 14:49 καθ' ἡμέραν ἤμην πρὸς ὑμᾶς ἐν τῷ ἱερῷ διδάσκων καὶ

Mot à mot Chaque jour j'étais auprès de vous dans le temple enseignant et

οὐκ ἐκρατήσατέ ²¹⁰ με·

ne pas vous vous saisissez de moi

BB J'étais tous les jours auprès de vous, enseignant dans le Temple, et vous ne vous êtes pas saisis de moi.

BFC Tous les jours j'étais avec vous et j'enseignais dans le temple, et vous ne m'avez pas arrêté.

BJ Chaque jour j'étais auprès de vous dans le Temple, à enseigner, et vous ne m'avez pas arrêté.

BM Tous les jours j'étais parmi vous dans le temple où j'enseignais, et vous ne m'avez pas arrêté.

BP Chaque jour j'étais devant vous, j'enseignais dans le temple, et vous ne vous êtes pas saisi de moi.

TLB Chaque jour, j'étais parmi vous dans le Temple, où j'enseignais ; et vous ne m'avez pas arrêté.

TOB Chaque jour, j'étais parmi vous dans le temple à enseigner et vous ne m'avez pas arrêté.

L'extrait du verset Mc 14:49 illustré dans (159) constitue une partie de la scène à Gethsémanie où Jésus se fait arrêter par une troupe armée envoyée par les autorités juives. Il leur reproche de venir chargés d'épées et de bâtons pour se saisir de lui – comme s'il était un brigand – alors qu'il se trouvait chaque jour auprès d'eux dans le Temple à enseigner.

Suivant les grammairiens allemands Blass et Debrunner (1961, §353.1 p. 179), les constructions périphrastiques ont occasionnellement comme résultat une plus grande emphase d'un point de vue rhétorique. Cela peut être un argument pour considérer la construction ἤμην [...] διδάσκων (fr. *j'étais [...] enseignant*) au verset Mc 14:49 (159) comme une périphrase. En effet, en mettant ainsi en relief l'activité paisible d'*enseigner* à laquelle Jésus se voue quotidiennement, l'auteur du second évangile accentue encore davantage le contraste entre la vraie nature de Jésus (maître) et la conception faussée qu'en ont les autorités juives (brigand), à laquelle Jésus fait allusion dans la phrase précédente, où il reproche leur usage des armes aux gens venus pour l'arrêter.

Cependant, étant donné la présence des syntagmes prépositionnels πρὸς ὑμᾶς (fr. *auprès de vous*) et ἐν τῷ ἱερῷ (fr. *dans le temple*) dans (159), il est aussi possible d'analyser le participe présent διδάσκων (fr. *enseignant*) comme un

²¹⁰ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἐκρατέτε (fr. *vous arrêtez*).

participe apposé. Comme l'admet Björck (1940), dans de tels cas il n'est pas évident de déterminer la portée d'un élément sémiotique dénotant une circonstance de lieu dont dépend la catégorisation fonctionnelle du participe :

[G]ehört diese zum Ganzen, so dass eine Periphrase vorliegt, oder gehört sie nur zu εἶναι [fr. *être*], so dass das Partizip als Conjunctum (bzw. Attribut) abzulösen ist?²¹¹
(Björck 1940, p. 50)

Souvent, il est possible de recourir à l'ordre des mots pour résoudre l'ambiguïté. Ainsi, Björck (1940) considère comme périphrastique un énoncé qui présente l'organisation phrastique auxiliaire – participe – adverbial. Par contre, dans les phrases telles que (159), où les syntagmes prépositionnels sont antéposés au participe, Björck (1940) affirme que l'auxiliaire ἦμην (fr. *j'étais*) prend la valeur pleine de verbe locatif (*se trouver*) et que, par conséquent, le participe est à considérer comme apposé.²¹²

Dans les sept traductions françaises étudiées, aussi bien l'auxiliaire ἦμην (fr. *j'étais*) que le participe présent διδάσκων (fr. *enseignant*) sont rendus de manière explicite. Ensuite, en examinant de plus près les formes sémiotiques utilisées dans (159) pour rendre le participe présent διδάσκων (fr. *enseignant*), il s'avère que la majorité des versions françaises étudiées utilisent un élément syntaxiquement subordonné : un participe présent (BB), une construction infinitive (BJ et TOB) ou une proposition subordonnée relative (BM et TLB). Seules la BFC et la BP traduisent et l'auxiliaire et le participe du texte de départ par des verbes fléchis, syntaxiquement organisés dans une construction de coordination : par la conjonction *et* (BFC) ou par la juxtaposition (BP).

De même, on note que les versions examinées se distinguent légèrement pour ce qui est du placement des équivalents des trois syntagmes prépositionnels καθ' ἡμέραν (fr. *chaque jour*), πρὸς ὑμᾶς (fr. *auprès de vous*) et ἐν τῷ ἱερῷ (fr. *dans le temple*) que comporte l'original²¹³. Certes, toutes les versions

²¹¹ « Est-ce qu'il appartient au tout, dans ce cas il s'agit d'une périphrase, ou est-ce qu'il appartient seulement à εἶναι [fr. *être*], de sorte qu'il s'agit d'un participe apposé (ou attribut) ? » (notre traduction).

²¹² Björck (1940) admet toutefois que la différence entre, par exemple, ἦν ἐκεῖ διδάσκων (fr. *il était là enseignant*) et ἦν διδάσκων ἐκεῖ (fr. *il était enseignant là*) est très fine.

²¹³ Dans l'introduction à la discussion de ce verset, nous avons signalé que, dans l'énoncé de Jésus, l'allusion à son activité journalière, qui était l'enseignement, peut être mise en parallèle avec le port des armes des gens qui sont venus l'arrêter. De la même façon, il est possible de mettre en corrélation les informations apportées par les trois syntagmes prépositionnels avec les circonstances dans lesquelles les autorités juives ont réalisé l'arrestation de Jésus. En effet, au lieu de se saisir de lui lorsqu'il était présent parmi elles dans le temple, c'est-à-dire à l'endroit le plus sacré des Juifs, puisque « signe visible de la présence de Dieu au milieu de son peuple » (André-Marie Gerard 1989, p. 1322), elles viennent l'arrêter au cours de la nuit, à Gethsémanie, avec les seuls disciples comme témoins, pour éviter le tumulte parmi le peuple.

françaises maintiennent l'organisation générale des adverbiaux du texte de départ ; ainsi la précision du cadre temporel (*chaque jour*) précède toujours l'indication du lieu déictique (*auprès de vous*) qui est ensuite partout suivie par l'identification du lieu non déictique (*dans le temple*). Mais le placement exact par rapport aux formes verbales n'est pas le même dans les sept versions étudiées.

Dans la mesure où la position « normale » d'un adverbial spatio-temporel se trouve en fin de phrase (Chris C. Caragounis 1990, pp. 6-7)²¹⁴ et que la mise en relief d'un constituant entraîne le déplacement de cet élément en amont dans la phrase (Blass et Debrunner 1961, §472.2 p. 248), il est fort probable que la position en début de phrase du syntagme prépositionnel καθ' ἡμέραν (fr. *chaque jour*) reflète l'insistance de l'auteur du second évangile sur le fait que les adversaires de Jésus avaient la possibilité de l'arrêter à n'importe quel moment. Cette partie de la structure grammaticale du texte de départ est maintenue dans toutes les versions étudiées, à l'exception de la BB, où le complexe sujet/verbe *j'étais* occupe la position frontale. Ainsi, la phrase de la BB est davantage organisée selon une insistance sur le thème à référent connu (*je*), le *je* référant au protagoniste *Jésus* et le reste aux circonstances qui, bien que favorisant son arrestation, n'ont pas mené à un tel résultat.

Hormis la BB, toutes les versions françaises examinées gardent la position du second syntagme prépositionnel πρὸς ὑμᾶς (fr. *auprès de vous*) du texte de départ, c'est-à-dire qu'il se trouve en postposition immédiate par rapport à l'auxiliaire. En revanche, le dernier syntagme prépositionnel ἐν τῷ ἱερῷ (fr. *dans le temple*), qui dans l'original est antéposé au participe présent διδάσκων (fr. *enseignant*), est dans trois versions (BB, BFC et BP) postposé à l'équivalent qui rend le participe du texte de départ (*enseignant*, respectivement *j'enseignais*).

En mettant en corrélation la forme sémiotique de l'équivalent utilisé pour traduire le participe διδάσκων (fr. *enseignant*) et la position du syntagme prépositionnel *dans le temple* qui rend ἐν τῷ ἱερῷ (fr. *dans le temple*) de l'original, on constate qu'il y a un rapport étroit entre les deux facteurs en question. Ainsi, il nous semble que dans la BJ, la BM, la TLB et la TOB, la priorité est donnée au maintien de l'ordre des mots du texte de départ, alors que la BB, la BFC et la BP préfèrent distribuer les adverbiaux en fonction de l'équivalent utilisé pour rendre le participe διδάσκων (fr. *enseignant*).

Puisqu'en choisissant l'équivalence formelle (*enseignant*), comme le fait la BB, ou le verbe fléchi (respectivement *j'étais* et *j'enseignais*), comme le font la BFC et la BP, la phrase perdrait en équilibre, si le syntagme prépositionnel *dans*

²¹⁴ Cette remarque ne concerne pas les adverbiaux temporels qui fonctionnent comme transitions (*transitional temporal phrases*) ; ceux-ci ont tendance à figurer en début de phrase (Blass et Debrunner 1961, §472.3 p. 248).

le temple qui traduit ἐν τῷ ἱερῷ (fr. *dans le temple*) du texte de départ n'était pas déplacé en fin de phrase pour constituer l'argument de l'équivalent français du participe διδάσκων (fr. *enseignant*). Vu le caractère des équivalents employés dans la BJ, la BM, la TLB et la TOB, une telle modification n'est pas nécessaire ni même possible : dans la BM et la TLB, le participe διδάσκων (fr. *enseignant*) est rendu par une proposition subordonnée relative (*où j'enseignais*) dont l'antécédent constitue le terme régi (*le temple*) du syntagme prépositionnel en question.

Constatons finalement que le participe présent διδάσκων (fr. *enseignant*) est à l'unanimité rendu par un élément verbal exprimant l'aspect inaccompli dans les sept traductions françaises : le participe présent (BB), l'imparfait (BFC, BM, BP et TLB) et l'infinitif simple (BJ et TOB).

11.2.3 Mc 14:54 συγκαθήμενος (fr. *étant assis ensemble*) et θερμαινόμενος (fr. *se chauffant*)

(160) Mc 14:54 καὶ ὁ Πέτρος ἀπὸ μακρόθεν ἠκολούθησεν αὐτῷ ἕως ἔσω εἰς

Mot à mot Et le Pierre de loin suivit lui jusqu'à l'intérieur, dans τὴν αὐλὴν τοῦ ἀρχιερέως καὶ ἦν συγκαθήμενος μετὰ la cour du grand-prêtre, et il était étant assis ensemble avec τῶν ὑπηρετῶν καὶ θερμαινόμενος πρὸς τὸ φῶς²¹⁵. les subordonnés et se chauffant près de la flamme.

BB Pierre le suivit de loin, jusque dans l'enceinte du palais du grand prêtre. Il s'assit avec les valets qui se chauffaient près du feu.

BFC Pierre suivit Jésus de loin, et il entra dans la cour de la maison du grand-prêtre. Là, il s'assit avec les gardes et il se chauffait près du feu.

BJ Pierre l'avait suivi de loin jusqu'à l'intérieur du palais du Grand Prêtre et, assis avec les valets, il se chauffait à la flambée.

BM Pierre le suivit de loin jusque dans la cour du grand prêtre. Il était assis avec les serviteurs et se chauffait près du feu.

BP Pierre le suivit de loin, jusqu'à l'intérieur de la cour du grand prêtre ; il était assis avec les gardes et se chauffait à la flamme.

TLB Pierre avait suivi Jésus de loin, jusqu'à l'intérieur du palais du grand prêtre, et là, assis parmi les gardes, il se chauffait près du feu.

TOB Pierre, de loin, l'avait suivi jusqu'à l'intérieur du palais du Grand Prêtre. Il était assis avec les serviteurs et se chauffait près du feu.

Le verset Mc 14:54²¹⁶, illustré dans (160), constitue une partie de la péricope où Jésus comparait devant le Grand Prêtre. Organisée selon un va-et-vient entre les

²¹⁵ Certains témoins omettent πρὸς τὸ φῶς (fr. *auprès du feu*).

²¹⁶ Le contexte immédiat (Mc 14:53-55) du verset Mc 14:54 est reproduit dans l'Annexe C.

protagonistes Jésus et Pierre, cette péricope se compose de cinq sous-parties dont le contenu est présenté dans le Tableau 7.

Tableau 7 Organisation de la péricope où Jésus comparaît devant le Grand Prêtre selon l'Évangile de Marc (Mc 14:53-15)

	<i>Verset</i>	<i>Protagoniste</i>	<i>Procès</i>
I	Mc 14:53	Jésus	Jésus est emmené chez le Grand Prêtre.
II	Mc 14:54	Pierre	Pierre suit Jésus jusqu'à la cour du Grand Prêtre. Il s'assit et se chauffe avec les valets.
III	Mc 14:55-65	Jésus	Jésus est interrogé par le Sanhédrin.
IV	Mc 14:66-72	Pierre	Pierre est en train de se chauffer. Première question. Reniement. Pierre sort. Deuxième question. Reniement. Premier chant du coq. Troisième question. Reniement. Point culminant : chant du coq, récapitulation rétrospective. Pierre pleure.
V	Mc 15:1-	Jésus	Jésus est livré à Pilate.

Comme le note, par exemple, Augustí Borrell (1998), le verset Mc 14:54 constitue un passage parallèle au verset précédent, puisque ces deux versets suivent le même schéma tripartite : l'introduction du protagoniste (A, A') – l'indication de la scène où l'épisode en question est censé avoir lieu (B, B') – la référence à d'autres actants d'une moindre importance (C, C'). De même, les versets présentent des ressemblances sur le plan syntaxique :

The syntactic parallels between the two verses are noteworthy: in both cases, the presentation of the central figure and the scene of the action (A-B, A'-B') is effected by a single phrase beginning with a connecting *καί* [fr. *et*], a verb of transition is the focal point and ends with a complement of place introduced by similar prepositions (*πρός* [fr. *près de*], *εἰς* [fr. *jusqu'à*] – *ἐν* [fr. *dans*]). The reference to the other participants in the scene (C-C') is also formulated in both cases by a phrase introduced by *καί* [fr. *et*]. (Borrell 1998, p. 50)

De même, il est possible de mettre en corrélation les deux versets suivant leur distribution des aspects des verbes fléchis. D'abord, aussi bien en Mc 14:53 qu'en Mc 14:54 le premier verbe fléchi – ἀπήγαγον (fr. *ils emmenèrent*) et ἠκολούθησεν (fr. *il suivit*) – est un aoriste, exprimant l'aspect perfectif. Ensuite, dans les deux cas, le ou les autres procès sont présentés par un verbe qui exprime l'aspect imperfectif, soit un présent *συνέρχονται* (fr. *ils s'assemblent*), soit un imparfait périphrastique ἦν συγκαθήμενος [...] καὶ θερμαινόμενος (fr. *il était assis et se chauffait*)²¹⁷.

²¹⁷ Certes dans le texte de départ, l'auxiliaire ἦν (fr. *il était*) précède seulement le premier participe présent dans (160), c'est-à-dire *συγκαθήμενος* (fr. *étant assis avec*). Cependant, comme les deux participes présents sont coordonnés par la conjonction *καί* (fr. *et*) et que les participes coordonnés se placent sur le même plan sémantique (Blass et Debrunner 1961,

Ainsi, si l'auteur du texte de départ se sert de l'aoriste pour introduire le protagoniste du passage (*Jésus et Pierre*), il est aussi possible que le passage à un verbe exprimant l'aspect imperfectif serve à signaler un nouveau changement, mais, de plus, que le personnage va réapparaître un peu plus tard dans le récit, celui-ci étant en quelque sorte placé en attente dans la mémoire du lecteur.

Dans le texte de départ, le verset Mc 14:54 est donc organisé en deux parties. D'une part, le premier procès est présenté comme un événement (*il suivit*), tandis que les deux derniers sont présentés comme des états (*il était assis avec* et *il se chauffait*). En conséquence, le texte de départ suppose un petit coup de force narratif entre le procès à l'aoriste (*il suivit*) et ensuite la description d'un état résultatif de l'action de *suivre* : il faut que le lecteur suppose que Pierre est déjà à l'intérieur et que l'auteur décrive son état (*être assis* et *se chauffer*) à l'intérieur. En narration, ce procédé est très courant, quoique le passage non signalé d'un Pierre debout à un Pierre assis puisse paraître un peu brutal au lecteur ou à l'auditeur.

Cependant, le procès dénoté par le premier imparfait périphrastique, ἦν συγκαθήμενος (fr. *il était assis avec*), peut aussi être conçu comme télique (*il s'asseyait avec*)²¹⁸. Ainsi, il est aussi possible d'interpréter la phrase comme une succession des trois événements *suivre – s'asseoir avec – se chauffer*.

Les plus grandes différences répertoriées parmi les traductions en Mc 14:54 (160) concernent justement le mode d'action du procès dénoté par le participe présent συγκαθήμενος (fr. *étant assis/s'asseyant avec*), mais aussi le niveau textuel sur lequel sont placés les trois procès figurant dans ce verset.

En premier lieu, les deux traductions idiomatiques de la BB et la BFC se distinguent des autres versions par le fait de présenter le procès exprimé par le premier participe périphrastique, συγκαθήμενος (fr. *étant assis/s'asseyant avec*), comme un événement télique au lieu d'un état. Au lieu du participe passé *assis* (BJ et TLB) ou de la phrase passive à l'imparfait *il était assis* (BM, BP et TOB), la BB et la BFC se servent du passé simple *il s'assit*.

En second lieu, il est possible de diviser les traductions en deux groupes selon le niveau de mise en relief textuelle auquel les procès sont placés (Tableau 8 à la page suivante, les cases grises représentant le premier plan).

D'une part, la BJ, la TLB et la TOB présentent l'apparition de Pierre comme une digression du récit principal (l'interrogation de Jésus par le Sanhédrin) : l'ensemble des verbes fléchis utilisés sont des temps qui placent le procès à l'arrière-plan. D'autre part, dans la BB, la BFC, la BM et la BP, l'intervention

§421 p. 217 ; Bertrand 2000, §369 p. 365), θερμαινόμενος (fr. *se chauffant*) constitue aussi un temps périphrastique.

²¹⁸ Cf. Blass et Debrunner (1961, §101 p. 52) qui qualifie l'imparfait ἐκαθεζόμενον (fr. *j'étais assis*), c'est-à-dire la variante sans le préfixe συν- (fr. *avec*), d'aoristique (*je me suis assis*).

de Pierre est intégrée en partie au récit : les verbes fléchis utilisés placent les procès tantôt au premier plan tantôt à l'arrière-plan.

Tableau 8 Regroupement des traductions françaises du verset Mc 14:54 (160) selon une perspective textuelle

Traduction	ἠκολούθησεν	συγκαθήμενος	θερμαινόμενος
BB	<i>suivit</i>	<i>s'assit</i>	<i>se chauffaient</i>
BFC	<i>suivit, entra</i>	<i>s'assit</i>	<i>se chauffait</i>
BJ	<i>avait suivi</i>	<i>assis</i>	<i>se chauffait</i>
BM	<i>suivit</i>	<i>il était assis</i>	<i>se chauffait</i>
BP	<i>suivit</i>	<i>il était assis</i>	<i>se chauffait</i>
TLB	<i>avait suivi</i>	<i>assis</i>	<i>se chauffait</i>
TOB	<i>avait suivi</i>	<i>il était assis</i>	<i>se chauffait</i>

Toutefois, il n'y a que les procès exprimés par le verbe fléchi aoriste ἠκολούθησεν (fr. *il suivit*) et le participe présent συγκαθήμενος (fr. *étant assis/s'asseyant avec*) qui connaissent des solutions différentes dans les traductions ; en revanche, le participe présent θερμαινόμενος (fr. *se chauffant*) est rendu à l'unanimité par l'imparfait. D'autre part, comme nous allons voir par la suite où nous examinerons plus en détail chacune des sept versions françaises, le maintien de la valeur aspectuelle d'imperfectif dans le texte d'arrivée ne passe pas toujours sans complications.

Dans la BB, le verbe fléchi aoriste ἠκολούθησεν (fr. *il suivit*) et le participe présent périphrastique συγκαθήμενος (fr. *étant assis/s'asseyant*) sont rendus par des verbes fléchis au passé simple – *suivit* et *s'assit* – dans des propositions principales indépendantes. Par contre, le procès dénoté par le participe présent périphrastique θερμαινόμενος (fr. *se chauffant*) est traduit par une proposition subordonnée relative dont le verbe fléchi est conjugué à l'imparfait. Ainsi, comme cet élément subordonné remplit la fonction d'épithète du substantif *valets*, le procès *se chauffer* n'est qu'implicitement relaté au protagoniste du verset, à savoir *Pierre* : normalement, si l'on s'assied avec des personnes qui sont en train de se chauffer, cela veut dire que l'on va aussi se chauffer soi-même. D'autre part, grâce à l'usage de la construction subordonnée, l'imparfait n'a ici rien d'extraordinaire et il se laisse analyser sans difficultés par les quatre théories des temps grammaticaux. Suivant l'approche textuelle, les traducteurs utilisent ce temps pour marquer la contemporanéité des procès *Pierre s'asseoir* et *les valets se chauffer*, entraînée par la valeur aspectuelle d'imperfectif exprimée par l'imparfait : « pendant que Pierre s'assied, les valets sont en train de se chauffer ». Selon l'approche textuelle, l'imparfait est employé pour marquer que l'information apportée par la proposition subordonnée relative appartient à l'arrière-plan. Les approches anaphoriques considéreraient aussi que le choix en faveur de l'imparfait dépend de la nécessité d'établir une relation de simultanéité entre la situation dénotée par l'imparfait (*les valets se chauffer*) et

la situation antécédente (*Pierre s'asseoir*). Par contre, l'explication de cet effet n'est pas la même. D'une part, selon l'approche anaphorique temporelle (Ducrot), la concomitance est due à la valeur qualificatrice fondamentale de l'imparfait en ce qu'il recouvre toute la durée pendant laquelle dure le procès antécédent *Pierre s'asseoir*²¹⁹. D'autre part, selon la variante anaphorique méronomique (Berthonneau et Kleiber), l'effet de contemporanéité introduit par l'imparfait dépend du fait que le procès exprimé par ce temps constitue un ingrédient du cadre spatio-temporel de la situation antécédente *Pierre s'asseoir*.

Dans la BFC, la succession des événements n'est pas seulement assurée par l'usage du passé simple *il s'assit*, qui traduit le participe présent périphrastique συγκαθήμενος (fr. *étant assis/s'asseyant*). En plus, les traducteurs ajoutent le verbe fléchi *il entra* pour bien indiquer l'endroit où aura lieu le procès suivant, c'est-à-dire *s'asseoir*. Cette localisation est également signalée par l'ajout en début de phrase de l'adverbe *là* : *Là, il s'assit et se chauffait près du feu*. Face à un tel aménagement du verset Mc 14:54, on peut donc être surpris par l'usage de l'imparfait *il se chauffait* au lieu du passé simple pour rendre le participe périphrastique θερμαινόμενος (fr. *se chauffant*). En effet, en organisant ainsi la forme syntaxique de la phrase, par la coordination du passé simple *il s'assit* et de l'imparfait *il se chauffait*, la BFC présente le procès *se chauffer* comme un événement qui, à la fois, succède au procès *s'asseoir*, et coïncide avec lui.

Faut-il donc considérer que l'imparfait n'est pas ici à sa place et que les traducteurs de la BFC se sont laissés trop emporter par la structure syntaxique du texte de départ ? En appliquant nos quatre théories à la phrase en question, il s'avère que la réponse est plutôt affirmative.

Selon les approches aspectuelle et textuelle, l'imparfait est acceptable. D'une part, rien n'interdit en effet aux traducteurs de présenter le procès comme imperfectif. D'autre part, les traducteurs sont aussi libres de placer le procès à l'arrière-plan, même si l'on voit mal la raison justifiant ici un tel changement de mise en relief en milieu de phrase, la syntaxe coordinatrice en *et* favorisant en effet une interprétation où les deux procès *s'asseoir* et *se chauffer* sont dotés de la même importance informationnelle.

En revanche, selon les approches anaphoriques temporelle et méronomique, l'imparfait n'est pas acceptable, il est « déviant, parce qu'ininterprétable » (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 59), car il n'est pas possible de repérer un antécédent – implicite ou explicite – qui convienne à l'une ou à l'autre de ces théories anaphoriques. D'une part, il n'y a ni d'adverbial temporel ni de procès au passé simple dans le contexte précédent que le procès à l'imparfait pourrait qualifier dans sa totalité. D'autre part, il n'y a pas non plus dans le contexte précédent de procès dont l'imparfait pourrait constituer une partie, par exemple

²¹⁹ Cf. l'exemple de Ducrot (1979) : *Ce matin j'ai vu Jean qui ramassait des champignons* où le contenu de la subordonnée s'étend sur toute la durée de la principale (l'antécédent).

la cause ou un ingrédient du cadre spatio-temporel. En effet, si un scénario où Pierre se chauffe en même temps qu'il s'assied n'est pas illogique, il est contradictoire par rapport à la structure syntaxique de coordination.

Dans la BJ, ainsi que dans la TLB et la TOB, le verset Mc 14:54 en entier est selon l'approche textuelle placé à l'arrière-plan. En utilisant ainsi le plus-que-parfait *avait suivi*, ces traductions adoptent une perspective rétrospective, suivant laquelle l'action *suivre* est conçue comme antérieure par rapport à un point de repère dans le passé (cf. le schéma de Vet 1980, reproduit p. 56), en l'occurrence le moment où Pierre est assis avec les valets à l'intérieur de la cour du Grand Prêtre et se chauffe près du feu. Cependant, les trois versions ne sont pas pour autant complètement homogènes. D'une part, la BJ présente des ressemblances avec l'autre version catholique (TLB) : toutes les deux, elles utilisent le participe passé *assis* pour traduire le participe présent συγκαθήμενος (fr. *étant assis/s'asseyant*), alors que la traduction œcuménique (TOB), à l'instar de la BM et la BP, recourt au verbe fléchi en proposition principale *il était assis*. D'autre part, la BJ diffère par rapport à la TLB en ce que cette version liturgique ajoute l'adverbe *là* après la conjonction *et* qui coordonne les deux syntagmes verbaux dans la phrase.

En effet, en coordonnant la proposition principale au plus-que-parfait *Pierre l'avait suivi* à l'autre proposition principale *assis, il se chauffait* de la phrase, les traducteurs présentent le scénario comme si le lecteur savait déjà que Pierre se trouve à l'intérieur de la cour du Grand Prêtre. Dans la mesure où cela n'est pas le cas ici, le lecteur peut éprouver un léger sentiment de malformation narrative, atténuée, il est vrai, en partie dans la TLB grâce à la connexion anaphorique spatiale qu'établit *là* entre l'action de la première proposition et l'état décrit dans la seconde.

D'autre part, l'usage de l'imparfait *se chauffait*, dans ces versions, ne pose pas de problèmes pour nos quatre théories des temps grammaticaux. Suivant l'approche aspectuelle, le procès est présenté comme imperfectif et suivant l'approche textuelle, le procès est placé à l'arrière-plan. Pour pouvoir appliquer les approches anaphoriques, il faut adopter un antécédent implicite, puisqu'aucun élément sémiotique dans le contexte précédant l'imparfait *se chauffait* ne peut remplir ce rôle. D'abord, par sa nature anaphorique le plus-que-parfait indique que le procès *Pierre suivre* est antérieur par rapport à quelque chose, en l'occurrence la présence de Pierre à l'intérieur du palais du Grand Prêtre où a lieu le procès *Pierre se chauffer*. Ensuite, le participe passé *assis* nécessite un intervalle dans lequel peut s'inscrire sa durée, intervalle constitué aussi par le procès *se chauffer* exprimé à l'imparfait ; en adoptant cet élément sémiotique (*assis*) comme antécédent de l'imparfait *se chauffait*, on courrait donc le risque d'une certaine circularité.

Ainsi, comme antécédent de l'imparfait *se chauffait* il faut imaginer une situation où Pierre se trouve à l'intérieur du palais du Grand Prêtre, c'est-à-dire

une implication (suite logique) du procès dénoté par la proposition au plus-que-parfait *Pierre avait suivi...* De leur côté, les traducteurs de la TLB font allusion à une telle situation à travers l'ajout de l'adverbe *là*.

Ensuite, une fois l'antécédent repéré – en l'occurrence donc le même que celui qui assure l'ancrage anaphorique du plus-que-parfait – l'imparfait se laisse facilement analyser par les approches anaphoriques temporelle et méronomique. D'une part, il est possible de concevoir un scénario où la situation exprimée à l'imparfait englobe dans sa totalité la situation antécédente. D'autre part, il n'est pas moins possible d'imaginer la situation à l'imparfait comme constituant une partie de la situation antécédente, en l'occurrence un ingrédient du cadre spatio-temporel.

Néanmoins, il nous semble que cette analyse présente un léger inconvénient en ce que le plus-que-parfait est aussi un temps anaphorique. Le raisonnement ne risque-t-il pas de devenir plutôt circulaire si l'on admet que l'antécédent de l'imparfait soit inféré par un temps qui lui-même nécessite un ancrage pour trouver sa raison d'être ?

Finalement, dans la BM, la BP et la TOB, le verset Mc 14:54 (160) est organisé d'une manière dichotomique encore plus nette par rapport à la BJ et la TLB : un temps exprimant l'aspect perfectif – le passé simple (BM et BP) ou le plus-que-parfait (TOB) – est utilisé pour traduire le verbe fléchi aoriste, et un temps exprimant l'aspect imperfectif (l'imparfait) est employé pour traduire chacun des deux imparfaits périphrastiques du texte de départ.

Cela veut donc dire que les traductions de la BM, la BP et la TOB présentent une certaine coupure dans l'histoire : le narrateur laisse pour ainsi dire Pierre « hors de vue » à partir de l'entrée du nouveau protagoniste dans la cour du Grand Prêtre, pour ensuite le reprendre au moment où celui-ci est assis et se chauffe auprès du feu avec les valets.

Toutefois, la BM et la BP ne se servent pas des même temps que la TOB pour traduire le verbe fléchi ἠκολούθησεν (fr. *il suivit*) : à l'encontre de la traduction œcuménique (TOB), elles utilisent le passé simple et non le plus-que-parfait. Selon les approches aspectuelle et anaphorique, cela implique que l'antériorité du procès *suivre* est indiquée d'une manière plus explicite dans la TOB que dans la BM et la BP. Suivant une approche textuelle, il s'agit, en revanche, d'une différence de mise en relief : dans la BM et la BP, le procès est placé au premier-plan, alors que dans la TOB il est placé à l'arrière-plan.

Enfin, les imparfaits dans la BM, la BP et la TOB peuvent être analysés de la même manière que les imparfaits de la BJ et la TLB (voir ci-dessus).

11.2.4 Mc 15:46 λελατομημένον (fr. *taillé*)

- (161) Mc 15:46 καὶ²²⁰ ἀγοράσας σινδόνια καθελών²²¹ αὐτὸν ἐνείλησεν τῇ σινδόνι
Mot à mot Et ayant acheté linceul, ayant descendu lui, il enveloppa dans le linceul
καὶ ἔθηκεν αὐτὸν ἐν μνημείῳ²²² ὃ ἦν λελατομημένον ἐκ πέτρας,
et déposa lui dans tombeau qui était taillé dans pierre,
BB Joseph le décrocha, l'enveloppa dans un drap qu'il avait acheté, le déposa
dans une tombe qui avait été creusée dans le roc [et roula une pierre à
l'entrée du tombeau.]
BFC Joseph acheta un drap de lin, il descendit le corps de la croix, l'enveloppa
dans le drap et le déposa dans un tombeau qui avait été creusé dans le
rocher.
BJ Celui-ci, ayant acheté un linceul, descendit Jésus, l'enveloppa dans le
linceul et le déposa dans une tombe qui avait été taillée dans le roc ;
BM Celui-ci acheta un linceul, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa du
linceul, le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc [et fit rouler une pierre
à l'entrée du caveau.]
BP Joseph acheta un linceul, descendit Jésus, l'enveloppa du linceul et le
déposa dans un tombeau qui était taillé dans la roche ;
TLB Joseph acheta donc un linceul, il descendit Jésus de la croix, l'enveloppa
dans le linceul et le déposa dans un sépulcre qui était creusé dans le roc.
TOB Après avoir acheté un linceul, Joseph descendit Jésus de la croix et l'enroula
dans le linceul. Il le déposa dans une tombe qui était creusée dans le rocher
[et il roula une pierre à l'entrée du tombeau.]

Le verset Mc 15:46 (161) constitue une partie de la scène où l'évangéliste rend compte des circonstances de l'ensevelissement de Jésus : Joseph d'Armathie vient demander l'autorisation de Pilate de descendre Jésus de la croix pour ensuite le placer dans un tombeau, creusé dans le rocher.

Dans le texte de départ, le participe parfait périphrastique λελατομημένον (fr. *taillé*) dans (161) figure dans une proposition subordonnée relative épithétique. En majorité, les traductions françaises transmettent littéralement la forme sémiotique de l'épithète ὃ ἦν λελατομημένον ἐκ πέτρας (fr. *qui était taillé dans la pierre*) de l'original grec. Seule la version belge (BM) constitue un écart, puisque dans cette traduction le participe passé *taillé* prend la fonction d'épithète, alors que le pronom relatif ὃ (fr. *qui*) et l'auxiliaire ἦν (fr. *était*) du texte de départ sont omis.

²²⁰ Dans quelques témoins, le verset débute par ὁ δὲ Ἰωσήφ (fr. *le or Joseph*).

²²¹ A partir de la 26^e édition, le texte Nestle-Aland ne lit plus κατέθηκεν (fr. *il descendit*). L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note également les variantes εὐθέως ἦνεγκεν καὶ καθελών (fr. *aussitôt il porta et ayant descendu*) et λαβών (fr. *ayant pris/reçu*).

²²² A partir de la 26^e édition, le texte Nestle-Aland ne lit plus μνήματι (fr. *une tombe*).

C'est un fait que, en économisant ainsi sa traduction, la BM évite de prendre position sur le choix entre l'usage d'un auxiliaire au plus-que-parfait (BB, BFC et BJ) ou à l'imparfait (BP, TLB et TOB). Cependant, en ce qui concerne le sens, les trois variantes, c'est-à-dire le participe passé seul (*taillé*) et les propositions subordonnées relatives avec un verbe fléchi au plus-que-parfait (*avait été taillé*) ou à l'imparfait (*était taillé*), ne sont pas très importantes : toutes les trois, elles présentent le procès dénoté par le participe parfait *λελατομημένον* (fr. *taillé*) du texte de départ comme un état.

D'autre part, la variante au plus-que-parfait implique l'exécution volontaire d'un actant, alors que la variante à l'imparfait est neutre à cet égard.

Peut-être est-il aussi possible de décrire la différence entre les deux formulations des deux propositions subordonnées relatives en ce que la variante au plus-que-parfait focalise davantage sur l'accomplissement du procès dans le passé et que la variante à l'imparfait insiste un peu plus sur l'état dans le présent.

Par ailleurs, en comparant les traductions (BB, BFC, BJ, BP, TLB et TOB) qui rendent ce participe par une proposition subordonnée relative, il s'avère qu'il n'est pas possible de mettre en corrélation le temps utilisé avec le *skopos* (la confession chrétienne, l'usage de la traduction, etc.). Par exemple, il n'y a pas d'accord entre les versions œcuméniques (BFC et TOB), catholiques (BJ, BM et TLB), non confessionnelles (BB et BP) ou scientifiques (BJ et TOB).

Finalement, en dernière remarque, il conviendrait de signaler que, à l'inverse de ce qui était le cas dans (148), aucune version n'emploie dans (161) la tournure impersonnelle active *on avait taillé*.

11.2.5 Lc 24:32 καιόμενη (fr. *brûlant*)

(162) Lc 24:32 καὶ εἶπαν πρὸς ἀλλήλους· οὐχὶ ἡ καρδία ἡμῶν καιόμενη ἦν²²³

Mot à mot Et ils dirent l'un à l'autre : Ne pas le cœur de nous brûlant il était [ἐν ἡμῖν]²²⁴ ὡς ἐλάλει ἡμῖν ἐν τῇ ὁδῷ, ὡς²²⁵ διήνοιγεν ἡμῖν [en nous] lorsqu'il parlait à nous sur la route, lorsqu'il ouvrait à nous τὰς γραφάς; les écritures ?

BB Ils se parlent l'un à l'autre et disent : Notre cœur n'a-t-il pas brûlé lorsqu'il nous parlait sur la route et qu'il nous dévoilait les Écritures ?

BFC Ils se dirent l'un à l'autre : « N'y avait-il pas comme un feu qui brûlait au-dedans de nous quand il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures ? »

²²³ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἦν ἡμῶν κεκαλυμμένη (fr. *il était caché pour nous*) pour ἡμῶν καιόμενη ἦν (fr. *notre [cœur] il était brûlant*).

²²⁴ Certains témoins omettent ἐν ἡμῖν (fr. *en nous*).

²²⁵ Dans quelques témoins, ὡς (fr. *quand*) est précédé par καί (fr. *et*).

- BJ Et ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au-dedans de nous, quand il nous parlait en chemin, quand il nous expliquait les Écritures ? »
- BM Alors ils se dirent l'un à l'autre : « N'est-ce pas que notre cœur était tout brûlant en nous, lorsqu'il nous parlait en chemin, et qu'il nous expliquait les Écritures ? »
- BP Et ils se dirent l'un à l'autre : N'avions-nous pas le cœur ardent, quand il nous parlait, en chemin, et qu'il nous ouvrait les écritures ?
- TLB Alors ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route, et qu'il nous faisait comprendre les Écritures ? »
- TOB Et ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur ne brûlait-il pas en nous tandis qu'il nous parlait en chemin et nous ouvrit les Écritures ? ».

Le passage exemplifié dans (162) reproduit une partie de la péricope des deux disciples d'Emmaüs. Après avoir rencontré Jésus sur le chemin et, sans le reconnaître, l'avoir invité à passer la nuit avec eux, ils se rendent compte de sa vraie nature lors du rituel du partage du pain au cours du repas. Après la disparition de Jésus, ils se rassurent sur le fait que c'était bien Jésus, vu les sentiments qui se sont précipités dans leurs cœurs pendant la marche où leur compagnon leur a expliqué les Écritures.

Selon Coleridge (1997), il n'est pas évident de cerner immédiatement le sens de l'expression οὐχὶ ἡ καρδία ἡμῶν καιομένη ἦν [ἐν ἡμῖν] (fr. *notre cœur n'était-il pas brûlant en nous*). Le chercheur australien l'interprète comme une métaphore de la parole interprétative de Jésus, référant au feu du jugement qu'il projette sur la terre :

From what we have seen in the Emmaus episode, the fire of Judgement he casts on the earth is the interpretative word he speaks. It is a fire both hermeneutical and epistemological. It is the word which opens the Scriptures to those who listen and which therefore demands a decision upon which judgement will depend, a decision either for or against Jesus. It is, according to the two disciples, this word which has set their hearts ablaze, in the sense that having listened to the word of Jesus they now face a decision upon which judgement of them will depend. They stand before the one who 'is set for the fall and rising (εἰς πτώσιν καὶ ἀνάστασιν) of many in Israel' ([Luke] 2:34) and the decision they now make in their heart will determine whether they rise or fall. (Coleridge 1997, p. 16)

Si le sens de l'expression métaphorique entière en Lc 24:32 (162) n'est pas complètement clair, il n'est pas non plus évident de déterminer la fonction syntaxique du participe présent καιομένη (fr. *brûlant*) : s'agit-il d'un participe périphrastique ou d'un participe attributif ? Et s'il est question d'un composant d'un imparfait périphrastique, cette variante présente-t-elle une différence significative par rapport à la forme simple ἔκαινε (fr. *il brûlait*) ? Si ce n'est pas le cas, il faut aussi se demander si la périphrase reflète une interférence

linguistique avec l'hébreu ou s'il s'agit d'un doublet stylistique témoignant de la volonté de l'auteur de marquer le lien avec l'Ancien Testament.

Selon Björck (1940), la combinaison καιομένη (fr. *brûlant*) + ἦν (fr. *il était*) est à considérer comme une périphrase (progressive), et non comme une construction attributive²²⁶. Verboomen (1992) est plus ouvert : pour lui, il peut s'agir d'une périphrase, voire d'un doublet stylistique, ou d'un attribut²²⁷. Paul-F. Regard (1919) voit une emphase sur le procès « brûlant », alors que Alfred Plummer (1913) explique l'usage de la périphrase comme une manière de mettre en relief la continuation de l'émotion. Ce dernier avis est critiqué par Porter (1989), qui considère, par contre, que l'emploi de la périphrase reflète seulement la conception imperfective qu'a l'auteur du procès *brûler*.

Dans les traductions françaises, on note d'abord quelques différences concernant la construction générale du verset Lc 24:32 (162). En premier lieu, quant à la phrase appartenant au récit de la narration, καὶ εἶπαι πρὸς ἀλλήλους (fr. *et ils se dirent*), par laquelle l'énoncé suivant est introduite, la BB présente un écart par rapport aux autres versions. D'une part, elle utilise deux verbes de discours – *se parler* et *dirent* – alors que les autres versions ne se servent que d'un seul, *se dire*. Ainsi, la BB divise l'information apportée par le syntagme verbal du texte de départ en deux temps : d'abord, il est indiqué que les deux disciples se parlent l'un à l'autre, et, ensuite, on passe au contenu de ce discours, introduit par la forme non pronominale du verbe *dire*.

D'autre part, la BB conjugue les deux verbes fléchis au présent au lieu du passé simple. Cela s'explique sans aucun doute par le fait que les traducteurs du troisième évangile de la BB ont adopté un principe de traduction général, selon lequel la narration est assurée principalement par l'alternance entre le présent et le passé composé²²⁸.

En second lieu, le discours direct n'est pas non plus structuré exactement de la même façon dans l'ensemble des versions examinées. Pour ce qui est de la proposition principale οὐχὶ ἡ καρδία ἡμῶν καιομένη ἦν [ἐν ἡμῖν] (fr. *notre cœur n'était-il pas brûlant en nous*), les différences concernent avant tout

²²⁶ Par conséquent, Björck préfère la traduction par un verbe à une tournure construite avec un adjectif : « die adjektivische Übersetzung (*voro icke våra hjärtan brinnande i oss* [fr. *nos cœurs n'étaient-ils pas brûlants en nous*]) ist somit weniger zutreffend als Luthers ‚brannte nicht unser Herz in uns' » (Björck 1940, p. 54). « La traduction adjectivale (*nos cœurs n'étaient-ils pas brûlants en nous*) est un peu moins réussie que celle de Luther : « *notre cœur ne brûlait-il pas en nous* » » (notre traduction).

²²⁷ Verboomen (1992) note que Lc 24:32 (162) est le seul verset lucanien comportant un imparfait périphrastique où l'auxiliaire est postposé au participe. Cependant, pour lui, il ne s'agit pas d'une des 19 occurrences « certaines » de l'imparfait périphrastique, vu qu'il est aussi possible d'interpréter καιομένη (fr. *brûlant*) comme un participe adjectivé.

²²⁸ Pour une discussion un peu plus détaillée de cette technique, voir l'analyse de Lc 22:55 (163), pp. 194-197.

l'organisation phrastique pratiquée pour traduire la combinaison καιομένη ἦν (fr. *il était brûlant*) et l'ordre des mots ; toutefois, le choix du temps pour rendre la valeur aspectuelle d'imperfectif exprimée par les deux composants verbaux n'est pas complètement homogène non plus.

Limitons-nous pour l'instant à quelques commentaires portant sur l'ordre des mots, pour ensuite reprendre la discussion sur les équivalents des deux éléments verbaux après le parcours général des traductions du verset Lc 24:32 (162). Avant tout, il s'agit d'une différence concernant l'élément figurant au tout début de la phrase. Dans la BFC, la BM, la BP, on retrouve l'organisation phrastique de l'original, où une négation occupe la position frontale. Dans la BFC et la BP, la particule négative *ne* précède la tournure présentative *il y a* (BFC) et le verbe fléchi *avons* (BP). Dans la BM, elle constitue une partie de la locution adverbiale *n'est-ce pas*, dont la fonction est de demander un assentiment. Par contre, dans la BB, la BJ, la TLB et la TOB, c'est le sujet disloqué *notre cœur* qui figure dans la position frontale. Leurs phrases sont donc plus organisées suivant la structure informationnelle thème/propos, c'est-à-dire « ce dont on dit quelque chose » et « ce qu'on dit de ce dont on dit quelque chose ».

En passant aux propositions subordonnées circonstancielles, on note dans un premier temps que les traductions n'emploient pas les mêmes conjonctions. Pour la plupart, elles choisissent *quand* (BFC, BJ et BP) ou sa variante plus littéraire *lorsque* (BB et BM), c'est-à-dire une conjonction qui ne précise pas explicitement le rapport chronologique (simultanéité ou succession) entre la principale et la subordonnée. Par contre, dans la TLB et la TOB, il n'y a pas que les temps verbaux qui indiquent la relation temporelle adéquate, puisque ces versions utilisent *tandis que*, à savoir une des conjonctions qui « sont plutôt spécialisées dans le rapport de simultanéité » (Riegel *et al.* 1994, p. 507).

Dans un second temps, on notera que les traductions françaises ne se servent pas du même moyen pour coordonner les deux propositions subordonnées circonstancielles. Avant tout, la traduction catholique et scientifique (BJ) constitue un cas à part : elle est la seule version qui rende littéralement la juxtaposition des deux propositions subordonnées circonstancielles suivant la formulation des manuscrits sur lesquels se fonde le texte de Nestle-Aland (1995) : *quand il nous parlait en chemin, quand il nous expliquait les Écritures*. En effet, si la coordination des deux propositions subordonnées circonstancielles par la conjonction *et* – *lorsqu'il nous parlait en chemin, et qu'il nous expliquait les Écritures* (BM) – des autres traductions représente une légère modification par rapport à cette version du texte de départ, cette formulation trouve une justification dans d'autres manuscrits, comme l'indique l'apparat critique de Nestle-Aland (1995), voir note 225. D'autre part, ces traductions (BB, BFC, BM, BP, TLB et TOB) ne présentent pas un ensemble complètement homogène. A un examen un peu plus détaillé, on note que les deux traductions œcuméniques (BFC et TOB) ne reprennent pas la conjonction (*quand, lorsque*

ou *tandis que*) par *que* pour introduire la seconde proposition du syntagme subordonné: *quand il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures*. Suivant Grevisse (1988, §1027 p. 1559), cette manière de coordonner deux propositions subordonnées complètes est plus rare que ne l'est l'organisation phrastique que l'on retrouve dans la BB, la BJ, la BM, la BP et la TLB.

De plus, les temps dans les propositions subordonnées ne sont pas tous les mêmes. Si la plupart des traductions utilisent l'imparfait pour rendre aussi bien ἐλάλει (fr. *il parlait*) que διήνοιγεν (fr. *il ouvrait*), la TOB recourt au passé simple *il ouvrit* pour traduire le second imparfait du texte de départ. Probablement, la formulation hétéroclite de la TOB doit être relaté au lexique. Certes, confrontée avec les six autres traductions, la TOB n'est pas la seule qui emploie le verbe télique *ouvrir*, puisqu'on le retrouve aussi dans la BP, où il est effectivement conjugué à l'imparfait. Or, la majorité des versions qui traduisent διήνοιγεν (fr. *il ouvrait*) par un imparfait utilisent d'autres vocables : *dévoiler* (BB), *expliquer* (BFC, BJ et BM) et *faire comprendre* (TLB).

Examinons maintenant de plus près les équivalents utilisés pour traduire les éléments de la proposition principale du discours direct en Lc 24:32 (162), et, plus particulièrement, ceux qui rendent le participe présent καιομένη (fr. *brûlant*). En premier lieu, il est possible de mettre en corrélation la forme sémiotique de l'équivalent du participe grec avec la fonction syntaxique qu'il remplit dans la phrase. D'abord, les trois versions catholiques (BJ, BM et TLB) interprètent la combinaison καιομένη ἦν (fr. *il était brûlant*) comme une construction où le participe a la fonction d'attribut du sujet : l'auxiliaire ἦν (fr. *était*) est traduit par la copule *était* et le participe καιομένη (fr. *brûlant*) par l'adjectif verbal *brûlant*, c'est-à-dire par un adjectif dérivé d'un participe présent. Ensuite, la traduction littéraire non confessionnelle du poète Jean Grosjean (BP) comporte un adjectif pur – *ardent* – qui prend la fonction d'attribut du c.o.d. *le cœur*, l'auxiliaire ἦν (fr. *était*) étant traduit par le verbe *avoir* : *N'avions-nous pas le cœur ardent*. Puis, dans la BFC c'est une proposition subordonnée relative qui rend le participe du texte de départ, tandis que l'auxiliaire est traduit par la tournure présentative *il y a*. Cependant, la BFC ne présente aucun élément sémiotique que, sémantiquement, il soit possible de lier au sujet ἡ καρδία ἡμῶν (fr. *notre cœur*) du texte de départ ; il convient donc peut-être de considérer aussi le sujet *un feu* comme une partie de l'équivalent du participe grec. De plus, il nous semble que l'usage de la tournure *il y a* dans la BFC est lié à cette omission du syntagme nominal ἡ καρδία ἡμῶν (fr. *notre cœur*). En effet, faute de sujet explicite dénotant le cœur des disciples, une construction telle que *ne brûlait-il pas comme un feu au dedans de nous* inviterait le lecteur à interpréter le pronom *il* comme un élément référant au sujet des propositions subordonnées circonstancielles, à savoir Jésus.

Finalement, les deux versions de la BB et de la TOB emploient chacune un verbe fléchi pour traduire la combinaison καιομένη ἦν (fr. *il était brûlant*) du

texte de départ. Il semble donc qu'elles soient les seules à analyser cette construction comme une variante périphrastique et sémantiquement non distincte de la forme simple ἔκαυε (fr. *il brûlait*).

En second lieu, en ce qui concerne le transfert de l'aspect imperfectif qu'expriment les deux composants de la construction καιομένη ἦν (fr. *il brûlait*, lit. *il était brûlant*) du texte de départ, il s'avère que l'imparfait est le temps le plus fréquemment utilisé dans les traductions – indépendamment de la structure syntaxique de l'équivalent. Seule la BB les rend par un équivalent exprimant l'aspect perfectif, en l'occurrence le passé composé *n'a-t-il pas brûlé*.

Bref, il y a donc des différences assez importantes entre les équivalents au niveau sémiotique. Toutefois, sont-elles aussi manifestes sur le plan sémantique ?

Tout d'abord, il y a la distinction entre la construction attributive – où l'équivalent du participe grec est attribut du sujet (BJ, BM et TLB) ou du c.o.d. (BP) – et la construction verbale. Dans la mesure où l'attribut sert à indiquer des propriétés inhérentes, il est possible que la BJ, la BM, la BP et la TLB présentent le statut dans lequel se trouvent les (cœurs des) disciples plus comme un état que ne le font la BB, la BFC et la TOB.

Ensuite, nous avons vu que si les traductions qui analysent le participe du texte de départ comme un attribut emploient un imparfait – *était* (BJ, BM et TLB) ou *avons* (BP) – les traductions (BB, BFC et TOB) qui utilisent un verbe le conjuguent tantôt au passé composé (BB) tantôt à l'imparfait (BFC et TOB).

Pour une approche aspectuelle, cela implique une différence de la conception du procès de la part du traducteur : avec un passé composé, le procès est présenté comme perfectif (vu comme un tout), alors qu'avec un imparfait, le procès est présenté comme imperfectif (toujours en cours de développement).

Suivant une approche textuelle, la différence entre le passé composé (BB) et l'imparfait (BFC et TOB) touche aussi bien le registre que la mise en relief. D'un côté, le passé composé est considéré comme un temps du commentaire, alors que l'imparfait est neutre à cet égard, vu qu'il s'emploie aussi dans le récit. De l'autre côté, le passé composé est un temps de premier plan, tandis que l'imparfait est un temps d'arrière-plan.

La particularité de la BB serait donc double, si on compare cette version avec les deux traductions œcuméniques. Cependant, comme le récit principal dans la BB est rédigé au présent et au passé composé, le discours direct ne se détache guère plus sur la narration dans la BB que dans la BFC et la TOB. De même, on peut se demander s'il est raisonnable de décrire l'imparfait dans la BFC et la TOB comme une marque d'arrière-plan, étant donné l'importance de ce procès dans le texte de départ, signalée par l'imparfait (le temps du premier plan), ainsi que par

la position en début de phrase (avant les propositions subordonnées circonstancielles).

Finalement, il s'avère encore plus difficile, voire impossible, de se servir des approches anaphoriques pour décrire la différence entre le passé composé (BB) et l'imparfait (BFC et TOB), car il n'est pas possible de repérer un antécédent, pourtant nécessaire selon une telle approche pour tout emploi de l'imparfait. D'une part, il ne peut être constitué ni par l'une ni par l'autre des situations dénotées par les propositions subordonnées circonstancielles, étant donné qu'elles sont postposées à la principale et que, par voie de conséquence, ce sont elles qui constituent le propos de la phrase. D'autre part, en prenant en compte seulement les versions de la BB et de la TOB et en n'appliquant que l'approche anaphorique temporelle, il n'est pas non plus possible d'envisager que la période du passé antécédente soit déclenchée par le syntagme nominal *notre cœur*, car à l'encontre, par exemple, du nom propre *Gertrud Stein*, il ne désigne pas une entité appartenant au passé.

En conséquence, vu que l'usage du passé composé de la BB n'altère pas le sens de la phrase, mais seulement la conception ou, moins vraisemblablement, la mise-en-relief du procès, il convient peut-être de le considérer comme une interférence de la langue de départ. En effet, bien qu'aspectuellement différent, le passé composé est, tout comme l'imparfait périphrastique grec, un temps composé d'un auxiliaire et d'un participe. Ainsi, à travers la variation entre le passé composé (dans la principale) et l'imparfait (dans les subordonnées), les traducteurs de la BB peuvent signaler la différence stylistique que présente l'original entre la proposition principale (imparfait périphrastique) et les deux propositions subordonnées circonstancielles (imparfaits simples).

De même, il est fort possible qu'une telle conception du καιομένη ἦν (fr. *il brûlait*, lit. *il était brûlant*), vu comme un doublet stylistique, utilisé par l'auteur du troisième évangile pour marquer l'inspiration vétérotestamentaire, explique le choix en faveur de l'équivalence formelle dans les trois traductions catholiques (BJ, BM et TLB), où le participe *brûlant* remplit la fonction d'attribut du sujet (*notre cœur n'était-il pas brûlant*).

De plus, il n'est pas moins plausible que l'usage de l'imparfait *brûlait* dans la TOB reflète une hypothèse divergente, suivant laquelle καιομένη ἦν (fr. *il brûlait*, lit. *il était brûlant*) serait à considérer comme un imparfait au même titre que la forme simple, et serait un phénomène dû à une interférence linguistique de l'hébreu, que l'on supposerait être encore parlé au I^{er} siècle ap. J.-C. et être la langue maternelle de l'évangéliste.

Avant de clôturer la discussion du verset Lc 24:32 (162), ajoutons encore une remarque de caractère stylistique, mais portant cette fois-ci seulement sur l'expression métaphorique *Notre cœur ne brûlait-il pas en nous*. Dans la BFC, la métaphore de l'original est remplacée par une autre figure de style : la compa-

raison (*N'y avait-il pas comme un feu qui brûlait en nous*), sans doute pour clairement indiquer que l'énoncé est à prendre au sens figuratif. Si en ceci la version en français courant présente un écart important par rapport aux autres traductions, la modification n'est pas très surprenante, vu que la BFC est destinée à des personnes dont la langue maternelle n'est pas forcément le français.

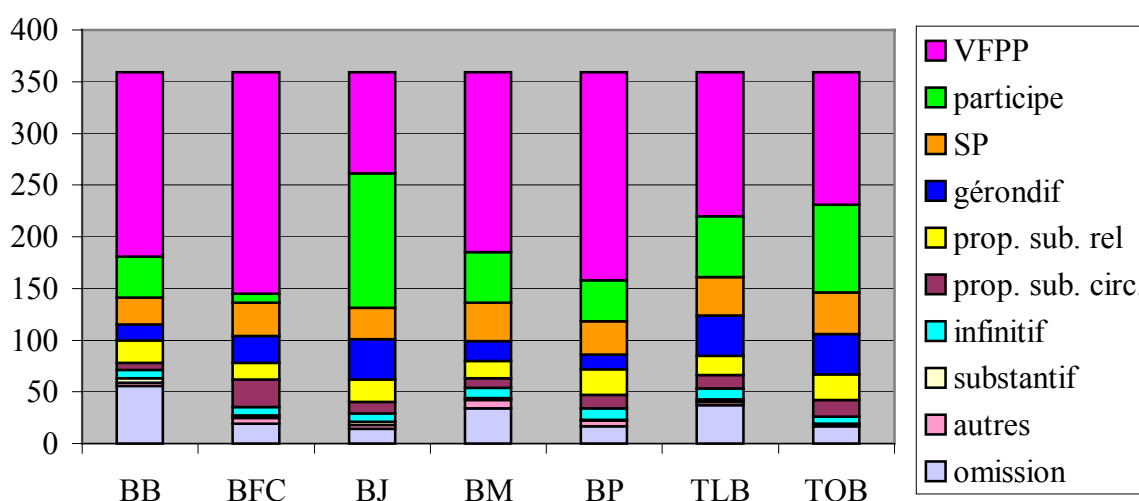
12 Le participe apposé

12.1 Observations générales

12.1.1 La forme sémiotique

Parmi les formes sémiotiques françaises utilisées pour traduire les 359 participes apposés du texte de départ, les formes suivantes connaissent un taux d'occurrences total supérieur à 50, ce sont : le verbe fléchi en proposition principale, le participe, le syntagme prépositionnel, le gérondif, la proposition subordonnée relative, la proposition subordonnée circonstancielle et l'infinitif. Par ailleurs, les traducteurs recourent plusieurs fois à l'omission, notamment dans la BB, la BM et la TLB. La répartition exacte des formes sémiotiques des équivalents dans les sept versions françaises examinées est présentée dans le Diagramme 5.

Diagramme 5 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 359 participes apposés du texte de départ



Exception faite de la traduction catholique et scientifique (BJ), le verbe fléchi en proposition principale est, de loin, le constituant le plus fréquemment employé pour traduire les participes apposés du texte de départ, notamment dans la BFC et la BP qui s'en servent dans quasiment deux tiers des cas : respectivement 214 et 201 occurrences. Selon le taux des verbes fléchis en proposition principale, il est possible de discerner deux autres groupes, d'un côté la BB et la BM, et, de l'autre côté, la TLB et la TOB. Signalons toutefois que la différence que présente la BB par rapport à la BP n'est pas statistiquement significative.

La BJ constitue donc un cas à part. En effet, elle est la seule des sept versions françaises dans laquelle le taux des participes (130 occurrences) l'emporte sur le

nombre de verbes fléchis en proposition principale (98 occurrences). En revanche, dans la version œcuménique rédigée en français courant (BFC), la littéralité est très faible : seulement neuf participes apposés du texte de départ y sont rendus par un participe français. Elle se distingue également des six autres versions par son emploi relativement plus élevé de la proposition subordonnée circonstancielle : 27 occurrences au lieu de 16 (TOB), 13 (BP et TLB), 11 (BJ), 9 (BM) ou 7 (BB) occurrences. Cependant, l'écart vis-à-vis de l'autre traduction œcuménique (TOB) n'est pas statistiquement significatif.

La répartition des syntagmes prépositionnels est très homogène ; par contre, le gérondif présente un peu plus de variation : la BJ, la TLB et la TOB se distinguent avec un usage relativement plus élevé (39 occurrences) du gérondif par rapport à la BB, la BM et la BP qui ne s'en servent qu'à 14, 15 ou 19 reprises. La BFC, qui l'utilise 27 fois, peut être considérée comme appartenant aux deux groupes. Qu'il soit ainsi possible de rapprocher le mode de traduction de la version idiomatique et œcuménique (BFC) des versions scientifiques (BJ et TOB) et liturgique (TLB) est lié au fait que la BFC utilise le gérondif pour rendre 12 des 56 occurrences des participes apposés du verbe λέγειν (fr. *dire*), qui dans la majorité des cas introduisent un discours direct ou une citation de l'Ancien Testament.

La BB présente l'usage le plus élevé des omissions : 55 participes apposés du texte de départ ne figurent pas de manière explicite dans cette version idiomatique et littéraire. Ainsi, elle diffère d'une manière statistiquement significative de toutes les autres versions examinées dans cette étude. De même, la BM et la TLB choisissent assez fréquemment d'omettre le participe apposé du texte de départ, en l'occurrence 34 et 36 fois. Le taux d'omissions répertorié dans la BM ne diffère cependant pas de manière significative de celui que présente la version idiomatique œcuménique (BFC), dont le taux d'omissions s'aligne sur ceux de la BJ, la BP et la TOB.

La répartition des formes sémiotiques des équivalents français n'est pas la même pour les participes présents apposés (Diagramme 6) que pour les participes aoristes apposés (Diagramme 7)²²⁹.

En premier lieu, on constate que toutes les traductions examinées recourent à l'omission beaucoup plus souvent lorsque le texte de départ comporte un participe présent. Ce décalage dépend avant tout des nombreuses occurrences pléonastiques du participe présent du verbe λέγειν (fr. *dire*), que notamment la BB et la version liturgique (TLB) choisissent d'omettre.

Ensuite, l'étude montre que les verbes fléchis en proposition principale rendent plus fréquemment les participes aoristes apposés que les participes

²²⁹ Les participes apposés au parfait et au futur sont trop peu nombreux – 10 et 2 occurrences – pour permettre d'établir une telle corrélation.

Diagramme 6 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents des 126 participes présents apposés du texte de départ

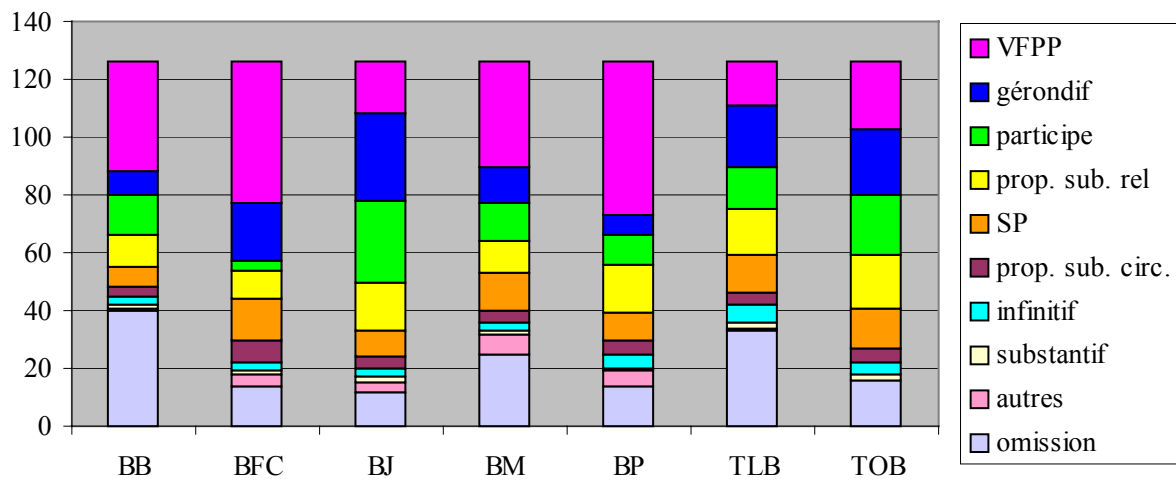
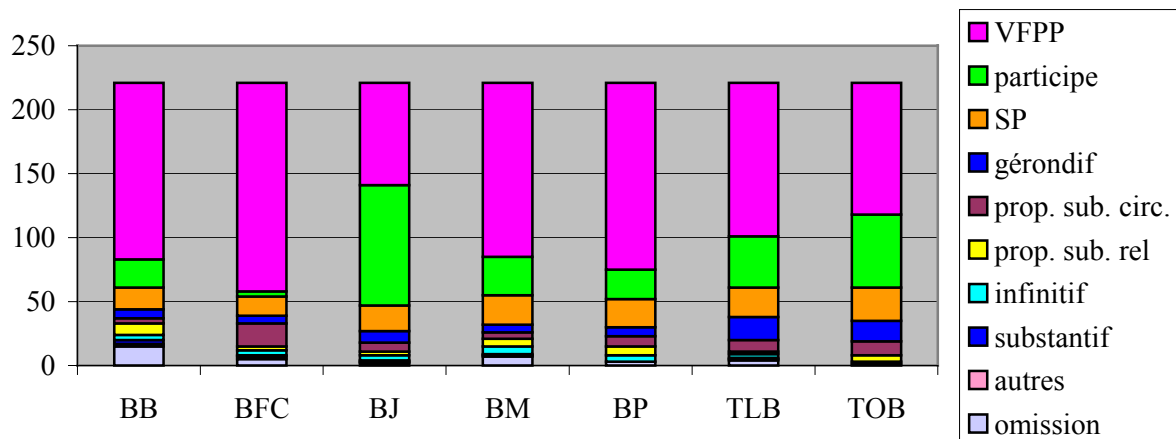


Diagramme 7 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents des 221 participes aoristes apposés du texte de départ



présents apposés. Cet écart est cependant moins important dans la BP : le traducteur de cette version, Jean Grosjean, choisit de rendre une grande partie des nombreux participes présents du discours par un verbe fléchi en proposition principale, par exemple au verset Mt 27:11, où *καὶ ἐπηρώτησεν αὐτὸν ὁ ἡγεμὼν λέγων, Σὺ εἶ ὁ βασιλεὺς τῶν Ἰουδαίων*; est traduit par *et le gouverneur le questionna, il dit : Es-tu le roi des Juifs ?*

Le gérondif sert avant tout à rendre les participes présents apposés, sauf dans la BB et la BP, où l'usage du gérondif ne diffère pas de manière significative selon que le participe apposé du texte de départ est un présent ou un aoriste.

A cet égard, l'emploi des participes purs est plus homogène dans la majorité des traductions. Seule la traduction (BJ), c'est-à-dire la version dans laquelle le

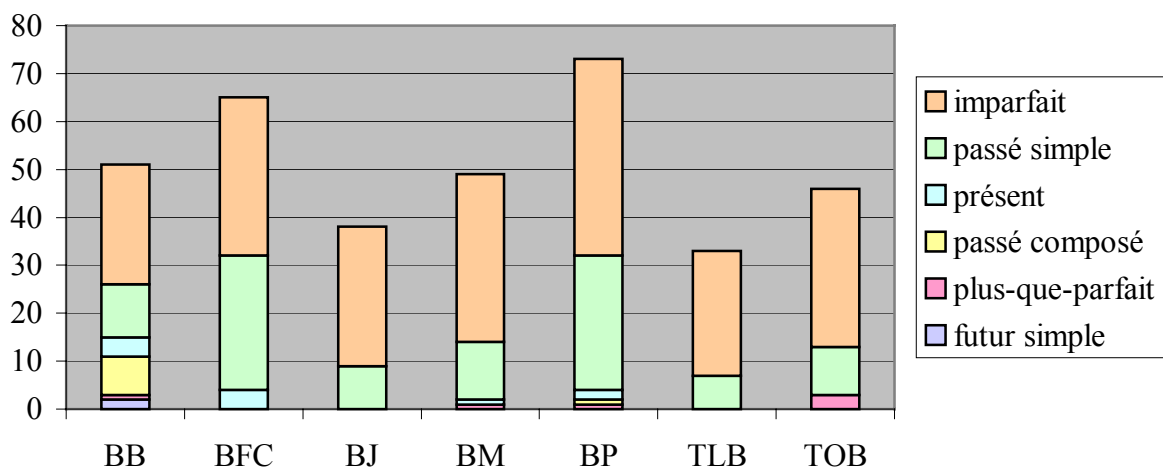
taux d'équivalence formelle est le plus important, présente un écart : ici les participes aoristes sont rendus par un participe français nettement plus souvent que ne le sont les participes présents.

12.1.2 L'aspect

La valeur aspectuelle exprimée par les verbes traduisant les 126 participes **présents** apposés du texte de départ diffère suivant que l'équivalent français est construite à l'aide d'un verbe à l'indicatif ou à un mode autre que l'indicatif.

Certes, aussi quand l'équivalent comprend un temps de l'indicatif, les formes verbales simples exprimant l'aspect inaccompli sont plus fréquemment utilisées que les formes composées marquant l'aspect accompli (Diagramme 8).

Diagramme 8 Répartition des verbes fléchis à l'indicatif dans les équivalents français des participes présents apposés



Par exemple, le plus-que-parfait enregistre un taux d'occurrences très faible et le passé composé n'est employé de manière extensive que dans la BB. Toutefois, dans cette traduction littéraire, le passé composé ne sert généralement pas à marquer l'antériorité d'un procès ; en effet, comme les traducteurs de l'Évangile de Luc, Pascalle Monnier et Pierre Létourneau, rédigent des parties entières au passé composé ou au présent (historique) en alternance, tandis que les passages correspondants des six autres versions – et les trois autres livres bibliques étudiés de la BB – sont rédigés au passé simple, la plupart des passés composés répertoriés dans l'échantillon étudié fonctionnent comme temps de narration.²³⁰

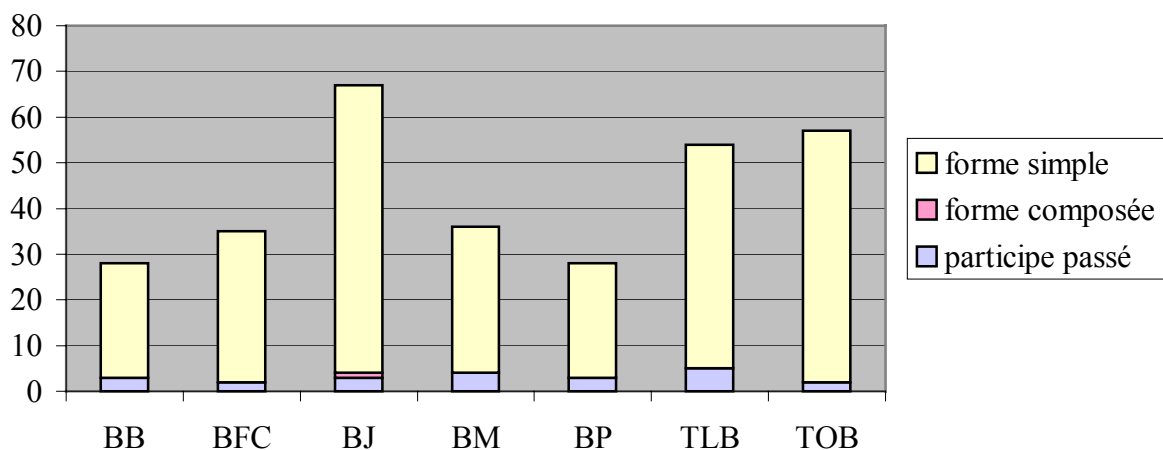
²³⁰ Grâce à une telle alternance entre le présent (historique) et le passé composé, les traducteurs du troisième évangile de la BB accentuent la mise en relief de certains passages clés, par exemple le reniement de Pierre (Lc 22:54-64), qui est, par ailleurs, donné dans l'Annexe B. Voir surtout la discussion du verset Lc 22:55 (163), pp. 194-197.

De même, l'usage du passé simple est très élevé, surtout dans la BFC et la BP, dont la répartition diffère de façon statistiquement significative de celle des cinq autres traductions. Pour la plupart, il s'agit des cas où un participe présent est apposé à un verbe fléchi exprimant l'aspect accompli. L'imparfait est utilisé avant tout là où le participe présent est apposé à un verbe fléchi qui exprime l'aspect inaccompli, même si également certaines combinaisons comportant un participe présent apposé à un verbe fléchi à l'aoriste donnent lieu au même choix.

Sans doute, les nombreux passés simples (et passés composés dans la BB) sont le résultat d'une influence de la valeur aspectuelle du verbe fléchi auquel le participe présent est apposé dans le texte de départ. En effet, dans 70% des cas où un participe présent est apposé à un aoriste et où l'équivalent du texte d'arrivée est un verbe fléchi en proposition principale, les traductions françaises choisissent un passé simple, un passé composé ou un plus-que-parfait, alors que l'imparfait est utilisé dans 74% des cas où un participe présent est apposé à un verbe fléchi du texte de départ exprimant l'aspect inaccompli.

En revanche, la répartition aspectuelle des modes non indicatifs (le participe, l'infinitif, l'impératif et le subjonctif), illustrée dans le Diagramme 9, est beaucoup plus homogène : le nombre des constituants exprimant l'aspect inaccompli (les formes simple) l'emporte largement sur les constituants exprimant l'aspect accompli (les formes composées et le participe passé).

Diagramme 9 Répartition des formes verbales dans les équivalents français à des modes autres que l'indicatif utilisés pour rendre les participes présents apposés du texte de départ



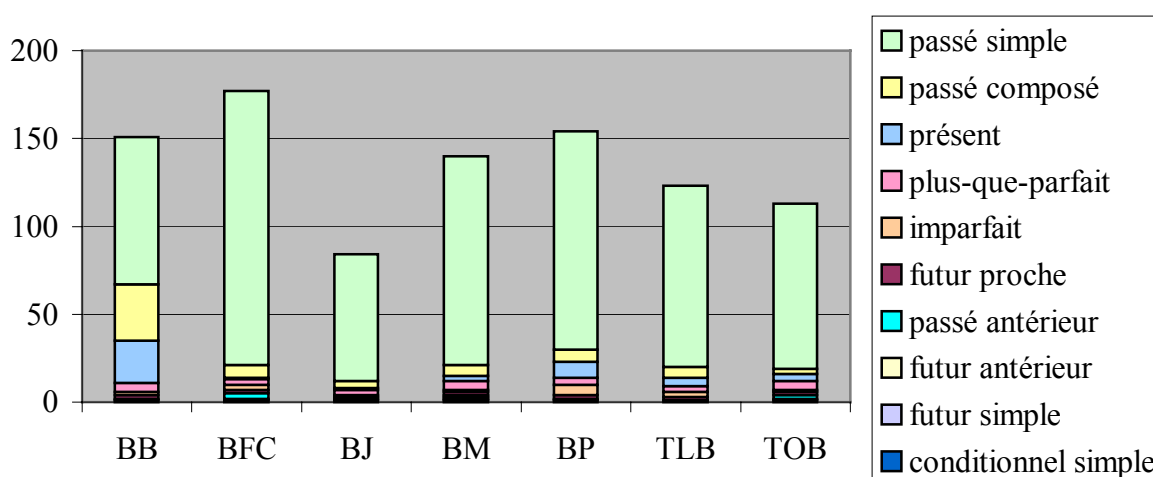
Seule la traduction scientifique et catholique (BJ) comporte une forme verbale composée qui n'appartient pas à l'indicatif, en l'occurrence le participe présent

composé *s'étant assis* par lequel la BJ rend καθήμενοι (fr. *s'asseyant*) en Mt 27:36.²³¹

La valeur aspectuelle exprimée par les verbes rendant les 221 participes **aoristes** apposés du texte de départ est aussi liée en grande partie au mode (indicatif/non indicatif).

En premier lieu, le passé simple est de loin le temps de l'indicatif le plus fréquemment employé dans l'ensemble des traductions françaises étudiées (Diagramme 10).

Diagramme 10 Répartition des verbes fléchis à l'indicatif dans les équivalents français des participes aoristes apposés du texte de départ



Seule la BB se distingue d'une manière statistiquement significative, en raison de son usage élevé du présent et du passé composé. Comme nous venons de le préciser, cet écart reflète le mode original de traduction des traducteurs de l'Évangile de Luc de la BB.

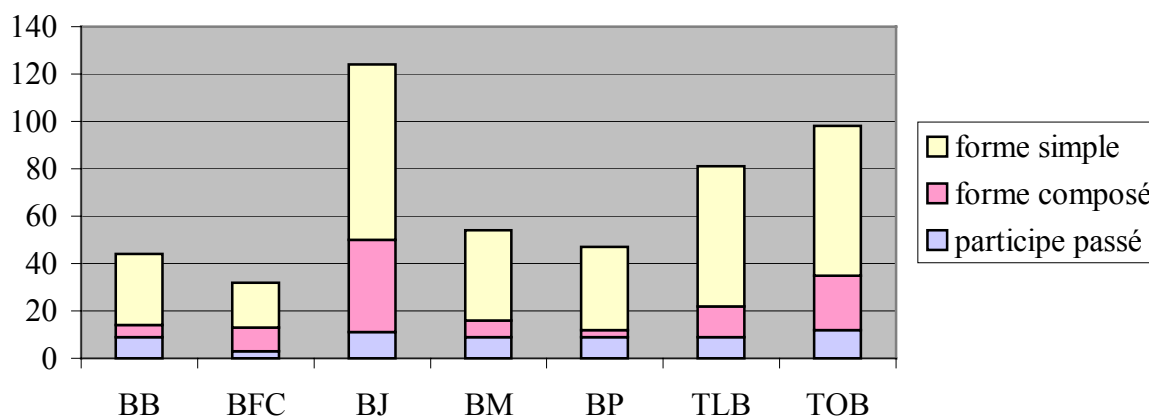
En dehors de la BB, l'usage des temps exprimant l'aspect imperfectif, à savoir le présent et l'imparfait, n'est pas très élevé. La plupart du temps, il correspond à un des 49 cas (21%) où le participe aoriste n'est pas apposé à un verbe fléchi aoriste. Toutefois, les chiffres sont trop faibles pour pouvoir établir une relation sûre entre les emplois de l'imparfait dans les traductions françaises et la présence d'un verbe fléchi imperfectif dans le texte de départ.

En second lieu, lorsque l'équivalent français d'un participe aoriste apposé comporte une forme verbale d'un mode grammatical autre que l'indicatif, les

²³¹ Selon Blass et Debrunner (1961, §101 p. 52), l'imparfait ἐκαθεζόμενον (fr. *je me suis assis*) et l'infinitif présent καθήσθαι (fr. *s'asseoir*) sont aoristiques, c'est-à-dire qu'ils sont à interpréter comme rendant un événement. Dans les six autres traductions, ce participe présent est traduit par le passé simple *ils s'assirent* (BB, BFC, BM et BP) ou par le participe passé *assis* (TLB et TOB).

formes simples sont plus fréquentes que les formes composées. De même, les participes passés ne répondent que d'un nombre restreint de ces équivalents français (Diagramme 11).

Diagramme 11 Répartition des formes verbales dans les équivalents français à des modes autres que l'indicatif utilisés pour rendre les participes aoristes apposés du texte de départ



Si les deux traductions scientifiques (BJ et TOB) ne diffèrent pas de façon statistiquement significative dans leur usage de formes composées, la version catholique (BJ) présente un écart pour ce qui est du nombre des participes présents composés (*ayant aimé*). Dans la BJ, on en compte 32 occurrences, tandis que les autres versions n'utilisent la forme composée du participe présent qu'à une (BP), deux (TLB), trois (BB), quatre (BM) et huit (TOB) reprises. Dans la BFC, elle est même absente. Ainsi, la BJ est la seule traduction qui, en employant une forme participiale française, présente explicitement le procès exprimé par le participe apposé aoriste du texte de départ comme antérieur au procès dénoté par le verbe fléchi.

Les douze participes **parfaits** apposés sont rendus dans la plupart des traductions françaises étudiées par presque autant d'équivalents inaccomplis qu'accomplis. Seule la BP constitue un cas à part de cette tendance : elle emploie trois équivalents inaccomplis et huit accomplis, chiffres trop restreints pour nous permettre de parler d'un écart statistiquement significatif.

Sans doute le lexique est-il un facteur important, qui gouverne le choix de la valeur aspectuelle pour les équivalents des participes parfaits apposés. Dans la moitié des cas, toutes les traductions françaises utilisent des équivalents d'une valeur aspectuelle identique : quatre participes parfaits sont rendus par des temps accomplis et trois participes parfaits par des temps inaccomplis. De même, à trois reprises il est possible de mettre en corrélation la valeur aspectuelle et la forme sémiotique de l'équivalent français.

Le seul cas d'un participe **futur** apposé, à savoir σώσων (fr. *allant sauver*) en Mt 27:49, est traduit à l'unanimité par un équivalent inaccompli, en l'occurrence un infinitif simple. Cependant, le verbe fléchi auquel le participe futur est apposé dans le texte de départ, ἔρχεται (fr. *il vient*), connaît une certaine variation : un futur simple, *viendra le délivrer* (BB), un présent, *vient le sauver* (BFC et BP) ou un futur proche, *va venir le sauver* (BJ, BM, TLB et TOB).

12.2 Exemplification

12.2.1 Lc 22:55 περιψάντων (fr. *ayant allumé au milieu de*) et συγκαθισάντων (fr. *s'étant assis ensemble*)

(163) Lc 22:55	περιψάντων ²³²	δὲ πῦρ ἐν μέσῳ τῆς αὐλῆς καὶ
<i>Mot à mot</i>	(eux) ayant allumé au milieu de or un feu	au milieu de la cour et
	συγκαθισάντων ²³³	ἐκάθητο ὁ Πέτρος ²³⁴ μέσος ²³⁵ αὐτῶν ²³⁶ .
	(eux) s'étant assis ensemble s'asseyait le Pierre	au milieu d'eux.
BB	Un feu <u>est allumé</u> au milieu de la cour, autour duquel <u>ils sont assis</u> . Pierre est assis parmi eux.	
BFC	<u>On avait fait</u> du feu au milieu de la cour et Pierre prit place parmi <u>ceux qui étaient assis</u> autour.	
BJ	<u>Comme ils avaient allumé</u> du feu au milieu de la cour et <u>s'étaient assis</u> autour, Pierre s'assit au milieu d'eux.	
BM	Au milieu de la cour <u>ils allumèrent un feu</u> , et <u>s'assirent</u> . Pierre vint s'asseoir avec eux.	
BP	<u>Comme ils avaient allumé</u> un feu au milieu de la cour et <u>s'étaient assis ensemble</u> , Pierre s'assit au milieu d'eux.	
TLB	<u>Ils avaient allumé</u> un feu au milieu de la cour et <u>ils s'étaient tous assis là</u> . Pierre était parmi eux.	
TOB	<u>Comme ils avaient allumé</u> un grand feu au milieu de la cour et <u>s'étaient assis ensemble</u> , Pierre s'assit au milieu d'eux.	

Le verset Lc 22:55 (163) constitue une partie de la péricope où Jésus comparait devant le Grand Prêtre²³⁷, et, plus précisément, le fond descriptif précédant les trois reniements de Pierre. Au verset précédent, Lc 22:54, le troisième

²³² L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ψάντων (fr. *ayant allumé*) au lieu de περιψάντων (fr. *ayant allumé au milieu de*).

²³³ Dans certains témoins, συγκαθισάντων (fr. *s'étant assis ensemble*) est suivi par αὐτῶν (fr. *eux*). L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note aussi la variante περικαθισάντων (fr. *s'étant assis autour*) pour συγκαθισάντων (fr. *s'étant assis ensemble*).

²³⁴ Dans certains témoins, ὁ Πέτρος (fr. *Pierre*) est précédé de καί (fr. *aussi*).

²³⁵ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἐν μέσῳ (fr. *au milieu*).

²³⁶ Un témoin ajoute θερμαινόμενος (fr. *se chauffant*).

²³⁷ Pour une discussion du verset parallèle Mc 14:54 (160), voir pp. 171-177.

évangéliste nous raconte qu'ils – les chefs des prêtres, les chefs des gardes du temple et les anciens, cf. Lc 22:52 (145) – se sont saisis de Jésus, l'ont emmené et l'ont conduit dans la maison du Grand Prêtre. Ces trois procès sont exprimés par des verbes à l'aoriste. Ensuite, on arrive au passage (Lc 22:54b-62) où Pierre est protagoniste et qui est introduit par un imparfait : *ce disciple le suivait de loin* (Lc 22:54b).

Le verset Lc 22:55 (163) comprend un verbe fléchi à l'imparfait, ἐκάθητο (fr. *il s'asseyait*), dont le sens est pourtant aoristique (Blass et Debrunner 1961, §101 p. 52), et deux participes aoristes apposés, περιψάντων (fr. *ayant allumé au milieu de*) et συγκαθισάντων (fr. *s'étant assis ensemble*), modifiant le pronom personnel αὐτῶν (fr. *eux*), terme régi du syntagme prépositionnel μέσος αὐτῶν (fr. *au milieu d'eux*)²³⁸.

Dans les sept traductions françaises, le verbe fléchi du texte de départ ἐκάθητο (fr. *il s'asseyait*) est rendu littéralement ; par contre, la valeur actionnelle du procès exprimé n'est pas toujours la même : tantôt il est présenté comme un état – *être assis* (BB) ou *être* (TLB) – tantôt comme un événement : *prendre place* (BFC), *s'asseoir* (BJ, BM, BP et TOB) ou *venir s'asseoir* (BM).

Pour rendre les deux participes apposés du texte de départ, aucune version française ne recourt à l'équivalence formelle : ils sont traduits par des verbes fléchis en proposition principale (BB, BFC, BM et TLB), des propositions subordonnées relatives (BB et BFC) ou des propositions subordonnées circonstancielles (BJ et TOB). Cependant, dans la BB et la BFC περιψάντων (fr. *ayant allumé au milieu de*) et συγκαθισάντων (fr. *s'étant assis ensemble*) ne sont pas rendus par des équivalents de la même forme sémiotique : le premier participe est traduit par une proposition principale, tandis que le second participe est rendu par une proposition subordonnée relative. De plus, l'antécédent de cette relative n'est pas le même dans les deux traductions. Dans la BB, l'antécédent de la proposition relative qui rend le participe συγκαθισάντων (fr. *s'étant assis ensemble*) correspond au complément d'objet πῦρ (fr. *un feu*) du participe περιψάντων (fr. *ayant allumé au milieu de*), qui dans la BB est modifié en sujet syntaxique (*Un feu*). Par contre, dans la BFC, la relative prend la fonction d'épithète du pronom démonstratif *ceux*, qui correspond au pronom personnel αὐτῶν (fr. *eux*).

Les sept traductions se partagent donc en deux groupes, selon le nombre de niveaux syntaxiques sur lequel le verset Lc 22:55 est organisé. D'une part, deux versions catholiques (BM et TLB) placent l'ensemble des trois procès dans des propositions principales. D'autre part, la BB, la BFC, la BJ, la BP et la TOB présentent des formulations comportant deux niveaux syntaxiques. Toutefois, les

²³⁸ Dans l'échantillon étudié, le nombre de participes apposés à un élément syntaxique autre que le sujet (nominatif) est très faible. Il ne s'agit que de 24 occurrences, soit 5% environ, dont 14 accusatifs, 5 datifs et 5 génitifs.

deux premières (BB et BFC) diffèrent des trois dernières (BJ, BP et TOB) en ce que le découpage syntaxique du verset ne reflète pas celui de l'original : seule l'un des participes apposés est transposé par un équivalent syntaxiquement subordonné. Ainsi, la version non confessionnelle (BP) et les deux traductions scientifiques (BJ et TOB) restent plus proches du texte de départ, vu que les procès dénotés par les deux participes apposés sont rendus par des éléments d'une proposition subordonnée circonstancielle.

Pour la plupart, les trois verbes du texte de départ sont traduits par des temps qui expriment tous la même valeur aspectuelle, soit l'imperfectif (BB), soit le perfectif (BJ, BM, BP et TOB). La traduction œcuménique en français courant (BFC) et la version liturgique (TLB) constituent des cas à part, étant donné que l'un des équivalents – celui qui rend le participe συγκαθισάντων (fr. *s'étant assis ensemble*) dans la BFC et celui qui traduit le verbe fléchi ἐκάθητο (fr. *s'asseyait*) dans la TLB – est un imparfait, alors que les deux autres verbes du texte de départ sont rendus par des passés simples et/ou des plus-que-parfaits.

De même, on note une différence parmi les cinq versions (BB, BJ, BM, BP et TOB) qui se servent de trois équivalents exprimant la même valeur aspectuelle. La BB et la BM diffèrent des autres versions en ce que les équivalents utilisés ne sont pas seulement complètement homogènes quant à l'aspect, mais également quant au temps, la BB n'employant que des présents passifs et la BM des passés simples. Par contre, la BJ, la BP et la TOB s'avèrent plus hétérogènes, dans la mesure où elles traduisent les participes apposés par des plus-que-parfaits, c'est-à-dire un temps qui exprime explicitement l'antériorité, tandis que le verbe fléchi est rendu par un passé simple.

Suivant la théorie textuelle de Weinrich (1989), l'usage d'un certain temps (du récit) reflète le degré de mise en relief dont jouit le procès dénoté. La BM n'employant que des passés simples, c'est-à-dire la forme verbale dont se sert un auteur francophone pour signaler que le récit avance dans un tempo « presto », le passage entier de (163) y est placé au premier plan : *Au milieu de la cour ils allumèrent un feu, et s'assirent. Pierre vint s'asseoir avec eux* (BM). Par contre, dans la TLB, tous les procès sont placés à l'arrière-plan, les traducteurs employant seulement des formes verbales du tempo « lento » : des plus-que-parfaits pour rendre les participes aoristes et un imparfait pour traduire le verbe fléchi imparfait du texte de départ : *Ils avaient allumé un feu au milieu de la cour et ils s'étaient tous assis là. Pierre était parmi eux* (TLB). Ensuite, dans les versions qui se servent de temps différents (BFC, BJ, BP et TOB), le circonstant de l'original, à savoir les procès dénotés par les participes apposés, est maintenu à l'arrière-plan, tandis que le procès exprimé par le verbe fléchi du texte de départ est placé au premier plan, grâce à l'usage du passé simple : *Comme ils avaient allumé un feu au milieu de la cour et s'étaient assis ensemble, Pierre s'assit au milieu d'eux* (BP).

Le temps utilisé dans la BB, à savoir le présent, est seulement considéré par l'approche weinrichienne comme un temps du récit oral, plaçant les procès au premier plan. Ainsi, en Lc 22:55 (163), il peut paraître étonnant que les traducteurs de la BB aient choisi ce temps : l'ensemble des verbes employés dans cette version littéraire est en effet conjugué à la voix passive et ils dénotent des états : *Un feu est allumé au milieu de la cour, autour duquel ils sont assis. Pierre est assis parmi eux* (BB). Le passage a donc le caractère d'une description didascalique, c'est-à-dire d'un fond sur lequel aura lieu le drame suivant, en l'occurrence le triple reniement de Pierre.

Selon Paul Imbs (1960), cet usage du présent dépendrait de son caractère de « *forme la plus indifférenciée, la moins spécialisée* de toutes les formes de l'indicatif » (Imbs 1960, p. 21) : le présent ne s'opposerait ainsi pas seulement au passé simple ou passé composé, mais aussi à l'imparfait.

De même, Sylvie Mellet (1980) constate dans son étude sur les *Mémoires de guerre* de Charles de Gaulle que si le présent dit de narration figure dans des « épisodes particulièrement dramatiques », « il arrive que le présent historique n'ait aucune valeur de dramatisation ; il suffit pour cela qu'il soit le temps majoritaire du récit, donc du banal » (Mellet 1980, p. 10). Suivant Mellet, ce ne serait donc pas le présent historique lui-même qui produit l'effet stylistique, mais le changement de temps.

Dans la péricope à laquelle appartient le passage illustré dans (163), les verbes à l'indicatif utilisés par les traducteurs de l'Évangile de Luc de la BB²³⁹ sont presque exclusivement des présents (historiques) et des passés composés. En effet, à l'exception des quelques verbes fléchis conjugués au passé composé pour encadrer le passage (Lc 22:54-61)²⁴⁰, l'ensemble des verbes fléchis qui appartiennent au récit de cette péricope est dans la BB conjugué au présent. Ainsi, à travers l'usage du présent historique aussi en Lc 22:55 (163), les traducteurs accentuent l'unité de l'épisode où Pierre se trouve à l'intérieur de la cour du Grand Prêtre, et qui se termine par la prédiction de Jésus : *Le coq n'aura pas encore chanté aujourd'hui que tu m'auras déjà renié trois fois.* (Lc 22:61, BB).

²³⁹ Pascal Monnier et Pierre Létourneau.

²⁴⁰ Pour une exemplification du passage entier (Lc 22:54-61), consulter l'Annexe B.

12.2.2 Mt 27:28-30 ἐκδύσαντες (fr. *ayant dévêtu*), πλέξαντες (fr. *ayant tressé*), γουυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*), λέγοντες (fr. *disant*) et ἐμπτύσαντες (fr. *ayant craché*)

(164) Mt 27:28 καὶ ἐκδύσαντες²⁴¹ αὐτὸν²⁴² χλαμύδα κοκκίνην περιέθηκαν αὐτῷ,
Mot à mot Et ayant dévêtu lui, une chlamyde écarlate ils mirent autour de lui

Mt 27:29 καὶ πλέξαντες στέφανον ἐξ ἀκανθῶν ἐπέθηκαν ἐπὶ τῆς
Mot à mot et ayant tressé couronne d' épinés, ils mirent sur sur la
κεφαλῆς²⁴³ αὐτοῦ καὶ κάλαμον ἐν τῇ δεξιᾷ αὐτοῦ, καὶ
tête de lui et roseau dans la droite de lui, et

Mt 27:30 γουυπετήσαντες ἔμπροσθεν αὐτοῦ ἐνέπαιξαν²⁴⁴ αὐτῷ λέγοντες· χαίρε,
Mot à mot s'étant agenouillés devant lui, ils bafouèrent lui disant : Salut,
βασιλεῦ²⁴⁵ τῶν Ἰουδαίων, καὶ ἐμπτύσαντες εἰς αὐτὸν ἔλαβον τὸν
roi des Juifs, et ayant craché sur lui ils prirent le
κάλαμον καὶ ἔτυπον εἰς τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ.
roseau et ils frappaient sur la tête de lui.

BB On lui enleva ses vêtements et on le vêtit de pourpre. On lui tressa une couronne d'épines qu'on posa sur sa tête. Dans sa main droite, on glissa un roseau. On se jetait à ses pieds, on se moquait de lui : Salut à toi, roi des Juifs ! On lui cracha au visage. Avec le roseau, on le frappa à la tête.

BFC Ils lui enlevèrent ses vêtements et le revêtirent d'un manteau rouge. Puis ils tressèrent une couronne avec des branches épineuses, la posèrent sur sa tête et placèrent un roseau dans sa main droite. Ils se mirent ensuite à genoux devant lui et se moquèrent de lui en disant : « Salut, roi des Juifs ! » Ils crachaient sur lui et prenaient le roseau pour le frapper sur la tête.

BJ L'ayant dévêtu, ils lui mirent une chlamyde écarlate, puis, ayant tressé une couronne avec des épines, ils la placèrent sur sa tête, avec un roseau dans sa main droite. Et, s'agenouillant devant lui, ils se moquèrent de lui en disant : « Salut, roi des Juifs ! » et, crachant sur lui, ils prenaient le roseau et en frappaient sa tête.

BM Ils le déshabillèrent et lui passèrent un manteau d'écarlate. Puis ils tressèrent une couronne d'épines et la lui mirent sur la tête, ainsi qu'un roseau dans la main. Ployant le genou devant lui, ils lui disaient par

²⁴¹ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἐνδύσαντες (fr. *ayant habillé*).

²⁴² Certains témoins ajoutent τὰ ἱμάτια αὐτοῦ (fr. *ses tuniques*). D'autres témoins ajoutent ἱμάτιον πορφυροῦν καὶ (fr. *la tunique pourpre et*).

²⁴³ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante τὴν κεφαλὴν (accusatif) et τῇ κεφαλῇ (datif) pour le génitif τῆς κεφαλῆς (fr. *la tête*).

²⁴⁴ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἐνέπαιζον (fr. *ils bafouaient*).

²⁴⁵ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ὁ βασιλεὺς (fr. *le roi*) au lieu du vocatif βασιλεῦ (fr. *roi*).

manière de dérision : « Salut, roi des Juifs ! » Ils lui crachaient au visage, prenaient le roseau et lui en **donnaient** des coups à la tête.

BP Puis ils le dévêtirent et lui **mirent** une casaque écarlate, puis ils tressèrent une couronne d'épines, la lui **posèrent** sur la tête, et un roseau dans la main droite ; et ils tombaient à genoux devant lui et **disaient pour le moquer** : Bonjour ! roi des Juifs ! puis ils crachaient sur lui, **ils prenaient** le roseau et lui **tapaient** sur la tête.

TLB Ils lui enlevèrent ses vêtements et le **couvrirent** d'un manteau rouge. Puis, avec des épines, ils tressèrent une couronne, et la **posèrent** sur sa tête ; **ils lui mirent** un roseau dans la main droite et, **pour se moquer** de lui, ils s'agenouillaient en lui disant : « Salut, roi des Juifs ! » Et, crachant sur lui, **ils prirent** le roseau, et **ils le frappaient** à la tête.

TOB Ils le dévêtirent et lui **mirent** un manteau écarlate ; avec des épines, ils tressèrent une couronne **qu'ils lui mirent** sur la tête, ainsi qu'un roseau dans la main droite ; s'agenouillant devant lui, ils se **moquèrent** de lui en disant : « Salut, roi des Juifs ! » Ils crachèrent sur lui, et, **prenant** le roseau, **ils le frappaient** à la tête.

Les versets Mt 27:28-30 (164) constituent la partie majeure de la péricope où Jésus est affublé d'une couronne d'épines. Après avoir été conduit chez le gouverneur romain, qui, cependant, ne trouve rien de criminel en Jésus, l'accusé est condamné d'abord à la flagellation, pour ensuite être crucifié. Mais avant de subir la peine capitale, Jésus est exposé aux outrages des soldats romains : ils le dévêtent, lui mettent un manteau écarlate, ils tressent une couronne d'épines, le lui mettent sur la tête, ils placent un roseau dans sa main droite, ils s'agenouillent devant lui, ils se moquent de lui, ils lui disent « Salut, roi des Juifs ! », ils crachent sur lui, ils prennent le roseau et le frappent à la tête.

Dans le texte de départ, le récit est rédigé de façon à ce que les procès soient exprimés tantôt par des verbes fléchis – περιέθηκαν (fr. *ils mirent autour*), ἐπέθηκαν (fr. *ils mirent sur*), ἐνέπαιξαν (fr. *ils bafouèrent*), ἔλαβον (fr. *ils prirent*) et ἔτυπτον (fr. *ils frappaient*), tantôt par des participes – ἐκδύσαντες (fr. *ayant dévêtu*), πλέξαντες (fr. *ayant tressé*), γοιυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*), λέγοντες (fr. *disant*) et ἐμπτύσαντες (fr. *ayant craché*). Pour la plupart, les procès sont présentés comme perfectifs, la majorité des verbes étant conjugués à l'aoriste. Il n'y a que les deux procès *dire* et *frapper* qui sont présentés comme en cours de développement ; notons toutefois qu'ils sont dénotés par des verbes défectifs en grec²⁴⁶. De même, le passage suit une

²⁴⁶ Les verbes défectifs ne présentent pas une conjugaison complète. Ainsi, pour exprimer un procès dans la forme manquante, en l'occurrence l'aoriste, il faut recourir à un autre verbe : εἰπεῖν (fr. *dire*) et πατάξει (fr. *frapper*), respectivement. Cf. le verbe *aller* en français, dont la conjugaison *vais – aller – irai* est née de la fusion de trois lexèmes différents (Grevisse 1988, §803 p.1247). Observons toutefois que Grevisse place *aller* parmi les verbes de conjugaison irrégulière. Parmi les verbes défectifs français, il inclut, par exemple *accroître*,

distribution « normale »²⁴⁷ en ce qui concerne la position des participes par rapport au verbe fléchi, à savoir le prédicat du sujet implicite auquel le participe est syntaxiquement apposé : les participes aoristes le précèdent, tandis que le participe présent lui est postposé.

Dans les traductions françaises étudiées, les verbes fléchis du texte de départ sont rendus pour la plupart par des verbes fléchis en proposition principale. Toutefois, ce n'est que dans la version scientifique et catholique (BJ) que ces cinq éléments syntaxiques du texte de départ sont tous traduits littéralement. Dans la BB et la TOB, ἐπέθηκαν (fr. *ils mirent sur*) est rendu par une proposition subordonnée relative. La BB, elle, traduit ἔλαβον (fr. *ils prirent*) par un syntagme prépositionnel. De même, dans la BFC, un syntagme prépositionnel sert d'équivalent à ἔτυπτον (fr. *ils frappaient*), et dans la BM, la BP et la TLB cet équivalent rend ἐνέπαιξαν (fr. *ils bafouèrent*). Enfin, dans la TOB, un participe est employé pour traduire ἔλαβον (fr. *ils prirent*).

Les deux premiers participes apposés du texte de départ, ἐκδύσαντες (fr. *ayant dévêtu*) et πλέξαντες (fr. *ayant tressé*), sont traduits en général par des verbes fléchis en proposition principale. Seule la traduction scientifique et catholique (BJ) présente une rédaction divergente, optant pour l'équivalence formelle. Le troisième participe grec, à savoir γονυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*), est traduit par un verbe fléchi en proposition principale dans quatre versions (BB, BFC, BP et TLB), et par un participe dans trois traductions (BJ, BM et TOB). Puis, le participe λέγοντες (fr. *disant*) est omis dans la BB, sans doute parce qu'il est pléonastique : le lexème du verbe fléchi ἐνέπαιξαν (fr. *ils bafouèrent*) fait partie du domaine sémantique des *verba dicendi*. Cela explique probablement pourquoi quatre versions (BFC, BJ, TLB et TOB) traduisent ce participe par un gérondif et que seules la BM et la BP le rendent par un verbe fléchi en proposition principale. Finalement, le participe ἐμπτύσαντες (fr. *ayant craché*) est traduit, dans la plupart des cas, par un verbe fléchi en proposition principale (BB, BFC, BM, BP et TOB). Seules deux traductions catholiques (BJ et TLB) optent en faveur de l'équivalence formelle, le rendant par un participe français.

En conclusion, dans (164) la traduction scientifique et catholique (BJ) est la plus littérale d'un point de vue formel. Ce fait ressort encore plus clairement du Tableau 9 où nous présentons une schématisation de la répartition des constituants français traduisant les éléments verbaux du texte de départ en Mt 27:28-30. De même, la BJ est la seule traduction du corpus dans laquelle le phénomène de « chassé-croisé » n'est pas attesté dans le passage étudié : dans les six autres versions on note à une (BFC, BM, BP et TLB) ou deux (BB et TOB) reprises

adire, *devoir* et *pouvoir* (Grevisse 1988, §§846-848 pp. 1273-1287). Pour un aperçu sur les verbes irréguliers dans le grec de la koinè, voir Blass et Debrunner (1961, §101 pp. 50-55).

²⁴⁷ Cf. Hoyle (2001), dont les idées sont exposées à la page 86 ; voir aussi note 251.

des cas où un participe du texte de départ est traduit par un verbe fléchi en proposition principale dans le texte d'arrivée, alors que le verbe fléchi de l'original est rendu par un élément subordonné dans la traduction.

Tableau 9 Répartition des constituants français traduisant les éléments verbaux du texte de départ en Mt 27:28-30

Verset	Procès	BB	BFC	BJ	BM	BP	TLB	TOB
Mt 27:28	<i>dévêtir</i>	VFPP	VFPP	part.	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP
Mt 27:28	<i>mettre</i>	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP
Mt 27:29	<i>tresser</i>	VFPP	VFPP	part	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP
Mt 27:29	<i>mettre</i>	prop.sub. rel.	VFPP VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	prop.sub. rel.
Mt 27:29	<i>s'agenouiller</i>	VFPP	VFPP	part	Part	VFPP	VFPP	part.
Mt 27:29	<i>bafouer</i>	VFPP	VFPP	VFPP	SP	SP	SP	VFPP
Mt 27:29	<i>dire</i>	-	gér.	gér.	VFPP	VFPP	gér.	gér.
Mt 27:30	<i>cracher</i>	VFPP	VFPP	part	VFPP	VFPP	part	VFPP
Mt 27:30	<i>prendre</i>	-	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	part.
Mt 27:30	<i>frapper</i>	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP

Clé des couleurs : les cases grises représentent les constituants syntaxiquement subordonnés.

Avant de passer à la discussion portant sur le transfert des valeurs aspectuelles exprimées par les éléments verbaux en Mt 27:28-30, consacrons deux mots à la distribution dans les textes d'arrivée des connecteurs *puis* et *ensuite*, auxquels la majorité des versions françaises examinées (BFC, BJ, BM, BP et TLB) recourent, bien que le texte de départ ne comporte pas d'élément correspondant explicite. Dans l'original, les quatre procès par lesquels s'ouvre l'extrait illustré dans (164) sont organisés en deux temps, grâce à la construction « participe aoriste + verbe fléchi aoriste + conjonction de coordination + participe aoriste + verbe fléchi aoriste ». C'est-à-dire que, dans un premier temps, les soldats déshabillent Jésus et le couvrent d'un manteau rouge, pour ensuite, dans un second temps, tresser une couronne avec des épines et la lui mettre sur la tête. En plaçant l'adverbe *puis* devant l'équivalent qui rend le second participe aoriste πλέξαντες (fr. *ayant tressé*) par lequel commence le verset Mt 27:29, ces cinq traductions reproduisent donc l'organisation dichotomique du texte de départ.

Deux versions (BFC et BP) emploient dans (164) à plusieurs reprises un connecteur, mais elles se distinguent en ce qui concerne le placement des connecteurs et le vocabulaire. D'un côté, la BFC présente une variation lexicale, le second connecteur utilisé étant *ensuite*. Celui-ci est intégré dans l'équivalent qui rend le troisième participe aoriste dans (164), à savoir γονυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*) : *Ils se mirent ensuite à genoux*. En revanche, la BP opte pour la concordance : d'une part, *puis* est employé les trois fois où cette version utilise un connecteur dans (164) ; d'autre part, ce connecteur précède seulement les équivalents rendant les trois participes aoristes du texte de départ qui ne

prêtent pas à d'autre interprétation circonstancielle que l'antériorité chronologique, c'est-à-dire ἐκδύσαντες (fr. *ayant dévêtu*), πλέξαντες (fr. *ayant tressé*) et ἐμπτύσαντες (fr. *ayant craché*) : *Puis ils le dévêtirent, puis ils tressèrent une couronne d'épines et puis ils crachaient sur lui.*

Sur le plan aspectuel, la première partie de l'épisode reproduite dans (164) est très homogène dans les traductions françaises, comme il ressort du Tableau 10. Les quatre premiers aoristes du texte de départ sont traduits principalement par des passés simples (BB, BFC, BM, BP, TLB et TOB), c'est-à-dire par le seul temps français exprimant l'aspect perfectif qui soit neutre sur le plan de la distinction aspectuelle accompli/inaccompli. La seule traduction ayant opté pour l'équivalence formelle (BJ) emploie le participe présent composé, présentant par là comme accomplis, voire chronologiquement antérieurs, les procès *dévêtir* et *tresser une couronne*.

Tableau 10 Répartition des constituants français traduisant les éléments verbaux du texte de départ en Mt 27:28-30

Verset	Procès	BB	BFC	BJ	BM	BP	TLB	TOB
Mt 27:28	<i>dévêtir</i>	VFPP	VFPP	part.	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP
Mt 27:28	<i>mettre</i>	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP
Mt 27:29	<i>tresser</i>	VFPP	VFPP	part.	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP
Mt 27:29	<i>mettre</i>	prop.sub. rel.	VFPP VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	prop.sub. rel.
Mt 27:29	<i>s'agenouiller</i>	VFPP	VFPP	part.	part.	VFPP	VFPP	part.
Mt 27:29	<i>bafouer</i>	VFPP	VFPP	VFPP	SP	SP	SP	VFPP
Mt 27:29	<i>dire</i>	-	gér.	gér.	VFPP	VFPP	gér.	gér.
Mt 27:30	<i>cracher</i>	VFPP	VFPP	part.	VFPP	VFPP	part.	VFPP
Mt 27:30	<i>prendre</i>	-	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	part.
Mt 27:30	<i>frapper</i>	VFPP	SP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP	VFPP

Clé des couleurs : cases en blanc : aspect perfectif ; cases en jaune : aspect accompli ; cases en rose : aspect imperfectif/inaccompli et case en turquoise : absence d'élément verbal dans l'équivalent français.

En revanche, l'autre moitié (Mt 27:29b-30) de (164) est construite pour la plupart par des éléments verbaux exprimant l'aspect inaccompli ; cependant, cette partie ne présente pas la même homogénéité. D'abord, le complexe formé par le participe aoriste γουυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*), le verbe fléchi aoriste ἐνέπαιξαν (fr. *ils bafouèrent*) et le participe présent λέγοντες (fr. *disant*) est rendu dans la BB, la BM, la BP et la TLB par des équivalents exprimant seulement l'aspect inaccompli, mais dans la BFC, la BJ et la TOB, il est traduit par un mélange de constituants exprimant tantôt l'accompli tantôt l'inaccompli.

Ici se révèle le manque de constituants français exprimant l'aspect accompli pour traduire le participe aoriste γουυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*). A l'inverse de ce qui se passe dans le cas des deux participes aoristes précédents –

ἐκδύσαντες (fr. *ayant dévêtu*) et πλέξαντες (fr. *ayant tressé*) – l'interprétation qui s'instaure de la combinaison du participe γονυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*) avec le verbe fléchi ἐνέπαιξαν (fr. *ils bafouèrent*) n'est pas uniquement de nature temporelle et n'exprime pas uniquement une antériorité chronologique. En effet, un rapport de manière est cognitivement présent : tout comme le procès exprimé par le participe présent λέγοντες (fr. *disant*), le procès exprimé par le participe aoriste γονυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*) peut être interprété comme indiquant la manière dont se manifeste l'action exprimée par le verbe fléchi ἐνέπαιξαν (fr. *ils bafouèrent*) du texte de départ.

Cela explique pourquoi la BM, la BP et la TLB emploient un syntagme prépositionnel (*par manière de dérision, pour se moquer de lui et pour le moquer*), quand elles traduisent le verbe fléchi ἐνέπαιξαν (fr. *ils bafouèrent*). Cependant, il n'y a que la version liturgique (TLB) qui qualifie explicitement le procès exprimé par le participe aoriste γονυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*) comme une manière qu'utilisent les soldats pour se moquer de Jésus. Seule la TLB place le syntagme prépositionnel (*pour se moquer de lui*) par lequel les trois versions rendent le verbe fléchi ἐνέπαιξαν (fr. *ils bafouèrent*) devant les équivalents qui traduisent les deux participes du texte de départ. Dans la BM et la BP, par contre, seul le procès exprimé par le participe présent λέγοντες (fr. *disant*) jouit d'une telle qualification : le syntagme prépositionnel (*par manière de dérision et pour le moquer*) ne peut prendre dans sa portée que le verbe fléchi auquel il est immédiatement postposé, en l'occurrence *disaient*.

Ensuite, le dernier verset exemplifié dans (164), Mt 27:30, comporte deux aoristes, le participe ἐμπτύσαντες (fr. *ayant craché*) et le verbe fléchi ἔλαβον (fr. *ils prirent*), et un imparfait, le verbe fléchi ἔτυπτον (fr. *ils frappaient*). En premier lieu, la BB se distingue par le fait qu'elle omet le verbe fléchi aoriste et rend le participe apposé aoriste et l'imparfait par des passés simples. De plus, la BB est la seule traduction qui passe à l'arrière-plan (Mt 27:29b) au milieu de l'épisode pour ensuite revenir au premier plan (Mt 27:30). Puis, la BFC, la BJ, la BM et la BP se ressemblent dans la mesure où elles traduisent ces trois verbes grecs par des formes verbales exprimant l'aspect inaccompli, c'est-à-dire l'imparfait, l'infinitif simple et le participe présent simple. Enfin, il est possible de regrouper la TLB et la TOB : toutes les deux, elles varient les équivalents perfectif (passé simple) et inaccompli (imparfait et participe présent simple), mais de façon différente. A l'instar de la BJ, la traduction catholique (TLB) utilise le participe présent *crachant* pour rendre le participe ἐμπτύσαντες (fr. *ayant craché*) du texte de départ. Par contre, dans la version œcuménique (TOB), c'est le verbe fléchi ἔλαβον (fr. *ils prirent*) qui est traduit par un participe présent simple, en l'occurrence *prenant*.

Cependant, l'hétérogénéité temporelle que présentent les sept traductions ne se répercute pas vraiment sur l'organisation phrastique du verset. Généralement, les propositions principales sont coordonnées par la conjonction *et*, quelle que

soit le temps (imparfait ou passé simple) du verbe fléchi. Ainsi, comme les procès sont présentés comme une suite d'événements successifs, on peut être surpris par le recours systématique à l'imparfait, d'autant plus que la différence aspectuelle ne correspond pas à un changement de mode d'action.

Cependant, si les traductions se servent ici fréquemment de l'imparfait, cela ne s'explique peut-être pas seulement par une influence du texte de départ. Vu que le sujet de l'ensemble des verbes en Mt 27:28-30 dénote un groupe de personnes, en l'occurrence les soldats romains, l'imparfait exprime ici la distributivité ou la dispersion des actes dans le temps. Par exemple, en mettant à l'imparfait l'énoncé *on se jetait à ses pieds, on se moquait de lui* (BB), les traducteurs marquent l'itérativité du scénario : d'abord, il y a un soldat qui se jette aux pieds de Jésus, puis un autre et encore un autre. Un tel effet n'est pas obtenu avec le passé simple *Ils se mirent ensuite à genoux devant lui et se moquèrent de lui en disant* (BFC).

Selon une approche aspectuelle, cet effet d'itération de l'imparfait dépend de sa valeur aspectuelle d'imperfectif. Contrairement au passé simple, à travers lequel un procès est présenté globalement, comme un tout, l'imparfait permet un effet quantitatif de distribution sur un intervalle non fermé.

Une approche textuelle expliquerait, probablement, l'effet itératif provoqué par l'imparfait comme une conséquence de son caractère de temps de l'arrière-plan. En effet, ne serait-il pas possible d'envisager comme plus saillant un événement isolé que la répétition de plusieurs événements ? Mais Weinrich ne dit rien à ce sujet.

Suivant l'approche anaphorique temporelle, l'effet itératif de l'imparfait est dû à la fonction qualificatrice de ce temps en ce qu'il qualifie dans sa totalité son antécédent. Cependant, il est difficile d'appliquer une telle analyse aux imparfaits répertoriés dans (164) : il s'agit d'une succession d'actions dont les sujets réfèrent au même actants, *ils* (les soldats), voire au sujet explicite dans le texte de départ. De même, dans la TLB le procès *prendre le roseau* dénoté par le passé simple précédant l'imparfait *ils frappaient* constitue une condition pour l'exécution du procès dénoté par cet imparfait ; étant donc forcément antérieur, il ne peut être qualifié dans sa totalité par l'imparfait suivant.

Les problèmes rencontrés pour l'approche anaphorique temporelle reviennent lorsqu'on essaie d'appliquer la variante méronomique ; ainsi, la validité de cette approche échoue sur l'impossibilité de récupérer un élément dans le contexte précédent qui puisse fonctionner comme situation antécédente, ou en inférer une pour les imparfaits répertoriés.

12.2.3 Mc 15:15 βουλόμενος (fr. *voulant*) et φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*)

(165) Mc 15:15 Ὁ δὲ Πιλάτος βουλόμενος τῷ ὄχλῳ τὸ ἱκανὸν ποιῆσαι²⁴⁸ ἀπέλυσεν

Mot à mot Le or Pilate voulant à la foule la satisfaction donner relâcha αὐτοῖς τὸν Βαραββάν, καὶ παρέδωκεν τὸν Ἰησοῦν φραγελλώσας²⁴⁹ à eux le Barabbas, et il livra le Jésus, ayant fait flageller, ἵνα σταυρωθῆ. pour qu'il soit crucifié.

BB Pour contenter la foule, Pilate **relâcha** Barabbas et **livra** Jésus, après l'avoir fait fouetter, pour qu'il soit crucifié.

BFC Pilate voulut contenter la foule et leur **libéra** Barabbas ; puis il fit frapper Jésus à coups de fouet et le **livra** pour qu'on le cloue sur une croix.

BJ Pilate alors, voulant contenter la foule, leur **relâcha** Barabbas et, après avoir fait flageller Jésus, il le **livra** pour être crucifié.

BM Pilate, désireux de satisfaire le peuple, lui **accorda** l'élargissement de Barabbas. Quant à Jésus, après l'avoir fait flageller, il le **livra** pour être crucifié.

BP Pilate, voulant donner satisfaction à la foule, leur **relâcha** Barabbas et fit flageller Jésus **qu'il livra** pour être crucifié.

TLB Pilate, voulant contenter la foule, **relâcha** Barabbas, et après avoir fait flageller Jésus, il le **livra** pour qu'il soit crucifié.

TOB Pilate, voulant contenter la foule, leur **relâcha** Barabbas et il **livra** Jésus, après l'avoir fait flageller, pour qu'il soit crucifié.

Le passage reproduit dans (165) illustre le moment dans l'Évangile de Marc où Jésus est condamné au supplice de la croix. Le texte de départ du verset Mc 15:15 (165) comporte deux verbes fléchis aoristes dont le premier, ἀπέλυσεν (fr. *il relâcha*), est précédé par le participe présent βουλόμενος (fr. *voulant*) et le second, παρέδωκεν (fr. *il livra*), est suivi par le participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*). Cette organisation phrastique n'est pas très courante²⁵⁰ : normalement, dans le grec néotestamentaire, le

²⁴⁸ Quelques témoins omettent βουλόμενος τῷ ὄχλῳ τὸ ἱκανὸν ποιῆσαι (fr. *voulant au peuple de la satisfaction donner*). D'autres témoins présentent un ordre différent des mots : βουλόμενος ποιῆσαι τὸ ἱκανὸν τῷ ὄχλῳ (fr. *voulant donner de la satisfaction au peuple*).

²⁴⁹ Au lieu de καὶ παρέδωκεν τὸν Ἰησοῦν φραγελλώσας (fr. *et il livra Jésus ayant flagellé*), certains témoins présentent la variante τὸν δὲ Ἰησοῦν φραγελλώσας παρέδωκεν (fr. *alors ayant flagellé Jésus il livra*) ou παρέδωκεν δὲ τὸν Ἰησοῦν φραγελλώσας (fr. *alors il livra Jésus ayant flagellé*).

²⁵⁰ Brown (1998) s'étonne de la position du participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*) dans Marc : « Somewhat awkwardly, Mark 15:15 places Pilate's having Jesus flogged between 'he gave over Jesus' and 'in order that he be crucified.' Matt makes the flow

participe présent figure en postposition et le participe aoriste en antéposition par rapport au verbe fléchi (Hoyle 2001)²⁵¹. Si cette formulation syntaxique n'influence pas vraiment le choix d'équivalent pour rendre le participe présent βουλόμενος (fr. *voulant*), on note que la majorité des versions françaises étudiées (BFC, BJ, BM, BP et TLB) modifie l'ordre des mots du texte de départ afin qu'elle reflète la succession chronologique des événements de (165).

Le plus souvent, le rapport circonstanciel incité par le participe présent βουλόμενος (fr. *voulant*) ressort de manière implicite également dans le texte d'arrivée, bien que sous des formes différentes : par un participe (BJ, TOB, TLB et BP), un syntagme adjectival (BM) ou une proposition principale (BFC). En effet, seule la BB marque la relation causale explicitement : elle omet le participe présent βουλόμενος (fr. *voulant*) du texte de départ et transpose le procès exprimé par le complément de celui-ci, c'est-à-dire la construction infinitive τῷ ὄχλῳ τὸ ἱκανὸν ποιῆσαι (fr. *donner de la satisfaction au peuple*), par le syntagme prépositionnel à sens final *Pour contenter la foule*. Dans la mesure où le syntagme prépositionnel employé dans la BB implique la volonté de Pilate – normalement nos actes présupposent la volonté d'obtenir certaines choses – on comprend que cette version, à la différence des autres traductions étudiées, ne considère pas que l'auxiliaire modal constitué par le participe présent du texte de départ soit suffisamment pertinent pour le maintenir de façon explicite dans le texte d'arrivée.

smoother by putting 'having had Jesus flogged' before 'he gave (him) over in order that he be crucified.' » (Brown 1994, p. 851).

²⁵¹ Pour un compte rendu des propos de Hoyle (2001), voir p. 86. Résumons brièvement que pour ce chercheur et traducteur anglais la position du participe vis-à-vis du verbe fléchi gouverne l'interprétation circonstancielle qui ressort de cette combinaison. D'une part, les participes antéposés entretiennent une relation temporelle avec le verbe fléchi, l'aoriste indiquant un événement antérieurement accompli et le présent exprimant un procès simultané. D'autre part, les participes postposés introduisent un rapport circonstanciel autre que temporel, par exemple la cause, la manière, etc. Cependant, il nous semble que les participes apposés dans (165) ne se laissent pas analyser selon cette hypothèse : d'une part, indépendamment de la position vis-à-vis du verbe fléchi – antéposé en Mt 27:26 (85) et postposé en Mc 15:15 (165), le procès dénoté par le participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*) est interprété comme antérieur par rapport au procès dénoté par le verbe fléchi. Cf. le passage parallèle dans le premier évangile (Mt 27:26 (85)), où le participe φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*) est donc antéposé au verbe fléchi παρέδωκεν (fr. *il livra*) : τότε ἀπέλυσεν αὐτοῖς τὸν Βαραββᾶν, τὸν δὲ Ἰησοῦν φραγελλώσας παρέδωκεν ἵνα σταυρωθῆ. (fr. *Alors il leur libéra Barabbas ; quant à Jésus, il le fit flageller et le livra pour être crucifié*). D'autre part, que le participe présent βουλόμενος (fr. *voulant*) soit antéposé, comme en Mc 15:15 (165), ou postposé comme en 2 Pi 3:9, le sens causal, donc non temporel, qu'introduit ce participe présent ne change pas non plus. En effet, comme les cinq autres occurrences de βουλόμενος (fr. *voulant*) sont toutes antéposées au verbe fléchi, la postposition au verset 2 Pi 3:9 est sans doute due à la structure argumentale importante du participe : ἀλλὰ μακροθυμεῖ εἰς ὑμᾶς, μὴ βουλόμενός τις ἀπολέσθαι ἀλλὰ πάντας εἰς μετάνοιαν χωρῆσαι (fr. *mais il prend patience envers vous ne voulant pas que quelques-uns périssent mais que tous parviennent à la conversion*).

La majorité des versions françaises utilisent des équivalents français comportant des formes verbales exprimant l'aspect inaccompli, à savoir l'infinitif simple (BB) et le participe présent simple (BJ, TLB, TOB et BP). Par contre, la BFC change l'aspect, en rendant le participe présent βουλόμενος (fr. *voulant*) par un passé simple (*voulut contenter la foule*) coordonné au passé simple (*leur libéra Barabbas*) par lequel elle rend le verbe fléchi ἀπέλυσεν (fr. *il relâcha*) auquel le participe présent grec est antéposé. Ce choix en faveur du passé simple s'explique vraisemblablement par la concentration importante de verbes fléchis à l'aoriste dans le contexte immédiat, le verset (165), où figure le participe présent grec en question, ainsi que dans les versets qui l'entourent. Cependant, comme la coordination de plusieurs passés simples s'interprète par défaut comme une suite d'actions successives selon un ordre chronologique, l'intention de la part de Pilate de contenter la foule est, dans la BFC, présentée comme antérieurement accomplie et non simultanée par rapport au procès exprimé par le verbe fléchi de l'original.

Avant de passer à l'examen du participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*), signalons une différence supplémentaire que présente la BB par rapport au texte de départ, ainsi qu'aux autres traductions françaises ; elle concerne l'ordre des mots de la phrase et, plus précisément, la position du sujet explicite *Pilate*. En effet, la BB est la seule traduction à ne pas maintenir la position en début de phrase qu'occupe le nom propre ὁ Πιλᾶτος (fr. *Pilate*) dans le texte de départ : cette version introduit le verset illustré dans (165) par le syntagme prépositionnel *Pour contenter la foule*. Ainsi, la BB garde une relation nexuelle forte, n'insérant aucun élément entre le prédicat (*relâcha*) et son sujet (*Pilate*). Par contre, dans les versions françaises (BJ, BM, BP, TLB et TOB) qui traduisent le participe présent βουλόμενος (fr. *voulant*) du texte de départ par une apposition, le sujet (*Pilate*) est séparé du prédicat (*relâcha, libéra, etc.*) par cette apposition dont le noyau est composé par ou bien un participe (BJ, BP, TLB et TOB), ou bien un adjectif (BM). Toutefois, en modifiant ainsi l'ordre des mots du texte de départ, c'est-à-dire en abandonnant la position initiale du sujet, la BB atténue la rapidité avec laquelle procède le dialogue entre Pilate et la foule dans le passage Mc 15:8-15 : dans le texte de départ, les sept changements du sujet sont tous signalés par la formule « déterminant + particule adversative δέ + nom propre ou substantif » en début de phrase.

Étant donné que le participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*) exprime l'aspect perfectif et qu'il dénote un procès qui fort probablement a lieu avant le procès dénoté par le verbe fléchi παρέδωκεν (fr. *il livra*) auquel le participe est postposé, l'interprétation circonstancielle la plus pertinente est celle de l'antériorité temporelle. En traduction française, ce rapport est le plus souvent signalé de façon explicite, notamment par la préposition *après*, dans le cas où le participe aoriste du texte de départ est rendu par un syntagme prépositionnel (BB, BJ, BM, TLB et TOB). Dans les versions (BFC et BP), qui utilisent un

verbe fléchi en proposition principale pour traduire le participe aoriste dans (165), la succession relative des événements n'est, en revanche, indiquée qu'implicitement par l'ordre des mots, grâce à la modification du texte de départ : l'équivalent du participe grec φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*) est déplacé et antéposé à l'équivalent qui rend le verbe fléchi παρέδωκεν (fr. *il livra*).

Cependant, étant donné que la BFC et la BP emploient des équivalents dont la forme sémiotique n'est pas la même pour traduire le verbe fléchi παρέδωκεν (fr. *il livra*) auquel le participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*) est postposé dans le texte de départ – la BFC le rend par un verbe fléchi en proposition principale (*le livra*), alors que la BP le traduit par une proposition subordonnée relative (*qu'il livra*) – l'équivalent employé pour traduire le participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*), respectivement *il fit frapper Jésus* (BFC) et *fit flageller Jésus* (BP), n'est pas coordonné au même élément dans la BFC que dans la BP. Dans la BFC, le verbe fléchi en proposition principale qui correspond au participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*) du texte de départ est coordonné au verbe fléchi en proposition principale rendant le verbe fléchi παρέδωκεν (fr. *il livra*) : *puis il fit frapper Jésus à coups de fouet et le livra pour qu'on le cloue sur une croix*. Par contre, dans la BP, le verbe fléchi en proposition principale (*fit flageller Jésus*) traduisant le participe aoriste grec est coordonné au verbe fléchi qui rend le verbe fléchi ἀπέλυσεν (fr. *il relâcha*) dans la proposition précédente, auquel le participe présent βουλόμενος (fr. *voulant*) est antéposé : *leur relâcha Barabbas et fit flageller Jésus qu'il livra pour être crucifié*.

En revanche, certaines des versions qui recourent à l'emploi du syntagme prépositionnel pour traduire le participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*) du texte de départ maintiennent l'ordre des mots du texte de départ, qui place donc en fin de phrase et la flagellation et la crucifixion. La BB et la TOB gardent la manière de l'original de mettre en relief les deux atrocités subies par Jésus : contrairement à la BJ, la BM et la TLB, ces versions ne déplacent pas l'équivalent qui rend le participe aoriste φραγελλώσας (fr. *ayant fait flageller*) du texte de départ, bien qu'une telle organisation phrastique ne reflète pas la succession chronologique des procès dans (165).

12.2.4 Lc 23:36-37 προσερχόμενοι (fr. *s'approchant*), προσφέροντες (fr. *offrant*) et λέγοντες (fr. *disant*)

(166) Lc 23:36 ἐνέπαιξαν²⁵² δὲ αὐτῷ καὶ οἱ στρατιῶται προσερχόμενοι, ὄξος²⁵³

Mot à mot Se moquèrent or de lui et les soldats s'approchant, du vinaigre

Lc 23:37 προσφέροντες αὐτῷ²⁵⁴ καὶ²⁵⁵ λέγοντες· εἰ²⁵⁶ σὺ εἶ ὁ βασιλεὺς τῶν

Mot à mot offrant à lui, et disant : Si toi tu es le roi des Ἰουδαίων, σῶσον σεαυτόν.²⁵⁷

Juifs, sauve-toi toi-même ;

BB Les soldats se sont approchés et eux aussi se sont moqués de lui. Ils lui ont offert du vin acide et ont dit : Puisque tu es roi des juifs, viens à ton propre secours !

BFC Les soldats aussi se moquèrent de lui ; ils s'approchèrent, lui présentèrent du vinaigre et dirent : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même ! »

BJ Les soldats aussi se gaussèrent de lui : s'approchant pour lui présenter du vinaigre, ils disaient : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même ! »

BM Les soldats aussi le raillaient ; ils s'approchaient, lui présentaient du vinaigre, et disaient : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même. »

BP Et les soldats aussi se moquaient de lui, ils s'approchaient, lui présentaient du vinaigre et disaient : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même !

TLB Les soldats aussi se moquaient de lui. S'approchant pour lui donner de la boisson vinaigrée, ils lui disaient : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même ! »

TOB Les soldats aussi se moquèrent de lui : s'approchant pour lui présenter du vinaigre, ils dirent : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même. »

Le passage Lc 23:36-37 (166) reproduit l'endroit du troisième évangile où Jésus crucifié est insulté d'abord par les Juifs (Lc 23:35) et ensuite par les soldats. Dans le texte de départ, le verbe fléchi aoriste ἐνέπαιξαν (fr. *ils se moquèrent*) figure en début de phrase ; il est suivi de trois participes présents apposés, προσερχόμενοι (fr. *s'approchant*), προσφέροντες (fr. *offrant*) et λέγοντες (fr. *disant*).

²⁵² Certains témoins comportent ἐνέπαιζον (fr. *ils se moquaient*).

²⁵³ Dans quelques témoins, ὄξος est précédé par καί (fr. *et*).

²⁵⁴ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ὄξος τε προσέφερον (fr. *et ils offraient du vinaigre*) pour ὄξος προσφέροντες αὐτῷ (fr. *lui offrant du vinaigre*).

²⁵⁵ Dans certains témoins, καί (fr. *et*) est omis.

²⁵⁶ Dans certains témoins, la salutation χαίρε (fr. *salut*) précède εἰ (fr. *si*).

²⁵⁷ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante περιτιθέντες αὐτῷ καὶ ἀκάνθινον στέφανον (fr. *mettant sur lui aussi une couronne d'épine*) pour σῶσον σεαυτόν (fr. *sauve-toi toi-même*).

Suivant Hoyle (2001), les participes présents postposés au verbe fléchi véhiculent une interprétation autre que temporelle ; c'est effectivement le cas dans Lc 23:36-37 (166), où l'interprétation la plus pertinente des trois participes présents indique la manière dont le procès dénoté par le verbe fléchi prend son expression.

De même, suivant la distribution de la conjonction coordinative dans le texte de départ, la dérision des soldats dans (166) est organisée en deux temps : d'abord, les soldats s'approchent pour lui présenter du vinaigre et, ensuite, ils lui disent « Si tu es roi... ». Dans la mesure où προσφέροντες (fr. *offrant*) n'est pas précédé par καί (fr. *et*), il n'a pas la même valeur circonstancielle que les deux autres participes apposés de la phrase (Blass et Debrunner 1961, §421 p. 217 ; Bertrand 2000, §369 p. 365) : au lieu de modifier le verbe fléchi, ἐνέπαιξαν (fr. *ils se moquèrent*), il figure comme complément du participe présent qui le précède, à savoir προσερχόμενοι (fr. *s'approchant*).

Dans les versions françaises étudiées, à l'exception de la BP, le verset exemplifié dans (166) est organisé en deux parties, distinguées l'une de l'autre à travers l'emploi du point final (BB et TLB), du point virgule (BFC et BM) ou des deux points (BJ et TOB). Cependant, la BB diffère des autres traductions, dans la mesure où elle modifie l'ordre des mots du texte de départ par l'antéposition de *se sont approchés*, qui rend le premier participe présent προσερχόμενοι (fr. *s'approchant*), par rapport à *se sont moqués*, qui traduit le verbe fléchi ἐνέπαιξαν (fr. *ils se moquèrent*) du texte de départ. Grâce à cette modification, la BB atténue le changement d'actant, lorsqu'on passe des anciens, οἱ ἄρχοντες (fr. *les chefs*), du verset précédent aux soldats de (166).

Quatre traductions (BB, BFC, BM et BP) rendent les trois participes présents du texte de départ par des verbes fléchis en proposition principale, alors que trois versions (BJ, TLB et TOB) optent pour la variation : προσερχόμενοι (fr. *s'approchant*) y est traduit par un participe, προσφέροντες (fr. *offrant*) par un syntagme prépositionnel et λέγοντες (fr. *disant*) par un verbe fléchi en proposition principale. Toutefois, la différence la plus importante entre les deux groupes concerne le transfert du participe προσφέροντες (fr. *offrant*) : dans les quatre premières, l'équivalent de ce participe dénote un procès au même titre que les procès désignés par les équivalents des deux autres participes, tandis que dans la BJ, la TLB et la TOB, il est présenté comme une intention.

D'autre part, le verbe fléchi du texte de départ est rendu de manière littérale dans l'ensemble des traductions étudiées.

Les équivalents comprenant un verbe à un mode autre que l'indicatif, c'est-à-dire les participes et les infinitifs, se construisent tous avec la forme simple, exprimant l'aspect inaccompli. Lorsque les traductions recourent à un verbe fléchi pour rendre les participes présents apposés dans (166), elles le conjuguent tantôt au passé simple (BFC et TOB) ou au passé composé (BB), tantôt à

l'imparfait (BJ, BM, BP et TLB). Souvent, le temps utilisé pour rendre le participe présent est le même que celui qui traduit le verbe fléchi du texte de départ, que ce soit l'imparfait (BM, BP et TLB) ou le passé simple (BFC et TOB) ou le passé composé (BB). Cependant, ce n'est pas le cas de la BJ : ici le verbe fléchi du texte de départ est traduit par le passé simple *se gaussèrent*, alors que le participe présent est rendu par l'imparfait *ils disaient*.

La variation concernant le passé simple/composé et l'imparfait, est-elle significative ? En tout cas, il n'y a pas de rapport direct entre la valeur actionnelle du procès et la conjugaison verbale utilisée. Par exemple, les procès atéliques *se moquer* et *s'approcher* figurent aussi bien au passé composé (BB) ou au passé simple (BFC, BJ et TOB) qu'à l'imparfait (BM, BP et TLB). Cela est également le cas des procès téliques *présenter du vinaigre* et *dire* : la BB utilise le passé composé, les deux traductions œcuméniques (BFC et TOB) emploient le passé simple et la BJ, la BM, la BP et la TLB se servent de l'imparfait.

Suivant une approche aspectuelle, on le sait, le passé simple présente les procès comme perfectifs, tandis que l'imparfait les présente comme imperfectifs.

Selon une approche textuelle, la variation temporelle des textes d'arrivée reflèterait une différence de mise en relief. Dans la BB, la BFC et la TOB, les deux versets Lc 23:36-37 seraient placés au premier plan, tandis que la BM, la BP et la TLB les mettraient à l'arrière-plan. Enfin, la BJ présente un écart en ce que l'ensemble des procès dans l'épisode discuté n'est pas placé sur le même plan textuel : la première partie est dotée de plus de mise en relief que la seconde, *gausser* étant au passé simple et *dire* à l'imparfait. D'une part, ce changement de mise en relief peut surprendre, dans la mesure où les deux procès dénotent le même événement, le premier verbe en présentant le caractère et le second la manière dans laquelle il trouve son expression. D'autre part, grâce à ce jeu entre le premier plan et l'arrière-plan, la version scientifique et catholique (BJ) accentuerait un peu plus l'unité des procès, c'est-à-dire le fait qu'il s'agit d'un seul procès – *gausser* – dont la structure hyponyme – *s'approcher pour présenter du vinaigre* et *dire* – est ensuite présentée plus en détail, mais comme une description.

Suivant une approche anaphorique temporelle, les deux traductions scientifiques (BJ et TOB) diffèrent en ce que l'imparfait dans la BJ nécessite un antécédent qu'il qualifie dans sa totalité. Faute d'adverbial dans le contexte précédent, cet intervalle doit être constitué par le procès dénoté par le verbe au passé simple *se gaussèrent*. Cependant, par sa nature lexicale, le procès dénoté par l'imparfait, *dire*, est interprété comme une manière dans laquelle s'exprime le procès antécédent ; en conséquence, le procès *dire* est interprété comme recouvrant le procès *se gaussèrent* dans sa totalité, qu'il soit dénoté par un imparfait ou par un passé simple.

Suivant une approche anaphorique méronomique, la BJ différerait de la TOB par le fait que le procès dénoté par l'imparfait *disaient* constitue une partie de la situation antécédente. Toutefois, vu le caractère lexical des verbes, cela est bien évidemment le cas aussi dans la TOB.

De même, les imparfaits dans la BM, la BP et la TLB ne se laissent pas non plus analyser selon une approche anaphorique. D'abord, il n'est pas évident de récupérer cet antécédent, pourtant considéré, dans cette approche comme nécessaire à tout emploi de l'imparfait. Puisqu'un procès dénoté par un imparfait, tel que *raillaient* ou *se moquaient*, ne peut en constituer l'antécédent ni permettre d'en inférer un, il faut remonter le passage jusqu'en Lc 23:34, où la phrase comporte un verbe fléchi au passé simple : *Ils firent des lots de ses vêtements et les tirèrent au sort* (BM) et *Ils partagèrent ses vêtements et les tirèrent au sort* (BP et TLB). Cependant, comme le référent du sujet dans les deux phrases – *ils* en Lc 23:34 et *les soldats* en Lc 23:36-37 (166) – est le même, à savoir les soldats romains, les procès dénotés par l'imparfait dans (166) ne peuvent que difficilement être conçus comme englobant les procès dénotés par les passés simples en Lc 23:34. En effet, s'il n'est pas impossible d'imaginer un scénario où les soldats se partagent les vêtements de Jésus en même temps qu'ils se moquent de lui au sens verbal du terme, il nous semble peu probable qu'ils puissent s'occuper du partage de ces vêtements et du tirage au sort pendant qu'ils s'approchent du crucifié pour lui présenter du vinaigre. De plus, il n'y a aucun rapport méronomique possible entre les procès dénotés par les passés simples en Lc 23:34 et les procès désignés par les imparfaits en Lc 23:36-37 (166).

Si donc cette variation temporelle paraît difficilement significative, le choix en faveur du passé simple/composé ou de l'imparfait s'explique plus probablement par une influence du texte de départ, notamment liée à la variante du verbe fléchi suivie, qui est soit l'aoriste ἐνέπαιξαν (fr. *ils se moquèrent*), figurant dans le texte de Nestle-Aland (1995), soit l'imparfait ἐνέπαιζον (fr. *ils se moquaient*), indiquée dans l'apparat critique de la même édition.

Sans aucun doute, la variante ἐνέπαιζον (fr. *ils se moquaient*) est issue d'une recherche unificatrice de l'épisode où Jésus subit la dérision d'abord des Juifs, ensuite des soldats et finalement de l'un des condamnés crucifiés à ses côtés. En effet, comme le montre le schéma illustré dans le Tableau 11, le passage ne comporte que deux verbes fléchis à l'aoriste, en Lc 23:36 (166) et, tout à la fin, en Lc 23:43, où Jésus répond à la prière de l'un des brigands qui sont crucifiés avec lui. De plus, les deux autres verbes qui sont conjugués dans une forme exprimant l'aspect accompli, à savoir le plus-que-parfait εἰστήκει (fr. *il se tenait*) en Lc 23:35 et le participe aoriste ἀποκριθείς (fr. *ayant répondu*) en Lc 23:40 sont un peu particuliers : d'une part le plus-que-parfait du verbe

Tableau 11 Schématisation des verbes dans le TD et les TA de Lc 23:35-43

Verset	Procès	TD verbe	TDfv	BB	BFC	BJ	BM	BP	TLB	TOB
Lc 23:35	<i>se tenir</i>	εἰστίηκει	pqpf	impf	impf	impf	impf	impf	impf	impf
Lc 23:35	<i>regarder</i>	θεωρῶν	part pr	impf	impf	inf s	impf	impf	inf s	inf s
Lc 23:35	<i>se moquer</i>	ἐξεμυκτήριζον	impf	impf	impf	impf	impf	impf	impf	impf
Lc 23:35	<i>dire</i>	λέγοντες	part pr	-	gér	impf	impf	impf	gér	impf
Lc 23:36	<i>se moquer</i>	ἐνέπαιξαν	ao	pc	ps	ps	impf	impf	impf	impf
Lc 23:36	<i>s'approcher</i>	προσερχόμενοι	part pr	pc	ps	PPS	impf	impf	PPS	PPS
Lc 23:36	<i>offir</i>	προσφέρουτες	part pr	pc	ps	inf s	impf	impf	inf s	inf s
Lc 23:37	<i>dire</i>	λέγοντες	part pr	pc	ps	impf	impf	impf	impf	ps
Lc 23:38	<i>être</i>	ἦν	impf	impf	impf	impf	impf	impf	impf	impf
Lc 23:39	<i>injurer</i>	ἐβλασφήμει	impf	pc	impf	impf	impf	impf	impf	impf
Lc 23:39	<i>dire</i>	λέγων	part pr	-	gér	-	-	-	-	-
Lc 23:40	<i>répondre</i>	ἀποκριθείς	part ao	-	-	-	-	ps	-	-
Lc 23:40	<i>réprimander</i>	ἐπιτιμῶν	part pr	pc	ps	PPS	ps	ps	ps	ps
Lc 23:40	<i>déclarer</i>	ἔφη	impf	-	ps	ps	ps	-	-	gér
Lc 23:42	<i>dire</i>	ἔλεγεν	impf	pc	ps	impf	ps	impf	impf	impf
Lc 23:43	<i>dire</i>	εἶπεν	ao	pc	ps	ps	ps	ps	ps	ps

Clé des abréviations : **TDfv** : forme verbale du texte de départ ; **ao** : aoriste ; **gér** : gérondif ; **impf** : imparfait ; **inf s** : infinitif simple ; **part ao** : participe aoriste ; **part pr** : participe présent ; **pc** : passé composé ; **PPS** : participe présent simple ; **ps** : passé simple et **pqpf** : plus-que-parfait.

ἰστάναι (fr. *se tenir*) a le sens de l'imparfait²⁵⁸, et d'autre part le participe aoriste ἀποκριθείς (fr. *ayant répondu*) est une forme si fréquente qu'il faut sans doute le regarder comme une expression figée²⁵⁹.

Si l'on traduit le verbe fléchi du texte de départ par un passé simple, l'emploi du passé simple pour traduire aussi les participes présents permet d'harmoniser l'épisode où les soldats se moquent de Jésus, c'est-à-dire Lc 23:36-37 (166). D'autre part, si l'on rend le verbe fléchi de l'original par l'imparfait, il n'y a bien évidemment pas de raison de traduire les participes présents par des passés simples pour des raisons d'homogénéisation.

Par contre, vu que l'ensemble des verbes fléchis est conjugué à l'imparfait au verset précédent (Lc 23:35), la BM, la BP et la TLB ne mettent pas textuellement en contraste les insultes des Juifs en Lc 23:35 et la dérision des soldats romains en Lc 23:36-37 (166).

²⁵⁸ Cf. le parfait ἔστηκα (fr. *je me suis tenu*) qui a le sens du présent (Blass et Debrunner 1961, §341 p. 176).

²⁵⁹ Notons que le participe présent ἀποκρινόμενος (fr. *répondait*) n'est pas attesté dans le Nouveau Testament, comme l'indiquent, d'un côté Blass et Debrunner (1961, §420.1 p. 217), et de l'autre côté une recherche de GRAMCORD.

12.2.5 Mt 27:48 δραμών (fr. *ayant couru*), λαβών (fr. *ayant pris*), πλήσας (fr. *ayant rempli*) et περιθείς (fr. *ayant mis autour*)

- (167) Mt 27:48 καὶ εὐθέως δραμών εἷς ἐξ αὐτῶν²⁶⁰ καὶ λαβών σπόγγον πλήσας
Mot à mot et aussitôt ayant couru un d'entre eux et ayant pris éponge ayant rempli
 τε ὄξους καὶ περιθείς καλάμῳ ἐπότιζεν αὐτόν.
 et de vinaigre et ayant mis autour d'un roseau donnait à boire à lui.
- BB Aussitôt, un homme se leva et courut chercher une éponge. Il la fixa, gorgée de vinaigre, sur un roseau, et lui **offrit à boire**.
- BFC L'un d'eux courut aussitôt prendre une éponge, la remplit de vinaigre et la fixa au bout d'un roseau, puis il la **tendit à Jésus pour qu'il boive**.
- BJ Et aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge qu'il imbiba de vinaigre, et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui **donnait à boire**.
- BM Aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge qu'il imbiba de vinaigre, et lui **offrit à boire** au bout d'un roseau.
- BP Aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge, il l'emplit de vinaigre et la mit au bout d'un roseau **pour lui donner à boire**.
- TLB Aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge qu'il trempa dans une boisson vinaigrée ; il la mit au bout d'un roseau, et lui **donnait à boire**.
- TOB Aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge qu'il imbiba de vinaigre ; et, la fixant au bout d'un roseau, il lui **présenta à boire**.

A l'instar du verset Lc 23:36-37 (166), le verset Mt 27:48 (167) constitue une partie du passage où Jésus, crucifié, se fait moquer d'abord par les Juifs et ensuite par les soldats romains. Toutefois, si la formule du verset Mt 27:48 (167) rappelle le verset Lc 23:36-37 (166), il ne s'agit pas d'un « vrai » passage parallèle²⁶¹ : à l'encontre de ce qui est le cas dans le troisième évangile, cet événement est situé après l'arrivée des ténèbres dans l'Évangile de Matthieu.

Dans le texte de départ, le verset Mt 27:48 (167) présente une concentration participiale exceptionnelle : le verbe fléchi à l'imparfait de l'indicatif ἐπότιζεν (fr. *il donnait à boire*)²⁶², placé en fin de phrase, est précédé par les quatre participes aoristes apposés δραμών (fr. *ayant couru*), λαβών (fr. *ayant pris*), πλήσας (fr. *ayant rempli*) et περιθείς (fr. *ayant mis autour*). Syntaxiquement, ces quatre participes sont subordonnés au verbe fléchi ἐπότιζεν (fr. *il donnait à boire*). Entre eux, ils sont ainsi coordonnés avec ou sans conjonction : d'abord,

²⁶⁰ Dans un témoin, ἐξ αὐτῶν (fr. *d'entre eux*) est omis.

²⁶¹ Dans la synopse de Ceslas Lavergne (1999, première édition 1927), Lc 23:36-37 est rangé au §294 (« Les insultes des Juifs »), tandis que Mt 27:48 est placé au §296 (« La 4^e parole (Eloï !...) »).

²⁶² Selon Roselyne Dupont-Roc (communication personnelle, 18 octobre 2002), il s'agit d'un imparfait d' « arrêt sur tableau », c'est-à-dire un imparfait qui introduit une pause momentanée dans la progression du récit pour mettre en relief un certain passage du récit.

les deux premiers sont liés par la conjonction *καί* (fr. *et*), ensuite, le second est juxtaposé au troisième qui à son tour est coordonné au quatrième par la combinaison des conjonctions *τε* (fr. *et*) ... *καί* (fr. *et*), qui « provides a closer connection than simple *καί* » (Blass et Debrunner 1961, §444.2 p. 230). Ainsi, la particule *τε* (fr. *et*) opère une séparation pragmatico-temporelle en deux parties entre d'une part la récupération de l'éponge, et d'autre part les précisions concernant ce que fait la personne avec cette éponge une fois qu'elle l'a prise.²⁶³

Dans les traductions françaises, les deux premiers participes aoristes apposés, *δραμών* (fr. *ayant couru*) et *λαβών* (fr. *ayant pris*) sont rendus à l'unanimité par la construction complétive d'un verbe fléchi au passé simple suivi d'un infinitif simple : *courut chercher* (BB) ou *courut prendre* (BFC, BJ, BM, BP, TLB et TOB). Cependant, la BB constitue un cas à part dans la mesure où cette version littéraire ajoute le verbe fléchi *se leva*, auquel il n'y a pas de correspondant explicite dans le texte de départ. Ainsi, elle atténue la transition du verset précédent (Mt 27:47) où quelques-uns de ceux qui se tiennent au pied de la croix de Jésus constatent que celui-ci appelle Élie. De même, à l'opposition des autres versions examinées, la BB n'indique pas de manière explicite dans (167) que c'est une de ces personnes-là qui s'en va chercher une éponge pour donner à boire à Jésus : elle emploie un syntagme nominal indéfini (*un homme*), au lieu de maintenir la construction anaphorique du texte de départ *εἰς ἕξ αὐτῶν* (fr. *un d'entre eux*), rendue de manière littérale dans les autres traductions (*l'un d'eux*).

En revanche, les deux derniers participes aoristes apposés dans (167), à savoir *πλήσας* (fr. *ayant rempli*) et *περιθείς* (fr. *ayant mis autour*), ne sont pas traduits de façon aussi homogène. D'une part, *πλήσας* (fr. *ayant rempli*) est rendu soit par un participe (BB), soit par un verbe fléchi en proposition principale (BFC et BP), soit par une proposition subordonnée relative (BJ, BM, TLB et TOB). D'autre part, *περιθείς* (fr. *ayant mis autour*) est le plus souvent traduit par un verbe fléchi en proposition principale (BB, BFC, TLB et BP), mais connaît également une traduction littérale dans les deux versions scientifiques (BJ et TOB), où il est traduit par un participe français. Enfin, dans la BM, il est omis.

Si le temps utilisé dans les constituants comprenant un verbe fléchi est toujours le passé simple, les formes participiales ne sont pas les mêmes : la BB traduit *πλήσας* (fr. *ayant rempli*) par le participe passé *gorgée* et la BJ et la TOB rendent *περιθείς* (fr. *ayant mis autour*) par le participe présent composé *ayant mis* (BJ) ou simple *fixant* (TOB). Ainsi, tout en choisissant l'équivalence formelle lors du transfert du quatrième participe apposé *περιθείς* (fr. *ayant mis autour*), les deux versions scientifiques (BJ et TOB) ne sont pas complètement homogènes : la BJ marque explicitement que le procès dénoté par ce participe

²⁶³ Cf. Blass et Debrunner (1961, §421 p. 217) et Bertrand (2000, §369 p. 365), qui précisent que deux participes apposés juxtaposés ne s'interprètent pas de la même façon dans la phrase.

aoriste dans le texte de départ est antérieur au procès dénoté par le verbe fléchi, tandis que dans la TOB, c'est en revanche l'ordre des mots et le lexique qui orientent le lecteur vers une telle interprétation.

Dans la version littéraire de la BB, l'ordre des mots du texte de départ est légèrement modifié, sans doute en raison de l'emploi du participe passé *gorgée* pour traduire πλήσας (fr. *ayant rempli*). Dans les autres traductions (BJ, BM, TLB et TOB) utilisant un élément syntaxiquement subordonné pour rendre ce participe, cet équivalent fait partie de la première proposition, où il détermine le c.o.d. *éponge* : *Aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge qu'il imbiba de vinaigre* (TOB). Ainsi, grâce à l'emploi du passé simple, le lecteur ne peut interpréter le scénario que comme une suite d'actions successives, nécessitant que l'éponge n'ait pas encore été imbibée de vinaigre au moment où le soldat court la chercher. Par contre, comme le participe passé *gorgée* dénote un état, le maintien de l'ordre des mots de l'original dans la BB *Aussitôt un homme se leva et courut chercher une éponge gorgée de vinaigre* aurait changé le sens de l'énoncé : le lecteur l'aurait en effet interprété comme si l'éponge était remplie d'une boisson vinaigrée déjà avant que le soldat ne vienne la chercher. Ceci n'est pas le cas lorsque le participe passé *gorgée* est postposé au constituant qui rend le participe περιθείς (fr. *ayant mis autour*) : *Aussitôt un homme se leva et courut chercher une éponge. Il la fixa, gorgée de vinaigre, sur un roseau.* Maintenant, l'interprétation la plus pertinente est celle du texte de départ, c'est-à-dire que l'éponge est imbibée de vinaigre après la saisie du soldat, justement parce que s'il en avait été autrement, l'information concernant l'état de l'éponge aurait été indiquée plus tôt, à la première mention.

Finalement, le verbe fléchi du texte de départ, ἐπότιζεν (fr. *il donnait à boire*), est dans la majorité (BB, BFC, BJ, BM, TLB et TOB) des versions françaises étudiées traduit par un verbe fléchi, dénotant le procès *donner/offrir/présenter* complété par un infinitif (BB, BJ, BM, TLB et TOB) ou une proposition subordonnée circonstancielle (BFC) qui dénote le procès *boire*. La BP constitue donc un cas à part en ce que cette traduction non professionnelle recourt au chassé-croisé, c'est-à-dire qu'elle rend le verbe fléchi du texte de départ par un élément subordonné, en l'occurrence un syntagme prépositionnel construit avec deux infinitifs, tandis que trois des participes apposés du texte de départ sont traduits par des verbes fléchis en proposition principale. Certes, cette organisation phrastique ne correspond pas formellement à celle du texte de départ. Toutefois, à travers l'usage d'un équivalent « non indicatif » pour rendre le verbe fléchi du texte de départ, la BP indique que l'ensemble des verbes dans l'original n'est pas placé au même niveau syntaxique ; de plus, le recours à une telle stratégie de traduction permet à la BP de condenser le texte tout en évitant une accumulation trop importante de verbes fléchis en proposition principale²⁶⁴.

²⁶⁴ Rappelons que l'équivalent le plus fréquemment utilisé dans la BP pour traduire le participe apposé est le verbe fléchi en proposition principale, voir le Diagramme 5 (p. 187).

Enfin, en utilisant un syntagme prépositionnel comprenant un infinitif simple, la BP réussit à transmettre littéralement l'aspect dénoté par ἐπότιζεν (fr. *il donnait à boire*) et en même temps présenter une répartition aspectuo-temporellement homogène de verbes fléchis en Mt 27:48 (167).

On note un certain écart également dans la version œcuménique idiomatique (BFC), qui à l'instar de la BP emploie des verbes fléchis en proposition principale pour rendre trois des participes apposés du texte de départ, à savoir δραμών (fr. *ayant couru*), πλήσας (fr. *ayant rempli*) et περιθείς (fr. *ayant mis autour*) : d'un côté, le connecteur *puis* y précède l'équivalent du verbe fléchi du texte de départ, et, de l'autre côté, le nom propre *Jésus* transpose le pronom personnel αὐτόν (fr. *lui*) de l'original. Grâce à ces modifications, la BFC rend plus explicites d'abord la succession des événements, et, ensuite, la référence au protagoniste. Sans aucun doute, la transposition du complément d'objet direct influence la formulation de l'équivalent du verbe fléchi du texte de départ : pour éviter une construction répétitive avec la préposition *à*, telle que *offrir à boire à Jésus*, la BFC se sert de la proposition subordonnée circonstancielle *pour qu'il boive*, au lieu d'un infinitif comme les autres traductions étudiées, rendant ainsi littéralement le c.o.d. du texte de départ.

Parmi les versions qui rendent littéralement le verbe fléchi du texte de départ, ἐπότιζεν (fr. *il donnait à boire*), il est possible de discerner deux groupes selon qu'elles emploient un passé simple (BB, BFC, BM et TOB) ou un imparfait (BJ et TLB). Alors que la variante majoritaire au passé simple n'a rien d'anormal, la solution littérale choisie par les deux traductions catholiques françaises (BJ et TLB) paraît en revanche étrange. Vu la coordination des verbes fléchis par la conjonction *et*, à travers laquelle l'épisode est présenté comme une succession d'événements, on s'attendrait en effet à ce que la phrase soit rédigée uniquement au passé simple au lieu de l'être au passé simple et à l'imparfait : *Et aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge qu'il imbiba de vinaigre, et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui donnait à boire* (BJ) et *il la mit au bout d'un roseau et lui donnait à boire* (TLB).

En fait, il n'y a qu'en appliquant l'approche aspectuelle qu'il est en réalité possible de rendre compte de la variation temporelle présente dans (167). Suivant cette théorie, la différence réside en ce que le procès dénoté par le verbe fléchi du texte de départ est présenté en bloc dans la BB, la BFC, la BM et la TOB, et en cours de développement dans la BJ et la TLB. Par contre, il est difficile d'accepter une analyse selon l'approche textuelle : étant donné l'importance du procès *donner à boire* et la préparation qui en a été faite, on comprend mal pourquoi il faudrait dans la BJ et la TLB considérer qu'il doit être placé à l'arrière-plan.²⁶⁵

²⁶⁵ Notons à ce titre que l'approche textuelle de Porter (1989) convient ici très bien pour analyser le texte de départ : les procès dénotés par les participes aoristes sont censés

Enfin, selon les deux approches anaphoriques, les imparfaits dans la BJ et dans la TLB devraient être considérés comme malformés, puisque ininterprétables : le contexte précédent ne comporte aucun élément qui permette de récupérer un antécédent acceptable (implicite ou explicite) de l'imparfait. Aussi bien dans la BJ que dans la TLB, les adverbiaux temporels font défaut et les passés simples du contexte précédent désignent tous des procès chronologiquement antérieurs au procès dénoté par l'imparfait. Par conséquent, le procès à l'imparfait ne peut l'englober dans sa totalité (variante temporelle) ni en constituer une partie (variante méronomique). Par exemple, dans la BJ, l'antécédent ne peut être constitué ni inféré par le procès dénoté par le passé simple *il imbiba* : comme il constitue une condition pour pouvoir exécuter le procès *donner à boire* dénoté par l'imparfait, il doit être antérieur. Le même raisonnement vaut pour le passé simple *il la mit au bout d'un roseau* dans la TLB : vu que Jésus est fixé sur une croix, le soldat est obligé de mettre d'abord l'éponge sur un objet pour ensuite pouvoir lui donner à boire.

12.2.6 Lc 24:12 ἀναστὰς (fr. *s'étant levé*), παρακύψας (fr. *s'étant penché*) et θαυμάζων (fr. *s'étonnant*)

(168) Lc 24:12 Ὁ δὲ Πέτρος ἀναστὰς ἔδραμεν ἐπὶ τὸ μνημεῖον καὶ παρακύψας

Mot à mot Le or Pierre s'étant levé courut au tombeau et s'étant penché

βλέπει τὰ ὀθόνια²⁶⁶ μόνα²⁶⁷, καὶ ἀπήλθεν πρὸς ἑαυτὸν²⁶⁸ θαυμάζων
voit les bandelettes seules et s'en alla chez lui-même s'étonnant
τὸ γεγονός.²⁶⁹

de l'étant arrivé.

BB Pierre se lève, **court** vers le tombeau, se penche, ne **voit** que le drap vide. Il **revient** chez lui, étonné de ce qui est arrivé.

BFC Cependant, Pierre se leva et **courut** au tombeau ; il se baissa et ne **vit** que les bandes de lin. Puis il **retourna** chez lui, très étonné de ce qui s'était passé.

BJ Pierre cependant partit et **courut** au tombeau. Mais, se penchant, il ne **voit** que les linges. Et il **s'en alla** chez lui, tout surpris de ce qui était arrivé.

BM Pourtant, Pierre **courut** au tombeau ; il se baissa pour regarder et ne **vit** que les linges. Puis il **s'en retourna** chez lui, profondément surpris de l'événement.

appartenir à l'arrière-plan (*back-ground*), tandis que le procès désigné par l'imparfait est conçu comme placé au premier plan (*front ground*).

²⁶⁶ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note l'ajout κείμενα (fr. *étant posé*).

²⁶⁷ Dans certains témoins, μόνα (fr. *seules*) est omis.

²⁶⁸ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante αὐτόν.

²⁶⁹ Dans deux témoins, le verset entier est omis.

- BP Pierre pourtant se leva et **courut** au tombeau. Il se pencha, ne **vit** que les bandelettes et **s'en alla** chez lui, étonné de ce qui était arrivé.
- TLB Pierre cependant **courut** au tombeau ; mais en se penchant, il ne **vit** que le linceul. Il **s'en retourna** chez lui, tout étonné de ce qui lui était arrivé.
- TOB Pierre cependant partit et **courut** au tombeau ; en se penchant, il ne **vit** que les bandelettes, et il **s'en alla** de son côté en s'étonnant de ce qui était arrivé.

Le verset Lc 24:12 (168) suit la péricope où les femmes, revenues du tombeau, déclarent aux onze disciples qu'elles ont vu deux hommes leur annonçant que Jésus est ressuscité. Bien que les apôtres ne les croient pas, Pierre se lève alors pour se rendre au sépulcre vérifier les paroles des femmes.

Dans le texte de départ, le verset Lc 24:12 (168) présente une concentration participiale importante : chaque verbe fléchi est précédé ou suivi d'un participe apposé. Le premier participe apposé, ἀναστὰς (fr. *s'étant levé*), est un peu différent des deux autres, παρακύψας (fr. *s'étant penché*) et θαυμάζων (fr. *s'étonnant*) : à l'instar du verbe fléchi ἔδραμεν (fr. *il courut*) auquel il est antéposé dans (168), ἀναστὰς (fr. *s'étant levé*) exprime un mouvement ; ainsi il s'agit d'un cas de participe pléonastique. De même, il est possible d'attribuer à ce participe apposé la fonction textuelle de « rupture »²⁷⁰ : par l'usage de cet élément, l'auteur signale que le passage qui suit, en l'occurrence le départ de Pierre vers le tombeau de Jésus, constitue un événement nouveau par rapport à ce qui précède, à savoir la rencontre des femmes qui racontent aux disciples qu'elles ont vu Jésus vivant, mais qui ne sont pas crues.

Cependant, la complexité principale concernant le transfert en français de ce verset (168) dépend de la rédaction aspectuo-temporellement hétéroclite des verbes fléchis grecs : l'aoriste ἔδραμεν (fr. *il courut*) précède le présent βλέπει (fr. *il voit*) après lequel figure de nouveau un aoriste ἀπῆλθεν (fr. *s'en alla*).

L'ensemble des verbes fléchis du texte de départ étant traduit à l'unanimité par des verbes fléchis, il n'y a que la traduction scientifique et catholique (BJ) qui reproduise la variation tempo-aspectuelle de l'original : les aoristes ἔδραμεν (fr. *il courut*) et ἀπῆλθεν (fr. *s'en alla*) y sont traduits par des passés simples et le présent βλέπει (fr. *il voit*) y est rendu par un présent. La majorité (BB, BFC, BM, BP, TLB et TOB) des traductions recourent à l'homogénéisation. D'une part, la BB conjugue tous ses verbes fléchis au présent (historique), c'est-à-dire à un temps français qui correspond aspectuellement au verbe fléchi présent βλέπει (fr. *il voit*) et au participe présent θαυμάζων (fr. *s'étonnant*) du texte de départ. D'autre part, la BFC, la BM, la BP, la TLB et la TOB se servent du passé simple lors de l'usage des verbes fléchis ; ainsi leurs équivalents reflètent la valeur aspectuelle exprimée par les quatre verbes aoristes de l'original.

²⁷⁰ Dénomination proposée par Roselyne Dupont-Roc, cours du grec biblique de à l'Institut Catholique de Paris.

Les trois participes apposés grecs sont rendus de manière un peu moins homogène, le choix d'équivalents dans le texte d'arrivée étant pour la plupart lié à leur valeur aspectuelle (perfective ou imperfective).

Premièrement, le participe ἀναστᾶς (fr. *s'étant levé*) est traduit surtout par un verbe fléchi en proposition principale (BB, BFC, BJ, BP et TOB), juxtaposé (BB) ou coordonné par la conjonction *et* (BFC, BJ, BP et TOB) au verbe fléchi *court/courut* traduisant le verbe fléchi du texte de départ auquel le participe apposé ἀναστᾶς (fr. *s'étant levé*) est antéposé. Le temps employé est celui du premier plan, à savoir le présent (BB), mais plus souvent le passé simple (BFC, BJ, BP et TOB). Deux versions catholiques (BM et TLB) suppriment le participe pléonastique du texte de départ²⁷¹ : la transition avec l'événement survenu au verset précédent s'y fait donc de manière un peu plus abrupte. D'autre part, les deux traductions scientifiques (BJ et TOB) diffèrent lexicalement de la BB, la BFC et la BP. Les trois dernières utilisent un vocable plus concret, c'est-à-dire *se lever*, dénotant un mouvement transitionnel, en l'occurrence le changement de la position assise à la station debout. Par contre, la BJ et la TOB emploient un lexème plus abstrait, à savoir *partir*. Sans aucun doute, le choix du vocable concret dans la BB, la BFC et la BP s'explique par le sémantisme du verbe fléchi auquel l'équivalent du participe ἀναστᾶς (fr. *s'étant levé*) est coordonné. En effet, comme *courir* dénote un procès concret, plus précisément un déplacement « par une suite d'élan, en reposant alternativement le corps sur l'une puis l'autre jambe, et d'un train généralement plus rapide que la marche » (*Petit Robert*), il se coordonne, raisonnablement, plus facilement avec *se lever* qu'avec *partir*.

Deuxièmement, le second participe παρακύψας (fr. *s'étant penché*) du texte de départ est traduit, lui aussi, en grande partie par un verbe fléchi en proposition principale (BB, BFC, BP et BM), conjugué soit au présent (BB) soit au passé simple (BFC, BP et TOB). On compte également un participe « pur » (BJ), ainsi que deux cas (TLB et TOB) du gérondif de la forme verbale simple, c'est-à-dire (*en*) *se penchant*. Deux versions catholiques (BJ et TLB) se servent du connecteur adversatif *mais* (sans correspondance dans le texte de départ), qu'elles antéposent à l'équivalent du participe aoriste παρακύψας (fr. *s'étant penché*). En liant ainsi argumentativement les deux phrases, la BJ et la TLB indiquent de façon implicite la raison du départ de Pierre, c'est-à-dire la

²⁷¹ Toutefois, c'est l'unique exemple dans l'échantillon étudié où un participe du verbe ἀνίσταμαι (fr. *se lever*) soit omis en traduction française ; dans les huit autres versets où ce participe figure, en Mt 26:62, Mc 14:57, 60, Mc 16:9, Lc 22:45, Lc 23:1 et Lc 24:33, il est toujours explicitement rendu dans les sept textes d'arrivée, même dans les trois cas où le verbe fléchi exprime, lui aussi, un mouvement. En effet, le faible taux d'omission de cet élément dépend sans aucun doute, en dépit de son caractère pléonastique, du fait qu'il atténue la transition entre ce qui précède et l'action suivante dans le texte d'arrivée.

vérification du prétendu mensonge des femmes qui ont raconté aux disciples qu'elles avaient vu Jésus vivant (Lc 24:10-11).

Probablement, le choix de la BJ, la TLB et la TOB en faveur d'un équivalent français exprimant l'aspect inaccompli dépend en partie de la valeur aspectuelle du verbe fléchi au présent βλέπει (fr. *il voit*) auquel le participe aoriste παρακύψας (fr. *s'étant penché*) est antéposé dans le texte de départ. En effet, en employant un participe présent simple, « pur » (BJ) ou gérondif (TLB et TOB), au lieu d'un verbe fléchi conjugué à la forme verbale utilisée pour faire progresser le récit, le lecteur est invité à s'arrêter pour constater, avec Pierre, que Jésus n'est plus dans le sépulcre, chose qui dans le texte de départ est mise en relief par l'emploi du présent de l'indicatif βλέπει (fr. *il voit*). Un effet semblable est obtenu dans la BM, grâce à l'usage du syntagme prépositionnel *pour regarder* qui explicite donc l'objectif du mouvement de Pierre lorsqu'il se penche.

D'autre part, l'aoriste est neutre vis-à-vis de l'opposition inaccompli/accomplis. Ainsi, à moins que les traducteurs ne suivent l'hypothèse de Fanning, il n'y a pas *a priori* de raison de traduire le participe aoriste par un participe présent composé (*s'étant penché*). Certes, la valeur aspectuelle perfective de l'aoriste et l'antéposition du participe par rapport au verbe fléchi (cf. Hoyle) indiquent qu'il convient d'interpréter le procès *se pencher* comme antérieur au procès *voir*. Mais une telle interprétation peut être inférée aussi à travers le participe présent *se penchant*, grâce aux facteurs contextuels, tels que l'ordre des mots et le lexique, et à l'expérience extra-linguistique qu'à le lecteur du monde. De même, comme textuellement l'aoriste est la forme verbale la moins marquée (Porter), le participe aoriste correspond plus au participe présent simple qu'au participe présent composé (cf. Weinrich 1989).

Troisièmement, le dernier participe apposé de la phrase illustrée dans (168), c'est-à-dire θαυμάζων (fr. *s'étonnant*), postposé au verbe fléchi ἀπῆλθεν (fr. *s'en alla*), connaît la traduction ou bien par un participe passé – seul (BB et BP) ou précédé de différentes sortes d'adverbes (BJ, BFC, TLB et BM) – ou bien par un gérondif (TOB). Ainsi, la majorité des versions françaises rendent le procès exprimé par le participe θαυμάζων (fr. *s'étonnant*) du texte de départ par un état : *étonné* (BB et BP), *très étonné* (BFC), *tout surpris* (BJ), *profondément surpris* (BM) et *tout étonné* (TLB). Étant donné le contexte immédiat, ces participes passés ne sont pas interprétés comme désignant des événements ponctuels, mais comme dénotant l'effet d'un procès antérieurement achevé. Seule la version œcuménique et scientifique (TOB) présente le participe θαυμάζων (fr. *s'étonnant*) comme un procès, par l'usage du gérondif *en s'étonnant*.

**12.2.7 Mt 28:19-20 πορευθέντες (fr. *étant allés*), βαπτίζοντες (fr. *baptisant*)
et διδάσκοντες (fr. *enseignant*)**

(169) Mt 28:19 πορευθέντες οὖν²⁷² μαθητεύσατε πάντα τὰ ἔθνη, βαπτίζοντες²⁷³

Mot à mot Étant allés donc ayez fait disciples toutes les nations, baptisant
αὐτοὺς εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου
eux au nom du Père et du Fils et du Saint

Mt 28:20 πνεύματος, διδάσκοντες αὐτοὺς τηρεῖν πάντα ὅσα ἐνετειλάμην ὑμῖν·

Mot à mot Esprit, enseignant eux garder tout ce que je commandai à vous ;

BB Allez parmi tous les peuples et **faites-y des disciples** que vous immergerez au nom du Père du Fils et du souffle saint, leur enseignant à observer tous les préceptes que je vous ai transmis.

BFC Allez donc auprès des gens de toutes les nations et **faites d’eux mes disciples** ; baptisez-les au nom du Père, du fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à pratiquer tout ce que je vous ai commandé.

BJ Allez donc, de toutes les nations **faites des disciples**, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit.

BM Allez donc, **enseignez** toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.

BP Allez donc à toutes les nations, **faites-en des disciples**, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé.

TLB Allez donc ! De toutes les nations **faites des disciples**, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés.

TOB Allez donc : de toutes les nations **faites des disciples**, les baptisant au nom du Père et du fils et du Saint Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit.

L'extrait de Mt 28:19-20 exemplifié dans (169) constitue une partie de la fin de l'Évangile de Matthieu. Ressuscité, Jésus se montre à ses onze disciples, qu'il exhorte à partir dans le monde entier pour faire des disciples, en baptisant et en enseignant. Dotés d'une tâche importante, mais aussi dangereuse, les apôtres sont rassurés par la dernière parole de Jésus, leur annonçant qu'il sera toujours avec eux, jusqu'à la fin des temps.

Le texte de départ comporte quatre verbes : le verbe fléchi à l'aoriste de l'impératif μαθητεύσατε (fr. *faites des disciples*) et trois participes apposés,

²⁷² Dans certains témoins, οὖν (fr. *donc*) est omis ; d'autres présentent une variante en νῦν (fr. *maintenant*).

²⁷³ Certains témoins se lisent βαπτίσαντες (fr. *ayant baptisé*).

dont l'aoriste πορευθέντες (fr. *étant allés*), antéposé au verbe fléchi, et les deux présents βαπτίζοντες (fr. *baptisant*) et διδάσκοντες (fr. *enseignant*), juxtaposés entre eux et postposés au verbe fléchi.

Toutefois, étant donné l'origine vraisemblablement sémitique de la tournure πορευθέντες μαθητεύσατε (fr. *étant allés faites des disciples*) et le fait que le participe ne prend pas de complément, Bruce J. Malina (1971) considère que le participe aoriste « is essentially an auxiliary, with no force of its own at all » (Malina 1971, p. 90). Ainsi, si le participe aoriste ne sert ici qu'à renforcer le procès dénoté par le verbe principal, *faire des disciples*, l'idée de « marcher » doit en être tout à fait absente. Malina conclut : « [t]he idea of sending, being sent, mission (in the sense of being sent) and the like is not linguistically essential but peripheral and unemphasized, and perhaps better left untranslated » (Malina 1971, p. 90).

Les participes présents apposés sont considérés eux aussi par Malina comme des sémitismes et, plus précisément, comme des « participes impératifs »²⁷⁴. Pour Malina, l'ordre donné par Jésus est donc tripartite et parataxique : « make disciples and baptize and teach » (Malina 1971, p. 91).

Par contre, Georg Scheuermann (1996) conçoit la mission des disciples comme composée de quatre activités²⁷⁵ :

Das 'zum Jünger machen' ist als finite Form herausgehoben, der die anderen Verben als Partizipien zugeordnet sind. Doch auch unter diesen muß man unterscheiden zwischen πορευθέντες [fr. *étant allé*], das dem Hauptverb vorausgeht und den beiden nachgestellten Partizipien βαπτίζοντες [fr. *baptisant*] und διδάσκοντες [fr. *enseignant*]. Die letzten beiden wiederholen nämlich noch einmal das Objekt des Hauptverbiums (αὐτούς [fr. *eux*]) und haben jeweils ein weiteres ausführliches Komplement. Sie beschreiben selbständige Handlungen, in denen sich das Jüngerwerden vollzieht, während das einleitende πορευθέντες [fr. *étant allé*] eine Voraussetzung des ganzen Prozesses festhält. (Scheuermann 1996, pp. 244-245)²⁷⁶

²⁷⁴ Le terme de « participes impératifs » est rejeté, avec raison, par Porter (1989) : « A distinction must be made between the Participle as grammaticalizing an essential semantic feature and its pragmatic usage. The Participle is always a Participle by form, with its concomitant semantic meaning. Much discussion of the issue of imperatival Participle appears to have been confused over a failure to distinguish form and function. » (Porter 1989, p. 374). C'est ce qui se passe avec Malina, qui confond donc le niveau sémiotique (forme) avec l'interprétation cognitive, voire une interprétation influencée par sa propre langue (l'anglais).

²⁷⁵ Si διδάσκοντες (fr. *enseignant*) est postposé à βαπτίζοντες (fr. *baptisant*), cela indique, selon Scheuermann (1996, p. 245), que l'évangéliste Matthieu envisage un enseignement postérieur au baptême.

²⁷⁶ « 'Faire des disciples' est mis en relief par la forme finie, alors que les autres verbes sont subordonnés comme des participes. Cependant, parmi eux, il faut distinguer πορευθέντες [fr. *étant allé*], antéposé au verbe principal, des deux participes qui lui sont postposés, βαπτίζοντες [fr. *baptisant*] et διδάσκοντες [fr. *enseignant*]. En effet, ces deux derniers participes gardent l'objet du verbe principal (αὐτούς [fr. *eux*]) ; de même, ils prennent un complément détaillé. Ils dénotent des procès autonomes, indiquant la manière dans laquelle

Le schéma de Scheuermann indiquant les relations sémantico-pragmatiques de dépendance dans (169) est reproduit dans la Figure 7.

Figure 7 Schématisation de (169) selon Scheuermann (1996, p. 245)

πορευθέντες (fr. *étant allé*)



μαθητεύσατε πάντα τὰ ἔθνη

(fr. *faites des disciples de toutes les nations*) ➡ βαπτίζοντες αὐτούς (fr. *les baptisant*)

+ διδάσκοντες αὐτούς (fr. *les enseignant*)

Dans les sept versions françaises, on note, dans un premier temps, qu'il n'y a aucune traduction qui reproduise complètement l'organisation phrastique de l'ordre donné par Jésus tel qu'il est formulé dans le texte de départ. En effet, si le verbe fléchi μαθητεύσατε (fr. *faites des disciples*) est toujours rendu par un impératif simple, c'est aussi le cas du participe aoriste πορευθέντες (fr. *étant allé*). D'autre part, il est possible de diviser les versions françaises en deux groupes selon qu'elles traduisent les deux participes présents apposés par des constituants subordonnés (BB, BJ et TOB) ou principaux (BFC, BM, BP et TLB). Dans le premier groupe, la BB présente un écart des traductions scientifiques (BJ et TOB) : au lieu de rendre les deux participes présents grecs par des participes présents français, la BB traduit βαπτίζοντες (fr. *baptisant*) par la proposition subordonnée relative *que vous immergerez*. En effet, en utilisant un équivalent qui permet l'usage d'un verbe fléchi à l'indicatif, la BB peut ancrer de manière explicite le point de repère où les baptêmes auront lieu, à savoir dans le futur. Par contre, le second groupe est totalement homogène : les deux participes présents grecs y sont traduits par des impératifs, notamment *baptisez* et *apprenez*.

Dans un deuxième temps, encore que le participe aoriste antéposé πορευθέντες (fr. *étant allé*) soit traduit à l'unanimité par le verbe fléchi à l'impératif *Allez*, les traductions ne s'accordent pas sur la valeur exacte du participe dans le texte de départ. D'un côté, trois traductions idiomatiques (BB, BFC et BP) analysent, à l'instar de Scheuermann, cet élément du texte de départ comme un verbe plein, le présentant comme un procès propre, puisque l'impératif *Allez* prend un complément correspondant au complément d'objet πάντα τὰ ἔθνη (fr. *toutes les nations*) du verbe fléchi μαθητεύσατε (fr. *faites des disciples*) dans le texte de départ : *Allez donc à toutes les nations* (BP). Cet complément est ensuite repris comme complément d'objet direct de l'équivalent du verbe fléchi, mais sous la forme d'un pronom personnel : *y* (BB), *d'eux* (BFC) ou *en*

l'apostolat sera effectué, tandis que le participe πορευθέντες [fr. *étant allé*] en début de phrase constitue une condition du procès entier » (notre traduction).

(BP), par exemple *faites-en des disciples* (BP). D'un autre côté, quatre versions (BJ, BM, TLB et TOB) favorisent l'hypothèse, soutenue notamment par Malina, selon laquelle le participe πορευθέντες (fr. *étant allés*) correspondrait à un « auxiliaire exhortatif », puisqu'elles le traduisent par la forme impérative « nue », c'est-à-dire sans complément, du verbe *aller*.

Ainsi, comme *Allez* est une expression injonctive extrêmement fréquente en français contemporain, dans laquelle le sens de mouvement, voire de départ, a largement été dilué, il n'y a que dans trois traductions (BB, BFC et BP) où l'ordre de Jésus est explicitement caractérisé comme « *Missionsauftrag* » (Wolfgang Trilling 1964, p. 26, nous soulignons d'après Malina 1971, p. 90) ou « *Sendungsbefehl* » (Günther Bornkamm 1964, p. 172, nous soulignons d'après Malina 1971, p. 90).²⁷⁷

Dans un troisième temps, les verbes utilisés dans les traductions dans (169) sont tous conjugués à une forme simple. Cela n'est pas très surprenant : vu que les verbes ne dénotent pas des procès chronologiquement antérieurs au moment de l'énonciation, une forme composée comme *Soyez allés* ou *Ayez fait des disciples* ne serait pas à sa place, car elle impliquerait que les disciples auraient déjà rempli leur mission au moment même où Jésus fixe leur tâche apostolique, ce qui n'a bien évidemment pas de sens.²⁷⁸

Dans un quatrième temps, la coordination des constituants verbaux, qu'ils soient principaux ou subordonnés, n'est pas complètement homogène dans les traductions examinées. D'abord, la BB et la BFC insèrent la conjonction *et* pour coordonner l'équivalent du participe aoriste en début de phrase avec l'équivalent du verbe fléchi μαθητεύσατε (fr. *faites des disciples*), ce qui donne par exemple *Allez parmi tous les peuples et faites-y des disciples* (BB). Ensuite, les traductions qui juxtaposent les deux verbes dénotant ces procès se servent de ponctuations différentes : la virgule (BJ, BM et BP), le point d'exclamation (TLB) et les deux points (TOB). De même, les constituants traduisant les participes présents apposés sont coordonnés par la juxtaposition (BB, BM, BP et TOB) ou par la conjonction, ajoutée, *et* (BFC, BJ et TLB) : *baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés* (TLB). Enfin, même si la BFC, la BM et la TLB se ressemblent en ce qu'elles divisent la phrase en se servant du point virgule (BFC et TLB) ou du point final (BM) au lieu des virgules (BB, BJ, BP et TOB), l'endroit de la césure n'y est pourtant pas la même. Dans la version œcuménique (BFC), le découpage se fait après l'équivalent du verbe fléchi du

²⁷⁷ Contrairement à ce qui se passe en anglais, en allemand et en suédois, l'interprétation du πορευθέντες (fr. *étant allé*) comme auxiliaire exhortatif nécessite donc pas son omission dans une traduction française.

²⁷⁸ En ceci le participe aoriste πορευθέντες (fr. *étant allé*) en Mt 28:19 (169) peut être considéré comme un bon exemple pour étayer l'hypothèse de l'atemporalité des participes grecs, à moins qu'on ne le considère comme un sémitisme figé.

texte de départ : *Allez donc auprès des gens de toutes les nations et faites d'eux mes disciples ; baptisez-les au nom du Père, du fils et du Saint-Esprit, enseignez-leur à pratiquer tout ce que je vous ai commandé.* Par contre, dans les versions catholiques (BM et TLB), la césure est placée devant l'équivalent du second participe présent apposé : *Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit* (BM).

Constatons finalement que la BM est la seule version à maintenir l'ordre des mots du texte de départ : elle ne change pas, à l'encontre des autres traductions, la position de l'élément français rendant le syntagme nominal πάντα τὰ ἔθνη (fr. *toutes les nations*), mais le garde en postposition par rapport à l'équivalent qui rend le verbe fléchi du texte de départ : *Allez donc, enseignez toutes les nations*. Cela n'est pas le cas, ni dans la BB, la BFC et la BP où le syntagme nominal du texte de départ est donc déplacé pour compléter l'équivalent du participe aoriste (*Allez parmi tous les peuples* (BB)), ni dans la BJ, la TLB et la TOB qui le déplacent en le mettant avant l'équivalent du verbe fléchi grec (*Allez donc, de toutes les nations faites des disciples* (BJ)).

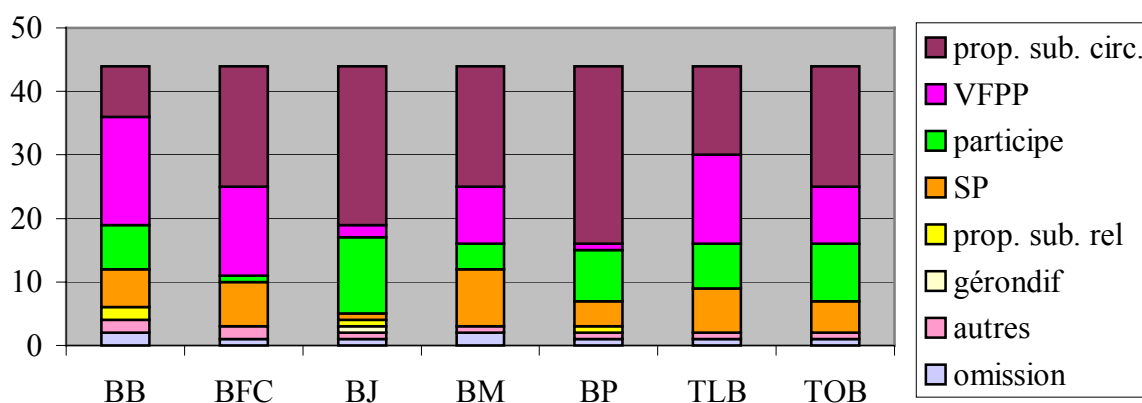
13 Le génitif absolu

13.1 Observations générales

13.1.1 La forme sémiotique

Pour traduire un participe qui dans le texte de départ prend la fonction de « prédicat » dans une construction au génitif absolu, les traductions françaises se servent le plus fréquemment des formes sémiotiques suivantes : la proposition subordonnée circonstancielle, le verbe fléchi en proposition principale, le participe – souvent dans une proposition participiale²⁷⁹ reflétant la construction du texte de départ, mais également en tant qu'élément apposé – et le syntagme prépositionnel. La répartition exacte des formes sémiotiques utilisées dans les sept textes d'arrivée est illustrée dans le Diagramme 12.

Diagramme 12 Répartition des formes sémiotiques dans les équivalents français des 44 participes du texte de départ au « génitif absolu »



²⁷⁹ En tout, douze génitifs absolus du texte de départ sont traduits par des propositions participiales dans au moins un des textes d'arrivée étudiés. Il s'agit des génitifs absolus suivants, les trois premiers étant illustrés dans l'exemplification (ch. 13.2) : ὄψις γενομένης (fr. *le soir étant venu*) en Mt 26:20 (170), Mt 27:57, Mc 14:17 et Jn 21:4 (172), πρωίας γενομένης (fr. *le matin étant venu*) en Mt 27:1 et Mc 15:42 (171) et τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος (fr. *le soleil s'étant éclipsé*) en Lc 23:45 (175). Ensuite, en Mt 27:17 συνηγμένων οὖν αὐτῶν (fr. *s'étant rassemblés donc eux*) est traduit par *la foule rassemblée* (BB, TOB), *la foule assemblée* (BFC), *le peuple assemblé* (BM) et *la foule s'étant donc assemblée* (TLB) ; en Mc 16:1 διαγενομένου τοῦ σαββάτου (fr. *s'étant écoulé le sabbat*) se traduit par *Le sabbat terminé* (TLB) ; en Mc 16:2 ἀνατείλαντος τοῦ ἡλίου (fr. *s'étant levé le soleil*) est traduit par *le soleil s'étant levé* (BJ) et *le soleil étant levé* (TOB) ; en Mc 16:20 τοῦ κυρίου συνεργούντος καὶ τὸν λόγον βεβαιούντος διὰ τῶν ἐπακολουθούντων σημείων (fr. *le Seigneur travaillant avec et la parole confirmant par les accompagnant signes*) est rendu par *le Seigneur agissant avec eux et confirmant la Parole par les signes qui l'accompagnaient* (BJ) ; et finalement en Jn 20:19, 26 τῶν θυρῶν κεκλεισμένων (fr. *les portes ayant été fermées*) se traduit par *toutes portes closes* (BB), *les portes étant closes* (BJ), *portes fermées* (BP) et *toutes portes verrouillées* (TOB, en Jn 20:26).

La BB est la traduction qui présente l'écart le plus important. D'une part, son usage des propositions subordonnées circonstancielles est statistiquement plus restreint par rapport à l'ensemble des versions françaises, exception faite de la traduction liturgique (TLB). D'autre part, son emploi des verbes fléchis en proposition principale est statistiquement plus élevé que ceux de la BJ et de la BP.

La BFC diffère de la BB et de la BP quant à l'emploi des propositions subordonnées circonstancielles : elle en utilise plus que la BB, mais moins que la BP. En ce qui concerne les verbes fléchis en proposition principale, la BFC en emploie plus que ne le font la BJ et la BP. De même, elle utilise moins de participes par rapport aux traductions scientifiques (BJ et TOB).

La BJ et la BP se ressemblent en ce qu'elles présentent un usage très restreint de verbes fléchis en proposition principale. De plus, la BJ se distingue des deux autres traductions catholiques (BM et TLB) : d'une part, elle emploie plus de participes et moins de syntagmes prépositionnels que ne le fait la BM. D'autre part, la BJ présente un nombre plus important de propositions subordonnées circonstancielles par rapport à la TLB. Comparée avec l'autre version scientifique (TOB), la BJ s'en écarte seulement par son faible taux de verbes fléchis en proposition principale. Quant à la BP, son nombre élevé de propositions subordonnées circonstancielles la distingue de la BB, la BFC et la TLB.

13.1.2 L'aspect

Dans l'ensemble des traductions françaises, les 25 participes **présents** sont rendus par plus d'équivalents inaccomplis qu'accomplis. De même, il n'y a qu'entre la BB et la BJ qu'on enregistre une différence concernant le nombre exact d'équivalents inaccomplis utilisés : respectivement 17 (BB) et 23 (BJ).

Pour traduire les 16 participes **aoristes**, la BJ, la BP, la TLB et la TOB utilisent un nombre plus important d'équivalents accomplis. Ainsi, elles se distinguent de la BB, la BFC et la BM, dans lesquelles la différence entre les équivalents inaccomplis et les équivalents accomplis n'est pas statistiquement significative.

Les trois participes **parfaits** sont rendus, pour la plupart, par des équivalents exprimant l'aspect accompli.

Finalement, lorsque le participe est un aoriste, la mise en corrélation avec la valeur aspectuelle du verbe fléchi du texte de départ indique que les équivalents exprimant l'aspect accompli sont cinq fois plus importants (31 vs. 6 occurrences) quand le verbe fléchi est un aoriste, mais seulement deux fois plus importants (27 vs. 12 occurrences) lorsque le verbe fléchi est conjugué à l'imparfait ou au présent.

13.2 Exemplification

13.2.1 Mt 26:20, Mc 15:42 et Jn 21:4 γενομένης (fr. *étant venu*)

En combinaison avec un « sujet » inanimé référant à un moment temporel, tels ὀψίας (fr. *soir*) en Mt 26:20 (170), Mt 27:57, Mc 14:17 et Mc 15:42 (171), πρωίας (fr. *aube*) en Mt 27:1, et Jn 21:4 (172), et ὥρας ἕκτης (fr. *sixième heure*) en Mc 15:33, le participe aoriste neutre féminin conjugué au génitif γενομένης (fr. *étant venu*) forme une expression qui marque le début d'un nouveau passage dans le récit. Dans l'échantillon étudié, on compte sept occurrences de cette construction, qui, dans le texte de départ, constitue le cadre thématique des événements suivants : le repas pascal (Mt 26:20 (170) et Mc 14:17), le conseil du Sanhédrin (Mt 27:1), l'arrivée des ténèbres précédant la mort de Jésus (Mc 15:33), l'intervention de Joseph d'Arimatee (Mt 27:57, Mc 15:42 (171)) et l'apparition de Jésus au bord du Lac de Tibériade (Jn 21:4 (172)).

Faute de place, d'une part, et pour éviter la répétition, d'autre part, seulement trois occurrences du participe aoriste γενομένης (fr. *étant venu*) d'un génitif absolu sont illustrées dans (170-172) ci-dessous. Cependant, les quatre autres occurrences seront incluses dans la discussion générale. Outre les remarques portant sur le choix de la forme sémiotique et de la valeur aspectuelle des équivalents français, quelques commentaires seront consacrés au degré de concordance adopté dans les sept versions françaises examinées.

(170) Mt 26:20 Ὀψίας δὲ γενομένης ἀνέκειτο μετὰ τῶν δώδεκα²⁸⁰.

Mot à mot Le soir or étant venu il était attablé avec les douze.

BB Le soir, il était avec les Douze à table.

BFC Quand le soir fut venu, Jésus se mit à table avec les douze disciples.

BJ Le soir venu, il était à table avec les Douze.

BM Le soir venu, il se mit à table avec les douze disciples.

BP Le soir venu, il se mit à table avec les douze.

TLB Le soir venu, Jésus se trouvait à table avec les Douze.

TOB Le soir venu, il était à table avec les Douze.

²⁸⁰ A partir de la 26^e édition, le texte de Nestle-Aland ne se lit plus τῶν δώδεκα μαθητῶν (fr. *les douze disciples*). La variante τῶν δώδεκα μαθητῶν αὐτοῦ (fr. *ses douze disciples*) est aussi attestée.

- (171) Mc 15:42 Καὶ ἤδη ὀψίας γενομένης, ἐπεὶ ἦν παρασκευὴ ὅ ἐστιν
Mot à mot Et déjà le soir étant venu, puisqu' il était la Préparation qui est
 Mc 15:43 προσάβατον²⁸¹, ἐλθὼν Ἰωσήφ [ὁ]²⁸² ἀπὸ Ἀριμαθαίας²⁸³ εὐσχήμων
Mot à mot l'avant-sabbat, étant venu Joseph le d' Arimathée, distingué
 βουλευτῆς, ὃς καὶ αὐτὸς ἦν προσδεχόμενος τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ,
 conseiller, qui aussi lui était attendant le Royaume du Dieu,
 τολμήσας εἰσῆλθεν πρὸς τὸν²⁸⁴ Πιλᾶτον καὶ ἠτήσατο τὸ σῶμα²⁸⁵
 ayant osé, entra chez le Pilate et demanda le corps
 τοῦ Ἰησοῦ.
 de Jésus.
- BB Le soir vint, qui était celui de la Préparation, la veille du sabbat. Joseph d'Arimathie, un membre bien connu du Conseil, qui attendait le règne de Dieu, eut le courage d'aller chez Pilate et de réclamer le corps de Jésus.
- BFC Le soir était déjà là, quand arriva Joseph, qui était d'Arimathée. Joseph était un membre respecté du Conseil supérieur, et il espérait, lui aussi, la venue du Royaume de Dieu. C'était le jour de la préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat. C'est pourquoi Joseph alla courageusement demander à Pilate le corps de Jésus.
- BJ Déjà le soir était venu et comme c'était la Préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat, Joseph d'Arimathie, membre notable du Conseil, qui attendait lui aussi le Royaume de Dieu, s'en vint hardiment trouver Pilate et réclama le corps de Jésus.
- BM Déjà le soir tombait, et comme c'était la Préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat, Joseph d'Arimathie, membre distingué du Conseil, qui lui aussi attendait le royaume de Dieu, intervint. Il eut l'audace d'aller trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus.
- BP Et le soir venu, comme c'était la Préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat, Joseph d'Arimathie, une notabilité du Conseil et qui lui aussi attendait le règne de Dieu, osa entrer chez Pilate et demanda le corps de Jésus.
- TLB Déjà le soir était venu ; or, comme c'était la veille du sabbat, le jour où il faut tout préparer, Joseph d'Arimathie intervint. C'était un homme influent, membre du Conseil, et il attendait lui aussi le royaume de Dieu. Il eut le courage d'aller chez Pilate pour demander le corps de Jésus.
- TOB Déjà le soir était venu, et comme c'était un jour de Préparation, c'est-à-dire une veille de sabbat, un membre éminent du conseil, Joseph d'Arimathée,

²⁸¹ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante πρὶν σάββατον (fr. *avant le sabbat*) et πρὸς σάββατον (fr. *près du sabbat*).

²⁸² Le déterminant τόν est omis dans certains témoins.

²⁸³ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante Ἀριμαθίας (fr. *Arimathie*).

²⁸⁴ Le déterminant τόν est omis dans certains témoins.

²⁸⁵ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante πτώμα (fr. *corps mort*).

arriva. Il attendait lui aussi le Règne de Dieu. Il eut le courage d'entrer chez Pilate pour demander le corps de Jésus.

- (172) Jn 21:4 πρωίας δὲ ἤδη γενομένης²⁸⁶ ἔστη Ἰησοῦς²⁸⁷ εἰς²⁸⁸ τὸν αἰγιαλόν, οὐ μέντοι ἤδειςαν²⁸⁹ οἱ μαθηταὶ ὅτι Ἰησοῦς ἐστίν.²⁹⁰
- Mot à mot* L'aube or déjà venu se tint Jésus sur le rivage, ne pas cependant savaient les disciples que Jésus il est.
- BB Au lever du jour, Jésus vient au bord de l'eau, mais les disciples ne savent pas que c'est Jésus.
- BFC Quand il commença à faire jour, Jésus se tenait là, au bord de l'eau, mais les disciples ne savaient pas que c'était lui.
- BJ Or, le matin déjà venu, Jésus se tint sur le rivage ; pourtant les disciples ne savaient pas que c'était Jésus.
- BM Au lever du jour, voici que Jésus se trouvait sur le rivage ; mais les disciples ne se rendaient pas compte que c'était lui.
- BP Le matin venu, Jésus se tenait sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était Jésus.
- TLB Au lever du jour, Jésus était là, sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était lui.
- TOB C'était déjà le matin ; Jésus se tint là sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était lui.

Dans les textes d'arrivée, le participe aoriste γενομένης (fr. *étant venu*) du génitif absolu est traduit par des constituants de formes sémiotiques différentes, même si le participe, de loin, est le plus fréquent. A l'exception de la traduction œcuménique en français courant (BFC), toutes les versions françaises étudiées présentent au moins une occurrence de l'équivalence formelle. La BP enregistre l'usage le plus élevé (six occurrences), mais aussi dans la BJ (cinq) et dans la TLB et la TOB (quatre occurrences chacune), on note un emploi important de la proposition participiale pour rendre ces génitifs absolus. Par contre, la BB et la BM ne s'en servent qu'une seule fois et dans la BFC elle est absente. Dans la majorité des cas, les traductions optant pour la littéralité se servent du participe passé *venu* (20 occurrences) ; seule la BJ utilise une autre forme participiale, mais uniquement en M7 27:1 où cette traduction catholique et scientifique rend le participe aoriste γενομένης (fr. *étant venu*) du texte de départ par le participe présent composé *étant arrivé*.

²⁸⁶ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante γινομένης (fr. *venant*) qui, jusqu'à la 25^e édition, figurait dans le texte.

²⁸⁷ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ὁ Ἰησοῦς (fr. *Jésus*).

²⁸⁸ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἐπί (fr. *sur*).

²⁸⁹ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἔγνωσαν (fr. *surent*).

²⁹⁰ Un témoin omet εἰς τὸν αἰγιαλόν, οὐ μέντοι ἤδειςαν οἱ μαθηταὶ ὅτι Ἰησοῦς ἐστίν.

Bien que la BFC ne recoure jamais au participe, elle s'avère aussi concordante que la TLB et la TOB : à quatre reprises, aux versets Mt 26:20 (170), Mt 27:57, Mc 14:17 et Jn 21:4 (172), elle utilise une proposition subordonnée circonstancielle, par exemple *Quand le soir fut venu* qui figure en Mt 26:20 (170), Mt 27:57 et Mc 14:17. Toutefois, ce n'est pas toujours le même temps qui figure dans ces propositions subordonnées circonstancielle. Dans la plupart, la BFC emploie le passé antérieur *fut venu* ; ainsi, elle marque d'une manière explicite l'antériorité chronologique de la situation désignée par la subordonnée par rapport à la situation dénotée par la principale. Mais en Jn 21:4 (172), la BFC utilise un passé simple, dont l'usage, comme nous aurons l'occasion de le constater lors de l'étude plus en détail de cet exemple (pp. 236-238), est lié au contexte et au vocabulaire. Dans la BJ, la BP et la TLB, la proposition subordonnée circonstancielle n'est utilisée que pour rendre le génitif absolu en Mc 15:33 et le verbe fléchi y est conjugué au passé simple.

En effet, lorsque le « sujet » de la construction au génitif absolu du texte de départ n'est pas πρωίας (fr. *aube*) ou ὀψίας (fr. *soir*), mais une certaine heure précise, en l'occurrence ὥρας ἕκτης (fr. *heure sixième*) au verset Mc 15:33, aucune version française n'utilise une construction absolue comme *la sixième heure venue*. En revanche, elles optent toutes en faveur d'une proposition subordonnée circonstancielle – *Quand il fut la sixième heure* (BJ), *Quand arriva l'heure de midi* (TLB) et *Quand ce fut la sixième heure* (BP) – ou d'un syntagme prépositionnel : *A midi* (BB, BFC et TOB) et *De la sixième heure à* (BM). D'autre part, il n'y a pas de rapport entre les deux formes sémiotiques utilisées pour traduire ce génitif absolu du texte de départ et les deux manières de rendre l'indication circonstancielle exprimée par le « sujet » ὥρας ἕκτης (fr. *heure sixième*), en employant le calque *sixième heure* (BJ, BP et BM) ou l'adaptation *midi* (BB, BFC, TLB et TOB).

Également dans la BM, quatre des sept équivalents ont la même forme sémiotique. Cependant, contrairement à ce qui se passe dans la BFC, la TLB et la TOB, c'est le syntagme prépositionnel qui, dans la traduction belge (BM), sert le plus fréquemment à rendre les génitifs absolus construits avec le participe aoriste γενομένης (fr. *étant venu*). Il s'agit des équivalents *de grand matin* en Mt 27:1, *vers le soir* en Mt 27:54, *de la sixième heure à* en Mc 15:33 et *au lever du jour* en Jn 21:4 (172). En dehors de la BM, on retrouve cette forme sémiotique dans la BB, la BFC, la TLB et la TOB, dans lesquelles elle sert d'équivalent en Mc 15:33 et/ou en Jn 21:4 (172).

A l'exception de la BP, les versions françaises étudiées rendent au moins une fois le participe aoriste γενομένης (fr. *étant venu*) par un verbe fléchi en proposition principale. La BB utilise un tel équivalent à trois reprises, à savoir aux versets Mt 27:1, 27 et Mc 15:42 (171). Pour ce dernier verset (171), le participe aoriste du texte de départ connaît un équivalent de cette forme

sémiotique aussi dans la BFC, la BJ, la BM, la TLB et la TOB. De plus, la TOB traduit le génitif absolu en Jn 21:4 (172) par une proposition principale.

Toutefois, ces traductions n'utilisent pas toutes le même temps : la BB se sert seulement du passé simple, alors que les autres versions emploient un temps qui place la situation à l'arrière-plan – soit l'imparfait (BFC, BM et TOB) soit le plus-que-parfait (BJ, TLB et TOB).

Finalement, on compte deux traductions qui omettent le participe γενομένης (fr. *étant venu*) du texte de départ : d'une part la BB, en Mt 26:20 (170), et d'autre part la BM, en Mc 14:17.

Pour conclure, la version littéraire non confessionnelle (BP) est donc la plus uniforme : elle ne s'écarte de l'usage du participe passé *venu* qu'à une occasion, à savoir au verset Mc 15:33, où elle traduit par la proposition subordonnée circonstancielle *Quand ce fut la sixième heure*. Ainsi, à l'inverse des versions scientifiques (BJ et TOB) et liturgique (TLB), qui elles aussi se servent principalement de la proposition participiale, aucune des deux occurrences où l'adverbe ἤδη (fr. *déjà*) est présent dans la phrase – antéposé (Mc 15:42) (171) ou inséré (Jn 21:4) (172) dans le syntagme adverbial au génitif absolu – ne résulte dans la BP en un emploi d'une autre forme sémiotique que la proposition participiale.

Après cet inventaire général des équivalents français des sept occurrences du participe aoriste génitif absolu γενομένης (fr. *étant venu*), passons maintenant à une étude plus détaillée des versets illustrés dans (170) – (172) dans ce qui précède.

Le verset Mt 26:20 (170) est traduit d'une manière très homogène : dans la majorité des traductions (BJ, BM, BP, TLB et TOB), le génitif absolu Ὠψίας γενομένης (fr. *le soir étant venu*) est rendu par la construction absolue *le soir venu*. Si la BB et la BFC se ressemblent en ce que ni l'une ni l'autre ne recourent à l'équivalence formelle, elles utilisent des moyens complètement différents pour désigner le cadre thématique de la Cène. D'une part, la BFC se sert d'une proposition subordonnée circonstancielle dont le verbe est conjugué au passé antérieur (*Quand le soir fut venu*) ; par conséquent, elle indique d'une façon explicite que la situation dénotée par la subordonnée est achevée, voire qu'il s'agit d'un moment précis et non d'un intervalle. D'autre part, dans la BB, où le « prédicat » de la construction absolue du texte de départ est omis (*Le soir*), cela est introduit seulement par le contexte. En effet, comme il s'agit d'une transition entre deux scènes dans le récit, l'omission du participe grec dans la BB n'alterne pas le sens du verset Mt 26:20 (170), par exemple le lecteur ne va pas interpréter l'énoncé comme si, durant la soirée entière, Jésus était assis avec les disciples, ni penser que celui-ci avait l'habitude le soir de se réunir à table avec ses apôtres.

Finalement, puisque le verbe fléchi de la proposition principale est rendu tantôt par un imparfait, tantôt par un passé simple dans les sept traductions, considérons brièvement le choix du temps dans leurs équivalents de l'imparfait grec ἀνέκειτο (fr. *il était attablé*), avant de passer à l'examen de Mc 15:42-43 (171). D'abord, on note un rapport étroit entre le temps et le mode d'action du verbe fléchi : les traductions (BB, BJ, TLB et TOB) qui rendent le verbe fléchi du texte de départ par un imparfait utilisent toutes un verbe atélique, soit *être* (BB, BJ et TOB), soit *se trouver* (TLB). Par contre, les versions (BFC, BM et BP) qui le traduisent par un passé simple emploient à l'unanimité le verbe télique *se mettre*.

Ensuite, les différences entre les variantes au passé simple (BFC, BM et BP) et celles à l'imparfait (BB, BJ, TLB et TOB) ne se laissent décrire que par trois de nos quatre théories des temps grammaticaux. Suivant l'approche aspectuelle, la variation dépend de la conception du procès dénoté par le verbe fléchi, à savoir comme perfectif (passé simple) ou imperfectif (imparfait). Selon l'approche textuelle, l'opposition touche la mise en relief : avec le passé simple, la phrase est placée au premier plan, tandis qu'avec l'imparfait, elle est reléguée à l'arrière-plan. Selon l'approche anaphorique temporelle, les procès dénotés à l'imparfait se distinguent par le fait qu'ils englobent dans sa totalité le thème, dénoté par les équivalents du génitif absolu, c'est-à-dire le syntagme nominal *le soir* ou la construction absolue *le soir venu*. Par contre, il n'est pas possible de décrire la différence entre le passé simple et l'imparfait en termes méronomiques. D'une part, cette approche ne considère pas comme antécédent d'un imparfait les adverbiaux temporels figurant dans la même phrase que cet imparfait (Berthonneau et Kleiber 1993, p. 67) ; par conséquent, on ne peut assigner comme antécédent la situation dénotée par les équivalents du génitif absolu. D'autre part, les procès dénotés par les verbes fléchis dans le verset précédent ne peuvent pas non plus constituer la situation antécédente de l'imparfait *était à table* en Mt 26:30, ni permettre d'en construire une par inférence, car ils lui sont chronologiquement antérieurs : *Les disciples firent comme Jésus leur avait ordonné et préparèrent la Pâque. Le soir venu, il était à table avec les Douze.* (BJ).

Le verset Mc 15:42 (171) est dans le texte de départ constitué par une phrase dont la syntaxe est extrêmement complexe : en début de phrase figure une construction absolue au génitif (*déjà le soir venu*), suivi d'une proposition subordonnée circonstancielle (*puisqu'il était la Préparation*), dont l'attribut est modifié par une proposition subordonnée (*qui était l'avant-sabbat*) ; ensuite, le sujet de la proposition principale (*Joseph*) est précédé d'un participe apposé (*étant venu*) et suivi de deux éléments épithétiques, un syntagme nominal (*conseiller distingué*) et une proposition relative (*qui attendait le Royaume de Dieu*) ; finalement, un participe apposé (*ayant osé*) est antéposé aux deux verbes fléchis *entra* et *demanda*, par lesquels la phrase se clôt. Ainsi, il n'est pas

surprenant que la majorité des versions étudiées la divisent en plusieurs phrases (BB, BFC, BM, TLB et TOB) en traduisant ou non le génitif absolu *ὄψις γενομένης* (fr. *le soir étant venu*) par une proposition principale, indépendante (BB, BFC, et TLB) ou coordonnée (BJ, BM et TOB). Seule la BP garde intacte la structure syntaxique de l'original, traduisant le participe grec par le participe passé *venu* dans une construction absolue.

D'autre part, la BP, à l'instar de l'autre traduction non confessionnelle (BB), omet l'adverbe *ἤδη* (fr. *déjà*), qui dans le texte de départ figure tout en début de phrase. Dans les autres traductions, où cet élément adverbial est donc rendu explicitement, l'équivalent français *déjà* figure pour la plupart en position frontale, comme c'est le cas dans l'expression *Déjà le soir était venu* (BJ, TLB et TOB). Seule la BFC place en tête le sujet de la phrase (*le soir*), alors que l'adverbe, lui, figure entre l'auxiliaire *être* et son attribut *là* : *Le soir était déjà là*. Cette modification est probablement liée au vocabulaire.

Les traductions ne sont pas non plus tout à fait homogènes dans le choix du temps pour rendre le participe aoriste du texte de départ : la BB emploie le passé simple (*vint*), les traductions scientifiques (BJ et TOB) et liturgique (TLB) se servent du plus-que-parfait (*était venu*), et la BFC et la BM utilisent l'imparfait (*était là* et *tombait*). Si les traductions qui se servent d'un équivalent perfectif utilisent toutes un verbe télique, à savoir *venir*, une telle conformité ne se retrouve pas dans les deux versions qui emploient des équivalents imperfectifs. D'une part, la BFC utilise le verbe atélique *être* (*là*) et présente le procès dénoté par le participe aoriste du texte de départ comme un état. D'autre part, la BM emploie le verbe télique *tomber*, présentant ainsi l'événement en question comme un procès en cours.

Selon une approche aspectuelle, la différence entre la BB et la BFC et la BM réside en ce que la première présente le procès en bloc, alors que les deux dernières le présentent en cours de développement.

Suivant une approche textuelle, les versions qui utilisent le plus-que-parfait (BJ, TLB et TOB) ou l'imparfait (BFC et BM) correspondraient le plus à la formulation du texte de départ, dans la mesure où ces temps placent le procès exprimé à l'arrière-plan, tout comme le fait l'aoriste (Porter), et où la situation dénotée par le génitif absolu du texte de départ constitue le cadre thématique du scénario développé en Mc 15:43 (171). Toutefois, il ne s'agit pas d'une soirée quelconque, mais de l'avant-sabbat. Ainsi, il est possible de comprendre le choix du passé simple (*Le soir vint*) de la BB comme une façon d'indiquer que cette information n'est pas seulement à prendre au sens d'une circonstance temporelle, mais relate un événement en soi, qui d'ailleurs constitue la cause de la situation dénotée par les procès de la principale : vu qu'il s'agit du jour le plus important de la semaine juive, Joseph ne veut pas que Jésus reste sur la croix pendant le Sabbat.

Est-il aussi possible de décrire la différence entre la BB (passé simple) et la BFC et la BM (imparfait) selon une approche anaphorique ? Cela ne nous semble pas être le cas, car dans le contexte précédent, il n'est possible de repérer ni un élément dénotant une situation antécédente ni un élément à partir duquel une situation antécédente peut être inférée : ni le syntagme nominal *le soir* ni l'adverbe *déjà* ne sont aptes à remplir cette fonction²⁹¹.

L'ensemble des traductions utilisant des passés simples pour traduire les verbes fléchis aoristes du texte de départ, nous allons passer tout de suite à la discussion du verset Jn 21:4 (172).

Au verset Jn 21:4 (172), le génitif absolu encadre une situation placée le matin ; cependant, en plus de l'usage d'un autre vocable pour le « sujet » de la construction absolue – πρωίας (fr. *aube*) au lieu de όψίας (fr. *soir*) – (172) diffère de (171) aussi par la syntaxe : dans (172) l'adverbe ήδη (fr. *déjà*) ne figure pas en tête de la proposition participiale, il est inséré entre les deux constituants πρωίας (fr. *aube*) et γενομένης (fr. *étant venu*).

Comme l'adverbe ήδη (fr. *déjà*) dans (172) est omis dans la plupart des versions (BB, BFC, BM, BP et TLB), la différence concernant l'ordre des mots dans le texte de départ n'est repérable que dans les deux versions scientifiques (BJ et TOB). Il est difficile de savoir si ces omissions sont dues au lexème πρωίας (fr. *aube*), au contexte ou au fait que l'adverbe occupe dans (172) une position moins saillante que dans (171). En tout cas, la majorité (BB, BFC, BM et TLB) des traductions qui omettent l'adverbe ήδη (fr. *déjà*) ne rendent pas la construction absolue du texte de départ par une expression comportant le substantif *matin*. A la place, ces traductions se servent d'équivalents construits sur le mot *jour*, soit le syntagme prépositionnel *au lever du jour* (BB, BM et TLB), soit la proposition subordonnée circonstancielle *quand il commença à faire jour*. Les trois autres versions (BJ, BP et TOB) ne sont pas non plus complètement homogènes : la BJ et la BP optent pour l'équivalence formelle – *le matin (déjà) venu* – tandis que la TOB traduit par la proposition principale *C'était déjà le matin*.

Dans (172), il n'y a donc que les deux traductions œcuméniques (BFC et TOB) qui emploient un verbe fléchi pour traduire le participe γενομένης (fr. *étant venu*), mais en utilisant des temps différents : le passé simple (BFC) ou l'imparfait (TOB). Suivant l'approche aspectuelle, cela implique que la BFC présente le procès comme perfectif, tandis que la TOB le présente comme imperfectif. Selon l'approche textuelle, la différence concerne la mise en relief du procès : dans la BFC, il est placé au premier plan, alors que la TOB le place à l'arrière-plan. Les deux analyses correspondent bien à l'intuition, étant donné les

²⁹¹ Notons toutefois que l'adverbe *déjà* ne figure que dans les versions utilisant le plus-que-parfait et l'imparfait, c'est-à-dire des temps qui, selon une approche anaphorique, sont tous les deux anaphoriques.

valeurs actionnelles des procès dans les deux traductions : dans la BFC, on a une action ingressive, *commencer à faire jour*, et dans la TOB, un état, *être*.

Par contre, comme il n'est pas possible dans (172) de repérer un élément sémiotique dans le contexte précédant l'imparfait *était* de la TOB qui puisse, soit fonctionner comme antécédent, soit permettre d'en inférer un, les approches anaphoriques ne peuvent être appliquées ici.

Finalement, quelques remarques seront consacrées aux équivalents du verbe fléchi de la proposition principale, à savoir l'aoriste ἔσθη (fr. *il se tint*). Les différences répertoriées parmi les sept traductions concernent aussi bien le lexique que le temps : d'une part, les vocables utilisés sont *venir* (BB), *se tenir* (BFC, BJ, BP et TOB), *se trouver* (BM) et *être* (TLB), et d'autre part, les temps employés sont le présent (BB), l'imparfait (BFC, BM, BP et TLB) et le passé simple (BJ et TOB).

Cependant, il n'y a que la BB qui présente un écart significatif : au lieu de présenter le procès comme un état, *Jésus se tenir sur le rivage*, il est présenté comme un événement *Jésus venir*. Dans les autres cas, les variations sont uniquement stylistiques : quel que soit le verbe – *se tenir* (BFC, BJ, BP et TOB), *se trouver* (BM) et *être là* (TLB) – ou le temps – l'imparfait (BFC, BM, BP et TLB) et le passé simple (BJ et TOB) – le procès est interprété comme un état : *Jésus être/se trouver/se tenir sur le rivage*.

La description de la variation entre l'imparfait et le passé simple diffère en fonction de la théorie des temps grammaticaux appliquée. Suivant l'approche aspectuelle, la BJ et la TOB diffèrent par le fait de présenter le procès comme perfectif, de façon à ce qu'il soit conçu comme un tout ; par contre, les versions (BFC, BM, BP et TLB) qui utilisent l'imparfait présentent le procès comme imperfectif.

Suivant l'approche textuelle, les deux traductions scientifiques (BJ et TOB) placent le procès au premier-plan, le présentant comme un événement au niveau du récit, alors que la BFC, la BM, la BP et la TLB relèguent l'information à l'arrière-plan, pour qu'elle soit conçue comme un ingrédient de la didascalie.

Selon l'approche anaphorique temporelle, les procès dénotés par l'imparfait auraient ceci de particulier qu'ils qualifient l'antécédent dans sa totalité, en l'occurrence un intervalle désigné par l'équivalent du génitif absolu. Par contre, il n'est pas possible de décrire la différence entre l'imparfait et le passé simple dans (172) par l'approche anaphorique méronomique : même en admettant comme implicite la situation précédant le procès dénoté par l'imparfait, il faut tout de même un élément dans le contexte précédent à partir duquel cette situation antécédente puisse être inférée, ce qui n'est pas le cas ici.

Vu la valeur actionnelle atélique du procès en question, le choix du passé simple *se tint* de la BJ et de la TOB peut surprendre. Ainsi, il nous semble que

l'usage de ce temps dépend d'une interférence avec la langue de départ : aspectuellement, l'aoriste correspond plus au passé simple qu'à l'imparfait. Il faut cependant observer que le grec néotestamentaire ne possède pas de forme imparfait pour le verbe ἰστώναι (fr. *se tenir*) (Blass et Debrunner 1961, §97 p. 48).

13.2.2 Mt 26:21, 26 et Mc 14:18, 22 ἐσθιόντων (fr. *mangeant*)

(173) Mt 26:21 καὶ ἐσθιόντων αὐτῶν εἶπεν· [...]

Mot à mot Et mangeant eux dit : [...]

Mt 26:26 Ἐσθιόντων δὲ αὐτῶν λαβὼν ὁ Ἰησοῦς ἄρτον²⁹² καὶ εὐλογήσας²⁹³

Mot à mot Et mangeant or eux ayant pris le Jésus pain et ayant béni, ἔκλασεν καὶ δοῦς τοῖς μαθηταῖς²⁹⁴ εἶπεν·
il rompit et ayant donné aux disciples dit :

BB Pendant qu'ils mangeaient, il déclara : [...]

Ils mangeaient. Jésus prit du pain. Il prononça des paroles de louange. Il en fit des parts qu'il distribua à ses disciples en leur disant :

BFC Pendant qu'ils mangeaient, Jésus dit : [...]

Pendant le repas, Jésus prit du pain et, après avoir remercié Dieu, il le rompit et le donna à ses disciples ; il leur dit :

BJ Et tandis qu'ils mangeaient, il dit : [...]

Or, tandis qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit et le donna aux disciples en disant :

BM Durant le repas il dit : [...]

Pendant le repas, Jésus prit du pain ; il prononça la bénédiction, le rompit et le donna à ses disciples en disant :

BP Et comme ils mangeaient, il dit : [...]

Comme ils mangeaient, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit et le donna aux disciples ; il dit :

TLB Pendant le repas, il leur déclara : [...]

Pendant le repas, Jésus prit du pain, prononça la bénédiction, le rompit et le donna à ses disciples, en disant :

TOB Pendant qu'ils mangeaient, il dit : [...]

Pendant le repas, Jésus prit du pain et, après avoir prononcé la bénédiction, il le rompit ; puis, le donnant aux disciples, il dit :

²⁹² L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante τὸν ἄρτον (fr. *le pain*).

²⁹³ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante εὐχαριστήσας (fr. *ayant été reconnaissant*). Dans un témoin, καὶ εὐλογήσας (fr. *et ayant béni*) est omis.

²⁹⁴ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἐδίδου τοῖς μαθηταῖς καὶ (fr. *il donnait aux disciples et*) au lieu de δοῦς τοῖς μαθηταῖς (fr. *ayant donné aux disciples*).

- (174) Mc 14:18 καὶ ἀνακειμένων αὐτῶν καὶ ἐσθιόντων ὁ Ἰησοῦς εἶπεν· [...]
Mot à mot Et étant allongé à table eux et mangeant le Jésus dit : [...]
- Mc 14:22 Καὶ ἐσθιόντων αὐτῶν λαβὼν ἄρτον²⁹⁵ εὐλογήσας ἔκλασεν
Mot à mot Et mangeant eux ayant pris pain ayant béni, il rompit
καὶ ἔδωκεν²⁹⁶ αὐτοῖς καὶ εἶπεν·
et donna à eux et dit :
- BB Allongés, ils étaient en train de manger quand Jésus dit : [...]
Comme ils s'étaient remis à manger, il prit le pain, le bénit, le rompit et le leur donna en disant :
- BFC Pendant qu'ils étaient à table et qu'ils mangeaient, Jésus dit : [...]
Pendant le repas, Jésus prit du pain et, après avoir remercié Dieu, il le rompit et le donna à ses disciples ; il leur dit :
- BJ Et tandis qu'ils étaient à table et qu'ils mangeaient, Jésus dit : [...]
Et tandis qu'ils mangeaient, il prit du pain, le bénit, le rompit et leur donna en disant :
- BM Et pendant qu'ils étaient à table et mangeaient, Jésus dit : [...]
Pendant le repas, Jésus prit du pain et, prononçant la bénédiction, le rompit et le leur donna, disant :
- BP Comme ils étaient à table et mangeaient, Jésus dit : [...]
Comme ils mangeaient, il prit du pain, le bénit, le rompit et le leur donna ; il dit :
- TLB Pendant qu'ils étaient à table et mangeaient, Jésus leur déclara : [...]
Pendant le repas, Jésus prit du pain, prononça la bénédiction, le rompit et, le leur donna, en disant :
- TOB Pendant qu'ils étaient à table et mangeaient, Jésus dit : [...]
Pendant le repas, il prit du pain et, après avoir prononcé la bénédiction, il le rompit, le leur donna et dit :

Les exemples illustrés dans (173) et (174) sont pris de la Cène telle qu'elle est présentée dans les deux premiers évangiles. A l'encontre de l'Évangile de Luc, le dernier repas que partage Jésus avec ses disciples de son vivant est organisé par la répétition du génitif absolu ἐσθιόντων αὐτῶν (fr. *pendant qu'ils mangeaient*). D'abord, en Mt 26:21 (173) et Mc 14:18 (174), il constitue le cadre thématique de l'énoncé où Jésus dénonce la trahison de Judas. Puis, en Mt 26:26 (173) et Mc 14:22 (174), il figure comme fond à l'institution de l'Eucharistie.

²⁹⁵ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note les variantes ὁ Ἰησοῦς τὸν ἄρτον (fr. *Jésus le pain*) et ὁ Ἰησοῦς ἄρτον (fr. *Jésus*).

²⁹⁶ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἐδίδου (fr. *il donnait*).

Toutefois, en comparant les deux passages parallèles dans le premier (173) et le second (174) évangile, on note, entre autres, une légère différence touchant à la composition des génitifs absolus. Dans l'Évangile de Matthieu (173), les deux constructions absolues sont complètement identiques, alors que dans l'Évangile de Marc (174), la première occurrence est composée de deux « prédicats », à savoir les participes présents ἀνακειμένων (fr. *étant allongé à table*) et ἐσθιόντων (fr. *mangeant*)

Chose peu surprenante, cette rédaction influence le choix de la forme sémiotique des équivalents français. Par exemple, en Mc 14:18 (174) aucune version ne rend le génitif absolu par un syntagme prépositionnel, bien que ce constituant soit très fréquemment employé pour rendre les trois cas où seul le participe ἐσθιόντων (fr. *mangeant*)²⁹⁷ constitue le « prédicat » du génitif absolu.

En conséquence, pour rendre l'ensemble des occurrences du participe ἐσθιόντων (fr. *mangeant*) par des équivalents de même forme sémiotique et, ainsi, assurer une concordance totale au micro-niveau, les traductions sont obligées d'utiliser un autre constituant, par exemple la proposition subordonnée circonstancielle. C'est le cas de la BJ et la BP.

Toutefois, en adoptant une perspective macrostructurale, c'est-à-dire en prenant en compte les deux occurrences du génitif absolu dans ces passages, on peut considérer comme concordantes aussi les deux versions œcuméniques (BFC et TOB) : dans les deux évangiles on traduit le premier génitif absolu par une proposition subordonnée circonstancielle (*pendant qu'ils mangeaient*) et le second par un syntagme prépositionnel (*pendant le repas*). En effet, si l'on excepte la proposition subordonnée circonstancielle rendant le participe présent ἀνακειμένων (fr. *étant allongé à table*), les deux passages sont dans la BFC traduits de manière complètement identique.²⁹⁸

Finalement, la BB est à considérer comme un cas à part, surtout pour sa manière de rendre le passage de l'Évangile de Marc (174). D'une part, dans l'Évangile de Matthieu (173), la seule différence, en comparaison avec les autres traductions, est que la BB traduit la seconde occurrence du génitif absolu, en Mt 26:21, par la phrase indépendante *Ils mangeaient*. D'autre part, dans la version marcienne (174), son originalité concerne avant tout l'équivalent du premier gérondif absolu, en Mc 14:18. En effet, par rapport aux autres versions

²⁹⁷ Au verset Mt 26:21 (173), la TLB traduit le génitif absolu ἐσθιόντων αὐτῶν (fr. *pendant qu'ils mangeaient*) par *pendant le repas*, alors que la BM le rend par *durant le repas*. Au verset Mt 26:26 (173), la BFC, la BM, la TLB et la TOB utilisent, par contre, toutes le syntagme prépositionnel *pendant le repas*. On note une pareille unanimité en Mc 14:22 (174) où *pendant le repas* est employé dans la BFC, la BM et la TLB.

²⁹⁸ Le même phénomène est attesté pour les passages parallèles Mt 26:46, 48 et Mc 14:42, 44, où figure le participe substantivé παραδιδούς (fr. *livrant*). Il est vrai que dans le texte de départ grec les rédactions des deux évangélistes se ressemblent fortement, mais seule la BFC les rend exactement de la même manière.

françaises, la BB organise la phrase d'une manière tout à fait singulière : le participe ἀνακειμένωv (fr. *étant allongé à table*) est traduit par le participe passé *Allongés* qui est antéposé à la proposition principale *ils étaient en train de manger* qui rend le participe ἐσθιόντων (fr. *mangeant*) ; la proposition principale du texte de départ ὁ Ἰησοῦς εἶπεν (fr. *Jésus dit*) est, en revanche, placée à un niveau syntaxiquement inférieur par rapport à l'original : il est traduit par la proposition subordonnée circonstancielle *quand Jésus dit*. De même, les équivalents utilisés dans le second évangile de la BB se caractérisent par le fait qu'ils sont construits, d'une part sur la périphrase verbale *être en train de*, et d'autre part sur le semi-auxiliaire *se remettre*.

En Mc 14:18 (174), la BB présente le procès *manger* non seulement comme simultané au procès *dire*, dénoté par le verbe fléchi du texte de départ, à travers l'imparfait ; le développement progressif de l'action est aussi souligné par la périphrase verbale *ils étaient en train de manger*. Ce n'est effectivement pas le cas dans les autres traductions (BFC, BJ, BM, BP, TLB et TOB), où l'imparfait seul assure cette idée de progressivité. Par contre, la notion de simultanéité y est plus présente, grâce à leur usage des conjonctions *pendant que* (BFC, BM, TLB et TOB), *tandis que* (BJ) et *comme* (BP), à savoir des conjonctions étant « plutôt spécialisées dans le rapport de simultanéité » (Riegel *et al.* 1994, p. 507). Notons à ce titre que la majorité (BFC, BM, TLB et TOB) emploie une conjonction purement temporelle (*pendant que*), alors que la BJ se sert d'un élément qui peut inférer une nuance d'opposition (*tandis que*) et la BP utilise une conjonction apportant une notion causale (*comme*).

Néanmoins, comme la variante périphrastique utilisée par la BB n'est que légèrement différente de la version simple (*mangeaient*), en ce qu'elle insiste davantage sur la progressivité de l'action, on ne pourrait sans doute pas écarter l'hypothèse que ce choix soit purement stylistique. La phrase étant très courte, la périphrase, ayant plus de poids, serait plus jolie à l'oreille.

En Mc 14:22 (174), le recours au semi-auxiliaire *se remettre* permet à la BB d'indiquer de manière explicite qu'il s'agit du même repas aux deux versets développés dans (174). De même, pour maintenir le sens de l'original, selon lequel les procès *les disciples manger* et *Jésus prendre du pain*, etc. sont concomitants, le plus-que-parfait est ici obligatoire. En effet, avec une variante à l'imparfait, telle que *comme ils se remettaient à manger, il prit du pain*, l'interprétation la plus pertinente décrirait la prise du pain comme ayant lieu en même temps que les préparations de la reprise du repas par les disciples, c'est-à-dire avant qu'ils n'aient commencé à manger.

13.2.3 Lc 23:45 ἐκλιπόντος (fr. *s'étant éclipsé*)

- (175) Lc 23:44 Καὶ ἦν²⁹⁹ ἤδη³⁰⁰ ὥσεὶ ὥρα ἕκτη καὶ σκότος ἐγένετο ἐφ' ὅλην
Mot à mot Et il était déjà environ heure sixième et ténèbre survint sur toute
Lc 23:45 τὴν γῆν ἕως ὥρας ἐνάτης τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος,³⁰¹ ἐσχίσθη δὲ
Mot à mot la terre jusqu'à heure neuvième le soleil s'étant éclipsé, se fendit or
τὸ καταπέτασμα τοῦ ναοῦ μέσον.³⁰²
le voile du sanctuaire par le milieu.
- BB Autour de la sixième heure du jour, les ténèbres s'abattent sur toute la terre. Cela dure jusqu'à la neuvième heure. La lumière du soleil disparaît. Le voile du Sanctuaire se déchire par le milieu.
- BFC Il était environ midi quand le soleil cessa de briller : l'obscurité se fit sur tout le pays et dura jusqu'à trois heures de l'après-midi. Le rideau suspendu dans le temple se déchira par le milieu.
- BJ C'était déjà environ la sixième heure quand, le soleil s'éclipsant, l'obscurité se fit sur la terre entière, jusqu'à la neuvième heure. Le voile du Sanctuaire se déchira par le milieu,
- BM Il était environ la sixième heure quand l'obscurité se répandit sur tout le pays jusqu'à la neuvième heure, le soleil s'obscurcissant ; le voile du temple se déchira par le milieu.
- BP C'était déjà environ la sixième heure, et il y eut des ténèbres sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure ; le soleil manqua, le rideau du sanctuaire se fendit par le milieu.
- TLB Il était déjà presque midi ; l'obscurité se fit dans tout le pays jusqu'à trois heures, car le soleil s'était caché. Le rideau du Temple se déchira par le milieu.
- TOB C'était déjà presque midi et il y eut des ténèbres sur toute la terre jusqu'à trois heures, le soleil ayant disparu. Alors le voile du sanctuaire se déchira par le milieu.

Les versets Lc 23:44-45 (175) constituent une partie du scénario de la mort de Jésus crucifié, qui commence par la disparition du soleil et le déchirement du voile du sanctuaire. Si l'arrivée des ténèbres est également présente dans le

²⁹⁹ L'apparat critique de Nestle-Aland (1995) note la variante ἦν δέ (fr. *alors il était*) au lieu de Καὶ ἦν (fr. *et il était*).

³⁰⁰ ἤδη (fr. *déjà*) est omis dans certains témoins.

³⁰¹ Dans un témoin grec ainsi que dans certains manuscrits de la Vulgate, le génitif absolu τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος (fr. *le soleil s'étant éclipsé*) est omis. D'autres témoins présentent la variante καὶ ἐσκοτίσθη ὁ ἥλιος (fr. *et le soleil devint sombre*).

³⁰² Dans certains témoins, la phrase ἐσχίσθη δὲ τὸ καταπέτασμα τοῦ ναοῦ μέσον (fr. *le voile du sanctuaire se fendit par le milieu*) est omise.

passage parallèle en Mc³⁰³, le détail précisant l'origine de cette obscurité, c'est-à-dire l'éclipse, indiqué en Lc 23:45 (175) par le génitif absolu τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος (fr. *le soleil s'étant éclipsé*), est propre à Luc³⁰⁴.

Selon Michael Patella (1999), il faut attribuer à ce génitif absolu une interprétation temporelle et non causale, bien qu'il soit postposé à la proposition principale³⁰⁵. Autrement dit, si l'anecdote a été ajoutée³⁰⁶ parce que « someone wanted to describe the darkness » (Patella 1999, p. 116), sa présence ne s'explique pas, en premier lieu, par la volonté de fournir aux lecteurs la cause des ténèbres. En revanche, il convient mieux de voir dans l'insertion de l'éclipse un outil de la rhétorique lucanienne, par lequel l'auteur cherche à intensifier le caractère dramatique du passage qui nous conduit vers le point culminant, à savoir la mort de Jésus :

Unlike the other two synoptics, the phenomena in the natural and religious spheres in Luke are not reactions to any event but occurrences leading to a climax, the death of Jesus. The seemingly awkward placement of the temple curtain in Luke notwithstanding, this position serves to highlight and underscore the death of Jesus; nothing else competes for the attention of the hearer or reader. In addition, the Lucan version of the temple curtain connects the tearing to the cosmic reactions (v 44). In this Lucan context, the rending of the temple curtain before the death makes sense; it is subtle, succinct and dramatic. (Patella 1999, p. 115)

³⁰³ John F. A. Sawyer (1972) indique que l'obscurité était un événement concomitant conventionnel pour évoquer l'intervention divine. De plus, l'assombrissement du soleil, ainsi que le tremblement de terre et la résurrection des saints (Mt 27:51) faisaient partie de la tradition littéraire des scribes des premiers siècles de l'ère chrétienne pour communiquer leur croyance selon laquelle Dieu était en Christ.

³⁰⁴ Comme nous informe, par exemple, Sawyer (1972), on peut douter de l'ancrage historique de l'anecdote. D'une part, depuis Julius Africanus (160-240), les chercheurs ont fréquemment noté qu'il est impossible pour une éclipse de soleil de coïncider avec la pleine lune. D'autre part, aucun témoignage n'en est attesté dans des documents contemporains et, aujourd'hui, les astronomes confirment qu'il n'y a pas eu d'éclipse à ce moment-là qui eût pu être observée de Jérusalem. Néanmoins, selon Sawyer (1972), il n'est pas improbable que la description lucanienne repose sur un événement réel. Étant donné qu'un certain nombre de chercheurs proposent de rattacher l'origine de Luc à Antioche en Syrie, il est fort possible que, jeune homme, Luc ait assisté à l'éclipse du 24 novembre 29 av. J.-C., totale à Byzance et dans certaines parties de l'Asie mineur et de Syrie.

³⁰⁵ Selon Hoyle (2001), les génitifs absolus antéposés à la proposition principale (170-174) s'interprètent souvent comme des indicateurs du cadre temporel d'un énoncé, tandis que l'interprétation du cadre thématique dénoté par les génitifs absolus placés en postposition par rapport à la proposition principale est souvent d'une autre nature, par exemple causale, concessive, etc.

³⁰⁶ « The solar eclipse refines the account of the three-hour darkness, and such precisions have the hallmark of secondary edition » (Patella 1999, p. 116).

By combining apocalyptic language with cultic terminology, Luke not only portrays the three-hour suspension on the cross as the heat of the battle between Jesus and the *dominion of darkness*, but also as the end of the dark, old order and the beginning of the new, a point underscored by the tearing of the temple veil in the second half of the verse. (Patella 1999, p. 150)

La majorité (BB, BJ, BM, BP et TOB) des traductions françaises rendent le génitif absolu τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος (fr. *le soleil s'étant éclipsé*) par un élément qui n'en spécifie pas de façon explicite la valeur temporelle ou causale. Cependant, les constituants utilisés pour traduire le participe grec ne sont pas tous les mêmes : un verbe fléchi en proposition principale (BB et BP) ou un participe (BJ, BM et TOB).

Deux versions (BFC et TLB) explicitent leurs interprétations – différentes – de la relation qu'entretient le génitif absolu τοῦ ἡλίου ἐκλιπόντος (fr. *le soleil s'étant éclipsé*) avec la principale de l'original. D'une part, la BFC opte pour l'interprétation temporelle en employant une proposition subordonnée circonstancielle introduite par la préposition temporelle *quand* : *quand le soleil cessa de briller*. D'autre part, la version liturgique (TLB) choisit l'interprétation causale : elle coordonne par la conjonction causale *car* la proposition principale *le soleil s'était caché*, par laquelle elle traduit le génitif absolu du texte de départ, à la principale précédente *l'obscurité se fit dans tout le pays jusqu'à trois heures*.

La majorité (BB, BM, BP, TLB et TOB) des versions françaises maintiennent la place postposée par rapport à la principale qu'occupe l'élément circonstanciel de l'original. Seules la BFC et la BJ déplacent en avant de la phrase leurs équivalents du génitif absolu, de façon à ce que l'évocation de l'éclipse soit textuellement antéposée à l'effet qu'elle produit, à savoir l'arrivée des ténèbres. Grâce à cette réorganisation phrastique par rapport à l'original, la BFC et la BJ se présentent donc comme plus logiques : elles reflètent, selon une perspective d'iconicité linéaire, la succession chronologique des événements.

D'autre part, en reproduisant littéralement la structure informationnelle du texte de départ, selon laquelle l'effet précède la cause, il nous semble que les traductions accentuent davantage le caractère dramatique du passage, surtout dans les deux versions littéraires (BB et BP), qui rendent le génitif absolu par une proposition principale, juxtaposée, sans connecteur logique, à la proposition principale qui traduit la fin du verset Lc 23:45 (175).

Pourtant, en plus du maintien de l'ordre original des mots et de l'absence de connecteur logique explicite, l'intensification de l'effet dramatique que l'on rencontre dans les deux traductions non confessionnelles (BB et BP) dépend aussi, en grande partie, du choix de la forme verbale par laquelle elles rendent le participe ἐκλιπόντος (fr. *s'étant éclipsé*). Passons donc aux différences que

présentent les traductions françaises dans leur transfert de la valeur aspectuelle véhiculée par le participe aoriste du texte de départ.

Les versions utilisant un verbe fléchi le conjuguent soit au présent (BB), soit au passé simple (BFC et BP), soit au plus-que-parfait (TLB). Aspectuellement, cela implique, d'une part, que la BB diffère de la BFC, la BP et la TLB : le présent exprime l'aspect imperfectif, tandis que le passé simple et le plus-que-parfait expriment l'aspect perfectif. D'autre part, la TLB se distingue par le fait qu'elle utilise un temps exprimant l'aspect accompli, présentant ainsi l'assombrissement du soleil explicitement comme antérieur à l'arrivée des ténèbres.

Dans la BFC, ce sens est indiqué par l'ordre des mots, la syntaxe et la ponctuation : *Il était environ midi quand le soleil cessa de briller : l'obscurité se fit sur le pays et dura jusqu'à trois heures de l'après-midi*. Par contre, dans la BB et la BP, où l'équivalent du participe du génitif absolu et celui du verbe fléchi de la principale qui le précède sont conjugués au même temps, le présent (BB) ou le passé simple (BP), l'interprétation la plus pertinente n'est assurée qu'à travers la connaissance encyclopédique du lecteur.

C'est également le cas dans la BM, où la construction absolue figure aussi en postposition par rapport à la proposition principale, et où le participe grec est rendu par le participe présent simple *s'obscurcissant*. Si la BJ présente elle aussi l'éclipse du soleil comme concomitante avec le moment où s'abattent les ténèbres, la compréhension de la relation logique entre les deux procès est facilitée par l'ordre des mots, l'équivalent du circonstant étant antéposé à l'équivalent de la principale : *C'était déjà environ la sixième heure quand, le soleil s'éclipsant, l'obscurité se fit sur la terre entière, jusqu'à la neuvième heure*. Enfin, à l'instar de la BM, la TOB n'organise pas la phrase selon le principe de l'iconicité linéaire ; mais, à l'encontre de ce qui se passe pour la traduction belge (BM), l'interprétation convenable n'est pas seulement assurée par la connaissance du monde du lecteur, mais aussi signalée par la forme composée du participe présent *ayant disparu*.

Finalement, terminons la discussion de ce dernier exemple par un regard sur le vocabulaire employé dans les constituants français rendant le participe ἐκλιπόντος (fr. *s'étant éclipsé*). On note alors que les traductions étudiées présentent une hétérogénéité non négligeable : *disparaître* (BB et TOB), *cesser de briller* (BFC), *s'éclipser* (BJ), *s'obscurcir* (BM), *manquer* (BP), *se cacher* (TLB).

QUATRIEME PARTIE : BILAN

14 Synthèse

Cette étude se veut essentiellement empirique ou inductive et s'inscrit parmi les travaux traitant de la traduction biblique. Le but a été de démontrer en quoi les équivalents du participe hellénistique dans le récit de la Passion dans les quatre Évangiles permettent de caractériser sept versions françaises contemporaines, à savoir : *La Bible, Nouvelle traduction* (BB, 2001), *La Bible en français courant* (BFC, 1996), *La Bible de Jérusalem* (BJ, 1998), *La Bible des moines de Maredsous* (BM, 1968), *La Bible de la Pléiade* (BP, 1971), *La Traduction liturgique de la Bible* (TLB, 1994) et *La Traduction Œcuménique de la Bible* (TOB, 1988), l'année entre parenthèses indiquant la publication de la plus récente traduction ou révision qui est celle qui a été étudiée dans ce travail.

Dans une première partie introductive, nous avons d'abord opéré un bref survol historique, traçant le parcours de la Bible en traduction française (ch. 2), pour ensuite présenter plus en détail le corpus examiné (ch. 3).

Si le public francophone a toujours eu à sa disposition plusieurs traductions différentes publiées à la même époque, ce n'est en réalité qu'à partir de 1943 que les catholiques sont officiellement encouragés à lire la Bible dans des versions traduites de l'hébreu et du grec³⁰⁷. En promulguant l'Encyclique *Divino Afflante Spiritu*, Pie XII incite à un vrai « mouvement biblique », favorisé aussi par les nouvelles techniques d'édition et de diffusion, pour mieux répondre aux besoins d'une société de plus en plus sécularisée et alphabétisée.

Les sept traductions retenues dans cette étude comptent toutes une première édition postérieure à cette année décisive, les plus anciennes étant les versions catholiques de la *Traduction des moines de Maredsous* (1950) et de la *Bible de Jérusalem* (1956). Les sept versions françaises, dont cinq sont de confession chrétienne – catholique (BJ, BM et TLB) et œcuménique (BFC et TOB) – et deux non confessionnelles (BB³⁰⁸ et BP), présentent des ressemblances et des différences concernant l'usage projeté : études et recherches scientifiques (BJ et

³⁰⁷ Il est vrai que le regain d'intérêt des catholiques pour la lecture de la Bible a aussi été stimulé par les encycliques *Providentissimus Deus* de Léon XIII (1893) et *Spiritus Paraclitus* de Benoît XV (1920). Toutefois, l'apport de *Divino Afflante Spiritu* est plus important étant donné qu'elle a incité à un véritable « mouvement biblique » (Bogaert 1991, pp. 213-214). Cf. p. 16.

³⁰⁸ Le point important pour les traducteurs de la BB a été de laisser parler le texte biblique à travers l'expression de la littérature française contemporaine. A notre avis, il convient donc mieux de la caractériser comme non confessionnelle, plutôt qu'œcuménique (les traducteurs exégètes sont de différentes confessions) ou catholique (Bayard et Médiaspaul sont des maisons d'édition catholiques).

TOB), mission (BFC et TOB), liturgie (TLB), lectures personnelles (BB, BJ, BM, BP), activités pastorales (BM).

L'échantillon étudié (Mt 26-28, Mc 14-16, Lc 22-24 et Jn 18-21) a été choisi en raison de sa forte homogénéité textuelle : la plus grande partie consiste en un récit au passé qui retrace les événements qui précèdent, coïncident avec et suivent la mort de Jésus ; quelques dialogues sont intercalés, mais les grands discours de Jésus sont absents ; de plus, ce récit est doté d'une grande importance théologique et liturgique.

Vu qu'il ne nous a pas été possible de déterminer le texte de départ exact pour chaque traduction, nous nous sommes fondée sur la dernière édition de Nestle-Aland (1995), qui fait autorité. Les 603 participes figurant dans l'extrait ont été organisés comme entrées dans une base de données Microsoft Access ; la structure générale en est illustrée aux pages 29-30.

Dans une deuxième partie théorique, nous avons développé quelques notions clés pour mieux cerner l'enjeu que constitue la traduction en français du participe du texte de départ, à savoir la traductologie (ch. 4), le système verbal dans les deux langues (ch. 5) et les fonctions syntaxiques que peut remplir le participe en grec et en français contemporain (ch. 6).

Premièrement (ch. 4), l'inventaire d'un certain nombre de théories traductologiques a montré que la perspective dichotomique perdure dans cette discipline : équivalence formelle *vs* équivalence dynamique chez Nida (1964, 1969 en collaboration avec Taber, 1975a, b), traduction acceptable *vs* traduction adéquate pour Toury (1980, 1995) et traduction directe *vs* traduction indirecte chez Gutt (1991) ; ce dernier intègre dans son approche les idées de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson 1989). Toutefois, dans un travail comme le nôtre, une classification reposant sur une telle division aurait été trop simpliste. En effet, si les sept traductions se distinguent déjà par leur degré de littéralité, c'est-à-dire par le taux de participes français, ce n'est qu'en prenant en compte l'ensemble des stratégies de traduction, à savoir les omissions et les différents types de transpositions, que les particularités ressortent vraiment. De même, nous avons préféré un modèle « ouvert », c'est-à-dire composé de plusieurs facteurs explicatifs, tels que les normes (Toury), les groupes cibles et l'usage spécifique de la traduction, voire le *skopos* (Reiss et Vermeer 1984, 1989).

Les outils terminologiques nous ont été fournis par Vinay et Darbelnet (1977 ; première édition en 1958), à qui nous avons emprunté les stratégies de *traduction littérale* (usage d'une tournure à la fois grammaticalement correcte et idiomatique qui maintient la forme du texte de départ dans le texte d'arrivée), d'*omission* (un élément du texte de départ est supprimé dans le texte d'arrivée), de *transposition* (traduction par une autre forme/classe de mots que dans

l'original) et de *chassé-croisé* (procédé de traduction par lequel deux signifiés permutent entre eux et changent de catégorie grammaticale).

Avec Berman (1995, 1999), nous avons ensuite pu constater que la présence préalable d'une œuvre dans une communauté linguistique implique de grands avantages pour les « retraducteurs » : le public visé étant déjà familiarisé avec le texte à traduire, on peut adopter une formulation plus proche du texte de départ, cf. *Bible de Jérusalem* (BJ), ou adapter encore plus le texte d'arrivée selon les normes de la langue d'arrivée, cf. la *Bible, Nouvelle traduction* (BB).

Si la Bible est l'œuvre la plus traduite au monde, les difficultés auxquelles les traducteurs doivent faire face ne sont pas moins négligeables. D'une part, le grec de la koinè est une « langue morte » : il n'y a donc pas de locuteurs natifs que le traducteur puisse consulter pour s'assurer de la réussite d'une tournure dans le texte d'arrivée. D'autre part, la communauté scientifique n'est pas d'accord sur le statut de cette variété du grec dans laquelle sont écrits les livres du Nouveau Testament. D'aucuns, tel Deissmann (1911, première édition 1910), considèrent cette variété linguistique comme proche du parler populaire de l'époque³⁰⁹, tandis que d'autres, comme Rydbeck (1998), veulent la placer sur un niveau littéraire plus élevé³¹⁰. De plus, certains chercheurs affirment que les rédacteurs néotestamentaires n'ont pas travaillé dans leur langue maternelle, évoquant ainsi la possibilité d'interférences avec des langues sémitiques, notamment l'araméen, mais aussi l'hébreu.

En second lieu (ch. 5), la comparaison des systèmes verbaux du grec de la koinè et du français contemporain a montré qu'il n'y a pas de correspondance exacte entre les deux langues. Suivant la théorie dominante, soutenue notamment par Porter (1989), le participe dans le grec de la koinè marque l'aspect imperfectif (le participe présent), perfectif (le participe aoriste), statique (le participe parfait) ou une notion d'« attente » (le participe futur). Dans la langue d'arrivée, la valeur aspectuelle marquée par les formes participiales est d'une autre nature, c'est l'inaccompli (pour le participe présent simple) ou l'accompli (pour le participe présent composé et le participe passé). Même s'il est possible de mettre en corrélation les formes exprimant l'imperfectif et l'inaccompli, il n'y a pas de correspondance semblable entre le participe aoriste et le participe présent composé, le participe aoriste ne marquant pas l'antériorité en langue comme le font les formes françaises composées. De même, dans une perspective textuelle (Porter 1989 ; Weinrich 1989), le participe aoriste

³⁰⁹ Selon Deissmann, « the language to which we are accustomed in the New Testament is on the whole just the kind of Greek that simple, unlearned folk of the Roman Imperial period were in the habit of using. » (Deissmann 1911, p. 54).

³¹⁰ Rydbeck affirme que « the Greek of the papyri is not that of folk colloquial language, but mostly that of factual prose in the written language. New Testament, therefore, can basically be classified together with factual prose, even if there is some spoken Greek that occasionally appears in Mark. » (Rydbeck 1998, p. 365).

correspondrait plus au participe présent simple : morphologiquement, sémantiquement et distributionnellement, ce sont les deux formes participiales les moins marquées.

Par contre, l'opposition imperfectif/perfectif n'est en français valable que pour les temps de l'indicatif, parmi lesquels le présent et l'imparfait expriment l'aspect imperfectif et les autres temps l'aspect perfectif (Klum 1961 ; Vet 1980). Cependant, si l'opposition aspectuelle inaccompli/accompli coupe en deux le système verbal entier en français contemporain, cette opposition ne s'applique qu'aux cas où la forme simple s'oppose directement à la forme composée correspondante. Ainsi, lorsque le passé simple est opposé à l'imparfait ou au présent, il est neutre à l'opposition inaccompli/accompli (Klum 1961). Par conséquent, il y a là une possibilité pour le traducteur de maintenir intacte la valeur aspectuelle exprimée par le participe aoriste dans le texte de départ, à savoir par la transposition par un verbe fléchi au passé simple. D'autre part, l'aoriste ne correspondrait pas au passé simple, selon un point de vue textuel, l'aoriste étant un temps de l'arrière-plan (Porter 1989) et le passé simple un temps du premier plan (Benveniste 1966 ; Weinrich 1989).

Dans notre base de données, nous avons catégorisé les équivalents des textes d'arrivée qui comportent un élément verbal suivant la distinction *inaccompli/accompli*, l'opposition entre les formes simples et composées étant tout à fait caractéristique de la langue française. Toutefois, comme l'opposition entre les valeurs inaccompli/accompli de l'indicatif français ne s'applique qu'aux cas où la forme simple s'oppose directement à la forme composée correspondante, la catégorisation du passé simple a été problématique. Les occurrences d'une telle opposition, c'est-à-dire là où au moins une traduction se sert du passé simple, tandis qu'une autre recourt au passé antérieur, étant très rares³¹¹, nous n'avons pas trouvé pertinent d'affubler le passé simple de la valeur d'inaccompli. D'autre part, choisir de qualifier le passé simple de neutre aurait détruit la symétrie des deux séries de paradigmes. Ainsi, nous avons opté pour le compromis : étant donné l'analogie présumée entre le passé composé ayant valeur de passé narratif et le passé simple, le passé simple a été regroupé pour des raisons sémantiques parmi les formes composées. De même, en rangeant le passé simple avec les formes composées, nous avons formé un groupe homogène comportant les formes verbales qu'un traducteur suivant l'hypothèse de la temporalité du participe (Fanning) considérerait comme correspondant au participe aoriste. Un autre argument pour ranger le passé simple dans cette catégorie nous a été fourni par Leeman-Bouix, considérant que le passé simple « montre le procès comme ayant atteint son terme » (Leeman-Bouix 1994, p. 63), même si cette description correspond sans doute davantage à la qualification du passé simple comme perfectif.

³¹¹ Il s'agit des versets Mt 27:35 (22-23), 54 ; Lc 24:3 et Jn 21:7.

Afin de déterminer si les variations que présentent les traductions dans leur emploi du passé simple et de l'imparfait sont significatives ou uniquement stylistiques, nous avons développé en détail, outre les approches aspectuelle (Klum 1961 ; Vet 1980 et Leeman-Bouix 1994) et textuelle (Benveniste 1966 et Weinrich 1989), deux approches anaphoriques, à savoir la variante temporelle de Ducrot (1971) et la variante méronomique de Berthonneau et Kleiber (1993). Pour ces deux dernières, l'enjeu principal des temps grammaticaux est une question de cohérence textuelle et pas tellement de localisation aspectuo-temporelle : au lieu d'expliquer l'usage du passé simple ou de l'imparfait comme dépendant d'une différence de conception (perfectif ou imperfectif) ou de mise en relief (premier plan ou arrière-plan) du procès, les anaphoristes considèrent que l'imparfait se distingue par le fait qu'il nécessite un antécédent. D'autre part, cet antécédent n'est pas toujours identique pour les deux variantes (temporelle et méronomique) ; ne l'est pas non plus la relation anaphorique qu'il est censé entretenir avec le procès dénoté par l'imparfait.

Selon l'approche anaphorique temporelle (Ducrot), l'imparfait diffère du passé simple par le fait qu'il qualifie l'antécédent, implicite ou explicite, dans sa totalité. Suivant l'approche anaphorique méronomique (Berthonneau et Kleiber), l'imparfait se distingue du passé simple par le fait que le procès qu'il dénote constitue une partie de la situation antécédente, par exemple la cause ou un ingrédient du cadre spatio-temporel.

Ces approches appliquées à nos données³¹², il s'est avéré que seule l'approche aspectuelle permet de décrire la différence de l'ensemble des variations entre le passé simple/composé et l'imparfait répertoriées dans les sept traductions étudiées. En revanche, l'approche textuelle aboutit parfois à une analyse qui va à l'encontre de l'intuition, puisqu'on a du mal à voir pourquoi il faudrait considérer certains imparfaits comme dénotant des procès d'arrière-plan, alors que la syntaxe et le contexte invitent à voir une mise en relief plus saillante. C'est par exemple le cas en Mt 27:48 (167) et en Mc 14:54 (160), où un passé simple et un imparfait sont coordonnés par la conjonction *et* dans trois traductions. D'une part, en Mt 27:48 (167) les deux versions catholiques de la BJ et de la TLB traduisent par *Et aussitôt l'un d'eux courut prendre une éponge qu'il imbiba de vinaigre, et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui donnait à boire* (BJ) et *il la mit au bout d'un roseau et lui donnait à boire* (TLB). D'autre part, en Mc 14:54 (160) la BFC se lit *Là, il s'assit avec les gardes et il se chauffait près du feu.*

Ces deux exemples posent un problème également aux approches anaphoriques. En raison de la structure coordinative, la situation dénotée par le passé simple ne peut constituer l'antécédent du procès désigné par l'imparfait : d'une part, le procès à l'imparfait ne peut l'englober dans sa totalité (variante

³¹² Pour une illustration, voir les exemples (154), (160), (162-164), (166-167), (171-172).

temporelle) et d'autre part, il ne peut en constituer une partie (variante méronomique).

Sans aucun doute, les imparfaits *donnait* (BJ et TLB) en Mt 27:48 et *se chauffait* (BFC) en Mc 14:54 sont le résultat d'une influence du texte départ, puisque l'élément correspondant dans l'original grec exprime l'aspect imperfectif. Ainsi, il serait possible de « sauver » la théorie textuelle et les théories anaphoriques, en affirmant que ces imparfaits ne sont pas idiomatiques³¹³.

Mais il y a d'autres cas, où il est difficile d'expliquer la non adéquation de l'approche textuelle et des approches anaphoriques comme étant une conséquence de la malformation rédactionnelle du texte d'arrivée. Par exemple, en Jn 21:4 (172), les imparfaits sont tout à fait à leur place et, néanmoins, ces approches ne peuvent pas rendre compte de l'ensemble des variantes répertoriées.

D'abord, l'approche textuelle échoue, en ce que là où la BFC traduit par *Quand il commença à faire jour, Jésus se tenait là, au bord de l'eau*, il nous semble plus naturel de considérer l'information apportée par la principale (*Jésus se tenait là*) comme plus saillante que celle de la subordonnée (*Quand il commença à faire jour*), indiquant en fait le cadre temporel. Pour une approche anaphorique temporelle, cet exemple n'est pas problématique : l'intervalle pendant lequel dure le procès désigné par le passé simple *commença à faire jour* peut être qualifié dans sa totalité par le procès dénoté par l'imparfait *se tenait*. Par contre, ici la variante méronomique est moins avantageuse, voire même impossible : en effet, la situation dénotée par le passé simple *commença à faire jour* dans la proposition subordonnée circonstancielle précédente constitue le cadre thématique de la phrase entière. Ainsi, l'admettre comme antécédent du procès désigné par l'imparfait *se tenait* n'aurait pas de sens, puisqu'on aboutirait alors à une analyse quelque peu équivoque, selon laquelle le procès désigné par l'imparfait constituerait un ingrédient du cadre spatio-temporel du cadre thématique de la phrase.

De même, la formulation correspondante dans la TOB, où le verset Jn 21:4 (172) commence par la phrase *C'était déjà le matin* s'analyse difficilement selon une analyse anaphorique, puisque le contexte précédent ne permet guère de récupérer un antécédent pour l'imparfait *était*.

Enfin, si l'approche aspectuelle permet de fournir une explication à toutes les occurrences examinées où les traductions diffèrent dans l'usage du passé simple/

³¹³ C'est l'avis de Kleiber, l'un des concepteurs de l'approche anaphorique méronomique (communication personnelle, 18 juillet 2003).

composé et de l'imparfait, cette approche présente un inconvénient en ce qu'il n'est pas vraiment possible de la falsifier, faute de critère indépendant³¹⁴.

Dans un troisième et dernier temps (ch. 6), nous avons étudié de plus près les descriptions du *tertium comparationis* de cette étude, à savoir le participe grec, ainsi que son homologue dans la langue d'arrivée. En général, les grammaires traditionnelles (Blass et Debrunner 1961, Robertson 1919 et Turner 1960) dressent deux catégories principales : nominale/adjectivale et prédicative. Ces deux classes sont ensuite divisées de façon encore plus détaillée, et les sept catégories fonctionnelles suivantes ont été retenues pour les 603 données de notre échantillon : le participe substantivé (81 occurrences), le participe épithète (46), le participe attribut du complément d'objet de certains verbes de perception (33), le participe en construction périphrastique (40), le participe supplémentaire (2)³¹⁵, le participe apposé (357) et le génitif absolu (44).

Cependant, les descriptions classiques nous ont parfois semblé erronées ou lacunaires en analyse structurale. Par exemple, bien que les grammaires précisent que le participe apposé ne prend jamais d'article, certains participes, comme ἀποκριθείς (fr. *ayant répondu*) dans la phrase ὁ δὲ ἀποκριθείς εἶπεν (fr. *or il répondit et dit* ; litt. *le or ayant répondu dit*), sont toutefois considérés comme tels³¹⁶, même si, sémiotiquement, ils ne se distinguent nullement des autres participes substantivés (voir p. 78-79).

De même, nous avons observé que la grammaire scolaire de Bertrand (2000) ne considère pas la juxtaposition comme un type de coordination. Or, s'il y a une différence entre les participes apposés juxtaposés et les participes apposés coordonnés par une conjonction, ce n'est qu'au niveau interprétatif (cognitif) : syntaxiquement, les deux variantes sont identiques (coordonnées), même si, argumentativement, elles n'ont pas la même valeur dans l'énoncé.

Finalement, il convient de préciser que, à l'encontre de ce qui est indiqué dans certains manuels et grammaires scolaires, tels que Wenham (1986) et Carrez (1985, première édition 1966), seuls les participes au génitif dans les constructions absolues, dont le « sujet » n'a pas d'autre fonction dans la phrase principale, sont à considérer comme des participes au génitif absolu.

Le participe français peut *grosso modo* remplir les mêmes fonctions que le participe de la langue de départ ; cependant, il est moins favorable à la

³¹⁴ Cf. la critique de Benveniste (1966, cité dans la note 70), qui considère que l'on ne gagne rien à mettre la distinction des formes simples et composées au compte de l'aspect, justement parce que « l'aspect ne fournit pas non plus un principe univoque de corrélation d'un type de formes à l'autre » (Benveniste 1966, pp. 237-238).

³¹⁵ Étant donné que seulement deux occurrences de cette catégorie participiale sont attestées dans l'échantillon étudié, elles ont été incluses, dans l'étude quantitative, parmi les participes apposés.

³¹⁶ L'élément ὁ est alors analysé comme un pronom démonstratif (Blass et Debrunner 1961, §251 p. 131).

constitution d'un noyau de syntagme nominal (le *voyant*, la *vue*) que son homologue grec. De plus, il ne figure pas comme constituant d'un temps périphrastique. En effet, si le passé composé se compose avec un participe passé, ce temps n'est pas périphrastique : aussi bien pour le canal (oral ou écrit) que pour l'aspect (perfectif et accompli), il se distingue du passé simple.

Dans une troisième et dernière partie, nous avons présenté les résultats de notre étude quantitative et qualitative. Dans un chapitre « préparatoire » (ch. 7) ont été illustrés les moyens généraux utilisés pour rendre les participes du texte de départ, à savoir l'omission, l'équivalence formelle et différentes sortes de transpositions, ainsi que l'ensemble des formes verbales attestées dans les équivalents français répertoriés.

Dans les six chapitres suivants (ch. 8 – ch. 13), nous avons rendu compte des différences que présentent les sept traductions examinées pour chacune des six catégories fonctionnelles de participes du texte de départ, établies au chapitre 6. Chacun de ces six chapitres commence par une présentation de la répartition générale des équivalents utilisés, touchant aussi bien leur forme sémiotique que leur valeur aspectuelle. Ces observations générales sont suivies par des analyses détaillées d'un certain nombre de verset bibliques.

Le participe substantivé (ch. 8) est généralement (360 occurrences, soit 64%) traduit par une proposition subordonnée relative (*celui qui sert*). Toutefois, par leur usage du substantif (*le serveur*), la BB (14 occurrences, 17%) et la BM (17 occurrences, 21%) diffèrent significativement des autres versions. Le taux de l'équivalence formelle est le plus élevé dans les deux versions catholiques de la BJ et de la BM. Signalons toutefois que le nombre total d'occurrences est trop faible pour nous permettre de parler de différences statistiquement significatives.

Le participe épithète (ch. 9) est le plus souvent traduit par une proposition subordonnée relative (*qui est versé*), (143 occurrences, 44%), ou par un participe (*répandu*), (147 occurrences, 46%). Seule la BM et la TOB présentent un écart entre les deux variantes qui soit statistiquement significatif : la traduction catholique et pastorale (BM) enregistre plus d'équivalences formelles, tandis que la transposition par une proposition subordonnée relative est la stratégie de traduction la plus importante dans la version scientifique œcuménique (TOB).

Le participe attribut du complément d'objet direct de certains verbes de perception (ch. 10) est avant tout rendu par un participe français (*endormis*), (113 occurrences, 49%). La BJ présente un taux d'emploi de l'équivalence formelle qui est significativement plus élevé par rapport à ceux de la BP et de la TOB.

Le participe en construction périphrastique (ch. 11) est généralement rendu par un verbe fléchi (*s'indignèrent*) dans les traductions françaises (169 occurrences, 56%). Si le recours à l'équivalence formelle est assez restreint (26 occurrences, 9%), on peut noter des tendances suivant lesquelles les versions catholiques

(BJ, BM et TLB) recourent plus souvent à l'équivalence formelle que les traductions non confessionnelles (BB et BP) et œcuméniques (BFC et TOB), où les propositions subordonnées relatives sont plus nombreuses.

La stratégie de traduction la plus fréquemment utilisée (1132 occurrences, 45%) pour traduire le participe apposé (ch. 12) est le verbe fléchi en proposition principale (*il dit*), à l'exception de la BJ où le participe français (*tressant*) présente le taux d'emploi le plus élevé (130 occurrences, 36%). Toutefois, la répartition des équivalents français dépend de façon importante de la valeur aspectuelle exprimée par le participe du texte de départ. Par exemple, les participes présents sont beaucoup plus souvent omis ou traduits littéralement, alors que les participes aoristes sont, en général, transposés à l'aide de verbes fléchis en proposition principale, dont la majorité sont conjugués au passé simple. D'autre part, si les formes verbales simples sont les plus fréquentes pour traduire les participes présents, elles répondent aussi de la majorité des équivalents qui rendent le participe aoriste. Ainsi, le participe présent simple (*aimant*) est la forme participiale française la plus employée pour rendre un participe grec, indépendamment de la valeur aspectuelle exprimée par celui-ci dans le texte de départ. En effet, seule la BJ présente un emploi important (37 occurrences) du participe présent composé (*ayant aimé*), où il sert presque exclusivement à traduire les participes apposés aoristes (34 occurrences). De même, si les imparfaits sont toujours plus nombreux dans les équivalents comprenant un temps de l'indicatif, les passés simples sont presque aussi fréquents, notamment dans les deux traductions (BFC et BP) où cette transposition est particulièrement fréquente.

Le participe au génitif absolu (ch. 13) est traduit, la plupart du temps, par une proposition subordonnée circonstancielle (*pendant qu'ils mangeaient*) (132 occurrences, 43%). Toutefois, la BB le transpose plus fréquemment à l'aide d'un verbe fléchi en proposition principale. L'équivalence formelle est plus restreinte, et connaît son plus haut niveau dans la BJ.

En ce qui concerne le transfert de la valeur aspectuelle exprimée par le participe du texte de départ, il s'est avéré que la plupart du temps le participe présent du texte de départ est traduit par un équivalent qui exprime l'inaccompli (77%), tandis que le participe aoriste est rendu par un équivalent accompli (73%). Par contre, le participe parfait connaît une répartition plus homogène entre les équivalents inaccomplis (42%) et les équivalents accomplis (58%).

Cependant, les résultats diffèrent suivant la fonction syntaxique que le participe remplit dans le texte de départ. Premièrement, le participe présent enregistre le taux le plus élevé d'équivalents inaccomplis lorsqu'il figure comme « substantivé » (98%) et comme prédicat dans une construction au génitif absolu (93%). Le pourcentage d'équivalents inaccomplis est aussi important dans les constructions périphrastiques (81%), ainsi que lorsque le participe présent prend la fonction d'apposition (78%). Par contre, les participes présents épithètes et

attributs du complément direct connaissent seulement un peu plus d'équivalents inaccomplis qu'accomplis (54%-46% et 59-41%). Deuxièmement, les chiffres pour les participes aoristes sont plus stables : en général le pourcentage d'équivalents accomplis dépasse largement le taux enregistré par les équivalents inaccomplis. Cela est le cas des participes aoristes épithètes (98%), génitifs absolus (73%), substantivés et apposés (72%). En effet, seuls les participes aoristes prenant la fonction d'attribut du complément direct présentent un résultat différent : les équivalents inaccomplis sont alors les plus nombreux (57%). Troisièmement, on a pu noter deux tendances pour les participes parfaits. D'une part, la répartition entre équivalents inaccomplis et accomplis est assez homogène des participes parfaits substantivés (52%-48%), périphrastiques (54%-46%) et apposés (45%-54%). D'autre part, les équivalents accomplis sont plus importants pour rendre les participes parfaits épithètes (81%), attributs du complément direct (83%) et génitifs absolus (76%).

15 Profil des traductions

Pour terminer, nous présentons ici une dernière partie conclusive où le caractère de chaque traduction est développé plus en détail, suivant les résultats de notre enquête quantitative, ainsi que de l'étude détaillée des versets bibliques examinés. On notera que le profil de certaines traductions est plus distinct que celui des autres traductions.

La Bible, Nouvelle Traduction (BB), la traduction la plus récente de notre corpus (2001), est la version qui présente le plus d'écarts. L'ambition, indiquée dans la préface par Frédéric Boyer, l'un des initiateurs de ce projet, ayant été de suivre les normes de la littérature française contemporaine, cette traduction idiomatique se révèle comme tout à fait novatrice, surtout par sa manière de supprimer l'information redondante. Comparée avec les six autres traductions incluses dans cette étude, la BB se distingue avant tout par un nombre élevé d'omissions. Cette stratégie de traduction est utilisée notamment quand le texte de départ comporte un participe apposé pléonastique, c'est-à-dire un participe dont le lexème appartient au même domaine sémantique que le lexème du verbe fléchi auquel il est ante- ou postposé. De même, de nombreux participes du texte de départ y sont traduits par des verbes fléchis en proposition principale, mais pas autant que dans la BFC. A l'instar de la BM et de la TLB, la BB emploie un certain nombre de substantifs, surtout pour rendre les participes substantivés.

Que cette « Bible des poètes » soit moins concordante que les traductions faites en grande partie par une seule personne (BM et BP) n'est peut-être pas si surprenant, mais elle est aussi beaucoup moins uniforme que les autres travaux

collectifs (BFC, BJ, TLB et TOB) de notre corpus, ce que d'aucuns déplorent³¹⁷. Toutefois, cette hétérogénéité de la BB n'est pas due avant tout à son caractère international ou non confessionnel : c'est pour souligner la variation stylistique des Écritures Saintes que les traducteurs des différents livres bibliques ont travaillé principalement indépendamment les uns des autres.

Enfin, l'élément le plus saillant qui singularise la BB est sans aucun doute le choix des traducteurs de l'évangile de Luc de rédiger des parties entières tantôt au passé composé, tantôt au présent. En harmonisant ainsi l'alternance temporelle du texte de départ, leur comportement résulte également en une mise en relief – par l'emploi du présent (historique) – de certaines péripécies-clé telles que le reniement de Pierre (Lc 22:54-64), mise en relief illustrée par une comparaison avec la TOB dans l'Annexe B.

La Bible en français courant (BFC), qui vise en premier lieu les personnes dont le français n'est pas forcément la langue maternelle, se caractérise comme très explicite. Premièrement, les omissions y sont aussi peu fréquentes que dans les traductions scientifiques (BJ et TOB) et la traduction littéraire de la BP. Dans la BFC, les nombreux participes apposés pléonastiques ne sont pas autant omis que traduits explicitement, de préférence par un verbe fléchi en proposition principale ou par un gérondif. Deuxièmement, la BFC ne recourt que très rarement à l'équivalence formelle : en effet, il n'y a que les participes épithètes et attributs du complément d'objet du texte de départ qui sont traduits par un participe français, le plus souvent un participe passé, aussi fréquemment que dans les six autres versions examinées. Troisièmement, si la majorité des participes apposés sont rendus par un verbe fléchi en proposition principale, la BFC présente pour traduire cette catégorie participiale un emploi plus élevé qu'aucune autre traduction du corpus étudié des propositions subordonnées circonstancielles (voir p. 188). De même, compte tenu du nombre total des occurrences de l'équivalent « verbes fléchis en proposition principale », la BFC en présente un usage beaucoup plus important que les autres versions.

Il est probablement possible d'établir un lien entre le taux élevé des verbes fléchis et le nombre important des passés simples traduisant aussi les participes présents apposés, puisque, également dans la BP, la traduction qui après la BFC recourt le plus fréquemment à des équivalents comprenant un verbe fléchi, le nombre de passés simples n'est pas très inférieur à celui des imparfaits.

Or, même si cette version porte le titre *Bible en français courant*, elle n'est pas complètement dépourvue de calques, c'est-à-dire de traductions littérales qui

³¹⁷ Cf. Auwers (2001) : « Écrite dans une langue résolument contemporaine, elle [la BB] rend des couleurs aux mots de la Bible et cherche à honorer les différents styles qui y sont représentés. On regrette cependant que les droits de l'intertextualité biblique y soient souvent méconnus et que la traduction des synoptiques soit si disparate ». (Auwers 2001, p. 536)

ne sont pas idiomatiques dans la langue d'arrivée.³¹⁸ Finalement, bien que les chiffres soient très faibles, il est révélateur que ce soit dans la BFC que se trouve le plus employé le passé antérieur, c'est-à-dire un temps qui explicitement indique l'antériorité.³¹⁹

La Bible de Jérusalem (BJ) est la traduction de notre corpus qui recourt le plus fréquemment à l'équivalence formelle, voire au participe français, pour rendre les participes du texte de départ. Cette littérarité se remarque avant tout dans la catégorie des participes apposés (ch. 12), où cette version catholique, scientifique et littéraire est la seule traduction à employer davantage de participes que de verbes fléchis en proposition principale. Toutefois, la répartition en participes « purs » et gérondifs diffère suivant que le participe apposé du texte de départ est un présent ou un aoriste. En effet, si le participe « pur » est plus fréquent dans les équivalents du participe aoriste, ce n'est pas très étonnant, étant donné que le participe présent (grec) incite plus souvent à une interprétation indiquant la manière, caractéristique du gérondif (français)³²⁰. Certes, la majorité des participes « purs » sont des participes présents simples (107 occurrences), mais contrairement à ce qui se passe dans les autres traductions, le taux de participes présents composés n'est pas négligeable : 37 occurrences en tout, qui traduisent 34 participes aoristes, 2 participes parfaits et 1 participe présent. Serait-il alors correct de conclure que les traducteurs de la BJ ont adopté l'hypothèse de la temporalité relative du participe grec (Fanning 1990), suivant laquelle le participe aoriste exprimerait l'antériorité ? Ce n'est pas sûr, puisque la moitié des participes français traduisant les participes aoristes sont toutefois des participes présents simples.

La BJ recourt rarement à l'omission. Si elle mérite bien l'épithète de « traduction littérale », elle ne présente cependant pas toujours un degré de concordance aussi important que la BP. Autrement dit, les lemmes participiaux qui figurent à plusieurs reprises dans l'échantillon étudié ne sont pas rendus de

³¹⁸ Au moins une occurrence est attestée où l'on aurait sans doute préféré un autre temps, à savoir en Mc 14:54 (160) où la BFC se lit *Là, il s'assit avec les gardes et il se chauffait près du feu*. En effet, bien que le participe périphrastique θερμαινόμενος (fr. *se chauffant*) que rend l'imparfait *il se chauffait* ne soit pas « aoristique » (Blass et Debrunner 1961, §101 p. 52) comme le participe périphrastique συγκαθήμενος (fr. *étant assis/s'asseyant avec*) que traduit *il s'assit*, on se demande toutefois pourquoi les traducteurs de la BFC n'ont pas utilisé le passé simple *il se chauffa*, étant donné que la structure syntaxique de coordination par *et* invite à une lecture de succession. De même, cette phrase pose problèmes aux approches traitant des temps grammaticaux examinées dans cette étude, voir pp. 250-251.

³¹⁹ La BFC utilise le passé antérieur à 7 reprises ; dans la TOB et dans la BM on en compte 3 occurrences, 2 dans la BP, 1 dans la BB et dans la BJ ; dans la TLB, ce temps n'est pas attesté dans un équivalent de participe.

³²⁰ Cf. par exemple Halmøy (1982), qui, dans un exemple dans sa thèse sur le gérondif, a montré comment l'expression de la manière y est stable, alors que d'autres sens, tels que la condition, la cause ou le repère temporel, varient selon le contexte.

la même manière aussi souvent dans la BJ que dans la BP. Ce phénomène s'explique par les différences de conception que présentent ces deux traductions littéraires : la BJ est l'œuvre d'une équipe, tandis que la BP est, principalement, le fruit du travail d'une seule personne. D'autre part, la BJ comporte quelques particularités qui sont assez remarquables, étant donné son ambition littéraire prononcée.³²¹

La Bible des moines de Maredsous (BM), traduction catholique et pastorale, se distingue par sa grande variation, aussi bien dans le choix de la forme sémiotique des équivalents (verbes fléchis en proposition principale, propositions subordonnées relatives, syntagmes prépositionnels, substantifs, etc.), que dans le choix lexical³²². On voit clairement qu'elle n'a pas de vocation concordante, mais qu'elle préfère diversifier son mode d'expression, au lieu de reprendre la formulation répétitive de l'original. Ce mode de traduction reflète l'ambition du traducteur principal, le Père Georges Passelecq, qui voulait inciter les catholiques à lire la Bible.

Ainsi, il n'est pas surprenant que les participes substantivés y soient rendus par un certain nombre de substantifs (*le gouverneur*), et pas seulement par des syntagmes phrastiques (*celui qui gouverne*). En ceci, la BM ressemble à la BB, même si elle recourt plus fréquemment à l'équivalence formelle que cette traduction non confessionnelle. Si leur ambition littéraire ne se répercute pas de la même façon sur l'usage du participe dans ces traductions, on note également une différence dans leur emploi de l'omission. Certes, dans la BM les omissions ne sont pas rares, notamment lorsque le participe du texte de départ est pléonastique. En effet, la BM présente à peu près le même taux d'omissions que la traduction liturgique (TLB) et un taux plus élevé que la BFC, la BJ, la BP et la TOB. Cependant, en comparaison de la BB, le nombre d'omissions de la BM est significativement inférieur.

³²¹ Par exemple au verset Mt 26:27 (144), la BJ est la seule des versions françaises étudiées qui, en employant la proposition subordonnée relative *qui va être répandu*, situe explicitement dans le futur le procès exprimé par le participe présent ἐκχυνόμενον (fr. *étant répandu*). Il s'agit probablement d'une influence de la traduction latine de la Vulgate, qui rend ce participe par le passif futur *effundetur* (fr. *il sera répandu*). Soulignons toutefois que le choix du futur peut aussi être le résultat d'une interprétation théologique.

³²² A titre d'exemple, le génitif absolu ἐσθιόντων αὐτῶν (fr. *pendant qu'ils mangeaient*), qui figure quatre fois dans l'échantillon étudié (Mt 26:21,26 (173) et Mc 14:18,22 (174)), est traduit dans la BM par une proposition subordonnée circonstancielle (*pendant qu'ils [...] mangeaient*) et par trois syntagmes prépositionnels dont le syntagme nominal *le repas* constitue le régime. A la différence des autres versions (BFC, TLB et TOB), qui se servent elles aussi du syntagme prépositionnel, la BM alterne dans son usage des prépositions entre *durant* et *pendant*.

La Bible de la Pléiade (BP), traduction littéraire et non confessionnelle, se caractérise par son importante homogénéité. Si l'ambition concordante fait sûrement partie des principes de traduction suivis, l'homogénéisation a aussi été facilitée par le fait que la BP soit l'œuvre, en principe, d'une seule personne, à savoir le poète Jean Grosjean.

La BP présente un grand nombre de verbes fléchis en proposition principale et un faible usage de l'omission. Même les nombreux participes pléonastiques, dont par exemple le participe λέγων (fr. *disant*), introduisant souvent un discours direct, sont dans cette traduction souvent transposés en verbes fléchis en proposition principale.

De plus, la BP maintient souvent les phrases longues de l'original. Toutefois, on a pu constater que, si les participes apposés grecs y sont fréquemment rendus par des verbes fléchis en proposition principale, il n'est pas rare que le verbe fléchi du texte de départ auquel ils sont ante- ou postposés ne soit pas traduit littéralement mais transposé par un syntagme prépositionnel ou une proposition subordonnée.³²³

La Traduction liturgique de la Bible (TLB), version officielle de la liturgie catholique, ressemble à plusieurs égards à la BM et à la TOB. D'une part, les deux traductions catholiques recourent aussi fréquemment à l'omission ; de même, elles présentent à peu près le même taux d'équivalence formelle. D'autre part, la TLB partage avec la traduction œcuménique (TOB) un usage plus modéré des verbes fléchis. De même, si la TLB n'emploie pas autant de participes « purs » que ne le font les deux versions scientifiques (BJ et TOB), elle leur ressemble en ce que ces deux dernières utilisent le même nombre de gérondifs³²⁴.

Liturgique, la TLB a été spécialement adaptée pour convenir à la lecture à haute voix. Ainsi, certaines modifications dans cette version catholique, surtout celles touchant plus particulièrement l'ordre des mots, sont peut-être dues au fait que ce texte doit être saisi dès la première écoute³²⁵.

³²³ Pour une illustration de cette technique, grâce à laquelle la BP peut éviter la répétition et en même temps condenser le texte, voir par exemple Mt 27:48 (167).

³²⁴ Pour le taux total de gérondifs dans les équivalents répertoriés de chacune des sept traductions étudiées, voir l'Annexe A.

³²⁵ C'est probablement le cas au verset Mt 27:29-30 (164). Ici, la TLB est la seule traduction à réorganiser l'ordre des mots du texte de départ de manière à ce que les équivalents par lesquels sont traduits les deux participes apposés du texte de départ, d'une part l'aoriste antéposé γοιυπετήσαντες (fr. *s'étant agenouillés*) et d'autre part le présent postposé λέγοντες (fr. *disant*), se trouvent tous les deux en postposition par rapport au syntagme prépositionnel qui traduit le verbe fléchi du texte de départ ἐνέπαιξαν (fr. *ils bafouèrent*) : *pour se moquer de lui, ils s'agenouillaient en lui disant* : « Salut, roi des Juifs ! ».

La *Traduction Œcuménique de la Bible (TOB)* s'avère moins littérale que l'autre version scientifique (BJ) de notre corpus. Toutefois, si le taux d'équivalence formelle n'est pas identique dans la BJ et dans la TOB, les deux versions présentent à peu près le même nombre d'omissions.

D'autre part, on note une certaine ressemblance entre la TOB et la traduction liturgique catholique (TLB). Par exemple, elles emploient presque autant de verbes fléchis en propositions principales, de gérondifs et de syntagmes prépositionnels. De plus, les deux versions comportent quelques cas de coordination d'un passé simple avec un imparfait dans une même phrase³²⁶. Peut-être serait-il possible d'expliquer les ressemblances que présentent les deux traductions en question par le fait que la TOB aussi a été élaborée pour convenir à la lecture des textes au cours de la liturgie.

En guise de conclusion, nous aimerions indiquer quelques pistes de recherches, discernées au cours de notre travail, qui mériteraient une étude plus approfondie. Premièrement, nous pensons aux modifications liées à l'ordre des mots, qu'il serait intéressant d'examiner dans une perspective *thème* (information donnée)/*rhème* (information nouvelle). Deuxièmement, il nous semble prometteur de mettre en corrélation la traduction latine de la Vulgate avec les versions françaises d'aujourd'hui. Sans doute, il serait aussi fructueux d'élargir cette comparaison en incluant des traductions dans d'autres langues romanes, afin de voir si l'héritage latin est plus prononcé dans les versions espagnoles ou italiennes. Troisièmement, il pourrait être avantageux d'entailler une étude diachronique, d'une part pour approfondir les connaissances sur l'évolution des stratégies de traduction utilisées par les traducteurs de la Bible, et d'autre part pour dégager des phénomènes dépendant du changement de la langue.

Ainsi, nous espérons que nos examens détaillés, nos tableaux et nos analyses linguistiques vont constituer une base solide, à partir de laquelle il sera possible de caractériser les différentes tentatives faites à notre époque pour rendre ce texte ancien si souvent traduit, paraphrasé, commenté et, pour tout dire, intégré à notre patrimoine culturel.

³²⁶ Voir à titre d'exemple le verset Mt 27:30 (164).

Bibliographie

Sources primaires

- La Bible, Nouvelle traduction.* 2001. Paris : Bayard/Montréal : Médiaspaul. (BB)
- La Bible, Nouveau Testament.* 1994. Ligugé : Éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade. (BP)
- La Bible. Traduction œcuménique.* 1994. Paris : les Éditions du Cerf. (TOB)
- La Bible de Jérusalem.* 1998. Paris : les Éditions du Cerf. (BJ)
- Nouveau Testament et Psaumes. Traduction liturgique de la Bible.* 1997. Paris : Éditions Brepols. (TLB)
- Le Nouveau Testament, extrait de la Sainte Bible. Texte intégral établi par les moines de Maredsous.* 1983. Turnholt : Éditions Brepols. (BM)
- Le Nouveau Testament illustré en français courant.* 1996. Villiers-le-Bel : Société biblique française. (BFC)

Sources secondaires

- Aland, Kurt, Black, Matthew, Martini, Carlo, Metzger, Bruce M. et Wikgren, Allen (éds). 1975, troisième édition. *The Greek New Testament.* Stuttgart : United Bible Societies.
- Aletti, Jean-Noël. 1985. « Mort de Jésus et théorie du récit ». *Recherches de Science religieuse.* 73.1. pp. 47-160.
- Anscombe, Jean-Claude. 1992. « Imparfait et passé composé : des forts en thème et en propos ». *L'information grammaticale.* 55. p. 43-53.
- Aquien, Michelle et Molinié, Georges. 1996. *Dictionnaire de rhétorique et de poétique.* Paris : Librairie générale française.
- Auwers, Jean-Marie et collaborateurs. 1999. *La Bible en français. Guide des traductions courantes.* Bruxelles : Lumen Vitae.
- Auwers, Jean-Marie. 2001. « La Bible revisitée. A propos d'une nouvelle traduction de la Bible ». *Revue théologique de Louvain.* 32. pp. 529-536.
- Babut, Jean-Marc. 1983. « Traduire la Bible en français courant ». *Cahiers de traduction biblique.* 1. pp. 4-11.
- Babut, Jean-Marc. 1989. « Révision de la Bible en français courant : quelques exemples ». *Cahiers de traduction biblique.* 12. pp. 18-22.
- Babut, Jean-Marc. 1997. *Lire la Bible en traduction.* Paris : Les Éditions du Cerf.
- Bache, Carl. 1997. *The Study of Aspect, Tense and Action : Towards a Theory of the Semantics of Grammatical Categories.* Frankfurt am Main/New York : Peter Lang.

- Ballard, Michel. 1992. *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, Traductions, Réflexions*. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Barr, James. 1971 (1961¹, en anglais). *Sémantique du langage biblique*. Paris : Les Éditions du Cerf.
- Barrios-Auscher, Dominique. 1999. « Une nouvelle édition révisée de la Bible de Jérusalem ». *Cahiers de traduction biblique*. 31. pp. 3-6.
- Beauchamp, Paul. 1985. « Narrativité biblique du récit de la Passion ». *Recherches de science religieuse*. 73.1. pp. 39-60.
- Benjamin, Walter. 1973 (1923). « Die Aufgabe des Übersetzens ». in Störig, Hans-Joachim (éd.). *Das Problem des Übersetzens*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft. pp. 156-169.
- Benveniste, Émile. 1966. *Problèmes de linguistique générale* I et II. Paris : Saint-Amand, Gallimard.
- Berman, Antoine. 1995. *Pour une critique des traductions : John Donne*. Paris : Gallimard, Bibliothèque des idées.
- Berman, Antoine. 1999 (1985). *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*. Paris : Seuil, L'ordre Philosophique.
- Bernard-Marie, Frère. O. F. S. 1999 (1998). *La langue de Jésus. L'araméen dans le Nouveau Testament*. Paris : Pierre Téqui.
- Berthonneau, Anne-Marie et Kleiber, Georges. 1993. « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique ». *Langages*. 112. pp. 55-73.
- Bertrand, Joëlle. 2000. *Nouvelle grammaire grecque*. Paris : Ellipses.
- Beyer, Klaus. 1962. *Semitische Syntax im Neuen Testament*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
- La Bible nouvellement translátée, avec la suite de l'histoire depuis le temps d'Esdras iusqu'aux Maccabées = e depuis les Maccabées iusqu'a Christ : item avec des annotations sur les passages difficiles*. 1555. Sébastien Castellion. Bale : Iehen Heruage.
- La Bible. Traduction de Louis-Isaac Lemaître de Sacy*. 1990 (1696). Paris : Éditions Robert Laffont.
- La Bible. Traduction française sur les textes originaux par Émile Osty avec la collaboration de Joseph Trinquet*. 1973. Paris : les Éditions de Seuil.
- La Bible traduite et présentée par André Chouraqui*. 1985 (1974-79). Paris : Desclée de Brouwer.
- Björck, Gudmund. 1940. Ἡ διδάσκων, *die periphrastischen Konstruktionen im Griechischen*. Uppsala : Skrifter K. Hum. Vet.-samf. i Uppsala 32.2.
- Black, Matthew. 1946. *An Aramaic Approach to the Gospels and Acts*. Oxford : Clarendon Press.

- Bladh, Elisabeth. 2000. « *Le jardinier or le gardien ? Who Did Mary Think She Met in the Garden* ». in Cook, Johann (éd.). *Bible and Computer*. Leiden : Brill. pp. 463-474.
- Blass, Friedrich et Debrunner, Albert. 1961. (1896¹, en allemand). *A Greek Grammar of the New Testament and Other Early Christian Literature/A Translation and Revision of the ninth-tenth German edition incorporating supplementary notes of A. Debrunner† by Robert W. Funk*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bogaert, Pierre-Maurice. 1991. *Les Bibles en français*. Turnhout : Brepols.
- Bornkamm, Günther. 1964. « Der Auferstandene und der Irdische. Mt 28,16-20 ». in Dinkler, Erich (éd.). *Zeit und Geschichte. Dankesgabe an Rudolf Bultmann zum 80. Geburtstag*. Tübingen : J. C. B. Mohr (Paul Siebeck).
- Boughton, Lynne C. 1997. « 'Being shed for you/many' : Time-Sense and Consequences in the Synoptic Cup Citations. » *Tyndale Bulletin*. Volume 48.2. November 1997. pp. 249-270.
- Bouyer, Louis. 1957. *Le mystère pascal. (Paschale Sacramentum) Méditation sur la liturgie des trois derniers jours de la Semaine Sainte*. Paris : les Éditions du Cerf.
- Bovon, François et Geoltrain, Pierre (éds). *Écrits apocryphes chrétiens*. Paris : Gallimard.
- Boyer, James L. 1984. « The Classification of Participles: A Statistical Study. » *Grace Theological Journal*. 5. pp. 163-179.
- Brown, Raymond E. 1994. *The Death of the Messiah. From Gethsemane to the Grave. A Commentary of the Passion Narratives in the Four Gospels*. London : Geoffrey Chapman/New York : Doubleday. 2 volumes.
- Brunet, Étienne. 2000. « Un texte peut-il changer ? Variations sur l'Évangile ». in Cook, Johann (éd.). *Bible and Computer*. Leiden : Brill. pp. 79-98.
- Bull, William E. 1960. *Time, Tense and the Verb. A Study in Theoretical and Applied Linguistics with Particular Attention to Spanish*. Berkeley and Los Angeles: University of California Publications in Linguistics. 19.
- Calloud, Jean. 1985. « Entre les écritures et la violence. La passion du témoin ». *Recherches de Science religieuse*. 73.1. pp. 111-128.
- Caragounis, Chrys C. 1990. *Nytestamentlig syntax*. Lund : Grahns Boktryckeri.
- Carrez, Maurice. 1985. (1966). *Grammaire grecque du Nouveau Testament*. Paris : Delacaux et Niestlé.
- Carrez, Maurice. 1993. *Nouveau Testament Interlinéaire grec/français*. Villiers-le-Bel : Alliance Biblique Universelle.
- Carrez, Maurice. 1995 (1971). *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament*. Villiers-le-Bel : Labor et Fidès/Société biblique française.

- Carson, Donald. A. 1993. « An Introduction to the Porter/Fanning Debate ». in Porter, Stanley E. et Carson, Donald A. (éds). *Biblical Greek Language and Linguistics, Open Questions in Current Research*. Sheffield : JSOT Press. pp. 18-25.
- Chabrol, Claude et Marin, Louis. 1974. *Le récit évangélique*. Paris : les Éditions du Cerf.
- Chesterman, Andrew. 1997. *Memes of translation: the spread of ideas in translation theory*. Amsterdam/Philadelphia, PA : Benjamins.
- Cohen, Jean-Marc. 1949. « Statistique linguistique ». *Actes du VI^e Congrès international des linguistes à Paris*. pp. : 83-91.
- Combettes, Bernard. 1998. *Les constructions détachées*. Paris: Ophrys.
- Comrie, Bernard. 1988 (1976). *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Coleridge, Mark. 1997. « ‘You are witnesses’ (Luke 24:48) Who sees what in Luke ». *Australian Biblical Review*. 45. pp. 1-19.
- Corset, Paul. 1985. « Le théologien face au conteur évangélique. A la recherche d’une théologie narrative ». *Recherches de science religieuse*. 73.1. pp. 61-84.
- Coseriu, Eugenio. 1975 (1968², en espagnol). « Der periphrastische Verbalaspekt im Altgriechischen ». *Glotta*. 53. pp. 1-25
- Dahl, Östen. 1985. *Tense and Aspect Systems*. Oxford : Blackwell.
- Dauzat, Albert, Dubois, Jean et Mitterand, Henri. 1964. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris : Larousse.
- Deissmann, Alfred. 1911 (1910¹, en allemand). *Light from the Ancient East. The New Testament Illustrated by Recently Discovered Texts of the Graeco-Roman World*. London : Hodder and Stoughton.
- Delforge, Frédéric. 1991. *La Bible en France et dans la francophonie, histoire, traduction, diffusion*. Paris : Publisud/Société Biblique de France.
- Delorme, Jean. « Sémiotique du récit et récit de la Passion ». *Recherches de Science religieuse*. 73.1. pp. 85-110.
- Delzant, Antoine. 1985. « Les disciples d’Emmaüs (Luc 24,13-35) ». *Recherches de Science religieuse*. 73.2. pp. 177-186.
- Dietrich, Wolf. 1973. *Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen. Untersuchungen zum heutigen romanischen Verbalsystem und zum Problem der Herkunft des periphrastischen Verbalaspekts*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Dik, Simon C. 1978. *Functional Grammar*. Amsterdam : North-Holland Linguistic Series.
- Dik, Simon C. 1997. *The Theory of Functional Grammar*. Dordrecht : Foris publications.

- Ducrot, Oswald. 1979. « L'imparfait en français ». *Linguistische Berichte*. 60. pp. 1-23.
- Denys le Thrace. (II^e siècle av. J.-C.) 1989. *La grammaire de Denys le Thrace / traduite et annotée par Jean Lallot*. Paris : Presses du CNRS.
- Eriksson, Olof. 1997. *Språk i kontrast. En jämförande studie av svensk och fransk meningsstruktur*. Stockholm : Akademiförlaget.
- Fanning, Buist. M. 1990. *Verbal Aspect in New Testament Greek*. Oxford : Clarendon Press.
- Fanning, Buist M. 1993. « Approaches to Verbal Aspect in New Testament Greek: Issues in Definition and Method ». in Porter, Stanley E. et Carson, Donald A. (éds). *Biblical Greek Language and Linguistics, Open Questions in Current Research*. Sheffield : JSOT Press. pp. 46-62.
- Firbas, Jan. 1974. « Some aspects of the Czechoslovak approach to problems of functional sentence perspective ». in Daneš, Frantisek. *Papers on Functional Sentence Perspective*. Prague : Academia. pp. 11-37.
- Firbas, Jan. 1992. *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Forsgren, Mats. 1996. « Subordination syntaxique – subordination sémantico-pragmatique : le cas de l'apposition adnominale ». in Muller, Claude (éd.). *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*. Tübingen : Niemeyer. pp. 173-181.
- Forsgren, Mats. 2000. « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? » *Langue française*. 125. pp. 30-45.
- Fougeras, Didier. 2000. « Intégrer le lecteur dans l'écriture : une tentative de la Nouvelle Bible Segond ». *Cahiers de la traduction biblique*. 34. pp. 14-20.
- Gaetone, David. 1998. *Le passif en français*. Paris : Duculot.
- Genuyt, François. 1985. « La comparution de Jésus devant Pilate. Analyse sémiotique de Jean 18,28 – 19,16 ». *Recherches de Science religieuse*. 73.1. pp. 133-146.
- Gerard, André-Marie. 1990. *Dictionnaire de la Bible*. Aylesbury : les Éditions Robert Laffont : Bouquins.
- Gettrup, Harald. 1977a. « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. » *Revue Romane*. 12.2. pp. 211-271.
- Gettrup, Harald. 1977b. « Le participe présent et le gérondif au sens causal et instrumental ». in Carlsson, Lennart. (éd.) *Actes du V^e Congrès des Romanistes Scandinaves, Uppsala 11-15 août 1975*. *Studia Romanica Upsaliensia* 18, pp. 103-110.
- Georges, Emanuel S. 1970. *Studies in Romance Nouns Extracted from Past Participles*. Berkeley : University of California Press.

- Goodwin, William W. 1892. *Syntax of the Moods and Tenses of the Greek Verb*. 5^e éd. London : Macmillan.
- Grand Larousse de la langue française*. 1971-1978. 7 volumes. Paris : Larousse.
- Grand Robert de la langue française*. 2001. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Grevisse, Maurice. 1988. *Le bon usage*. Paris : Éditions J. Duculot.
- Guillaume, Gustave. 1929. *Temps et verbe, théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Champion.
- Gutt, Ernst-August. 1991. *Translation and relevance : cognition and context*. Oxford : Basil Blackwell.
- Halliday, Michael A. K. 1985. *An Introduction to Functional Grammar*. London : Edward Arnold.
- Halmøy, Odile. 1982. *Le gérondif. Éléments pour une description syntaxique et sémantique*. Trondheim : Tapir.
- Hanon, Suzanne. 1989. *Les constructions absolues en français moderne*. Louvain/Paris : Peeters.
- Haulotte, Edgar. 1985. « Du récit quadriforme de la Passion au concept de la croix ». *Recherches de Science religieuse*. 73.2. pp. 187-228.
- Havu, Eva. 2002. « Sur quels principes l'interprétation des constructions détachées repose-t-elle ? » XV Skandinavisk romanistkongress. Oslo 12.-17. august 2002. *Romansk Forum*. 16. pp. 389-400.
- Helland, Hans Petter. 2002. *Le passif périphrastique en français moderne*. København : Museum Tusulanum Press ; University of Copenhagen.
- Hopper, Paul J. 1979. « Aspect and Foregrounding in Discourse ». *Syntax and semantics*. 12. pp. 213-241.
- Horrocks, Geoffrey. 1997. *Greek : a History of the Language and its Speakers*. London/New York : Longman.
- Houweling, Frans. 1986. « Deictic and Anaphoric Tense Morphemes ». in Lo Cascio, Vincenzo et Vet, Co (éds). *Temporal Structure in Sentence and Discourse*. Dordrecht : Foris. p. 161-191.
- Hoyle, Richard A. 2001. *Scenarios discourse and translation*. Thèse. Université de Surrey, Roehampton.
- Hug, Joseph. 1978. *La finale de l'Évangile de Marc (Mc 16, 9-20)*. Paris : Gabalda et C^{ie} Éditeurs.
- Imbs, Paul. 1960. *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Jeremias, Joachim. 1972. *La dernière cène : les paroles de Jésus*. Paris : les Éditions du Cerf.
- The Jerusalem Bible*. 1968. London : Darton, Longman & Todd.

- Kamp, Hans et Rohrer, Christian. 1983. « Tense in Texts ». in Bäuerle, Rainer, Schwartze, Christophe, Stechow, Arnim von (éds). *Meaning, Use and Interpretation of language*. Berlin/New York : De Gruyter. p. 251-259.
- Karleen, Paul S. 1980. *The Syntaxe of the Participle in the Greek New Testament*. London : University Microfilms International.
- Kielar, Barbara Z. 1999. « Textual Equivalence or Relevance – a conceptual dilemma in translation theory and practice ». in Jacóbczyk, Stanisław (éd.). *Transfert des cultures par le biais des traductions littéraires*. Bruxelles-Paris : AIMAV-Didier Érudition. pp. 15-20.
- Kingsbury, Jack D. 1989. *Conflict in Mark : Jesus, Authorities, Disciples*. Minneapolis : Fortress Press.
- Klum, Arne. 1961. *Verbe et adverbe*. Stockholm : Almqvist & Wiksells Boktryckerie AB.
- Kühner, Raphael et Gerth, Bernhard. 1966 (1904). *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache : Satzlehre*. Volume 2. Hannover : Verlag Hahnsche Buchhandlung.
- Körner, Svante et Wahlgren, Lars. 1998. *Statistiska metoder*. Lund : Studentlitteratur.
- Labelle, Marie. 1987. « L'utilisation des temps du passé dans les narrations françaises : le Passé Composé, l'Imparfait et le Présent Historique ». *Revue romane*. 22.1. p. 3-29.
- Lambrecht, Knud. 1994. *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- La Potterie, Ignace de. 1981. « La Passion selon Saint Jean (Jn 18,1 – 19,42) ». in Vanhoye, Albert, La Potterie, Ignace de, Duquoc, Christian et Charpentier, Étienne. *La passion selon les quatre évangiles*. Paris : les Éditions du Cerf.
- Larousse de la conjugaison*. 1987. Paris : Larousse.
- Lavergne, R. P. Ceslas. (O. P.) 1999 (1927) *Synopse des quatre évangiles en français d'après la synopse grecque du R. P. M-J Lagrange O. P.* Paris : Librairie Lecoffre. J. Gabalda et C^{ie} Éditeurs.
- Leeman-Bouix, Danielle. 1994. *Grammaire du verbe français : des formes au sens : modes, aspects, temps, auxiliaires*. Paris : Nathan.
- Légasse, Simon. 1995. *Le procès de Jésus 2. La passion dans les quatre évangiles*. Paris : Les éditions du Cerf.
- Légasse, Simon. 1997. *L'évangile de Marc*. Second tome. Paris : Les éditions du Cerf.
- Léon-Dufour, Xavier. 1960. « Passions ». in *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Tome 4. pp. 1419-1492.

- Luscher, Jean-Marc. 1998. « Les approches textuelles ». in Moeschler, Jacques et al. *Le temps des événements*. Paris : Éditions Kimé. pp. 87-100.
- Malina, Bruce J. 1971. « The Literary Structure and Form of Mt XXVIII.16-20 ». *New Testament Studies*. 17. pp. 87-103.
- Margot, Jean-Claude. 1979. *Traduire sans trahir. La théorie de la traduction et son application aux textes bibliques*. Lausanne : L'Age d'homme.
- Martin, Robert. 1971. *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris : Klincksieck.
- Mellet, Sylvie. 1980. « Le présent 'historique' ou de 'narration' ». *Information grammaticale*. 4. p. 6-11.
- Meschonnic, Henri. 1999. *Poétique du traduire*. Lagrasse : Verdier.
- Moeschler, Jacques. 1993. « Référence temporelle et deixis ». in Hilty, Gerold (éd.). *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et Philosophie Romanes* (Zurich, 6-11 avril 1992). Tome I. Section *La phrase*. Berne : Francke. p. 495-506.
- Moeschler, Jacques (éd.). 1998. *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris : Éditions Kimé.
- Molendijk, Arie. 1990. *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*. Amsterdam/Atlanta : Rodopi.
- Molendijk, Arie. 1993. « Présuppositions, implications, structure temporelle ». in Vetters, Carl (éd.) *Le temps, de la phrase au texte*. Villeneuve d'Ascq : Presse Universitaire de Lille. p. 167-191.
- Mounin, Georges. 1998 (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*. Saint-Amand : Gallimard.
- Muller, Charles. 1973 (1968). *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*. Paris : Classique Hachette.
- Munday, Jeremy. 2001. *Introducing translation studies : theories and applications*. London/New York : Routledge.
- Nestle, Erwin et Aland, Kurt (éds). 1963, vingt-cinquième édition. *Novum Testamentum Graece*. Stuttgart : Württembergische Bibelanstalt.
- Nestle, Erwin et Aland, Kurt (éds). 1995, vingt-septième édition. *Novum Testamentum Graece*. Stuttgart : Gesamtherstellung Biblia-Druck.
- Nida, Eugene A. 1964. *Toward a Science of Translating with special reference to principles and procedures involved in Bible translating*. Leyde : Brill.
- Nida, Eugene A. 1975a. *Componential Analysis of Meaning : an Introduction to Semantic Structures*. The Hague : Mouton.
- Nida, Eugene A. 1975b. *Exploring Semantic Structures*. Munich : Fink.
- Nida, Eugene A. et Taber, Charles R. 1969. *The Theory and Practice of Translation*. Leiden : E. J. Brill.

- Le Nouveau Testament. Traduction d'Hugues Oltramare.* 2001 (1872). Paris : Gallimard.
- Olsson, Lars. 1971. *Étude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par « quand » et « lorsque » et dans les propositions qui les complètent en français contemporain.* Uppsala : Tofters/Wretmans Boktryckeri AB.
- Oseki-Dépré, Inès. 1999. *Théories et pratiques de la traduction littéraire.* Paris : Armand Colin.
- Patella, Michael. 1999. *The Death of Jesus : the Diabolical Force and the Ministering Angel. Luke 23,44-49.* Paris : Gabalda.
- Pedersen, John, Spang-Hanssen, Ebbe et Vikner, Carl. 1989. *Fransk universitetsgrammatik.* (traduit et adapté en suédois par Eriksson, Olof et Lindvall, Lars). Stockholm : Esselte Studium.
- Péter-Contesse, René. 1996. « La révision de la Bible en français courant ». *Cahiers de la traduction biblique.* 25. pp. 15-20.
- Picoche, Jacqueline. 1979. *Dictionnaire étymologique du français.* Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Plummer, Alfred. 1913 (1896). *A Critical and Exegetical Commentary of the Gospel According to St. Luke.* International Critical Commentary. Edinburgh : T. and T. Clark
- Porter, Stanley E. 1989. *Verbal Aspect in the Greek of the New Testament, with Reference to Tense and Mood.* New York: Peter Lang.
- Porter, Stanley E. 1993. « In Defence of Verbal Aspect ». in Porter, Stanley E. et Carson, Donald A. (éds). *Biblical Greek Language and Linguistics : Open Questions in Current Research.* Sheffield : JSOT Press. pp. 26-45.
- Porter, Stanley E. et Carson, Donald A. (éds) 1993. *Biblical Greek Language and Linguistics : Open Questions in Current Research.* Sheffield : JSOT Press.
- Porter, Stanley E. et Carson, Donald A. (éds) 1995. *Discourse Analysis and Other Topics in Biblical Greek.* Sheffield : Sheffield Academic Press.
- Porter, Stanley E. et Reed, Jeffrey T. (éds) 1999. *Discourse Analysis and the New Testament. Approches and Results.* Sheffield : Sheffield Academic Press.
- Poswick, R.-Ferdinand. 1988. « Le recouvrement lexical des traductions françaises et la typologie qui s'en dégage ». in Gibaud, Henri. *Les problèmes d'expression dans la traduction biblique. Traduction, Interprétation, Lectures. Actes du Colloque des 7-8 Novembre 1986. Cahiers du Centre de Linguistique Religieuse.* 1. Université Catholique de l'Ouest. Angers. p. 63-71.

- Prévost, Sophie. 2001. *La postposition du sujet en français aux XV^e et XVI^e siècles : analyse sémantico-pragmatique*. Paris : CNRS Éditions.
- Pustejovsky, James. 1995. *The Generative Lexicon*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Regard, Paul-F. 1919. *La phrase nominale dans la langue du Nouveau Testament*. Paris : Ernest Leroux.
- Reichenbach, Hans. 1947. *Elements of Symbolic Logic*. New York : Macmillan.
- Reinbold, Wolfgang. 1994. *Der älteste Bericht über den Tod Jesu : literarische Analyse und historische Kritik der Passionsdarstellungen der Evangelien*. Berlin : Walter de Gruyter.
- Reiss, Katharina et Vermeer, Hans J. 1984. *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie*. Tübingen : Niemeyer.
- Ricœur, Paul. 1985. « Le récit interprétatif. Exégèse et Théologie dans les récits de la Passion ». *Recherches de science religieuse*. 73.1. pp. 17-38.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*. 1998. Sous la direction de Alain Rey. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Robertson, Archibald T. 1919 (1914). *A Grammar of the Greek New Testament in the Light of Historical Research*. New York : Hodder & Stoughton.
- Roux-Faucard, Geneviève. 2001. *Traduction et retraduction du texte littéraire narratif. Les métamorphoses de Kafka et de quelques autres*. Thèse. E.S.I.T. – Université de Paris III.
- Rydbeck, Lars. 1998. « The language of the New Testament ». *Tyndale Bulletin*. Volume 49.2. pp. 361-368.
- Les Saintes Écritures. Traduction du monde nouveau*. 1974. New York : Watch Tower Bible and Tract Society of Pennsylvania.
- Savory, Theodore. 1968 (1957). *The art of translation*. London : Cape.
- Sawyer, John F. A. 1972. « Why is a solar eclipse mentioned in the Passion Narrative (Luke XXIII. 44-45)? » *The Journal of Theological Studies*. 23. pp. 124-128.
- Scheueurmann, Georg. 1996. *Gemeinde im Umbruch. Eine sozialgeschichtliche Studie zum Matthäusevangelium*. Würzburg : Echter Verlag.
- Schmidt, Daryl D. 1993. « Verbal Aspect in Greek: Two Approaches ». in Porter, Stanley E. et Carson, Donald A. (éds). *Biblical Greek Language and Linguistics : Open Questions in Current Research*. Sheffield : JSOT Press. pp. 63-73.
- Silva, Moisés. 1993. « A Response to Fanning and Porter on Verbal Aspect ». in Porter, Stanley E. et Carson, Donald A. (éds). *Biblical Greek Language*

- and Linguistics : Open Questions in Current Research*. Sheffield : JSOT Press. pp. 74-82.
- Sjölander, Pearl. 1979. *Some Aspects of Style in Twentieth-century English Bible Translation: One-man versions of Mark and the Psalms*. Umeå universitet.
- SOU 1968:65. 1968. *Nyöversättning av Nya Testamentet : behov och principer : betänkande avgivet av 1963 års bibelkommitté*. Stockholm : KL Beckmans Tryckerier AB.
- SOU 1972:10. 1972. *Inför en ny bibelöversättning : riktlinjer och förslag : betänkande avgivet av 1971 års sakkunniga för översättning av Nya Testamentet*. Stockholm : Utbildningsdepartementet.
- Sperber, Dan et Wilson, Deirdre. 1989 (1986¹, en anglais). *La pertinence : communication et cognition*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Sperber, Dan et Wilson, Deirdre. 1995. *Relevance : communication and cognition*. Oxford : Blackwell publishers.
- Sten, Holger. 1952. *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*. København : Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser. 33.3.
- Strandenaes, Thor. 1987. *Principles of Chinese Bible translation as expressed in five selected versions of the New Testament and exemplified by Mt 5:1-12 and Col 1*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International.
- Schwyzler, Eduard. 1950. *Griechische Grammatik auf der Grundlage von Karl Brugmanns griechischer Grammatik*. Volume 2. München: C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- Tasmowski-De Ryck, Liliane. 1985a. « L'imparfait avec et sans rupture ». *Langue française*. 67. p. 59-77.
- Tasmowski-De Ryck, Liliane. 1985b. « Temps du passé : logique et apprentissage ». *Revue internationale de philosophie*. 155. p. 375-387.
- Togebly, Knud. 1965. *Fransk grammatik*. Köpenhamn : Gyldendals forlag.
- Touratier, Christian. 1996. *Le système verbal français : description morphologique et morphématique*. Paris : Armand Colin.
- Toury, Gideon. 1980. *In search of a theory of translation*. Tel Aviv : Porter Institute.
- Toury, Gideon. 1995. *Descriptive Translation Studies – and Beyond*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.
- Trésor de la langue française*. 1994. Paris :Gallimard.
- Trilling, Wolfgang. 1964 (1958). *Das Wahre Israel : Studien zur Theologie des Matthäus-Evangeliums*. München : Kösel-Verlag.
- Tritter, Jean-Louis. 1999. *Histoire de la langue française*. Paris : Ellipses.
- Turiot, Cécile. 1985. « Sémiotique et lisibilité du texte évangélique ». *Recherches de Science religieuse*. 73.2. pp. 161-176.

- Turner, Nigel. 1963. *Syntax*. Volume 3 de *A Grammar of New Testament Greek*, par Moulton, James H. Edinburgh : T. and T. Clark.
- Vanhoye, Albert. 1981. « Les récits de la Passion dans les Évangiles synoptiques ». in Vanhoye, Albert, La Potterie, Ignace de, Duquoc, Christian et Charpentier, Étienne. *La passion selon les quatre évangiles*. Paris : les Éditions du Cerf.
- Vendryès, Joseph. 1945. « Compte rendu de Holt, Jens. 1943. *Études d'aspect*. Aarhus : Universitetsfolaget ». *Bulletin de la Société linguistique de Paris*. 42. pp. 84-88.
- Verboomen, Alain. 1992. *L'imparfait périphrastique dans l'Évangile de Luc et dans la Septante : contribution à l'étude du système verbal du grec néotestamentaire*. Leuven : Peeters.
- Vermeer, Hans. J. 1989. « Skopos and commission in translational action ». in Chesterman, Andrew (éd.). *Readings in Translation Theory*. Helsingfors : Oy Finn Lectura AB. pp. 173-187.
- Vet, Co. 1980. *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain : essai de sémantique formelle*. Genève : Librairie Droz.
- Vet, Co et Molendijk, Arie. 1986. « The Discourse Functions of Past Tense of French ». in Lo Cascio, Vincenzo et Vet, Co (éds). *Temporal Structure in Sentence and Discourse*. Dordrecht : Foris. p. 133-159.
- Vinay, Jean-Paul et Darbelnet, Jean. 1977. (1958). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris : Les Éditions Didier.
- Viteau, Joseph (M. l'abbé) 1893. *Étude sur le grec du Nouveau Testament : le verbe : syntaxe des propositions*. Paris : Émile Bouillon.
- Viviano, Benedict T. O. P. 1997. « A Psychology of Faith : Matt 27:54 in the light of Exod 14:30-31 ». *Revue biblique*. Tome 104.3. pp. 368-372.
- Voelz, James. W. 1993. « Present and Aoriste Verbal Aspect : A New Proposal ». *Neotestamentica* 27.1. pp. 153-164.
- Wagner, Robert L. et Pinchon, Jaqueline. 1991. *Grammaire du Français classique et moderne*. Paris : Hachette.
- Wallace, Stephen. 1982. « Figure and Ground : the Interrelationship of linguistic categories ». in Hopper, Paul J. (éd.) *Tense-Aspect : Between Semantics and Pragmatics : Containing the Contributions to a Symposium on Tense and Aspect, held at UCLA, May 1979*. pp. 201-223.
- Walser, Georg. 2001. *The Greek of the Ancient Synagogue. An Investigation on the Greek of the Septuagint, Pseudepigrapha and the New Testament*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International. Studia Graeca et Latina Lundensia 8.
- Wenham, John W. 1986. *Initiation au grec du Nouveau Testament. Grammaire – Exercices – Vocabulaire*. Paris : Beauchesne.

- Weinrich, Harald. 1989. *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier/Hatier.
 (= 1982. *Textgrammatik der französischen Sprache*. Stuttgart : Ernst Klett).
- Whatmough, Joshua. 1941. « Compte rendu (en anglais) de Björck, Gudmund. 1940. Ἡ διδάσκων, *die periphrastischen Konstruktionen im Griechischen*. Uppsala : Skrifter K. Hum. Vet.-samf. i Uppsala 32.2. ». *Classical Philology*. 36. pp. 416-417.
- Wilmet, Marc. 1998. *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette Supérieur Duculot.
- Zeegers-Vander Vorst, Nicole. 1992. « Quelques cas de double analyse du participe grec ». in Biraud, Michèle (éd.). *Études de syntaxe du grec classique : recherches linguistiques et applications didactiques : actes du premier Colloque international de didactique de la dyntaxe du grec classique 17, 18, 19 avril 1991 Université de Nice*. Nice : Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice. pp. 97, 155-170.

Sources sur support informatique

La Bible On-line. 1998. Lyon : Les Éditions Clé.

GRAMCORD for WINDOWS. Biblical Language Research Software for the Publishing Scholar. 2001. The GRAMCORD Institute.

Sources Internet

<http://www.cibmaredsous.be>

<http://www.fraitas.se/ebladh/>

<http://www.gramcord.org/mac/endorese.htm>

<http://www.opentext.org>

http://www.wikipedia.org/wiki/Tertium_comparationis

<http://www.writing.berkeley.edu/chorus/bible/>

Annexes

Annexe A : Quelques résultats de l'enquête empirique

I Répartition des fonctions des 603 participes du texte de départ dans l'échantillon étudié.

Type de participe	Nombre d'occurrences
Le participe substantivé	81
Le participe épithète	46
Le participe attribut du complément d'objet direct des verbes de perception	33
Le participe en construction périphrastique	40
Le participe apposé (dont 2 participes supplémentaires)	359
Le géntif absolu	44
Total	603

II Répartition des équivalents utilisés par les sept textes d'arrivée pour traduire les 603 participes du texte de départ.

	<i>BB</i>	<i>BFC</i>	<i>BJ</i>	<i>BM</i>	<i>BP</i>	<i>TLB</i>	<i>TOB</i>	<i>TOT</i>
participe	88	46	204	112	87	113	130	780
VFPP	234	270	131	215	233	184	177	1444
prop. sub. rel.	87	106	105	76	117	104	120	715
SP	36	42	34	50	40	48	51	301
prop. sub. circ.	16	46	38	30	42	29	36	237
gérondif	16	27	40	21	16	39	40	199
infinitif	11	14	13	18	22	19	14	111
substantif	25	9	10	24	9	14	6	97
prop.sub. comp.	3	3	2	2	2	3	3	18
autres	13	14	9	13	13	8	4	74
omission	74	26	17	42	22	42	22	245
TOT	603	603	603	603	603	603	603	4221

Annexe B : Illustration de l'alternance entre le passé composé et le présent dans la BB

Illustration de la stratégie de traduction des traducteurs de l'Évangile de Luc dans la BB. En alternant entre le passé composé et le présent, ils mettent en relief certaines péricopes-clés dont par exemple Lc 22:54-64 (le reniement de Pierre).

- Lc 22:54 Συλλαβόντες δὲ αὐτὸν ἤγαγον καὶ εἰσήγαγον εἰς τὴν οἰκίαν τοῦ
Mot à mot Ayant saisi or lui, ils conduisirent et firent entrer dans la maison du
- Lc 22:55 ἀρχιερέως· ὁ δὲ Πέτρος ἠκολούθει μακρόθεν. περιψάντων δὲ
Mot à mot grand-prêtre ; le or Pierre suivait de loin. ayant allumé au milieu de or
πῦρ ἐν μέσῳ τῆς αὐλῆς καὶ συγκαθισάντων ἐκάθητο ὁ Πέτρος
un feu au milieu de la cour et s'étant assis ensemble s'asseyait le Pierre
- Lc 22:56 μέσος αὐτῶν, ἰδοῦσα δὲ αὐτὸν παιδίσκη τις καθήμενον πρὸς τὸ
Mot à mot au milieu d'eux. Ayant vu or lui, petite servante une étant assis près de la
- Lc 22:57 φῶς καὶ ἀτειύσασα αὐτῷ εἶπεν· καὶ οὗτος σὺν αὐτῷ ἦν· ὁ δὲ
Mot à mot lumière et ayant dévisagé lui, elle dit : et celui-ci avec lui était. Le or
- Lc 22:58 ἠρνήσατο λέγων· οὐκ οἶδα αὐτόν, γύναι. καὶ μετὰ βραχὺ ἕτερος ἰδὼν
Mot à mot nia disant : ne pas je connais lui, femme. Et après peu un autre ayant vu
αὐτὸν ἔφη· καὶ σὺ ἐξ αὐτῶν εἶ. ὁ δὲ Πέτρος ἔφη· ἄνθρωπε,
lui déclarait : Et toi des leurs tu es. Le mais Pierre déclarait : Humain,
- Lc 22:59 οὐκ εἰμί. καὶ διαστάσης ὥσεὶ ὥρας μιᾶς ἄλλος τις διίσχυρίζετο
Mot à mot ne pas je suis. Et ayant passée environ heure une autre quelqu'un insistait
λέγων· ἐπ' ἀληθείας καὶ οὗτος μετ' αὐτοῦ ἦν, καὶ γὰρ Γαλιλαῖός ἐστιν.
Mot à mot disant : en vérité et celui-ci avec lui était, et en effet Galiléen il est.
- Lc 22:60 εἶπεν δὲ ὁ Πέτρος· ἄνθρωπε, οὐκ οἶδα ὃ λέγεις. καὶ παραχρῆμα
Mot à mot Dit or le Pierre : Humain, ne pas je sais ce que tu dis. Et immédiatement
- Lc 22:61 ἔτι λαλοῦντος αὐτοῦ ἐφώνησεν ἀλέκτωρ. καὶ στραφεὶς ὁ κύριος
Mot à mot encore parlant lui chanta un coq. Et s'étant retourné le Seigneur
ἐνέβλεψεν τῷ Πέτρῳ καὶ ὑπεμνήσθη ὁ Πέτρος τοῦ ῥήματος τοῦ κυρίου
fixa le regard sur le Pierre, et se souvint le Pierre de la parole du Seigneur
ὡς εἶπεν αὐτῷ ὅτι πρὶν ἀλέκτορα φωνῆσαι σήμερον ἀπαρνήσῃ
qu' il avait dite à lui que Avant le coq avoir chanté aujourd'hui tu renieras

Lc 22:62 με τρίς. καὶ ἐξελθὼν ἔξω ἔκλαυσεν πικρῶς. Καὶ οἱ ἄνδρες
Mot à mot moi trois fois. Et étant sortit à l'extérieur il pleura amèrement. Et les hommes

Lc 22:63 οἱ συνέχοντες αὐτὸν ἐνέπαιζον αὐτῷ δέροντες, καὶ περικαλύψαντες αὐτὸν
Mot à mot les détenant lui se moquaient de lui frappant, et ayant voilé, l'

Lc 22:64 ἐπηρώτων λέγοντες· προφήτευσον, τίς ἐστὶν ὁ παίσας σε; καὶ
Mot à mot interrogeaient disant : Prophétise, qui est l'ayant battu toi ? Et

Lc 22:65 ἕτερα πολλὰ βλασφημοῦντες ἔλεγον εἰς αὐτόν.
Mot à mot d'autres (choses) beaucoup blasphémant, ils parlaient contre lui.

La Bible, Nouvelle traduction. (BB)

Ils l'ont arrêté et l'ont emmené dans la maison du grand prêtre.

Pierre les a suivis, de loin.

Un feu est allumé au milieu de la cour, autour duquel ils sont assis. Pierre est assis parmi eux. Une jeune servante le voit assis près du feu. Elle le dévisage et dit que lui aussi était avec Jésus. Mais Pierre nie : Femme, je ne le connais pas. Peu après, un autre le voit et dit que lui aussi il est des leurs. Pierre répond : Homme, ce n'est pas moi. Environ une heure plus tard, un autre répète avec insistance que c'est certain, que lui aussi l'accompagnait, qu'en plus il est galiléen. Pierre répond : Homme, je ne sais pas ce que tu veux dire. Il parle encore quand un coq chante. Le seigneur se retourne et regarde Pierre. Pierre se souvient des paroles prononcées par le seigneur à son sujet : « Le coq n'aura pas encore chanté aujourd'hui que tu m'auras déjà renié trois fois. »

Il est sorti et a versé des larmes.

Les gardiens de Jésus se sont moqués de lui et l'ont battu. Ils lui ont couvert le visage et lui ont demandé : Sois prophète, dis qui t'a battu ? Ils blasphémaient contre lui, ils l'insultaient.

La Traduction Œcuménique de la Bible. (TOB)

Ils se saisirent de lui, l'emmenèrent et le firent entrer dans la maison du Grand Prêtre.

Pierre suivait à distance..

Comme ils avaient allumé un grand feu au milieu de la cour et s'étaient assis ensemble, Pierre s'assit au milieu d'eux. Une servante, le voyant assis à la lumière du feu, le fixa du regard et dit : « Celui-là aussi était avec lui. » Mais il nia : « Femme, dit-il, je ne le connais pas. » Peu après, un autre dit en le voyant : « Toi aussi, tu es des leurs. » Pierre répondit : « Je n'en suis pas. » Environ une heure plus tard, un autre insistait : « C'est sûr, disait-il, celui-là était avec lui; et puis, il est Galiléen. » Pierre répondit : « Je ne sais pas ce que tu veux dire. » Et aussitôt, comme il parlait encore, un coq chanta. Le Seigneur, se retournant, posa son regard sur Pierre ; et Pierre se rappela la parole du Seigneur qui lui avait dit : « Avant que le coq chante aujourd'hui, tu m'auras renié trois fois. »

Il sortit et pleura amèrement.

Les hommes qui gardaient Jésus se moquaient de lui et le battaient. Ils lui avaient voilé le visage et lui demandaient : « Fais le prophète! Qui est-ce qui t'a frappé ? » Et ils proféraient contre lui beaucoup d'autres insultes.

Annexe C : Le contexte des exemples (154) et (160)

Mc 14:3-6 (154)

Le texte de départ

- Mc 14:3 Καὶ ὄντος αὐτοῦ ἐν Βηθανίᾳ ἐν τῇ οἰκίᾳ Σίμωνος τοῦ λεπροῦ,
Mot à mot Et étant lui à Béthani dans la maison de Simon le lépreu
κατακειμένου αὐτοῦ ἦλθεν γυνὴ ἔχουσα ἀλάβαστρον μύρου
étant étendu à table lui arriva une femme portant un vase d'albâtre d'un parfum
νάρδου πιστικῆς πολυτελοῦς, συντρίψασα τὴν ἀλάβαστρον κατέχεεν
de nard garanti de grand prix, ayant brisé le vase d'albâtre elle versa/ait sur
Mc 14:4 αὐτοῦ τῆς κεφαλῆς. ἦσαν δέ τινες ἀγανακτοῦντες πρὸς ἑαυτούς·
Mot à mot de lui la tête. Etaient or certains s'indignant entre eux-mêmes :
Mc 14:5 εἰς τί ἡ ἀπώλεια αὕτη τοῦ μύρου γέγονεν ; ἠδύνατο γὰρ τοῦτο
Mot à mot Pourquoi la perte celle-ci du parfum est-elle survenu ? Pouvait en effet ce
τὸ μύρον πραθῆναι ἐπάνω δηναρίων τριακοσίων καὶ δοθῆναι τοῖς
le parfum avoir été vendu plus de deniers trois cents et avoir été donné aux
Mc 14:6 πτωχοῖς· καὶ ἐνεβριμῶντο αὐτῇ. ὁ δὲ Ἰησοῦς εἶπεν· ἄφετε
Mot à mot pauvres ; et ils étaient courroucés contre elle. Le mais Jésus dit : Laissez
αὐτήν· τί αὐτῇ κόπους παρέχετε ; καλὸν ἔργον ἠργάσατο
celle-ci ; pourquoi à elle des peines faites vous ? belle œuvre elle œuvra
ἐν ἐμοί.
sur moi.

Mc 14:3-6 (154)

Les traductions françaises étudiées

BB	BFC	BJ	BM	BP	TLB	TOB
<p>3 Lui, pendant ce temps, se trouvait à Béthanie, étendu pour le repas dans la maison de Simon le Lépreux. Une femme arriva, portant un flacon d'albâtre qui contenait un onguent parfumé de grand prix. Elle le brisa et répandit le parfum sur sa tête.</p> <p>4 Certains s'en indignèrent : - Quelle idée de gaspiller cet onguent !</p> <p>5 On aurait pu en tirer facilement trois cents deniers et les donner aux pauvres ! Ils étaient furieux contre elle.</p> <p>6 Mais Jésus dit: Laissez-la donc ! Pourquoi lui faire de la peine ? C'est bien, ce qu'elle a fait pour moi.</p>	<p>3 Jésus était à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux; pendant qu'il était à table, une femme entra avec un flacon d'albâtre plein d'un parfum très cher, fait de nard pur. Elle brisa le flacon et versa le parfum sur la tête de Jésus.</p> <p>4 Certains de ceux qui étaient là furent indignés et se dirent entre eux: « A quoi bon avoir ainsi gaspillé ce parfum? »</p> <p>5 On aurait pu le vendre plus de trois cents pièces d'argent pour les donner aux pauvres! » Et ils critiquaient sévèrement cette femme.</p> <p>6 Mais Jésus dit: « Laissez-la tranquille. Pourquoi lui faites-vous de la peine? »</p>	<p>3 Comme il se trouvait à Béthanie, chez Simon le lépreux, alors qu'il était à table, une femme vint, avec un flacon d'albâtre contenant un nard pur de grand prix. Brisant le flacon, elle le lui versa sur la tête.</p> <p>4 Or il y en eut qui s'indignèrent entre eux : « A quoi bon ce gaspillage de parfum ? »</p> <p>5 Ce parfum pouvait être vendu plus de trois cents deniers et donné aux pauvres. » Et ils la rudoyaient.</p> <p>6 Mais Jésus dit : « Laissez-la ; pourquoi la tracassez-vous ? C'est une bonne œuvre qu'elle a accomplie sur moi.</p>	<p>3 Comme Jésus se trouvait à Béthanie, chez Simon le lépreux, quand il eut pris place à table, une femme entra; elle tenait une fiole d'un parfum de véritable nard, de grand prix; elle brisa le vase et répandit le parfum sur la tête de Jésus.</p> <p>4 Quelques-uns se dirent avec indignation : « Pourquoi gaspiller ainsi ce parfum? »</p> <p>5 On aurait pu le vendre plus de 300 deniers et les donner aux pauvres. » Et ils la rabrouaient.</p> <p>6 Mais Jésus dit « Laissez-la; pourquoi lui cherchez-vous noise ? C'est un beau geste qu'elle a fait envers moi.</p>	<p>3 Comme il était à Béthanie dans la maison de Simon le lépreux et qu'il était à table, une femme vint avec un flacon de parfum de nard authentique très coûteux; elle brisa le flacon et le lui versa sur la tête.</p> <p>4 Il y en avait qui s'indignaient entre eux : À quoi bon perdre ce parfum ?</p> <p>5 Ce parfum-là aurait pu se vendre plus de trois cents deniers qu'on aurait donnés aux pauvres. Et ils grondaient après elle.</p> <p>6 Mais Jésus dit : Laissez-la. Pourquoi la fatiguez-vous? Elle a bien travaillé pour moi.</p>	<p>3 Jésus se trouvait à Béthanie, chez Simon le lépreux. Pendant qu'il était à table, une femme entra, avec un flacon d'albâtre contenant un parfum très pur et de grande valeur. Brisant le flacon, elle le lui versa sur la tête.</p> <p>4 Or, quelques-uns s'indignaient : « A quoi bon gaspiller ce parfum ? »</p> <p>5 On aurait pu le vendre pour plus de trois cents pièces d'argent et en faire don aux pauvres. » Et ils la critiquaient.</p> <p>6 Mais Jésus leur dit : « Laissez-la ! Pourquoi la tourmenter ? C'est une action charitable qu'elle a faite envers moi.</p>	<p>3 Jésus était à Béthanie dans la maison de Simon le lépreux et, pendant qu'il était à table, une femme vint, avec un flacon d'albâtre contenant un parfum de nard, pur et très coûteux. Elle brisa le flacon d'albâtre et lui versa le parfum sur la tête.</p> <p>4 Quelques-uns se disaient entre eux avec indignation: « A quoi bon perdre ainsi ce parfum? »</p> <p>5 On aurait bien pu vendre ce parfum-là plus de trois cents pièces d'argent et les donner aux pauvres! » Et ils s'irritaient contre elle.</p> <p>6 Mais Jésus dit: « Laissez-la, pourquoi la tracasser? C'est une bonne oeuvre qu'elle vient d'accomplir à mon égard.</p>

Mc 14:53-55 (160)

Le texte de départ

Mc 14:53 Καὶ ἀπήγαγον τὸν Ἰησοῦν πρὸς τὸν ἀρχιερέα, καὶ συνέρχονται πάντες
Mot à mot Et ils emmenèrent le Jésus chez le grand-prêtre et se réunissent tous

Mc 14:54 οἱ ἀρχιερεῖς καὶ οἱ πρεσβύτεροι καὶ οἱ γραμματεῖς. καὶ ὁ Πέτρος ἀπὸ
Mot à mot les grands-prêtres et les anciens et les scribes. Et le Pierre de
μακρόθεν ἠκολούθησεν αὐτῷ ἕως ἔσω εἰς τὴν αὐλὴν τοῦ
loin suivit lui jusqu'à l'intérieur, dans la cour du
ἀρχιερέως καὶ ἦν συγκαθήμενος μετὰ τῶν ὑπηρετῶν καὶ θερμαινόμενος
grand-prêtre et il était étant assis avec les subordonnés et se chauffant

Mc 14:55 πρὸς τὸ φῶς. Οἱ δὲ ἀρχιερεῖς καὶ ὅλον τὸ συνέδριον ἐζήτουν
Mot à mot près de la flamme. Les or grands-prêtres et tout le sanhédrin cherchaient
κατὰ τοῦ Ἰησοῦ μαρτυρίαν εἰς τὸ θανατώσαι αὐτόν, καὶ οὐχ
contre le Jésus témoignage pour le faire mourir lui et ne pas

Mc 14:56 ἠύρισκον· πολλοὶ γὰρ ἐψευδομαρτύρουν κατ' αὐτοῦ, καὶ
Mot à mot ils trouvaient ; plusieurs en effet portaient de faux témoignages contre lui et
ἴσαι αἱ μαρτυρίαι οὐκ ἦσαν.
égaux les témoignages ne pas étaient.

Mc 14:53-55 (160)

Les traductions françaises étudiées

BB	BFC	BJ	BM	BP	TLB	TOB
<p>53 Ils emmenèrent Jésus chez le grand prêtre, où se réunirent tous les grands prêtres, les anciens et les lettrés.</p> <p>54 Pierre le suivit de loin jusque dans l'enceinte du palais du grand prêtre. <u>Il s'assit</u> avec les valets qui <u>se chauffaient</u> près du feu.</p> <p>55 Les grands prêtres et tout le Sanhédrin cherchaient contre Jésus un témoignage permettant de le mettre à mort et ils n'en trouvaient pas.</p> <p>56 Les faux témoins ne manquaient pas contre lui, mais leurs témoignages ne se recoupaient pas.</p>	<p>53 Ils emmenèrent Jésus chez le grand-prêtre, où s'assemblèrent tous les chefs des prêtres, les anciens et les maîtres de la loi.</p> <p>54 Pierre suivit Jésus de loin, et il entra dans la cour de la maison du grand-prêtre. Là, <u>il s'assit</u> avec les gardes et <u>il se chauffait</u> près du feu.</p> <p>55 Les chefs des prêtres et tout le Conseil supérieur cherchaient une accusation contre Jésus pour le condamner à mort, mais ils n'en trouvaient pas.</p> <p>56 Beaucoup de gens, en effet, portaient de fausses accusations contre Jésus, mais ils se contredisaient entre eux.</p>	<p>53 Ils emmenèrent Jésus chez le Grand Prêtre, et tous les grands prêtres, les anciens et les scribes se rassemblent.</p> <p>54 Pierre l'avait suivi de loin jusqu'à l'intérieur du palais du Grand Prêtre et, <u>assis</u> avec les valets, <u>il se chauffait</u> à la flambée.</p> <p>55 Or, les grands prêtres et tout le Sanhédrin cherchaient un témoignage contre Jésus pour le faire mourir et ils n'en trouvaient pas.</p> <p>56 Car plusieurs déposaient fausement contre lui et leurs témoignages ne concordaient pas.</p>	<p>53 Ils emmenèrent Jésus chez le grand prêtre, où tous les grands prêtres, les anciens et les scribes s'assemblèrent.</p> <p>54 Pierre le suivit de loin jusque dans la cour du grand prêtre. <u>Il était assis</u> avec les serviteurs et <u>se chauffait</u> près du feu.</p> <p>55 Cependant les grands prêtres et tout le conseil cherchaient contre Jésus un témoignage qui permit de le condamner à mort, mais ils n'en trouvaient point.</p> <p>56 Il y eut plusieurs faux témoignages contre lui, mais les dépositions ne concordaient pas.</p>	<p>53 Ils emmenèrent Jésus chez le grand prêtre, et tous s'y rassemblent : grands prêtres, anciens et scribes.</p> <p>54 Pierre le suivit de loin, jusque'à l'intérieur de la cour du grand prêtre; <u>il était assis</u> avec les gardes et <u>se chauffait</u> à la flamme.</p> <p>55 Quant aux grands prêtres et tout le Sanhédrin, ils cherchaient un témoignage contre Jésus, pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient pas; 56 car beaucoup témoignaient à faux contre lui, et les témoignages n'étaient pas concordants.</p>	<p>53 Ils emmenèrent Jésus chez le grand prêtre, et tous les chefs des prêtres, les anciens et les scribes se rassemblent.</p> <p>54 Pierre avait suivi Jésus de loin, jusque'à l'intérieur du palais du grand prêtre, et là, <u>assis</u> parmi les gardes, <u>il se chauffait</u> près du feu.</p> <p>55 Les chefs des prêtres et tout le grand conseil cherchait un témoignage contre Jésus pour le faire condamner à mort, et ils n'en trouvaient pas.</p> <p>56 De fait, plusieurs portaient de faux témoignages contre Jésus, et ces témoignages ne concordaient même pas.</p>	<p>53 Ils emmenèrent Jésus chez le Grand Prêtre. Ils s'assemblent tous, les grands prêtres, les anciens et les scribes.</p> <p>54 Pierre, de loin, l'avait suivi jusqu'à l'intérieur du palais du Grand Prêtre. <u>Il était assis</u> avec les serviteurs et <u>se chauffait</u> près du feu.</p> <p>55 Or les grands prêtres et tout le Sanhédrin cherchaient contre Jésus un témoignage pour le faire condamner à mort et ils n'en trouvaient pas.</p> <p>56 Car beaucoup portaient de faux témoignages contre lui, mais les témoignages ne concordaient pas.</p>

Index des auteurs

- Aletti, 26
Anscombe, 66
Aquièn, 125
Auwers, 3, 5, 16, 19, 20, 23, 24, 256
Babut, 4, 31, 39, 41
Bache, 48, 49, 70
Ballard, 40
Barr, 3
Barrios-Auscher, 41
Beauchamp, 26
Benjamin, 33
Benveniste, 9, 60, 61, 70, 249, 250, 252
Berman, 31, 33, 34, 35, 40, 41, 45, 248
Bernard-Marie, 2
Berthonneau, 9, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 70,
165, 166, 175, 234, 250
Bertrand, 74, 87, 88, 173, 210, 215, 252
Beyer, 2
Björck, 81, 93, 163, 169, 181
Black, 25, 93
Bladh, 21
Blass, 42, 74, 75, 77, 78, 80, 81, 82, 83,
88, 92, 93, 131, 158, 168, 170, 172, 173,
192, 195, 200, 210, 213, 215, 238, 252,
257
Bogaert, 2, 3, 11, 12, 13, 15, 19, 246
Bornkamm, 225
Boughton, 135, 136, 137
Bouyer, 26
Bovon, 22
Boyer, 75, 81, 82, 83, 88,
Brown, 138, 139, 205
Brunet, 4
Bull, 56
Calloud, 26
Caragounis, 170
Carrez, 6, 20, 25, 74, 79, 88, 162, 252
Carson, 3, 50
Chabrol, 26
Chesterman, 35
Cohen, 28
Coleridge, 143, 180
Combettes, 88, 92
Comrie, 49
Corset, 26
Coseriu, 95
Dahl, 49
Darbelnet, 3, 35, 36, 39, 247
Dauzat, 90
Debrunner, 42, 74, 75, 77, 78, 80, 81, 82,
83, 88, 92, 93, 131, 158, 168, 170, 172,
173, 192, 195, 200, 210, 213, 215, 238,
252, 257
Deissmann, 41, 42, 46, 248
Delforge, 3, 11, 12, 14, 15
Delorme, 26
Delzant, 26
Denys le Thrace, 75
Dietrich, 95
Dik, 87
Ducrot, 9, 57, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 70,
165, 175, 250
Eriksson, 90, 91
Fanning, 3, 8, 48, 49, 50, 51, 52, 71, 73,
135, 221, 249, 257
Firbas, 87
Forsgren, 88, 141
Fougeras, 41
Gaatone, 98
Genuyt, 26
Georges, 90
Gerard, 169
Gerth, 54
Gettrup, 74, 90
Goodwin, 111, 133, 149
Grevisse, 89, 100, 108, 183, 199
Guillaume, 12, 54, 71
Gutt, 31, 32, 36, 37, 38, 39, 44, 247
Halliday, 62
Halmøy, 74, 90, 257
Hanon, 88, 92
Haulotte, 26
Havu, 70, 92
Helland, 70, 91, 94, 98, 146, 147
Hopper, 53, 70, 119
Horrocks, 93
Houweling, 66
Hoyle, 74, 77, 86, 200, 206, 210, 221, 243
Hug, 131
Imbs, 197
Jeremias, 134
Kamp, 66
Karleen, 74, 79
Kielar, 32, 38
Kingsbury, 165

Kleiber, 9, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 70, 165,
 166, 175, 234, 250, 251
 Klum, 8, 9, 28, 47, 48, 49, 54, 55, 56, 58,
 59, 70, 71, 72, 249, 250
 Kühner, 54
 Körner, 28
 La Potterie, 26
 Labelle, 66
 Lambrecht, 87
 Lavergne, 214
 Leeman-Bouix, 7, 9, 48, 49, 56, 57, 58, 59,
 70, 71, 73, 89, 249, 250
 Légasse, 131, 138
 Léon-Dufour, 26
 Luscher, 60, 61
 Malina, 223, 225
 Margot, 4, 19, 33
 Marin, 26
 Martin, 1, 15, 17, 48, 56
 Mellet, 197
 Meschonnic, 16
 Moeschler, 54, 66
 Molendijk, 66, 67
 Molinié, 125
 Mounin, 33
 Muller, 28
 Munday, 38
 Nida, 3, 19, 31, 33, 34, 38, 39, 44, 164,
 247
 Olsson, 62
 Oseki-Dépré, 33
 Patella, 243, 244
 Pedersen, 49
 Péter-Contesse, 41
 Picoche, 90
 Pinchon, 136, 146
 Plummer, 181
 Porter, 3, 6, 8, 27, 48, 49, 50, 51, 52, 53,
 54, 70, 71, 72, 74, 75, 83, 88, 112, 119,
 127, 166, 181, 217, 221, 223, 235, 248,
 249
 Poswick, 4, 27
 Prévost, 2, 87
 Pustejovsky, 48
 Regard, 181
 Reichenbach, 56
 Reinbold, 26
 Reiss, 35, 39, 44, 247
 Ricœur, 26
 Riegel, 48, 59, 73, 74, 88, 89, 90, 92, 137,
 156, 182, 241
 Robertson, 74, 75, 92, 252
 Rohrer, 66
 Roux-Faucard, 31, 33
 Rydbeck, 19, 42, 248
 Savory, 32
 Sawyer, 243
 Scheueurmann, 224
 Schmidt, 50
 Schwyzer, 53
 Silva, 50
 Sjölander, 3
 Sperber, 32, 36, 247
 Sten, 43, 59, 60
 Strandenaes, 3
 Tasmowski-De Ryck, 66
 Togeby, 49
 Touratier, 71, 73
 Toury, 33, 34, 35, 38, 39, 44, 247
 Trilling, 225
 Tritter, 152
 Turiot, 26
 Turner, 52, 74, 75, 79, 85, 86, 92, 252
 Wagner, 136, 146
 Wahlgren, 28
 Wallace, 53, 54, 70, 119
 Walser, 2, 78, 94
 Vanhoye, 26
 Weinrich, 9, 61, 62, 70, 72, 164, 165, 166,
 196, 204, 221, 248, 249, 250
 Vendryès, 47, 49
 Wenham, 88, 252
 Verboomen, 2, 42, 75, 82, 93, 94, 181
 Vermeer, 35, 39, 44, 247
 Vet, 9, 48, 55, 56, 57, 61, 66, 70, 71, 176,
 249, 250
 Whatmough, 28, 95
 Wilmet, 47, 48, 56, 58, 74
 Wilson, 32, 36, 247
 Vinay, 3, 35, 36, 39, 247
 Viteau, 74
 Viviano, 116
 Voelz, 50
 Zeegers-Vander Vorst, 76

Index des versets bibliques

Exode

14:30, 116

24:4, 134

Ésaïe

53:12, 134

Jérémie

31:31-34, 134

Matthieu

1:16, 81

2:6, 77

7:11, 84

8:28, 77

13:14, 86

16:16, 80

21:27, 52

23:35, 135

24:9, 82

24:30, 82

26:7, 9, 88, 89, 97, 99, 107, 149

26:20, 227, 229, 232, 233

26:21, 88, 142, 238, 239, 240, 258

26:22, 78

26:23, 106, 129

26:25, 105, 140, 141

26:26, 134, 238, 239, 240

26:27, 134, 258

26:28, 134, 135, 136

26:30, 83, 234

26:36, 80

26:40, 150, 151, 152, 154

26:43, 150, 151, 154, 161

26:44, 151

26:46, 130, 140, 240

26:47, 79

26:48, 76, 79, 141

26:52, 129

26:57, 78, 106

26:60, 107

26:62, 220

26:63, 132

26:64, 154

26:65, 86

26:71, 9, 149

26:75, 97, 99, 107

27:1, 80, 108, 156, 189, 227, 229, 232

27:11, 189

27:3, 24, 60, 72, 99, 110, 117, 130, 140,

141, 146, 161, 192, 198, 201, 202,

203, 249, 260

27:4, 51, 83, 97, 98, 101, 104, 108, 110,

146, 194, 214, 215, 250, 251, 259

27:9, 76, 80, 112

27:16, 80

27:17, 108, 227

27:19, 156

27:25, 97

27:26, 87, 100, 206

27:27, 117

27:28, 198, 199, 200, 201, 202, 204

27:29, 99, 198, 201, 202, 203, 259

27:30, 99, 198, 201, 202, 203, 260

27:33, 161

27:35, 60, 72, 249

27:36, 192

27:37, 117

27:38, 146

27:39, 110, 130

27:40, 108

27:44, 146

27:46, 97

27:47, 98, 101, 110, 215

27:48, 214, 250, 251, 259

27:49, 51, 104, 194

27:50, 29, 30

27:51, 118

27:52, 98, 118, 133

27:54, 24, 101, 106, 115, 116, 118, 122,
232

27:55, 82, 163

27:57, 227, 229, 232

27:60, 100, 108

27:61, 161

28:4, 104, 114, 116, 217

28,9, 106

28:11, 118

28:17, 103

28:19, 222, 225

28:20, 222

Marc

4:8, 87

5:15, 79

14:3, 104, 150, 151, 152, 154, 162, 165,
166, 167
14:4, 29, 30, 77, 82, 104, 110, 130, 140,
141, 151, 154, 161, 162, 163, 165,
166, 167, 168, 240
14:5, 161, 163, 167, 171, 172, 173, 174,
175, 176, 177, 194, 220, 250, 251,
257
14:6, 76, 154, 155, 163, 167, 172
14:11, 104
14:12, 107
14:13, 51
14:17, 227, 229, 232, 233
14:18, 238, 239, 240, 241, 258
14:22, 134, 239, 240, 241
14:24, 135, 136
14:37, 104, 150, 151, 152, 154
14:40, 104, 151, 154
14:42, 130, 140, 141, 240
14:44, 29, 30, 77, 104
14:49, 168
14:53, 171, 172
14:54, 161, 171, 172, 173, 174, 175,
176, 177, 194, 250, 251, 257
14:55, 172
14:57, 220
14:62, 154, 155
14:66, 172
14:69, 76
15:1, 24, 84, 87, 172, 205, 206
15:7, 101, 105, 111, 161
15:8, 207
15:15, 87, 205, 206
15:17, 84
15:22, 24
15:27, 146
15:29, 77, 102, 103, 110
15:30, 99, 107
15:32, 111, 112, 146
15:33, 229, 232, 233
15:35, 110
15:39, 133
15:40, 81, 163
15:42, 227, 229, 230, 232, 233, 234
15:43, 230, 235
15:45, 102
15:46, 97, 161, 178
16:1, 102, 105, 111, 127, 128, 129, 131,
227
16:2, 80, 227

16:4, 6, 7
16:6, 106
16:8, 11
16:9, 220
16:15, 127, 128
16:17, 105, 128, 131
16:20, 80, 227

Luc

1:45, 77
6:30, 77
9:25, 84
11:49, 135
22:1, 51, 100
22:20, 134, 135, 136
22:21, 130
22:22, 112
22:26, 112, 114
22:27, 112
22:28, 77
22:30, 84, 105
22:36, 77
22:40, 106
22:41, 36
22:44, 25
22:45, 220
22:47, 138, 139
22:49, 112
22:51, 36
22:52, 137, 138, 140, 195
22:54, 191, 194, 197, 256
22:55, 101, 139, 181, 191, 194, 195, 197
22:61, 197
22:63, 117
22:65, 98
22:69, 156
23:1, 81, 83, 161, 220
23:2, 108, 157, 158
23:8, 163
23:12, 83
23:19, 81, 161
23:32, 146
23:34, 212
23:35, 209, 212, 213
23:36, 209, 210, 211, 212, 213, 214
23:37, 209, 213
23:38, 213
23:39, 24, 146, 213
23:40, 212, 213
23:42, 213

23:43, 212, 213
23:44, 121, 242
23:45, 227, 242, 243, 244
23:47, 118, 120, 121, 122
23:48, 98, 108, 118, 120
23:49, 142
23:53, 161
23:55, 161
24:10, 221
24:12, 96, 218, 219
24:18, 77, 118
24:2, 103
24:3, 72, 98, 161, 179, 180, 181, 182,
183, 185, 220, 249
24:32, 161, 179, 180, 181, 182, 183, 185
24:33, 220
24:38, 98
24:44, 112, 126
24:5, 24, 110
24:52, 24

Jean

1:12, 75
4:10, 80
7:37, 85
12:17, 81
18:1, 51, 100
18:2, 76, 78, 80, 140, 141
18:4, 36, 161
18:6, 59
18:10, 100
18:21, 76
18:22, 78
18:30, 161
18:37, 101
18:40, 36
19:11, 130, 161
19:13, 97
19:18, 146
19:24, 24
19:32, 133, 144
19:33, 145
19:34, 145
19:35, 101
19:39, 101
19:41, 100
20:7, 161
20:16, 106
20:19, 227
20:20, 82, 85, 102

20:26, 227
20:29, 107, 123
21:4, 24, 227, 229, 231, 232, 233, 236,
251
21:7, 72, 249
21:12, 84
21:19, 104
21:20, 105, 130, 131
21:21, 103, 107
21:25, 105

Actes des Apôtres

7:35, 80
10:45, 52
15:37, 81

1 Corinthiens

11:23-25, 134

2 Corinthiens

5:19, 81

Jacques

5:2, 52

2 Pierre

3:9, 87, 206